This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49789 0

Digitized by Google

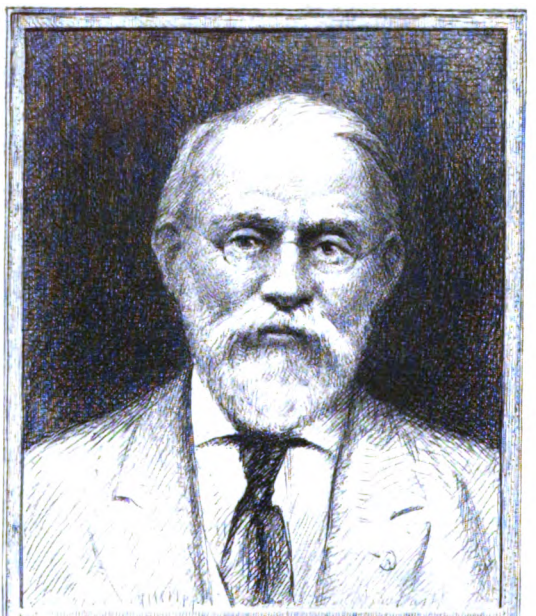

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

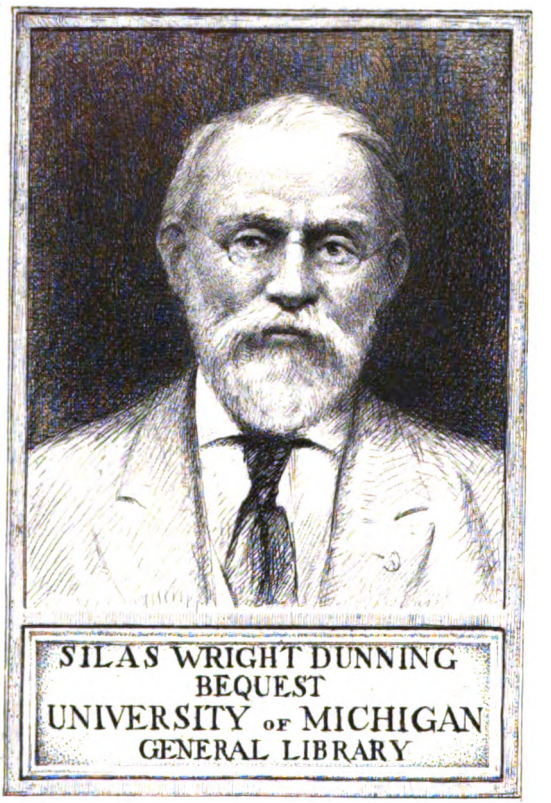

Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
de l'Anjou

Digitized by Google

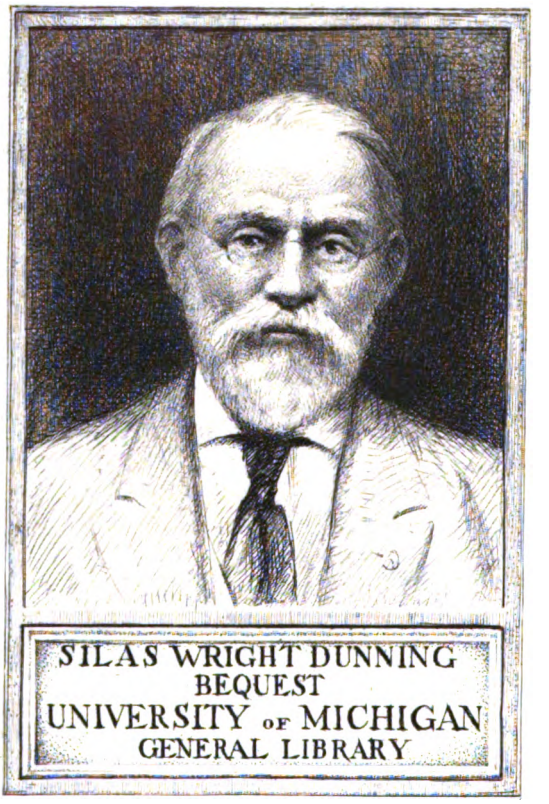

Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
de l'Anjou

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Soixante-Seizième

ANGERS
G. Grassin, Imprimeur-Editeur
40, Rue du Cornet

1918

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
3-2-29
16143

La Peinture décorative en Anjou

du XIIe au XVIIIe siècle

INTRODUCTION

Les plus anciennes peintures décoratives de l'Anjou [1] sont du douzième siècle. Les plus récentes datent du commencement du dix-huitième siècle.

Dès le douzième siècle, en Anjou comme partout en France, c'est dans le décor des édifices et dans le décor des manuscrits que l'art des premiers peintres s'essaie, s'enhardit et s'affirme. « Dans l'un, le génie français satisfait ses goûts natifs et constants d'unité, d'harmonie, de clarté, son besoin de généralisations morales et instructives; dans l'autre, il se livre à ses instincts de liberté intellectuelle, de caprices imaginatifs, d'observation prochaine et familière, dans l'ordre sentimental et satirique. Dans l'un, les grandes images sacrées et héroïques, légendaires ou historiques, symboliques ou réelles, parlent,

[1] Mon enquête se limite au département de Maine-et-Loire. M. Lécureux, professeur agrégé au lycée du Mans, se propose d'étudier les peintures murales qui existent dans les anciennes paroisses de l'Anjou réunies au département de la Sarthe et au département de la Mayenne.

Digitized by Google

en traits simples et fermes, à l'âme inculte et naïve des foules; dans l'autre, les images minuscules s'adressent, par des confidences plus intimes et plus variées, à l'esprit ouvert et curieux de l'élite de toutes les classes, lettrés et artistes de l'Église, de la cour, de la ville[1]. »

Pendant longtemps, d'ailleurs, les décorateurs de nos monastères et de nos églises s'inspirèrent de l'œuvre des miniaturistes et, jusqu'au quinzième siècle, on trouve des peintures murales qui ne sont que l'agrandissement d'un feuillet de manuscrit. Peu après 1150, les moines de Saint-Aubin d'Angers firent représenter sur les arcades de leur cloître l'*Histoire des rois Mages* et le *Massacre des Innocents*[2]. Quelques années plus tôt, leurs frères, installés au milieu des vignes de la seigneurie de Trèves, dans le charmant ermitage de Saint-Macé, avaient décoré de fresques l'oratoire qu'ils venaient de faire construire. Ne peut-on pas supposer que l'abbaye angevine leur a fourni elle-même des modèles et peut-être des ouvriers? En effet, on y voit fonctionner, dans la seconde moitié du neuvième siècle, puis au milieu du onzième siècle, un atelier d'enlumineurs, dont les œuvres trahissent, sans doute, une grande inexpérience, mais témoignent aussi, surtout les plus récentes, d'un désir marqué de figurer le détail pittoresque[3]. Ce sont les plus anciens spécimens de l'art angevin. A leur suite, viennent immédiatement les fresques du prieuré de Saint-Macé, les peintures du cloître de Saint-Aubin, les fragments de décoration qu'on a découverts dans la chapelle de Doussé,

[1] G. Lafenestre, L'*Exposition des Primitifs français*, p. 7 et 8.

[2] Toutes les peintures citées au cours de cette introduction seront étudiées en détail. On trouvera à chaque article les références bibliographiques.

[3] Cf. A. Boinet, *Quelques peintures exécutées à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, du* IXe *au* XIIe *siècle* (*Congrès archéologique de France*, 1890, p. 159-179).

Digitized by Google

à Daumeray, le *Christ en majesté* de l'église de Chanteussé et celui de l'église de Châteaupanne, à Montjean.

Pour apprécier cet art, assurément naïf et parfois rudimentaire, il faut se garder avec soin de comparer. Rien de ce qui nous charme dans la peinture, telle que nous la comprenons aujourd'hui, ne s'y rencontre, ni la beauté des formes, ni la grâce des attitudes, ni la magie des effets de lumière, encore moins ces perspectives savantes, ces raccourcis audacieux, ces prodiges d'adresse, avec lesquels nous sommes depuis longtemps familiarisés. Le peintre décorateur du moyen âge dédaignerait, sans doute, cette science, que nous voyons trop souvent se substituer à l'art véritable. En tout cas, il ne s'attarderait pas à l'acquérir. Son idéal est plus haut.

Il ne sait pourtant manier que quelques couleurs : l'ocre jaune, l'ocre rouge, adoucies par leur mélange avec la chaux, le vert, plus ou moins éteint, le blanc, le rose, qu'il emploie pour les chairs, le bleu, qu'il réserve habituellement pour l'entourage du Christ, le noir, qui lui sert à accuser les traits. Mais il juxtapose ces tons avec un instinct et un goût assez sûrs, qui rendent presque toujours harmonieuses et agréables à l'œil les grandes pages imagées, sorties de son pinceau.

Le treizième siècle, à son début, ne paraît pas avoir laissé, en Anjou, des peintures aussi remarquables que celles du siècle précédent. Les fresques du petit oratoire que renferme le clocher de Saint-Pierre de Chemillé, tracées par une main peu habile sur un enduit rugueux, ressemblent plutôt à une ébauche qu'à un travail définitif. La décoration d'une des absidioles de l'église de Lué, où plus d'un détail rappelle les œuvres de la vallée du Loir, est trop endommagée, la scène qui ornait un pignon de maison, dans la rue des Filles-Dieu, à Angers, est trop peu visible, pour qu'il soit possible de juger de

Digitized by Google

l'ensemble, ici et là, d'après les fragments qui restent. Si l'on veut être renseigné sur le mérite des artistes de notre province, à cette époque, c'est la peinture sur verre et non la peinture monumentale, qu'il faut interroger.

L'atelier des maîtres verriers angevins, d'où sortirent, au dernier tiers du douzième siècle, les admirables vitraux de la nef de Saint-Maurice, fit preuve, au siècle suivant, d'une activité étonnante et d'une fidélité particulière aux grandes traditions de la période romane. Les verrières dont il garnit les fenêtres du chœur de la cathédrale n'ont pas la valeur de celles de Chartres, de Bourges et de Sens; néanmoins, elles s'imposent à l'attention par l'éclat de leurs couleurs, l'harmonie de leurs dispositions, l'ampleur de leurs formes et la profusion de leurs ornements. Elles furent mises en place, les plus rapprochées du transept, avant 1240, les autres, après la construction du chevet, qui ne fut terminé qu'en 1274. Mais déjà les peintres décorateurs avaient retrouvé la vie, et bientôt les fleurs de nos jardins, de nos coteaux et de nos prairies s'épanouiront sur les murs et sur les voûtes de nos églises, avec autant de variété et de grâce que sur les encadrements des livres d'heures.

Cette flore, la vraie flore vivante et familière, a inspiré, dès la fin du treizième siècle, les ouvriers qui ont fait les premières peintures de l'église de Pontigné. L'atelier qui a travaillé, au quatorzième siècle, à Cunaud et à la Haie-aux-Bons-Hommes, l'a prise pour modèle. A la Haie, en particulier, les décorateurs ont imité les lis et les roses, les campanules et les narcisses des prés du voisinage, la frétillaire aux diverses phases de sa floraison, les branches de chênes-brosses chargées de glands et de cupules, la ficaire, l'ail des ours, l'anémone-sylvie [1].

[1] Cf. *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1re série, t. III, 1855, p. 42, et T.-L. Houdebine, *La Haie-aux-Bons-Hommes lès-*

Digitized by Google

Quelques-uns de ces peintres décorateurs, qui commençaient à observer la nature avec une candeur fervente, étaient aussi des peintres « d'hystoires » attentifs, qui alliaient au respect des vieilles méthodes et des enseignements du passé une certaine recherche de l'éclat et de la couleur, dont on constate partout l'apparition, dans la seconde moitié du treizième siècle, et que M. E. Mâle attribue, non sans preuves, à l'influence du vitrail sur la fresque [1]. C'est ainsi qu'à Pontigné, par exemple, l'artiste qui a tracé de son naïf pinceau les scènes admirables de l'*Annonciation* et de la *Nativité de Jésus* était le serviteur encore docile d'une doctrine traditionnelle. Il a adopté, jusque dans les détails, la disposition symbolique que la théologie avait imposée à la peinture. Il n'a pas renoncé à la grave harmonie des ocres. Mais la couleur qu'il a employée de préférence est le vert, un vert légèrement adouci, qui donne à ces deux jolies fresques une chaleur de ton tout à fait remarquable. A l'église de la Haie-aux-Bons-Hommes, dont les peintures furent faites vers 1360, l'ensemble du décor n'a plus cette tonalité d'aquarelle qu'on remarque dans les œuvres du douzième siècle et du commencement du treizième siècle : il est plus vif, plus coloré. La litre qui s'étend sur les murs de la nef et de l'abside est ornée d'animaux réels ou chimériques, sous la figure desquels le moyen âge représentait les passions du cœur humain, les vices et les vertus : tous ces animaux sont peints en rouge, excepté la licorne, qui est jaune.

L'on retrouve pourtant, à la chapelle du village de Souzigné, sur la commune de Martigné-Briant, une peinture de la fin du quinzième siècle, qui conserve toute la

Angers (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, Ve série, t. II, 1899, p. 328).

[1] *La peinture en France, au* XIIIe *et au* XIVe *siècle*, dans l'*Histoire de l'art* de A. Michel, t. II, p. 402.

Digitized by Google

sobriété de la tradition romane. Elle représente le *Christ en majesté*, entouré des symboles évangéliques et accompagné de quatre anges, qui proclament sa puissance et sa grandeur. Un peu d'ocre rouge et jaune, un fond blanc, semé de fleurs de lis rouges, des traits noirs ou bruns, qui indiquent les plis des vêtements font tous les frais de cette scène, qui doit son élégance à la légèreté des tons employés par l'artiste.

La chapelle du Pimpéan, à Grésillé, est décorée de peintures splendides, qui ne sont pas antérieures à 1460. L'ouvrier qui les a faites était resté fidèle, lui aussi, aux leçons du passé. Il ne connaît que l'ocre rouge, l'ocre jaune et le bleu, qui, mélangé avec la chaux, s'est transformé en vert. Il peint les chairs en blanc, avec des traits bruns, dont quelques-uns seulement sont modelés. Mais les pages qu'il a composées à l'aide de ces quatre ou cinq couleurs sont dignes d'être comparées avec les meilleures productions de l'époque. L'une représente les *Anges portant les instruments de la Passion*, l'autre figure diverses scènes de la *Vie de la Vierge*. Si la première, malgré le charme délicat qui s'en dégage, n'est pas exempte d'une certaine monotonie, avec ces adolescents aux yeux mouillés de larmes, qui volent dans l'azur en tenant dans leurs mains les instruments de la passion et de la mort du Christ, la seconde, au contraire, est admirable par la variété des tableaux, la distinction de l'arrangement, la sincérité et le naturel des gestes et des attitudes : tout y révèle un maître, doué d'un goût très fin et d'une grande habileté, dans lequel il ne serait pas impossible de reconnaître Coppin Delft, l'un des meilleurs peintres de la cour du duc d'Anjou.

A l'église de Cunaud, la scène de la *Transfiguration* n'est peinte qu'avec des ocres; mais la dureté de touche qu'on peut lui reprocher décelerait peut-être la main d'un artiste étranger au pays.

Digitized by Google

Dans la chapelle du château de Montreuil-Bellay, ce qui frappe le regard, ce n'est plus, comme au Pimpéan, l'harmonie discrète des tonalités adoucies; c'est, au contraire, « une dorure très fraîche », selon la remarque d'un visiteur d'autrefois. Le rouge vif, le bleu d'azur, l'or couvrent les nervures et les compartiments de la voûte, où voltige un délicieux orchestre d'anges musiciens. Les saints personnages qui ornent les murs se détachent eux-mêmes d'un fond de brocard d'or et, partout sur leurs vêtements, éclatent les chaudes notes du rouge, du bleu ou du vert. Cette brillante décoration remonte à la fin du quinzième siècle. L'or et les vives couleurs ne se retrouveront plus en Anjou qu'à la chapelle de la Bourgonnière, quinze ou vingt ans plus tard, et au château de Raguin, vers le milieu du dix-septième siècle. Mais, tandis qu'à la chapelle de la Bourgonnière la Renaissance italienne a marqué fortement son empreinte, à l'oratoire de Montreuil-Bellay c'est la pure tradition française qui persiste, bien que l'ensemble du travail puisse être attribué à deux ouvriers différents. En effet, les anges musiciens de la voûte rappellent les anges volants de la chapelle de Jacques Cœur, à Bourges; les images de saints indiquent plutôt l'influence de l'école de Jehan Foucquet.

L'influence principale qui se fit sentir sur la peinture, en Anjou, au quinzième siècle, fut celle du roi René. Depuis que, en 1434, le duché d'Anjou était passé entre ses mains jusqu'à sa mort, le bon roi René se montra le protecteur dévoué des arts. Il avait groupé autour de lui des enlumineurs et aussi des peintres, les « peintres du roi de Sicile », qu'il logeait dans ses châteaux et qui travaillaient sous ses yeux. On comptait parmi eux quelques étrangers, tels que Barthélemy de Clerc et Coppin Delft, tous deux originaires des Pays-Bas, et le suisse Gilbert Vandellant; mais on y trouvait surtout des fran-

Digitized by Google

çais, comme Jehan Chapuis, Colin Descourtils, Pierre Garnier et Pierre de Villant. Le duc d'Anjou maniait lui-même le pinceau. Il peignit plusieurs sujets de piété et enlumina quelques feuillets de manuscrits. Il est possible que la chambre aux chaufferettes, la chambre aux sèches, la chambre aux gougourdes et la chambre aux groseilles rouges de son manoir de Reculée, à Angers, aient été décorées de sa main : la mode existait, depuis plusieurs siècles déjà, d'orner les chambres des châteaux de peintures murales représentant des arbres, des fleurs, des animaux ou des objets divers. Mais qu'il ait peint, à la cathédrale, dans la chapelle de sainte Anne, les douze *Apôtres* tenant à la main des rouleaux sur lesquels étaient inscrits les articles du Symbole; que les *Anges portant les instruments de la Passion*, qui ornaient la chapelle de saint Bernardin de Sienne, dans l'église des Cordeliers d'Angers, soient son œuvre personnelle, c'est une légende, que rien ne justifie et à laquelle il faut renoncer.

On peut se demander pourtant si le roi René n'aurait pas dessiné lui-même, de sa main, le modèle d'une peinture murale, qui fut reproduite dans plusieurs édifices religieux de l'Anjou.

En effet, dans les derniers mois de l'année 1484, Charlotte de Beauvau, épouse de Jean Rabault, avait fait orner de peintures la chapelle qu'elle venait de faire construire, sur sa terre de Montriou, en la paroisse de Feneu. Cette décoration, déjà à demi-effacée avant le milieu du siècle dernier, a disparu, peu après 1860, quand le châtelain de Montriou restaura la chapelle. L'artiste avait figuré, sur le lambris, les *Anges portant les instruments de la Passion* et, sur les murs, une autre scène que le *Bulletin historique et archéologique de l'Anjou*, de l'année 1853, décrit en ces termes : « Au-dessus de l'une de ces fresques, qui représente une longue croix, portée par des personnages de rang divers, en costume du quinzième siècle, est écrite

Digitized by Google

cette parole du Christ : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me*[1]. » M. de la Loge, propriétaire du château de Montriou, qui est mort en 1915, âgé de quatre-vingt-quatre ans, conservait un souvenir très précis de cette peinture, dont il déplorait amèrement la destruction. Souvent il en parlait et, à chaque fois qu'il en était question, il affirmait qu'elle ressemblait au *Portement de croix* de l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, avec cette différence que, à Montriou, le peintre avait ajouté, à la suite des personnages qui aidaient le Christ à porter sa croix, un « prédicateur en chaire », qu'on ne voyait pas aux Ponts-de-Cé.

Le Portement de croix de l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé datait du milieu du seizième siècle. Recouvert d'un épais badigeon, au milieu du dix-huitième siècle, remis au jour en 1847, puis, de nouveau badigeonné en 1877, il a été dessiné par l'architecte Morel, dans ses *Promenades artistiques et archéologiques*. Le Christ, couronné d'épines, portait sur ses épaules et soutenait de ses deux mains la partie supérieure d'une lourde croix. Derrière lui, quelques hommes du peuple, dont l'un devait être un voyageur, car il tenait de la main gauche le bâton des pèlerins, puis, après eux, une femme, enveloppée d'un voile de deuil, un enfant, quatre moines soulevaient le long pied de la croix, comme pour venir en aide au Sauveur et s'associer à ses souffrances. Une inscription en caractères gothiques, que les écorchures avaient rendue illisible, mais qui reproduisait probablement le même texte qu'à Montriou, complétait et expliquait la scène.

Dans le dessin de Morel, le Christ et trois ou quatre des hommes qui le suivent de plus près sont à peine visibles. Par contre, au Lion d'Angers, où l'une des fresques de l'église représente un *Portement de croix*, du seizième

[1] *Bulletin historique et archéologique de l'Anjou*, 1858, p. 121.

Digitized by Google

siècle, qui s'inspire de la même idée que celui de Montriou et celui des Ponts-de-Cé, le Sauveur et les gens du peuple qui viennent à sa suite sont restés apparents, tandis qu'on ne retrouve plus les autres personnages, en particulier, la femme et les moines, dont la silhouette n'était pas encore effacée vers 1853 [1].

A première vue, on serait tenté de rapprocher ces trois peintures de la fresque bien connue de l'église Notre-Dame de Chauvigny, en Poitou, où Jésus, chargé de l'instrument de son supplice, est suivi d'une foule innombrable, composée de gens d'Église : papes, évêques, abbés, moines et clercs, et de laïques, qui cherchent à prendre leur part du fardeau divin [2]; mais ici, le groupe des compagnons du Sauveur se réduit à douze ou treize personnes, parmi lesquelles on distingue quatre ou cinq hommes du peuple, reconnaissables à leur costume, une femme en deuil, un jeune enfant et quatre religieux. A Chauvigny, le Christ, accablé sous le poids de la croix qui charge ses épaules endolories, fixe son regard à terre, semblable à une victime qui va défaillir; en Anjou, il se retourne, avec un visage d'une douceur infinie, comme pour remercier et encourager ceux qui sont venus à son secours. Le peintre de Chauvigny a voulu figurer l'Église entière aidant le Christ à porter sa croix; le peintre angevin a cherché à exprimer une idée différente et, dans les personnages qu'il a représentés, il nous montre l'Humanité souffrante portant sa croix, à l'exemple du Christ.

Or, l'idée d'ennoblir les souffrances de l'humanité en les associant à la croix du Sauveur, le roi René l'a mise en vers et chantée dans une complainte mélancolique,

[1] C. Port, qui n'avait étudié que superficiellement le sujet, y avait vu « un groupe de jeunes clercs et de saintes femmes », soutenant le pied de la croix (*Dict. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 522).

[2] Cf. *Congrès archéologique de France*, 1903, p. 63.

Digitized by Google

qui rappelle son *Mortifiement de vaine plaisance* et fait songer involontairement à quelque danse macabre. Le texte de cette complainte a été recueilli, vers la fin du quinzième siècle, par un moine de l'abbaye de Clairvaux, qui l'a reproduit, sans indiquer la source où il a puisé, dans un manuscrit que possède aujourd'hui la bibliothèque municipale de Troyes (ms. 763, fos 74-77). La pièce comprend cent vingt-deux vers de huit et de dix pieds. Bien qu'elle ne soit pas inédite [1], il est intéressant de la reproduire en entier, parce qu'elle explique jusque dans les moindres détails l'une des plus curieuses peintures de l'Anjou.

L'œuvre de René est précédée d'une courte introduction et accompagnée de quelques remarques du copiste.

« Par devant Notre Seigneur portant sa croix y a ung escripteau contenant ce que s'ensuyt cy apres. Et c'est une exortation en la personne de notre benoist Saulueur Jesus incitant plusieurs à l'exemple de luy de porter patiemment leurs tribulations et luy aydant à porter sa croix. Composé par feu bon roy René, roi de Sicile, etc. Et dit premièrement le benoist Saulueur ce que s'ensuyt :

« *Qui vult venire post me, abneget semetipsum; tollat crucem suam et sequatur me :*

Soustenez bien chascun de vous
Patiemment portans vos fez
Comme moy, pouures amys doulx
Malades et ladres infectz,

[1] Le comte de Quatrebarbes ne parle pas de cette poésie, dans son édition des *Œuvres complètes du roi René.* Lecoy de la Marche la cite (*Le roi René*, t. II, p. 173, n. 2) : elle ne lui « paraît pas autrement authentique »; mais il n'avait pas dû l'étudier de bien près, car il dit qu'elle « comprend quatre-vingts vers ». Elle a été publiée par le R. P. Ubald d'Alençon (*Revue des questions historiques*, octobre 1909, t. LXXXVI, p. 578-582), avec de légères erreurs de transcription, que la complaisance de M. Morel Payen, conservateur la bibliothèque de Troyes, m'a permis de rectifier.

Digitized by Google

Et vous prisonniers sans meffez,
Laboureurs, aussy pelerins,
Par moy serez tres tous reffaiz,
Veufues, mendians, orphelins.

Je parle à vous, mes pouures d'esperit
Qui souffrez soif, fain et griesve indigence,
Ladres piteux desquelz le corps perist,
Prenez en moy mirouer de patience,
Soustenez tous ceste croix par puissance,
Gens de labeur, pelerins, prisonniers,
Veu que je suis le premier en la dance
Dieu, filz de Dieu, l'un de vos parsonnyers.

Qui veult venir apres moy la croix porte,
Soymesme nye et humblement me suyue;
Vérité suis, vie, voye et porte,
Qui voys mourir par amour excessiue;
Hommes exempts de joie deceptive,
Quant par péché souffrez tormens diuers,
Prenez en gré : la peyne est transitive
Et par cela mes cieulx vous sont ouvers.

« Nota que de chascune qualité des personnaiges denommez aux trois premiers couppletz y en a ung aydant à Nostre Seigneur à porter sa croix. Et dit ung chascun selon sa vocation ung coupplet correspondant auxdits trois premiers couppletz. Et premierement commence :

« Le pouure homme suyuant la croix et aydant à nostre Seigneur à porter sadicte croix dit ce que s'ensuyt :

Si j'ay vescu sans richesse mondaine
Usant mes jours en grant mendicité,
Patiemment doy porter ceste peyne
Quant mon Saulueur à ce m'a incité;
Au monde a eu grande nécessité
Et en ce cas suis eureux de le suyure,
Car j'espère qu'après la mendicité
Il me fera éternellement vivre.

Digitized by Google

« Le lardre suyuant notre Seigneur et aydant à porter sa croix :

Ladre je suis degecté des humains
Tout plein d'horreur et vile infection;
De vous Jesus estime on a eu moins,
Combien que fut par vostre election
Quant par damnée et orde affection
D'infectz crachatz eustes la face taincte;
Si prens en gré mon imperfection
En ensuyuant votre doctrine saincte.

« Le malade aussi aydant à porter la croix :

Oncq en ma vie n'euz santé en mon corps,
Donc je dois bien mon Dieu remercyer,
Quant luy a pleu, qui est misericors,
En ses douleurs moy pouure associer;
En gré prendray sans fort m'en soulcyer
Puisque pour moy malade a voulu estre;
Car on ne peult l'honneur aprecyer
Du serviteur qui bien ensuyt son maistre.

« Le prisonnyer aussi aydant à nostre Seigneur à porter sa croix :

Si prisonnyer suis detenu en fers,
C'est bien raison que ma coulpe j'en batte;
Mais puisque Dieu qui rompit les enfers
Fut es prisons de Cayphe et Pilate,
Il ne fault pas que desespoir m'abatte
Car monstré m'a par parole et par œuure,
Le grand docteur que personne ne flate,
Que aux patiens son paradis il euvre.

« Le pelerin aussi aydant à nostre Seigneur à porter sa croix :

Pelerin suis vain, las et trauellé,
Hoste d'aultruy vagant de place en place,
Matin levé après qu'ay tart veillé
En cheminant et par chault et par glace;

Digitized by Google

Mais quant je voys que souuent on desplace
Mon Redempteur au pourchatz de Cayphe,
Tout mon ennuy s'amendrist et s'efface
Et au traueil je ne compte une biffe.

« Le laboureur aussy y aydant :

A grand traueil me faut gaigner le pain
Dont sont repeux ma femme et mon mesnage;
L'un jour j'ay soif,l'autre je meurs de fain
Pour le péché de mon premier lignaige;
Mais congnoissant par certain tesmoignaige
Que Jesucrist a porté si grant faiz
Pour me donner son tres riche heritage,
Je prens en gré les labeurs que je faiz.

« Les quatre mendians aussi aydans à porter la croix de nostre Seigneur :

Promis avons chasteté, servitude,
Et de tousiours nostre pain mendier,
Porter la croix ce doit estre l'estude
Que nous devons tous temps estudier;
Pareillement nous convient publier
Que l'on laisse toute mondaine pompe
Et qui en veult ung tout seul oublyer
En nostre estat il se damne et se trompe.

« La femme vesue aussy y aidant :

A grant douleur de mon mari suis vesue
Et de mes maulx ay bien peu de soulas,
Car chascun jour me survient peyne neuve
Dont j'ay le cueur marry, triste et las;
Mais quant je voy que oncques ne fus las
Mon Createur de pour moy peyne prendre
Et que les tiens t'ont délaissé, hélas,
Je doys en toy ma patience esprendre.

« L'orphelin aydant comme dessus :

Orphelin suis et de pere et de mere
Car en jeune aage demouray pouure enfant

Digitized by Google

Sans rien gaigner, qui m'est bien chose amere,
Et n'est possible car l'aage le deffend;
Mais congnoissant que du ciel tout despend
En confiant de ta grace benigne,
O doulx Jésus, qui par nous souffriz tant,
Je prens à gré ma misere enfantine.

« Le mau maryé aydant aussi à porter la croix de nostre Seigneur :

Et moy pouueret que terribilité tue
Ne suis je point de votre piteux nombre,
Quant j'ay femme si terrible et testue
Qu'elle m'assotist seulement de son umbre;
Mais, doulx Jesus, quant je calcule et nombre
Comme je suis tenu en ses destroytz,
Elle ne sert que d'enuy et d'encombre,
J'ayde donc bien à sou tenir ta croix.

« Ung docteur estant le dernier de la compaignye dit en latin ce qui s'ensuyt :

« *Sic oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam.*

« Et en françois dit :

Puisqu'à Jesus pour entrer en sa gloire
A convenu endurer et souffrir,
Pouures pecheurs ayez bien en memoire
De voz corps à penitence offrir;
Faire le fault ou autremens mourir
D'orrible mort qui est de damnation,
Mais le chemin pour es haulx cieulx venir,
C'est patience et tribulation
O Jhesucrist roy souverain
Redempteur de lignaige humain
Qui pour moy a voulu morir,
En croix mourant me secourir,
Fay moi sentir tes grans douleurs,
Mes maulx plorer et mes soleurs
Et porter meritoirement
Toutes mes peines et torment,

Digitized by Google

Donne moy viure sainctement
Et parvenir à sauluement.

Amen ![1] »

Dans la peinture de Montriou, ce docteur, « le dernier de la compaignye », n'était pas au rang de ceux qui suivaient le Sauveur et l'aidaient à porter sa croix. Il était monté dans une chaire, comme un prédicateur, et c'est aux chrétiens qui venaient prier à la chapelle, et non aux compagnons du Christ, que s'adressait son discours. Tous les autres personnages que le roi fait parler, « chascun selon sa vocation », se retrouvent, en partie dans la fresque des Ponts-de-Cé et en partie dans celle du Lion d'Angers : à l'église des Ponts-de-Cé, les quatre mendiants, placés deux par deux de chaque côté de la croix, dont ils soutiennent l'extrémité, l'enfant, qui représente l'orphelin « de père et de mère », la veuve au long voile, le pèlerin et probablement le laboureur; à l'église du Lion d'Angers, trois ou quatre hommes, dont le temps et la poussière ont altéré les traits, mais dans lesquels il n'est pas impossible de reconnaître le pauvre, le lépreux, le malade et peut-être aussi le « mal marié » de la complainte.

Le *Portement de croix*, que Charlotte de Beauvau fit peindre, vers 1484, dans la chapelle de son château de Montriou et qui fut reproduit un peu plus tard aux Ponts-de-Cé et au Lion d'Angers, s'inspire donc, trait pour trait, d'une poésie du roi René.

René d'Anjou, qui aimait à peindre autant qu'à rimer, n'aurait-il pas, de plus, dessiné le modèle, « le carton » de cette

[1] Je m'étais demandé si le roi René n'avait pas emprunté à saint Bernardin de Sienne, son confesseur, l'idée qui fait le fond de cette poésie; mais je ne trouve qu'un sermon (*Sancti Bernardini Senensis opera quæ extant omnia*, Venetiis, apud Juntas, MDXCI, t. II, p. 627-629), où le saint religieux commente le texte *Qui vult venire post me*, et le thème qu'il développe est différent de celui de René.

Digitized by Google

scène, sur laquelle son imagination s'était fixée avec complaisance? La question peut se poser. En effet, il existait certainement à Angers, du vivant du roi René, et probablement au château d'Angers, « ung patron en toille, ou Dieu porte la croix, ou il y a plusieurs mendians et autres personnaiges aidant à porter la dicte croix »[1]. Tous ces détails, il faut le reconnaître, s'appliquent rigoureusement au *Portement de croix*, tel qu'on le voyait à la chapelle de Montriou et à l'église des Ponts-de-Cé, tel qu'on le retrouve à l'église du Lion d'Angers. Après la mort de René, Louis XI, qui venait d'hériter du duché d'Anjou, fit don à Anne de Bretagne de cette curieuse « toille », dont on constate la présence, dans les collections de la duchesse, jusqu'en 1494. L'idée qu'eut Louis XI de la faire « aporter d'Angiers », le soin avec lequel la princesse la conserva, la mention détaillée que lui consacre l'inventaire de 1494, tout fait supposer qu'il ne s'agit pas ici d'une œuvre quelconque, mais d'un « document », comme on dirait de nos jours, auquel on attachait le plus grand intérêt. Si l'on admet que la toile a été peinte par le duc d'Anjou, l'attention dont elle fut l'objet s'explique d'elle-même.

L'artiste qui décora la chapelle de Montriou n'eut pas sous les yeux ce « patron en toille », puisque Louis XI l'avait emporté d'Angers entre 1480 et 1484; mais, pour en reproduire tous les traits, il lui suffit de suivre les indications fournies par Charlotte de Beauvau. La dame de Montriou était fille de Bertrand de Beauvau, familier

[1] Le Roux de Lincy, *Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne* (dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, t. I, 1849, p. 158); énumération de tableaux, tirée des anciens inventaires d'Anne : « Ung patron en toille, ou Dieu porte la croix, ou il y a plusieurs mendians et autres personnaiges aidant à porter la dicte croix, lequel le feu Roy [Louis XI] feist aporter d'Angiers » (Inventaire du 12 mai 1494).

Digitized by Google

et grand maître de l'hôtel du roi René. Elle avait eu ses entrées à la cour ducale, où son père exerçait une charge des plus importantes. Si le modèle du *Portement de croix* était vraiment l'œuvre de René, il avait dû attirer son attention et se graver dans son esprit. En consultant ses souvenirs, il lui fut facile, quelques années plus tard, de guider la main du peintre qui retraça pour elle cette scène émouvante.

L'école angevine ne disparut pas avec René. Après la mort du roi, elle fut représentée par Olivier Chiffelin, auquel Philippe de Commines confia, en 1487, la décoration de la chapelle de Dreux, Jean de Cormont, qui reçut d'Anne de Bretagne la commande d'une *Vierge*, Roland Lagouz, « vitrier-peintre et ymaigier », le père de la longue dynastie des Lagouz, rivale, amie et alliée des Vandellant. C'est à peine si l'Anjou a conservé le nom de ces ouvriers, dont plusieurs furent des maîtres habiles, qui, au siècle suivant, enluminèrent les murs et les lambris de nos églises. Les œuvres qui nous restent de cette époque sont encore nombreuses, car, dans l'Anjou, le seizième siècle fut, pour la peinture monumentale, la période, sinon la plus brillante, du moins la plus féconde.

Serait-ce l'un de ces artistes formés à l'école du roi René, qui, tout à la fin du quinzième siècle, aurait décoré le plafond de la salle des gardes, au château du Plessis-Bourré? On n'ose l'affirmer, quand on voit Jean Bourré, l'argentier de Louis XI, qui éleva cette somptueuse demeure, passer un marché, en 1471, avec un vitrier de Tours, pour « toute la voirrerie du grant corps » de son château et engager en dehors de l'Anjou les ouvriers, qui, en 1481, construisirent la chapelle seigneuriale de sa résidence de Jarzé. Mais, si l'on considère à quel point les scènes qui garnissent les fonds des panneaux rappellent, par leur coloration d'un gris blanchâtre, la tona-

Digitized by Google

lité des fresques angevines du quinzième siècle, on est tenté de faire honneur de ce travail à un peintre du pays.

Quel qu'il fût, angevin ou étranger à la province, celui dont le pinceau spirituel et malin a tracé tous ces petits tableaux s'était familiarisé avec les fables et les proverbes, qui tenaient une si grande place dans l'enseignement moral du moyen âge. Il n'ignore rien des calembours à la mode. Il représente, sous les traits d'un homme chargé d'une hotte pleine de rats, le « rapporteur », porteur de rats, rats-porteur, que le Dr de Ribier signale au château de Bransac, en Auvergne [1], et M. Lécureux, à l'ancien logis abbatial de Clermont, dans la Mayenne [2], que le roi René, dans son *Abuzé en court*, dénonçait déjà comme une des plaies de la cour. Il connaît la Chiche-Face et la Bigorne : la première est d'une maigreur effrayante, car elle ne se nourrit que de femmes obéissantes, et il paraît qu'elles sont rares; la seconde a pu s'engraisser sans peine en dévorant les hommes qui font la volonté de leurs femmes [3]. S'il ne recule pas devant une gauloiserie, par exemple, quand il montre une femme occupée à coudre le derrière de son oie, « pour ce qu'elle a parlé trop hault », il n'hésite pas non plus à donner des leçons d'une vraie portée morale. Les hommes qui essaient inutilement, malgré leurs efforts, de « rompre » des anguilles, figurent les présomptueux. Le paysan qui veut ferrer une oie exprime à peu près la même idée. Le fou qui laisse tomber une pierre dans un puits illustre ce proverbe :

[1] Dr de Ribier, *Quelques reproductions des fresques de Bransac*, Paris, Champion, 1913 ; extrait de la *Revue de la Haute-Auvergne*.

[2] L. Lécureux, *Les peintures murales du logis abbatial de Clermont*, dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, IIe série, t. 31, 1915, p. 299-341.

[3] « Le dit de Chiche-Face » et « le dit de la Bigorne » ont été représentés en particulier, au commencement du seizième siècle, sous les arcades du château de Villeneuve-Lembron, dans le Puy-de-Dôme.

Digitized by Google

Gette souvent foul pierre en puy,
Dont cent saiges, pour vreoy, depuis
Sont, pour le faire au fond pescher,
Par bien longtemps fort empeschez.

Depuis deux siècles, les peintres, en France, ne se croyaient plus obligés de reproduire sans cesse les héros et les épisodes religieux. Peu à peu, ils s'étaient habitués à jeter leurs regards sur le monde extérieur, et la vie quotidienne, avec ses petits côtés, avait souvent inspiré leur caprice. A la fin du quinzième siècle, la satire n'était pas rare dans leurs œuvres et, quand ils n'osaient pas risquer des allusions trop transparentes, ils avaient recours aux fables, aux proverbes, aux rébus, qui prêtaient à leurs critiques une forme plus discrète. Ils mêlaient sans scrupule le profane au sacré et ils n'hésitaient pas à introduire leurs fantaisies jusque dans le lieu saint. C'est à l'une de ces hardiesses que l'on doit la décoration du lambris de l'église de Fontaine-Guérin, où l'on remarque, au milieu d'arbres chargés d'armoiries, d'animaux grotesques et de figures grimaçantes, deux serpents à queue unique, affublés d'un jupon, sous lequel apparaissent deux pattes d'oiseau, des dragons ailés, avec des figures humaines sur le ventre, des fous coiffés du bonnet pointu.

Les lambris ont été fort en honneur, dans tout l'Anjou, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'au second tiers du seizième siècle. On les construisait en bardeaux de chêne, polis ou simplement fendus, que l'on égayait de nervures, de semis de fleurs, de jeux de fond, d'armoiries, de personnages en pied ou de scènes variées. Le goût moderne n'en veut plus; pourtant, si les ressources manquent pour établir une voûte en pierre, un bon lambris de chêne n'est-il pas de beaucoup préférable au plâtre ou à la brique plâtrée?

Aucun de ces lambris ne nous est arrivé intact. Beaucoup

Digitized by Google

ont été détruits, quelques-uns ont été restaurés, d'autres sont fortement endommagés ou tombent en ruines.

A leur défaut, les peintures murales de cette époque qui subsistent dans nos églises attestent que les peintres angevins du seizième siècle pouvaient encore traduire, par le dessin et la couleur, l'idéale beauté des scènes évangéliques, la charmante naïveté des légendes ou les caractères principaux de la physionomie des saints. Quelques-unes des œuvres qu'ils nous ont léguées : le *Martyre de saint Blaise*, en l'église de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, par exemple, les grands personnages, qui s'alignent encore, quoique bien délabrés, sur les murs de l'ancienne salle capitulaire de la Baumette, la scène de la *Médisance*, à l'église de Chanteussé, la *Nativité de Jésus* et *l'Adoration des Mages*, qui décorent la petite chapelle du château de la Sorinière, à Chemillé, témoignent hautement de la fidélité avec laquelle ils conservaient les traditions du beau métier. Les fresques de la Sorinière surtout sont remarquables : il suffirait aujourd'hui d'un tel morceau pour établir, dans une province, la réputation d'un peintre décorateur. Lorsqu'on les étudie de près, on s'aperçoit facilement, à la souplesse des vêtements, au soin avec lequel sont traitées les figures, à l'élégance dont elles sont empreintes, que l'artiste a goûté le charme et subi l'influence de l'école italienne. Dira-t-on pour cela qu'il a perdu l'accent du terroir? Non assurément. Il sait encore regarder la nature, comprendre la vie et la représenter avec franchise. La note dominante de son travail est bien française, quoique, mêlé à cet air français si bon à respirer, on y sente passer un souffle d'Italie.

Cent ans plus tard, au château de Raguin, le décorateur ne fera plus que des peintures mythologiques ou allégoriques dans le goût de l'époque. L'art français avait perdu ses qualités naïves sous les flots de l'invasion italienne.

Digitized by Google

A côté de ces œuvres, qui se voient ou s'entrevoient encore dans les édifices de notre Anjou, combien d'autres, non moins belles et non moins curieuses, qui n'ont pu échapper aux ravages du temps et des hommes? Sans parler des injures du temps, personne ne saura jamais tout le mal qu'ont pu causer, avec les meilleures intentions et dans l'ignorance absolue de leurs méfaits, au dix-septième et au dix-huitième siècle, les chanoines et les curés, qui recouvraient de badigeon les murs des églises, enluminés au cours des siècles précédents, afin de leur donner l'aspect du marbre. C'est ainsi qu'ont disparu : à la cathédrale d'Angers, les *Apôtres*, du quinzième siècle, qui ornaient la chapelle de Sainte-Anne; à Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, les intéressantes peintures qu'on rendit au jour en 1847; à la Blouère, toute une décoration qui faisait de l'église « une immense fresque, de différents âges, comme l'édifice lui-même »; à Marcé, une scène de l'*Enfer*, qui ne redevint visible, en 1859, que pour être grattée; à Villevêque, une *Résurrection des morts*, un *Jugement* et un *Enfer*, du douzième siècle, qui furent, non seulement badigeonnés, mais piqués au marteau. Au dix-neuvième siècle, on a continué à cacher les peintures murales sous le badigeon. L'*Arbre de Jessé*, du seizième siècle, qui était encore apparent, vers 1875, dans le chœur de l'ancienne église de Beaulieu, a été blanchi. La *Mort* et les *Péchés capitaux*, qui étaient représentés, en scènes parlantes, sur les murs de l'ancienne église de Notre-Dame de Chemillé, ont été ensevelis, vers 1850, sous plusieurs couches d'un enduit jaunâtre. A l'ancienne Prévôté de Saint-Laurent-du-Mottay, les peintures qui accompagnaient l'*Annonciation de la Vierge*, sculptée en haut relief sur le manteau de la cheminée de la grande salle, avaient encore des couleurs assez vives en 1870; depuis lors, sculpture et peintures, tout a été recouvert d'une triple couche de lait de chaud. A Saint-

Digitized by Google

Aubin des Ponts-de-Cé, l'*Ouvroir de saint Crespin et de saint Crespinien* et le *Portement de croix*, dégagés en 1847, ont été badigeonnés de nouveau.

Le badigeon, malgré le danger qu'il présente, altère seulement les peintures, il ne les anéantit pas : on en cite même qu'il a protégées, jusqu'au jour où un homme de goût les rendit à la lumière et en assura la conservation. Les badigeonneurs sont moins à craindre que les démolisseurs. On démolit, au seizième siècle, pour supprimer les prétendus signes d'idolâtrie; on démolit, à la fin du dix-huitième siècle, pour détruire la superstition; on démolit, pendant une partie du dix-neuvième siècle, pour refaire mieux. Dans le seul diocèse d'Angers, sous l'épiscopat de Mgr Angebault, cent quatre-vingt-treize églises et chapelles furent construites ou restaurées, en moins de vingt ans. Le vénérable évêque se félicitait grandement d'un tel résultat et, le 20 avril 1864, écrivant à ses prêtres, il leur disait avec fierté : « A l'heure qu'il est, à la place d'églises basses, étroites, peu sûres, sans style, pauvres, indignes de la grandeur de Dieu, il n'est pas un canton de notre vaste diocèse où ne brillent, dans un éclat nouveau, ou dans les grâces d'une parure rajeunie, une ou plusieurs églises, spacieuses, élégantes, quelquefois magnifiques et grandioses. » S'il avait prévu l'avenir, il aurait pu ajouter : « Et souvent, hélas ! trop peu solides. » Le mouvement commencé s'est à peine ralenti dans le dernier tiers du siècle dernier. Comment connaître toutes les peintures qui, au cours de ces démolitions, ont dû disparaître sans laisser de traces?

Un autre danger qui a menacé les peintures murales, à l'époque contemporaine, c'est la restauration maladroite. Les fresques qui tapissent l'un des côtés de la nef, à l'église du Lion-d'Angers, découvertes, en 1852, sous le badigeon, furent fâcheusement restaurées par un peintre de la localité. Vers 1850, le curé de Saint-Aubin des Ponts-de-

Digitized by Google

Cé confia à un ouvrier de passage le soin de réparer l'*Ouvroir de saint Crespin et de saint Crespinien*, qui n'était pas en bon état; l'artiste improvisé endommagea tellement la scène que le curé se crut obligé de la recouvrir d'un enduit. Comme si la leçon n'avait pas suffi, un peu plus tard, il demanda au peintre angevin Appert de retoucher le portrait de Jean Vachon et le *saint Jean-Baptiste* qui décorent l'une des chapelles de l'église. Et l'on connaît d'autres exemples.

L'étude qui suit s'applique, tout d'abord, aux peintures décoratives : peintures murales, planchers, plafonds et lambris peints, dont on constate encore l'existence dans le département de Maine-et-Loire. Elle comprend aussi, parmi les œuvres détruites au cours du dix-neuvième siècle, celles dont on possède une image ou une description exacte; mais elle ne s'étend pas aux peintures qui ont disparu avant la fin du dix-huitième siècle, parce que les textes qui en parlent sont trop rares et trop peu précis.

Ces pages ne révéleront aucun nom d'artiste : les peintures de nos vieux maîtres sont anonymes; elles ne portent pas de signature; elles ne sont revêtues et parées que de leur seul mérite. Les noms qui pourront être cités sont peu nombreux; ils sont déjà connus : c'est Thomas Pot, qui, en 1567, fit une partie des peintures de l'ancienne salle capitulaire de Fontevraud; ce sont les « peintres de Monseigneur le duc de Brissac », Edme Pothier, Pierre Gasselin et Louis Gillion, qui travaillèrent, dans la première moitié du dix-septième siècle, à la décoration du château de Brissac. Quelques « attributions » sont possibles ou probables : Coppin Delft, qui entretenait des relations suivies avec la famille de Beauvau, a peut-être été choisi, de préférence à d'autres artistes, pour orner de peintures la chapelle du Pimpéan et celle de Montriou; on peut supposer sans témérité que les fresques de l'ancien couvent

Digitized by Google

de la Baumette sont le travail de Gilbert II Vandellant, qui fut enterré dans le cimetière des religieux. Mais ce sont là des hypothèses qui ne s'appuient encore sur aucun texte formel.

L'examen minutieux des peintures de l'église de Cunaud et de l'église de la Haie-aux-Bons-Hommes permet de croire que c'est le même atelier qu'on retrouve, dans les deux endroits, au commencement et au milieu du quatorzième siècle. Les peintures de l'église du Lion d'Angers, celles de l'église de Chanteussé et celles de l'église de la Jaillette ont assez de traits communs pour qu'il soit possible d'y voir le pinceau d'artistes formés à la même école.

Quel que soit le milieu d'où ils sont sortis, quel que soit le nom qu'ils ont porté, nos peintres décorateurs affirment par leurs œuvres l'étroite parenté qui les unit.

A partir du jour, où, vers la fin du treizième siècle, leur personnalité commença à se dessiner, jusque dans la seconde moitié du seizième siècle, on les reconnaît à une double marque : le respect de la tradition et le sens de la mesure. Cette double note, elle reparaît, avec des nuances plus ou moins accentuées, chez tous nos ouvriers, surtout au quinzième et au seizième siècle. Ce ne sont ni des novateurs puissants, ni des chefs d'école; ils ne cherchent à s'imposer aux autres ni par l'autorité du talent ni par la volonté. Ils appartiennent à la grande école française par l'observation loyale et affectueuse de la réalité et par l'empressement à rejeter tout ce qui ne porte pas le cachet de la distinction et du bon goût; ils se rapprochent de l'école tourangelle par l'affabilité avenante et la grâce délicate de leurs compositions; mais, plus que d'autres, ils se meuvent dans les traditions du passé. Ils aiment à profiter des exemples et des leçons d'autrui; mais ce sont des disciples jaloux et fiers de leur liberté; ils savent prendre à l'égard de leurs maîtres l'indépendance respec-

Digitized by Google

tueuse qui convient à des élèves parvenus à l'âge d'homme. Ils sont accueillants aux idées et aux formes nouvelles; mais ils ne les adoptent qu'après les avoir épurées, si elles leur paraissent ou trop hardies ou trop rudes. Ils s'attardent, parce qu'ils vivent sans ambition, dans la douceur d'un air tempéré et sous les caresses d'un ciel indulgent.

Si l'Anjou, vers la fin du quinzième siècle, ne s'est pas livré, pieds et poings liés, à l'Italie, c'est parce que l'Angevin, par tradition aussi bien que par tempérament, répugne aux partis pris violents. Il connaissait l'art antique depuis la conquête de Naples par Charles Ier. Ses relations avec le royaume de Sicile, où les ducs d'Anjou avaient fini par s'établir, lui avaient permis d'apprécier à leur réelle valeur et les chefs-d'œuvre classiques et les premières productions des maîtres italiens. Certes, il les admira : il sut même plus d'une fois s'en inspirer. Mais son admiration ne le rendit pas injuste pour l'art de son pays; elle ne ressemble en rien à l'engouement déraisonné qui se développa en France, après les guerres de Louis XII et de François Ier.

L'esprit angevin a, sans doute, des défauts; il a aussi des qualités. « L'amour de l'harmonie, du rythme, des proportions, la justesse et la pureté de l'œil pour les couleurs et les lignes, la répugnance pour tout ce qui est disproportionné, excessif ou rude, en sont les caractères. La grandiose horreur, l'étrangeté, le luxe sauvage, les formes incomplètes et nuageuses d'un rêve inachevé n'ont pas grand succès dans ce pays (d'Anjou); mais sa fine culture et la délicate précision de son goût lui ouvriront le monde infiniment doux et charmant des subtiles beautés, monde à jamais fermé à tant de peuples[1]. » Cette disposition

[1] G. Ferronnière, *L'art angevin* (*Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, octobre 1904, p. 40-53).

Digitized by Google

naturelle explique, à elle seule, pourquoi le mouvement de retour à l'antiquité fut moins prompt, surtout moins violent, en Anjou qu'ailleurs; pourquoi, malgré les ateliers italiens qui s'étaient formés de bonne heure dans la vallée de la Loire, les artistes angevins gardèrent longtemps encore les traditions de simplicité et d'élégance qu'ils avaient puisées à l'école de Jehan Foucquet et de Michel Colomb; pourquoi la peinture, et particulièrement la peinture monumentale, conserva en Anjou, jusqu'après le milieu du seizième siècle, un caractère si nettement français.

Ces pages ont été écrites à des heures tragiques, où s'accumulent les ruines sur le sol de la France. Puissent-elles sauver de l'oubli, de l'indifférence et de la destruction des œuvres, qui, sans être toutes de première valeur, forment néanmoins une portion importante de notre patrimoine et contribuent pour leur part à maintenir la réputation artistique de notre province, rares feuillets d'un beau livre d'images, que le passé a trop facilement déchiré et que l'avenir devra traiter avec respect !

Angers, 29 *mars* 1918.

Ch. Urseau.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

" Nina et le Brenn "

Légende vécue

I. *La rencontre.*

Un jour, au temps où César le Grand guerroyait dans les Gaules, la fille du Dieu Hésus, la toute blonde Nina, était descendue sur la Terre.

Ses amours tragiques, les passions qu'elle avait suscitées, les désirs qu'elle avait, peut-être, inconsciemment allumés, révolutionnèrent, en ces temps lointains, les célestes habitants de l'Olympe.

Le roi des Dieux, Jupiter lui-même, avait daigné baiser au front la blonde enfant, pendant une courte absence de la jalouse Junon.

Cette caresse divine, d'ailleurs fort rare, avait été suffisante pour décider la fortune de la nièce du roi des Dieux. Remarquée par le Maître, Nina fut, dès ce jour, convoitée et désirée par tout les dieulets et demi-dieux de l'Éden.

Sa jeunesse, sa beauté calme, le charme prenant de sa voix, l'incomparable éclat azuré de ses yeux, aux regards si changeants, le séduisant sourire de ses lèvres, les cascades dorées de ses cheveux qui, en volutes chaudes, tombaient sur ses épaules de satin en faisaient une petite déesse adulée et adorée de tous.

Digitized by Google

Elle fut donc aimée pour sa beauté et connut elle aussi la beauté de l'amour.

Dès ce jour, elle engendra autour d'elle toute une cohorte de furies, qui ont nom l'Envie, la Convoitise et surtout la Jalousie !...

Un soir, elle eut froid, sous les orangers en fleurs, et une fièvre autre que celle de l'amour agita son pouls : elle toussa... et tomba gravement malade !

Hésus, son père, très ému, alla trouver Jupiter et obtint, à grand peine, pour sa fille, la faveur, jusqu'alors inconnue aux dieux et aux déesses, de venir, pour un temps, sur la terre des Gaules.

C'est alors que fuyant le ciel, fuyant son Dieu adoré, fuyant les puissantes étreintes, les grisantes caresses doucement, bien doucement elle descendit, avec le coucher du soleil, parmi les roches tapissées de mousse et de bruyères du *Turet*.

Nina pensait trouver sur ce mont solitaire un air plus pur, un peu de calme et de plus saines sensations.

Elle alla parmi les falaises jurassiques aux failles de granit rose ; elle alla parmi les *Combes* ombragées et fraîches. Elle aimait aussi le Colomby avec ses roches nues et noires et ses maigres sapins. Elle laissait, avec plaisir, sa vue se reposer sur ce pays si enchanteur de Gésinum et, quand une voile blanche s'enflait sous la brise du soir, là-bas sur le lac de Génava, la joie brillait dans son regard.

Mais, quand l'atmosphère était pure et que Phébus, son cousin dieu, dorait, illuminait, inondait de toutes les couleurs du prisme la chaîne des monts blancs aux éternels glaciers, le sein tendu, les cheveux flottants, les yeux pleins d'éclairs et de lumière, elle battait des mains et criait : « C'est beau ! »

Puis, quand le soir et la brume tombaient lourdement dans la plaine où coulent les mille sources de Divonna, elle rentrait dans sa grotte du *Turet* les membres brisés

Digitized by Google

par la fatigue, les sens émoussés par des sensations nouvelles, le cœur serti par l'impression de tout ce que la *Terre* venait de lui révéler, elle allait se reposer près d'une cascade, buvant lentement à même ses flots de diamants.

Alors, elle cueillait une grappe de baies écarlates qu'elle savourait avec plaisir, se laissait longuement caresser par le vent d'Occident venant de la vallée de Mijoux et qui, tantôt hardi et effronté, tantôt timide et câlin, la saoûlait de ses emportements et de ses frôlements, qu'il se plaisait à faire naître parmi sa toison et sa mousse d'or !

Alors, pâmée, anéantie, elle retournait, en rêve, avec ses sœurs de là-haut !

***

A cette époque lointaine, les hommes étaient rares sur les rives de la Versoix et du Genava et, pendant plusieurs jours, la nature seule dut consoler Nina au milieu de son exil volontaire. Bien que Déesse, la fille d'Hésus était femme avant tout, et l'absence de Dieux lui causait un malaise, un vide indéfinissables. Un matin d'été, son état empira. Elle dut s'interrompre au milieu de son excursion et venir demander à la fraîcheur d'une fontaine [1] voisine un peu d'eau pour calmer sa soif. Mais elle perdit bientôt connaissance et, en songe, vagabonda sous les parvis divins et royaux de l'Olympe.

Elle revit « ses amours », elle ressentit ses joies, mais aussi ses peines !

[1] D'après la Légende, cette fontaine « de Nina » serait la fontaine Napoléon (1050 m. d'altitude), située sur la Route du Col de la Faucille à Gex et construite en 1805. On y lit l'inscription suivante :

NAPOLÉON EMPEREUR
Crettet, Directeur Général des Ponts et Chaussées
Barente, Préfet
1805 Y. T.

Digitized by Google

Quand elle se réveilla, Apollon éclairait les monts blancs aux éternels glaciers et les Elfes jouaient parmi les gazons et les dactyles, sa tête reposait sur un moelleux oreiller de mousses et de fougères et son corps adorable et divin était recouvert d'une tunique de fin lin.
Près d'elle se tenait enfin un *homme*, un Brenn.

Ce chef gaulois, qui n'était ni jeune ni beau, serrait dans ses rudes mains de guerrier les frêles doigts aux ongles roses de la petite déesse. Ses bons yeux anxieux, attendaient son réveil avec angoisse.

Ce réveil fut long, pénible, entrecoupé de plaintes, de reproches. Il fut, en un mot, un véritable réveil féminin.

Le Brenn, qui revenait de la guerre, blessé glorieusement d'ailleurs, ignorait tout du réveil des femmes et des déesses en particulier. Il s'attribua la cause de cette nervosité, de cette irritation. Il voulut s'en excuser... gauloisement,... humainement.

Mais, ses pauvres mains maladroites heurtaient une partie endolorie du corps de la petite malade, ses fibules et son torque s'accrochaient aux flots d'or de ses cheveux et son haleine, aux senteurs de gentiane et de cervoise, alourdissait l'atmosphère.

Bon, tendre, affectueux, insensible aux reproches, ravi de voir ce beau corps revenir à la vie, il continua ses soins, ses attentions et put enfin arriver à faire perler un sourire aux lèvres de cette bouche si divinement belle, mais, jusqu'alors, si humainement maussade et indifférente.

L'*homme* finit, tel un jouet, par intéresser Nina. Elle sembla, pour un temps, oublier son Ciel et son céleste amant. Elle se prêta enfin aux caresses de cette pauvre *chose humaine.*

Mais, quand le Brenn, grisé par l'odeur d'origan qui s'exhalait de ce corps féminin, voulut se rafraîchir aux lèvres de la divine amante. Nina, à ce contact, renversa la

Digitized by Google

tête en arrière, poussa un grand cri et, telle une biche blessée, s'enfuit parmi les dédales des sentiers du *Pailly*.

***

Le Brenn pleura, pleura jusqu'au soir. Quand vint la nuit et que des étoiles célestes jaillirent des rayons de diamant, il vit, au milieu de la voie lactée, par delà la *Redoute*, tout là-haut, vers les grands monts blancs aux éternels glaciers, Nina, à cheval sur la lune écornée, qui lentement, lentement, retournait vers l'Amour, vers son Dieu, laissant au pauvre Brenn, comme souvenir de son passage sur la terre, la souffrance et les larmes. !

Yves TYASBON.

Fort des Rousses, 15 *octobre* 1917.

Digitized by Google

Digitized by Google

Un ami des oiseaux

Gabriel Rogeron

(*Suite*) [1]

VII

J'ai laissé M. Rogeron sur un paquebot du Danube, contemplateur de ses merveilles abolies pour nous, vols de hérons blancs et de pélicans, visions du monde tel qu'il jaillit de la pensée du Créateur, et que les Institutions féodales en conservèrent à la France d'importants lambeaux, avant que Louis XVI ne soutînt contre le trône d'Angle-contre la démocratie américaine et ne déclenchât ainsi la Révolution, laquelle a déchaîné les forces dévastatrices de l'homme.

Mon oncle dut sourire tristement à l'inanité de son rêve, s'il espéra une seule minute convertir ses compatriotes au culte de la beauté naturelle, ou armer les pouvoirs publics contre les vandales qui ont changé en déserts nos prairies de Maine, nos grèves de Loire. Non, jamais sans doute nous ne reverrons se refléter sur l'eau blonde, dans l'échancrure des sables, ces bécasseaux, ces sternes, ces pluviers que la *Faune* de M. Millet nous présentait comme très communs encore vers 1828. Tuer, détruire, c'est déjà, si on ne le

[1] Voir la *Revue d'Anjou* de janvier-février et de juillet-août 1917.

Digitized by Google

réprime, le satanique geste de l'enfant qui avec son bâton vise un oiseau. Qu'importe que nous inclinions même à une intelligente pitié la majorité des chasseurs, si l'autorité n'intervient pas contre les incorrigibles brutes qui, en Camargue par exemple, fusillent et laissent pourrir sur place les resplendissants phénicoptères?

Mais, en ses visions danubiennes, M. Rogeron dut imaginer les refuges qui nous restent : jardins-volières, parcs à oiseaux. Et, pour les palmipèdes, il les réalisa plus tard à l'Arceau. « Tu es, me disait-il parfois en souriant, le seul disciple que j'aie formé. » J'ai recueilli ces paroles ainsi qu'un legs pieux et que la transmission d'un devoir social. C'est pourquoi, comme les moines du IXe siècle conservateurs de la pensée antique au sein de la barbarie franque, je m'efforce d'arracher à notre sauvagerie industrielle, aux carabines des petits chasseurs et aux drogues empoisonneuses de la chimie agricole, non seulement les volatiles, plaisir de nos oreilles et de nos yeux, mais surtout ces passereaux dont la disparition livre nos vignes à la cochylis et à la pyrale, nos moissons et nos forêts à mille sortes de larves et de vers. Peut-être finira-t-on par entrevoir que les volières de repeuplement peuvent seules désormais nous assurer du vin et du pain !

Le sens très droit de M. Rogeron l'avait de bonne heure averti sur les vrais intérêts matériels aussi bien que sur les intérêts moraux de l'homme.

Sans le tombeau du Christ qui là-bas nous invite parmi les pierreuses collines de Syrie, sans ce rappel à nos véritables destinées, je laisserais volontiers mon oncle continuer seul son voyage vers les minarets et les palmiers qui ne m'émurent qu'une minute, et vers ces voluptés nonchalantes que leur mystère même nous rend dangereuses. Loin de l'Orient déchu, il ferait si bon, avant la faute, avant Ève, retrouver l'Éden primitif en ces fourrés de roseaux danubiens, et s'agenouiller, extatique, devant le Dieu qui créa ces multi-

Digitized by Google

formes échassiers égayant de leur vie exubérante la morbide magie des péninsules et des eaux mortes !

Non; le voyageur nous secoue, à sa suite nous entraîne. Il réveille dans mes veines ce mal de partir, où Jean Revel reconnaît le plus persistant caractère des races normandes. Là-bas, sur le Bosphore, M. Boré nous attend au seuil du collège de Bebeck, patriarche entouré de gamins turcs et renouant, à travers l'Islam, les tentes d'Abraham à la chaire de l'Apôtre. Là, plus haut sur son minaret, plus bas sur l'échelle des vérités, la voix du muezzin invoquant Allah résonnera parmi les angelus du soir, sans exciter dans nos âmes soustraites aux étroitesses de l'Occident une indignation janséniste.

Si je n'avais hâte de retrouver les douves de l'Arceau, je noterais au passage maints croquis de route et de fines observations de mœurs, ou telles anecdotes amusantes, comme celle de ce Turc qui, après avoir tenté de lier conversation avec M. Rogeron, soupire désappointé : « Je vois bien que vous ne comprenez pas le français ! »

Dans un hameau perdu, au bord des marécages où l'exilé des *Tristes* évoquait Rome ingrate, voici une équipe de Turcs construisant une voie ferrée : « Symétriquement rangés en lignes, ils chantaient en cadence un refrain monotone; un piqueur debout réglait le rythme. » De loin en loin un coup de pioche. C'est assez, trop encore, pour substituer aux vieux songes de l'Orient la vaine fébrilité du Yankee !

Et voici la mer Noire, ses longues et molles lames, grise et triste houle sous le ciel très bleu. Puis l'entrée des Détroits : « Est-il possible que ce rivage de gauche, ces coteaux couverts de taillis, soient l'Asie? » Enfin le Bosphore, ses bosquets et ses villas peintes.

Je me reprocherais certes de résumer, au lieu de le transcrire, le charmant récit que M. Rogeron nous a laissé de son arrivée à Bebeck :

Digitized by Google

« Les difficultés n'existent bien souvent que dans notre imagination, que par l'idée qu'on s'en fait d'avance; voilà donc ce long voyage, à travers tant de contrées complètement inconnues pour moi, qui au départ n'était pas, je dois l'avouer, sans causer quelques légères appréhensions à ma jeune inexpérience, heureusement accompli et dans les meilleures conditions. Nous gravissons péniblement les dernières ruelles raboteuses et ardues qui conduisent au collège de Bebeck, nous tirons le cordon et le père Jacob, vieux Chaldéen qui a autrefois accompagné mon oncle en qualité de domestique dans ses voyages d'Arménie et de Perse, et qui actuellement cumule comme retraite et récompense de ses services les fonctions de sommelier et de portier, vient nous ouvrir. C'est un ami que je rencontre dès la porte; en souvenir de son vieux maître il va prendre le neveu en affection, et plus d'une fois au retour de mes chaudes promenades sous un ciel aussi brûlant que celui de Naples (la latitude est en effet la même), dans lesquelles je n'ai guère trouvé sur mon chemin pour étancher ma soif que quelques tranches de pastèques, il me fera descendre subrepticement dans la partie de l'établissement confiée à ses soins et m'offrira de *son meilleur*.

« Le souper est commencé, ainsi que nous pouvons nous en convaincre dès avant d'entrer, par le bourdonnement monotone de la lecture mêlé aux cliquetis des couteaux et fourchettes. Professeurs et élèves sont renfermés dans le même réfectoire; M. Boré préside au milieu de la table des maîtres placée à l'entrée sur une légère estrade de bois.

« Je cours saluer mon oncle. Les liens du sang semblent doublés à une si grande distance de la patrie; ce sont en effet mille questions diverses sur les incidents du voyage, sur le pays, sur les parents et amis communs de l'Anjou, etc. Tous ces Messieurs se sont également levés et viennent me serrer la main comme à une ancienne connaissance. Un

Digitized by Google

vieux professeur, Arménien schismatique, à qui le contact des Français n'a pu faire oublier les anciens usages de sa race humiliée par de longs siècles d'oppression, pour honorer davantage le neveu de M. Boré, me fait le salut des grandes circonstances, se précipite jusqu'à terre, touchant le sol de sa main droite et la posant ensuite sur son front et sur son cœur, ce qui signifie que lui, vil ver de terre, me porte cependant dans son estime et son cœur.

« Parmi les élèves mon arrivée fait véritablement sensation; on me regarde en silence sur toutes les faces, un peu à vrai dire comme une bête curieuse nouvellement débarquée. Mais ce calme n'est que momentané; un instant après, pour fêter mon arrivée, mon oncle ayant fait descendre le lecteur de la chaire et permis aux écoliers de parler, c'est bientôt nous qui sommes obligés de nous taire, tant nos jeunes voisins, de même qu'en France dans des circonstances analogues, trouvent moyen de faire un assourdissant tapage. »

Cet accueil quasi-triomphal, Gabriel Rogeron le retrouvera dans d'autres milieux à Constantinople; et, avec la fine malice qu'il ne s'épargnait point à lui-même, il se comparera au baudet de La Fontaine, chargé des reliques que l'on salue. C'est en effet au neveu du R. P. Boré que s'adressaient les hommages. L'éminent Lazariste préludait dès lors à sa haute carrière d'apôtre et de diplomate. Bientôt, visiteur de toutes les maisons de Saint-Vincent-de-Paul dans le Levant, ami et conseiller du Sultan, il allait acquérir cette influence religieuse et politique dont profiteraient à la fois l'Église et la France.

Quoique le souci de ses œuvres et sa paternité spirituelle envers tant d'âmes confiées à sa vigilance tinssent la première place dans ses pensées, il ne dut pas se reprocher comme une préoccupation mondaine de se rappeler les liens du sang, lorsqu'il accueillit avec son exquise bonté

Digitized by Google

le fils orphelin d'une sœur chérie, chez lequel il retrouvait du reste, et avec quelle joie, une intelligence d'élite jointe à la foi et aux mœurs du vrai chrétien.

Le jeune voyageur sut vite conquérir des sympathies parmi les maîtres et les quelques élèves restés là malgré les vacances.

« Parmi ces élèves restés ainsi pendant les vacances à Bebeck, il y en avait de tous les âges; le plus grand nombre étaient des enfants de douze à quinze ans, mais six ou sept parmi eux dépassaient l'époque où l'on reste d'ordinaire au collège; les uns s'y étaient sans doute pris trop tard pour commencer leur éducation française; d'autres, déjà à la recherche d'une position, attendaient une occasion favorable, sachant combien les recommandations de M. Boré étaient puissantes, soit auprès du gouvernement et des administrations de la Porte, soit des consulats et ambassades des différentes puissances. »

Voilà, semble-t-il, Gabriel un peu guéri de sa blessure. Son deuil est de ceux après lesquels on peut recommencer la vie. La commencer plutôt, car il a vingt ans. L'à quoi bon? des désenchantements irréparables n'a pas éteint en lui le besoin de connaître et d'agir. Ce collège de Bebeck sera pour lui, grâce au R. P. Boré, une halte familiale, une reprise de ses ascendances et de son milieu dans le grand dépaysement oriental. D'autre part, la foi, la pureté de mœurs qu'il apporte au seuil du sanctuaire risquent moins de l'immobiliser là que ne le feraient les lents remords des vieillesses expiatrices. Bebeck ne sera point pour lui le refuge de ceux que la tombe s'obstine à refuser, bien qu'il n'appartiennent plus à ce monde, soit que les catastrophes sentimentales, les trahisons de l'amitié aient fermé désormais leur cœur à toute joie, soit qu'ils aient, comme Salomon, fait le tour des vanités et reconnu que toute agitation vers le mieux se heurte à la mort individuelle ou à la destruction finale de la planète.

Digitized by Google

M. Rogeron, lui, peut se dire, après l'angelus du soir : « J'irai visiter demain cette plage, explorer ce bois de myrtes, reconnaître la présence du geai bleu », au lieu de murmurer la sinistre consolation des désabusés : « Un jour de moins ! » De la sensibilité neustrienne, de notre parenté mentale avec Châteaubriand et La Mennais, il ne retient que la passion de la nature, et non l'amer sourire des renoncements sans résignation. Aussi, ne lui demandons pas trop de pénétrer le mystère de l'Orient. L'Orient c'est le vieux Juge d'Israël, qui, l'âme défaillante et mortellement lasse, s'endort, le front sur les genoux de Dalila et abandonne sa chevelure aux ciseaux.

Les vingt ans d'ailleurs de M. Rogeron et sa foi religieuse lui donnent confiance dans la vie. Plus tard même, vieilli, je ne remarquai pas qu'il eût souffert du conflit entre la passion de la Nature et la certitude de sa destruction finale. Ayant maintenu toujours ses croyances intactes, il n'était pas de ces convertis qui gardent dans leur oreille le bourdonnement du glas matérialiste. Pour lui pas d'obsession du jamais-plus. Lorsqu'il s'efforcera de sauver quelque espèce d'oiseaux, il ne songera point : « A quoi bon ? puisqu'un jour, fût-ce après vingt milliards de siècles, la terre s'anéantira, elle et toute la vie qu'elle comporte. » La métaphysique seule peut nous faire triompher de ces perspectives effarantes, grâce à l'idée que les formes mêmes de la Nature s'éternisent dans la pensée de Dieu, et qu'ainsi, en quelque sorte, ce qui a été une fois sera toujours. Sans cette considération, il faudrait se tourner le front contre le mur, ne plus rien attendre de la vie. Combien le dogme spiritualiste de l'immortalité de l'âme se révèle-t-il insuffisant ! et quelle splendeur de joie le christianisme ajoute-t-il par ses promesses totales de résurrection ! Je voudrais pouvoir les étendre plus loin que nous-mêmes, jusqu'aux oiseaux, jusqu'aux fleurs, au moins dans une subjective représentation. Eh ! quoi, ces merveilleux

Digitized by Google

vestiges d'Éden n'auraient-ils été laissés à l'homme déchu que pour apaiser un peu ses cris et ses larmes? Les merveilles de la création physique n'auraient-elles pas eu plus de sens que la chanson d'une nourrice penchée sur un enfant malade? Ou bien la vision béatifique nous emporterait-elle vers de plus magnifiques œuvres du Créateur, dans le pullulement de ces étoiles dont la débilité de notre œil charnel nous voile seule les réalités?

Oui, mais, matérielle ou morale, l'immortalité exige une sélection. Il serait désagréable d'y retrouver certaines laideurs physiques ou le lancinant souvenir de nos fautes. Un tri s'impose; et cette bipolarisation dans l'absolu, c'est le ciel ou l'enfer. Quelle source de jouissance ou de torture dans l'inaltérable image de nos actes vertueux, de notre collaboration avec Dieu, ou du mal perpétré, des heures gaspillées qui nous firent les complices du Destructeur! « Le geste humain qui semble éphémère, et qui est immortel! » a dit Hello.

Et un purgatoire aussi s'impose, pour éliminer nos scories, clarifier nos souvenirs; car il semble extrêmement probable que notre mentalité n'est pas plus modifiée dans l'instant où notre corps tombe, que ne l'est notre tête quand un coup de vent enlève notre chapeau. Vous voyez-vous soudain en face de Dieu avec la misère ou l'ignominie présente de vos pensées? Quelle épuration nécessaire, et autrement redoutable que si nous l'eussions volontairement accomplie avant cette nuit dont parle le Christ, nuit où nous ne pourrons plus opérer!

Je ne pensais pas m'envoler si loin de ce monde sur les symboliques ailes des oiseaux. Ce n'est pas l'immonde quadrupède, des quatre pattes rivé au sol, qui nous emporterait si haut! Aussi bien Joseph de Maistre, après toute l'Antiquité, proclame-t-il l'Oiseau un être sacré. Sa science est la plus noble; c'est pourquoi j'ai tant hâte de revenir aux volières de l'Arceau, et pourquoi je trouve bien long

Digitized by Google

d'accompagner le voyageur sur les routes poussiéreuses de l'Orient. Nous sommes si peu nombreux à penser de même, à considérer comme seul intéressant, seul utile, ce qui provoque le sourire dédaigneux des mercantis, des politiciens et des snobs !

Leur intrusion n'avait point encore avili l'Orient vers 1860. Le démon toutefois se rattrapait par l'esclavage des femmes, ou les parodies monacales des derviches hurleurs. Je laisse le jeune voyageur s'amuser au dégradant spectacle de leur ronde frénétique, ou surprendre sous le voile le noir regard d'une belle esclave promenée dans sa litière à franges d'or. Mais son âme sérieuse et chrétienne vite se détourne des corruptions de l'Islam pour s'attacher aux pénétrations occidentales — divines cette fois — de nos missionnaires :

« C'étaient surtout, nous dit-il, les Sœurs de la charité, qui avaient conquis une sympathie, une vénération, un respect vraiment singulier, si l'on songe combien peu d'ordinaire pèse la femme dans l'esprit des musulmans et dans quelle condition d'infériorité elle est considérée. Ces saintes filles en effet, quand il s'agit de soulager l'humanité, dans leur pieux dévouement, ne font aucune distinction entre les malheureux qui souffrent, entre le chrétien et le musulman. Celui-ci est encore pour elles un frère, comme le Samaritain pour le blessé du chemin de Jéricho, avec cette différence toutefois qu'ici les rôles sont changés, ce sont elles qui prodiguent leurs soins aux infidèles et pansent leurs plaies. »

Gabriel Rogeron séjourne trois mois au collège de Bebeck. Il s'y repose des graves causeries avec les professeurs pour condescendre aux jeux des élèves, chrétiens ou turcs. Il leur fabrique un cerf-volant, grand amusement de son enfance et qu'il excellait à confectionner, grâce à cette dextérité manuelle et à cette patience qu'il devait apporter dans l'art plus sérieux des naturalisations d'oiseaux. C'est aussi par ces aptitudes physiologiques ou mentales qu'il réussira un jour dans la pratique si difficile des élevages.

Digitized by Google

Il avait, si j'ose dire, le doigt analytique. Ses dessins mêmes le prouvent, avec leur minutie de détails, pierres et feuilles soigneusement tracées. Les deux volumes de son *Voyage en Orient* sont illustrés de remarquables croquis de monuments ou de jardins. Il réussissait moins bien les groupes et les horizons vastes, qui exigent le large coup de crayon et la science des perspectives.

Diversité des dons; l'un étudie, l'autre prophétise, a dit saint Paul. Si les intuitifs ouvrent les larges voies, les observateurs enrichiront l'histoire naturelle, par exemple, de ces remarques fines et précieuses que M. Rogeron concentre sur 5 ou 6 espèces d'oiseaux. Les esprits synthétiques apportent souvent à ce genre de recherches une déplorable gaucherie ou une absence de fixité qui leur fait abandonner trop tôt l'expérience commencée.

La prééminence d'un don n'exclut pas forcément l'autre, et les remarques générales, les intuitions heureuses se rencontrent dans les notes de voyage comme dans les études naturistes de M. Rogeron.

En feuilletant ses récits d'Orient, où la vie palpite, puis ses grands travaux d'ornithologie, que j'ai là, sur ma table, à côté d'un livre de Fabre sur les Insectes, je songe à l'injustice de la destinée envers certains auteurs. Je ne voudrais pas médire de l'excellent homme, du sagace observateur, parfois du philosophe avisé que fut l'entomologiste provençal; mais tout de même 200 pages sur la façon dont le scarabée sacré des Anciens, déchu chez nous au rang de Bousier, confectionne avec la fiente d'un mulet sa substance nutritive, puis son nid, cela est-il plus intéressant que les patientes recherches de mon oncle et ses ingénieuses découvertes sur les mœurs et la psychologie de certains volatiles? Fabre lui-même proclamait qu'il vaut mieux s'élever de la bassesse de l'insecte « jusqu'aux sublimités de l'oiseau ». Cependant qui n'a pas lu Fabre, et qui a lu

Digitized by Google

M. Rogeron, hormis quelques éminents naturalistes, lesquels surent apprécier sa valeur?

De cette injustice on découvrirait plusieurs causes. Les Provençaux, si réfractaires aux supériorités sociales, respectent en revanche, mieux que les Neustriens, les supériorités intellectuelles. En outre, ils se font la courte échelle, au lieu de tirer les pieds au savant ou à l'écrivain qui pourrait s'élever au-dessus d'eux. Ils excellent à organiser les réclames autour de leurs compatriotes. A côté d'un génie comme Mistral, ils exalteront tels rimailleurs dont nos almanachs refuseraient les élucubrations. Si Fabre était né dans une autre contrée, ses travaux fussent peut-être restés inconnus.

Enfin, une marque de déchéance intellectuelle de notre époque, c'est le dédain des splendeurs de l'être ailé, et l'intérêt que l'on reporte sur la chenille ou la punaise. Pourtant Michelet lui-même, le sublime Michelet de l'*Oiseau*, n'a pu réussir à magnifier l'insecte. Bien rarement l'entomologiste atteindra-t-il au sublime, comme Fabre nous initiant au labeur et à l'accouplement simultanés d'une espèce. « Pas de chômage pour cette brève fête, la seule joie de l'animal. » Et la mélancolique poésie de l'insecte, c'est qu'il survit rarement à l'amour.

Mais que cet amour est insignifiant, limité au besoin physiologique, et inférieur à ce que M. Rogeron nous révélera de sentimental dans les préférences, les jalousies et la fidélité conjugale de certains oiseaux !

Cette intuition de leur psychologie, cette émotivité sur leur rudiment de vie passionnelle suffiraient à venger le jeune voyageur d'un reproche que l'on serait tenté peut-être de lui adresser. Dans sa cellule de Bebeck, les yeux sur le Bosphore, ne s'évaguera-t-il point en de mélancoliques retours vers son passé de vingt ans, ou n'évoquera-t-il pas des souffrances et des voluptés inconnues, là-bas, au

Digitized by Google

fond de la mystérieuse Asie? Aurait-il répudié l'âme si volontiers romanesque de la Neustrie, pour nous infliger la sèche jovialité de la France centrale?

Non; mais le jeune chrétien échappe à cette délectation morose dont les théologiens avaient fait un huitième péché capital, et en quoi se résume le romantisme. Des balbutiements du *Lac* aux magnifiques accents de désespoir que Loti et le poète du *Manchy* associent à l'angoissante évocation des splendeurs tropicales, la sève littéraire qui fermenta dans les veines de trois générations fut un poison matérialiste. Il faut envier, et non plaindre, ceux que la fixité de leur foi religieuse en a préservés. Si M. Rogeron eût pleuré, comme Musset, sur des maux inconnus ou sur de vulgaires souvenirs de débauche, il n'eût point compati, avec les Filles de la Charité, sur des misères très réelles. Le sinistre jamais-plus du corbeau d'Edgar Poë l'eût soustrait au bonheur comme au devoir.

Mais la fiancée qui épie son retour dans nos plaines saumuroises n'a point à redouter qu'il disperse sa sensibilité dans les ruelles de Stamboul, ou qu'il caresse les vains fantômes de cette femme du Nord si belle qu'Henri Heine imagine, et de l'irréelle petite Chinoise dont s'éprit Théophile Gautier.

Gabriel n'avait point un cœur sec, mais une âme chrétienne, et, en sus, cet esprit classique fait de bon sens, de précision, de maîtrise de soi. Tel sera le secret de sa très enviable destinée.

J'ai toujours admiré que dans un monde où une telle multitude de maux inévitables nous menace à chaque minute, il se soit rencontré quelques philosophes pour écrire des traités sur le Bonheur ! S'il est un dogme que l'expérience nous impose de croire, c'est celui de l'Éden irretrouvable, celui de la Terre maudite en l'œuvre de l'homme. Nous ne faisons guère que changer de souffrance, et le mieux que l'on puisse désirer ici-bas, c'est le moindre mal.

Digitized by Google

En déclarant enviable l'existence de M. Rogeron, je veux dire qu'il est probablement l'homme le moins malheureux que j'aie connu. Mais, puisque l'Arceau fut l'œuvre préférée de sa vie, nous verrons cependant les afflictions franchir les murs de ce refuge d'un sage. Après l'avoir défendu longtemps, avec quelles angoisses ! contre le menaçant empiètement des ingénieurs, ou contre les maraudeurs et les braconniers, il n'aura pas la consolation d'en assurer la perpétuité par delà l'existence de la fidèle gardienne de ses souvenirs. Obsédante pensée de ses derniers jours, repliés sur sa douleur de père. Ainsi paie-t-il sa dette à la commune loi du malheur.

A cela près, la mort lui sera clémente, ainsi que la vie. Vie d'un chrétien qui aura su comprendre, sans les rappels de la souffrance, que Dieu seul ne nous déçoit point, et qu'il ne faut pas placer toute sa confiance dans un prudent arrangement de l'avenir. Mais vie aussi d'un sage, averti, comme Horace et Ovide, de ne pas poursuivre les fuyants au-delà du désir, et de poser des bornes fixes à ses rêves de bonheur terrestre [1].

André GODARD.

[1] Voir la suite dans les prochains numéros de la *Revue d'Anjou.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Joseph Denais

Écrivain et Journaliste angevin

Esquisse biographique

(*Suite*)

Ces polémiques fâcheuses n'étaient heureusement ni dans les goûts, ni dans les habitudes de la *Défense*. Elle avait assez à faire de porter ses efforts contre les adversaires de la religion et contre les périls qui menaçaient la Société.

Dans cette lutte elle entendait éviter les exagérations et les froissements inutiles. Décidée à ne rien céder aux ennemis irréductibles de l'Église, elle voulait aussi, non pas rebuter les esprits modérés par une intransigeance tranchante, mais les éclairer et les ramener. C'est ainsi que, dès le 24 décembre 1878, dans un des derniers articles avant sa démission, intitulé : *Confusion regrettable*, Joseph écrivait : « Il est absolument inexact de dire que le *Syllabus* veuille subordonner le pouvoir civil au pouvoir sacerdotal... L'Église n'est hostile à aucune forme de gouvernement, mais elle veut que ces gouvernement srespectent

Digitized by Google

les lois divines... L'Église est en dehors et au-dessus de toutes les formes politiques. » Le 5 avril 1879, traitant de *L'Église et la tolérance*, il faisait remarquer que « sous Pie IX, les protestants avaient leur temple à la porte du Peuple, comme les Juifs avaient leur synagogue au Ghetto.. Le pape tolérait donc, même dans la capitale de la chrétienté, les protestants et les juifs. Et c'était une tradition si vieille que les Juifs avaient nommé Rome leur « paradis » au moyen âge... Les théologiens condamnent la tolérance religieuse qui consisterait à regarder toutes les religions comme également bonnes, également vraies; ils condamnent ainsi et l'impiété et même l'absurdité. Mais ils reconnaissent fort bien que la tolérance politique et civile qui laisse chacun libre de professer la religion de son choix puisse devenir, selon l'expression du célèbre P. Perrone, *non seulement licite mais nécessaire*... Non, l'Église ne veut pas faire violence aux convictions et, le voulût-elle, cela ne serait pas possible... Si on prenait la peine de lire comme ils doivent être lus, avec leur vrai sens, le *Syllabus* et l'*Encyclique*, nous en sommes assurés, toutes ces terreurs tomberaient bien vite. »

La reconnaissance du principe que l'Église n'est hostile à aucune forme de gouvernement le rendait plus apte que beaucoup à comprendre les actes retentissants de Mgr Guilbert, qui le remerciait dans une de ses lettres d'avoir si bien su exposer aux lecteurs de la *Défense* sa véritable pensée; plus tard dans une lettre à M. J. André, directeur de *L'Union de l'Ouest*, qui parut dans ce journal le 21 août 1889 sous le titre : *Le Cardinal Guilbert et la République*, il pouvait dire :

« Je suis de ceux que le cardinal Guilbert honorait de sa confiance et de son amitié. Depuis 1876 je n'ai pas cessé de correspondre avec lui et sa dernière lettre date de 6 semaines à peine. De ses conversations, comme de ses écrits publics ou privés, j'ai pu acquérir la certitude que l'arche-

Digitized by Google

vêque de Bordeaux s'est constamment tenu à l'écart des partis quelconques, qu'il est resté fidèlement dans la situation où les récentes encycliques de Léon XIII ont enjoint aux prêtres de se placer, où tous les papes ont voulu que l'Église demeurât vis-à-vis des pouvoirs publics, non point sans doute dans une indifférence qui ait rien de commun avec l'inertie — bien au contraire l'Église n'a cessé de recommander l'action — mais dans cette réserve prudente qui interdit de se laisser distraire par les mots et tromper par les étiquettes. Laissant à tous les peuples la liberté de choisir la forme républicaine ou monarchique du gouvernement qu'ils préfèrent et qu'ils jugent s'accommoder le mieux à leurs mœurs, à leurs conditions, à leurs intérêts, l'Église déclare qu'elle approuve et bénit seulement les gouvernements, république ou monarchie, qui reconnaissent tenir leurs pouvoirs de Dieu, qui pratiquent la justice et font profession d'honnêteté. »

Il condamnait, comme malheureuse, ce qu'il appelait *L'Apathie* (*Défense*, 29 février 1879) : « Nous disions l'autre jour qu'il était souverainement impolitique, pour les conservateurs, d'abandonner l'action, de pratiquer, même à l'égard d'un gouvernement qui n'est point de leur choix, ce qu'on peut appeler une politique de bouderie. L'inaction est trop voisine de l'indifférence; il n'est pas permis à un patriote, à un catholique, d'être indifférent à ce qui se passe, lorsque les intérêts de la religion sont constamment menacés. C'est donc avec un regret profond que nous voyons certains fonctionnaires courir au devant d'une destitution. »

L'apathie n'était certes pas son défaut; prêt à reconnaître ce qu'il voyait de bien chez ses adversaires, il ne manquait pas une occasion de signaler le mal où il le rencontrait et d'attirer l'attention sur les périls que faisait courir au pays la politique radicale. Répondant le 10-11 novembre 1879, sous le titre *Cléricaux et radicaux*, à un article de *La République française* qui disait doucereusement : « Le

Digitized by Google

lutte à mort que nous livrons aux cléricaux ne vise en rien les catholiques », il affirmait : « Vous prétendez nous empêcher de rendre à Dieu ce qui lui appartient, et votre doctrine, plus impie, plus audacieuse et plus révoltante que celle que vous nous reprochez, exige que César, un César insatiable et glouton, prenne tout ce qui nous appartient, tout, notre volonté, notre vie, nos convictions, notre morale, nos pensées, notre âme, notre être... tout. Eh ! bien, non; vous ne les aurez pas. »

La discussion de l'article VII et la phrase fameuse de Jules Ferry sur les « deux France », lui fournit l'occasion de deux articles, qui furent très goûtés à Rome particulièrement. Dans le premier, *La peur de M. Jules Ferry* (27 avril 1879) nous relevons ce passage : « Le but qu'a avoué M. Ferry c'est d'empêcher les Jésuites d'enseigner. On veut faire deux France — nous le disions bien. — On veut faire deux France et M. Jules Ferry n'en veut qu'une, une France « moderne », une France libre-penseuse, une France qui ne se marie plus à l'Église et qui se marie à la mairie, une France à la façon du gouvernement, une France à la Jules Ferry. Vous ne réussirez pas, M. le Ministre, vos projets sont trop noirs, votre idéal trop repoussant. » Dans le deuxième, *Deux France* (15 mai 1879), il reprenait : « Le grand argument de M. le Ministre de l'Instruction publique, dans son discours d'Épinal, c'est que, si on laissait l'enseignement aux Jésuites, on préparerait une scission affreuse dans la nation. Et tous les partisans des lois Ferry répètent à l'envi : Cela n'est pas possible ! Si l'on ne porte pas atteinte à la liberté des familles, on fait du séparatisme, on prépare deux France ! — Et ces gens-là se disent démocrates, ce qui ne nous étonne point. Mais ils trouvent des dupes qui croient à leur démocratie : voilà où paraît l'abus de la puissance des mots. Démocrates ! mais ils se modèlent, non seulement sur les aristocrates, mais sur les souverains les plus autoritaires. Et la raison

Digitized by Google

qu'ils nous donnent ce fut celle de Louis XIV et de Charles IX, la raison de la révocation de l'édit de Nantes et de la Saint-Barthélemy. »

Le Vrai péril, il l'avait dénoncé le 20 novembre 1878, à propos de l'assassinat du roi Humbert : c'étaient les doctrines révolutionaires. Et, dès le 16 juillet 1878 (*Le Ministère et les Républicains*), il écrivait : « La Révolution n'est pas faite; elle commence; elle va s'achever. » Il allait maintenant dénoncer avec énergie le parti qui menaçait de la faire : c'était celui que, dans une brochure retentissante parue en 1880, il appela *le Parti de la liquidation sociale*. Fidèle à sa méthode, ce n'était pas par des mots ni par des phrases qu'il cherchait à faire impression sur le lecteur; il accumulait les faits, il alignait les documents, il mettait à la disposition des hommes de bonne foi d'amples matériaux, scrupuleusement colligés, qui leur permettaient d'asseoir leur jugement. La brochure fit naturellement grand bruit; M. Ernest Baudouin, dans *le Journal de Bruxelles* du 11 octobre 1880, disait fort justement qu'elle présentait « avec une grande simplicité, sans déclamations vaines, mais avec une parfaite logique, les faits les plus topiques intéressant l'organisation actuelle du parti socialiste, autoritaire ou anarchique : les aveux des journaux, des brochures et des orateurs de la secte sur Dieu, l'âme, la famille. » « Le directeur de *la Défense*, ajoutait-il, montre de la manière la plus évidente que la Révolution sociale est fatale. » J. Denais avait préparé son travail avec les scrupules de l'érudit. Mais, comme il avait dit très nettement que le seul remède était de « prendre pour éducatrice l'Église », cette prétention insoutenable mit en bonne humeur *le Temps* qui disait (30 octobre 1880) : « Le directeur de *la Défense* a son remède qu'il offre au gouvernement et à la société moderne avec une assurance dont l'ingénuité désarme; ce remède c'est la religion. » Et affectant de rire des « jérémiades en politique » de celui

Digitized by Google

qu'il appelait « l'apôtre inspiré », il écrivait avec une inconscience dont nous pourrions presque dire à notre tour qu'elle désarme par son ingénuité : « S'il est pourtant une époque où les prédications socialistes aient eu peu d'écho c'est aujourd'hui. » Revenant à la charge, le 9 octobre, il ajoutait : « Que le péril social existe ou non, la religion n'a rien à y voir. La question est entre le bon sens populaire et les excentricités des quelques tribuns de carrefour. » De n'avoir pas l'approbation du *Temps*, Hairdet pouvait s'en consoler par les félicitations qu'il recevait d'ailleurs; l'abbé Winterer, le patriote alsacien, qui s'est tant occupé de la question sociale, lui écrivait dans une lettre qui fut rendue publique : « La plume à cette heure vaut une épée. »

De cet ouvrage, il nous paraît utile de citer ces lignes du début : « Je n'ai qu'une prétention en publiant ce livre : remplir un devoir. Depuis quelques années, j'ai suivi, dans ses manifestations publiques et jusque dans ses œuvres ténébreuses, le travail de décomposition sociale qui s'accomplit. Et je ne sais ce qui m'a paru le plus effrayant de la hardiesse des utopies mises au jour, de l'audace des projets criminels ourdis contre la civilisation contemporaine, ou de l'apathie, de l'indifférence et de l'aveuglement des hommes qui ne semblent pas même soupçonner l'effrayant cataclysme dont nous sommes menacés » (p. 1). Et, se défendant d'antilibéralisme dans les mesures qu'il réclamait contre le « parti de la liquidation sociale », il disait (p. 101) : « Certes je ne suis pas l'adversaire, encore moins l'ennemi des libertés publiques et je comprends qu'on laisse à un parti politique qui n'est pas le sien la faculté de vivre en interprétant largement la législation restrictive de ses droits. Mais ici... il ne s'agit point d'un parti politique, mais d'un parti anarchique. »

La menace du péril socialiste, les progrès constants et rapides du radicalisme, l'impuissance que laissait voir la République à rester sur un terrain modéré et conserva-

Digitized by Google

teur s'expliquaient encore aux yeux du directeur de *la Défense* par l'influence d'un pouvoir occulte, nettement hostile au catholicisme. Le 20 mai 1879, dans un article signé : « Notus », il dénonçait *la Franc-maçonnerie au pouvoir*. Le 12, dans un autre article, signé cette fois de son pseudonyme habituel J. Hairdet, il avait attiré l'attention sur les agissements de cette *Ligue de l'enseignement*, qui est comme un organe de la franc-maçonnerie. Comme il le disait beaucoup plus tard [1], la Franc-maçonnerie — et c'était là la principale raison de son antipathie contre la secte — « ne cesse de se vanter d'être une école de tolérance, respectueuse de toutes les opinions philosophiques, politiques et religieuses et, quand, malgré ses cachotteries et ses mystères, on peut soulever un coin du voile épais dont elle veut se couvrir, on constate que tous ses actes sont des actes de sectarisme latents. » Il pouvait relever bien des noms de franc-maçons dans cette Union démocratique de propagande anticléricale fondée le 1er mars 1880 et qu'il signalait le 13 mai de l'année suivante (*L'Anticléricalisme voilà l'ennemi !*). Comme il étudiait attentivement le radicalisme et le socialisme, il ne pouvait manquer de rechercher avec le même soin les manifestations de la pensée maçonnique. Aussi, au moment où Léon XIII lançait sa belle et lumineuse encyclique *Humanum genus* signalant au monde chrétien les dangers de la secte, J. Denais fut-il en mesure de publier sur *La Franc-maçonnerie, son secret, ses aveux*, une brochure qui fit sensation : « L'auteur a su éviter les déclamations, disait Édouard Drumont dans *la Liberté* de juin 1884, il a laissé de côté les hypothèses plus ou moins romanesques, il a mis sous les yeux de ses lecteurs des textes, des documents authentiques, indiscutables et indiscutés »; et M. Calemard de la Fayette

[1] *Journal de Maine-et-Loire*, 18 novembre 1912 : *Le F. Barot, maire d'Angers, et l'interdiction de la quête du cimetière*, article signé : **Un renseigné.**

Digitized by Google

pouvait dire dans *l'Écho du Velay* du 24 juin : « Un écrit comme celui de M. Denais... ne s'analyse pas; il n'est lui-même qu'une analyse serrée. Il faut le lire; tout homme sérieux a le devoir de le lire et, qui plus est, de le méditer. » Don Margotti, dans *l'Unità cattolica* de Turin, le 20 mai 1884, déclarait que c'était « il miglior commento all'enciclica »; il est naturel que Léon XIII ait envoyé à l'auteur la bénédiction paternelle et que Mgr Mercurelli, secrétaire des brefs aux princes, lui ait écrit une lettre, à laquelle *l'Unità cattolica* de Turin donna sa publicité (23 août 1884), en formant le vœu que « Questo commentario di fatti, tradotto in tutte le lingue del mondo coll'Enciclica faccia il giro del mondo. » C'était bien aussi l'opinion de Claudio Jannet, un maître dont la compétence ne saurait être discutée, qui déclarait la brochure « de beaucoup la mieux faite pour la propagande [1] ». Nous retrouvons ici encore le même procédé scrupuleux de l'érudit qui laisse la parole aux faits et aux documents et ne leur substitue pas sa propre pensée, plus ou moins brillamment exprimée.

L'on s'explique que pour lutter contre les dangers qui risquaient d'entraîner la France aux abîmes, le directeur de *la Défense* ait été tenté de chercher le salut dans la monarchie. S'il n'admettait pas que l'on prétendît inféoder « l'Église à aucun parti ni à aucun régime, s'il était disposé pour sa part à prêter son concours à tout gouvernement honnête et modéré, ses traditions de famille, ses goûts, ses convictions l'inclinaient de préférence vers le régime monarchique. Si *la Défense* ne faisait pas, à proprement parler, de politique royaliste active, si elle était avant tout un organe de conciliation, J. Denais n'avait point de scrupule à accentuer plus fortement ailleurs le caractère

[1] « Je voudrais le voir répandu à 500.000 exemplaires », lui écrivait aussi l'abbé Gillet, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Beaufort (28 juin 1884).

Digitized by Google

monarchique. Quand, en 1883, le comte Benoist d'Azy lui demanda d'assurer, de Paris, la direction du *Moniteur de la Nièvre* qu'il voulait fonder, et qui devait être nettement royaliste, il accepta volontiers et dès le premier numéro (22 octobre 1883), il formulait ainsi le programme du journal : « Ce que nous sommes ? Catholiques et monarchistes. Catholiques soumis à la direction du pape et de nos évêques. Royalistes pénétrés des principes et des traditions qui ont donné à la France quatorze siècles de grandeur et de prospérité. » Ces articles du *Moniteur de la Nièvre*, il est vrai, n'étaient point signés; mais il n'était pas homme, nous le savons déjà, à écrire contre sa pensée.

La mort malheureuse du Prince impérial en 1879 pouvait faire naître des espérances de fusion entre les Bonapartistes et les Royalistes. Dans un bel article, J. Hairdet rendit un hommage ému au jeune prince (*Un prince français*, 22 juin 1879) : « Innocent des erreurs de sa famille, disait-il, le prince Louis-Napoléon, s'il n'a qu'une ligne dans l'histoire, aura du moins une histoire sans tache : il mourut en brave soldat chrétien. » Il en profitait pour appeler les impérialistes à l'union; il lui semblait impossible que des hommes honnêtes, soucieux des principes d'ordre et d'autorité, respectueux de la religion, pussent se rattacher au prince Jérôme. Dès le lendemain, 23 juin, dans un article intitulé *L'Aigle et le Vautour*, il insistait : « Nous connaissons des amis de l'Empire qui jamais ne consentiront à subir cette humiliation d'avoir pour chef du parti le prince Napoléon. Et, comme l'a dit un jour M. Paul de Cassagnac, ce Vautour ne peut rien avoir de commun avec l'Aigle... Demain, s'ils reconnaissaient pour chef le prince Jérôme-Napoléon... ils se déshonoreraient eux-mêmes. » Cet appel, on ne le sait que trop, ne fut pas entendu de la majorité des Bonapartistes. Le directeur de *la Défense*, qui flétrit le parti nouveau du nom de *Jérô-*

Digitized by Google

misme (*La Défense*, 4 juillet 1879) eut de longues discussions avec Paul de Cassagnac.

La mort du comte de Chambord fut pour beaucoup de royalistes la source d'autres espoirs. Elle fut tout d'abord pour J. Denais l'occasion de considérations judicieuses sur la force du principe monarchique. Il était naturellement allé aux obsèques du prince et c'est de Goritz qu'il écrivait à *la Défense*, le 3 septembre 1883, une lettre qui parut dans le n° du 9. Nous y noterons le passage suivant :

« Voilà un prince qui malheureusement n'a pas régné, qui n'a jamais nommé ni préfets, ni procureurs, n'a pu distribuer aucune faveur ni s'attacher aucun intérêt, qui n'a demandé à ses amis, à ses partisans que des sacrifices et ce prince peut réunir autour de sa tombe, loin de son pays, des milliers de Français, venus là pour prier, pleurer, vénérer cette tombe, sur laquelle on avait mis, voilés de crêpe, les insignes de la royauté.

« Quel est donc ce prodige, dans un temps où malheureusement l'intérêt commande et le caractère s'efface?

« Ce n'est pas un prodige, c'est une force.

« C'est la force d'un principe.

« C'est la force de la monarchie.

« Il faut bien le reconnaître !

« Nos amis le savent, nous n'élevons point un régime politique à la hauteur d'un dogme religieux. Dieu nous en garde ! Bien souvent nous avons dit à ce propos ce que nous pensions. Ce qui nous importe plus que le reste, c'est qu'un gouvernement, quel qu'il soit, quelle que soit sa forme, reste sous l'inspiration des purs principes chrétiens et d'un amour ardent et éclairé de la patrie.

« Mais c'est précisément parce que nous n'avons pas de préventions que notre bonne foi ne peut être suspectée lorsque la force des choses nous amène à reconnaître la supériorité de ce qu'on vient de voir à Frohsdorff et à Goritz

Digitized by Google

sur ce qu'on voit malheureusement tous les jours chez nous sous une République [1]. »

Le directeur de *la Défense* avait regretté vivement l'incident qui empêcha les royalistes, réunis à Frohsdorff, d'envoyer une adresse de fidélité au comte de Paris, retenu loin du lieu des obsèques par l'inqualifiable attitude des princes de Parme. Le comte de Paris était pour lui, sans l'ombre d'un doute, l'héritier politique du comte de Chambord et le seul représentant légitime de la monarchie, de cette « monarchie traditionnelle et moderne » qu'il avait toujours regardée comme inséparable du relèvement de la patrie, comme il l'écrivait plus tard (5 juillet 1886) au comte de Paris en lui annonçant son mariage. Il eut l'honneur le 24 novembre 1883 d'être reçu en audience par le prince dans ses appartements de la rue de Varennes, 57, à 9 h. 30.

Une note autographe de J. Denais, écrite le même jour, et une lettre à sa sœur Marie du 1er décembre 1883 nous donnent sur cette entrevue quelques renseignements qui se complètent. C'est le jeune duc d'Audiffret Pasquier, de service à ce moment, qui le présenta au prince : « Je suis heureux de vous voir, lui dit ce dernier. Il y a longtemps que je vous connais. Mgr Dupanloup m'avait parlé de vous avec les plus grands éloges et je vous ai suivi avec beaucoup d'intérêt dans la presse, surtout en ces derniers temps. » Entre autres choses que lui dit Joseph dans cette

[1] A propos du comte de Chambord, il est bon de signaler l'article *Histoire et roman*, publié le 12 juin 1894 par J. Denais dans *la Patrie* et dans lequel il dit : « Les circonstances m'ont mis en rapport avec presque tous les négociateurs de Frohsdorff et aussi avec ceux qui détenaient alors le gouvernement... J'ai lieu de croire qu'ils ont bien voulu me dire tout ce qu'ils ont appris. Eh ! bien, sur ce seul point de savoir si, oui ou non, à un moment donné, la comte de Chambord avait accepté le drapeau tricolore... il m'a été impossible... de me faire une opinion certaine. »

Digitized by Google

conversation d'une demi-heure, il lui demanda si l'on pouvait démentir les adversaires qui affirmaient qu'il ne voulait point être prétendant : « Cela n'est pas même en discussion, dit le comte de Paris; le prince, en vertu de la tradition du principe monarchique, est le prince et ne manquera pas à son devoir qu'il connaît; d'ailleurs vous avez très bien exposé la question et j'ajoute que personne n'a si bien rendu ma pensée que vous. » Dans la lettre à sa sœur, Joseph raconte qu'il dit au prince : « Permettez-moi de vous demander tout de suite une chose, ce sera la seule, c'est de vous dire toujours la vérité ou du moins tout ce que je pense, même quand cela ne vous serait pas agréable »; et il continue : « Il m'a beaucoup engagé à tenir ma promesse et s'en est montré si touché qu'en partant il m'a pris les deux mains avec une véritable émotion. »

Quelques mois plus tard, en mars 1884, un entrefilet de *la Défense* sur l'entrevue de Mgr Freppel avec le comte de Paris ayant déplu au prince, qui exigea une note rectificative [1], Joseph lui écrivait en demandant si sa retraite « ne devait pas suivre immédiatement la publication de cette note », qui le mettait dans une assez désagréable posture; mais une lettre de M. Thureau-Dangin, le 10 mars, le consolait en lui disant que le prince faisait « le plus grand cas de *son* zèle et de *son* dévouement » et l'engageait « à ne pas céder au découragement ».

Le découragement aurait pu lui venir des difficultés intérieures, constantes, auxquelles il était en butte dans son journal. La combinaison qui le liait au *Français* se montra bien vite comme une source moins d'avantages que de soucis et de tracas. En acceptant la direction du journal, il avait fait promettre à la Société des publications conser-

[1] Le comte de Paris aurait dit à Lambert Sainte-Croix que « ses amis défaisaient par une indiscrétion ce qu'il faisait en travaillant trente heures par jour (*sic*) » et qu'il préférait « donner sa démission ».

Digitized by Google

vatrices « que rien ne serait changé à son allure primesautière et un peu plus dégagée, plus libre même que *le Français*. » Il estimait que « ce qui a donné à *la Défense* d'autrefois la vie, l'autorité qu'elle avait acquise, c'était beaucoup, je le crois, sa netteté, sa franchise, sa variété. C'était ce qui faisait dire au cardinal Guibert lui-même que *la Défense* est un journal vivant de toutes les questions agitées dans le monde et non seulement dans le monde religieux. » Et, comme on lui reprochait de s'occuper de théâtre, il assurait : « Des prêtres même m'ont avoué qu'ils aimaient à savoir ce qu'on joue là où ils ne peuvent aller. » (Lettre non datée, mais d'octobre 1879, à Audren de Kerdrel.)

Le Comité de patronage, dans sa grande majorité, était satisfait de la manière dont il dirigeait le journal. Dès le 4 juillet 1879, il écrit à sa mère : « Mon conseil de patronage a été très aimable pour moi et a reconnu que j'avais sauvé l'œuvre. » Et des lettres nombreuses, que j'ai eues entre les mains, des membres de ce Comité, l'impression très nette se dégage d'un plein accord entre eux et J. Denais.

C'est de l'administration de *la Défense* que venaient les difficultés, et malheureusement c'était l'administration qui tenait les cordons de la bourse. Il y avait, *du Français* vis-à-vis de *la Défense*, bien qu'ils ne s'adressassent pas au même public, une sorte de rivalité, une défiance, une jalousie nuisibles au succès de l'œuvre. Jusqu'au début de 1887, la vie de *la Défense* est toute remplie de tentatives pour recouvrer son indépendance, pour se dégager de l'étreinte du *Français* qui l'étouffe, qui la compromet à Rome, pour se fondre avec d'autres journaux catholiques ou conservateurs qui auraient pu lui apporter des forces nouvelles et assurer son existence : l'on songe tour à tour au *Monde*, à *l'Univers*, au *Soir*, voire à *l'Autorité*. Entrer dans le détail de ces négociations qui n'aboutirent pas nous

Digitized by Google

entraînerait trop loin. *Le Français* ne se prêtait pas volontiers à ces combinaisons : bien qu'ayant reçu *la Défense* pour rien des mains de ses fondateurs, il émettait pour la laisser se libérer des prétentions assez fortes. Les quelques bénéfices que le journal fondé par Mgr Dupanloup avait pu réaliser allaient non à sa caisse, mais à celle du *Français*. « Le Conseil de patronage, directeur légitime de *la Défense* de par la volonté sacrée de son illustre fondateur » n'avait malheureusement « qu'un pouvoir plus ou moins platonique. » (Audren de Kerdrel à J. Denais, le 21 octobre 1882). Un autre membre du Comité, le comte Benoist d'Azy, disait à son tour (1er décembre 1882) : « Nous n'avons, pour parler à la Société des publications conservatrices qu'une *autorité morale* et le Conseil de cette société peut nous dire qu'il a racheté *la Défense* qui est devenue sa propriété et qu'il l'administre comme bon lui semble. Sans doute, il ne nous le dit pas, mais probablement il le pense. Quant à nous, Comité de patronage, nous avons très bien *senti* cette situation délicate et, quand il s'est agi des difficultés intérieures qui vous étaient suscitées, nous étions fort embarrassés pour intervenir directement entre le Conseil et vous pour le *modus vivendi* qui vous était fait. »

A propos de ces difficultés qu'on lui créait, M. de C. lui écrivait le 27 avril 1883 : « On vous inflige un vrai supplice, vouloir et ne pouvoir; sentir au bout de sa plume des vérités utiles, des protestations nécessaires et être contraint de les diminuer, de les atténuer, de les supprimer le plus souvent. C'est à décourager des combats et à désespérer des bonnes causes.....
J'enrage lorsque j'assiste... à cette aberration étrange des propriétaires de *la Défense*, par exemple, dont tout le soin est de lier, de paralyser un homme de cœur et de talent qui, s'il était libre, rendrait à nos principes de grands services en assurant du même coup le succès de leur journal. »

Digitized by Google

Directeur en titre du journal, le pauvre Denais était loin de pouvoir exercer sa direction comme il l'entendait; on lui imposait des collaborateurs; on lui témoignait quelque méfiance et l'on n'était naturellement pas content de la «raideur» qu'il manifestait parfois (lettre d'Audren de Kerdrel du 3 août 1881) et de la difficulté à obtenir de lui ce qu'on lui demandait. Il entendait bien être le directeur effectif de son journal, moins sans doute par un sentiment d'amour-propre que par celui de la responsabilité qu'il endossait. Et le comte Benoist d'Azy lui écrivait (20 juillet 1884) : « Il faut que vous qui voulez être le directeur *politique* de *la Défense*, vous mettiez un peu *plus de politique* dans votre manière d'agir. Permettez-moi de vous dire que jusqu'ici vous n'en mettez pas assez, pour ne pas dire pas du tout. Vous ne connaissez qu'une chose, c'est que vous êtes le directeur de *la Défense*; vous voulez la diriger à vous tout seul, à votre idée... » Mais, lui faisait-il observer, « vous êtes simplement le pouvoir exécutif. » Et, reprenant la question de plus loin, dans une autre lettre du 21 août 1884, il expliquait : « Votre situation a été sans doute singulièrement amoindrie le jour où, par suite de la mort de l'évêque d'Orléans et de la facilité avec laquelle l'abbé Lagrange s'est laissé tromper, *la Défense a cessé d'être un journal indépendant.* A partir de ce jour vous avez été directeur de *la Défense* comme les rois des pays allemands annexés à la Prusse sont rois de Saxe ou de Bavière, c'est-à-dire *d'une manière nominale.* Sans doute en commençant vous avez eu un traité, mais ce traité vous obligeait d'une manière très étroite à ne dépenser qu'une somme limitée et à diriger le journal d'accord avec le Conseil d'administration *et* avec le Comité de patronage. Il était évident qu'en cas de dissentiment c'était le Conseil d'administration représentant la compagnie *propriétaire* de *la Défense* qui devait avoir le dernier mot contre le Comité de patronage qui n'était rien dans le Conseil et dans la Société

Digitized by Google

devenue propriétaire absolue de *la Défense*. Votre situation à partir de cette époque a donc été complètement subordonnée au Conseil d'administration qui, par pure courtoisie, a admis l'action du Conseil de patronage pendant quelques années et a fini par la supprimer dans le second traité fait avec vous, quand il a vu qu'on parlait trop à son gré du Comité de patronage. Voilà bien nettement quelle était votre situation sous Beslay, Caillaux et autres. Vous vous plaigniez directement ou indirectement de cette situation et on vous en savait mauvais gré parce que le *droit* était contre vous et que vous-même aviez accepté cette situation en signant votre premier traité. Lors de votre second traité on a aggravé l'inintelligente économie faite sur *la Défense*, on a supprimé l'intervention possible du Comité de patronage; on a eu tort, soit; mais on en avait le droit et vous avez implicitement reconnu ce droit en signant votre second traité. Remarquez bien que si votre amour-propre avait dû être froissé, ce n'est pas en 1884, mais en 1878... »

Quand M. Depeyre, l'ancien Garde des sceaux, devint en 1884 le maître de *la Défense* et du *Français*, la situation sembla devoir s'améliorer. Mais ce ne fut qu'une brève éclaircie. Les rapports étaient trop tendus pour ne pas se rompre et J. Denais sentait trop le désir et le besoin d'un organe vraiment indépendant pour ne point chercher par tous les moyens à le créer. C'est ainsi qu'il en vint à la mise sur pied de *l'Observateur français*. Mais, avant de nous occuper de ce nouvel organe, il nous faut dire quelques mots de sa situation, de ses affaires et de ses travaux dans les années pendant lesquelles il dirigea *la Défense* [1].

***

[1] Il n'eut pas moins de quatre traités successifs pour la direction de la *Défense*, en août 1879, en février 1883, en décembre 1884 et en décembre 1887.

Digitized by Google

Les honoraires qui lui avaient été alloués, comme directeur de *la Défense*, étaient singulièrement modestes et hors de proportion avec l'importance des fonctions : 6.000 francs par an, honoraires qui se trouvaient encore diminués du fait qu'il allait être obligé de se « loger mieux, plus cher, plus près » des bureaux du journal (à sa mère, 9 février 1879). C'est au nº 8 de la rue Vezelay, au 5e étage, qu'il vint établir ses pénates, dans un appartement de 800 francs (à sa mère, 1er avril 1879). L'année suivante, il s'était transporté au 28 de la rue Saint-Lazare où il logeait avec son secrétaire, M. Rondeau.

La modestie de son traitement de directeur l'obligeait de chercher d'autres ressources; il les trouva dans la presse, au prix d'un travail intense. Déjà en 1877 *l'Impartial de la Haute-Marne* lui avait demandé une chronique hebdomadaire. Plus importante à tous égards fut la collaboration qu'il donna au *Journal de Rome* et bientôt au *Moniteur de Rome*, quand cet organe eut pris la place morale du premier. Nous avons signalé aussi sa direction effective mais secrète au *Moniteur de la Nièvre*, pour laquelle il était payé 450 puis 500 francs par mois.

Le 1er juillet 1884, il passa une convention avec M. de Flers, auquel le *New York Herald* s'était adressé pour une correspondance; la facilité et la sûreté des informations que J. Denais avait sur les choses romaines décidèrent M. de Flers à lui demander de lui fournir les éléments de cinq lettres par trimestre, pour lesquelles il partageait avec lui les bénéfices, soit 500 francs pour chacun, restant convenu que les grosses nouvelles seraient payées davantage.

Il faisait aussi passer de temps à autre des articles dans les divers organes de la presse parisienne, et notamment dans *le Figaro*. Lui-même a raconté d'une manière plaisante l'aventure dont il fut le héros à l'occasion de son premier article anonyme dans cet organe mondain. Il se trouvait dans un salon, où l'on discutait assez vivement

Digitized by Google

sur la valeur de cet article, dont chacun ignorait l'auteur; on le prit pour arbitre de la discussion, ce qui ne laissa pas que de l'embarrasser un peu.

Outre ce qu'ils pouvaient lui rapporter, et en 1886 ses gains s'élevaient à près de 20.000 francs, ces articles servaient à le faire connaître mieux dans le monde de la presse et à augmenter parmi ses confrères la notoriété très réelle que lui valaient ses articles de *la Défense*. Il devint un des journalistes les plus estimés, non seulement pour l'honorabilité de la vie et la noblesse du caractère, mais pour le talent de la plume. M. Teste, que nous avons déjà cité, l'appelait (*le Gaulois*, 23 avril 1886) « écrivain vif et disert » « extrêmement laborieux et fécond. » Ceux même qui ne partageaient pas ses convictions rendaient hommage à son mérite. Son oncle Safflet, qui, nous l'avons déjà dit, n'était pas un flagorneur, lui écrivait le 6 novembre 1879 : « Nous ne sommes pas toujours du même avis... Mais cela ne m'empêche pas de reconnaître chez toi une incontestable habileté de polémiste, qui suffit à expliquer la place que tu occupes non seulement dans ton journal, mais dans ton parti ». Nous ferons appel à un autre témoignage, qui paraîtra peut-être plus désintéressé, celui d'un journaliste radical, M. E. Chesneau, qui écrivait le 3 mars 1901 dans *le Courrier de Saumur* : « Qu'est-ce que M. Joseph Denais? Lorsque j'ai débuté dans la presse parisienne il y a 22 ou 23 ans, ce nom était déjà connu et, je me hâte de l'ajouter, fort estimé. C'était celui d'un de nos aînés. Il rompait des lances en faveur de l'Église... Nous autres, ses cadets, nous le considérions un peu comme un apôtre [1]. »

[1] Cet article avait été provoqué par un discours de Joseph Denais, le neveu du directeur de *la Défense* et l'actuel député de Paris, par suite d'une de ces confusions qui se produisirent trop fréquemment et qui agaçaient profondément l'oncle. Il envoya une protestation au *Courrier de Saumur* et, en l'insérant, M. Chesneau s'exprima, une fois encore, de la façon la plus honorable pour son confrère (13 mars 1901).

Digitized by Google

Comme on peut croire, la vie mondaine, qui avait pris déjà du temps au secrétaire de rédaction de *la Défense*, en prenait davantage encore au directeur. Matinées, soirées, dîners, bals, dans la saison brillante, le réclamaient sans qu'il pût s'y dérober aussi souvent qu'il eût voulu. Les devoirs de ses fonctions l'obligeaient en outre à d'assez nombreuses démarches. « Je vois le nonce presque tous les jours de ce temps-ci », écrit-il à sa mère le 1er juin 1883. Avec le nonce, les évêques. L'archevêque de Paris, le grand cardinal Guibert, lui témoignait de l'affection : « Son Éminence, écrit-il à sa mère le 1er octobre 1880, m'a dit qu'elle aimait beaucoup *la Défense* qu'elle lit régulièrement et surtout mes articles. » En avril 1885, quand le cardinal était très malade, Joseph étant venu prendre de ses nouvelles, il le fit entrer malgré son état de faiblesse : « Je n'ai jamais si bien compris, écrivait-il à cette occasion à sa mère (14 avril 1885), qu'en la présence de cet admirable vieillard, ce que c'est que mourir en odeur de sainteté : la sérénité, la présence d'esprit, l'humilité, la piété de ce grand évêque m'annonçant familièrement qu'il attend l'heure, qu'il n'y a plus d'huile dans cette vieille lampe, qu'il est temps qu'il s'en aille à 82 ans et 43 ans d'épiscopat » [1]. Les démarches auprès des évêques l'attiraient même parfois en province : c'est ainsi qu'à la fin d'avril 1885, il alla voir les évêques de Nancy et de Metz.

Un voyage plus long et plus important fut celui qu'il fit à Rome en 1882 et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. A l'aller, il avait passé par Turin, où il avait vu le Saint-Suaire et où l'archevêque Mgr Gastaldi l'avait retenu

[1] « Votre journal est bien rédigé, lui dit à cette occasion le saint cardinal, dans un bon esprit... Vos idées sont sages, bien exprimées, sans redondances... Vous serez bien heureux d'avoir toujours défendu l'Église. Ce sera une grande consolation pour vous à vos derniers moments, où l'on voit bien petites toutes ces choses humaines, toutes ces misères. »

Digitized by Google

à dîner très bienveillamment. A Rome il vit 70 personnages, la plupart des cardinaux. L'impression que lui fit la Ville éternelle fut assez diverse : il y a là, comme partout ailleurs, le côté humain qui, hélas ! n'est pas toujours beau. Il observe que « dans la cour pontificale, il y a des personnages qui passent leur temps à conspirer contre le pape » (à sa mère, 9 mars 1882). Mais ces petitesses et ces vilenies ne pouvaient avoir prise sur une foi aussi solide et aussi éclairée que la sienne.

Rome lui laissa un autre souvenir, ce fut la fièvre. Après l'audience qu'il avait obtenue le 13 mars de Léon XIII, il avait déjeuné le 16 chez le cardinal de Falloux et était parti pour Naples. Deux jours après, son état de santé l'obligeait à rentrer dans la capitale du monde chrétien. Le 20 mars le médecin l'engageait à quitter Rome « sous peine de mort ». Il ne prit que le temps d'aller se confesser à Saint-Louis des Français, puis il s'embarqua « à la grâce de Dieu ». Il rentrait à Paris le 25 à dix heures du matin ; le 10 avril, un accès de fièvre pernicieuse se déclarait. Sa mère et sa sœur accoururent à son chevet. Le 8 mai, il pouvait écrire à sa mère, retournée à Beaufort, mais en laissant à sa garde sa sœur Marie, qu'il n'avait pas eu de nouvel accès de fièvre violente. Le 20, il était en état de partir pour la province. Le 11 mars, M. Thureau-Dangin et M. Caillaux étaient venus lui dire qu'à *la Défense* on lui assurait pendant l'absence que nécessiterait sa santé l'intégralité de son traitement. Il alla à Beaufort, put assister le 21 mai aux noces d'or de M. Levoyer à Combrée et rentra le 17 juillet à Paris. Au début du mois d'août, il put reprendre sa place à *la Défense* à la grande joie de ses lecteurs. Mgr Bougaud, alors vicaire général d'Orléans, lui écrivait le 3 août 1882 : « Combien je bénis Dieu de votre rentrée à *la Défense* ! Vous étiez attendu, désiré, et votre rentrée a été parfaitement belle. »

Les vacances que le journal lui laissait étaient employées par lui soit à aller se retremper à Beaufort au sein de sa

Digitized by Google

famille, soit à des voyages où il trouvait à la fois repos, plaisir et matière à observations; c'est ainsi qu'en juin 1885 il fit un tour dans les Pyrénées et qu'en août-septembre de la même année il se rendit en Suisse, puis en Savoie, où il retrouva son vieil ami le baron d'Yvoire.

Quelque occupation que lui donnassent la rédaction et la direction de son journal il n'avait pas abandonné ses chères études. Son érudition d'ailleurs profitait à *la Défense*, où, à côté de ses articles politiques, religieux ou sociaux, prenaient place d'innombrables variétés pour lesquelles le plus souvent il adoptait le nom de Jacques de Fontenelle. Mais ce n'était là que menue monnaie, et il n'avait garde de négliger des œuvres plus considérables. La plus importante fut cet *Armorial général de l'Anjou* qu'il publia en trois volumes in-8 de 1879 à 1885, et dont l'on a pu dire que c'était « un des modèles du genre » (Mgr Barbier de Montault, dans la *Revue de l'art chrétien* (1885, t. III). Un autre érudit notable, M. H. Beauchet-Filleau, l'auteur des *Familles du Poitou*, le jugeait ainsi dans la *Revue poitevine et saintongeaise* (1885, p. 59-60) : « La province d'Anjou peut être fière de cette publication qui fait également honneur à son auteur pour les laborieuses recherches auxquelles il s'est livré et le soin religieux avec lequel il indique toutes les sources auxquelles il a puisé. » Nous citerons enfin le témoignage que lui rendait dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1886, XLVII, p. 304) M. Delaville Le Roulx, d'avoir « fait preuve de prudence et d'érudition », ce qui ne paraîtra pas un mince éloge à qui sait combien le généalogiste risque de se laisser entraîner à la complaisance ou à la passion.

L'année même où s'achevait la publication de l'*Armorial*, J. Denais recevait de ses confrères de la presse parisienne un témoignage manifeste de l'estime dans laquelle on le tenait. L'Association des journalistes parisiens venait d'être fondée; sans avoir rien sollicité, sans avoir posé

Digitized by Google

aucune candidature, tandis qu'il était absent de Paris et en Anjou, il fut élu, le 6 mai 1885, membre du Comité de l'Association. C'est par la lecture de *la Patrie* qu'il apprit cette élection, qu'il n'accepta pas avant d'avoir pris conseil du nonce apostolique Mgr di Rende.

Il avait été question pour lui, dès 1883, d'une autre distinction. Des amis avaient pensé à demander pour lui au Vatican, qui lui témoignait tant de sympathie, la dignité de Comte romain. Mais la crainte d'éveiller les susceptibilités de *l'Univers* fit tomber les négociations. Elles furent reprises vers 1886, mais n'aboutirent pas davantage. A ce moment le succès en aurait été particulièrement agréable au directeur de *la Défense*, parce qu'elles auraient facilité d'autres démarches qu'il faisait en vue de son établissement [1].

Dans les difficultés et les amertumes de sa vie de journaliste, un mariage bien assorti ne pouvait être qu'un bonheur et, au point de vue chrétien, une grâce pour un homme chez qui les sentiments de famille étaient aussi développés que chez Joseph Denais. Plus encore que les dons de la fortune qui ne faisaient point défaut, ce que Joseph rencontrait chez la jeune fille à laquelle il avait été présenté et dont il sollicitait la main, c'étaient les dons de l'esprit et du cœur, une grande conformité d'idées et d'aspirations religieuses. Petite fille d'un chirurgien illustre, cousine d'un ancien préfet et député conservateur éminent, M. E. Jolibois, qui lui servit de tuteur, Mlle Lucie Dubois de La Rue avait été élevée à l'école de Mgr Dupanloup et cela seul établissait entre elle et Joseph un lien, une communauté d'idéal. Son caractère réfléchi pouvait servir utilement de contrepoids à ce qu'il y avait de trop vif, de trop méridional, comme disait jadis Mme Priou, dans l'imagination

[1] Il reçut du moins cette année une distinction honorable; le roi de Portugal lui conféra (7 août 1886) l'ordre du Christ.

Digitized by Google

de son futur. L'abbé Lagrange, le P. Lescœur, alors supérieur de l'Oratoire, qui tous les deux connaissaient Mlle Dubois depuis son enfance, furent les intermédiaires du mariage [1].

Quelques difficultés qui avaient été soulevées furent heureusement écartées et, dès le mois de juin 1886, Joseph pouvait annoncer officiellement son mariage. En le félicitant de cet événement, un de ses amis lui écrivait : « Vous êtes fait pour rendre une femme heureuse, vous avez une bonté de cœur, une délicatesse d'impressions, une noblesse de sentiments et une finesse d'esprit, qui constituent les meilleurs éléments pour donner à l'existence d'une femme la sécurité et l'agrément, la paix, le charme du foyer. Vous serez un excellent père de famille, un chrétien, c'est tout dire » (Le baron d'Yvoire à Denais, 28 juin 1886.) La bénédiction nuptiale ne fut donnée que le 28 décembre dans la chapelle de la Nonciature par S. É. le cardinal di Rende. Mais là encore tout n'alla pas sans difficulté ; il faillit y avoir contre-ordre au dernier moment. Mlle Veuillot, qui avait eu vent de la chose, vint tempêter à la Nonciature et, par crainte sans doute d'un scandale, le cardinal voulut se dérober. Tout s'arrangea cependant [2] et, si la petite chapelle ne put s'ouvrir qu'à un petit groupe de privilégiés, les salons de la Nonciature reçurent les nombreuses notabilités qui venaient apporter aux jeunes époux le témoignage de leur sympathie et leurs vœux de bonheur. Parmi les marques d'affection que Joseph reçut à cette occasion, nous noterons tout spécialement que le comte Benoist d'Azy, malgré l'insis-

[1] « Vous êtes deux âmes délicates faites pour vous comprendre, disait M. Lagrange, vous aimer et monter ainsi jusqu'à Dieu ». « Jamais, assurait à Mlle Dubois le P. Lescœur, vous ne trouverez un homme plus digne de partager votre vie. »

[2] On raconte que Mgr Siciliano di Rende aurait fait dire malicieusement à Mlle Veuillot qu'il bénirait de même son mariage lorsqu'elle épouserait M. Roussel.

Digitized by Google

tance de sa femme et en dépit d'un état de santé quelque peu ébranlé, affronta les rigueurs de l'hiver et les fatigues du voyage pour venir servir de témoin à celui qu'il avait appris à estimer et à aimer dans les luttes de *la Défense*. Léon XIII envoya, comme on pouvait s'y attendre, sa bénédiction. Le cardinal Guibert, en bénissant l'anneau de fiançailles que lui avait présenté Joseph, lui avait dit : « Vous viendrez un jour avec votre femme et j'ajouterai ma bénédiction affectueuse et paternelle à celle que vous aurez reçue à l'Église. » Quand la cérémonie se fit, le vénéré prélat était allé recevoir au ciel la récompense de ses longs labeurs. Mais, comme l'écrivait Mgr Richard, coadjuteur et successeur de Mgr Guibert, cette bénédiction « vous obtiendra la grâce que vous désirez d'être toujours le serviteur du Saint-Siège et de l'Église ».

Aux bénédictions de l'Église et des prélats les plus illustres, aux félicitations du comte de Paris et d'une foule d'hommes politiques ou de notabilités du monde des lettres et des arts s'ajoutaient les vœux de l'amitié. Il convient de citer ici quelques-uns des vers qu'en cette occasion l'un des amis de J. Denais, qui l'avait vu à l'œuvre à *L'Écho du Velay* et qui n'avait cessé depuis de suivre les progrès de sa pensée, M. Calemard de la Fayette, adressait à la nouvelle mariée le jour même de la bénédiction nuptiale.

Ceux qu'un ferme vouloir asservit à leur tâche,
Ceux qui se sont voués aux labeurs généreux,
Ceux qu'à l'œuvre du bien la conscience attache
Ont besoin qu'un cœur pur, non loin, batte pour eux.

Pour eux le cher foyer doit garder un sourire
Toujours prêt, toujours doux, qui repose les yeux,
Qui repose leur âme et la guide et l'inspire
Et soit, près de la terre, un rappel vers les cieux.

Du soldat, du chrétien qui sert les causes saintes,
Même aux rudes chemins le suivant pas à pas,
Madame ! vous serez, l'ayant choisi sans crainte,
L'appui fidèle et sûr dont on ne doute pas.

Digitized by Google

De ceux qui, comme moi, purent lire en son âme,
Recevez aujourd'hui le salut et le vœu.
L'écrivain nous est cher, qui, sans faiblir, Madame,
A combattu toujours pour le Droit et pour Dieu.

Nous n'avons pas ici à pénétrer dans les secrets de ce foyer chrétien; mais nous pouvons bien le dire, tous ceux qui ont connu J. Denais et qui l'ont entendu parler de son intérieur savent quelle union intime l'unissait à sa femme, union d'autant plus forte que l'affection réciproque était fondée en Dieu; quel réconfort, quel « appui fidèle et sûr » il trouvait près de celle à laquelle il avait lié sa destinée et combien, dans les déceptions et les tristesses qu'apporte toujours la vie et qui ne lui furent pas épargnées, les joies de la famille lui assurèrent la part de bonheur à laquelle il tenait le plus.

***

Les dernières tentatives faites auprès de M. Depeyre et de la Société des publications conservatrices pour racheter *la Défense*, lui rendre l'indépendance et la remettre pleinement dans la voie où l'évêque d'Orléans avait voulu la maintenir ayant définitivement échoué, J. Denais et ses amis résolurent de lancer un autre journal qui offrirait les garanties d'indépendance politique qu'on ne pouvait assurer à *la Défense*. Le principal instigateur fut l'archevêque de Rouen, Mgr Thomas, qui réunit les fonds pour le lancement du journal et qui trouva l'appui de plusieurs de ses vénérés collègues : l'archevêque de Bourges, Mgr Boyer, l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, l'évêque de Nice, Mgr Balain. Parmi les membres de l'ancien comité de patronage de *la Défense*, celui qui apporta le plus d'entrain, le plus de dévouement à l'établissement du nouveau journal, ce fut le comte Benoist d'Azy. Mais il y eut dès l'abord des difficultés; même parmi ceux qui trouvaient que *la Défense* ne répondait plus à ce que son fondateur avait

Digitized by Google

voulu qu'elle fût, plus d'un estimait qu'il n'y avait que trop de journaux catholiques qui se portaient tort réciproquement; d'autres — l'abbé Lagrange fut du nombre, et avec lui l'abbé Branchereau — se rattachaient désespérément à *la Défense*, comme à la fondation du grand évêque qu'ils avaient tant aimé. Il y eut alors des scissions douloureuses, il y eut des froissements; de part et d'autre, des démarches furent mal interprétées; il y eut notamment un refroidissement très sensible entre l'ancien directeur de *la Défense* et le futur évêque de Chartres, qui plus tard se réconcilièrent pleinement et retrouvèrent les joies de la plus chaude amitié. Mais, au milieu des heurts et des difficultés, l'œuvre nouvelle fit son chemin et, tandis que *la Défense* continuait son existence sous la direction de J. Auffray qui y dépensait son énergie, *l'Observateur français* lançait son premier numéro le 6 mai 1887.

L'Observateur français, ce titre emprunté à *l'Osservatore romano*, avait été suggéré par le vénéré fondateur des Petites-Sœurs des pauvres, le P. Le Pailleur (mort le 26 décembre 1896). A lui seul, ce titre laissait soupçonner que le nouveau journal entendait être en France ce qu'était en Italie *l'Osservatore*, un organe, à coup sûr pas officiel, mais officieux, du Saint-Siège. Comme un prospectus distribué aux portes des églises de Paris aux fêtes de Pâques 1887 avait annoncé la prochaine apparition du nouvel organe, qui « restant étranger aux questions de partis ne s'occupera que des affaires catholiques », *la République française* s'était hâtée de proclamer que le pape aurait bientôt son journal à Paris. Dans une lettre du 11 avril 1887, que *la République française* publia le 12, J. Denais remit les choses au point : « Si vos lecteurs comprenaient par là, disait-il, que Léon XIII doit avoir une action personnelle et directe sur *l'Observateur français*, permettez-moi de le dire ici, ce serait une grave erreur : le pape a d'autres soucis que de diriger des journaux. Mais, si vous avez voulu

Digitized by Google

dire que *l'Observateur français* s'inspirera des conseils donnés aux catholiques par le Saint-Père dans sa récente encyclique *Immortale Dei*, en vue de l'union religieuse, de la pacification sociale, je n'aurais plus à réclamer : *l'Observateur français*, libre d'esprit de parti, sera bien, à ce titre, le journal du pape et des évêques, toujours plein de déférence pour ses chefs, qu'il entend suivre et non précéder, usant de cette large liberté que l'Église donne à tous les publicistes de discuter librement (comme me l'écrivait un des plus illustres cardinaux français) toutes les questions sur lesquelles le chef de l'Église et les évêques ne se sont pas directement prononcés, afin d'éclairer les esprits par un débat solide et pacifique sur les graves problèmes dont la solution importe tant au bien des sociétés contemporaines..... »

Les raisons qui avaient présidé à la création du nouveau journal, le programme qu'il se proposait, programme d'union religieuse et de participation sociale, il les exposait dans le premier numéro de *l'Observateur* (6 mai 1887) en se demandant : *Pourquoi un nouveau journal?*

« Pourquoi !... Parce qu'il y avait dans la presse une place à prendre. Les sympathies chaleureuses, la curiosité même qu'a provoquée *l'Observateur français*, dès avant sa publication, n'en sont-elles pas la preuve manifeste?..... La seule annonce de la création de *l'Observateur français* a été accueillie comme la nouvelle d'une œuvre opportune, œuvre d'union religieuse, œuvre de pacification sociale, œuvre de vie et de progrès chrétien..... Comprenant les devoirs des catholiques à l'heure présente, comme les a si lumineusement tracés le grand et illustre Léon XIII dans ses récentes encycliques, *l'Observateur français* ne sera inféodé à aucun parti. Il veut servir l'Église, qui est en dehors et bien au-dessus de tous les partis. Il offre une tribune à tous les catholiques sincères. Il veut s'attacher à faire prévaloir dans nos lois et dans nos mœurs les prin-

Digitized by Google

cipes chrétiens. Il espère contribuer ainsi à l'établissement de la paix sociale. Et il veut montrer l'accord constant de la vraie science et de la vraie Religion. A tous les catholiques, sans distinction, nous disons donc, après Léon XIII : Rallions-nous sous la haute et paternelle direction de nos chefs légitimes, les évêques et le Pape. A ceux qui nous combattent nous irons simplement leur dire, dûssions-nous les surprendre : Ce n'est pas à vos personnes que nous en voulons, c'est à vos œuvres, mauvaises pour vous, mauvaises pour nous... Nous ne nous présentons pas à nos contemporains comme des adversaires, encore moins comme des ennemis. Nous venons parler à notre siècle le langage qu'il parle et qu'il entend... Nous venons essayer de dissiper en de loyales et franches causeries ces malentendus déplorables qui occasionnent en ce monde de si funestes discordes et parfois de si terribles conflits. Toutes ces réformes sociales (amélioration des conditions du travail, etc.) nous les croyons possibles et promptement réalisables, lorsque cette société française, souffrante sans doute, mais assurément encore pleine de vie, généreuse jusque dans ses écarts, toujours éprise du beau, de l'idéal, verra clairement, comme nous le voyons, qu'il n'est pas un de ces progrès dont elle soit avide, pas une de ces réformes dont elle veuille adoucir ses misères ou protéger ses libertés, ni une de ces découvertes dont elle ait le fier désir d'augmenter le domaine, de ces connaissances enfin, qui tous avaient été non pas, comme on le lui a dit trop souvent, étouffés, interdits, maudits par l'Église, non, mais, au contraire, sauvegardés, prescrits, et bénits par elle. »

J. Denais avait groupé autour de lui une pléiade de collaborateurs, dont beaucoup, pour être jeunes et peu connus encore, n'en étaient pas moins des esprits distingués et des écrivains d'avenir. Parmi ces collaborateurs il convient de citer Jules Angot des Rotours, Daniel Auschitzki,

Digitized by Google

Mlle Clarisse Bader, le comte de Barral, MM. Calemard de la Fayette, Chassaigne de Néronde, Émile Collas, F. de Curel, P. Douhaire, le chanoine Duilhé de Saint-Projet, Victor Fournel, l'abbé G. Frémont, Aimé Giron, le comte Grabinski, le lieutenant Hennebert, MM. Hubert Valleroux, Georges Huillard, H. de la Ferrière, le R. P. Lescœur, M. X. Marmier, Ch. Maurras, Mgr E. Méric, Peyrat, le comte de Puymaigre, MM. Eugène Rendu, Ch. Raudan, Mgr Ricard, le comte E. Soderini, le baron de Testa, l'abbé Vanel.

Il y avait là tous les éléments voulus pour faire un journal intéressant, bien écrit, instructif. Et de fait *l'Observateur français* tint dans la presse un rang très honorable. Comme l'un de ses attraits devait être l'exacte et rapide information religieuse, il tenait ses lecteurs au courant, sous une rubrique journalière, de ce qui passait dans *Rome et le monde catholique*. Les questions sociales qui étaient à l'ordre du jour, sur lesquelles Léon XIII avait appelé si particulièrement l'attention des catholiques et qui étaient par suite au premier rang des préoccupations de la direction, tenaient une large place dans le journal.

En politique, le journal, sous la direction de J. Denais, montra la plus grande modération. C'est ainsi qu'il accueillit avec sympathie les discours du ministre Spuller à la Sorbonne et à Lyon : « Nous nous faisons un plaisir de rendre hommage, disait Joseph, à ses jugements manifestement plus équitables que ceux des derniers ministres de l'instruction publique sur l'Ancienne France » (7 juin 1887); « les conservateurs, ajoutait-il, ne marchanderont pas leur concours à toute entreprise de réforme saine et de progrès véritable » (19 juillet 1887); il établissait (30 août 1887) un rapprochement entre la parole du pape sur la vraie liberté et le discours où Spuller montrait la liberté comme contraire à la licence. S'il était prêt à s'entendre avec les modérés, s'il cherchait à faire ressortir les points de conciliation, il soulignait par contre les iniquités ou les sottises des

Digitized by Google

violents. Il désignait sous le titre : *L'appel des condamnés* (20 juillet 1887) l'appel à *tous* les républicains de France « qui commence par exclure ceux qui admettent le concordat avec le Pape et les compromis avec les royalistes ». Dans l'aventure boulangiste, il eut le mérite de ne pas suivre beaucoup de conservateurs et de se prononcer très nettement contre l'aventurier; il traitait le boulangisme (7 mars 1888) d'« engouement inexplicable ou réclame criminelle ». Et, se moquant des amis du général qui prétendaient l'innocenter disant qu'il n'était « pour rien dans toutes ces affaires », dans un article intitulé *Malgré lui* (18 mars 1888) il concluait : « C'est un soldat, rien qu'un soldat... A moins que ce ne soit simplement un farceur — malgré lui ! »

Quand les scandales de l'affaire Wilson eurent obligé Grévy à démissionner, il salua avec sympathie le nouveau président Carnot (*La politique et le nouveau président*, 7 décembre 1887) : « Nous n'avons point qualité, disait-il, pour le conseiller et nous n'avons jamais été les flatteurs du pouvoir. Mais on doit espérer que le nouveau président prendra conseil de sa conscience et de son expérience... Il se rappellera qu'un gouvernement, quel qu'il soit, qui procède par injustice et par abus, qui veut violenter les consciences, détruire la religion et la liberté nécessaire n'est qu'un gouvernement de passage et d'aventure. » Mais le concours loyal apporté à un gouvernement, quel qu'il fût pour une œuvre de conservation sociale, ne pouvait entraîner à ses yeux une adhésion définitive à la forme de ce gouvernement. Dans un article du 20 février, intitulé : *Pourquoi tant crier?* il écrivait : « M. E. Spuller s'épuise en efforts d'éloquence pour amener M. V. du *Journal des débats* à son idée de faire crier : Vive la République ! par la droite monarchique... Ce serait...! pour un nom à double sens, c'est-à-dire pour une véritable équivoque, qu'ils demanderaient aux membres de la Droite de renoncer à leurs souvenirs, à leurs préférences, à leurs

Digitized by Google

convictions et de venir crier avec eux : Vive la République ! Ne vaut-il pas mieux penser, agir, travailler en commun aux réformes désirables et réalisables.....? Laissons donc là les noms et les cris. Et que tous les conservateurs fassent de la bonne politique conservatrice, c'est tout ce que la France demande » Les petites intrigues ministérielles et les calculs mesquins de certains conservateurs qui poussaient au pire dans l'espérance d'en voir surgir le mieux étaient flétris par lui dans son article *Question de cabinet* du 25 février 1888 :

« C'est un ministère Floquet que tous les journaux de Gauche semblent apercevoir. A Droite, quelques organes s'en félicitent... Ils disent que le meilleur moyen de tuer un radical c'est de s'en servir. Et ils s'imaginent qu'après la chute, qu'ils jugent prochaine, fatale, d'un cabinet radical, nous aurions certainement un cabinet sérieusement conservateur, un cabinet idéal. Cela pourrait se voir. Mais on pourrait voir aussi revenir aux affaires des hommes qui ont été ministres, qui ne passent point pour radicaux, mais qui laissent faire de mauvaise politique radicale... Mon Dieu ! que ces questions de ministère qui s'en va et de ministère qui va venir sont donc fastidieuses ! Il semblerait cependant, à entendre les députés dans leurs conversations, que la France n'a pas de plus grande anxiété, de plus sérieuses préoccupations que de savoir si M. Alpha sera ministre en place de M. Oméga !..... La France a bien d'autres soucis ! »

Et quand le ministère Floquet eut été constitué, au lieu de le combattre *a priori*, il écrivait (3 avril 1888) : « Nous ne formulerons point ici de jugement anticipé. Nous attendrons de savoir si le ministre du lendemain voudra se montrer moins radical que le député de la veille ».

Il s'appliquait à montrer que la religion n'est hostile ni à la science vraie ni à la liberté bien comprise : « La vraie science, disait-il (14 avril 1888, *Science et vérité*), celle qui a pour objet de chercher de bonne foi la vérité,

Digitized by Google

d'approfondir autant qu'il se peut les merveilles de la création, cette science, la religion la bénit et l'encourage ». « Il en est de la liberté de la presse comme de toutes les libertés politiques, écrivait-il à propos de l'attentat contre Jules Ferry (*Licence et liberté*, 12 décembre 1887). L'usage de certaines libertés peut être acceptable, désirable. L'excès en est toujours détestable. La raison est ici, comme toujours, d'accord avec les renseignements de l'Église. Il n'y a pas une liberté désirable que l'Église n'encourage et ne protège. Mais l'Église condamne tous les abus ».

La grande figure de Léon XIII, *le pape pacificateur* (8 juillet 1887), tenait naturellement une grande place dans ses pensées et dans ses sentiments. Le jubilé lui inspira le 1er janvier 1888 un bel article dont nous détachons ces lignes : « Le monde aux appels incessants du pape Léon XIII semble s'apercevoir que la paix sociale est intéressée à cette paix religieuse. Toutes les démonstrations de Léon XIII tendent à ce but. Tous les actes de son pontificat viennent à l'appui de ces magnifiques et lumineuses démonstrations. Sans rien sacrifier jamais, avec une noblesse de caractère qui ne se dément point, Léon XIII a pris, par son génie et par ses vertus, par sa modération et par sa persévérance, dans le rôle qu'il s'est imposé, un ascendant inouï sur tous les peuples qui en ont fait comme l'apôtre — j'allais répéter l'arbitre — de la paix universelle. Pour nous, catholiques, Léon XIII est aussi le phare lumineux où nous lisons la vérité, dégagée de toutes les passions diverses qui tendent à en obscurcir la splendeur. » Aux esprits chagrins et jaloux qui se scandalisaient de la direction nouvelle donnée par le pape à sa politiques, qui opposait Léon XIII à Pie IX, il alléguait une jolie anecdote qu'il tenait de S. E. *le cardinal Czacki* (11 mars 1888) : « M'entretenant de cette sorte d'effarement de certains catholiques surpris par une politique nouvelle, il me cita un mot que Pie IX lui avait dit un jour : « Ah ! si

Digitized by Google

j'étais mon successeur, je ferais autre chose que ce que je fais aujourd'hui. » Et il ajoutait : « La Papauté a toujours eu ainsi dans la poursuite du même but des moyens variables, des papes d'un tempérament différent. » A ceux qui objectaient que « le pouvoir de l'Église est nul devant la force », il répondait (*La Puissance du Pape*, 29 octobre 1887) : « Autant dire que la matière inerte est supérieure à l'intelligence. » *Pape et roi* (1er octobre 1887), le pape doit avoir son indépendance garantie : « La Papauté doit être libre et indépendante. » au lieu que, « en l'état actuel, le Pape est à la merci et au pouvoir d'autrui. » (*La situation du Pape à Rome*, 5 février 1888.)

(*A suivre*) E.-G. LEDOS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Poésies

Pour les moissons futures

Les dernières lueurs pâlissent au couchant;
Le crépuscule gris se répand sur le champ
Où l'on voit se dresser la haute silhouette
D'un vigoureux vieillard qui, sans tarder, s'apprête
A donner aux moissons son terrain reconquis.
Pour lui, depuis hier, chaque instant est sans prix;
Malgré l'heure tardive et le poids des années,
Il veut, jusqu'à la nuit, d'une ardeur obstinée,
Effacer de son sol, libéré par ses fils,
Les traces de la guerre; il veut, comme jadis,
Sur cette plaine sombre, éventrée et déserte,
Revoir les blés si drus dont elle était couverte
Ou, du moins, les semer; d'autres les faucheront
Si sa tâche est finie à l'heure des moissons.
Il faut donc préparer la terre des semailles;
Il arrache du sol une horrible broussaille :
Buissons nus, meurtriers, mille ronces d'enfer
Dont les fleurs sont des clous et des piquants de fer;
Pour l'avenir fécond, il peine sans relâche;
Quand il décide enfin d'interrompre sa tâche,
L'étoile du berger dans l'ombre déjà luit,
Et le soc de la lune avance dans la nuit.

Digitized by Google

Un homme s'est levé...

Un homme s'est levé, tel, jadis, Démosthènes,
Contre un chef étranger qui veut soumettre Athènes,
Il dit les mots, il fait les gestes espérés,
Et bientôt, près de lui, les vrais Grecs sont serrés :
Thémistocle revit et le sagace Ulysse.
Vénizelos détruit enfin les maléfices
Jetés par la Circé militaire du nord
Qui gâtait tout un peuple au contact de son or;
A son effort puissant, le minotaure cède,
Et l'on voit se briser les chaînes d'Andromède.
O Minerve guerrière, ô Pallas Athéné,
Qui guidas autrefois les illustres aînés,
Qui vainquis Encelade et l'horrible Gorgone,
Protège encor les Grecs, que ta lumière étonne
Et chasse l'ennemi dans son pays brumeux;
Puis, redeviens, après ces temps tumultueux,
La déesse aux yeux clairs, source de la sagesse,
Protectrice des arts qui fleurirent en Grèce !

Ebauche d'Eglogue

Sous un ciel d'hyacinthe aux brumes lumineuses,
Le pays s'estompait comme une illusion;
La Tweed, ombre et reflets, s'attardait, sinueuse,
Et la paix s'épanchait emplissant le vallon.

Le vent, de-ci, de-là, mélangeait les haleines
Des herbes et des fleurs; et, Tircis sans pipeau,
Dans ce décor je dis un sonnet de Verlaine
A la brune rêveuse assise au bord de l'eau.

Digitized by Google

Un chant s'enfle troublant la tendre pastorale,
Chant de haine et d'orgueil qu'un lourd troupeau reprend
Frénétique et hargneux : *le Deutschland uber alles.*
Tout charme est aboli par ces cruels passants.

Abbotsford, 1913

Vent d'Automne

Approche de ce feu, toi qui te pelotonnes;
Écoute maintenant l'orchestre de l'automne
Qui remplit le grand bois, autour de notre abri,
De sons lents et dolents entremêlés de cris.
C'est un profond soupir à notre porte close,
Un long gémissement dont on ne sait la cause;
Une plainte grandit et s'achève en sanglots,
Et l'on entend des voix, comme celles des flots,
Hurlant leur fier défi vers les rocs du rivage.
Oh ! tous ces bruits de lutte et ces clameurs d'orage
Qui nous font frissonner près du foyer flambant !
— Est-ce vraiment le vent? Oh ! dans l'ombre j'entends
L'âme d'un malheureux, par le sort opprimée,
Se lamentant d'aimer sans être contre-aimée.

Visite à l'Arsenal

(*Transposé de Longfellow*).

L'Arsenal. Du plancher montant jusqu'au plafond,
Comme un orgue géant, s'amoncellent les armes;
De leurs tuyaux muets aucun hymne profond
Ne passe sur nos bourgs en répandant l'alarme.

Digitized by Google

Quels sons s'élèveront lentement éplorés
Quand l'ange de la mort viendra frôler ces touches,
Quels poignants lamentos, quels longs miséréres
Se mêleront alors à leurs accents farouches.

***

Je les entends encor ces chœurs pleins de courroux,
Tous les gémissements et les cris d'agonie
Qui des âges passés sont venus jusqu'à nous,
Reverbérations de douleur infinie.

Sur les casques bruit le lourd marteau saxon,
Aux cimbriques forêts monte le chant barbare
Et, dominant parfois tous les funèbres sons,
Par les déserts lointains sonne le gong tartare;

Le tumulte des bourgs ravagés et fumants,
Les cris de ceux qu'on tue et les vaines prières,
La soldatesque orgie au milieu des mourants,
Le mur de la famine autour des villes fières,

Les sifflements d'obus, les murs fendus en deux,
Les fusils crépitants, les cliquetis d'épées
Et, se répercutant, grondement orageux,
Le haut diapason des canons aux vallées.

***

O frère ! c'est avec de tels bruits discordants,
Avec tous ces engins maudits de barbarie
Que tu couvres la voix et les paisibles chants
De la nature et romps la céleste harmonie.

Qu'une part du pouvoir qui sème la terreur,
Qu'une part des trésors consacrés à la guerre
Soit donnée à sauver nos esprits de l'erreur ;
L'Arsenal cesserait d'être l'effroi des mères.

Digitized by Google

Le nom du conquérant serait nom détesté,
Et toute nation qui lèverait encore
Sa main contre une sœur, à son front sans gaieté
Porterait de Caïn le signe qu'on abhorre.

***

Dans le futur brumeux de nos arrière-enfants,
L'écho des sons devient plus faible et s'oblitère;
Comme une douce cloche à nos fêtes vibrant,
J'entends la voix du Christ : « La Paix soit sur la Terre ! »

Henri TILLEUL.

Digitized by Google

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

---

6 *octobre.* — La gare des marchandises à Angers n'accepte plus depuis quelques jours les colis de petite vitesse.

Un terrible incendie a dévoré deux ateliers de la scierie mécanique de la Société du meuble massif, qui travaille pour l'État et l'armée. Les pertes sont estimées à plusieurs centaines de mille francs.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le lieutenant de Beaurepaire, du 25e dragons; — à l'ordre du régiment : le soldat Bessonneau Paul, du 4e zouaves.

Le *Semaine Religieuse* publie le discours prononcé par Mgr l'Évêque d'Angers, le 19 septembre, au pèlerinage régional de Notre-Dame du Chêne et des lettres du front des abbés Tharrault et Giraudeau.

Le fascicule de juillet-août de la *Revue de l'Anjou* contient, outre la chronique, les articles suivants : Le général Lizé (J. D.); Les fillettes de Louis XI et le château d'Angers (M. Saché); De Marseille à Salonique (E. L.); Angers et l'Anjou pendant la guerre, novembre 1915 (G. Grassin), etc.

Un centre régional d'instruction physique en vue de la

Digitized by Google

préparation des futurs instructeurs de la préparation militaire est organisé à Montreuil-Bellay.

Les boulangers des Ponts-de-Cé ont écrit au maire de cette commune qu'ils ont décidé de supprimer la fabrication du pain de 3 livres long, ainsi que celle du pain de 1 kilo. Ils fourniront du pain ordinaire à 0 fr. 45 le kilo, ce qui existe depuis le 1er septembre. Ils font remarquer au Maire que le Préfet, en fixant à 0 fr. 45 le prix du kilo de pain, n'a pas comme lui dit « pain de toute nature ». Ils font en outre remarquer que les minotiers vendent la farine 43 fr. 50 les 100 kilos, alors que l'arrêté préfectoral en fixe le prix à 42 fr. 20.

Un convoi de prisonniers allemands est passé en gare de Saumur à destination des centres de concentration de la région.

Les vendanges ont commencé dans le Saumurois; la récolte sera faible.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur de l'aspirant Wahl, des chasseurs à pied, tombé à la prise de Maurepas, le 18 août. Il était inspecteur de l'enseignement primaire à Segré depuis octobre 1913.

A Cholet, sous la présidence du maire, M. Marie-Baudry, assisté de MM. Pellaumail, président de la Chambre de Commerce, A. Richard, secrétaire du Comité de Cholet, Pontal, directeur de la Banque de France, Me Gardot, avocat à la cour d'appel d'Angers, a fait une conférence pour inciter les possesseurs d'or à le verser pour la patrie. M. Marie-Baudry prit ensuite la parole et le cinéma des œuvres de guerre a fait voir des films d'actualité.

7 octobre. — Le maire d'Angers fait savoir que les rôles supplémentaires, 1° de la contribution des patentes, 2° émission de 1916, 3° sur la taxe des biens de mainmorte, seront mis en recouvrements entre les mains des percepteurs à partir du 8 octobre.

Digitized by Google

La Chambre de commerce d'Angers fait savoir qu'un décret prohibe la sortie des soies : en cocons, grèges, ouvrées ou moulinées, teintes; bourre, soie marine (byssus); — fils de bourre de soie et de bourrette, de soie à coudre, à broder, à passementer, mercerie et autres; de soie artificielle; — tissus de soie, de bourre de soie, pure ou mélangée d'autres matières textiles et tissus de toutes sortes en soie artificielle.

Pour le deuxième emprunt de la Défense nationale il est délivré des certificats provisoires du Trésor, munis des quatre premiers coupons, à la place des récépissés de souscriptions remis au premier emprunt qui nécessitaient ensuite l'accomplissement de formalités et d'échanges.

Le personnel de l'Octroi d'Angers a fait une collecte qui a produit 38 francs, somme partagée entre les Sociétés de la Croix rouge et le Comité de secours aux victimes de la guerre.

Le Président du Comité d'Angers de la Société de secours aux blessés militaires adresse ses remerciements à l'atelier de confection du Mail pour sa collecte de 54 fr. 75

La souscription du Comité d'assistance aux militaires tuberculeux de la guerre en Maine-et-Loire s'élève à 19.952 fr. 50.

Aujourd'hui a eu lieu, 29 place de la République, Angers, l'ouverture de la boucherie municipale; toute la journée les clients ont afflué.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Piou Pierre, du 55e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : le caporal X. du Réau de la Gaignonnière, de l'ordre des Pères blancs des missions d'Afrique, caporal au 1er tirailleurs algériens.

Les *Archives médicales d'Anjou*, fascicule d'août-septembre 1916, contiennent les articles suivants : Sur un syndrome clinique observé en Macédoine de février à mai

Digitized by Google

1916 (Dr Olivier Couffon); Statistique des malades passés dans le service des fiévreux du 1er août 1914 au 1er août 1916 (salles Saint-Martin et Saint-Michel) (Dr Turlais); Contribution à l'étude d'un appareil de prothèse pour la désarticulation de la hanche (Dr Robin).

A Cholet, la voiture d'un cultivateur est entrée en collision, le soir, avec un piquet d'infanterie : un soldat a été blessé.

21 prisonniers allemands en traitement à l'hôpital mixte de Saumur ont été embarqués à destination des camps de prisonniers.

A Saumur, on vient de terminer le déménagement du matériel de ce qui fut, au Collège de jeunes filles, l'hôpital n° 105. Ce matériel, appartenant à l'Union des femmes de France (literie, lingerie et objets de première nécessité) a été transporté dans la salle des fêtes du patronage de Nantilly, mise à sa disposition par le Curé de cette paroisse.

8 *octobre*. — A Angers, à l'hôtel-de-ville, dans la salle des délibérations du conseil municipal, a eu lieu la distribution des récompenses aux élèves et apprentis de la Chambre de Métiers de l'Anjou. M. Blanc, maire, présidait, assisté de MM. Fabre, préfet de Maine-et-Loire, Bodinier, sénateur, président du Conseil général, Planchenault, conseiller d'arrondissement, Bideau, président de la Chambre de Commerce. Des discours ont été prononcés par MM. Blanc, Bideau, Koszul, administrateur de la Chambre de métiers. M. Blachère, président de la Chambre de métiers, a donné lecture du palmarès; puis M. Bas, secrétaire, a procédé à la distribution des prix.

La médaille militaire a été conférée au soldat Martineau Charles, du 409e d'infanterie. Ont été cités à l'ordre de la brigade : le sergent Colas Emmanuel, du 140e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le canonnier Montfort Henri, du 2e corps d'armée colonial.

Digitized by Google

En réponse à sa lettre du 30 septembre, le Ministre de la guerre fait parvenir à M. Laurent Bougère, député, la circulaire n° 5491 qui, en conformité des décisions prises par la Commission extraparlementaire, détermine les conditions du travail des prisonniers de guerre affectés à l'agriculture, circulaire qui prévoit des dérogations spéciales pour le battage.

A Durtal, sous la présidence de M. d'Andigné, maire et conseiller général, entouré des notabilités du pays, Me Gardot fait une conférence au nom du Comité de l'Or.— Les lieutenants Follenfant et Caubère, eux aussi ont porté la bonne parole devant de nombreux auditoires, à Jallais et Gesté, sous la présidence de M. le duc de Blacas, député.

Le Club sporting Bessonneau a remporté deux victoires sur les équipes du 3e génie. En équipes secondes il a gagné par 5 buts à 0; en équipes premières par 3 buts à 1.

A Saumur, les souscriptions à l'emprunt continuent. Les versements en numéraire atteignent à peu près la moitié des souscriptions : deux établissements de crédit ont chacun dépassé le million, soit environ 57.000 francs de rente. La rentrée de l'or, au cours de la semaine qui vient de s'écouler, atteint le total de 38.000 francs.

M. Bacon a fait de très intéressantes conférences sur l'or à verser pour la France : à Nueil, où la séance était présidée par M. Lecompte, en l'absence du maire, et à Martigné-Briand, sous la présidence de M. Maillet, adjoint. M. Segrétain, directeur de la Banque de France à Saumur, a pris également la parole et a annoncé qu'il ouvrira ses guichets le dimanche 14 à Nueil et à Martigné-Briand.

9 *octobre*. — Le Conseil d'administration de la Société du meuble massif fait savoir qu'il a pris toutes ses dispositions pour que, malgré l'incendie qui vient de détruire une partie de son matériel, le fonctionnement de son usine d'Angers ne subisse aucune interruption. Il déclare que

Digitized by Google

les importants travaux qui lui avaient été confiés au profit de la Défense nationale seront exécutés.

Un train de 226 blessés évacués des hôpitaux de Compiègne, se dirigeant vers Nantes, est passé en gare d'Angers-Saint-Laud.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant Miquel, les sous-lieutenants Leclerc Louis, Leclerc Charles, les sergents Bouvasseau Eugène, Garaude Paul, le caporal Raulie Julien, le maître-ouvrier Daniel Yves, du 6e génie; — à l'ordre du corps d'armée : le capitaine Duchateau Gaston, du 411e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le capitaine Aymer de la Chevalerie, du 71e territorial; — à l'ordre du régiment : le sergent Bernier Louis, du 276e territorial, le médecin auxiliaire Denécheau Jean, du 55e d'infanterie, l'adjudant Guilmet Henri, du 135e d'infanterie, le lieutenant Le Godec Raymond, du 162e d'infanterie.

Un soldat du 135e d'infanterie a été condamné par le Conseil de guerre du 9e corps à 3 ans de prison pour vol de 30 obligations dans une maison à Nomény

La rentrée des classes de l'École de musique d'Angers aura lieu le 16 octobre.

On fait savoir aux réfugiés belges, que les militaires licenciés visés par l'article premier (2o) de l'arrêté-loi du 21 juillet, doivent se présenter dans le plus bref délai possible, au bureau de recrutement le plus proche du lieu de leur résidence. Le siège actuel de ces bureaux est Paris, Bordeaux, Lyon et le Havre. Quant aux militaires inaptes actuellement en congé, ils devront comparaître devant des commissions spéciales de révision des réformés qui siégeront à l'issue des opérations de recrutement, s'ils n'ont pas déjà été examinés par des commissions de revision des réformés qui ont fonctionné en 1916. Les hommes se trouvant visés par cette loi sont priés de se faire inscrire tout de suite aux bureaux du Consulat de Belgique, à Angers.

Digitized by Google

Le Ministre de la guerre vient de faire connaître que les hommes de la classe 1902 dont le passage dans la territoriale a eu lieu le 1er octobre et qui avaient été antérieurement versés dans le service auxiliaire à la suite de blessures de guerre ne peuvent bénéficier des dispositions de la circulaire du 11 octobre 1915 ordonnant la libération provisoire des territoriaux du service auxiliaire blessés à l'ennemi.

Les permissions de trois jours accordées aux pères de nouveau-nés sont assimilées à des permissions exceptionnelles; par conséquent les militaires qui veulent bénéficier de la gratuité de transport, à l'occasion de cette permission, n'ont qu'à en faire la demande, mais ils ne peuvent alors obtenir cette même faveur lors de la prochaine permission de détente.

Une adjudication de foin, paille et avoine pour les brigades de gendarmerie de l'arrondissement d'Angers ne résidant pas dans les villes de garnison aura lieu le 19 octobre à Brissac.

Au théâtre de Saumur salle presque complète pour la « Marche nuptiale » de Henry Bataille, donnée en représentation par la tournée Baret.

Le maire de Saumur devant fournir un état indiquant le nombre de chevaux nécessaires aux agriculteurs de la commune, demande à ceux qui auront l'intention d'acquérir un de ces chevaux de se faire connaître à la mairie avant le 20 de chaque mois.

Les bureaux de l'hôpital n° 105 à Saumur sont momentanément transférés, rue Pasteur, dans la salle de la permanence de l'Union des femmes de France.

La Banque de France de Saumur a reçu à Doué-la-Fontaine 5.350 francs en or.

10 *octobre.* — Le sous-secrétaire d'État de l'artillerie et des munitions vient d'adresser des instructions aux

Digitized by Google

contrôleurs de la main-d'œuvre pour qu'une révision très sérieuse des spécialistes des jeunes classes soit opérée.

Le Ministre de la guerre vient d'adopter le ruban insigne des réformés de la guerre par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée au service. Il est formé de plusieurs bandes verticales d'une égale largeur et symétriquement disposées, bleu, blanc, rouge et jaune orangé.

Une délégation des marchands de charbon en gros de la ville d'Angers est allée à la mairie pour saisir la municipalité d'une question qui les préoccupe à juste titre. Devant l'impossibilité presque absolue dans laquelle ils se trouvent de pouvoir obtenir des wagons en nombre suffisant pour amener à Angers le charbon déchargé pour eux à Nantes et Saint-Nazaire, ils ont prié le maire de s'interposer auprès des pouvoirs publics pour éviter à nos concitoyens d'être privés du précieux combustible dont la nécessité va s'imposer impérieusement à l'entrée de l'hiver. Le Maire a promis de faire une démarche personnelle auprès du Préfet pour que celui-ci saisisse de la question le Ministre qui, seul, peut faire accorder à notre ville le bénéfice d'un transport qui devient d'une nécessité absolue.

La foire de Candé tombant le même jour que celle d'Angers, celle-ci s'en est fortement ressentie. Les marchés étaient peu achalandés et les transactions faibles. Voici la mercuriale de cette foire : froment, le décalitre 2 fr. 25; seigle, le décalitre 2 fr. 75; orge, le décalitre 2 fr 50; son, le décalitre 0 fr. 55; avoine, le décalitre 1 fr. 55; châtaignes, le décalitre 2 francs; pommes de terre de Hollande, le décalitre 1 fr. 50; bourcière ou jaunes 1 franc; early rose, 1 franc; foin, le quintal, 1re qualité 8 francs; 2e qualité, 6 fr. 50; paille de froment, 6 fr. 50; paille de seigle, 5 fr. 50; beurre, le kilo, 4 fr. 30; lard, le kilo, 4 francs; œufs, la douzaine 2 fr. 25; gros bois, avec sa peau, le

Digitized by Google

stère 30 francs; sans sa peau, 32 francs; champêtre, 30 francs; hanoche, avec sa peau, 32 francs; poules, la pièce, 4 francs; poulets à rôtir, la couple. 8 fr. 50; oies, le kilo 2 fr. 60; lapins de maison, le kilo, 2 fr. 80; viande de bœuf, les 100 kilos, 210 à 300 francs; de vache, de 210 à 300 francs; de veau, 300 fr.; de mouton, 350 francs.

Le Comité de l'Or s'est réuni au siège de la Chambre de Commerce d'Angers et, après avoir entendu les rapports faits sur les conférences données, a décidé de continuer cette campagne de conférences, en présence des résultats obtenus : le montant des versements mensuels a en effet doublé.

Un train sanitaire contenant des blessés, évacués des hôpitaux de l'Eure et de la Seine-Inférieure et allant vers Nantes est passé en gare d'Angers-Saint-Laud. Un autre train sanitaire est passé dans la soirée avec des blessés évacués des hôpitaux de la Champagne : sur les 725 blessés que contenaient ces deux trains, 59 sont restés à Angers et ont été répartis dans les hôpitaux de la ville; les autres sont partis pour Cholet.

250 infirmiers tonkinois, venant de Marseille et dirigés vers Nantes, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

Des prisonniers allemands, venant de Nantes et dirigés sur Tours, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

Les personnes qui, au début de la mobilisation, ont mis gracieusement à la disposition de l'hôpital temporaire n° 6 des objets de literie et qui désirent rentrer en possession de ces objets sont priées de se présenter au siège de cet hôpital, à l'École des Arts et Métiers.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Loubet Léon, Renou Pierre, Chaigne Amédée, Bernard Georges, du 77e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sergent Latouche Francis, du 77e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : le caporal Huet Eugène, du 4e zouaves de marche.

Digitized by Google

Le capitaine de Malherbe (service aéronautique), bien connu en Anjou, est nommé chef d'escadron à titre temporaire et chargé de la direction d'une importante mission à l'étranger.

La tournée Baret a joué au théâtre d'Angers « La marche nuptiale » de Henri Bataille, avec le concours de Mlles Carmen d'Assilva et Suzanne Demay.

M. Simon, adjoint au maire des Ponts-de-Cé, répond aux boulangers de cette commune que si un client leur commande un pain spécial ils peuvent le vendre le prix qui leur semblera convenable, mais que les autres pains devront être vendus 0 fr. 45 le kilo, pas un centime de plus, et qu'il exige des boulangers le poids des pains qu'ils vendront. Quant à la taxe des farines elle n'est pas de son ressort.

Le sous-préfet de Cholet, sur les fonds mis à sa disposition pour les blessés, a remis 80 francs au médecin chef de l'hôpital n° 22 et 80 francs au président de l'hôpital mixte. Il a remis en outre un ballon de foot-ball pour les soldats de l'hôpital n° 22.

Des adjudications auront lieu à Seiches le 19 octobre, à Noyant le 20 octobre et à Baugé le 23 octobre pour la fourniture des fourrages aux brigades de gendarmerie de ces localités. Pour les brigades de Chemillé et de Beaupréau, les adjudications auront lieu le 19 octobre à Chemillé et le 23 octobre à Beaupréau.

Le Directeur des Contributions indirectes a indiqué les ateliers où pourront se faire les opérations de la distillation dans la commune de Chigné.

A Saumur, le colonel de Mareuil, commandant d'armes, accompagné de M. Lédé, médecin-chef de la place, a procédé à la remise solennelle de médailles des épidémies à Mme Chauvat, en religion sœur Jean-Marie, et à l'infirmier Hippeau François. En quelques mots simples et touchants le colonel a félicité les nouveaux décorés.

Digitized by Google

11 *octobre*. — Le Ministre de l'agriculture, dans une lettre aux directeurs des services agricoles des départements, leur recommande de veiller à l'observation de la loi sur la mise en culture des terrains abandonnés. « La réquisition, dit-il, devra le plus souvent être consentie plutôt qu'imposée; elle ne s'imposera par la contrainte directe que vis-à-vis d'exploitants entêtés et égoïstes qui se refuseraient systématiquement à faire le moindre effort pour mettre leur terrain en valeur. »

Les jeunes soldats des 135e et 77e d'infanterie, du cantonnement de Loudun, ont en majeure partie rejoint leurs régiments respectifs. Les récupérés du 135e viendront occuper prochainement le cantonnement de Loudun et ceux du 77e celui de Montreuil-Bellay.

On constate dans le département un certain nombre de procès de chasse faits à des personnes ayant obtenu l'autorisation de détruire les animaux nuisibles et ayant pris des permis de chasse à cette intention, mais qui n'ont pu résister au désir de tirer lièvres ou perdrix.

Dans la cour de la caserne Desjardins, à Angers, la musique du 3e génie, sous la direction de M. Capelle son chef, sapeur aide-vaguemestre, premier prix du Conservatoire, compositeur de musique, membre de la Société des auteurs et compositeurs de France, a donné une matinée à laquelle assistaient le général inspecteur du génie Malcor, le général Gendron, entourés des colonels Bouton, Meauzé et de nombreux officiers. Le public, composé des soldats habitant la caserne et de quelques invités civils, a applaudi successivement les sapeurs Régad, basse chantante du Conservatoire de Paris, Duchon-Doris, violoncelliste, premier prix du Conservatoire de Paris, Davenne, pianiste des grands concerts de Paris et excellent flûtiste, Lefeuvre comique désopilant. La fanfare s'est fait applaudir dans plusieurs morceaux et dans deux chants patriotiques. Accompagnée par elle, une chorale composée

Digitized by Google

de jeunes sapeurs a très bien rendu « Gloire au Génie guerrier (poésie de M. Guillot, musique de F. Capelle), et « Les Gars d'Anjou », poésie de G. des Tranchandières (pseudonyme qui cache une angevine) et musique de P Petrucci, qui ont obtenu un succès mérité.

A Saumur vient de se fonder, sous le patronage du sous-préfet, du président du tribunal, du procureur de la République, du receveur des finances, du sous-directeur et du receveur principal des contributions indirectes, du receveur des postes et télégraphes, du sous-inspecteur de l'enregistrement, du contrôleur des contributions directes, du principal du collège, de la directrice du collège, une association de fonctionnaires qui prend le nom de « La fraternelle saumuroise ».

La Banque de France de Saumur a reçu à Vihiers 12.680 francs d'or.

12 *octobre.* — Le sous-secrétaire d'État au Ministère de la guerre rappelle qu'aucun déplacement d'ouvriers travaillant pour la défense nationale ne peut être fait que sur l'ordre du sous-secrétariat d'État de l'artillerie (service ouvrier) ou des contrôleurs de la main-d'œuvre qui le représentent.

Le Comité franco-serbe donne, par la voie de la presse, communication de deux lettres de remerciements adressées par M. Vintrovich, consul général de Serbie, et le général Sarrail au contre-amiral Hallez, président de la Mission de coordination des secours aux armées d'Orient à Paris, relativement aux dons reçus pour les Serbes des différents Comités, dont celui d'Angers.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers, Baugé et Segré à 15.025.000 francs, Cholet 4.061.000 francs, Saumur 4 391 000 francs, soit pour le département à 23.477.080 francs.

Digitized by Google

La souscription du Comité central de secours aux Victimes de la guerre s'élève à 56.814 fr. 70.

Une dépêche de Bizerte apporte les noms suivants d'Angevins sauvés du torpillage du « Gallia » : MM. Quelin, Guthier, Piriou, Normand d'Authon, d'Angers; Latté, de Pruniers; Vergen, de la Membrolle; Martin, des Rairies; Legen, de Savennières; Paudois, du Louroux-Béconnais; Chenais, d'Auverse; Blond, Pasquier, de Bourgneuf-en-Mauges; Fouché, de Gesté; Courtin, de la Pommeraye; Guinoyseau, d'Allonnes, appartenant au 59e territorial.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Larher Gabriel, Lamisse Louis, du 335e d'infanterie, Godineau Jean, du 77e d'infanterie.

Au 32e d'infanterie, au front, vient de se former une équipe de foot-ball rugby et association qui comporte de nombreux Angevins : Guitton Auguste (du M. V. D. A), Guiet Jean et Guiet Pierre, d'un club de foot-ball d'Angers, Duliège Maxime (de l'U. S. D. France); Michelin Gaston (de l'A. V. C. A.); Guignard, Disson Auguste (de l'Amicale Jules-Ferry), etc.

Le Comité du Dessert aux blessés s'est réuni au siège du Syndicat d'initiative, sous la présidence de M. de Ribier, vice-président. Les recettes totales, provenant des dons, des cotisations mensuelles et des subventions de quelques communes rurales, se sont élevées à 10.943 fr. 80. Depuis le début de l'œuvre il a été distribué 36.076 desserts répartis en 26 distributions : 17 distributions ordinaires et 9 extraordinaires. Les sommes affectées aux distributions, dont le total a été de 6.579 fr. 70, se répartissent comme suit : café 1.725 fr. 50; sucre 655 francs; tabac 1.535 francs; œufs 276 fr. 90; lait 383 fr. 45; gâteaux 1.040 fr. 60; oranges 177 francs; fruits ou confitures 422 fr. 40; espèces 365 fr. 90. Le nombre des hospitalisés, qui était tombé à 1.100, s'est élevé dans les dernières semaines à 1.700. Les 5 communes qui ont voté des subventions

Digitized by Google

à l'œuvre sont Savennières, Quincé, Saint-Martin-du-Fouilloux, Gohier et Blaison.

Le président du Comité angevin de la Société de secours aux blessés militaires remercie Mlle Claire-Clémence de Maillé pour un don de 1.000 francs (2e versement) en faveur de nos hôpitaux.

A été cité à l'ordre de la brigade : le médecin auxiliaire Vielle Henri, du 134e d'infanterie.

Par suite du manque de moyens de transport, la ville de Saumur est encore une fois menacée d'être privée de gaz d'éclairage.

13 *octobre*. — Le Comité franco-serbe a reçu plusieurs dons en argent ou en espèces montant à 113 fr. 95, plus le montant d'une souscription faite à Châteauneuf-sur-Sarthe et s'élevant à 93 fr. 30.

A eu lieu à Angers, à l'école de la rue Bodinier, la deuxième session pour l'obtention du certificat d'études primaires.

A été célébrée à l'église Saint-Joseph d'Angers une messe de requiem pour le repos de l'âme du caporal aviateur Merveille, mort pour la France, à l'âge de 19 ans. Son père, sur le front, était absent. M. Gauvin, ancien député, secrétaire général de l'Association des anciens élèves du Lycée, le censeur, M. Maillard, des professeurs et élèves du Lycée et de nombreuses personnes y assistaient.

Des soldats se rendant au champ de tir d'Avrillé ont découvert, pendu à un arbre, un soldat du 136e d'infanterie, qui était en permission à Angers.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le soldat Baillot Pierre; — à l'ordre de la division du Maroc : le canonnier Coutard Robert.

Aux Ponts-de-Cé, sur la place de la Liberté, le général Malcor, inspecteur du génie, a passé en revue les jeunes soldats des 3e et 9e génie en vue de leur prochain départ.

Digitized by Google

Le maire de Cholet a fixé à partir du 21 octobre prochain les prix maxima de vente de la viande : bœuf (le demi-kilo), filet milieu avec déchets 2 fr. 25; filet entier 2 fr. 20; faux-filet et romsteck avec déchets, 1 fr. 70; tranche et entre-côte avec déchets, 1 fr. 70; gîte à la noix, culotte, tranche quart os, 1 fr. 30; épaule et basse-côte, avec os 1 fr. 10; jarret, plate-côte et bavette avec os, 1 franc; collet poitrine avec os, 0 fr. 80; moucheron et flanchet, avec os 0 fr. 70. — Veau (au demi-kilo) : noix sans os, avec déchets, 2 francs; rouelle, quasi et milieu épaule, quart os, 1 fr. 50; côte première et rognon, 1 fr. 50; basse-côte, épaule entière, 1 fr. 30; collet, jarret et gros de poitrine, 1 fr. 20. — Mouton (au demi-kilo) : gigot entier, sans pied 1 fr. 50; gigot raccourci, 1 fr. 60; selle avec os, 1 fr. 30; épaule 1 fr. 30; filet 1 fr. 50; côtes avec manche, 1 fr. 50; collet et poitrine 1 franc. — Boucherie chevaline (au demi-kilo) : filet sans os, 1 fr. 50; bifteck sans os 0 fr. 90.

Le maire de Cholet rappelle aux intéressés qu'il n'est permis de retirer de la mouture du blé que deux éléments : la farine et le son; que le taux d'extraction de la farine est de 80 kilos; qu'il est interdit aux meuniers de détenir d'autres produits de la mouture du blé que la farine et le son.

14 *octobre*. — Le général en chef Joffre donne l'autorisation aux militaires de garder seulement devers eux comme trophées les objets de faible valeur pécuniaire pris sur le champ de bataille, comme les casques, les insignes de grades, les boutons d'uniforme, les débris de munition ne renfermant pas de substances explosives et d'un poids inférieur à 500 grammes.

M. J. Bessonneau a été nommé consul de Belgique à Angers, avec juridiction sur les départements de Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, en remplacement de son père décédé.

Digitized by Google

Un groupe de propriétaires fait savoir par la presse ses regrets de ne pouvoir souscrire au nouvel emprunt 5 %, la prolongation du moratorium les empêchant de toucher leurs loyers. Ils seraient heureux que le Gouvernement et les Chambres voulussent bien mettre un terme à leur triste situation.

A Angers, procès-verbal a été dressé contre une laitière de Pruniers qui vendait du lait au détail au prix de 0 fr. 30 le litre et en mesurait pour 0 fr. 40 seulement 116 centilitres au lieu de 139.

Le Président de la Chambre de commerce d'Angers, ayant signalé au chef de l'exploitation de la compagnie des chemins de fer d'Orléans que le commerce d'Angers se trouve sans charbon et lui ayant demandé de faire fournir des wagons à Nantes et à Saint-Nazaire pour mettre fin à cette situation, a reçu de lui cette réponse : « Il ne nous est pas possible de prévoir quelles seront ces disponibilités, c'est-à-dire dans quelle mesure les transports commerciaux pourront être desservis tant que la situation actuelle ne se sera pas modifiée. Néanmoins, je fais forcer le courant du matériel sur Nantes et sur Saint-Nazaire et, si vous voulez bien m'indiquer les maisons expéditrices, je ferai faire une démarche auprès d'elles, afin qu'elles affectent aux transports sur Angers le plus grand nombre possible des wagons que nous leur fournissons. »

Le tribunal correctionnel d'Angers, pour les détournements d'effets militaires de Sainte-Gemmes, a condamné un débitant et sa femme à 3 mois de prison avec sursis et une cultivatrice à 15 jours de prison avec sursis. Les autres accusés ont été acquittés, l'intention de vol n'étant pas suffisamment établie. Un sapeur du 2e génie a été condamné à 6 mois de prison pour vol de tuyaux de plomb.

Le Conseil de direction du Comité de l'Anjou pour les Invalides de la guerre s'est réuni au siège du Syndicat

Digitized by Google

d'initiative. Le Préfet étant empêché, la réunion était présidée par M. le sénateur Bodinier, président du Conseil général. Le nombre des invalides inscrits jusqu'à ce jour est de 181.

Nous apprenons la mort glorieuse du lieutenant d'infanterie Renaud Charles, mortellement blessé à la prise de Florina. Professeur agrégé de l'Université, il avait été décoré de la croix de guerre en Alsace, puis avait fait partie des troupes envoyées en Serbie, où il avait pris part à l'offensive de 1915 et à la retraite du Vardar.

Les cours municipaux d'Angers feront leur rentrée le 16 octobre.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : l'artilleur Courtin, tué à l'ennemi; — à l'ordre de la division : le canonnier de Burgat Jean, du 85e d'artillerie; le soldat territorial Body Paul; — à l'ordre de la brigade : le soldat Fonnier, du 71e territorial.

Au Cirque-théâtre d'Angers, « Mireille », de Gounod, a été joué devant une salle bien remplie. Mlle Billard, MM. Lamy, Léger, Delhaye, Bouxmann ont été très applaudis.

La Chambre de commerce de Saumur tient à la disposition des intéressés une notice explicative relative à la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Le « Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers » contient d'intéressants articles de M. Massignon sur la motoculture et de M. Lavallée sur la situation agricole.

A partir du 16 octobre les sujets italiens nés entre 1875 et 1897, ces deux années incluses, qui solliciteront un permis de séjour dans le département devront produire à l'appui de leur demande un certificat établissant leur situation au regard de la loi militaire de leur pays, certificat qui est délivré par les consuls italiens en France.

MM. Stirn, secrétaire général de la Préfecture, Bodinier

Digitized by Google

sénateur, Planchenault, conseiller d'arrondissement, se sont rendus samedi matin dans les communes de Brain-sur-l'Authion, Andard et Trélazé et se sont entretenus avec les personnalités de l'endroit des moyens de rendre service au pays en portant l'or à la Banque et en souscrivant le plus possible au deuxième Emprunt national. A Trélazé notamment, les instituteurs et institutrices ainsi que plusieurs conseillers municipaux se sont réunis à la mairie où M. Stirn leur a exposé ce qu'était l'emprunt et comment il fallait donner son or.

A Cholet, le lieutenant-colonel commandant d'armes fait faire à tous les hommes de la garnison, y compris ceux des formations sanitaires, des conférences sur l'Emprunt national.

15 *octobre.* — Le *Journal officiel* vient de promulguer la loi sur la mise en culture des terres abandonnées.

Les familles voulant aller voir en Suisse leurs enfants, soldats français hospitalisés, obtiennent une réduction de 75 % sur les chemins de fer français, la gratuité du parcours sur les chemins de fer suisses et une indemnité de séjour en Suisse.

Une équipe de prisonniers travailleurs allemands est descendue en gare Saint-Serge venant de La Membrolle et a été dirigée à pied sur Sainte-Gemmes où elle doit travailler aux chemins.

A Angers, les marchands de marrons grillés viennent de faire leur apparition avec leurs abris au coin des rues.

Les cours du groupe espérantiste d'Angers reprendront le 19 octobre.

Le Comité départemental de l'Or et des titres de la Défense nationale a aujourd'hui inauguré une nouvelle série de brillantes conférences de propagande. — A Beaufort-en-Vallée, devant une nombreuse assistance réunie sous les halles, le lieutenant Follenfant, avocat à la Cour,

Digitized by Google

a dans une vibrante et très persuasive conférence démontré la nécessité des versements d'or et des souscriptions aux titres de la Défense nationale. M. Rabouin, député, M. de Livonnière et M. Bigeard ont également pris la parole. De là le conférencier s'est rendu à Saint-Mathurin où, à la mairie, une nouvelle conférence, présidée par M. Peyssonnié, a été donnée avec un pareil succès.

Le même jour, à Beaupréau, sous la présidence de M. le duc de Blacas, député, Me Gardot, avocat, entouré de Me Beucher, de MM. Richou et Pellaumail, et devant un public des plus attentifs et des plus émus, a éloquemment traité la question de l'or et des titres de la Défense nationale. Cette conférence a été suivie d'une autre donnée par le même orateur, à Saint-Florent-le-Vieil, sous la présidence de MM. Blachez et de la Férandière. Elle n'a pas obtenu un moindre succès.

Au théâtre de Saumur belle représentation du « Maître de Forges » d'Ohnet, par la tournée Moncharmont, avec le concours de Mme Jane Hading.

A Cholet, dans la cour de la caserne Tharreau, le lieutenant-colonel Baguerey a remis avec le cérémonial habituel : la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au caporal Martin Marcel, du 77e d'infanterie; aux soldats Godineau Jean, Loubet Léon, du 77e d'infanterie; Monnereau Eugène, du 68e d'infanterie; — la croix de guerre (ordre du corps d'armée) au soldat Rochais Joseph, du 49e d'artillerie (remise à sa famille); — (ordre de la brigade) : au caporal Gateau Joseph, du 77e d'infanterie.

3 prisonniers allemands du détachement de Noyant-la-Gravoyère se sont évadés. Ils se nomment Ackmann Jean, Homer Jean, Just Adam.

Des conférences sur l'or ont été faites par M. Bacon à Montreuil-Bellay, sous la présidence du maire, M. Malécot, qui présenta le conférencier, entouré de M. Pichard, prési-

Digitized by Google

dent de la Chambre de Commerce de Saumur, et de M. Charier, président du Comité de l'or de l'arrondissement. — A Chacé, M. Landais, maire de la commune, dans une allocution pleine de bonhomie et de patriotisme, a présenté le conférencier qui fut fort applaudi. MM. Pichard et Charier prirent ensuite la parole, ce dernier pour répondre à une question de M. le Curé de Varrains.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

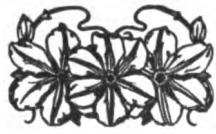

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Janvier et Février 1918

(Altitude : 42 mètres)

Janvier 1918

Pression barométrique moyenne : 760^{mm}3; minimum absolu: 742^{mm}8 le 7 à 12 heures; maximum absolu : 772^{mm}1 le 25 à 12 heures; écart extrême : 29^{mm}3.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 6°2; moyenne des minima : 0°17; moyenne des maxima : 7°87; moyenne des minima et des maxima : 4°02; minimum absolu : — 9° le 6; maximum absolu : 14°2 le 21.

Humidité relative moyenne : 85,8; minimum : 51 le 20; maximum : 97 le 24 et le 25.

Nébulosité moyenne : 3,9; moyenne la plus faibe : 0 les 4, 5, 8, 27, 28, 29, 30, 31; moyenne la plus forte : 10 les 7, 12, 15.

Pluie totale du mois : 27^{mm} en 10 jours, la plus forte en 1 jour : 9^{mm} le 7.

Fréquence du vent : 2 jours du N, 6 jours du N-E, 3 jours de l'E-N-E, 2 jours de l'E, 1 jour de l'E-S-E, 2 jours du S-E, 1 jour du S-S-E, 3 jours du S, 4 jours du S-W, 2 jours de l'W-S-W, 4 jours de l'W, 1 jour du N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 2 m. 25; moyenne la plus forte : 7 mètres le 16; moyenne la plus faible : 50 centimètres les 25, 26, 27, 29; la plus grande vitesse : 14 mètres le 6 de 6 heures à 8 heures.

Rosée : 8, les 18, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 31; brouillard : 7, les 3, 8, 9, 24, 25, 26, 31; gelée : 17, les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11,

Digitized by Google

12, 13, 14, 28, 29, 30, 31; gelée blanche : 12, les 1, 4, 5, 6, 11, 13, 14, 27, 28, 29, 30, 31; orage : 1, dans la nuit du 16 au 17, de 3 h. 35 à 4 heures; neige : 3, le 1er, le 2 et le 8; tempête : 1, dans la nuit du 16 au 17.

Février 1918

Pression barométrique moyenne : 765mm8; supérieure de : 6mm à la moyenne normale; minimum absolu : 744mm5 le 28 à 18 heures; maximum absolu : 777mm4 le 26 à 12 heures; écart extrême : 32mm9.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 8°7; moyenne des minima : 2°5; moyenne des maxima : 9°9; moyenne des minima et des maxima : 6°2; minimum absolu : — 5°5 le 17; maximum absolu : 13°3 le 11.

Humidité relative moyenne : 86; minimum : 67 le 3; maximum 98 le 5.

Nébulosité moyenne : 5,2; moyenne la plus faible : 0 les 1, 16, 17, 18; moyenne la plus forte : 10 les 14, 23, 27.

Pluie totale du mois : 12mm en 5 jours.

Fréquence du vent : 3 jours du N, 1 jour du N-N-E, 5 jours du N-E, 1 jour de l'E-N-E, 1 jour de l'E-S-E, 1 jour du S, 2 jours du S-W, 3 jours de l'W-S-W, 6 jours de l'W, 1 jour de l'W-N-W, 1 jour du N-W, 2 jours du N-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 2 m. 25; moyenne la plus forte : 8 mètres le 17; moyenne la plus faible : 75 centimètres le 5; la plus grande vitesse : 14 mètres le 25 de 7 heures à 10 heures.

Rosée : 13, les 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 23, 28; brouillard : 6, les 1, 6, 11, 12, 14, 19, grêle : 1, le 28; neige : 1, le 28; gelée : 6, les 6, 11, 12, 14, 19; 20; gelée blanche : 8, les 5, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 26; forte brume : 2, le 18 et le 24.

Le Directeur de la Station,

J. VERCHALY.

Digitized by Google

Chronique

Le lundi 4 février 1918, a eu lieu, en l'hôtel de la Chambre de Commerce d'Angers, sous la présidence de M. Bouju, préfet, la réunion constitutive de la « Société d'assistance aux réfugiés ». Une soixantaine de personnes avaient été convoquées à cette réunion, à laquelle furent présents : M. le Préfet, Mmes Henry, de la Noue, Cointreau, Miss Moriss, Mmes Jac, comtesse d'Ollone, de Bonneville, Turpault, la duchesse de Plaisance, Drony, Boquel, Grimault, Mme et Mlle Bonnet, Mme et Mlles Cherière, Mme Guénot, Mlles Bontemps, Mmes Velé, Deshaies, Féry, Joncheray, Anizan, Maigrat, Bernier, Denise, Bourcier, Mesdemoiselles Guérin, Lacretelle et Teisset, MM. Jac, Féry, Lejeune, abbé Thiéry, Lennel, Durant-Farget, Velé, Fortier, Georges, Cochard, Berthelot, Robert, Maigrat, Dr Maisonneuve, Dominique, Dessais, Recouvreur et Schmitt.

Après avoir rendu un juste hommage au Syndicat d'Initiative de l'Anjou, qui depuis les premiers jours de la guerre a tant fait en faveur des réfugiés, M. le Préfet propose aux personnes présentes de fonder une société ayant pour but « l'assistance morale et matérielle aux réfugiés en Maine-et-Loire, la centralisation de toutes les ressources qu'elle pourra recueillir pour eux et l'aide aux différentes œuvres destinées à les secourir ».

Cette proposition ayant été adoptée à l'unanimité, M. Féry, notaire, donne lecture des statuts de la future société, qui sont approuvés.

La Société prend la dénomination de : « Société d'assistance aux Réfugiés » et son siège social est fixé à Angers, au syndicat d'initiative de l'Anjou, 24, rue Chevreul.

Digitized by Google

L'Assemblée procède ensuite à la formation du Comité d'honneur et du Conseil d'administration de la nouvelle société, lesquels sont composés comme suit :

Comité d'honneur. — Le Préfet de Maine-et-Loire; les Sénateurs et Députés de Maine-et-Loire; M. le Président du Conseil général, M. le premier Président de la Cour d'Appel, M. le Procureur général, Monseigneur l'Évêque d'Angers, M. René Bazin, de l'Académie française, M. le Général commandant d'armes de la Place, M. le Secrétaire général de la Préfecture, M. le Vice-Président du Conseil de Préfecture, contrôleur du service des réfugiés; M. le Maire d'Angers, M. le Président du Tribunal civil, M. le Procureur de la République, M. le Président du Tribunal de Commerce, M. le Président de la Chambre de Commerce, M. Bordeaux-Montrieux, président de la Société industrielle et agricole d'Angers, M. Bessonneau, consul de Belgique, M. Richou, secrétaire général du Comité central de secours aux victimes de la guerre.

Conseil d'administration. — Mmes Henry, Bouju, de la Noue, Cointreau, Miss Moriss, Mmes Jac, Turpault, Bonnet, Drony, Grimault, Bernier, Guénot, Anizan, Deshaies, de Bonneville, Joncheray et Maigrat, Mlles Guérin, S. Féry et Lacretelle; MM. Jac, Féry, Lennel, Lejeune, abbé Thiéry, Fortier, Georgin, commandant Masson, Cochard, Velé, Berthelot, Robert, Maigrat, Joseph Joûbert, Denais, Devèse, Dr Maisonneuve, Dominique, Godard et Bardy.

Pour terminer, M. le Préfet demande à l'Assemblée de désigner les membres du Conseil de direction de la Société.

Le Comité est ainsi formé : président M. Henri Cochard; vice-présidents, Mme Henry, MM. Jac, Féry, Lennel; secrétaire général M. Velé; secrétaires MM. Berthelot et Robert; trésorier M. Maigrat.

***

Le 9 février a eu lieu à la Préfecture l'Assemblée générale du Comité central de secours aux victimes de la guerre sous la présidence de M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, assisté de M. Bernier, maire de la Ville d'Angers, M. le premier Président de la Cour d'appel, vice-présidents, et des administrateurs du Comité central : M. Bellanger, ingénieur en chef des Mines, M. Brisset, ancien négociant, M. Bunoust, président du Tribunal de Commerce, M. Denais, président de la Goutte de lait, M. Léon

Digitized by Google

Lafarge, conseiller du Commerce extérieur, M. Picard, maire de Soucelles, M. Sémery, conseiller municipal d'Angers, M. Siraudeau, M. Raymond Richou, secrétaire général, M. Cordier, trésorier, M. A. Laumonier, trésorier-adjoint.

Le Président de l'Assemblée, M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, prononce l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Au nom du bureau, je vous adresse nos sincères remerciements pour avoir bien voulu en si grand nombre vous conformer à une tradition, trop ancienne hélas! et vous réunir une fois encore, pour tenir cette assemblée générale, pour reprendre contact avec votre œuvre, pour mesurer les résultats obtenus et adresser à vos dévoués mandataires les remerciements qu'ils ont si largement mérités.

Vous allez entendre tout à l'heure le rapport substantiel de M. le Secrétaire général qui va vous donner le bilan moral et matériel de cette année d'efforts.

Je me garderai de déflorer, même par voie d'allusions, l'œuvre dont vous allez entendre la lecture et je veux laisser à son auteur le plaisir de citer les chiffres magnifiques qui attestent l'activité du Comité.

Mais, sans empiéter sur aucune attribution de personne, je tiens à exprimer ma profonde gratitude personnelle à l'auteur du rapport, tout d'abord, qui est, on peut le dire, l'une des chevilles ouvrières de notre Comité; et tout le monde comprendra que je donne une mention particulière à ceux de nos collègues du bureau qui, avec un dévouement inlassable et une compétence approfondie, veulent bien assurer, dans des conditions parfaites, le service si délicat, si primordial des envois aux prisonniers de guerre.

Cette œuvre des prisonniers de guerre est sûrement l'œuvre de prédilection de notre Comité; elle est celle qui lui vaut dès maintenant des titres impérissables à la reconnaissance des familles de Maine-et-Loire.

En retour du bien que nous nous efforçons de faire à ces pauvres gens, nous leur devons un bienfait moral permanent et inappréciable; leurs lettres si émouvantes dans leur simplicité, le sentiment des épreuves qu'ils endurent, tout cela ne doit-il pas conseiller à nos compatriotes de supporter, sans trop de murmures, les restrictions dont nous commençons seulement à sentir les effets?

Les épisodes héroïques qui marquent chacune des évasions de ces Français intrépides ne sont-ils pas parmi les traits magnifiques, parmi les leçons d'énergie les plus admirables qui puissent être enregistrés dans les traités de morale et la seule pensée de nos

Digitized by Google

chers prisonniers ne doit-elle pas suffire à nous rendre plus forts, plus patients, plus unis.

Il faut que, dans les sombres loisirs de la captivité, quand ils évoquent l'image de la patrie lointaine, il faudra surtout, lorsqu'ils la retrouveront au jour de la libération, dans le rayonnement de la victoire, que ce soit le vrai visage de la France qui leur apparaisse, d'une France tendre, accueillante et vraiment maternelle.

C'est cet acte de foi dans l'avenir, c'est ce serment de concorde d'union, d'union sacrée, car nous ne devons pas nous lasser de répéter cette devise qui a déjà accompli tant de miracles, c'est ce ferme propos de persévérer dans notre programme et dans notre œuvre, que j'ai voulu simplement renouveler en votre nom.

Après de chaleureux applaudissements, M. le Préfet donne la parole à M. Raymond Richou, secrétaire général, pour la lecture du rapport des administrateurs, véritable monument où il est dit que les recettes se sont élevées à 294.884 fr. 38 et les dépenses à 282.627 fr. 50.

Cette somme fut distribuée en : 1° secours aux soldats blessés, dans les hôpitaux, et aux œuvres de bienfaisance; 2° secours aux blessés sortant sans ressources des hôpitaux; 3° secours aux prisonniers nécessiteux; 4° envois aux soldats nécessiteux du front.

Il faut lire tout ce rapport pour se rendre compte de l'importance des services rendus tant à nos soldats, qu'aux nécessiteux et aux pauvres. On peut dire que les administrateurs dévoués du Comité central de secours aux victimes de la guerre ont recherché la misère et la souffrance partout où elles se trouvaient et se sont efforcés de les soulager, chez les civils et chez les militaires, tant par des dons en espèces que par des dons en nature.

Après lecture du bilan par M. Cordier, trésorier du Comité, l'Assemblée a approuvé à tous points de vue le rapport de M. Richou, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1917.

***

« La question du charbon, dit M. Émile Marchand dans le *Petit Courrier* du 5 février, est assurément l'une de celles qui ont le plus vivement préoccupé l'opinion publique depuis que, par suite de l'envahissement par les Allemands d'une grande partie de notre bassin minier du Nord, qui est incontestable-

Digitized by Google

ment le plus riche de tous ceux que nous possédons, et des difficultés des moyens de transport nous empêchant de nous ravitailler en Angleterre aussi abondamment que par le passé, nous étions privés d'une quantité considérable de ce précieux combustible. De différents côtés on s'est appliqué à rechercher comment on pourrait suppléer par des exploitations nouvelles à la quantité déficitaire. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire pour le département de Maine-et-Loire où, comme on sait, les gisements carbonifères sont nombreux, et il nous a paru intéressant de rappeler ici la campagne incessante que nous avons menée et de marquer les résultats que nous avons déjà obtenus. »

Après avoir, en effet, rappelé que la Chambre de Commerce d'Angers avait émis au début de 1916 un vœu demandant que le Gouvernement use de son influence auprès des concessionnaires des mines exploitées pour qu'ils reprennent le travail dans le plus bref délai et que le Gouvernement mette à la disposition des concessionnaires qui en feront la demande des mineurs R. A. T. ou des prisonniers de guerre, afin, d'exploiter les mines abandonnées et d'accroître le rendement des mines en activité; après avoir constaté l'inertie des pouvoirs publics et rendu hommage à l'initiative privée; après avoir rappelé que la Société d'expansion économique de l'Anjou avait décidé qu'il y avait lieu de poursuivre la remise en exploitation des gisements carbonifères anciens et nouveaux et en particulier les mines de Chalonnes; après avoir en un mot fait un historique très complet et très intéressant de la question et du travail accompli, notre distingué confrère fait connaître les résultats acquis depuis un an.

A Rochefort-sur-Loire avec un personnel comprenant une quinzaine d'ouvriers et d'ouvrières et avec les moyens d'extraction et de fabrication les plus rudimentaires, on a tiré du sol, dans un espace de dix mois, plus de 244 tonnes de charbon représentant une valeur de 32.805 fr. 05. La vente de ce charbon a permis de répartir pendant les mêmes dix mois pour 17.996 fr. 80 de salaires entre les ouvriers et les ouvrières, tout en payant 3.103 fr. 60 pour les transports et en consacrant une somme de 9.817 fr. 35 à l'achat et à l'entretien du matériel.

La production quotidienne du charbon à Saint-Aubin-de-Luigné se chiffre actuellement par une moyenne de 4 tonnes à la veine d'affleurement et de 4 tonnes également au puits

Digitized by Google

Bigeard, ce qui représente un total de 8 tonnes par jour et cela avec un personnel global de 28 ouvriers seulement, employés tant à la surface qu'au fond. On a extrait 600 tonnes de charbon depuis l'été dernier. Cette production sera beaucoup plus élevée lorsqu'aura été effectué le raccordement de l'exploitation de la veine d'affleurement avec l'exploitation du puits Bigeard, raccordement auquel on procède en ce moment.

« On voit par tous ces renseignements, dit M. Émile Marchand en terminant son remarquable article, que faute de place nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso*, combien nous avons eu raison de nous préoccuper de cette question et d'appeler sur elle l'attention des Pouvoirs publics qui, malheureusement, sont restés trop longtemps sans s'émouvoir, et combien nous devons nous féliciter aujourd'hui pour l'intérêt général de la campagne que nous avons menée pendant plus de deux ans et que nous continuerons encore sans nous rebuter, s'il est nécessaire. Il est certain qu'en charbon comme en beaucoup d'autres choses, l'Anjou offre d'incomparables richesses; mais encore faut-il que l'on veuille et que l'on sache les exploiter et que ceux qui devraient être les premiers à favoriser cette exploitation ne viennent pas, au contraire, susciter toutes sortes de difficultés. Les Pouvoirs publics, de quelque ordre qu'ils soient, doivent profiter de la leçon qui se dégage pour eux de la question du charbon et nous voulons croire qu'à l'avenir ils sauront se montrer plus soucieux des véritables intérêts du pays, ne serait-ce qu'en s'intéressant beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici à une autre question non moins importante, celle de la navigation fluviale, qui est appelée à rendre à l'industrie, au commerce et à l'agriculture elle-même les plus grands services. Il convient de ne pas oublier qu'il ne faut pas seulement produire, mais qu'il faut également transporter. »

***

Mgr Pessard, vicaire-général depuis 1876, prélat de la maison de Sa Sainteté depuis 1885, vient de fêter ses soixante ans de sacerdoce. Il a été ordonné prêtre le 14 février 1858.

La *Revue de l'Anjou*, dont il est le fidèle abonné, s'associe de grand cœur aux hommages que lui apportent ses noces de diamant. D'autres ont célébré, dans la *Semaine religieuse*[1]

[1] *Semaine religieuse d'Angers*, 24 février et 10 mars 1918.

Digitized by Google

par de charmants articles, le supérieur de Sainte-Marie de la Forêt, le supérieur des Servantes du Très-Saint-Sacrement, ou l'élève du vieux Mongazon devenu le protecteur du nouveau. En lui, nous voulons surtout saluer un témoin de notre histoire locale et comme le patriarche du clergé angevin.

Oui vraiment, si Mgr Pessard pouvait d'un coup de baguette animer tous ses souvenirs et les ranger sous nos yeux, il ferait surgir presque un siècle d'histoire ecclésiastique, ce dix-neuvième siècle qui, chez nous, a été, je crois, le plus beau et le plus fécond. N'était-il pas mieux placé que personne pour le bien étudier, lui qui l'a vu de si bonne heure et du palais même de nos Évêques? Car il a été treize ans le commensal de Mgr Angebault et vingt-et-un ans celui de Mgr Freppel. Et, depuis 1856 jusqu'à ce jour, depuis 62 ans, il n'a pas cessé, soit comme secrétaire particulier, soit comme vicaire-général, d'être en étroite collaboration avec les chefs de l'Église d'Angers.

Il a vu germer et grandir, après la deuxième République, la belle moisson de nos Communautés religieuses, de nos collèges, de notre Université, de nos écoles libres, de nos patronages. Il a vu plus tard crouler lamentablement des maisons presque neuves, d'autres se modifier pour donner moins de prise à l'orage. Il a vu — combien de fois ! — le chapitre renouveler ses cadres vénérables. Il a entendu la tempête qui, à propos d'un article [1] paru dans cette Revue même, secoua les derniers jours du chanoine Bernier. Né en 1834, il aurait pu, avant d'entrer au collège, rencontrer M. Mongazon, mort en 1839. A 22 ans, il était déjà secrétaire de Mgr Angebault, dont la tête cérémonieuse encadrée de boucles blanches semblait un portrait de l'autre siècle égaré sous le second Empire. Dans l'antichambre du prélat, il pouvait tous les jours converser avec des prêtres qui avaient été des premières ordinations de Mgr Montault ou les vicaires d'anciens confesseurs de la foi. En 1856, Wagram n'était pas plus loin de lui que nous ne le sommes de Gravelotte ou de la Commune.

Ce bon témoin des anciens temps n'a certes pas achevé sa course. Il verra de grands faits encore et de belles résurrections: il verra la France victorieuse, ce qui ne tardera guère, et l'Église mieux comprise travaillant ensemble à refaire le monde en ruines.

P. P.

[1] Étude sur le Jansénisme (1858).

Digitized by Google

M. le commandant Boschot, du 71e territorial, dont les articles de critique musicale publiés dans l'*Écho de Paris* avant la guerre étaient justement appréciés tant pour la grande compétence qu'y montrait leur auteur que par ses belles qualités de style et d'érudition, a quitté le 1er janvier ses fonctions de membre de la Commission de contrôle de la Presse, appelé à prendre un rôle actif au front. Les rapports excellents qu'il entretint avec la presse angevine dans ces fonctions délicates étaient très appréciées des journalistes. Son départ ne laisse que des regrets.

***

Le dimanche 17 février, une assistance aussi nombreuse qu'élégante se pressait dans la grande salle de l'Institut Rudy, 53, avenue d'Auteuil, pour entendre le conférencier bien connu, M. Charles Fuster, dans son éloge des « Poèmes du temps de guerre » de notre distingué compatriote M. Olivier de Rougé.

Avec un remarquable talent d'analyse et de diction, M. Fuster a fait tour à tour comprendre le sens patriotique de l'œuvre et goûter les meilleurs passages de ce livre qui, à peine paru, remporte tous les suffrages.

***

Au début de février on voyait aux vitrines Lasneret à Angers une très intéressante exposition des œuvres de M. Ruel, le distingué maître angevin, à laquelle M. A. Recouvreur consacre dans l'*Ouest*, les lignes suivantes :

Ce ne sont que vieilles églises, vieilles tours branlantes, vieux châteaux féodaux ou non, vieilles maisons aux pignons étranges, vieux logis silencieux aux façades historiées, vieilles choses qui, toutes, ont leur histoire et dont l'ensemble forme celle de notre clocher, la nôtre. A parcourir ces feuillets dont un certain nombre déjà ne sont plus que de pieux souvenirs, car la pioche dévastatrice poursuit sans arrêt son œuvre de mort, on trouve un grand enseignement et un plaisir certes très reposant par l'atmosphère de sincérité et d'art que l'on y respire. C'est qu'ici l'intérêt est double; l'archéologie et l'art, ces sœurs inséparables, se coudoient, et elles sont également belles. A rendre ces motifs que nous connaissons tous, l'artiste a mis tant d'honnêteté et tant de mesure, tant de respect et tant d'exactitude, que l'on ne sait lequel des deux domine, de l'érudit ou de l'artiste; c'est ainsi que nous voulons le beau document d'histoire, où le terre à terre photographique a été soigneu-

Digitized by Google

sement évité, où le témoignage se révèle doublé d'une âme sensible, intelligente, qui entend être responsable. Oui, M. Ruel a touché juste; on sent dans son œuvre le pieux souci qui l'a guidé. Le difficile était de rester attaché à la scrupuleuse exactitude et de conserver quand même toute la liberté d'expression sans laquelle il n'y a pas d'art possible. Une fois de plus, M. le professeur Ruel s'est montré artiste délicat et archéologue averti.

***

Le 24 janvier a eu lieu au Palais Mazarin la réception de M. Henri Bergson qui fut un brillant professeur de philosophie au Lycée d'Angers.

Le nouvel académicien présenté par ses parrains, MM. Alexandre Ribot et Denys Cochin, avait à faire, selon la tradition, l'éloge funèbre de son prédécesseur, M. Émile Olivier, dont il résuma tout d'abord d'un mot la vie politique brisée à sa racine : « Fatalité... jamais les événements ne se moquèrent plus cruellement d'une vie humaine. »

Le succès de M. Bergson fut considérable. Le président, M. Doumic, lui-même le constata en termes éloquents : « Vous avez, lui dit-il, ce souffle de nouveauté qui soulève pour un temps le voile du mystère et apporte à l'humanité inquiète le rafraîchissement des grandes espérances... Pour votre entrée parmi nous, vous débutez par une bonne action... vous en appelez d'une longue injustice... En 1870, comme en 1914, le responsable, l'auteur de la plus effroyable des catastrophes, c'est l'Allemagne. »

***

Aux armées notre collaborateur Yves Chaumet (le sous-lieutenant Gautier, du 154e régiment d'infanterie) a fait représenter à Mesnil-Sellières, dans le courant de février, une revue intitulée : *La Revue au camp... volant !* un prologue et deux actes. Quatre représentations furent données, la dernière devant M. le colonel Durand, inspecteur des Centres d'instruction, qui félicita chaleureusement l'auteur.

Un jeune bleuet, élégamment travesti, fut une charmante commère sous le nom de Liane Dartès. L'auteur fit l'office de compère et tint les principaux rôles. Parmi les autres acteurs on remarqua MM. Bouly, Oberlander, Diot, Bertrand, Bernard, Daudé, Dagniaud, Oger, Chassagne, etc., etc. Le lieutenant de Féral fut un régisseur parfait et le lieutenant Séry s'acquitta

Digitized by Google

avec brio des délicates fonctions de souffleur. L'orchestre, de tziganes, fut dirigé par le lieutenant Nicolas.

Les décors avaient été exécutés au pastel par Yves Chaumet, sous l'habile direction du capitaine de Berdouaré, dont la chienne savante, Cora, fut dans la Revue une amusante attraction.

Un succès complet termina chacune de ces séances récréatives qui furent pour nos soldats le meilleur remède contre le « cafard » démoralisant.

***

Un certain nombre de manifestations artistiques et de bienfaisance ont eu lieu pendant les mois de janvier et de février.

4 *janvier.* — Le Cirque-Théâtre a abrité, dans l'après-midi, la joie enfantine. C'est que tous les bambins, garçons et filles des écoles maternelles d'Angers sont venus chercher les joujoux que leur offraient leurs grands amis Américains. En effet, le personnel de l'hôpital américain de Mongazon avait eu l'idée charmante de les convier à une réunion familiale d'où ils devaient tous emporter un souvenir. Nos Alliés, disposant d'une somme assez importante qui leur était attribuée par la « Young men christian Association » pour se procurer quelques douceurs à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, avaient converti cette petite fortune en poupées, tambours, panoplies, chevaux et autres jouets.

Dès 2 heures, répondant à l'appel, les nombreux élèves des écoles maternelles s'installaient dans la vaste salle. A 2 h. ½, les autorités américaines prenaient place sur la scène aménagée à cet effet. M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, M. Bernier, maire d'Angers, M. Planchenault et M. Lépicier, adjoints, Mgr Pasquier, recteur de l'Université, M. Sarthou, inspecteur d'Académie, M. Delage, inspecteur primaire, M. Chanson, Premier Président de la Cour d'appel, M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de Préfecture, arrivaient bientôt.

En une courte allocution en anglais, M. le major Reynolds, directeur de l'hôpital de Mongazon, rappelle que l'armée américaine est venue en France pour permettre aux papas des petits enfants de chez nous de revenir plus tôt au foyer, où leur absence paraît longue. D'ailleurs, les généraux, officiers et soldats américains ont aussi des petits enfants semblables aux enfants de France avec leurs joues roses et leurs sourires éveillés. Il rappelle qu'il y a vingt siècles est né l'Enfant-Dieu, le

Digitized by Google

Christ, et que c'est aussi en songeant à ce jour mémorable qu'ils ont organisé cette fête des petits enfants. Il parle au nom de la Croix-Rouge américaine et de l'Hôpital américain de Mongazon. Son discours est traduit en français.

M. Bernier, maire d'Angers, prit ensuite la parole pour remercier la grande nation américaine des marques innombrables de sympathie qu'elle prodigue depuis le début de la guerre et du réconfort spirituel qu'elle nous a apporté. Il dit les prodiges de bienfaisance et de charité à l'actif de l'hôpital américain de Mongazon. Puis il évoque les grandes figures de Washington, Lincoln, Franklin, du général Grant et, au nom des enfants d'Angers, souhaite longue vie aux enfants d'Amérique unis aujourd'hui dans une même pensée et un même amour. « J'associe, dit-il en terminant, dans un même sentiment de reconnaissance M. le major Reynolds, directeur de l'hôpital de Mongazon, qui vient de montrer une fois de plus une âme haute, généreuse en qui brillent les flammes vives des plus nobles sentiments, la Croix-Rouge américaine, la Young men christian Association, M. Smith, l'organisateur dévoué de cette fête, les officiers, les soldats qui ont à l'unanimité abandonné les sommes qu'on leur envoyait pour leur procurer quelques douceurs, aux nurses qui ont eu le même geste aimable et nous font l'honneur d'assister à cette distribution de jouets. » Puis il offre à l'hôpital de Mongazon, au nom de la Ville d'Angers, un exemplaire de la médaille du sculpteur angevin Grégoire représentant le président Wilson et l'Amérique arrivant au secours des alliés.

M. le major Reynolds remercie ; puis Mme Valgalier lit une poésie de circonstance. Elle est vivement applaudie. Enfin, la distribution commence et les beaux jouets sont répartis entre tous les petits. Les dames de la Croix-Rouge américaine, aidées dans leur tâche par des soldats, leurs compatriotes, s'occupent de cette distribution. Hâtons-nous de dire qu'il n'y eut pas de mécontents. L'orchestre du théâtre, sous l'artistique direction de M. Bailly, se fit entendre au cours de la fête.

8 *janvier*. — Au Grand-Théâtre d'Angers a eu lieu le dernier concert Boquel.

Le 3me trio de Lalo posa de suite le caractère du talent des trois instrumentistes : le prestigieux et ardent archet de notre compatriote le violoniste Bilewski, l'élégante et pleine sonorité

Digitized by Google

du violoncelliste Paul Bazelaire, la sûreté, la variété, la souplesse du maître pianiste Gontran Arcouët. Les quatre mouvements de cette œuvre nuancée vivante, de clarté si française, surtout le « Très lent » et l' « Allegro » final furent exécutés dans le style impeccable et avec la chaleur d'expression qu'on pouvait attendre de ces jeunes et remarquables artistes.

Le « Largo » de Chopin et la « Source » de Schumann mirent tour à tour en relief la haute intelligence musicale de M. Paul Bazelaire et les séductions d'une virtuosité qui sait rester très classique.

M. Gontran Arcouët, dans trois pièces extrêmement différentes de caractère, d'accent, d'écriture, fit valoir trois faces d'un talent qu'aucune surprise ne saurait prendre au dépourvu. L'étude en ut dièze de Chopin fut détaillée jusqu'au dernier accord dans un respect méticuleux de cette pièce grave : dans les « Reflets dans l'eau », de Debussy, M. Arcouët mit toute la modernité, la mobilité d'impressions, le cachet, la fantaisie coquette et mordante qu'exigent ces pages; dans la « Toccata », de Sgambati, notre pianiste se contenta d'être le savant et souple « broyeur d'ivoire » de la situation.

M. Joseph Bilewski, brûlant à notre grand regret les « Prélude » et « Allegro » de Pugnani-Kreisler, inscrits au programme, nous donna d'un archet léger et fin la plus célèbre des « Gavottes » de Lulli et l'émouvant et cadencé « Moment musical », de Schubert. Sa large et noble interprétation de la « Romance en fa » lui conquit l'estime de la salle et l' « Allegro appassionato », de E. Guiraud, sa réelle admiration.

Mme Lucienne Bréval apportait l'autorité de son immense talent et le renom de sa gloire à l'illustration de cette soirée. On apprécia dans l'air d' « Armide », de Gluck, comme dans les pièces détachées de Fauré, Debussy, Lalo, qu'elle chanta, l'art incomparable de sa diction et les riches éclats de son organe puissant, généreux.

8 *janvier*. — A Segré, soirée de bienfaisance au profit de l'Orphelinat national des chemins de fer de France et pays de de protectorat avec les concours de M. Brunet, sous la direction duquel un groupe d'enfants exécuta plusieurs chants, de MM. Rousselet, Cholet. Puis Mlle Alexandre M. Valette et M. Créteur jouèrent « Le coup de fouet » de Hennequin et Duval.

Digitized by Google

M. Houdbine tenait le piano d'accompagnement. Soirée très bien réussie à tous égards.

13 *janvier.* — A eu lieu à Challain-la-Potherie une touchante cérémonie à la mémoire des enfants de la commune tombés au Champ d'honneur, à laquelle la population tout entière participait par sa présence.

La messe solennelle fut chantée par M. le chanoine Bernier, supérieur du collège de Combrée, assisté de deux professeurs de cette institution et en présence de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, assisté de l'un de ses vicaires généraux.

Après l'Évangile M. le Curé de la paroisse monta en chaire et présenta à Sa Grandeur les respectueux hommages de sa paroisse et avec un langage tout de patriotisme et de piété célébra le courage des enfants de Challain devant le danger et au témoignage des aumôniers qui les assistaient leur admirable sénérité devant la mort.

Mgr Rumeau monta en chaire à son tour et, dans une langue vibrante d'éloquence et rayonnante de foi qui toucha profondément le cœur de tous les assistants, dit la beauté du sacrifice de nos héros, les exemples qu'ils nous donnent et les prières qu'ils attendent de nous.

Après la messe la procession se forma pour se rendre au cimetière. Marchaient en tête les enfants des écoles et la Congrégation des enfants de Marie, puis venaient les femmes et les hommes en très grand nombre, le clergé, Monseigneur l'Évêque et, derrière lui le Conseil municipal, le Conseil paroissial et la Société de secours mutuels.

Arrivée au cimetière Sa Grandeur procéda aux bénédictions rituelles du monument dédié aux morts pour la Patrie, de leurs tombes lointaines et de celles de tous les défunts de la paroisse. Il donna ensuite la parole à M. le général marquis Courtès, maire de Challain-la-Potherie.

Celui-ci prononça alors un discours ému empreint du plus pur patriotisme, dont nous donnons ci-dessous des extraits :

Une veuve douloureuse de notre commune — elle m'a fait à mon grand regret promettre de ne pas la nommer — avait sur le front, dès les premiers jours de la guerre, un excellent fils à qui son courage et son audace avaient mérité plusieurs belles citations et valu les galons de sergent. Hélas ! il tombait glorieusement le 26

Digitized by Google

mai dernier !... On l'enterrait hâtivement au moment où son régiment était relevé et personne n'a pu indiquer à la mère désolée l'emplacement de cette chère tombe. Désespérant donc d'avoir jamais les restes de son enfant, la pauvre mère eut la délicate pensée d'élever quand même dans le cimetière un monument funèbre et de le dédier, non pas à son cher fils mort, mais à tous les enfants de Challain morts pour la France; ainsi a-t-elle fait, et je veux publiquement, au nom de tous, l'en louer et l'en remercier; elle a de plus voulu que ce monument fût une chapelle afin que ceux qui la verront soient ainsi invités à dire une prière pour les glorieux morts dont elle perpétue la mémoire.

Quand donc finira cette guerre? C'est ce que vous me demandez toujours, mes chers concitoyens, quand j'ai le plaisir de causer avec vous, et toujours je vous réponds : « Elle finira quand nous aurons la « victoire décisive ». Cette victoire nous l'aurons certes, et ce serait crime ou sottise que d'en douter : la justice de notre cause nous en est un garant imprescriptible; tandis qu'au contraire, pour nos ennemis, leurs abominables forfaits, qui vraiment « crient vengeance devant Dieu », leur assurent inévitablement la défaite. Mais, comme disent nos alliés les Anglais, la victoire, il faut « la gagner » et la gagner à la fois sur le front et à l'arrière, car, n'en doutez pas, la victoire décisive dépend à la fois de l'arrière et du front.

Ceux de l'avant, nos vaillants et opiniâtres soldats, font l'admiration du monde et ils continueront jusqu'à l'écrasement de l'ennemi. Mais ceux de l'arrière, nous autres, remplissons-nous aussi bien qu'eux les devoirs qui nous incombent?

C'est au nom de nos héros morts, au nom de nos héros vivants, c'est sur les pressantes sollicitations de nos plus hautes autorités politiques, sociales et religieuses, que je viens, mes chers concitoyens, vous rappeler, nous rappeler à tous, les principaux de ces devoirs et vous faire ressouvenir qu'ils obligent les femmes comme les hommes ! Ces devoirs essentiels, les voici :

Continuons chacun dans la situation que lui a faite la guerre, continuons à travailler sans relâche, de notre mieux, pour que notre bonne terre de France nous donne en abondance, pour sa population, du blé surtout, et des pommes de terre, ainsi que du fourrage pour notre bétail. Fuyons résolument tout ce qui pourrait semer entre nous la désunion ou la désespérance. Enfin, acceptons le bon cœur les quelques privations qui nous sont ordonnées, mettons même notre émulation à ne pas récriminer et à nous imposer à nous-mêmes, et au delà, les restrictions qu'on nous dit être nécessaires et en particulier la restriction du pain. Agir ainsi, c'est non seulement le devoir strict, absolu; c'est aussi, soyez-en assurés, le meilleur moyen en notre pouvoir de hâter la victoire et, par elle, la paix et la fin de la guerre.

Digitized by Google

J'ai laissé mon vieux cœur de soldat vous parler longuement de nos concitoyens tombés au champ d'honneur, hélas ! les plus jeunes, les plus forts, les meilleurs d'entre nous ! Je veux pourtant, avant de finir, rendre à chacun d'eux un juste et public hommage d'honneur et de regrets en vous donnant lecture de la liste où ils sont rangés par ordre de dates de décès. J'associe à chacun d'eux sa famille en larmes, à qui je veux dire ici de tout mon cœur notre douloureuse et cordiale sympathie. Cette liste est longue, hélas ! elle contient les quarante-trois nôtres dont la mort nous a été officiellement notifiée. La liste des disparus compte seize noms : je ne la lirai pas, parce que je veux croire que tous ne sont pas morts, parce que je veux espérer que plus d'un d'entre eux peut-être, qui aurait été empêché d'écrire par la barbarie de l'ennemi, pourra quelque jour — et cela se présente fréquemment — regagner sa patrie et retrouver sa famille, pour ne plus les quitter.

Qu'ils soient à jamais honorés des hommes et bénis de Dieu ces braves héros et tous leurs pareils ! Dans la terre que, vivants, ils ont défendue au prix de leur vie, leurs corps, pour la plupart d'entre eux, dorment leur dernier sommeil comme s'ils voulaient, ainsi morts, la défendre encore et, invincibles sentinelles, la défendre toujours, jusqu'à l'heure où, se levant de la tombe, ils iront grossir la glorieuse armée des élus et entonner tous ensemble l'Hosanna triomphal de l'Éternité.

Ce discours achevé, Monseigneur donna l'absoute solennelle au milieu du recueillement et de l'émotion générale de l'assistance. La procession se rendit ensuite sur la place de l'église, où Sa Grandeur adressa à la foule des fidèles ses félicitations pour sa pieuse attitude et la convia à l'office des vêpres, qu'il présiderait avant son départ.

Après un déjeuner intime au château, Monseigneur alla rendre visite à la donatrice du monument pour la remercier et la consolerdans sa douleur.

13 *janvier.* — A l'Hôtel de Ville d'Angers, distribution des prix du Conseil des Prudhommes sous la présidence du Maire, M. Bernier, ayant à ses côtés M. Bodereau, secrétaire général de la Préfecture, remplaçant M. le Préfet absent; MM. Planchenault et Benoist, adjoints, M. Peltier, président du Conseil, et M. Foy, président de section du Conseil des Prudhommes.

Le rapport fut lu par M. Marchand, rapporteur, conseiller ouvrier.

Digitized by Google

13 *janvier*. — A la salle de la rue du Quinconce, Angers, matinée de gala franco-américaine.

Les généraux de Villaret et Estève, ainsi que plusieurs officiers américains, entre autres M. le major Reynolds, le commandant Arbuthnot et le capitaine Matkey, étaient au premier rang. Après la « Marseillaise », exécutée par un orchestre choisi et dirigé par M. Gabelle, le rideau se lève sur un décor champêtre. Les chœurs américains entonnent l'Hymne national américain; puis les chœurs mixtes d'Angers font entendre « Sambre et Meuse ».

Le concert commence alors et M. Paul Maurice récite une gaie fantaisie, « Le fil et la bobine ». Il fait rire; il est très applaudi. Successivement Mme Delattre, la fine diseuse, dit « Les trahisons », de Zamacoïs. Mlle de M... et M. Aubert chantent avec un art exquis un charmant duo, « Au clair de la lune », Mlle de M... seule, chante en anglais deux romances fort appréciées par nos alliés. Sa voix fraîche et argentée lui a fait obtenir un franc succès. Le capitaine James R. Kok chante dans sa langue « Mother Machree », que malheureusement une grande partie du public ne peut apprécier. Le « Chœur des cigarières », de Bizet, et un « Noël », de A. George, chantés par les chœurs, terminent la première partie.

La seconde se compose d'une scène tirée du « Démocrite » de Regnard. Mme Delattre, dans le rôle ingrat de Cléanthis, et M. Paul Maurice, dans celui de Strabon, où il est parfait, s'affirment à nouveau artistes délicats. Rien n'est forcé dans leur jeu, l'expression du visage est naturelle.

Enfin, la troisième partie a permis aux amateurs de belle musique d'entendre un petit chef-d'œuvre, « La légende du point d'Argentan », de Fourdrain, et d'applaudir au succès de Mlles Millet et Mainguy, qui dans leurs rôles de « Rose-Marie » de « L'Errante » ont su empoigner l'assistance. Elles ont incarné à la perfection leurs personnages. Compliments à MM. Aubert et Dauneau, « Pierre », et « le Docteur »; sans oublier les charmants anges du cortège de la Vierge.

Pour terminer, Mlle Millet, les chœurs et l'orchestre, interprétèrent avec brio la « Fille du régiment ». La fête s'est terminée nos trois couleurs déployées.

Une quête faite à l'entr'acte a été fructueuse pour les pauvres prisonniers victimes de la guerre.

Digitized by Google

15 *janvier*. — La Ligue maritime française, dont le délégué à Angers est M. J. Bessonneau, avait organisé au Grand Théâtre d'Angers, une soirée qui fut à la fois familiale, variée, instructive, artistique patriotique et charitable.

Dès le seuil, l'œil était reposé par les verdures qui ornaient le péristyle du Théâtre, et l'on avait le sentiment qu'un goût diligent avait présidé à l'organisation de cette fête. L'intérieur de la salle était garni de draperies tricolores et les colonnes ornées de drapeaux français et américains. Public nombreux et choisi. Dans une des loges centrales on remarquait M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; M. le major Reynolds; M. Bernier, maire d'Angers; M. Planchenault, adjoint; M. Bessonneau, de nombreux officiers américains et quelques officiers italiens.

La première partie de la réunion se composait du film officiel du Ministère de la marine « Les marins de France », superbement projeté et qui nous montra en six parties fort curieuses la vie, l'héroïsme de nos marins et le nombre, la variété de nos diverses escadres en action de combat ou en exercices.

Après l'entr'acte, le délégué de la Ligue maritime, M. Roubaud prit la parole pour dire l'importance des services rendus au pays par notre marine qui n'a pas importé moins de 43 millions de tonnes l'an passé. Il remercia les personnes présentes, félicita les organisateurs et notamment M. Bessonneau, dont il fit un vif éloge comme industriel. Enfin, il présenta M. le Révérend Smits, qui, en quelques mots prononcés en anglais, exprima sa joie et celle de ses compatriotes de participer à cette fête patriotique.

La partie concert permit à M. José Roland, de l'Odéon, à Mlle de Grammont, de l'Athénée, de dire des poésies charmantes; à Mlle Élise Teclar, de l'Opéra, de faire valoir les ressources de sa ravissante voix, notamment dans un air « d'Hérodiade », et à M. Robert Davin, du Palais-Royal, de récréer l'auditoire avec des chansons d'actualité interprétées dans une verve piquante. Trois grands artistes, M. Arcouet, pianiste, M. Bailly, violoniste, et M. Becker, violoncelliste, jouèrent dans un style impeccable et avec un art consommé un des plus séduisants trios de Saint-Saëns. Tous furent très applaudis.

Entre la deuxième et troisième partie, une quête fut faite par les dames de la Croix-Rouge d'Angers, accompagnées d'officiers américains et français au profit des hôpitaux auxiliaires et du foyer-asile des permissionnaires.

Digitized by Google

La troisième partie de la soirée consistait en une aimable comédie de M. Geo Toulouze, « Les fiançailles du fusilier marin », dont le public se divertit et dans laquelle il applaudit Mlle Marguerite Valmont, Mlle de Grammont, MM. José Roland et Robert Davin. Enfin toute la salle debout écouta M. Forest R. Meyer, de l'hôpital 27, chanter de sa belle voix de baryton l'hymne américain qui fut suivi de notre « Marseillaise » très bien détaillée par Mlle Teclar.

Les soldats américains et une délégation de la Fraternelle des armées de mer formaient demi-cercle autour des chanteurs.

22 *janvier*. — Au Grand-Théâtre d'Angers brillante représentation de « Manon » le bel opéra de Massenet, avec le concours de Mlle Brunlet, de MM. Marcellin, Léger, Delahaye et Teyssié. M. Dobbelaer a dirigé l'orchestre avec sa maîtrise habituelle.

2 *février*. — Il y avait fête à l'hôpital n° 11 (hôpital Jeanne, d'Arc) à Angers. Dans la grande salle, décorée de drapeaux, en présence des blessés, des infirmières et d'un grand nombre de notabilités, M. Labit, directeur du service de santé de la 9e région, assisté du médecin-chef de la place, et de M. Joseph Joûbert, vice-président du Comité angevin de la Société de secours aux blessés militaires, a remis à Mlle Meauzé, surveillante générale la médaille d'honneur que lui avait accordée le Gouvernement. Des allocutions furent prononcées par MM. Labit et Joûbert, qui rendirent hommage aux belles qualités et au dévouement de Mlle Meauzé, qui s'est dépensée sans compter pour le service des blessés.

Une ample distribution de cigares et de cigarettes fut faite dans les salles, à la grande satisfaction des blessés qu'un menu de gala et une sortie exceptionnelle associaient à la fête de leur hôpital et à la fierté de leurs infirmières.

3 *février*. — Le général Labit, directeur du service de santé de la 9e région, assisté du médecin-chef de la place et de la supérieure générale des Servantes des pauvres, a remis, à l'hôpital 28 d'Angers, la médaille d'argent des épidémies à Mme Pastol, en religion sœur Maria-Thérésia. Le général Labit, dans une touchante allocution a relaté les mérites, la modestie et le dévouement de l'inlassable surveillante générale de l'hôpital, ajoutant

Digitized by Google

que la reconnaissance des blessés était encore la plus belle récompense qu'elle puisse recevoir. Une magnifique gerbe de fleurs, ornée d'un ruban tricolore, fut ensuite offerte, en présence de l'assistance choisie qui se pressait dans la salle, à sœur Maria-Thérésia par l'officier d'administration.

3 *février*. — Un gala théâtral avait été organisé à la salle du Quinconce à Angers par les Dames infirmières de l'hôpital n° 6 au profit de leurs blessés.

Mme Bouju, préfète, M. Durant-Farget, vice-president du Conseil de préfecture, M. Benoist, adjoint au maire d'Angers, et de nombreuses personnalités civiles et militaires se pressaient dans la salle.

Le rideau s'est levé sur le premier acte du « Téléphone ». M. Paul Maurice s'est montré comédien accompli, entouré par Mmes Valgalier, Mouret, Cardon, Legault, M. Étaix.

M. Côme a présenté son théâtre miniature. Mlle Dupont se fit applaudir au piano. M. Dumont a détaillé avec style la méditation de Thaïs. Dans les « Charbonniers » Mme Coste, MM. Bailly et Monval obtinrent un grand succès. La « Marseillaise », chantée par M. Bailly et reprise par les artistes et le public debout, clôtura dignement cette réunion très réussie. La quête fut des plus fructueuses.

5 *février*. — Troisième concert Boquel au Grand-Théâtre d'Angers. — Mme Roger Miclos, qui autrefois fut souvent applaudie à Angers nous fit sentir la douce mélancolie qui imprègne les œuvres de Chopin. Parmi les morceaux qu'elle a joués, citons un « Nocturne » en ré bémol, une « Ballade », une « Polonaise » et la célèbre « Marche funèbre » de Chopin, et une pièce de Liszt particulièrement brillante, « Venezia et Napoli », qui fut bissée. Que dire de Mme Louise Mazzoli? Dès le début elle a conquis par sa voix délicieuse et caressante toute la salle, qui a manifesté son plaisir en la rappelant plusieurs fois par ses applaudissements. Elle nous a surtout charmés dans la « Danza fanciulla », le « Ruisseau », de Schubert, et la « Chanson de Schyloch », de Fauré.

M. Vieuille a eu également beaucoup de succès. Il a chanté, d'une voix grave et bien égale, l' « Air des saisons », de Massenet. Il a rendu avec force un air d' « Hernani » et le « Pays », d'A. Holmès.

Digitized by Google

11 *février.* — Concert donné par la Société de secours aux blessés militaires dans la salle du Quinconce à Angers. Le général Estève préside entouré de M. Bodereau, secrétaire général de la Préfecture, et de M. Planchenault, adjoint au Maire d'Angers. Aux premiers rangs, des officiers de différentes nations alliées ; dans la salle, des amis des hôpitaux 11 et 17.

Au programme figurent « Le vieux poilu », comédie en un acte, de Botrel. Cette gentille pièce d'actualité amuse. Les interprètes sont à féliciter, surtout le Rouquin débrouillard, vrai type de l'enfant de Paris.

« Le poilu et la princesse », image en vers de M. Alphonse Métérié, charme les plus difficiles. Quel beau morceau et comme cela repose des sornettes entendues quelquefois. De la couleur, de la vie, du cœur, telles sont les qualités de cette délicieuse œuvre. Les rôles du poilu, de la princesse et de l'infirmière sont incarnés avec succès. On réclame l'auteur, qui est ovationné.

L'opéra-comique de Massenet : « Le portrait de Manon », compose la troisième partie. L'excellent baryton parisien Clarel est fort à l'aise dans le rôle de Des Grieux. Sa voix ample et caressante lui vaut de multiples bravos. Les autres rôles sont tenus par Mme D..., Mme Rita-Lorys et M. Dauneau.

L'orchestre, sous la direction de M. Gabelle, se fait entendre dans plusieurs morceaux des maîtres Xavier Leroux, Massenet, Grieg, Boccherini et Boieldieu. Mlle Morineau tient le piano d'accompagnement. Compliments aux chœurs.

Une quête est faite entre la seconde et la troisième partie au profit des hôpitaux 11 et 17. Elle est très fructueuse.

Une deuxième représentation donnée le lendemain avec le même programme a également obtenu tous les suffrages.

23 *février.* — A Baugé, au théâtre, un concert organisé et offert par les blessés de l'hôpital auxiliaire n° 110, sous la présidence du docteur Thuau, du sous-préfet et du maire de Baugé, a obtenu un très grand succès.

Le sergent Viander, MM. Desmiers, Milon, Guyard, Métivier, Selosse, Durand, dans un programme varié s'y firent applaudir.

La soirée s'est terminée par une bouffonnerie militaire « Champignol sans le vouloir », enlevée en véritables artistes par MM. Breda, Desmiers, Anel et Guyard.

Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Arault.

Digitized by Google

26 *février*. — Au Grand-Théâtre d'Angers, très belle salle pour le « Barbier de Séville ». L'œuvre de Rossini fut remarquablement rendue par Mlle Dilson, MM. Baugé, Auselin, Bailly, Bouxman.

Dans la première quinzaine de février la Grappe angevine a organisé à la salle des Agriculteurs, rue d'Athènes à Paris un concert dont le programme choisi et copieux a obtenu le plus grand succès.

M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture, s'était fait représenter par M. Baudry. M. Meslet, vice-président de la Grappe, dans une causerie fort applaudie, rend hommage à nos chers disparus, envoie un fraternel salut à tous nos vaillants poilus et fait un chaleureux appel pour soulager la souffrance de nos pauvres petits orphelins. Ensuite, il remercie le représentant du ministre pour l'éclat qu'il a bien voulu apporter à notre fête.

La partie artistique, fort copieuse, fut du commencement à la fin un régal pour le nombreux public qui avait tenu à apporter un peu de soulagement à nos orphelins angevins.

***

Ont été nommés chevalier de la légion d'honneur : le chef de bataillon Dupin, du 77e d'infanterie; le médecin-major de 2e classe Gruet, du 135e d'infanterie; le capitaine Laprevote, du 335e d'infanterie, le capitaine Cholet de Cibeins, du 71e territorial, le capitaine Vest, du 72e territorial.

La médaille militaire a été conférée à notre compatriote l'aviateur Renaud de la Frégeolière dont nous croyons devoir donner ci-dessous la belle citation :

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Bernard de la Frégeolière, Renaud-Joseph, matricule 2742 (active), pilote à l'escadrille Spad 12 : sous-officier ayant une haute conception du devoir, d'une ardeur et d'une audace admirables, volontaire pour les missions dangereuses et lointaines, a fait preuve dans des circonstances difficiles d'une bravoure, d'une endurance, d'une énerge au-dessus de tout éloge. Le 29 janvier 1918 a abattu son deuixième avion ennemi. Trois citations.

Digitized by Google

Parmi les citations à l'ordre du jour nous relevons les suivantes :

Le général Lizé, commandant l'artillerie sur le front italien; le médecin-major de première classe Barot, maire d'Angers; les 2e et 4e sections de la 14e compagnie du 277e d'infanterie, commandées par le lieutenant Cordaillot; le sergent Billard Élie, du 77e d'infanterie; le médecin-major Petit Constant, du 401e d'infanterie; le chef de bataillon d'infanterie du Plessis de Grénédan, professeur à l'Université catholique; le pilote aviateur de Geoffre de Chabrignac Pierre; le sous-lieutenant Rampignon des Maquils Henry, du 77e d'infanterie, pilote d'aviation; le sapeur Dutertre Henry, du 6e génie; le médecin-major de 2e classe Poirier Émile, du 66e territorial d'infanterie; l'abbé Boismard, vicaire à Segré, médecin-major de 2e classe à un régiment d'infanterie.

***

M. Rousseau, juge d'instruction à Angers a été nommé conseiller à la Cour d'appel. Il a été remplacé comme juge au Tribunal civil d'Angers par M. Jozeau, juge au tribunal de Saint-Étienne.

***

Le 9 février à l'Hôtel de Ville d'Angers une conférence était donnée par la Société pour l'avancement des sciences.

M. Bernier, maire-adjoint d'Angers préside. M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire est présent. Dans la salle, des professeurs et des personnes s'intéressant aux sciences. M. Bernier ouvre la réunion, il présente les deux éminents conférenciers, véritables missionnaires de propagande, M. Desgrez, professeur de la Faculté de médecine de Paris, secrétaire général du Conseil de l'Association française pour l'avancement des sciences et M. Chudeau, docteur ès-sciences, explorateur distingué, maitre de conférences à la Sorbonne et angevin de naissance.

M. Desgrez prend la parole et remercie M. Bernier d'avoir accepté de présider la réunion et M. de Farcy, qui projettera tout à l'heure d'intéressantes vues prises aux colonies. Il rappelle le rôle de l'Association, fondée au lendemain du désastre de 1870 et dont les illustres et premiers membres furent : Claude Bernard, Combet, Wurms, de Quatrefages, Brocca,

Digitized by Google

Périen, etc. Ce rôle est de grouper des sociétés diverses, des individus isolés, hommes, femmes, jeunes gens sous la même bannière : le progrès par la science. Son but est de vulgariser les conquêtes théoriques et pratiques, en subventionnant les chercheurs méritants; de grouper les travailleurs solitaires de condenser les résultats des divers travaux. Pour arriver à ce but, des conférences sont organisées en province comme à Paris. De multiples expositions géologiques, électriques, archéologiques, géographiques, etc... ont lieu, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. En 1903, Angers a été le siège du Congrès. Des visites dans les centres industriels ornent le cerveau des jeunes gens désirant apprendre. Enfin, 22 prix sont attribués, chaque année, aux travailleurs isolés semblant les plus intéressants et par leurs travaux et par leurs idées scientifiques. L'Association contribue ainsi largement au développement de la science. Aujourd'hui il faut le concours de tous, et en terminant M. Desgrez fait appel aux personnes présentes afin qu'elles s'inscrivent sur la liste des membres de l'Association.

M. Chudeau commence alors sa conférence.

Il dit que par ce temps de restrictions multiples il faut penser à l'avenir économique du pays. Pour cela, il suffit d'augmenter la production agricole de la métropole et des colonies. L'importation atteignait 10 milliards avant la guerre, soit : 4 milliards pour les objets de luxe et 6 milliards pour les objets de première nécessité. Un dixième seulement de ces 6 milliards provenait de nos colonies. C'est trop peu.

26.000 kilomètres carrés cultivés dans nos colonies permettraient de remédier à cette fâcheuse situation qui nous fait tributaires de l'étranger. Il faudrait excepter de cette surface à cultiver : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, dont la situation est prospère et qui sont considérés comme départements français. L'Indo-Chine prend alors, si l'on envisage cette question, une grosse importance; malheureusement, les moyens de transport y font défaut.

Madagascar, sur son littoral ouest où les plaines dominent, semble propice à ce projet; l'Afrique équatoriale française est inabordable d'ici longtemps. Le bassin du Congo, très navigable, ne donne pas accès à la mer. Seul un petit chemin de fer fait un trafic réduit avec quelques petits ports sans importance. Si l'on s'occupe de l'Afrique occidentale et du Sénégal, le Sahara est un obstacle. Toutefois, un espace assez étendu permet à la culture de faire de grands progrès. Pour les productions de nos colonies, voici ce que nous trouvons.

Digitized by Google

Le blé n'est cultivé qu'au nord du Soudan et dans les oasis du Sahara. Nous sommes bien montés en riz puisque l'Indo-Chine a la seconde place dans le commerce mondial. Le maïs est très peu cultivé; il nous vient surtout d'Argentine. Le Dahomey en produit, mais irrégulièrement. Nous importons la moitié de notre café du Brésil. La Nouvelle-Calédonie, l'Indo-Chine, l'Afrique équatoriale et Occidentale produisent l'autre moitié. Le cacao pourrait être produit en plus grande quantité. Pour les matières oléagineuses, nous n'avons pas à nous plaindre quant à l'arachide. Le palmier à huile est d'un bon rapport, mais une grande quantité se perd. Le coprah, qui est l'amande desséchée de la noix de coco, rapporte ce qu'il faut; mais les difficultés de transport nuisent à son arrivée chez nous. Le caoutchouc, produit nouveau, est d'un bon rendement en Malaisie; il faut planter des forêts d'arbres à caoutchouc. La question du bois est capitale. Nous en dépensons énormément depuis plus de trois ans. Il y en a dans nos colonies; mais il faut le faire venir. Pour les produits animaux, le rendement est satisfaisant. Depuis longtemps déjà nous avons renoncé au transport de la viande sur pied. La viande frigorifiée est bien plus facile à transporter. Contre 26.000 bœufs transportés vivants 500.000 sont transportés morts. Créons des frigorifiques aux colonies.

Les indigènes de nos possessions aiment mieux vendre les peaux à l'Angleterre qu'à la France car nous ne payons pas aussi cher que nos alliés. Il faut remédier à cet état de chose. Pour la laine l'exportation tient la première place. Parmi les métaux, nous possédons du cuivre. Les gisements de l'Afrique équatoriale sont excellents, 45 % de métal, mais de grosses difficultés surgissent dans l'exploitation.

M. Chudeau pose la grosse question de la main-d'œuvre. La population de nos colonies est peu nombreuse. Des essais de main-d'œuvre importée n'ont produit que de mauvais résultats. Il faut donc s'adresser aux indigènes. Et les indigènes travaillent peu. N'ayant rien à acheter, ils travaillent juste pour vivre. De plus, la mortalité est grande chez les enfants et les adultes meurent jeunes encore. Les vaccins ont apporté déjà d'excellents résultats. La pénurie de moyens de transport empêche de réaliser promptement un programme aussi rempli et digne d'intérêt. Un seul port important, Dakar, dessert nos vastes colonies. Créons des industries, colonisons, bâtissons.

Le distingué maître de conférences à la Sorbonne termine en souhaitant que le programme de l'Association se réalise le plus tôt possible pour le plus grand bien de la France.

M. de Farcy fait défiler sous nos yeux différentes vues photographiques prises aux colonies. Sa projection est parfaite et

Digitized by Google

complète agréablement la conférence et M. Bernier remercie encore les conférenciers.

***

Le 20 février, à la salle des Cours municipaux, notre savant collaborateur M. Le Moy, professeur d'histoire au Lycée d'Angers, a fait une conférence d'actualité sur « La vie chère et les moyens d'y remédier ». Il traita, devant un auditoire nombreux et attentif des raisons du renchérissement de la vie, des moyens à employer par État et les municipalités pour pallier à ce renchérissement, des résultats à attendre de l'initiative privée et des consommateurs eux-mêmes.

Pendant plusieurs semaines, M. Le Moy s'est livré à une enquête minutieuse, approfondie. Il a même interrogé le ministre du ravitaillement, notre compatriote, M. Victor Boret. A la première question le ministre a répondu : « La cause principale de la cherté de la vie est la guerre, car elle a paralysé la production en enlevant les bras à la terre et en mobilisant l'industrie, raréfiant tout, enchérissant tout, et cette guerre a eu des répercussions plus graves qu'autrefois car depuis cent ans, par suite de l'émigration des ruraux, le nombre des habitants des villes, qui ne sont plus que des consommateurs, s'est considérablement accru, et la population a pris l'habitude de manger chaque jour de la viande et du pain blanc.

Ce détail paraît à M. le Ministre d'une certaine importance, aussi insiste-t-il : « Pour que nous ayons tous notre pain blanc, il nous faut pouvoir disposer chaque année de 90 millions de quintaux de blé-froment. Or, deux facteurs nous assurent en temps normal cette énorme quantité : en premier lieu les engrais artificiels qui ont depuis quarante ans doublé notre production en la faisant monter de 40 millions de quintaux à 80 millions et même 85 millions de quintaux; en deuxième lieu : les importations, soit des États-Unis, ou de la République Argentine, auxquels nous demandons encore une dizaine de millions de quintaux par an. Ce qui est frappant pour le pain blanc l'est de même pour la viande. Il y a cent ans petit troupeau. Aujourd'hui gros troupeau, consommant lui-même beaucoup plus. Qui ne serait de l'avis du Ministre lorsqu'il conclut : Il est fâcheux que nous ne sachions pas, comme nos pères, apprécier le pain de seigle et même d'orge. Mais ce n'est là évidemment qu'un regret tout platonique. Ce qui est certain, c'est qu'en face des goûts nouveaux, des exigences nouvelles de la population en pain blanc et en viande, nous nous trouvons dans une situation plus embarrassante que celle où nous nous serions trouvés autrefois. Car la guerre a précisément tari nos deux grandes sources d'alimentation et de ravitaillement : l'engrais artificiel et l'importation. »

Digitized by Google

M. le Ministre du ravitaillement, qui est aussi celui de l'agriculture, insiste visiblement dans sa lettre sur l'usage des engrais artificiels. Toute notre alimentation actuelle si affinée est, dit-il, en très grande partie dans la dépendance de l'usage des engrais artificiels. On peut le soutenir, ajoute-t-il, et même l'affirmer sans méconnaître la valeur des facteurs main-d'œuvre et outillage. Il est évident que d'autre part nous sommes frappés dans notre nécessaire par la crise des transports maritimes et par la perte, hélas ! de nombreux bateaux chargés de grains. Et voilà comment, nous, français du xxe siècle, nous manquons de pain blanc et de viande, nous sommes plus atteints dans notre alimentation que ne l'eussent été nos pères, mangeurs de pain noir et de légumes.

Faut-il ajouter que notre consommation en pain dépasse celle de tous les autres pays : pendant qu'un Français mange 250 kilos en moyenne par an, un Anglais n'en mange que 165 kilos, un Américain 150 kilos, un Boche 79 kilos et un Russe 75 kilos. Telles sont à nos yeux, conclut M. Boret, les carastéristiques qui donnent à la cherté d'aujourd'hui sa physionomie propre. Assurément il est d'autres causes secondaires de la cherté de la vie; mais toutes dérivent des grandes causes générales si judicieusement exposées par M. le Ministre du ravitaillement. Ces causes secondaires, par rapport aux causes principales qu'il vient d'indiquer, M. Le Moy y fera d'ailleurs de nettes allusions au cours du développement de la 2e et de la 3e question

A la seconde question M. Boret répond que c'est le pouvoir central qui peut surtout intervenir, les municipalités agissant comme autorités légales pour appliquer les lois et règlements. C'est ainsi que le gouvernement achète le sucre, charbon, etc., que les municipalités distribuent entre les divers fournisseurs. Les autorités communales peuvent au reste prendre d'excellentes initiatives « en matière d'organisation semi-privée », en créant des boucheries, des coopératives d'achat et de consommation, des cultures maraîchères, jardins potagers, etc.

M. Le Moy passe alors en revue ce qui du programme ministériel a été réalisé à Angers et dans les villes voisines. La boucherie municipale d'Angers a eu pour but d'uniformiser et régulariser les prix, sans porter préjudice aux autres boucheries. Des réserves de charbon et de bois ont été faites. M. Le Moy eût pu ajouter que ces réserves auraient peut-être dû être plus considérables. Nos conseillers municipaux tiennent avant tout à ne pas grever le budget d'Angers de centimes additionnels, en réalisant des économies. Le conférencier nous dit ce qui a été fait à Rennes et à Nantes où son enquête a été complète. Nantes a été doté pendant la guerre d'une laiterie municipale au profit des crèches et dispensaires, des enfants de mobilisés, de restaurants municipaux, de magasins de vente de denrées

Digitized by Google

de première nécessité, boucheries, épiceries, en dehors de la taxe, arme à double tranchant, car elle amène parfois la disparition des produits. Les rapports des municipalités et des producteurs sont du reste délicats et complexes, puisqu'il s'agit de servir des intérêts sans en léser d'autres. M. Le Moy en donne des exemples typiques et traite la question des intermédiaires et des bénéfices exagérés. La spéculation et l'accaparement doivent être impitoyablement réprimés.

Sur la troisième question, M. Le Moy constate non sans regret, que les particuliers ne prennent pas toujours les initiatives nécessaires pour remédier à la cherté de la vie; ils renchérissent parfois les uns sur les autres et refusent de s'astreindre aux restrictions indispensables. Nous achetons parfois de tout, à tort et à travers, à tout prix, sans en avoir un réel besoin, et nous amenons une nouvelle hausse des denrées et aussi des salaires, conséquence fatale de la vie chère. Il n'est personne, dit M. Le Moy, qui n'ait à se surveiller et à se corriger dans l'intérêt général. Pourquoi acheter au-dessus de la taxe et ne pas exiger des fournisseurs le respect des règlements municipaux? Il ne faut pas non plus consommer sans aucun ménagement et dépenser follement tout son traitement mensuel, ou hebdomadaire, engloutir tout ce qu'on gagne, au jour le jour, sans souci de l'avenir et du renchérissement que l'on cause dès à présent. Il ne faudrait se livrer à aucunes dépenses inutiles qui épuisent nos ressources et nos provisions. Nos alliés Anglais et Américains savent se priver du superflu, se soumettent à un régime de restriction autrement sévère que le nôtre.

M. Le Moy rappelle que le Ministre du ravitaillement a condamné également avec raison « la fausse prévoyance » qui influe aussi sur la cherté de la vie. Le conférencier nous parle ensuite des bons résultats obtenus à Angers par les restaurants coopératifs de la rue des Poëliers et de la rue Hoche et par les restaurants municipaux de Nantes.

Dans une éloquente péroraison, M. Le Moy fait appel au patriotisme et à l'esprit de justice et de sacrifice. Que le peuple prenne conscience non seulement de ses droits mais de son devoir. Il évoque éloquemment des souvenirs personnels de Verdun et du 71e territorial. Il faut que l'arrière reste toujours en communion avec le front, que notre pensée ne le quitte pas; veillons au salut de l'arrière comme les poilus veillent au salut de l'avant. Inspirons-nous des paroles de ce soldat de vingt ans, relevé par M. Le Moy l'épaule déchiquetée et expirant sur le champ de bataille. Il lui demande s'il a quelque chose à faire dire aux siens. Le jeune héros répond simplement : « Dites-leur que c'est pour la Patrie. »

***

Digitized by Google

Le 21 février, la salle de l'Hôtel de Ville regorgeait d'un public avide d'entendre une personnalité littéraire qu'un roman extraordinairement vécu « Gaspard », a brusquement élevée à la célébrité : M. René Benjamin. Cet écrivain, blessé de la grande guerre, soigné à l'hôpital Saint-Louis de Saumur où il épousa une de ses infirmières, Mlle Lecoy, a vu les hommes et les choses de près. Il a eu le bonheur de les évoquer avec une précision émouvante et un esprit aiguisé, et nos concitoyens ont pu constater hier que son verbe parlé n'était pas moins attachant que sa parole écrite. Sous les auspices de la section de la Société géographique et commerciale de l'Anjou, M. René Benjamin avait choisi ce sujet : « Les Américains chez nous. »

Il l'a traité avec succès, dans une langue élégante et imagée, exempte de toute recherche et pourtant riche en effets. C'est que, dédaignant les préoccupations didactiques, s'abstenant des lyrismes inutiles, ce conférencier se contente de raconter. Il dit ce qu'il a vu, simplement. Son discours est un manteau d'arlequin, fleuri d'anecdotes curieuses, de remarques fines, d'observations rapides et nuancées. Le public tire lui-même sa conclusion. Et ces petits contes ont été très souvent applaudis. Ils avaient pour but de nous apprendre à connaître, à juger et à aimer nos nouveaux alliés.

Ils mettaient en parallèle presque constamment la gravité charmante, sincère et neuve de l'âme yankee avec notre « roublardise » occidentale. Ils évoquaient les mœurs de nos frères américains et les nôtres, en découvrant leurs points de contact, parfois invisibles au premier abord. Ils éclairaient aussi les causes profondes qui ont déclanché l'intervention américaine : l'amour de la liberté, de la justice et du droit et surtout l'admiration pour la France après son sublime et triomphant effort de Verdun. Bref, les « histoires » de M. René Benjamin nous ont dicté nos devoirs envers les représentants de l'illustre nation, qui non seulement a voulu coopérer avec les races civilisées au rajeunissement de la vieille Europe, mais aussi nous a envoyé son élite pour participer à cette œuvre géante. Et les traits de mœurs, plus d'une heure durant, ne cessèrent de se succéder. Ce fut la manifestation distinguée d'un « reportage » véridique, impressionnant, qui a eu le grand mérite de fixer nos idées sur une foule de points, mieux que les périodes savantes dont les oreilles se bercent mais où l'esprit ne trouve rien à glaner. Nous avons avec M. René Benjamin parcouru ces secteurs du front de Lorraine qu'il a si bien vus et nous connaissons les campements américains comme si nous les avions longuement fréquentés.

Le débit de l'orateur-narrateur est agréable; l'organe est harmo-

Digitized by Google

nieux et passe aisément d'une gravité ronde et cuivrée à l'aigu léger, confidentiel et méditatif du pianissimo. Parfois cet organe se transforme, il change d'accent selon l'humeur ou la nationalité du personnage mis en scène et souvent la conférence fait songer à la comédie aux cent actes divers du fabuliste. La silhouette de M. René Benjamin est élégante et svelte comme son nom, où il y a esprit délié, clair, si français, qui fuse à tout instant, à chaque fin de dialogue ou de répartie en gerbes étincelantes, comme impatient et las d'avoir été trop longtemps comprimé.

Le conférencier avait été présenté d'une façon charmante par M. le docteur Quintard, vice-président de la Société de géographie commerciale d'Angers, dans un discours d'une forme très littéraire. A la fin de la conférence, en quelques mots heureux M. Quintard dit à M. Benjamin combien il avait charmé l'auditoire tout en l'instruisant.

24 *février*. — Aux Cirque-Théâtre d'Angers, absolument rempli, la Ligue anti-allemande de l'Anjou avait convié un orateur distingué à prendre la parole.

De nombreuses personnalités avaient pris place sur la scène et entouraient M. le docteur Maisonneuve, président de la Ligue. Parmi ces personnalités nous avons reconnu : M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; M. Bernier, maire d'Angers;MM. les généraux Vaimbois, commandant d'armes, et Estève; M. Bodinier, sénateur; M. Gauvin, ancien député; M. le colonel Black, commandant des forces américaines d'Angers; M. le major Reynolds, M. Joûbert, M. Cochard, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou; MM. Godard, Baudhuin, commandant Philippe, etc. Aux premiers rangs des fauteuils de nombreux officiers italiens et américains.

Après la « Marseillaise », exécutée par la musique du 116e génie américain, M. le docteur Maisonneuve présente M. Victor Cambon, l'éminent ingénieur, le patriote éclairé, le délicat écrivain, ce même homme qui bien avant la guerre jetait le cri d'alarme et montrait le danger qui menaçait notre douce France.

M. Victor Cambon parle posément; il s'impose par une grande connaissance de son sujet qu'il traite en érudit et en lettré.

« Lendemains de guerre » c'est tout un programme. Programme de travail surtout. Après la paix, pour compenser les pertes en

Digitized by Google

hommes, réparer les dommages, il faudra beaucoup travailler. Le travail fait la force d'une nation. Le fruit du travail c'est la production et malheureusement aujourd'hui nous pouvons dire : « Les États-Unis produisent, l'Angleterre transporte et la France paie. » Il faut que cela change. Il faut que nous produisions nous aussi. Notre sous-sol est riche, très riche même, il faut savoir en profiter. La richesse de l'Amérique ne s'est créée que par la mise en valeur de ses mines de toutes sortes et de ses terrains fertiles. Si nous regardons du côté de l'ennemi nous voyons l'Allemagne qui tient tête aux deux tiers du monde civilisé. Elle aussi a travaillé, quoique pas toujours honnêtement. Mais des résultats lui sont acquis. Elle n'a rien négligé pour les obtenir. Ses industries sont légion et travaillent activement chaque jour.

M. Cambon fait enfin appel au concours de tous afin d'obtenir de l'État le changement du système minier français qui remonte à 1810.

M. le docteur Maisonneuve remercie le conférencier de la belle leçon qu'il a donnée aux Angevins dans un langage simple mais vibrant. Il demande à M. le sénateur Bodinier d'être l'interprète de la population de l'Anjou en proposant au Sénat le changement du système minier pris à parti par M. Cambon, M. Bodinier accepte de faire le nécessaire.

Les musiciens américains se groupent alors autour de leur excellent chef M. Harold Bachman, puis le concert commence.

La musique américaine est une musique spéciale pleine d'imprévus, de contrastes. Elle est essentiellement vivante et énergique. Elle symbolise la merveilleuse activité de nos alliés. Pas de temps perdu. Si l'instrumentiste ne joue pas, il chante ou siffle. Toutes les ressources que fournit l'imitation sont employées : cloches, triangle, castagnettes, tambour basque, bouteilles, etc. Dans un magnifique solo de piston, « Carnaval de Venise », M. Robert Bruce montre ses grandes qualités d'instrumentiste. Il jongle avec les difficultés. Son succès est grand, il est très applaudi et bissé. Inlassable, il joue toujours et, quand il reprend sa place au pupitre, ses sons purs et éclatants lui valent encore de multiples bravos. Un sextette pour deux pistons, trois trombones et un baryton, a prouvé que M. Bruce a des émules comme camarades. La marche « Général Joffre », jouée à grand renfort de trompettes, a soulevé l'enthousiasme, ainsi que le « Chant des Girondins ».

***

Digitized by Google

Ont eu lieu le 4 janvier à la Cathédrale d'Angers les obsèques du vicomte de la Grandière, chevalier de la légion d'honneur, décédé en son hôtel à Angers. Le deuil était conduit par son fils, le Commandant Jacques de la Grandière, son beau-frère le marquis de Saint-Genys et M. de la Boissière son parent. L'absoute a été donnée par Mgr Rumeau. L'inhumation eut lieu dans la chapelle du château de la Fautrière à la Jumellière.

Il était le fils du vice-amiral de la Grandière, marin illustre qui se distingua à la bataille navale de Navarin et pendant la guerre de Crimée; qui, en 1865, fut nommé gouverneur et commandant en chef dans la Cochinchine, où après s'être brillamment emparé des trois provinces de notre colonie, fut considéré comme le véritable fondateur de cette riche province française d'Extrême-Orient.

Le vicomte Auguste-Marie-Félix de La Grandière était officier en 1870; il venait de sortir de Saint-Cyr et fit la campagne dans l'armée de Mac-Mahon. Après Sedan, il fut prisonnier en Allemagne. A son retour de captivité, il resta plusieurs années dans l'armée. Il était capitaine quand, après dix-huit années de service militaire, il donna sa démission pour retourner à son pays natal, le Finistère, et se consacrer à ses devoirs sociaux et de famille. Très aimé des populations bretonnes, au milieu desquelles il vivait, il fut élu conseiller général du canton de Briec et siégea pendant plusieurs années à l'assemblée départementale du Finistère.

Mais, s'il n'abandonna jamais sa chère Bretagne où il était toujours conseiller municipal de Langelin, il s'était fixé en Anjou où il passait la plus grande partie de l'année à Angers et à son château de la Fautrière, à la Jumellière. Partageant son temps entre Angers, ses deux propriétés en Anjou, la Grandière, près d'Andigné, et la Fautrière, près de la Jumellière, et la Bretagne, il répandait partout le bien autour de lui; c'était un gentilhomme de vieille race et d'exquise courtoisie, très généreux pour les bonnes œuvres de la ville d'Angers, en particulier pour l'œuvre admirable des Servantes des Pauvres, œuvre dont la vicomtesse de la Grandière, présidente, est l'insigne bienfaitrice.

Soldat de race et vaillant combattant de 1870, il suivait avec angoisse mais avec confiance dans la victoire finale les péripéties de cette longue et terrible guerre où ses fils, le capitaine de cavalerie Palamède de la Grandière actuellement à Monastir, le commandant Jacques de la Grandière, et ses gendres, le capitaine d'Espiès, du 9e cuirassiers, et de Pimodan, du 8e cuirassiers, perpétuent par leur bravoure, attestée par des blessures et de magnifiques citations, leurs nobles et glorieuses traditions de famille.

***

Digitized by Google

Le général Lizé, auquel notre distingué et regretté collaborateur M. Joseph Denais a consacré dans cette Revue des pages écrites autant avec son cœur qu'avec sa plume, a été frappé le 5 janvier d'une bombe d'avion sur le front italien où il commandait l'artillerie française. Transporté au centre chirurgical, il y fut opéré, mais y expirait quelques heures après.

Aux obsèques, le général Maistre a fait rendre les honneurs par le 107e régiment d'infanterie au complet et une batterie de campagne. La mise en bière avait eu lieu la veille au soir, à 18 heures. Les officiers d'état-major avaient veillé le général à tour de rôle. L'heure des obsèques était fixée à 10 heures. Elles ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de hautes personnalités militaires : le prince de Galles, le Ministre de la guerre italien, le général Fayolle, le général Maistre, le général Buckle (artillerie de l'armée britannique), beaucoup d'autres généraux français, anglais, italiens, un général américain et un très grand nombre d'officiers dont l'état-major de l'armée presque au complet.

Un affût Schneider avait été aménagé pour recevoir la bière qui était ainsi très surélevée et recouverte du drapeau tricolore sans autre décoration. L'affût était traîné par huit superbes chevaux noirs.

La levée du corps, la cérémonie religieuse, l'inhumation furent accomplies selon le programme arrêté : tout fut grandiose et simple à la fois. Devant la tombe, le général Maistre, puis le Ministre de la guerre italien, puis le général Fayolle prononcèrent des discours émouvants.

Un officier d'artillerie que des liens de famille attachent à l'Anjou, écrit au sujet de ces obsèques :

Les funérailles du général Lizé ont eu lieu aujourd'hui lundi 7 janvier, à 10 heures, dans une ville voisine de celle où il a été tué. Ce fut une cérémonie grandiose, imposante et émouvante. Il y eut, naturellement, un grand déploiement de troupes (infanterie et artillerie). Le cercueil, dans une chapelle ardente remplie de verdure, de couronnes magnifiques offertes par toutes les délégations des armées, gardé par deux artilleurs, sabre au clair, avait été exposé dans la cour d'honneur d'un beau palais et arrangé avec beaucoup de soin.

Les généraux en chef des trois armées alliées opérant sur ce front étaient là, ainsi que le prince de Galles; bien peu d'officiers généraux devaient manquer, car il y en avait un nombre considé-

Digitized by Google

rable et c'est un spectacle inoubliable que ces honneurs rendus à un général français par la France, par l'Angleterre et par l'Italie. Dans notre pensée tous ces honneurs suprêmes vont aussi à tous nos morts plus petits, plus humbles, qu'on doit enterrer avec une simple prière !

Au moment où l'on montait le cercueil sur l'affût d'un canon, le cheval d'armes du général Lizé, derrière, se mit à hennir et nous avons vu l'ordonnance caressant la bête et ne pouvant retenir ses larmes. Quelle émotion ! dans ce silence qui précède le départ pour la dernière demeure, et combien cette scène, qui a passé presque inaperçue, montre ce qu'était ce chef !

Trois ou quatre avions ont survolé le cortège et ont tourné au-dessus du cimetière, apportant à la victime d'un bombardement ennemi sauvage un suprême hommage, en même temps qu'ils semblaient affirmer, dans le ciel gris, que la mort du général sera vengée.

Le 25 janvier, en l'église de Bouchemaine ornée de drapeaux tricolores, a été célébrée une messe pour le repos de l'âme du général Lizé, à laquelle se pressaient un grand nombre de personnalités et d'amis du regretté général.

Au premier rang se trouvaient Mme Lizé et ses filles, M. Lizé son frère, MM. Henri Denais, le docteur Fiévé et Doisteau,

M. le Curé de Bouchemaine a dit la messe et donné l'absoute.

***

Le 9 janvier ont eu lieu à l'église Saint-Laud d'Angers les obsèques de M. Gaston Allard, conseiller municipal, vice-président de la Société d'horticulture.

Le deuil était conduit par MM. Miguel Allard, Xavier Pocquet du Haut-Jussé et Gontard de Launay. Tenaient les cordons du poêle : MM. Planchenault, adjoint au maire; Leroy, président de la Société d'horticulture; Saché, archiviste départemental; Bouvet, directeur du Jardin des Plantes et le sous-lieutenant Blaringhem. Parmi les couronnes on remarquait celles offertes par la Ville d'Angers et par la Société d'horticulture d'Angers et de Maine-et-Loire.

Au cimetière de l'Est où eut lieu l'inhumation, M. Bernier prit le premier la parole, au nom de la Ville d'Angers et s'exprima en ces termes :

C'est avec un sentiment de tristesse profonde que je m'acquitte de la douloureuse mission d'adresser au nom de l'Administration

Digitized by Google

municipale et du Conseil tout entier le dernier adieu au regretté collègue que la mort vient de nous ravir.

Un implacable destin semble s'acharner sur les membres de l'Assemblée communale. Il y a quelques mois à peine nous venions dans ce même champ de repos saluer une dernière fois la dépouille mortelle de notre regretté collègue Bruas et, à peine sa tombe s'est-elle refermée, que pour la dixième fois, depuis le début de notre mandat, nous voyons la mort à nouveau frapper dans nos rangs.

Gaston Allard faisait partie depuis de longues années du Conseil municipal, dont il était le doyen, et souvent, nous faisions appel à son jugement très droit et à sa bienveillance. Remarquablement compétent sur toutes les questions qui touchent l'arboriculture, il avait su créer dans sa propriété de la route des Ponts-de-Cé une collection unique de plantes, arbres et arbustes empruntés à toutes les flores. Aussi sa collaboration était-elle précieuse pour la Ville, qui à chaque instant avait recours à ses connaissances et à son érudition. Parmi les travaux auxquels il apporta l'appui de sa haute compétence, on doit citer le Jardin des Plantes qui fut transformé selon les plans de l'éminent architecte paysagiste Édouard André.

Très fatigué depuis quelques années, il lui fut impossible de suivre les débats de notre Assemblée, mais très souvent l'Administration lui faisait demander son avis sur tous les projets de plantations auxquels il s'intéressait et je dois avouer que c'était avec la plus grande bienveillance qu'il accédait à nos désirs. Il est mort sans avoir eu la joie de voir la France sortir triomphante des terribles épreuves qu'elle traverse depuis plus de trois années.

Notre collègue laissera le souvenir d'un homme bienveillant, honnête, aimable et bon, qui apportait à ses amis une sincérité égale à celle qu'on lui témoignait, soucieux qu'il était de ne pas égarer sans garantie morale une amitié qu'il n'entendait pas reprendre. Il honora grandement notre Assemblée et je suis certain d'être l'interprète de tous nos concitoyens en affirmant que sa mémoire est de celles que l'oubli n'atteint pas.

Je ne puis que m'incliner respectueusement devant la douleur de la famille en souhaitant que les sentiments émus de ceux qui se pressent autour de cette tombe soient un adoucissement à leur douleur. Dormez en paix, cher Collègue. Je vous adresse du plus profond du cœur le dernier, le suprême adieu.

M. Adrien Planchenault, adjoint au maire d'Angers, au nom des conseillers municipaux et des habitants du quartier Saint-Laud adresse un dernier adieu à M. Allard.

Au nom des conseillers survivants de la Section de Saint-Laud, permettez-moi d'ajouter quelques paroles aux regrets que M. le

Digitized by Google

Maire vient d'exprimer de la part de l'Administration. Je veux rendre un dernier hommage à celui qui fut le doyen de notre liste, comme il l'était du Conseil municipal et par l'âge et par le nombre des années de service. Voilà près de trente ans que M. Gaston Allard représentait au Conseil le quartier Saint-Laud; il y en aura bientôt vingt-deux qu'il voulut bien, avec notre collègue très regretté, M. Colas de la Noue, m'associer à cet honneur.

Pendant cette longue période d'une collaboration commune, j'ai toujours connu M. Gaston Allard soucieux de bien remplir les devoirs dont il avait assumé la charge, veillant aux intérêts de son cher quartier et à ceux de toute la ville comme aux siens propres. Assurément, il s'acquittait de ses fonctions avec conscience et compétence, bien qu'il fût avant tout un spécialiste, mais d'une spécialité scientifique qui compte, dans une ville comme Angers, où l'on se pique d'être au premier rang du mouvement horticole et floral. Nombreuses et grandes et belles sont les créations et les améliorations dont nous lui sommes redevables, tant sur nos voies publiques que dans nos jardins. Et son réel et précieux savoir, il le dépensait aussi généreusement au profit des particuliers. Avec cela toujours obligeant et de bon conseil.

C'est donc, pour moi d'abord, un devoir de reconnaissance, et je crois être l'interprète non seulement de mes collègues de section, mais aussi des habitants du quartier Saint-Laud en les associant à ma voix, que d'apporter au collègue et ami qui vient de nous quitter pour les régions éternelles l'expression sincère de notre estime et de nos vifs regrets, sous la forme d'un douloureux et ultime adieu.

Enfin M. L.-An. Leroy, président de la Société d'horticulture d'Angers, prononça l'allocution suivante :

C'est au nom de la Société d'Horticulture que je prends la parole pour vous rappeler en quelques mots quelle fut la vie de M. Gaston Allard comme botaniste et ami de l'horticulture.

En sortant du Lycée, où il avait fait ses études, et au cours desquelles son amour des sciences naturelles s'était déjà révélé, il entra à l'École d'agriculture de Grand-Jouan et ce fut sans doute dans cet établissement qu'il apprit les premiers éléments de botanique qui devaient plus tard lui servir pour créer l'Arboretum de la Maulévrie.

Mais, avant de se mettre à l'œuvre, M. Allard voulait connaître ce qui existait sous d'autres climats que celui de l'Anjou. Il partit donc une première fois pour l'Algérie, curieux de connaître cette flore dont il avait lu d'intéressantes descriptions faites par ceux qui l'avaient précédé dans notre grande colonie africaine. Pendant une année il parcourut le littoral de la Méditerranée pour voir

Digitized by Google

tout ce qui pouvait l'intéresser. Rentré en France, il n'eut qu'un désir, celui de retourner en Algérie puis en Tunisie et au Maroc, qu'il parcourut cette fois pendant deux années.

A cette époque les communications étaient difficiles dans ces pays encore peu explorés et notre voyageur n'y rencontra pas toujours dans certaines régions encore à demi sauvages un accueil bienveillant des populations qu'il rencontrait sur son chemin. Mais rien ne l'arrêtait; il avait la volonté et le désir de voir et d'apprendre, cela lui suffisait pour continuer son chemin. A son retour à Angers en 1862, M. Allard commença à mettre en ordre ses nombreuses notes de voyage, qui lui permettent quelques années plus tard de commencer la plantation de son Arboretum, lequel comprend aujourd'hui tous les végétaux de pleine terre susceptibles de croître convenablement sous notre climat.

Aujourd'hui l'Amérique du Nord, la Chine, le Japon, l'Algérie, le Maroc sont représentés à la Maulévrie par des exemplaires d'une végétation admirable et placés dans un ordre parfait. Chacun d'eux y reçoit la culture et les soins qu'il exige et leur étiquetage est irréprochable; un catalogue soigneusement établi était pour ainsi dire chaque jour mis au point.

Que vont devenir toutes ces richesses horticoles accumulées depuis plus d'un demi-siècle? Espérons qu'elles seront conservées et accrues, ne fût-ce que pour honorer la mémoire de M. Gaston Allard, cet homme si modeste et si bon dont nous déplorons tous la disparition.

La Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire, dont il était depuis plus de vingt ans le premier vice-président, perd aujourd'hui un collaborateur sincèrement dévoué et dont les avis étaient toujours écoutés.

Vous étiez pour moi, mon cher M. Allard, un conseiller dont j'appréciais le dévouement éclairé et les avis précieux. Au nom de tous nos collègues, je vous adresse notre douloureux et bien sympathique adieu.

Nous apprenons que M. Gaston Allard a légué sa propriété dite « Arboretum de la Maulévrie » à l'Institut Pasteur, avec l'obligation de laisser aux élèves de la Société d'horticulture (section d'arboriculture) la faculté d'en étudier les plantes et les arbres des collections. Le professeur y continuera ses cours comme du temps de M. Allard.

*
* *

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jules Lachelier, membre de l'Institut, commandeur de la légion d'honneur, décédé dans sa 87e année.

Digitized by Google

Né à Fontainebleau en 1832, M. Jules Lachelier fut élève de l'École normale supérieure et professa tour à tour la philosophie aux lycées de Sens, Toulouse, Caen, Angers, puis au lycée Bonaparte.

Maître de conférences à l'École normale supérieure en 1864, il fut nommé inspecteur de l'Académie de Paris en 1875, puis inspecteur général de l'instruction publique. Il était le doyen de la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques, ayant succédé en 1896 à Barthélemy Saint-Hilaire.

Citons parmi ses principaux ouvrages : « De natura syllogismi », « Du fondement de l'induction, psychologie et métaphysique ». Citons aussi sa collaboration à la « Revue de métaphysique et de morale » et au « Bulletin de la Société de philosophie ».

***

Le 11 février ont eu lieu à l'hôpital américain de Mongazon, où il était décédé, les obsèques du lieutenant-colonel américain Black, du 116e bataillon du génie américain. Après un discours du pasteur sur l'immortalité de l'âme et les prières, le cercueil, recouvert du drapeau étoilé et de superbes couronnes, a été placé sur une prolonge d'artillerie conduite par des artilleurs français du 33e en tenue de campagne. Un bataillon du génie américain, dont la tenue était très belle, a rendu les honneurs militaires et présenté les armes et le cortège s'est mis en marche vers Saint-Léonard.

En tête marchait un détachement de soldats américains avec la musique du bataillon qui jouait des marches funèbres. Derrière le cercueil porté par huit soldats américains se tenaient : le général américain commandant à Tours, le général Vaimbois représentant le général commandant le 9e corps; M. Bodereau, secrétaire général de la Préfecture représentant M. le Préfet; M. Bernier, maire d'Angers; les commandants des dépôts de la garnison d'Angers et de nombreux officiers.

Au cimetière de Saint-Léonard, le pasteur et l'aumônier catholique américains ont rendu un suprême hommage au colonel. Après les dernières prières, trois salves de coups de fusils furent tirées sur la tombe par les soldats américains. Le corps du colonel avait été embaumé.

***

Digitized by Google

Le 12 février ont eu lieu en l'église Saint-Maurice d'Angers les obsèques de M. Louis Boyer, chef de la musique municipale, compositeur de musique, officier de l'Instruction publique.

Le deuil était conduit par Mme veuve Louis Boyer, Mme Bordier et Mlle Henriette Boyer, fille du défunt, par M. Bordier, gendre et le lieutenant Grossin, ami de la famille. Tenaient les cordons du poêle : MM. Lépicier, adjoint au maire; André, régisseur du Théâtre; Sureau, lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers, et le lieutenant Savigneau, de la compagnie des sapeurs-pompiers, de Brissac. Parmi les nombreuses couronnes et gerbes qui garnissaient le corbillard, plusieurs portaient des inscriptions. Nous avons relevé les suivantes : « La musique municipale à son regretté chef, M. Boyer »; « L'Association des musiciens »; « Union départementale des sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire ». La musique municipale, qui marchait en tête du cortège, a, sur le parcours, exécuté, sous la direction de son sous-chef, M. Sorin, la « Marche funèbre » de Chopin.

A l'église, au cours de la cérémonie, un double quatuor composé de MM. Bomelle, Choisteau fils, Englebert, Martelli, Vogoyeau, Allain, Philipetto, Becker, Frelat et Thomson, a exécuté, sous la direction de M. Bailly, « Le sommeil de la Vierge », de Massenet, et « Renaissance », le dernier poème symphonique composé par le défunt. En outre, M. Bailly a chanté avec le talent qu'on lui connaît l'*Agnus Dei* de Faure.

Dans l'assistance, on remarquait : M. Bernier, maire d'Angers; M. Lucien Bain, conseiller d'arrondissement; M. Planchenault, adjoint; M. Joseph Joûbert et M. colonel Couilleau, conseillers municipaux; M. Foare, directeur de l'École de musique; M. Fichet, directeur de la Sainte-Cécile; de nombreux artistes musiciens et des délégations de la compagnie des sapeurs-pompiers et des gardiens de la paix.

Au cimetière de l'Est des discours ont été prononcés par M. Foare, directeur de l'École de musique, et M. Lépicier, adjoint au maire.

***

Nous apprenons la mort glorieuse de M. François de Charette de la Contrie, lieutenant de cavalerie, passé sur sa demande au 66e d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, tué à Morval.

***

Digitized by Google

Le 18 février, à l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, a été célébré le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Couderc de Saint-Chamant, canonnier au 287e d'artillerie, fils de l'honorable maire de Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire). La messe a été dite par M. l'abbé Jaudouin, ancien précepteur du glorieux défunt; l'absoute donnée par le curé de la paroisse, le chanoine Sicard.

La famille était représentée par le capitaine Couderc de Saint-Chamant, officier d'ordonnance du général, commandant la 3me armée, son père; M. Pierre Couderc de Saint-Chamant, son frère; M. Paul Couderc de Saint-Chamant, son oncle; le comte de Bourqueney, le vicomte de la Morinière et M. de Montjou, député de la Vienne, ses oncles, et M. Georges de Lagarenne, son cousin.

***

Le 18 février, ont eu lieu à l'église Sainte-Thérèse d'Angers les obsèques de M. Maurice Rochard, maréchal des logis, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, tué dans une chute d'avion en service commandé, le 12 février, et en même temps a été célébrée une messe en souvenir de M. le capitaine aviateur Paul Rochard, commandant d'escadrille, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, disparu à la suite d'un combat aérien, le 11 mars 1917. Un grand nombre de personnes y assistaient.

L'église était garnie de trophées de drapeaux tricolores. Le deuil était conduit par M et Mme Georges Rochard, Mlle Geneviève Rochard, M. et Mme Vincent Boré, Mme veuve Ricou, et les membres de la famille. Tenaient les cordons du poêle : M. le lieutenant Schleiter, du 71e, représentant le 135e, et M. le lieutenant Klein, du 10e génie. Parmi les couronnes et gerbes on remarquait celles portant les inscriptions suivantes : « Hommage de Paris : aux défenseurs de la patrie»; « Les officiers, sous-officiers pilotes de l'École Sommesous, à leur camarade »; « A notre moniteur »; « Compagnie industrielle «.

Après la cérémonie religieuse le corps du maréchal des logis Maurice Rochard a été conduit au cimetière de l'Ouest où eu lieu l'inhumation.

***

Le lieutenant Courtès, du 16e chasseurs, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec 7 citations, fils

Digitized by Google

du général marquis Courtès, maire de Challain-la-Potherie, est tombé au champ d'honneur le 13 février, mort en héros.

Son général a annoncé en ces termes au général marquis Courtès la mort de son fils :

Mon général, j'ai la profonde douleur de vous apprendre la mort de votre cher fils, tué à l'ennemi, le 13, en entraînant ses chasseurs dans une action victorieuse; c'est sur sa demande instante que lui avait été confiée la périlleuse mission d'aller, avec sa troupe d'élite, au cours de l'opération sur la Butte du Ménil, prendre si possible vivant l'officier supérieur allemand commandant la tranchée attaquée. Cela fut exécuté en effet; mais votre fils, frappé d'une balle en pleine poitrine, tombait en disant : « Je suis touché ! Je meurs pour ma patrie ! »

Je sais, mon général, que, tout brisé qu'il est, votre cœur de soldat et de chrétien trouvera quelque consolation à cette fin glorieuse d'un héros !

***

Le 27 février ont eu lieu à Notre-Dame de Chalonnes les obsèques de M. l'abbé Verschave, curé de Keyem-sur-l'Yser qui, depuis la mort de M. l'abbé Boumard, assurait le service de la paroisse.

Né à Pervyse, au diocèse de Bruges, M. Camille Verschave est ordonné en 1876. D'abord professeur à Poperinghe, puis vicaire à Reminghe, il est envoyé au collège de Courtrai et, durant treize ans, y enseigne avec succès le commerce et les sciences naturelles. En 1902, il devient curé de Boitshoucke et, en 1910, curé de Keyem, sur le bord de l'Yser. C'est là que la guerre vient le surprendre. Le 18 octobre 1914, les Allemands envahissent le village; sous le prétexte mensonger que les civils ont tiré sur les troupes, le Curé est arrêté, posté à la muraille, et déjà, un revolver braqué sur sa poitrine, un soldat l'avertit qu'il va payer pour tous. On change d'avis, pour le placer à la tête des bataillons allemands, le faire marcher ainsi au devant des Belges, avec une vingtaine de ses paroissiens. Mais l'intervention de catholiques bavarois le délivre et il se réfugie dans une cave durant la bataille.

C'est de là qu'il voit brûler son église qu'il vient de restaurer, le patronage qu'il a construit de ses deniers pour les cours d'adultes et où tant de fois il a donné des conférences agricoles, sociales et religieuses. — Par une vigoureuse contre-attaque, l'armée belge reprend Keyem pour quelques heures. Un officier invite M. Verschave à s'éloigner, à se mettre à l'abri des obus. Mais il a recueilli des

Digitized by Google

vieillards, il ne les abandonnera pas. S'il doit partir du village, il ne partira que le dernier. C'est seulement quand ils sont dirigés sur Dixmude, quand le curé n'a plus de paroissiens au danger que, à son tour, il cherche un chemin. Souvent obligé, pour éviter les balles, de se coucher dans les fossés ou entre des meules de foin, il parvient à traverser l'Yser. Essuyant les coups de feu des deux armées, il n'échappe à la mort que par miracle et gagne enfin Pervyse : pour un trajet qu'il eût pu faire en une heure et demie, il lui a fallu douze heures ! — De là il atteint Furnes, puis est envoyé à Rosendaël près de Dunkerque, où il reste des mois. Puis il vient à Angers où il se met à la disposition de Mgr Rumeau qui, au mois de septembre 1917, lui confie la paroisse de Notre-Dame, où il s'emploie de toute son âme à exercer le saint ministère.

Une dizaine de prêtres des environs de Chalonnes-sur-Loire étaient venu joindre leurs prières à celles de la population. La messe fut célébrée par M. l'abbé Vandenœuver, aumônier des Belges pour le diocèse d'Angers, et M. le Curé de Saint-Maurille de Chalonnes dans un éloquent discours retraça la vie édifiante et mouvementée du vénérable défunt.

X***.

Digitized by Google

A travers les Livres et les Revues

M. Joseph Joûbert vient de réunir, dans un volume intitulé *A travers les Continents pendant la guerre*[1] les divers articles où il avait exposé, depuis le début des hostilités, « les problèmes politiques se rattachant, parfois loin de nos frontières, au gigantesque duel qui décidera de la liberté des peuples et des destinées même de l'humanité ».

L'ouvrage débute par ces lignes, qu'on ne lira pas sans une vive émotion : « A la mémoire de mon cher fils André Joûbert, sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, tombé, le 7 juin 1915, à la Ville-au-Bois. Puissent son sacrifice et l'hécatombe de jeunes héros assurer le salut de la patrie ! Dieu veuille que de la terrible guerre la France sorte victorieuse, agrandie, fortifiée, rayonnante d'espoir dans ses immortelles destinées, toujours fidèle à sa foi chrétienne et à sa glorieuse mission : *Gesta Dei per Francos !* »

Au premier chapitre de son livre, M. Joseph Joûbert évoque la figure de *quelques illustrations modernes*, telles que le général Galliéni, le maréchal Kitchener, le général Largeau, l'égyptologue Maspéro, le R. P. de Foucauld, l'explorateur, le saint, le martyr, et enfin le grand crétois Venizelos.

Puis, convaincu du rôle de premier ordre que joue la géographie dans la conduite des guerres et l'évolution de la politique, il décrit la plaine de la Woëvre; il rappelle l'occupation de Valona par les marins italiens, il insiste sur l'importance stratégique de la Serbie, sur la neutralité de la Suède, sur les œuvres admirables entreprises dans le Nord glacial par la Russie avant le démembrement de l'empire des Tsars.

Il aborde ensuite les questions de politique étrangère, non seulement en Europe, avec les actes de démence de la Jeune-Turquie, l'entrée en guerre de l'Italie et du Portugal, les essais

[1] Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-8°; prix : 4 francs.

Digitized by Google

de révolution tentés par l'Allemagne en Irlande, mais aussi en Asie et en Afrique.

Il consacre enfin deux chapitres aux questions coloniales et aux questions de nationalités.

J'avais lu, au jour le jour, la plupart des articles qui composent cet ouvrage; ils m'avaient appris beaucoup de détails que j'ignorais. Je dois reconnaître que, groupés en un volume et présentés sous des titres généraux, qui leur donnent de l'unité, ils m'ont produit une impression encore plus favorable qu'à la première lecture.

Je recommande à toute l'attention de nos lecteurs le nouveau livre de M. Joseph Joûbert. Il apporte une « contribution importante » à l'histoire politique et coloniale de ces dernières années.

Dans la montagne[1] est la traduction par MM. Henri Collet et Maurice Perrin, de *Penas Arriba*, qui passe pour le chef-d'œuvre de José-Maria de Perreda, romancier espagnol de grand mérite, dont deux volumes seulement ont été jusqu'ici traduits dans notre langue : *Sotileza*, publié dans la *Revue des deux mondes* et *Pedro Sanchez*, pui parut dans la *Revue britannique*.

La littérature espagnole contemporaine est trop peu connue en France et cette ignorance a même été interprétée, plus d'une fois, comme de l'indifférence ou de l'hostilité. Il faut donc souhaiter vivement, comme le dit notre éminent compatriote M. René Bazin, dans la préface qu'il a écrite pour la version française de *Penas Arriba*, « que la traduction de MM. Henri Collet et Maurice Perrin se répande dans le public français; qu'elle fasse pénétrer dans les bibliothèques de chez nous un grand livre d'un pays voisin; qu'elle aide aussi nos compatriotes à comprendre mieux, à estimer encore plus, ce solide peuple espagnol, qu'on voit agir dans cette œuvre toute pétrie de vérité ».

C'est bien, en effet, la vérité et la sincérité qui frappent dans ces pages, où l'auteur, comme s'il écrivait quelque chose de ses mémoires, nous initie à la société patriarcale, qu'on rencontrait encore, il y a trente ou quarante ans, dans les hautes vallées des Cantabres. Il laisse parler les personnages eux-mêmes qu'il met en scène; il les laisse s'expliquer à leur façon et, si

[1] Un vol. in-8; Paris, Delagrave.

Digitized by Google

quelquefois les conversations qu'il leur fait tenir paraissent un peu vagabondes, elles n'en sont que plus exactement rendues.

Mais ce ne sont pas simplement des conversations qu'on entend dans ce livre; il est rempli d'épisodes variés, dont quelques-uns, selon la juste remarque de M. René Bazin, sont des « chefs-d'œuvre de narration et de sentiment ».

Je conseille au lecteur de ne pas se laisser arrêter par quelques longueurs des premières pages. Sa persévérance ne tardera pas à être récompensée par les jouissances que lui réserve la suite du récit.

A Pontivy, sur l'une des places de la ville, tout à côté de la vieille église de Notre-Dame-de-la-Joie, s'élève le *Monument de la Fédération bretonne-angevine*, œuvre des sculpteurs Le Goff et Chavalliand, qui rappelle le souvenir de la *Fédération de Pontivy*, en 1790.

Dans une étude sur la *Fédération de Pontivy et les Angevins*, publiée par la *Revue de la Révolution française et de l'Empire* (janvier-mars 1917) et tirée à part, M. l'abbé Uzureau rappelle qu'il se tint à Pontivy, en 1790, deux assemblées fédératives.

La première eut lieu le 15 janvier. Elle comprenait 147 délégués des gardes nationaux de 78 municipalités bretonnes et 2 angevins, Pierre-René Choudieu et Charles-François-Jean Pérard, délégués par les volontaires nationaux d'Angers. L'Assemblée se contenta de proclamer son dévouement au roi, à la Constitution et à l'unité nationale.

La seconde réunion tint ses séances du 15 au 20 février. 128 municipalités bretonnes et la municipalité d'Angers y étaient représentées. Elle aborda plusieurs questions graves touchant les réformes qui étaient alors en discussion; elle protesta en particulier avec véhémence, par la voix de Joseph Delaunay, d'Angers, contre le maintien de la gabelle en Anjou, contre le privilège du droit d'aînesse, contre « les litres funèbres, les carcans, les poteaux et toutes les colonnes de notre esclavage »; elle envoya une députation porter ses revendications à la barre de l'Assemblée Constituante. Cette démarche fut le point de départ du mouvement fédératif qui aboutit à la fête du 14 juillet 1790.

Dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (deuxième trimestre 1915), M. Charbonneau-Lassay a publié,

Digitized by Google

sur *Méron et Miron près Loudun*, un article qui m'avait échappé et que je tiens à signaler aujourd'hui. L'auteur a raison de restituer à Méron (Maine-et-Loire) deux textes du IXe siècle, empruntés à deux chartes de Saint-Florent de Saumur, que Redet, dans son *Dictionnaire topographique de la Vienne*, attribue à Miron, en Saint-Laon-sur-Dive (Vienne).

A signaler, du même auteur, une très intéressante brochure sur *Le sceau de Guillaume de Vaon* (XIIe siècle), imprimée à Loudun, en 1917.

En 1916, M. F. de Mély avait communiqué aux Antiquaires de France une étude sur l'inscription de l'*anneau* d'*Ulger*, dont le texte vient de paraître dans le *Bulletin* de la Société.

On se rappelle que dans le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers, ouvert en 1896, on avait trouvé une bague, qui porte, gravée à l'intérieur, l'inscription † *Thebalgutguthani*, laquelle est une formule cabalistique.

C'est cette formule que M. de Mély essaie d'expliquer. L'interprétation qu'il en donne est ingénieuse, même savante; mais elle n'est que cela. M. de Mély jongle avec les consonnes et les voyelles, comme d'autres avec les chiffres.

Le *Tord-Boyau*, journal du front, demande à la *Revue de l'Anjou* de faire savoir qu'il continue son appel au public pour recevoir les adresses des orphelins de guerre, afin de les inscrire à une œuvre qui est en mesure de leur allouer un secours mensuel de 8 francs par mois. Ses précédents appels lui ont valu des milliers d'adresses, dont s'occupent ses collaborateurs, et qui recevront, toutes, satisfaction au fur et à mesure de leur inscription.

Il suffit d'adresser au Tord-Boyau, S. P. 138, les adresses des familles dont le chef est mort pour la France.

Ch. URSEAU.

Digitized by Google

Correspondance

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans l'un des derniers fascicules de la Revue, M. le chanoine Urseau fait avec esprit, à propos d'une conférence de M. Fernand Laudet, une réclamation fort motivée en faveur de notre Anjou. Qu'un parisien parle des provinces avec commisération, c'est naturel; mais qu'il en parle du moins avec compétence. Parcourant à aussi grandes enjambées que sa taille le lui permet les provinces de France, M. Laudet saute délibérément, comme avec des bottes de sept lieues, par-dessus l'Anjou. M. le chanoine Urseau a raison de protester contre cette légèreté.

Voulez-vous une autre preuve que la géographie de M. Laudet et de ses collaborateurs est un peu courte? Ouvrez la *Revue hebdomadaire* du 4 janvier. Un savant musicologue, M. Gastoué, place Fontevrault dans le Midi, auprès de Périgueux ! M. le chanoine Urseau pourra insérer cela dans ses dossiers : il y a de quoi renouveler l'archéologie.

Ne cessons pas de réclamer contre les oublis comme celui qu'il signale. Toute la France ne tient pas entre la rue Garancière et le pont des Arts. M. Laudet devrait le savoir, lui qui colporta jadis — à travers les provinces de France — une conférence sur les contes gascons, dont le succès fut médiocre à Angers comme à Tours.

Pour être juste envers sa *Revue*, je signale que dans un article charmant sur les Musées, M. de la Sizeranne parle de l'Hôtel Pincé et de la galerie David en homme qui les connaît. D'après ce très fin critique, à l'aide des seuls musées d'Angers on pourrait écrire une histoire du buste. Voilà au moins une remarque intéressante. Je la préfère à tous les contes des Gascons.

Veuillez agréer, etc.

UN DE VOS COLLABORATEURS.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin. — 6-18

Digitized by Google

Au pays des Templiers

Un problème architectural [1]

« Pourriez-vous m'expliquer, Monsieur le Curé, pourquoi les églises de ce pays-ci affectent la forme peu ordinaire nefs juxtaposées ou d'une nef flanquée de deux d'un seul bas-côté? »

A cette question, posée par le commandant de la 12e compagnie du 4e zouaves, le bon curé de C... répondit sans hésiter :

« Cette méthode architecturale n'est pas autre chose que la résultante de l'hérésie Photienne importée d'Orient par les Templiers, dont l'influence fut prépondérante dans cette contrée. »

Templiers, hérésie de Photius, ces mots me rendirent rêveur : réapprendre l'origine de ce schisme, chercher les

[1] Engagé volontaire à 57 ans dans les zouaves, blessé en 1915, à peine remis de sa grave blessure au poumon, le Baron de Villebois-Mareuil avait repris du service. Après un séjour au fort de Rosny, envoyé au camp de Milly (Seine-et-Oise) ce fut là qu'à ses moments de liberté il fit ces recherches. Les pages que nous sommes heureux de publier ici ont été le dernier travail de notre vaillant et regretté compatriote, mort glorieusement au champ d'honneur le 23 octobre 1917 à l'assaut du fort de la Malmaison.

Digitized by Google

traces des Ordres hospitaliers du moyen âge dans le Gâtinais me parurent une intéressante diversion aux œuvres de guerre pendant les quelques loisirs laissés par mon service. Je feuilletai le Rohrbacher de M. le Curé, étudiai l'histoire des chevaliers de Malte et pendant trois mois pédalai à 25 kilomètres autour de Milly, plongé dans les XIIe et XIIIe siècles. La visite d'une quarantaine d'églises, le repérage de ruines, parfois informes, le relevé des patrons paroissiaux, les conversations ou écrits de quelques autorités du pays devaient me fournir d'utiles précisions.

Les Ordres hospitaliers [1]

Un peu d'érudition semble nécessaire tout d'abord. Quelle fut l'origine et le but des Ordres hospitaliers?

Au moment où les Croisés mirent le siège devant la capitale du monde chrétien, en 1097, Jérusalem possédait sous le vocable de saint Jean un hôpital qu'administrait un provençal du nom de Gérard. Ce dévoué serviteur des pèlerins et des malades s'entendit avec d'autres gentilshommes : ils prirent l'habit religieux (robe noire, avec croix blanche sur le cœur), prononcèrent des vœux et fondèrent un Institut hospitalier que le Pape approuva.

A côté de l'hôpital, fort agrandi, ils bâtirent une église dédiée à saint Jean-Baptiste et désormais on les connut sous le nom de chevaliers de Saint-Jean.

Ce groupe ne tarda pas à essaimer : pour favoriser les pèlerinages de Terre-Sainte, les grandes provinces de l'Occident, les ports principalement, virent s'établir les premières Commanderies de l'Ordre.

Le successeur de Gérard — du bienheureux Gérard — Raymond Dupuy compléta les statuts et fit adopter l'obligation pour les chevaliers de défendre les lieux saints

[1] *Les Chevaliers de Malte*, par M. l'abbé de Vertot. Tours, Mame.

Digitized by Google

les armes à la main; l'Ordre devenait un corps militaire qui se livrait à une croisade perpétuelle, sous le commandement des rois de Jérusalem et la juridiction directe des papes.

Il se partageait en trois classes :

La première, formée des gentilshommes qui avaient déjà combattu, portait les armes;

La deuxième, composée des prêtres et chapelains, fournissait les hospitaliers et aumôniers de guerre;

La troisième, recrutée en dehors des villes et des ecclésiastiques, constituait les « frères servants ».

Seuls les chevaliers portaient au combat, sur leur armure, une cotte d'armes rouge avec la croix blanche.

On les répartit peu-à-peu en sept langues : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Angleterre; plus tard l'Angleterre hérétique fut remplacée par les langues de Castille et de Portugal.

L'Institut florissait depuis une trentaine d'années lorsque, en 1128, quelques gentilshommes français [1] formèrent une petite société se donnant pour but spécial d'escorter les pèlerins dans les passages dangereux de la Palestine. Comme ce groupe habitait une maison voisine du Temple, on les désigna sous le nom de « Templiers » ou « Chevaliers du Temple ». Saint Bernard lui-même écrivit la règle de ces religieux militaires et leur prescrivit un costume blanc sur lequel le pape Eugène III apposa une croix rouge recouvrant le cœur.

Chaque Templier avait le droit d'être servi par un écuyer « frère d'armes » et d'équiper trois chevaux. Cette filiale de la maison de Saint-Jean suscita de nombreuses vocations parmi les plus illustres familles, si bien que la mère sembla éclipsée par cette fille devenue riche et puissante.

[1] L'histoire a conservé les noms de Hugues de Payens et de Geoffroy de Saint-Aldemar.

Digitized by Google

Ce qui devait arriver arriva : cinquante ans ne s'étaient pas écoulés que des divisions se manifestaient entre les deux Ordres (1180).

L'unité, déjà entamée, recevait un second accroc en 1192 : les chevaliers allemands formèrent un nouvel ordre hospitalier et militaire, qui prit le nom de « Chevaliers teutoniques ».

Je ne nommerai pas la pléiade des grands-maîtres, aux noms célèbres, qui se succédèrent à la tête des chevaliers de Saint-Jean [1], ni ne raconterai les luttes plus ou moins victorieuses qu'ils soutinrent contre les infidèles toujours inquiets de leur voisinage, mais je note, à la fin du XIIe siècle, comme au milieu du XIIIe, de nouveaux et fâcheux dissentiments entre Hospitaliers et Templiers; le fer, qui, devait uniquement servir pour battre le croissant, se tourne contre la croix des poitrines fraternelles, pour la possession de tel ou tel château, pour telle ou telle prééminence.

Et, comme conséquence, les forces religieuses périclitent. En 1143, Jérusalem est prise par les Barbares Corasmiens; en 1289. Aire tombe à son tour et les quelques Chevaliers qui survivent se réfugient à Chypre, puis en 1308 à Rhodes, dont le siège dura quatre années.

Dès lors les Chevaliers de Saint-Jean prirent le nom de Chevaliers de Rhodes, nom qu'ils gardèrent jusqu'en 1520, c'est-à-dire jusqu'à la prise par les Turcs de cette île héroïquement défendue par Villiers de l'Isle-Adam. Sept ans plus tard, ils s'établissaient à Malte, dont

[1] Citons, après Robert Dupuy, Balben (1160), Armand de Comps (1162), Joûbert, Roger Desmoulins, Garnier, Ermengard, Daps, Godefroy de Duisson, Georges Serat (1195), Guérin de Montaigu (1206), Bertrand de Taxis (1230), Pierre de Villebride, de Châteauneuf, Hugues de Revel (1278), Nicolas Lorgue, Jean de Villiers (1289), Pierre de Beaujeu, Odon de Pins, Guillaume de Villaret (1298), son frère Foulques (1306), etc...

Digitized by Google

ils prenaient le nom et où, malgré des sièges sanglants, ils se maintinrent jusqu'en 1797.

Le grand maître d'alors, Hompesch, un allemand, — connu par Lazard — trahit l'Ordre et livra Malte au gouvernement français qui, peu après, la céda à l'Angleterre.

Mais revenons aux *Templiers*.

Dès le milieu du XIIIe siècle ils avaient assez mauvaise réputation : on les accusait d'orgueil, de mœurs dissolues. « Boire comme un Templier » était déjà un axiome courant.

Depuis 1273, les Papes étaient d'avis de fusionner les Templiers avec les Hospitaliers restés fidèles à leur mission. Philippe-le-Bel, outré des rapports qu'il recevait, résolut de brusquer la procédure. Le même jour — 13 octobre 1307 — il fit arrêter tous les Templiers de France, à commencer par le grand maître Jacques de Molai, et se saisit de leurs biens, qui étaient considérables. Le dominicain Guillaume de Paris, inquisiteur de France, fut chargé d'informer contre eux.

Chose inouïe, on les accusait des pires méfaits :

1° De renier Jésus-Christ à leur réception dans l'Ordre et même de cracher sur la croix;

2° De s'abandonner entre eux aux plus grands désordres;

3° D'adorer une espèce d'idole dorée et argentée, dans leurs chapitres généraux;

4° D'avoir introduit ces coutumes abominables depuis qu'un grand-maître, pris par les Sarrazins, avait acheté sa liberté en promettant de faire observer ces usages dans tout l'Ordre;

5° D'obéir à des statuts secrets, sous des peines terribles pour quiconque les révélerait.

Sur 140 chevaliers interrogés, 137 entrèrent dans la voie des aveux. Ils confessèrent mêmes d'autres superstitions, comme celle du « cordon magique » dont ils se ceignaient les reins.

La procédure royale, qui empiétait sur les droits du Saint-

Digitized by Google

Siège, fut arrêtée par Clément V; mais, après l'interrogatoire des principaux chevaliers envoyés à Rome par le roi de France, le Pape autorisa chaque évêque à examiner les Templiers de leur diocèse; puis il donna des ordres pour les faire saisir dans tout le monde chrétien et préparer un concile.

Aux enquêteurs qui produisaient les chefs d'accusation précis énumérés plus haut, Jacques de Molai opposa une déclaration assez vague. Elle se résume à trois articles :

1° Il n'existait pas, à sa connaissance, d'autres églises, excepté les cathédrales, qui possédassent de plus beaux ornements et plus de reliques, et où le service divin fût mieux célébré que dans celles de l'Ordre des Templiers;

2° Nulle part on ne faisait tant d'aumônes que chez eux;

3° Pas un ordre religieux, pas une nation ne montrait tant d'ardeur à répandre son sang pour la foi que chez les Chevaliers.

Il n'avait jamais entendu parler des abominations reprochées; ceux qui avaient déposé étaient des apostats ou des lâches ayant parlé sous l'empire de la crainte.

Malheureusement les dépositions de plus de 200 témoins confirmaient les faits incriminés, notamment :

Le reniement de Jésus-Christ et de la Croix;

La sodomie;

La suppression des paroles de la Consécration;

Les statuts secrets.

Les quatre défenseurs de l'Ordre présentèrent un mémoire qui concluait à l'absence de libre arbitre chez les Templiers interrogés et à l'invraisemblance de crimes aussi horribles dans une communauté aussi religieuse que militaire.

Le Concile de Sens se réunit à Paris du 11 au 26 mai 1310. Sa sentence fut sévère : quelques Templiers se virent dégagés de leurs vœux, d'autres furent renvoyés avec une

Digitized by Google

pénitence canonique, plusieurs condamnés à une prison perpétuelle, d'aucuns livrés au bras séculier; on dégrada les prêtres et 59 attendirent le bûcher.

Toujours prudente, la Cour de Rome accorda un sursis de six mois; de tous les pays arrivèrent les rapports assez variables : les uns niaient, les autres avouaient.

Le Pape présida lui-même à Vienne, le 1er octobre 1311, un nouveau concile et, six mois après, l'Ordre fut aboli.

L'historien protestant des Templiers, Wilke, après avoir approuvé la procédure du Pape, fait le procès des soi-disant Templiers modernes; nous y trouverons pour le sujet qui nous intéresse d'utiles indications :

« Ils ne sont, dit-il, qu'une excroissance de l'actuelle Franc-maçonnerie, entre autres *dans la négation de la Trinité des personnes en Dieu*...; leur Évangile de saint Jean est mutilé, truqué... notamment *en ce qu'il supprime tout ce qui établit la distinction des personnes divines*...; les anciens Templiers avaient pour principal patron saint Jean-Baptiste, tandis que les derniers Templiers, croyant que c'était saint Jean l'évangéliste, ont attribué à leurs devanciers l'évangile falsifié de l'Apôtre... »

En somme, les Templiers furent convaincus de révolte contre le Christ et sa divinité.

Le Pape décida que leurs biens seraient transportés aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus chevaliers de Rhodes et enfin de Malte. Cette translation se fit en 1312 [1].

Jacques de Molai et l'un de ses compagnons subirent le supplice du feu.

[1] En Espagne, cette translation ne se fit que plus tard, à cause de la lutte soutenue contre les Sarrasins.

En Portugal, les biens des Templiers passèrent aux chevaliers du Christ.

Digitized by Google

L'HÉRÉSIE DE PHOTIUS

Édifiés comme nous le sommes sur les erreurs et les chutes des Templiers, nous ne saurions nous étonner de les voir verser dans l'hérésie Photienne qui sévissait dans tout l'Orient depuis trois siècles.

Il nous faut donc nous plonger à nouveau dans les grimoires pour faire connaissance avec Photius et sa doctrine : nous lirons là une page curieuse de l'histoire de l'Église, page à laquelle la grande guerre, déclanchée dans les pays orthodoxes, donne un regain d'actualité.

Photius, qui occupa la seconde moitié du IXe siècle, était le petit-neveu du patriarche Taraise et, par sa mère, de l'Impératrice Théodora. Son portrait nous est tracé en ces termes par Fleury, cité par Rohrbacher : « ...Le plus grand esprit et le plus savant homme de son siècle, mais un parfait hypocrite, agissant en parfait scélérat et parlant en saint... [1] »

Il convoitait le patriarcat de Constantinople occupé par un saint homme, fils d'empereur, nommé Ignace; avec l'aide de l'Empereur Michel, surnommé l'Ivrogne, de laïque, en six jours, il devint évêque; le premier jour on le fit moine, le second lecteur, le troisième sous-diacre, le quatrième diacre, le cinquième prêtre, et le sixième (Noël 857) on l'ordonna patriarche, tandis qu'Ignace était jeté en prison

Alors commença avec le Saint-Siège une lutte qui dura plus de 30 ans — que dis-je? — qui dure encore, car elle fut la cause initiale de la séparation de l'Église grecque, la base — combien mouvante; — de la religion schismatique.

Résumons cette lamentable histoire :

Photius inflige à Ignace les plus durs traitements, tandis qu'il correspond hypocritement avec le pape Nicolas;

[1] Rohrbacher, tome VI, livre 57e.

Digitized by Google

celui-ci, qui a des doutes, envoie à Constantinople deux légats, que Photius finit par suborner. Une sorte de concile truqué condamne Ignace.

Le Pape, finalement informé, excommunie ses légats, Photius et aussi Grégoire de Syracuse qui a ordonné si légèrement ce charlatan.

Fort en colère, Photius convoque les églises d'Orient pour un nouveau concile, dont il obtint la déposition du pape Nicolas et devant lequel il laisse entrevoir son schisme en modifiant certaines règles liturgiques, mais surtout *en s'insurgeant contre le dogme de la Sainte Trinité*, tel que l'a défini le concile de Nicée : le « *qui ex Patre filioque procedit* », du *Credo* ne le satisfait pas; *le Saint-Esprit*, prétend-il, *procède bien du Père, mais il ne procède pas du Fils*, donc *la troisième personne de la Sainte Trinité est inférieure, non seulement à la première, mais à la seconde.*

Retenons cette thèse : elle nous donnera la clef du problème qui nous occupe.

Pour Photius les choses vont changer. Momentanément un nouvel empereur, Basile, le chasse et rappelle Ignace. Un deuxième concile, réuni à Constantinople, proclame l'union des églises grecque et latine, obtient la rétractation de plusieurs évêques orientaux prévaricateurs et anathématise Photius qui, entendu, refuse de se disculper.

Mais cet intrigant est adroit : il flatte l'Empereur et le gagne à sa cause. Ignace étant mort, il reprend le patriarcat de Constantinople et exerce les représailles qu'on devine. Le pape Jean VIII, sur les sollicitations de l'Empereur, finit par reconnaître Photius, sous certaines conditions : il rétractera notamment les illégalités commises.

Bien entendu, Photius, en publiant la lettre, supprime les restrictions. Instruit de cette nouvelle fourberie, le pape Jean VIII, comme ses prédécesseurs, anathématise publiquement Photius, qu'exile derechef et pour toujours

Louis VI, fils de Basile.

Digitized by Google

Tel est ce Photius qui troubla l'Orient pendant 30 années et qu'on peut appeler le père de l'Église orthodoxe.

Fondations civiles des Chevaliers dans l'Ile-de-France

Avec le bagage historique dont nous nous sommes lestés tant sur les Ordres hospitaliers, notamment les Templiers, que l'erreur photienne de ces derniers, nous allons faire une intéressante promenade dans le Gâtinais, qui paraît avoir été leur apanage; à chaque pas nous y retrouverons leur souvenir et la trace de leur influence.

Vers le milieu du XIIe siècle, répétons-le, les Ordres charitables s'étaient partagé le territoire, dans le but éminemment louable d'exercer leur dévouement. Lorsqu'ils n'émigraient pas vers l'Orient pour combattre l'infidèle ou quand, fatigués, blessés, ils rentraient en France, ces moines-soldats défrichaient le sol, assuraient la sécurité des campagnes, logeaient les voyageurs et pèlerins, donnaient leurs soins attentifs aux malades, aux deshérités. Leurs maisons ou commanderies, doublées souvent de lazarets ou maladreries, revêtaient tout à la fois l'aspect de casernes, d'hôtelleries, d'hôpitaux. Nombreuses éclataient alors les épidémies, que nulle forme de l'art ne combattait dans les modestes bourgades; mais un mal, affreux entre tous, parce que inguérissable, étendait sa contagion : la lèpre — puisqu'il faut l'appeler par son nom — faisait l'objet de réglementations sévères; forcés de quitter famille et foyer, les lépreux étaient parqués en des sortes de camps isolés, loin des lieux habités. La direction de ces léproseries, cachées dans des fonds de campagne, était confiée aux Ordres hospitaliers.

Il n'est pas surprenant que la forêt de Fontainebleau et ses alentours, qui couvrait à cette époque des milliers

Digitized by Google

d'hectares[1], terres de rochers, de landes et de friches, aient attiré les regards des pouvoirs publics comme ceux des Chevaliers.

Sur la carte de la forêt, on relève plusieurs souvenirs de ceux-ci : dans la pointe occidentale, non loin de Saint-Martin-en-Bière [2], nous voyons le *carrefour de la Table du Grand-Maître ;* plus à l'est, au-dessous de Fontainebleau, un quartier de la forêt s'appelle *La Croix du Grand-Maître ;* les bois qui prolongent la forêt au sud, et portent toujours le nom de *Bois de la Commanderie* dépendaient de la *Commanderie de Beauvais* dont on retrouve les restes informes sur la lisière orientale près de la route de Grez, à Villiers-sous-Gez. Th. Lhuillier [3], qui a publié une étude sur cet établissement, l'attribue sans conteste aux Templiers, puis, après la destructionde cet ordre, aux Hospitaliers de Saint-Jean.

« Des beaux et antiques bâtiments dont parle Dom Morin..., écrit Salder, il ne reste pas trace, pas plus que de la chapelle sous le vocable de Saint-Éloi, qui était d'une construction remarquable et datait de l'époque de l'église de Grez.

« Les Chevaliers avaient leur sépulture dans la chapelle, dont les pierres tombales étaient nombreuses [4].... »

L'une de ces pierres se voit au moulin d'Ulay, les mots de l'inscription, en majuscules gothiques, sont séparés par trois points verticaux (trois points déjà, les Templiers?); on n'y peut lire que ceci :

POUR ⁝ L'AME ⁝ DE LUI ⁝ QUI ⁝ TRESPASSA ⁝
EN ⁝ L'AN ⁝ DE ⁝ L'INCARNACION ⁝ NOSTRE ⁝
SEIGNEUR ⁝ MIL ⁝ ET ⁝ 66 ⁝ ET ⁝ LXXII ⁝ ANS
LE ⁝ DIMANCHE ⁝ DEVANT ⁝ LE ⁝

[1] La superficie actuelle de la forêt est de 16.000 hectares.

[2] Bière, était alors le nom de la forêt.

[3] T. Lhuillier, *La Commanderie de Beauvais.*

[4] F. Salder, *Promenade archéologique à Grez-sur-Loing.*

Digitized by Google

1272 : ce pourrait être la pierre tombale de frère Thiébault, commandeur de l'Ordre du Temple, mort précisément à cette date [1].

Des amas de pierres, un puits, les vestiges du mur d'enceinte, une entrée de cave écroulée, voilà tout ce qui subsiste de l'ancienne Commanderie. Ce souterrain, qui se divisait en plusieurs galeries, se trouvait exactement sous la chapelle [2].

Une tradition locale veut que ce souterrain reliât jadis Beauvais au château de Grez. On retrouve, en effet, sous plusieurs maisons du bourg des bouts de galerie qui se dirigent dans ce sens et sont utilisés comme caves.

Ce château de Grez, a-t-il quelque relation avec la susdite Commanderie? Sadler ne l'indique pas. Il rappelle seulement que Grez fut fortifié en 1127 par le roi Louis VI. Le donjon carré, ou tour de Gannes, se dresse à une vingtaine de mètres au-dessus du Loing; ses murs, épais en certains endroits de deux ou trois mètres, montrent, par les larges brèches de curieux conduits, trop étroits pour laisser passage à un corps humain, et qui devaient plutôt servir à des conduites d'eau.

Nous retrouvons nos Templiers à la *Maladrerie*, dont un hameau porte toujours le nom à quelques centaines de mètres de la bourgade. Une contestation s'éleva, en 1299, entre le Roi et l'Archevêque de Sens (nous nous rappelons que Guillaume *de Sens* réunit le concile qui condamna les Templiers), qui prétendait empêcher les bourgeois de Grez de nommer le maître de la *Léproserie*; un second arrêt du Parlement, en 1306, maintient ce droit au roi et aux bourgeois.

Autre propriété des Templiers : *les moulins d'Ulay*, sur le Loing.

[1] F. Salder, *Promenade archéologique à Grez-sur-Loing.*
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

Le 1er août 1244, une partie de ces moulins est vendue avec l'eau et la pêche par Pierre de Blennes, chevalier, aux Frères du Temple, de la Commanderie.

Au xve siècle, et jusqu'en 1714, les moulins appartiennent aux Frères de la Commanderie de Beauvais[1].

Quittons la jolie vallée du Loing et rentrons en forêt,

Ne faut-il pas voir un poste de Templiers dans l'ermitage de *Franchard*, où existe encore une partie de la chapelle et que l'on a fâcheusement aménagé en maison de garde La construction, avec ses épais contreforts, offre une réplique certaine des églises du XIIe siècle de la contrée. Les archéologues ont d'ailleurs daté de 1169 la niche rocheuse de la fontaine voisine et gravé sur marbre un extrait authentique, je suppose, d'une lettre adressée en 1192 par le Frère Étienne au Frère Guillaume, qu'il qualifie de troisième ermite du lieu : « L'eau de votre source est aussi laide à voir que mauvaise à boire. » Cette appréciation reste vraie au bout de sept siècles. Piqué probablement par cette critique, le frère Guillaume fit creuser un puits, qui est toujours là avec ses 100 mètres de profondeur, du reste aussi vide d'eau qu'à l'origine ; décidément la source valait encore mieux,

Mais ces frères, qui dépensaient ainsi des sommes considérables, élevaient une église d'une certaine importance, qu'étaient-ils, sinon des membres d'un ordre puissant ? Un vulgaire ermite ne bâtit point de temple et ne fore pas des puits de 300 pieds.

Ce qui reste à l'état de supposition pour Franchard devient une certitude avec *Beaudelu*. Si vous allez d'Arbonne à Courances, à 3 kilomètres environ d'Arbonne, le chemin vicinal s'engage dans une sorte de désert qui n'est ni bois, ni terre cultivable, ni marais et qui pourtant tient un peu de tout cela : une plaine, ou mieux une cuvette plantée d'herbes

[1] F. Salder. *Promenade archéologique à Grez-sur-Loing.*

Digitized by Google

jaunes et piquée çà et là de génevriers s'étale entre les crêtes boisées de la forêt.

« Il y a quelques années, me racontait un abbé natif de Fleury, les travailleurs qui reboisaient ces landes pataugeaient dans l'eau et leurs jambes se couvraient de sangsues ».

Dans ce territoire ingrat, évidemment désigné pour cela, les Hospitaliers bâtirent une léproserie que, par ironie sans doute, ils baptisèrent « Beaulieu », en vieux français « Beaudelu ». Du quadrilatère de bâtiments, qui mesurait une centaine de pas sur chaque face, il ne subsiste que deux ou trois pans de mur et les fouilles des constructions démolies, les lierres centenaires qui les recouvrent, refuges des chouettes et desreptiles, laissent deviner un appareil du XIIe siècle, épais en certains endroits de trois pieds et maçonné avec un mortier d'une grande dureté ; pas une baie ne s'ouvre sur l'extérieur de cette véritable prison où l'on accédait par une entrée solidement pavée.

Quittons ces solitudes pour nous rapprocher des endroits habités. Le registre de la paroisse de *Courances* [1] mentionne une *maladrerie* sur la route de Milly, à l'endroit où trois ormes sont plantés. Le plan terrier de 1736 l'indiquait encore, paraît-il. Il n'en reste plus trace, mais une croix appelée « Croix Saint-Jean » en marqua longtemps l'emplacement présumé.

Quel ordre monastique motiva le nom de « Moigny? » Dans l'église — où nous reviendrons — une croix de Malte apparaît sculptée sur l'un des piliers de la nef, ce qui ferait supposer un apanage des Chevaliers.

En tout cas *Dannemois*, la paroisse limitrophe nous présente le monument civil sinon le plus important (Grez-sur-Loing avait une tout autre envergure), du moins le mieux conservé de l'époque « templière », une Comman-

[1] Manuscrit de M. l'abbé... ancien curé de Courances.

Digitized by Google

derie faisant, pour ainsi dire, corps avec l'église, à laquelle la reliait une porte basse.

Bien délabrée, la ferme de la Louvetière (c'est le nom actuel) qui s'est logée dans le vieux monastère : l'escalier principal en spirale, qui utilise la tourelle d'angle, gémit par ses marches élimées; le long grenier aux chevrons aigus, qui prend jour par une série de petites baies carrées, reçoit l'eau du ciel par de multiples gouttières, mais, tel quel, ce logis aux pierres noires conserve son caractère et par son extérieur, non modernisé comme l'intérieur, reste bien moyenâgeux.

Dans le triangle formé par Le Vaubué, Boissy-aux-Cailles et La Chapelle-la-Reiné, voici *Foorches*, commanderie jadis importante [1]. Les murs sans toit de la petite chapelle, le pignon de la cloche, la grande arcade centrale disparaissent sous un lierre centenaire. Il y a pourtant beaucoup à regarder dans cette construction si simple, si dépourvue d'ornements superflus. Sur le tympan massif et monolythe de la porte, pas une moulure, mais comme il est puissant ! La vasque pour l'eau des ablutions, la console des burettes, le petit placard mural, tout y est, sans un détail ; les voûteaux du chœur indiquent un bon style, pas d'enjolivement. On se sent en présence d'hommes utilitaires et quoique non dépourvu d'idéal (ils le prouvaient), du moins ne s'attardant pas dans la forme.

On reconnait bien encore cette mentalité dans la tombe qui avoisine les ruines : une pierre imitant le couvercle d'un cercueil; sur la tête une croix de Malte toute fruste. Existait-il une inscription? La vétusté, les mousses de la pierre l'auront mangée; mais peut-être les chevaliers se contentaient-ils de ce noble anonymat.

Un coteau boisé, rocheux et sauvage descend de ce bord

[1] *Guide de Nemours et de ses carriéres*, Imprimeries réunies de Nancy, 94-97, rue de Metz, 1907.

Digitized by Google

de plaine vers la route du Vaudoué; sur le flanc, à 150 mètres environ du quadrilatère qui marque la place des Templiers, au bas d'une petite côte ouverte en tranchée de main-d'homme, on trouve une source d'eau pure captée et emmurée, comme à Franchard, et tout près, un bassin de forme ovoïde alimenté par la fontaine et pris dans une murette à fleur de sol, le tout au milieu d'une végétation d'orties, de groseilliers et autres arbustes dénotent un ancien potager.

Le Temple. — Si d'Étampes nous sortons par l'ancienne porte de Saint-Martin et gravissons le coteau qui sépare la vallée où serpente la minuscule Juine des grandes plaines qui commencent la Beauce, à 3 kilomètres nous trouvons dans un petit bouquet de bois une ruine presque informe dressant dans le ciel deux pointes assez fières : c'est ce qu'on appelle encore aujourd'hui le Temple. De la Commanderie d'antan il ne reste que la moitié d'une vaste baie, un fragment de cheminée, en-dessous une logette carrée et puis des pierres et des platras. Cette filiale de la Commanderie de Chalon-la-Reine fut probablement fondée par Louis VII, qui lui avait assuré une rente de 30 livres; elle fut confisquée en 1252 par saint Louis, après la dispersion des Templiers [1].

Les notes de M. Lasserre portent, sur la région ouest de Milly, cette nomenclature qui donne de la marge aux chercheurs futurs :

Commanderies : Étampes (Le Temple); Auverneaux; Itteville (La Saussaye); Chalon-Moulmieux.

Maisons du Temple : Chauffour-les-Étrechy; Le Chesnay (Étampes); Saint-Cyr de Dourdan.

Maladreries : Bouray; Champigny (annexe de Morigny) Étampes, Étrechy; La Ferté-Alais; Maisse; Milly; Saclas; Abin; Garancières.

[1] Notes de M. Lasserre, secrétaire de la mairie de Milly.

Digitized by Google

Sauf les deux dernières maladreries qui appartenaient au diocèse de Chartres les autres établissements relevaient du diocèse de *Sens*, lequel était divisé, avant la Révolution, en cinq archidiaconés : Sens, Gâtinais (dont le doyenné de Milly), Melun, Provins, Étampes.

Existe-t-il une parenté entre les chevaliers de Terre-Sainte et les Ordres également hospitaliers, appelés les uns « Mathurins », les autres « Augustins »?

Pour commencer la construction du château de Fontainebleau, François Ier fit aménager les anciennes dépendances du couvent des *Mathurins*. Or, ces religieux, ajoute l'historien de la forêt, M. Émile Michel [1], étaient consacrés à la libération des captifs. Ils tenaient leur nom de Nemours. Nous visiterons le berceau de ce saint homme, auquel les chapelains de Notre-Dame de Paris, successeurs sans doute des Mathurins, consacrèrent la majestueuse église dont la tour se dresse dans la vallée.

François Ier fit édifier, à l'ouest du château, à l'emplacement même où s'élevait l'oratoire des Mathurins, une chapelle qu'il dédia à la Trinité [2]. — Ne devons-nous pas voir dans cette substitution et ce patronage l'idée de réparer l'erreur photienne?

Quant aux *Augustins*, nous les trouvons installés à Nemours dans les dépendances du château, dès le XIIe siècle. En 1147, Gauthier Ier de Villeléon, seigneur de Nemours, au retour d'un voyage en Palestine, ramena à sa suite quatre religieux de l'Ordre de saint Augustin... Ces religieux n'étaient venus en France que dans le but de recueillir des dons en argent leur permettant de faire construire à Sébaste, en Samarie, une église en l'honneur de saint Jean-Baptiste, dont on avait depuis peu des reliques.

[1] *La forêt de Fontainebleau*, par Émile Michel, Paris, librairies Renouard et H. Laurens, 6, rue de Tournon, 1909.

[2] *Ibid.*

Digitized by Google

Ils rapportaient avec eux une partie de ces reliques et Louis VII, aidé de Gauthier, fit bâtir sur les bords du Loing (1170) un couvent et une église où, depuis lors, en eut lieu l'ostension.

Cependant, la ville de Sébaste ayant été prise par les infidèles, les moines Augustins s'établirent définitivement dans le monastère et ne tardèrent pas à y attirer d'autres religieux [1].

La ville et les particuliers se sont partagé le château comme le couvent, dont on reconstitue très bien la chapelle, de petite dimension.

Quant à l'église, dédiée naturellement à saint Jean-Baptiste, elle porte surtout l'empreinte du xve siècle. Une verrière datée de 1550, placée en-dessus du maître-autel, rappelle l'épisode de la fondation : Gauthier de Nemours présentant à l'Archevêque de Sens les reliques de saint Jean.

Influence des Templiers

En résumé, nous situons avec certitude les Templiers à *Grez-sur-Loing*, aux Moulins d'*Ulay*, à la Commanderie de Beauvais, à Fourches, autour d'Étampes; nous avons des présomptions pour les retrouver à Dannemois, à Beaudelu, à Franchard et ailleurs.

Lorsque nous aurons parcouru le pays, constaté le grand nombre d'églises affectant l'architecture spéciale que nous avons décrite — c'est-à-dire une nef flanquée d'un seul bas-côté et l'absence de croix, le chevet plat — relaté les patrons de ces paroisses nous acquerrons la conviction que les Templiers exercèrent sur l'Ile-de-France une influence prépondérante. Sur 40 églises, nous en compterons plus de la moitié ainsi bâties : il est inadmissible que ce soit le

[1] *Guide de Nemours et de ses carrières*, Imprimeries réunies de Nancy, 95-97, rue de Metz, 1907.

Digitized by Google

fait d'une adaptation au terrain, comme le pensait un des curés interviewés.

Tous ces édifices ont gardé l'empreinte plus ou moins nette du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle, piliers ronds ou carrés, chapiteaux archaïques, fenêtres rondes ou à tiers-point surbaissé, voûtes appuyées sur des corbelets à figures grimaçantes. En général — et cela est naturel — les restaurateurs ont plus retouché l'extérieur que l'intérieur ; l'argent manquant, on s'est borné à réparer, plutôt mal, les injures du temps : ici on a muré les fenêtres vides de leurs verrières, là on a remplacé par un plafond les voûtes démolies ou brûlées ; mais, du moins, la carcasse à subsisté. Chose triste à noter, c'est au manque de foi et de générosité des fidèles qu'est due la conservation de ces vieux monuments : des populations chrétiennes les auraient — bien à tort d'ailleurs — remplacés par des églises neuves et sans cachet.

Une autre preuve, disions-nous, est apportée par les patrons paroissiaux : saint Jean, saint Martin, saint Étienne étaient les saints classiques — si l'on peut dire — sous le vocable desquels les ordres hospitaliers plaçaient leurs églises. Or, dans le diocèse de Meaux on ne compte pas moins de 144 saint Martin comme patron primaire ou secondaire des paroisses.

Passons en revue les églises des deux diocèses de Versailles et de Meaux qui entourent Milly dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres.

Tout de suite dressons la liste des églises que j'appellerai à architecture templière :

Milly, Courances, Moigny, Dannemois, Perthes, Soisy-sur-École, Vidilles, Auverneaux, Cély, Chailly-en-Bière, Arbonne, Saint-Sauveur-sur-École, Noisy-sur-École, Le Vaudoué, La Chapelle-la-Reine, Grez-sur-Loing, Ury, Recloses, Cresères, Bruno, Saint-Pierre-de-Nemours, Bouville.

Ne présentent pas cette disposition spéciale aux Templiers

Digitized by Google

1° Parce qu'elles n'ont pas de bas-côtés :

Gironville, Tousson, Oncy, Saint-Germain-sur-École, Villiers-sous-Grez, Boissy-aux-Cailles.

2° Parce qu'elles ont une nef accostée de *deux* bas-côtés, doubles ou même quatre comme à Étampes :

Boutigny, Maisse, Bourron, Saint-Jean-de-Nemours, Bois-le-Roi, Danemarie-les-Lys, Notre-Dame d'Étampes, Saint-Basile d'Étampes, Saint-Gilles d'Étampes, Saint-Martin d'Étampes, Melun Saint-Asspt, Melun Notre-Dame, Moret

Enfin peuvent être considérées comme douteuses — j'expliquerai pourquoi :

Saint-Martin-en-Bière, Larchant, Nainville, Fromonville.

Les Églises

Entrons maintenant dans ces antiques asiles de la prière, aux allures extérieurement rébarbatives, témoins de tant de générations et notons, avec les signes spéciaux de leur origine « templière », leurs particularités les plus remarquables.

Milly. — L'église de Milly présente une nef majestueuse, voûtée en tiers-point et flanquée, côté épître, d'un bas-côté que termine une chapelle de la Sainte Vierge; cette chapelle de la patronne de la paroisse (saint Jean est le patron secondaire) a pu servir de chœur pour des religieux, car une large baie à plein cintre, maintenant murée, la sépare du maître-autel de la nef. A l'exemple de ce que l'on voit ailleurs, les contreforts de droite, encastrés dans le bas-côté, indiqueraient pour celui-ci une construction plus récente.

Nous remarquerons, une fois pour toutes, la forme carrée du chœur, le chevet plat de cette nef et l'absence de bras de croix qui caractérisent toutes les églises de ce pays.

Digitized by Google

La porte romane, à lignes très simples, qui donne accès au bas de la nef était doublée jadis latéralement par une porte gothique, à tympan trilobé, dont on a donné les jolis détails : il est regrettable qu'elle soit condamnée.

Une statue de la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus, qui paraît du XVIIe siècle, s'appuie sur un des piliers de la nef.

Quant à la flèche élancée qui se voit de partout et qu'ajourent des lancettes à grelots, elle dut être construite à deux reprises, car on voit très bien, au premier étage de la tour, les corbelets qui soutenaient le toit primitif.

Moigny. — La paroisse de Moigny s'est placée sous le patronage de saint Denys; ses restaurations du XVe siècle n'empêchent pas de retrouver des détails intéressants de chapiteaux et, à l'extérieur, des marques de son ancienneté, notamment dans la frise à dents de scie de son chevet.

Au bas-côté unique (côté épitre) et à la croix de Malte dont j'ai parlé s'ajoute un autre souvenir des chevaliers : c'est un blason, portant des croix de Jérusalem qui orne un des vieux vitraux du chœur, daté de 1508; avec la cordelière qui l'enserre, il pourrait bien rappeler quelque grand-maître, postérieur, en tout cas, aux Templiers.

D'autres croix de Jérusalem se retrouvent :

1° Dans un blason du même vitrail une croix occupe à dextre le chef d'une armoirie double;

2° Sous la travée du clocher, sur l'une des deux petites pierres, la première de 0 m. 25 carré, l'autre de 0 m. 40 sur 0 m. 25, qui peuvent être des marques de tâcherons;

3° Sur les marches du chœur; ces dalles n'ont-elles pas servi jadis de table d'autel?

M. Lasserre[1] incline à le croire; mais il est douteux qu'on ait fait servir à cet usage des pierres consacrées.

[1] M. Lasserre, secrétaire de la mairie de Milly, s'est occupé d'une façon très sérieuse des antiquités du pays. Je lui dois plusieurs renseignements précieux, dont je le remercie ici.

Digitized by Google

Sa tour puissante s'allégit par une flèche émergeant des quatre frontons de la toiture.

Courances. — Plus trapu, d'allure également militaire, apparaît le clocher de Courances. Saint Etienne, le premier martyr, patron de cette église, fait le fond du chœur dans un tableau qui ne manque pas de valeur. Un autre bon tableau, placé dans le bas-côté (ici côté évangile) rappelle peut-être la constitution de l'Ordre : un moine barbu, plein de noblesse, écrit sur des feuillets sous la dictée d'un autre religieux, tandis qu'un troisième, dans la pénombre, écoute d'un air réfléchi. Est-il téméraire d'y voir Hugues de Payens et Geoffroy de Saint-Aldemar recevant de saint Bernard, en 1128, les règles des Templiers?

Devons-nous voir un chevalier dans le gisant que l'on a retrouvé dans les feuilles et placé dans la chaire? Son costume le ferait remonter à Philippe le Bel : cotte de mailles, souliers à bouts arrondis; chevelure opulente et bouclée; le défunt dort dans l'attitude de l'oraison, son épée au côté, la tête soutenue par deux angelots, les pieds appuyés sur des lionceaux. Le chroniqueur du XIVe siècle qui a fait l'histoire de la paroisse croit dans cette statue retrouver Jean Mousseaux, qui fut seigneur de Courances pendant la seconde moitié du XIVe siècle; mais il doit rajeunir ce chevalier, dont le nom sans doute demeurera toujours ignoré.

Dannemois. — L'église de Dannemois est très détériorée : la partie du chœur, plus moderne que l'abside, qui communiquait avec la Commanderie, est totalement écroulée; mais on reconnaît facilement que ce chœur se partageait en deux, prolongeant la double nef encore existante et qui reste d'un caractère très fruste.

Saint Mammès, évêque arménien, fut donné comme patron à cette église par les Templiers.

Nainville. — Nainville n'existe plus : une église neuve occupe le centre du village; seule la tour et la porte d'entrée

Digitized by Google

à couleurs romanes de l'ancien édifice ont été conservées dans le parc du château. Leur disposition et l'appareil du clocher reproduisent si exactement Courances qu'on doit leur assigner même date, même architecte. Des lierres antiques encadrent l'arcade XIIe siècle et grimpent sur les contreforts du clocher, pour le bonheur des artistes.

Perthes. — Banale extérieurement, boîteuse grâce au toit qui s'allonge sous son bas-côté de droite, l'église de Perthes est étayée à l'ouest par un contrefort massif, dont une porte occupe à peine la moitié. Des chapiteaux romans de ses colonnes reproduisent souvent des feuillages et, détail assez commun, la console d'appui du bas-côté vient se coller sur la colonne de la nef juste en dessous du chapiteau de cette colonne.

Soisy-sur-École. — Le clocher de Soisy porte moins de traces de restauration que celui de Perthes, mais n'a tout de même pas le cachet de celui de Videlles.

Videlles. — Aux quatre angles du cordon supérieur s'allongent les cous d'animaux chimériques que l'on prendrait pour des gargouilles, si ailleurs ces mêmes têtes, placées dans la position assise, n'apparaissaient pas comme de simples ornements.

Cruverneaux. — Nous savons qu'une commanderie existait à Cruverneaux : l'église n'en porte pas de marque spéciale, sous son unique bas-côté (évangile).

Saint-Sauveur-sur-École. — On peut croire que le bas-côté a disparu dans la suite des âges : il n'en reste qu'une travée convertie en sacristie; cet édicule, sous voûte qui devait être la chapelle du chœur, offre bien les caractéristiques du XIIe siècle, alors que les crochets des chapiteaux de la nef témoignent un travail du XIVe ou du XVe siècle.

Cely-en-Bière. — Le bas-côté, côté épitre, ne fut-il pas ajouté postérieurement? Sa couverture le laisserait croire. L'église a subi des restaurations; pour le clocher, la vieille

Digitized by Google

partie s'arrête au premier étage. Même remarque qu'à Saint-Sauveur : il ne reste qu'une nef mais le chœur est double, en deux travées, dont la première est devenue l'enfeu des Eon, comtes de Cély puis d'Astorg.

Fleury-en-Bière. — Ancienne chapelle du château dont un mur la sépare, la jolie petite église de Fleury se cache dans de grands ormes. Elle doit remonter au XIe siècle, autour de 1080. Le chœur seul présente deux travées et ce court bas-côté doit servir de chapelle seigneuriale.

Une des curiosités de cette église, aux chapiteaux si frustes, à l'ensemble si vétuste, c'est la croix de l'ancien cimetière recueillie pieusement et placée devant les fonts baptismaux. Une notice fixée au-dessus date cette croix du VIe ou VIIe siècle, moins en raison des bras pattés de ses branches que de l'agneau placé dans le médaillon central : comme dans les premiers siècles de l'Église, cet agneau porte-étendard représente le Christ sous une forme voilée.

Une litre seigneuriale encadrait la nef, portant un blason difficile à lire. D'or ou d'argent ou chevron de gueules accompagné de 3 têtes de sauvages de?

Chailly-en-Bière. — La nef de l'église ne possède qu'un seul bas-côté, mais le chœur est triple, c'est-à-dire accoté de deux chapelles, celle de l'évangile plus large que celle de l'épitre.

Pas de chapiteaux aux colonnes dn chœur : les arceaux naissent du pilier lui-même, en palmeraie, pour former des voûtes assez basses, dont les clefs offrent les figures grimaçantes que l'on est habitué à voir sur les corbelets.

Arbonne. — Bien pauvre et usée, mais combien gracieuse se présente la petite église d'Arbonne, à l'orée de la forêt :

Vieux piliers, vieilles statues, vieilles poussières; vitraux du XVe siècle; pas de prêtre et peu de fidèles.

Le bas-côté (évangile) n'est arrêté que par le clocher.

Digitized by Google

Passons au sud de Milly :

Après Oncy, que nous étudierons dans les églises à une seule nef, nous trouvons :

Noisy-sur-École. — Le bas-côté (épitre) fut utilisé comme presbytère et sert encore de maison d'habitation : son toit prolonge celui de l'église que, à première vue, on classerait parmi celles à nef unique — encore que les chapelles du chœur et le dessous du clocher indiquassent la présence du bas-côté [1].

Très curieuses les têtes grimaçantes et menaçantes qui font bague autour du fût des colonnettes sur lesquelles s'appuient les voûtes.

La Vierge, dans son Assomption, est la patronne de la paroisse, si peu chrétienne qu'elle a laissé son clocher s'effondrer sur une face, sans se donner la peine d'enlever le pied de bouleau qui l'attaquait et le ruina.

Le Vaudoué n'a pas plus de religion : les enfants n'y reçoivent plus le baptême, les morts plus de sépulture chrétienne.

Un seul bas-côté à droite.

La Chapelle-la-Reine. — Doit son nom à la présence de Blanche de Castille, mère de saint Louis, qui y eut un pied-à-terre. Une cave marque l'emplacement de cette maison aujourd'hui démolie. Dans l'église, fort modernisée, la porte qui donne accès à la sacristie est encore appelée « porte de la reine », soit que la reine Blanche entrât par là dans l'église, soit qu'elle l'ait simplement fait construire. Cette face romane à dents de scie, est en merveilleux état de conservation : on peut supposer qu'elle fut rapportée là plus tard car il existe un vide dans le couloir de l'église.

Grez-sur-Loing. — Nous restons sur le territoire de la

[1] Il faut noter cependant, comme à Milly, que des contreforts appuient la nef à droite et que le bas-côté qui l'encastre a dû être bâti postérieurement.

Digitized by Google

reine Blanche en allant à Grez-sur-Loing dont nous connaissons le donjon fortement éventré.

L'église est précédée par son clocher, qui forme porche ouvert : on y voit des traces d'incendie; le pilier droit porte à sa base l'estampille des pèlerins, une coquille; sept marches descendent du clocher dans la nef.

Le bas-côté, qui est à gauche, devait se continuer par un cloître, à en juger par les corbelets engagés dans la muraille.

Dominant et défendant la vallée du Loing une tour de guet appuyait l'angle du chœur.

Les chapiteaux et culs-de-lampe représentent généralement des personnages qui sans doute vivaient alors. Ce travail fin étonne pour cette époque; le côté comique n'y fut point oublié.

Saint Laurent et Notre-Dame se partagent le patronage de la paroisse, qui devait être habitée au xve siècle par de braves gens, si tous mettaient en pratique la devise de l'une des deux belles pierres tombales que l'on conserve : « *Recte vivens nemini metues.* »

Ury. — L'église qui a pour patron saint Martin, plaça son bas-côté à gauche.

Recloses. — Tandis, qu'à Grez nous avons remarqué une coquille sur une des bases des piliers, ici un cul-de-lampe des voûtes du clocher porte les insignes réunis des pèlerins, coquilles, bâton, havresac : à noter la forme du blason qui semblerait indiquer une femme.

La pièce la plus curieuse de Recloses, c'est son rétable malheureusement disloqué mais en bon état de conservation.

La composition symbolique veut en majeure partie honorer l'Eucharistie.

C'est ainsi qu'après avoir représenté le travail de la vigne, puis la vendange, l'artiste a figuré un retour au cellier sur un char conduit par un ange et traîné par des lions ailés. La pièce capitale nous montre le pressoir mys-

Digitized by Google

tique : Notre Seigneur, étendu sur une planche perforée supporte une lourde construction chargée de ceps; la planche repose sur des tonneaux qui se remplissent du sang divin sous la pression de ce pesant fardeau. On voit plus loin la communion sous les espèces du vin, puis du pain. D'autres pièces se suivent mais sans ordre : l'enfantement de la Vierge dans un lit à baldaquin; l'extinction d'une église incendiée; une abbesse de la communauté du lieu sans doute; enfin ce qui pourrait rattacher ce rétable à nos ordres hospitaliers, c'est un boiteux, à la jambe déformée, qui marche avec des béquilles entre trois moines le soutenant et l'encourageant.

Achères, — Le vieux clocher à blocs cubiques non jointoyés me semble un des modèles du genre; les trous de chaffaud s'y voient toujours et une végétation tant légumière que forestière (un chou et un saule) couronne et désagrège sa tête. A droite et à gauche de la fenêtre à tiers-point qui perce son premier étage, on n'arrive pas à lire les armoiries qui ornaient cette façade sévère. A peine devine-t-on un chevron dans le blason à droite.

Saint-Pierre-de-Nemours. — Reculons un peu en arrière vers la vallée du Loing.

Succédant probablement à une station romaine, Saint-Pierre occupe les flancs du coteau qui domine la coquette petite ville de Nemours. Les guides font admirer la flèche élancée du XIIe siècle un sarcophage du Xe, qui se délite entre les contreforts du clocher, le bénitier armorié de la nef.

Nous, nous regardons d'abord le bas-côté unique, à gauche, et les jolis chapiteaux romans tout feuillagés de ses colonnes.

Buno. — Le bas-côté (évangile) n'a-t-il pas été construit postérieurement? Pas de retombée, mais deux toits juxtaposés.

Bouville. — Si de la vallée de l'Essonne, où se campe si joliment Buno, nous allons vers celle de la Louette, nous traversons les territoires de Valpuiseaux et de Bouville.

Digitized by Google

Sans avoir vu autre chose que sa photographie, je crois que l'église de *Valpuiseaux* n'a qu'un seul bas-côté; pour Bouville j'en suis certain, y ayant entendu par hazard une messe dominicale de première communion, dite par un vicaire mobilisé.

Cette église, dont le chœur est incliné à gauche (souvenir de la tête penchée du Crucifié) et dont quelques colonnes, fléchissant sous la poussée de la voûte, ont donné à l'un des arcs la forme mauresque, contient, outre la statue de son patron saint Martin, plusieurs saints en bois dignes d'intérêt et une Vierge, toute diaphane. Dans la nef on devine les voûtes de jadis aux corbeaux ou appuis restés dans les murs.

Sur une des colonnes j'ai noté une petite figure bien énigmatique, inscrustée à la place ordinaire des chapiteaux : moine ou soldat ? capuchon ou casque? en dessous, plus bas une petite croix. Y verrons-nous un templier?

D'Huison-Longueville. — Dans la vallée de l'Essonne, entre Boutigny et la Ferté-Alais, une petite paroisse se détache de la grande route : D'Huison-Longueville possède une vieille église entourée de son cimetière, hélas ! complètement délaissé et envahi par les herbes et les lierres. Des arceaux mal recouverts par le crépissage laissent voir, à droite, la place d'un bas-côté. Le clocher fut étayé par deux contreforts en forme de tonnelles.

Eglises symétriques, ou n'indiquant pas l'influence des templiers.

En face de ces 22 ou 24 églises à bas-côté unique s'en glissent quelques-unes qui n'ont pas du tout de bas-côté ou qui ont double bas-côté, bref qui ne heurtent pas la modalité liturgique du catholicisme :

Gironville, sans doute station romaine, comme l'indiquent son patron saint Pierre et aussi un chapiteau

Digitized by Google

corinthien, gisant sur la place de l'église, et qui servit de base à un calvaire récemment renversé.

Tousson. — (Patronne : Notre-Dame) Vieux clocher, avec flèche moderne; porte romane à grelots.

Oncy, sous le patronage de saint Martin, est minuscule — sauf la clef pour y pénétrer qui mesure 18 centimètres et passe dans une serrure en bois.

Saint-Germain-sur-École. — Petite église remaniée et peut-être diminuée après accident.

Villiers-sous-Grez, au centre d'un pays foncièrement templier, a pour patron saint Étienne. Il semblerait que, par les vitraux de la façade et du chevet, le constructeur ait tenu à rendre hommage à la Sainte Trinité, englobant ses 3 fenêtres par une seule et vaste arcade.

Boissy aux Cailles. — A double bas-côté :

Boutigny.— Église du XIIIe siècle, avec des remaniements. Le clocher se pare, aux 4 angles de son faîte, de 4 lions porte-blason.

Maisse. — Également dans la vallée de l'Essonne, et de même époque. Nul souvenir de l'ancienne maladrerie.

Bourron, entre Grez et Recloses, a pour patron saint Sévère, évêque de Ravenne et se date plutôt du XIVe siècle.

Les trois villes de *Nemours*, *Melun* et *Etampes* ne possèdent que des églises du XVe siècle à bas-côtés symétriques, Nemours avec *Saint-Jean* du XVe, Melun avec *Saint-Aspet* des XVe et XVIe, Étampes avec *Notre-Dame*, *Saint-Basile*, *Saint-Gilles* et, dans la banlieue, *Saint-Martin*; les quatre églises d'Etampes se doublent même de chapelles latérales qui les élargissent considérablement et multiplient les colonnades.

Notre-Dame présente, avec sa façade à créneaux et son chevet à angles arrondis en tours, l'aspect d'une église fortifiée; tout y apparaît bysantin : chapiteaux des colonnes, si finement élancées, statues du porche et des chapelles; de ses antiques peintures il ne reste pas de trace; on a

Digitized by Google

cependant respecté les médaillons de sa consécration qui rappellent un peu la croix de Jérusalem brochant sur un personnage, le Christ ou quelque saint?

Une fresque du xve siècle forme un fond original à une statue de la Vierge.

Saint-Martin se signale par sa tour penchée, qui se redresse à l'étage supérieur, parce que l'affaissement dut se produire au cours de la bâtisse. Avec ses piliers trapus, son déambulatoire et les crochets xve siècle des chapiteaux de sa nef elle sort de la conception ordinaire du pays et serait moins ancienne.

Près de Melun, *Bois-le-Roi* a remplacé par un plafond quelconque ses voûtes démolies. Elle a pour patron saint Pierre, indication de centre romain. On y voit un reliquaire en bois doré tiré des armes royales, œuvre du xvie siècle.

Dannemarie-les-Lys, dans la même région, doit son nom à l'abbaye des Lys, fondée par Blanche de Castille et dont les ruines romantiques, souvenir de la révolution, se dressent dans un parc voisin.

Un artiste moderne a relaté cette fondation dans les fresques du chœur, hommage aux « Héros de l'expansion française »; on y voit groupés, à côté des gloires modernes, missionnaires, religieuses, zouaves, les grands hommes de France jusqu'aux croisés du Moyen Age : saint Louis y expire entouré des chevaliers de Saint-Jean.

Moret. — Du côté oriental de la forêt de Fontainebleau, en descendant le Loing, on visite avec intérêt la petite cité fortifiée de *Moret*. Deux portes, une poterne basse sur la rivière, un donjon et une église flamboyante font de cette bourgade tranquille une vraie relique moyenâgeuse.

Seule l'église de Pont-Loup, dans le faubourg de Moret, depuis longtemps désaffectée, peut se rattacher à l'époque templière par ses baies, ses contreforts et son appareil.

L'église de la ville dédiée à Notre-Dame accuse plus le

Digitized by Google

xve siècle et le xvie siècle que le xviie. Elle possède double bas-côté.

Le chœur est irrégulier : il est flanqué à gauche d'une chapelle avec mur de séparation, à droite, d'abord d'un bas-côté, puis d'une chapelle qui sert de sacristie.

Un curieux orgue du xviie siècle attire l'attention au bas de la nef à droite.

La Ferté-Alais. — Belle église du xiie siècle. Le chœur, au chevet plat, offre cette particularité qu'il possède, à droite, une rangée de colonnes, alors qu'à gauche un mur la sépare d'une chapelle, sans que rien laisse soupçonner une restauration quelconque. La patronne, la Sainte Vierge, se double, je crois, de saint Pierre.

Églises douteuses.

Le doute reste permis pour quatre églises :

Saint-Martin-en-Bière. — Reconstituée vers le xvie siècle, l'église de Saint-Martin ne présente qu'une nef; mais la tour du xiie, demeurée intacte, permet de rétablir la forme ancienne : le bas de cette tour, engagé en plein dans le corps de l'église, apparaît, en effet, comme la première travée du bas-côté; les nervures de la voûte cruciforme reposent sur des colonnettes à chapiteaux, colonnettes en partie noyées dans une épaisse maçonnerie de soutien très postérieure à l'édifice; sur la muraille nord, plâtrée fièrement, se détache un blason rappelant celui des Clausse, seigneurs de Courances et de Fleury (de ..... au chevron de ..... accompagné de 3 hures de sangliers de ....); il devait s'appliquer sur une litre seigneuriale assez effacée. M. le Curé de Saint-Martin croit voir là la chapelle des seigneurs du pays. Ce n'est pas mon avis, car ordinairement les chapelles seigneuriales se plaçaient près du chœur et non au bas de la nef. Enfin une arcature en tiers-point, très aiguë comme à Chailly, reliait cette tour à l'église;

Digitized by Google

je soupçonne qu'elle se reproduisait à chaque travée.

Une niche contient un vieux groupe en bois peinturluré, représentant le patron paroissial saint Martin qui partage son manteau avec un pauvre dévêtu.

Le fond du chœur est occupé par un énorme tableau de la Crucifixion, que l'on peut dater du XVIe siècle et au bas duquel le peintre a fixé une armoirie assez peu lisible mais qui ressemble beaucoup à la croix de Jérusalem du vitrail de Moigny; une cordelière analogue l'encercle.

Larchant. — Nous sommes là dans le domaine du chapitre de Notre-Dame de Paris, du magnifique temple dédié à saint Mathurin, dont les incendies, les guerres des Huguenots et enfin les barbares de l'intérieur n'ont conservé qu'une partie; les chanoines avaient construit une trésorerie où ils déposaient en sûreté leurs reliques et vases précieux lorsque l'atmosphère de la capitale sentait l'orage.

La nef de l'ancienne église n'existe plus : seules les bases des murailles en indiquent la forme; le culte se maintient dans le chœur, assez bien conservé, dont la chapelle de la Sainte Vierge est le bijou.

La présente de cette unique chapelle (côté évangile) et le flanquement de l'abside, du même côté, par une galerie ou cloître nettement marqué ferait plutôt supposer une influence templière.

Fromonville. — L'église de Fromonville affecte une forme bizarre qui la met à part de ces définitions : une tour puissante étayée, comme celle d'Achères, lui assigne même antiquité; le patronage de saint Etienne la rend parente de Courances et autres; enfin son unique chapelle ferait supposer l'influence des Templiers.

Guigneville. — Entre Boutigny et la Ferté-Alais, mais fort proche de cette dernière localité, une église sans clocher touchant une ferme : c'est Guigneville; la ferme a probablement succédé à quelque monastère; l'église sans être ruinée, semble abandonnée : comme à D'Huison-

Digitized by Google

Longueville, les parvis extérieurs de la nef (côté évangile) révèlent des arceaux en tiers-point. A première vue on concluerait là aussi à un bas-côté; mais la présence d'un gros cordon en pierre, qui enserre à la fois les murs de l'église et les contreforts, vient infirmer cette hypothèse; peut-être un cloître bordait-il l'abside; ou bien avait-on accolé une chapelle latérale, depuis démolie?

Tout est-il dit sur la question qui a motivé ces pages? Certes non. Ce n'est pas en soldat mais en archéologue qu'il faudrait parcourir le pays et ne marchander ni son temps ni ses peines. A peine ai-je pu formuler une hypothèse et indiquer le sujet d'une étude qui devrait passionner quelque érudit du pays.

Ce qui est avéré c'est que nous nous trouvons, dans le Gâtinais, autour de ces énormes friches de Fontainebleau, dans un territoire très fortement occupé par les Templiers et il n'est pas téméraire d'augurer que leurs faits et gestes, bien connus de leur évêque de Sens ne furent pas étrangers à la condamnation de leur Ordre. Qui retouvera sur les vieilles pierres demeurées visibles la trace de leurs méfaits, de leurs apostasies? L'architecture bizarre, disons mieux antiliturgique, de leurs églises en apparaîtra, du moins, comme un précieux indice.

S.-Lt de VILLEBOIS-MAREUIL.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le colonel Fonssagrives[1]

Angevin par son mariage avec Mlle Jeanne Rondeau le colonel Fonssagrives a sa place marquée dans la galerie que la *Revue de l'Anjou* consacre aux officiers du département et que ne déparent pas des états de service aussi brillants que variés. On en jugera par le rapide aperçu d'une carrière déjà longue, que le colonel est heureux de consacrer jusqu'au bout au service de la patrie.

Eugène-Jean-Paul-Marie Fonssagrives est né à Cherbourg le 23 octobre 1858. Son père, qui était alors premier médecin en chef de la marine, devait bientôt, comme professeur à la célèbre faculté de Montpellier, devenir une des gloires les plus pures et les mieux justifiées du corps médical. Par sa mère, le futur colonel était arrière-petit-fils du général Muller, un des héros des premières guerres d'Espagne à la fin du XVIIIe siècle.

C'est au lycée de Montpellier que le jeune Fonssagrives fit ses études secondaires. Bachelier-ès-lettres, il alla préparer à la fois son baccalauréat ès sciences et Saint-Cyr au Caouzou de Toulouse. En 1877, il était admis à Saint-

[1] En dehors des documents officiels, nous nous sommes inspirés de quelques notes intimes gracieusement mises à notre disposition par M. le chanoine Fonssagrives, frère du colonel et directeur du Cercle du Luxembourg, à Paris.

Digitized by Google

Cyr et, dès le mois d'octobre 1879, entrait, comme sous-lieutenant, au 65e d'infanterie. La Tunisie était alors, depuis quelques mois, devenue possession française Peu fait pour la vie de garnison, Fonssagrives fut un des premiers à se faire inscrire pour participer à l'organisation de la nouvelle conquête.

Attaché d'abord au service des renseignements et chargé du district important de Zaghouan, il rendit, dans ce poste, au corps d'occupation, des services signalés. Il consacrait en même temps ses loisirs à l'étude de l'arabe et à des travaux d'érudition. Les découvertes archéologiques du Père Delattre l'intéressaient au plus haut degré et bientôt il eut lui-même l'heureuse fortune d'exhumer les ruines d'un ancien évêché suffragant de Carthage.

Les nombreuses inscriptions dont il releva les empreintes firent l'objet d'un mémoire lu à l'Institut par le célèbre Tissot, dont le rapport motivé valut au jeune sous-lieutenant les éloges de l'Académie des inscriptions et belles lettres et bientôt les palmes académiques.

Après trois ans d'opérations militaires et d'intéressantes études, Fonssagrives rentra, en qualité de lieutenant, au 65e de ligne, alors en garnison à Nantes.

Mais les courses en Tunisie avaient développé chez lui le goût des voyages lointains. Aussi personne ne fut-il surpris de le voir permuter, en des conditions d'ailleurs désavantageuses pour son avancement, et entrer, le 20 septembre 1887, dans l'infanterie de marine.

Désigné presque aussitôt pour l'Indo-Chine, où s'agitaient les bandes des partisans de l'empereur déchu Ham-Nghi, il servit, du 29 décembre 1887 au 30 avril 1890, d'abord en Annam, puis au Tonkin, et sut en si peu de temps conquérir, avec les vives sympathies des fonctionnaires et des administrés, la gratitude des missionnaires.

Après un séjour en France de deux ans, Fonssagrives fut envoyé au Dahomey pour servir aux tirailleurs

Digitized by Google

Haoussas et, en cours de route, apprit sa nomination au grade de capitaine.

Le gouvernement français venait alors de décider la conquête du royaume sur lequel Behanzin exerçait son tyrannique empire. Le 2 octobre 1892, le colonel Dodds, qui commandait le corps expéditionnaire, appelait à son état-major le nouveau capitaine, qui prit ainsi une part des plus actives à la brillante campagne dont il a lui-même retracé l'émouvant récit. S'il a loué comme ils le méritaient le chef de l'expédition et ses héroïques compagnons d'armes, sa modestie a laissé dans l'ombre le rôle considérable qu'il a joué aux côtés du colonel et que nous ont heureusement révélé les documents officiels. Blessé grièvement au ventre au combat d'Oumbouémédi, il assistait malgré sa blessure à ceux d'Apka et de Koto, était évacué sur l'hôpital de Porto-Novo et, à peine rétabli, faisait, à la suite du colonel Dodds, son entrée dans Abomey, ayant auprès de lui son jeune frère, ancien élève de la Faculté libre de droit d'Angers, commissaire de la marine passé comme adjoint au corps des Administrateurs coloniaux.

Laissé dans la ville d'Abomey jusqu'en avril 1893, pour organiser la nouvelle conquête, Fonssagrives fut, sur ces entrefaites, nommé chevalier de la légion d'honneur avec cette glorieuse citation : « Étant atteint d'une blessure grave et douloureuse, ne s'est laissé évacuer que sur un ordre formel; n'étant pas encore guéri, s'est échappé de l'hôpital et est venu réclamer sa place au feu, qu'il a tenue brillamment jusqu'à la fin de la campagne. » Le ruban rouge qu'il avait reçu la veille fut noirci de poudre au combat de Fauri le 29 décembre 1892.

Rentré en France pour trois mois seulement, Fonssagrives repartait, dès le 17 juillet 1893, pour le Bénin, où nous le retrouvons à l'état-major du général Dodds. C'était, pour le roi du Dahomey, l'heure de l'hallali. Abandonné de tous ses partisans, traqué jour et nuit

Digitized by Google

comme une bête fauve, le malheureux fut enfin capturé aux environs d'Oumbégassi. Avec lui disparurent les sacrifices sanglants et les mœurs barbares que personnifiait son despotisme. C'est le récit de la brillante campagne à laquelle il a si vaillamment collaboré que Fonssagrives a retracé dans une plaquette intitulée : « Au Dahomey, Souvenirs de campagne ».

Le musée Grévin s'est inspiré de ces pages émouvantes dans une mise en scène d'une saisissante réalité, où l'on reconnaît aux côtés du général Dodds l'officier distingué qui l'a si efficacement secondé.

Le couronnement du remplaçant de Behanzin et son amusant protocole ont fourni à Fonssagrives les éléments d'un récit illustré sous cette rubrique humoristique : « Comment, en 1894, nous fîmes un roi en Abomey. »

Rapatrié une seconde fois et attaché pour deux ans, comme capitaine adjudant-major, au 2e régiment d'infanterie de marine, à Paris, Fonssagrives fut chargé d'un cours d'art militaire à l'École coloniale, où ses élèves furent unanimes à reconnaître la haute valeur technique de son enseignement.

Mais, dès le 17 mars 1896 , notre capitaine fut envoyé, avec Dodds, à l'état-major des troupes de l'Indo-Chine, à destination d'Hanoï. Le général y séjourna du reste peu de temps. Mais, au lieu de rentrer en France à sa suite, et dans le seul but de se rendre utile, Fonssagrives obtint d'entrer au 2e tirailleurs tonkinois, où il servit jusqu'au 28 juillet 1898. Officier érudit et observateur, il profita de son séjour dans le poste d'Hacoï pour s'initier aux usages et se perfectionner dans la langue du pays. Ainsi documenté, il consacra ses rares loisirs à écrire et illustrer de sa main une monographie du secteur qui lui valut d'être cité à l'ordre des troupes d'Indo-Chine.

A son retour en France, Fonssagrives fut nommé capitaine de tir au 3e régiment d'infanterie de marine et

Digitized by Google

choisi successivement pour officier d'ordonnance par les généraux Boylesve et Pujol. C'est dans ces circonstances, et recommandé par d'aussi flatteurs états de service, que le capitaine devint notre concitoyen d'adoption en épousant, le 17 juillet 1899, dans l'église provisoire de Notre-Dame, la deuxième fille du négociant consommé, de l'infatigable travailleur et du chrétien exemplaire que fut M. Édouard Rondeau.

Promu, le 30 mai 1900, au grade de chef de bataillon, il fut désigné, le 1er juillet, pour commander le 3e bataillon de marche d'Extrême-Orient. Arrivé à Pékin le 2 septembre, il prit part en octobre à la colonne anglaise dirigée sur Pao-ting-fou. C'est dans cette expédition que, suivi seulement de 80 soldats d'infanterie de marine, il somma de se rendre la ville fortifiée de Tchouo-Tchéou, occupée par 2.000 réguliers chinois, 600 cavaliers et 6 pièces de canon; il en obtint la capitulation : *Audaces fortuna juvat.*

Tchouo-Tchéou se trouve sur la route des tombes impériales des Si-ling, chef-d'œuvre de l'art chinois, que convoitaient, pour en organiser le pillage, les alliés allemands. Désigné pour garder et défendre, au besoin à main armée, l'enclos de 20 lieues de tour qui renfermait ces richesses, Fonssagrives sut en imposer à l'avidité teutonne et les remettre intactes, après inventaire, au gouvernement impérial. L'impératrice régente sut reconnaître un si éminent service en décorant Fonssagrives et son aide, le capitaine Delclos. Le savant officier mit à profit ses connaissances historiques et artistiques pour faire une ample collection d'inscriptions, de photographies, de dessins et d'aquarelles qui lui ont permis de publier ensuite, dans les Annales du Musée Guimet, une remarquable monographie des tombeaux impériaux.

Rappelé au Tonkin après la signature du traité de paix avec la Chine, le commandant signala son retour par un nouvel acte de courage. Il revenait par mer à bord de

Digitized by Google

l'*Éridan* (octobre 1901), lorsque le navire qui le portait fut assailli par un typhon. Grâce au concours intelligent et au sang-froid de Fonssagrives un désastre fut évité, ce qui lui valut du ministre André une lettre de félicitation pour la part prise par lui au sauvetage du bâtiment désemparé. En arrivant à Hanoï, il fut, en outre, par décret du 14 décembre, nommé officier de la légion d'honneur. Il pouvait mettre sur sa poitrine la rosette même qu'avait portée son père.

En 1904, nous retrouvons le commandant au Sénégal : à Rufisque d'abord, où il s'occupe d'instruire les recrues de la future armée noire; puis à Dakar, où il exerce les importantes fonctions de sous-chef d'État-major de l'Afrique occidentale française; puis en 1906 à Vannes, où il fait un stage au 28e régiment d'artillerie. Dans cette ville, pleine des souvenirs du connétable de Richemont, qui fut l'un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc et le plus grand stratège de la Guerre de Cent ans, le commandant Fonssagrives recherche et coordonne tous les renseignements qu'il peut recueillir sur ce duc de Bretagne, qui porte dans l'histoire le nom d'*Artus le Justicier*.

Mais la guerre du Maroc vient arracher l'historien à ses études favorites.

Lieutenant-colonel à la date du 24 décembre 1907, il est mis à la disposition du général commandant le corps de débarquement à Casablanca. Il organise d'abord le camp du Boucheron; chargé de commander le secteur oriental de la Chaouïa, il prend part, en cette qualité, à la colonne dirigée contre les Zaërs et au combat de l'Oued-Khennoussa en Afrique.

Affecté, comme lieutenant-colonel, au 1er régiment d'infanterie coloniale à Cherbourg, puis, comme colonel, au 5e régiment d'infanterie coloniale dans la même garnison, il en fit un corps d'élite et, après en avoir assuré l'installation à Lyon, il se disposait à repartir aux colonies quand éclata

Digitized by Google

la guerre avec l'Allemagne. Il télégraphia immédiatement au Ministère pour réclamer sa place au feu et reçut aussitôt l'ordre de se rendre à Avesnes, l'un des postes les plus avancés de notre frontière, pour y prendre le commandement du 284e régiment d'infanterie métropolitaine.

Dès le 15 août, Fonssagives prenait part à la bataille de Dinant. Envoyé, le 18, pour occuper les passages de la Sambre, il était mis, le 23, à la disposition du général Mangin et à l'extrême droite de la ligne française assistait à la bataille de Charleroi. Au moment où les Allemands reculaient vers le nord et où les Algériens dessinaient une violente contre-attaque, on apprenait que Namur venait de tomber aux mains de l'ennemi, qui dès lors nous prenait en flanc et à revers. La nuit suivante, au milieu de la déroute des Belges, Fonssagrives dut battre en retraite.

Comme les Allemands marchaient sur Paris par la trouée de Chimay, Maubeuge et Guise, la 5e armée, à laquelle appartenait notre colonel, les longea sur le flanc gauche et les attaqua près de Guise. C'est dans ces circonstances, que, devant le front de son régiment, il fut enveloppé par une salve de 150. Renversé et l'œil droit lésé, il dut momentanément quitter son régiment, qu'il rejoignait dès le lendemain, à Notre-Dame-de-Liesse. Puis, après avoir assisté à toute la retraite jusqu'aux environs de Provins, il faisait demi-tour le 6 septembre et, la tête empaquetée de ouate, donnait la chasse aux Allemands de Von Kluck et de Von Bulow à Esternay, le Gault, Vauxchamp, Condé, Châtillon et Reims, et récoltait de tous ces combats cette belle citation à l'ordre de l'armée :

« Grièvement commotionné le 19 août 1914 par un projectile de gros calibre, a donné un bel exemple d'énergie et d'esprit de devoir en reprenant dès le lendemain, malgré ses souffrances, le commandement de son régiment et en participant, à sa tête, à la victoire de la Marne. »

Évacué de Reims sur Angers le 17 septembre, il repartit

Digitized by Google

le 15 décembre, bien que privé de l'usage d'un œil. Après avoir un instant commandé le secteur compris entre Berry-au-Bac et la Ville-au-Bois, il fut investi, le 17 février 1915, du commandement de la 102e brigade d'infanterie et, le 10 avril, nommé commandeur de la légion d'honneur avec cette citation :

« A fait preuve, depuis le début des opérations, dans le commandement d'un régiment, puis d'une brigade, des plus belles qualités militaires, ajoutant ainsi, de nouveaux titres à ses services antérieurs aux colonies. Blessé le 29 août, est revenu prendre son commandement aussitôt guéri. »

Envoyé à Sillery, il eut, par suite d'un accident de guerre, l'apophyse d'une vertèbre brisée et dut faire un long séjour en divers hôpitaux. Après quoi, ayant rejoint son dépôt à Paris (1er mai 1916), il fut nommé président du premier conseil de guerre.

Le 15 décembre 1916, Fonssagrives était désigné pour prendre le commandement du camp sénégalais du Courneau (Gironde). Sur la réputation du climat d'Arcachon, on avait cru donner aux troupes noires, en les faisant hiverner aux environs, l'illusion du pays natal. Mais, en dépit des travaux d'assainissement exécutés sous les ordres du colonel, les pneumonies se multiplièrent et, au moment où Fonssagrives pouvait croire le mal enrayé, il payait lui-même d'une congestion pulmonaire son assiduité au camp contaminé. Remis sur pied grâce à sa robuste constitution, à son énergie morale et aux soins dévoués dont il fut entouré, le colonel put en peu de temps reprendre ses fonctions; mais à la place de ses chers Noirs il fut chargé d'installer et de discipliner les troupes russes évacuées, pour cause, du camp de la Courtine : ingrate et délicate mission dont il sut s'acquitter avec une fermeté, mais aussi un succès auxquels toute la région rendit hommage.

C'est dans ces circonstances que ce dévoué serviteur

Digitized by Google

de la France fut atteint (12 janvier 1918) par la nouvelle limite d'âge qui devait, avant le temps, briser sa carrière. Heureusement pour lui le gouvernement, conscient des services que Fonssagrives pouvait encore rendre au pays, le maintint d'office dans son commandement. Mais, quelques semaines plus tard, après avoir reçu la visite du général Pershing, il faisait aux troupes américaines la remise du camp de Courneau. Appelé à Tours comme commandant régional des groupements de travailleurs coloniaux de la 9e région, il n'y resta que quelques semaines; il vient d'être nommé au commandement important du camp de Fréjus.

Nous devons arrêter ici le récit de cette vie d'un officier d'élite qui, par sa bravoure, par son désintéressement, par ses goûts littéraires et artistiques et par son érudition, justifie la haute estime dans laquelle le tiennent ses collègues et les vœux que forment pour lui ses nombreux amis.

A titre d'épilogue, qu'on nous permette d'énumérer ici les décorations et ornements distinctifs qu'a moissonnés le colonel au cours de sa longue et glorieuse carrière :

La croix de commandeur de la légion d'honneur, la croix de guerre avec deux palmes, la croix de guerre belge, l'insigne des blessés, les palmes d'officier de l'instruction publique, la médaille coloniale avec agrafe « Tunisie », celle du Tonkin, du Dahomey, de Chine, du Maroc avec agrafes « Casablanca » et « Maroc », les croix de commandeur de l'Étoile noire du Bénin, du Double-dragon de Chine, du Nichan-el-anouar, de Kim-Kanh, de l'Empire d'Annam; les croix d'officier du Nichan-Iftikhar, de Tunis, du Cambodge et du dragon d'Annam.

Parmi les savantes publications où le colonel a consigné le résultat de ses intéressantes recherches archéologiques et de ses études militaires, nous nous bornons à signaler :

Digitized by Google

Diverses communications à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au sujet de découvertes en Tunisie;

« Les statues des rois de Dahomey au musée du Trocadéro ».

« Comment, en 1894, nous fîmes un roi en Dahomey. »

Monographie du secteur d' « Hacoï », au Tonkin.

Nombreuses conférences sur des sujets militaires et coloniaux.

« Si-Ling », étude sur les tombeaux des empereurs Ting.

« Artus-le-Justicier », en préparation.

E. R.

Digitized by Google

La nouvelle Armée polonaise

Les représentants des gouvernements de France, de Grande-Bretagne et d'Italie ont, au Conseil de guerre interalliés de Versailles, pris l'engagement solennel de reconstituer la Pologne.

Outre que cette décision peut nous réjouir en ce qu'elle affirme une fois de plus la volonté commune de mener la lutte jusqu'à ce que l'Allemagne battue, et bien battue, souscrive à toutes les revendications légitimes de l'Entente, nous devons l'applaudir en ce qu'elle donne enfin satisfaction aux Polonais, qui se sont rangés aux côtés des soldats alliés.

Liée par l'alliance russe, la France n'avait encore pu prendre aucun engagement officiel vis-à-vis de la malheureuse nation polonaise, à laquelle l'unissait pourtant une mutuelle sympathie. De cette sympathie de nombreux gages furent donnés au cours des siècles, de part et d'autre.

Henri de Valois, qui devint Henri III, fut le premier roi électif de Pologne; Louis XIV et Colbert témoignèrent toujours de leur attachement à la cause polonaise; Louis XV épousa Marie Leczinska; les légions polonaises servirent Napoléon avec une fidélité et un courage magnifiques et, malgré que l'Empereur, désireux de ménager la Russie, n'ait rétabli en 1807 qu'un modeste duché de Varsovie, on

Digitized by Google

cite leur bravoure à Leipzig! A la suite des insurrections, de 1792 et de 1830 les chefs de la révolte contre l'oppression russe et allemande se réfugièrent en France. Enfin, c'est la France qui, durant cette guerre, a pris l'heureuse initiative d'organiser une armée polonaise.

Reconstituer la Pologne est en effet, faire d'abord œuvre de justice et c'est, au point de vue français, s'assurer une alliée sûre, qui pourra, dans l'Europe de l'avenir, monter une garde vigilante aux portes de la Prusse amoindrie.

Le recrutement des régiments créés en France provient d'éléments assez divers. La majorité est fournie par les Polonais émigrés en Amérique, soit avant la guerre, soit dès 1914, pour échapper à la conscription allemande ou russe.

On compte actuellement cinq millions de Polonais aux États-Unis et il est évident qu'on pourrait parmi eux lever une nombreuse armée.

Les Polonais qui habitaient la France avant la guerre ont combattu dans la Légion étrangère et n'ont quitté le front que pour venir se joindre à leurs compatriotes.

Il y a également les évadés des armées allemande et autrichienne et, depuis la défection russe, ceux qui servaient la cause de l'Entente dans l'armée du tzar.

Enfin, une dernière catégorie qui, quoique la moins nombreuse, a fourni les cadres supérieurs, est celle des descendants des insurgés de 1792 et de 1830, dont toute la vie s'est passée en France, qui y ont fait leurs études et dont quelques-uns servaient comme officiers dans l'armée française.

Tous, accourus des quatre coins du monde, se sont retrouvés avec la même langue, les mêmes chants enthousiastes et mélancoliques, la même haine immortelle du boche.

Je ne veux pas parler des difficultés que rencontrèrent les premiers contingents en 1917, ni des quelques erreurs

Digitized by Google

qui furent commises par la suite, mais simplement constater les excellents résultats obtenus en peu de mois malgré ces vicissitudes.

Le soldat polonais est robuste, entraîné dès son enfance, dans les « Sokols [1] », à tous les exercices physiques.

Il possède beaucoup de bonne volonté et s'assimile très rapidement les nouvelles méthodes de guerre, pourtant assez peu en rapport avec son caractère plutôt impulsif et plus disposé à de violents et rapides efforts qu'à une lutte soutenue.

Très sensible aux compliments et aux reproches, d'une susceptibilité légendaire, on peut en obtenir un excellent rendement en ménageant son amour-propre.

Il ne possède pas l'esprit d'initiative de notre incomparable « poilu », mais il est par contre plus méticuleux et, quand il a compris un ordre, l'exécute dans ses moindres détails malgré les difficultés qu'il peut rencontrer.

Les premiers éléments engagés font déjà la meilleure impression. Ceux qui ont servi à la Légion ou dans les régiments français portent d'ailleurs sur leurs poitrines les plus belles distinctions. Tel jeune capitaine est chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et décoré d'une croix de guerre où s'entassent quatre palmes et cinq étoiles; un sergent a gagné la médaille militaire et la croix de guerre avec quatorze citations dont six à l'ordre de l'armée. Ce sont bien les dignes descendants des « faucheurs » de Kosciuszko et des braves de Poniatowski, que l'Empereur fit maréchal de France.

Un des facteurs de cette bravoure est la profonde et sincère croyance de tous. L'aumônier, belle figure de prêtre-soldat, a une heureuse et puissante influence. Les régiments

[1] *Sokols*, sortes de Sociétés de gymnastique où les Polonais faisaient en réalité de la préparation militaire.

Digitized by Google

entiers assistent aux offices religieux avec recueillement et chantent en chœurs formidables leur foi en Dieu et leur espérance de reconquérir la Patrie de leurs pères.

Très crânes sous la czapka nationale, vêtus de l'azur de France, les Polonais viennent de recevoir leurs drapeaux.

Ils sauront se couvrir de gloire aux côtés des soldats alliés et participer à la Victoire qui, détruisant la puissance militaire allemande, rendra la liberté aux peuples opprimés.

Yves CHAUMET.

Digitized by Google

Un ancien du 135e régiment d'infanterie

Cet ancien n'est âgé que de 29 ans; il est déjà cependant chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur.

Le commandant O'Sullivan a marché vite, car au mois d'août 1914 il n'était encore que sous-lieutenant, sorti de Saint-Maixent au mois d'août 1913.

Avant l'École de Saint-Maixent il avait accompli tout son temps de service au 135e régiment d'infanterie, à Angers; voilà pourquoi je l'ai qualifié *un ancien du* 135e.

Parmi ses camarades du régiment angevin, plusieurs avaient pu pressentir en lui un futur officier de haute valeur : les rares survivants d'entre ceux-là reconnaîtront aujourd'hui que leurs prévisions ne les avaient pas trompés.

O'Sullivan, dont la famille, le nom l'indique, était d'origine irlandaise, est né en France; il a perdu tout jeune son père et sa mère; une sœur aînée s'est, avec le plus grand dévouement, chargée de subvenir aux besoins du jeune orphelin. Elle avait obtenu son admission au Collège de Combrée où il a fait ses études.

En sortant du collège, O'Sullivan s'est engagé à l'âge de 18 ans et a été incorporé, en 1906, au 135e régiment d'infanterie. Son intelligence, ses aptitudes particulières le firent remarquer par un angevin, alors sous-officier,

Digitized by Google

Émile G..., ancien élève du Lycée David-d'Angers. Émile G... encouragea O'Sullivan à travailler, mettant sa chambre de sergent à sa disposition pour lui permettre de préparer ses examens en dehors des heures de service. Quand Émile G... quitta le 135e pour entrer à l'École militaire, il ne perdit pas de vue O'Sullivan et demeura en correspondance constante avec lui; après avoir été son premier guide au régiment, il devint et il est resté son meilleur ami.

Émile G... partit au mois d'août 1914 comme sous-lieutenant avec le 77e régiment d'infanterie; il a fait campagne à ce régiment d'élite pendant les deux premières années de la guerre et y a conquis brillamment les galons de capitaine. Il a été blessé trois fois; malheureusement la dernière de ces blessures, plus grave que les deux précédentes, l'a rendu, bien jeune encore, inapte à un service actif. Il commande aujourd'hui un bureau de recrutement, espérant toujours, contrairement à l'avis des médecins, qu'une amélioration se produira qui lui permettra de retourner au front.

O'Sullivan, après s'être trouvé comme caporal sous les ordres de G... au 135e, avait, aussitôt qu'il fut nommé sergent, préparé l'examen de Saint-Maixent et, en 1911, à 23 ans, il était admis à cette école préparatoire. Il en sortait en 1913 classé sous-lieutenant à un régiment de la frontière de l'Est. C'est avec ce régiment, le 172e, qu'il a fait toute la campagne jusqu'à ce jour. Depuis août 1914, lui aussi, comme son camarade G..., il a été blessé plusieurs fois; mais, plus favorisé que son ancien sergent, il a vu ses blessures rapidement guéries et, tandis qu'une infirmité malheureusement incurable arrêtait G... dans son avancement, O'Sullivan devenait le supérieur en grade de celui qui, à Angers, l'avait initié aux obligations militaires.

O'Sullivan, lorsqu'il venait à Angers était toujours reçu

Digitized by Google

comme un fils chez les parents d'Émile G...; depuis il n'a cessé de témoigner à son ancien camarade une affection vraiment fraternelle. Nous en trouvons la preuve dans les lettres adressées par lui à G..., lettres que celui-ci a eu l'obligeance de nous communiquer. Cette correspondance révèle le brillant officier, aimé de tous ses camarades, adoré — le mot n'a rien d'excessif — de ses soldats, officier dont les mérites exceptionnels, s'affirmant au cours de la guerre, lui ont valu en quatre années d'être promu lieutenant, capitaine, chef de bataillon et de recevoir d'abord la croix et tout récemment la rosette de la légion d'honneur. Nous ne voulons, pour faire connaître et apprécier le commandant O'Sullivan citer que quelques extraits de ses dernières lettres, de celles dans lesquelles il dit le rôle brillant de son bataillon au cours des combats livrés en avril dernier. Le bataillon commandé par O'Sullivan a pris part notamment à deux affaires, lors de la résistance opposée à la dernière offensive allemande, le 4 avril, sur le plateau de Grivesnes et, le lendemain 5, à Aubvillers.

Avant de relater en quels termes, un mois plus tard, le commandant O'Sullivan, à peine guéri de la blessure reçue le 5 avril, raconte à son ami G... le rôle de ses soldats dans ces deux combats (de lui-même il dit peu de chose, c'est de ses hommes, de *ses chics soldats* qu'il parle surtout), reportons-nous à un document officiel, un ordre de la Division à laquelle il se trouvait alors attaché.

Voici ce que porte cet ordre, daté du 18 avril et signé du général d'Anselme :

« ..... Puis venait la journée du 4, la magnifique « défense du plateau de Grivesnes. A sept reprises diffé- « rentes, dans la même journée, les plus belles troupes « d'Allemagne, la première division de la Garde, se « jetaient sur nos lignes non organisées avec une énergie « sauvage, arrivant jusqu'au corps à corps. Chaque fois elles

Digitized by Google

« étaient fauchées. Le soir nous avions conservé intégra-
« lement tout le terrain et la Garde jonchait le plateau de
« ses cadavres.....

« Le 5 avril, le bataillon O'Sullivan prenait la part la
« plus brillante à l'attaque d'Aubvillers, combat magnifique
« encore, où le bataillon perdait tous ses officiers sauf un
« et la moitié de son effectif : sacrifice héroïque, mais non
« inutile; il fallait maintenir devant nous les troupes
« allemandes et les empêcher d'aller chercher la percée
« plus au Nord. La Division sera reconnaissante au ba-
« taillon O'Sullivan. »

Laissons maintenant la parole au jeune commandant. Il explique d'abord à son ami, le capitaine G..., que la blessure reçue le 5 avril ne l'empêchera pas de reprendre très prochainement sa place à la tête du bataillon : si on a besoin de lui, c'est-à-dire si le bataillon retourne en ligne, il faudra bien que sa convalescence prenne fin.

« Mon bien cher vieux, écrit-il le 4 mai au capitaine
« G..., j'aurais des foules de choses à te raconter, mais
« je ne sais trop par où commencer. D'abord, je suis en con-
« valescence d'une quinzaine (ça dépendra un peu si
« mon bataillon a très besoin de moi). C'est te dire que je
« vais très bien. Blessure insignifiante, comme les deux
« balles reçues en Champagne : un séton au côté droit.
« J'ai été piqué... au sérum, en temps voulu, le soir
« même. Seulement j'ai fait une réaction formidable et
« qui m'a f... à plat. On m'a remonté avec des piqûres
« de cacodylate, et ça va très bien. »

Puis, sans autre préambule, il arrive au récit de l'effort donné par son bataillon qui, amené d'un secteur de l'Est, a été jeté à la fin de mars près de Montdidier pour s'opposer à la ruée des Boches — récit vif, alerte, imagé, qui nous conduira en quelques lignes aux combats des 4 et 5 avril.

« Les opérations? Ce serait bien long à te raconter et

Digitized by Google

« pourtant il n'y aurait que ça d'intéressant parce qu'il « n'y a que ça qui fasse *ressortir la tenue splendide des « types*. Je vais tâcher, mais cela ne va rien te dire du tout « — Débarqué le 28 dans la région sud de Montdidier avec « mon bataillon. — Des cartes, mais pas de tuyaux. — « Je trouve des camions, de l'essence anglaise et je gagne « mon point de stationnement en faisant l'éclaireur moi- « même sur une voiturette, avec deux poilus armés de « fusils mitrailleuses. — Du 29 mars au 4 avril, bagottage « toutes les nuits, en soutien de divisions diverses; nombre « invraisemblable de kilomètres, trous creusés en hâte « au petit jour, marmitage dans la journée, départ la nuit « en soutien ailleurs. »

Nous voici arrivés, après cette dure préparation de sept nuits de combats incessants, aux 4 et 5 avril, qui furent les deux grandes journées du bataillon O'Sullivan, journées magnifiques: l'ordre de la Division nous l'a affirmé.

« Le 4, continue le commandant, dans un bois au nord « de Grivesnes, marmitage effroyable dix minutes après « notre arrivée, avant qu'on ait pu faire nos trous. Trois « heures à tous crins, dont deux heures de « pallite ». « Les boches (première division de la Garde, s'il te plaît) « nous attaquent et prennent une bûche pépère. Ont re- « mis ça sept fois dans la même journée, précédés de leurs « marmites... La Garde mord la poussière... et « ça les « fait mourir », comme on chante dans le « Petit Faust », « opéra-bouffe d'Offenbach que tu ne connais pas, Béotien.— « Je passe cette journée du 4 dans un trou de 210 avec de « l'eau jusqu'aux hanches. — Froid! — Dans la nuit du « 4 au 5, suis considéré comme bataillon frais : c'est le « cas de le dire! — On me prête à un colo qui a charge « de participer à une grosse affaire. Ses types sont pro- « pres, mais pas acclimatés, n'ayant pas pris la tempé- « rature; se foutent de nous parce que nous sommes des « hommes de glaise, et de moi qu'ils prennent pour un

Digitized by Google

« cuistot, parce que je bouffe un poulet à moitié cru. —
« J'apprends à 12 h. 30' que je suis bataillon d'assaut,
« que H = 14 heures. Je n'ai que le temps de lire
« un résumé de l'ordre d'attaque à mes officiers et
« à mes hommes, de leur dire que je suis sûr du résultat,
« qu'il faut y aller pour foutre une torchée à la Garde
« et montrer à un régiment frais comment un bataillon
« éreinté, et qui a perdu le tiers de son effectif, marche
« à l'attaque. — Je suis en place juste à H — 70', et à
« H le bataillon débouche comme à la manœuvre, au
« commandement de « pour défiler, en avant! guide au
« centre! » — Ça les a encore fait rigoler. — J'ai été
« blessé à 14 h. 20' environ. — Le 5 au soir, le seul
« officier restant, un sous-lieutenant, aidé de mon méde-
« cin auxiliaire, rameutait les 119 combattants restant
« et faisait face à une contre-attaque. Ce n'est pas trop
« mal, comme tu vois. »

Voilà tout le récit du combat. Le commandant ne s'attarde pas aux détails; il ne le pourrait, puisqu'il a été blessé au bout de vingt minutes environ. — Mais il faut qu'il donne à son ami son appréciation sur le moral de sa troupe, et il continue ainsi :

« Si tu savais quel bataillon j'avais : jeune, gai, fier,
« affectueux et *tendre* avec les officiers et avec moi! —
« La plupart de mes officiers sont blessés légers (j'avais
« avec moi à l'ambulance à Bordeaux trois de mes lieu-
« tenants de compagnie et une centaine d'hommes). Sauf
« deux blessés graves, tous m'ont demandé l'autori-
« sation de rejoindre *le* 30 *mai* au plus tard, même s'ils
« avaient encore quelques pansements à refaire par-ci, par-
« là. Deux officiers ont déjà rejoint. *Tous* les poilus que
« j'ai vus rameutent directement et ne veulent entendre
« parler ni du grand dépôt ni du petit. OH! LES CHICS
« SOLDATS!

Digitized by Google

« Mon officier restant, déjà médaillé militaire, a reçu « la croix. Quatre autres officiers sont proposés. Mon « médecin auxiliaire a eu la médaille militaire, moi on « m'a proposé pour Officier. — Ça ne collera d'ailleurs « pas; mais, chose à laquelle je suis infiniment plus sen- « sible, *on m'a gardé ma place* : tu parles si je suis con- « tent ! »

Ce qu'il désire avant tout, c'est de conserver le commandement de son bataillon, de son cher bataillon. Ce souhait est exaucé : le 15 mai, le commandement O'Sullivan repartait pour, de nouveau, se remettre à la tête de cette troupe qu'il a si bien en mains. Quelques jours plus tôt il apprenait que, contrairement à ses prévisions, il était promu Officier de la Légion d'honneur (à 29 ans !), et que ses propositions concernant les croix et les médailles à attribuer à ses Officiers et sous-officiers avaient été accueillies. Il l'annonçait à Angers en écrivant ce qui suit, le 11 mai, au père de son ami Émile G.....

« Mon cher Monsieur G..., J'ai écrit une longue lettre « à Émile, le priant de vous la communiquer : vous saurez « ainsi comment j'ai été blessé et dans quelles circons- « tances. Je n'ai rien à ajouter sinon que je suis en con- « valescence depuis le 2 mai et que je repars le 15, c'est- « à-dire mercredi prochain. Ma santé est excellente, et « je suis complètement rétabli. — J'ai eu une bonne « nouvelle le 7 : Je suis nommé, contre toute attente, « Officier de la Légion d'honneur. Je ne connais pas « encore le texte de ma citation. — Mon bataillon a été « très récompensé : il y a, en plus de moi, quatre croix « de la Légion d'honneur et quatre médailles militaires. « Je vous envoie un extrait de l'ordre de la Division qui « concerne mon bataillon. — Ayez bonne confiance : « tant que les Français sont là, les Boches n'ont rien à « faire. — Vous allez voir ce que les Fritz vont prendre ! —

Digitized by Google

« Je me permets de vous embrasser bien fort tous les « deux et de vous assurer de ma tendre et très fidèle « affection. »

Nous avons reproduit l'extrait de l'Ordre de la Division portant la date du 18 avril, qui concernait le bataillon commandé par O'Sullivan. Le 30 avril paraissait la citation personnelle accompagnant la promotion de ce Chef de Bataillon à la rosette d'Officier de la Légion d'honneur. En voici le texte particulièrement élogieux :

« Officier supérieur d'une bravoure et d'un entrain « superbes. A su enlever son bataillon à l'assaut des « positions ennemies malgré un violent tir de barrage et « de mitrailleuses, dans un mouvement qui provoqua « l'admiration de tous. A été blessé au cours de l'action. « — Une blessure antérieure (à Souain, 25 septembre 1915). « Chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre. « — 4 citations. »

Mais nous n'avons pas fait connaître la dernière phrase de la lettre adressée le 4 mai par le commandant O'Sullivan à son camarade, le capitaine G... Elle mérite cependant bien d'être citée, car elle est vraiment admirable. — Le commandant croit devoir s'excuser d'avoir trop longuement parlé de lui-même dans cette lettre, et pourtant c'est bien plutôt de ses soldats que de lui-même qu'il a entretenu son correspondant: ce sont eux qui se sont brillamment précipités à l'attaque contre la division de la Garde prussienne; ce sont eux qui se sont héroïquement sacrifiés pour sauver la Division française, l'empêcher d'être tournée et s'opposer à la percée des Boches. Le commandant estime ne pas avoir encore suffisamment fait leur éloge, ne pas avoir assez affirmé l'affection qu'il leur a vouée, et c'est ainsi qu'il termine sa lettre :

« Voilà, mon pauvre vieux, une lettre pleine de mon « encombrante personne. Que veux-tu? Je ne sais si « j'aimerai jamais mes enfants autant que j'aime mes

Digitized by Google

« soldats! Et dame! j'en suis fier. — Il y a une belle « phrase du règlement que tu connais : « *La tenue de la « troupe au feu est la récompense du chef.* » — J'AI ÉTÉ « PAYÉ! » Il a été payé, payé par la façon dont ses hommes ont tenu au feu!

Ceci nous paraît tout simplement sublime. Celui qui a écrit cela est un chef émérite, c'est un véritable entraîneur d'hommes; les troupes qu'il conduira nous assureront la victoire. Le commandant O'Sullivan est chef de bataillon et Officier de la Légion d'honneur à 29 ans; demain il sera colonel, et il ira encore plus loin, si le feu de l'ennemi ne nous l'enlève pas.

Vive le commandant O'Sullivan! Vive l'ancien du 135e!

Ses amis d'Angers lui vouent une profonde admiration.

A. B.

Digitized by Google

Digitized by Google

Poésies

Ballade du Bout-du-Monde

Le vieil Angers que nous avons connu
De plus en plus disparaît et s'efface,
Et c'en est fait du décor ingénu,
Rude, et fouillant le bois d'une grimace,
Qui nous mettait un sourire à la face
Devant quelque rébus d'obscurité.
Notre château garde la majesté
Des hautes tours qui clamaient à la ronde
L'ancien défi de féodalité;
Tu t'en souviens, peut-être, au Bout-du-Monde ?

C'est toujours ce colosse étrange et nu,
Bastille énorme où le corbeau croasse;
Mais le Progrès marche à pas continu,
Le roi René, maintenant, sur la place,
Sourit de voir en ce tramway qui passe
Son peuple épris de l'électricité.
Combien j'aimais aussi dans la *Cité*
Ce mur penché sur la *Doutre* profonde,
Où nous rêvions parfois d'immensité;
Tu t'en souviens, peut-être, au Bout-du-Monde ?

Digitized by Google

Mais de quel charme et par quel fil ténu
Ton souvenir à jamais nous enlace,
Pays natal, tant et si bien venu !
O nos projets d'enfant sur la terrasse,
Nos désirs fous de coups d'aile et d'espace,
Vers l'avenir si rose et convoité !
Nos cœurs déçus dans la réalité,
Las maintenant de course vagabonde,
Cherchent en vain ce qu'il en est resté;
Tu t'en souviens, peut-être, au Bout du-Monde ?

ENVOI :

Ami, d'un nom soudainement jeté
Le choc suffit à faire une clarté,
Comme un flot d'eau qui jaillit sous la sonde;
C'est peu, mais ce château que j'ai chanté,
Tu t'en souviens, peut-être, au Bout-du-Monde ?

L'Ardoise

Mince feuillet de pierre fine,
Tiré du sol comme un bijou,
L'un des orgueils de notre Anjou,
O petite ardoise angevine,

Accepte mon hommage, ô toi,
Mignonne, délicate et frêle,
Qui contre la pluie et la grêle
Étends ton manteau sur mon toit !

Digitized by Google

N'importe où t'entraîne si vite,
Là-bas, le progrès affairé,
Partout où je te trouverai,
Nous sommes pays, ma petite.

Ah ! de Brest à Clermont-Ferrand,
Dans l'uniforme bleu et sombre,
Toujours, et sur des toits sans nombre,
Tes petits soldats sont en rang;

Mais moi, j'ai vu sortir du gouffre
Tout cela par bloc et monceau;
L'homme semblait un vermisseau
Bien petit, qui peine et qui souffre;

Nous nous penchions, te souviens-tu?
Les blocs montaient par le cordage,
Tandis que sur l'échafaudage,
Tout frémissait comme un fétu.

Paul DROUET.

Digitized by Google

Digitized by Google

Joseph Denais

Écrivain et Journaliste angevin

Esquisse biographique

(*Suite*)

Tel qu'il était rédigé et dirigé, *l'Observateur français* rencontrait à Rome, comme dans le haut clergé français, beaucoup de sympathies : les cardinaux Ferrata et Czacki, notamment, lui avaient manifesté leur intérêt tout spécial. Malheureusement pour vivre il fallait des abonnés, et l'on n'en avait pas assez; on avait compté que, puisque *la Défense* avait eu 3.800 abonnés, *l'Observateur français* pourrait bien en obtenir 4.000 qui lui permettraient de joindre les deux bouts. Mais d'une part la publicité faite au journal n'avait pas été suffisante; d'autre part, les amis demeurés fidèles à l'ancienne *Défense* agissaient naturellement contre lui; *le Monde*, qui cherchait de son côté à se réorganiser, travaillait l'archevêque de Paris pour lui prouver que l'œuvre nouvelle était inopportune et mauvaise. Quelques évêques estimaient qu'il y avait lieu de fondre ensemble les organes religieux existants plutôt que d'en créer un nouveau. Des lecteurs trouvaient l'attitude du journal trop conciliante vis-à-vis du pouvoir; plusieurs auraient voulu moins de modération dans le ton de la polémique : « Le public, blasé d'une part, inquiet de l'autre, aime qu'on crie un peu fort. Voyez à ce sujet le succès de *l'Autorité* qui envahit le clergé, lequel ne pouvant pas faire de bruit

Digitized by Google

aime à lire un journal qui en fait [1] ». Mgr Thomas ne paraissait pas disposé à faire denouve aux sacrifices, qui eussent été nécessaires pour permettre au journal de mieux s'affirmer. Il fallait chercher ailleurs. On pensa intéresser le comte de Paris au sort du journal : M. Georges Huillard, dans une entrevue qu'il avait obtenue du prince, le 22 mai 1887, lui avait donné l'assurance que *l'Observateur* n'avait pas été fondé pour créer une droite républicaine : « Je n'ai jamais eu pareille inquiétude, répondit vivement le Comte de Paris : depuis longtemps je connais et j'apprécie M. Denais et je suis aussi sûr de lui que de vous. » Il semblait donc que, voyant dans *l'Observateur* « le journal religieux, indépendant, qui ramènera au Comte de Paris plus d'ecclésiastiques *flottants d'opinions* que *le Monde* » (lettre du comte Benoist d'Azy à Denais, 23 septembre 1887), le prince serait disposé à le soutenir pécuniairement. D'autre part, le même correspondant, observant que le Saint Père « sait que c'est uniquement pour nous conformer à ses vœux que nous avons fondé un journal catholique indépendant » (28 octobre 1887), suggérait à Denais (25 décembre 1887) d'obtenir du pape 100.000 francs sous forme de 2.850 abonnements à mettre à la disposition des évêques pour des curés pauvres.

Ces projets n'aboutirent pas; mais Léon XIII semblait disposé à envoyer aux fondateurs de *l'Observateur français* un bref pour les féliciter de leur œuvre, et, comme l'on pense, une telle recommandation, avec le retentissement qu'elle aurait eu, aurait assuré l'existence du journal. Une indiscrétion malheureuse, qui ébruita la chose avant qu'elle eût lieu, dissuada le pape d'y donner suite. Des intrigues au sein même du journal y rendirent intenable la position de Denais; l'un de ses collaborateurs, qui ne

[1] Lettre du comte Benoist d'Azy, du 30 novembre 1887, à un collaborateur de J. Denais qui le remplaçait pendant sa maladie.

Digitized by Google

devait qu'à sa bienveillance son entrée dans la rédaction, se mit en tête de le supplanter. M. Denis Guibert persuada au cardinal Thomas qu'il avait promesse de fusion avec *le Monde* et fit miroiter aussi la fusion avec *la Défense*. En attendant, il offrait de continuer la publication « à ses frais, risques et périls ». Le 21 avril 1888, le cardinal somma Denais de remettre la direction audit Guibert. Le 8 mai 1888, la société de *l'Observateur* fut mise en liquidation et l'ancien directeur demeura un moment comme administrateur délégué de la société pour procéder à la liquidation M. Guibert poussa l'indiscrétion jusqu'à forcer une armoire pour y prendre des papiers.

L'on pense si ces procédés et si l'insuccès d'une œuvre à laquelle il s'était vouée avec tant de zèle durent être amers à Joseph. « Renfermez votre ennui dans votre cœur, lui écrivait un de ses amis, et ne donnez pas à vos adversaires le plaisir de vous voir ennuyé » (lettre de Benoist d'Azy, 28 mai 1888).

L'impression devait être d'autant plus douloureuse que l'année 1887 lui avait apporté bien des émotions et la maladie.

Parti à Angers et à Beaufort avec sa jeune femme au milieu de juillet 1887, pour lui faire faire une plus ample connaissance avec sa famille et aussi avec le lieu où il avait passé son enfance et où s'attachaient pour lui tant de souvenirs, il dut écourter ce séjour, rappelé par les nécessités de son journal. Mais la mort brusque et inopinée de son père (8 août 1887) l'obligea bientôt de retourner à Beaufort. On sait les sentiments qu'il éprouvait pour ce père auquel l'unissaient si étroitement, avec les liens du sang, ceux de la foi et la reconnaissance pour les bienfaits reçus et pour les exemples donnés. Sa douleur fut immense; mais elle fut sans révolte : « Seigneur, mon Maître et mon Dieu, lisons-nous dans une petite note autographe qu'il écrivit le jour même de la mort, j'adore votre volonté dont

Digitized by Google

les desseins sont impénétrables et qui est toujours souverainement miséricordieuse, même sous l'apparence de la rigueur la plus cruelle... Vous nous aviez prêté un bon, un incomparable père; je sais bien qu'il n'était pas à moi; vous l'avez repris; que Votre volonté soit faite et que Votre saint nom soit béni . » Cette résignation, qu'il puisait dans la solidité de sa foi, il lui fallait encore la prêcher aux autres, à sa sœur et à sa mère, toujours un peu portée à se tourmenter et à s'inquiéter. Rentré à Paris le 13 août — depuis le 8 août de l'année précédente il avait quitté le 28 de la rue Saint-Lazare pour s'installer 54 *bis*, rue de Clichy — dès le 22 il écrivait à sa sœur : « Nous nous préoccupons — l'on remarquera combien désormais sa femme est associée à toutes ses pensées, à toutes ses affections, à tous ses sentiments — de savoir si vous faites tout ce qu'il faut, tout ce qui est raisonnable, tout ce que le bon Dieu demande de nous pour rester dans la *paix* chrétienne, sans vous épuiser dans des larmes désespérées. Il me semble à moi, malgré mon chagrin, que nous vivons en plus parfaite communion avec notre cher père que de son vivant. » « S'il ne nous manquait rien, fait-il observer à sa mère le 30 août, nous serions trop portés à ne pas penser que nous sommes *en voyage* et nous oublierions trop le but de ce long et si souvent douloureux pèlerinage vers un monde meilleur. » Nous citerons encore ce passage d'une lettre à sa sœur Marie (12 octobre 1887) : « Nous autres, nous ne voyons rien qu'un petit côté des choses, nos sentiments, nos sensations; Dieu, qui voit tout, règle tout au mieux de nos âmes et de notre vie future, la seule qui doive nous préoccuper sérieusement, puisque celle-ci est si courte, si déchirée, et puisque l'autre est éternelle, c'est-à-dire *sans fin*. »

Ce n'était pas trop de ces pensées de foi pour lui permettre de supporter courageusement le nouveau deuil qui allait s'abattre sur lui. Le 10 novembre 1887, Mme Denais mettait au monde un garçon, qui fut baptisé sous les noms de

Digitized by Google

Henri-Joseph-Marie-Jacques; dix jours après Dieu reprenait le petit ange qu'il avait laissé à peine entrevoir. Les obsèques eurent lieu le 22, mais le petit corps fut transporté à Beaufort dans le caveau de famille, où une nouvelle cérémonie eut lieu le 15 décembre.

Malgré son courage, ces deuils qui le frappaient si rudement, joints aux fatigues et aux inquiétudes que lui donnait le journal, avaient ébranlé la santé du pauvre père. Après son départ de *l'Observateur*, il quitta Paris le 19 juin 1888 pour aller se reposer au pays natal et il ne rentra que le 29 octobre à Paris.

***

Si le rôle de J. Denais comme directeur de journal était terminé [1], il n'abandonna pas pour cela le journalisme; il avait de la presse et de sa puissance une trop haute idée pour ne la mettre pas au service de ses convictions. A maintes reprises et en diverses occasions, il a exprimé sa pensée et son sentiment sur ce sujet et il me semble que c'est le moment d'exposer sa conception à nos lecteurs. « Le monde, estimait-il (*Rapport à l'associaton des journalistes*, 1909, p. 13), pense trop volontiers de la presse ce qu'il pense de ses petites passions, les trouvant assez détestables au fond, mais se reconnaissant tout à fait incapable de s'en passer un seul jour. » Sans doute, il ne contestait pas qu'il fût difficile de distinguer « entre l'écrivain qui fait une bonne action et le spéculateur qui fait de

[1] Il ne perdit pourtant jamais complètement l'espoir de diriger un grand journal indépendant, au-dessus des coteries et des partis politiques, pour la défense des idées religieuses et sociales qui lui tenaient tant au cœur. Il fut question notamment de lui pour *la Vie catholique*, quand l'abbé Dabry dut quitter la direction de ce journal; il en fut question pour *l'Étoile*, journal qui devait être « dirigé chrétiennement mais pas d'allures cléricales » (à Mme Priou, 27 juillet 1901). Ces projets et d'autres analogues n'aboutirent point.

Digitized by Google

bonnes affaires» et il déplorait ce « travers de notre temps » qui porte les hommes à considérer le journal comme une affaire plutôt que comme une idée » (*Journaux à vendre. Patrie*, 5 mars 1893). Mais il voulait qu'on se rendît bien compte de ce qu'est la presse : « Un apostolat, disent les uns; une affaire, disent les autres. Et chacun agit selon ses idées... La presse, considérée dans son ensemble — et je parle ici de la grande presse — n'est pas une corporation, c'est l'image du monde ». (*Défense*, 3 septembre 1884 : *Ces journalistes*.) « Que de trésors d'intelligence, poursuit-il (*Messieurs les journalistes, Patrie*, 30 décembre 1890), de connaissances, d'esprit, d'éloquence sont dépensés chaque jour dans les journaux !... Et l'on viendrait nous dire que le journalisme est sans grandeur? Et l'on pourrait établir une comparaison quelconque entre les journalistes de talent et de conviction, les journalistes d'intérêt, les journalistes dilettantes, les journalistes apôtres, entre les journalistes qui vendent leur plume à toutes les affaires bonnes ou mauvaises et les journalistes qui donnent leur vie à toutes les grandes causes? » Il attirait l'attention sur la responsabilité du journaliste (*Rapport à l'Association*, 1908, p. 6) : « Parmi ceux qui ont à traiter des questions politiques, économiques, philosophiques, parfois si troublantes pour l'homme avide de connaître son principe et sa fin, anxieux d'interroger tant de mystères et d'expliquer, s'il le peut, tant de problèmes..., nulle conviction, nulle conscience n'envisagera sans effroi la responsabilité du journaliste dont la propre pensée, raison ou sophisme, qu'elle s'insinue ou qu'elle s'impose, s'infiltrera presque fatalement dans la pensée de ceux qui le lisent et souvent la pénétrera et l'absorbera tout entière. Car le journaliste professe, il enseigne, il conseille, il dirige... L'école a ses vacances et ses congés; l'école n'a qu'un temps. Le journal, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, est indispensable à tous et chaque

Digitized by Google

jour et jusqu'à la vieillesse extrême. » Le journalisme est ainsi une force, « c'est la force du siècle », suivant le mot de Balzac, qu'il citait dans son *rapport* de 1900; mais, ajoutait-il, « tout pouvoir est enclin à abuser, tout pouvoir qui abuse se discrédite et se ruine » (p. 30).

Est-il besoin de dire que, dans la mesure où il put avoir à sa disposition cette puissance de la presse, jamais il ne fut porté à en abuser? Dans les innombrables articles qu'il donna de divers côtés, jamais il ne se laissa guider par des intérêts purement personnels; toujours il eut en vue le bien de la religion, de la société et de la patrie.

Dès le temps où il dirigeait *la Défense* et *l'Observateur*, il avait collaboré à d'autres journaux; il avait pris pied notamment au *Figaro* et à *la Patrie*. C'est dans celle-ci surtout que, pendant quelques années, il inséra des articles sur les sujets les plus divers, soit sous son nom, soit sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme. La simple et sèche nomenclature de ces articles remplirait de nombreuses pages. Je voudrais seulement indiquer ici quelques-unes des idées qu'il lança dans la presse.

Étroitement attaché à la chaire de Pierre, il voyait avec bonheur Léon XIII mettre le sceau de son autorité souveraine aux idées qui lui avaient toujours été si chères et il aurait pu signer ces belles paroles que, vers l'époque à laquelle nous sommes arrivés, lui adressait un de ses meilleurs amis (lettre de Y., 15 mars 1889) :

« En réalité nous triomphons; car nos idées — et c'est là l'important — triomphent dans la lumière et avec l'autorité que leur donne l'admirable langage du Souverain Pontife. Quand je dis *nos* idées ce n'est pas pour y trouver un triomphe d'orgueil, mais simplement pour affirmer l'immense satisfaction que fait éprouver le succès, l'affirmation d'une idée juste et la proclamation autorisée de la vérité. J'admets même que nous et nos amis nous avons pu jadis exprimer nos idées dans des termes qui

Digitized by Google

permettaient de critiquer notre manière de voir, parce que nous n'avions pas toujours une parole assez assurée, assez précise. Eh ! bien, aujourd'hui la parole de Léon XIII exprime précisément avec une netteté parfaite, avec une mesure rigoureuse et avec l'autorité qui lui appartient, ces mêmes idées dont la justesse et la vérité transportèrent notre âme. »

Aussi écoute-t-il toujours cette grande parole avec respect et toujours cherche-t-il à la faire comprendre. La réception à Rome par le pape de 2.000 ouvriers français lui inspire son article *L'Église et la démocratie* (*Patrie*, 21 octobre 1889) : « Nous avons toujours cru, dit-il, que ces deux causes étaient indissolubles... La mère de la démocratie c'est l'Église. » L'*Encyclique sur la condition des ouvriers* lui fournit l'occasion d'un autre article (*Patrie*, 29 mai 1891), où il montra qu'il ne fallait y voir ni un monument socialiste, ni une manœuvre opportuniste, que le pape s'était occupé de la question dès son avènement et qu'il l'avait étudiée après s'être entouré d'avis compétents. Les relations du pape et de l'Italie font l'objet d'une série d'articles : « Aucun pape, dit-il dans l'un d'entre eux (*Patrie*, 4 mai 1889 : *Rome et l'Italie*), n'aima plus la paix que le pape Léon XIII et, s'il ne la conclut pas lui-même avec son pays, on peut dire que, sans rien sacrifier de ses prérogatives essentielles, aucun pape ne l'aura mieux préparée et facilitée ». Il affirmait que « personne plus que l'illustre pontife n'était disposé avant son élection au suprême pontificat... à sortir de ce palais où la Papauté est gênée comme dans un cachot », mais que « devenu pape... il vit bientôt qu'il ne pouvait franchir le corps de garde de ses suisses sans exposer, non seulement sa personne, mais la dignité, dont il est le gardien, aux pires excès » (*Patrie*, 20 juillet 1890 : *Le prisonnier du Vatican*). *Les fêtes anticléricales de G. Bruno* (*ibid.*, 13 juin 1889) avaient mis une fois de plus en lumière cette vérité. Quant à la prétention de Crispi

Digitized by Google

de faire de la question romaine une *cosa nostra*, il la réfutait (*Nouvel avatar de Crispi*, *Patrie*, 13 mai 1889) par le témoignage et de Bonghi et de Minghetti.

Si « l'attitude de Léon XIII depuis le début de son pontificat » lui apparaissaient comme « un effort constant en faveur de la paix universelle et particulièrement en faveur d'une réconciliation avec l'Italie » (*Patrie*, 11 novembre 1890 : *Les catholiques italiens*), on peut penser que les projets de dénonciation du Concordat (*Patrie*, 13 janvier 1892 : *Faut-il dénoncer le Concordat ?*) et de suppression de l'ambassade du Vatican (*ibid.*, 25 janvier 1893 : *Nos relations avec Rome*) furent vivement combattus par lui : « La liberté que vous obtiendrez, disait-il dans le premier de ces articles, sera de voir soumettre l'Église dépouillée au droit commun d'abord; puis, comme l'Église ne saurait être assimilée sérieusement à tout autre service public, le droit commun ne suffira pas; vous verrez naître, sans tarder, toutes les lois d'exception, même les plus odieuses, peut-être les plus sanglantes. »

L'anticléricalisme des gouvernants français lui inspirait de sévères réflexions; c'est ainsi qu'à propos des suppressions de traitements ecclésiastiques, qui obligèrent les catholiques à des souscriptions pour les rétablir, il se demandait (*Patrie*, 6 janvier 1890) quelle était *Notre part de liberté :* « La politique républicaine arrive à couper la France en deux parties au moins. Ennemie du privilège, elle crée toute une catégorie de privilégiés. Gouvernement du pays par le pays, elle opprime le pays presque tout entier. Règne de la seule légalité, elle ne reconnaît d'autre loi que le bon plaisir de tel ou tel : hier Cazot, aujourd'hui Thévenet, demain quelque autre petit despote. Quant à la liberté qu'elle a promise à ceux qui ne sont pas au pouvoir, elle va jusqu'à leur permettre de payer doubles impôts; elle vise à leur en faire payer le triple... Double budget pour les écoles. Double budget pour les hôpitaux.

Digitized by Google

Double budget pour l'assistance des pauvres. Voilà votre part de liberté ! » Il protestait contre l'assimilation du clergé à des fonctionnaires (*L'archevêque d'Aix est-il fonctionnaire? Patrie*, 30 octobre 1891; *Les leçons de l'histoire. Patrie*, 21 avril 1894), contre la politique scolaire du gouvernement (voir notamment dans *la Patrie*, 7 octobre 1891 : *Tyrannie et légalité*; 5 août 1892 : *La main mise sur les écoles libres*; 30 août 1892 : *L'École appartient à la famille*; 10 septembre 1892 : *Les laïcisations et le plébiscite des familles*).

L'anarchie, dont il avait signalé le péril quand il était à *la Défense* et qui poursuivait ses exploits plus menaçante que jamais, continuait naturellement d'attirer son attention. Il opposait (*Patrie*, 24 mars 1891 : *Haine ou charité*), au « parti révolutionnaire » qui « a pour mot d'ordre la haine » « le christianisme qui a pour mot d'ordre la charité ». Il montrait l'ineptie des journaux qui prétendaient trouver la main des « calotins » dans les crimes anarchistes (*Patrie*, 17 avril 1892 : *Qui est-ce ?*). Il se plaignait (*Patrie*, 13 mai 1892) de la *Liberté de l'anarchie*. « 70 groupes socialistes révolutionnaires, précisait-il, existent dans la Seine et peuvent librement travailler au bouleversement social. » Dans *Laboratoire de dynamite* (*Patrie*, 21 juin 1892), il insistait sur la fâcheuse inertie gouvernementale. Il revenait à la charge dans deux articles du 29 juillet et du 13 novembre 1892 sur les *Dynamitards*. Il attaquait les doctrines du collectivisme (*Patrie*, 1er juin 1893 : *Voulez-vous partager ?*) et il montrait par des exemples topiques son impuissance et son infécondité (*Patrie*, 15 juin 1893 : *La Mine aux mineurs, La Terre aux paysans.*) Enfin, il flétrissait comme une *Complicité anarchique* (*Patrie*, 1er avril 1894) « la publicité des procès de dynamitards ».

La lutte qu'il menait contre le collectivisme et le socialisme ne venait pas d'une indifférence au sort des petits et des ouvriers. Bien ou contraire. Mais il estimait (*Patrie*,

Digitized by Google

à rendre la guerre fatale. Et quelle guerre ! de proportions inconnues jusqu'ici, insoupçonnées même, où je ne sais quels génies puissants auront à faire de la stratégie avec d'énormes cohues pourvues d'engins infernaux, lesquels sont déjà vis-à-vis de l'armement de 1870 ce que le fusil à aiguille était vis-à-vis du fusil à pierre ou même du fusil à rouet... Et, du jour qui ne peut être loin où les inventeurs de machines à tuer pourront exterminer des armées entières en un clin d'œil, on aura beau se fâcher, il faudra renoncer à la guerre et chercher quelqu'autre moyen de se mettre d'accord. »

Quant à présent, il ne voyait d'autre « moyen de favoriser le désarmement et de trancher pacifiquement les différends internationaux » que dans « l'arbitrage international du pape » (*Gaulois*, 10 septembre 1890 : *Le pape et le désarmement*). Si, d'ailleurs, il était un ami sincère de la paix, s'il l'appelait de tous ses vœux, il n'était pas pour cela un pacifiste sans condition. Répondant à une enquête de la *Presse associée* sur la question : *Doit-on se rapprocher de l'Allemagne*, il disait (*Journal de Maine-et-Loire*, 21 octobre 1912, reproduisant sa réponse datée du 26 août précédent) :

« Si le pacifisme se borne à déplorer les horreurs de la guerre et à s'efforcer d'y mettre un terme, tout en reconnaissant qu'il y a pour un peuple soucieux de son honneur, de sa dignité, des guerres inévitables, je suis de ce pacifisme-là. Mais à condition qu'on n'oublie jamais le *si vis pacem para bellum*. Aussi voudrais-je avoir plus de forces pour combattre le sophisme de ceux qui s'imaginent que désarmés nous serions plus forts pour imposer aux autres pays les idées généreuses qui sont les directrices de notre belle France. »

***

Sa collaboration à divers journaux ne fut pas le seul lien qu'il garda avec la presse, après sa retraite de *l'Obser-*

Digitized by Google

vateur français. Nous avons vu qu'en 1885 il avait été, à son insu et quoique absent, élu l'un des 12 syndics de l'Association des Journalistes parisiens. Voici comment lui-même a raconté dans un de ses rapports (1906, p. 7-8) la constitution de ce comité : « Après bien des avatars depuis 1870, le syndicat de la presse parisienne s'était enfin constitué avec toute la force qu'il a, depuis, conservée. Les directeurs de journaux, pas très nombreux alors, appartenant aux opinions les plus diverses, s'étaient mis d'accord, chose qui paraissait bien invraisemblable, pour défendre les intérêts de leurs publications rivales, sinon adverses. Nous ne nous réunissions pas très souvent et les motifs de discussions étaient assez limités. Un jour (le 28 novembre 1884), nous étant congratulés d'être arrivés, malgré certaines obstructions, à constituer un syndicat de presse d'autant plus fort qu'il s'était montré en son recrutement absolument éclectique, défiant ainsi les orages de l'opinion et les fluctuations possibles de la politique, l'idée fut émise de fonder une grande association de journalistes professionnels aussi librement ouverte à tous que notre syndicat de la presse l'avait été, sans distinction de nuances et d'opinion... L'un des plus ardents apôtres de cette idée... fut... Philippe Jourde, directeur propriétaire du *Siècle*. » Et ce fut sur la proposition même de cet adversaire passionné de ses idées que Joseph Denais fut élu membre du Comité.

Dix ans après, en 1895. ses confrères lui donnaient un nouveau témoignage d'estime et de sympathie, en l'élisant, bien qu'il ne fît plus partie de la presse active, secrétaire général de l'Association. A ce titre, J. Denais joua un rôle important, sur lequel nous devons nous arrêter un moment. Le secrétaire général, de par ses fonctions, est un des membres les plus actifs de l'Association. C'est lui qui, à l'Assemblée générale annuelle, est chargé de présenter le rapport sur les travaux de l'Association. Joseph s'en acquitta

Digitized by Google

de 1895 jusqu'à 1909 et, dans ce rôle difficile, il sut non seulement éviter la monotonie qui risque de se glisser dans des documents de ce genre, mais leur donner une forme littéraire fort agréable et y semer nombre d'idées qui leur assurent une valeur durable. Aussi à Bordeaux, au Congrès de 1907, l'on put citer ces rapports comme un modèle à suivre.

On appréciait d'une manière toute particulière les notices qu'il consacrait aux membres défunts de l'Association : il savait trouver des paroles délicates et mettre en lumière les bonnes qualités des confrères. Les querelles qu'il avait eues avec les Veuillot, l'antipathie dont il ne se défendait pas contre leurs procédés de polémique et contre plusieurs de leurs idées ne l'empêchèrent pas, par exemple, de parler de Pierre Veuillot, quand il mourut, en des termes dont son frère fut touché. Comme M. Chauchard accablait à peu près tous les ans l'Association de ses dons, c'était un écueil que de lui adresser des remerciements sans tomber dans des redites perpétuelles; J. Denais sut éviter le danger d'une trop grande monotonie et ne pas laisser l'éloge tomber dans la flagornerie.

Mais où il excellait davantage encore, c'était à faire ressortir les effets bienfaisants de cette association fraternelle entre hommes d'opinions et de tendances diverses, c'était à tirer d'un fait un enseignement, c'était à élever l'esprit de ses collègues vers des pensées généreuses.

Nous avons eu occasion déjà de citer quelques passages de ces rapports. Nous en produirons ici quelques autres extraits qui serviront à faire connaître l'œuvre et surtout la façon dont J. Denais la comprenait et qui seront des spécimens des conseils qu'il donnait à ses confrères.

« L'Association, disait-il dans son premier rapport (*Bulletin de l'Association* n° 11, 1896, p. 53-54) ne se préoccupe pas, elle n'a pas à se préoccuper de savoir si tel journaliste sert telle cause ou s'il défend telle cause opposée. Chacun jouit

Digitized by Google

1er juin 1891 : *La loi du travail*) que « la solution du problème qui se pose n'est pas dans la guerre du capital et du travail; elle est dans une estime réciproque de ces deux forces, sans laquelle tout n'est que rêves, utopies et tout ne serait que ruine et désenchantement. » Mais il prônait *l'Assistance des pauvres par le travail* (*Patrie*, 24 mai 1892); il proclamait (*Patrie*, 21 août 1892 : *Les pauvres gens*) que, « à ceux qui voulant travailler ne le peuvent pas pour des raisons sérieuses... il faut que la société puisse offrir un asile, du feu, du pain ». Il attirait l'attention sur l'insuffisance et la négligence de l'assistance publique (*Patrie*, 13 janvier 1894 : *Secours administratifs*); il flétrissait dans les grévistes *les Travailleurs qui empêchent de travailler* (*Patrie*, 9 février 1893) et dans les mendiants « les pires ennemis des pauvres » (*Patrie*, 1er octobre 1893 : *La Mendicité est interdite*).

La grave question de la natalité ne le laissait pas indifférent (*Patrie*, 23 août 1890 : *Est-ce la fin de la France* ?) et, d'autre part, il signalait avec une clairvoyance qu'il est bon aujourd'hui de rappeler, dans l'immigration croissante, *Une invasion déguisée* (*Patrie*, 1er septembre 1890); il revenait à la charge, dans le même journal, le 27 février 1893, avec un article qu'il intitulait : *La France aux étrangers :* « Notre excès de confiance est un vice », disait-il. Et il ajoutait : « Maintenant les étrangers peuvent être chez nous conseillers et députés à l'aide d'une petite formalité qui n'est parfois qu'une duperie... La France aux Français, d'abord; toutes les fonctions publiques et jusqu'aux plus humbles emplois exclusivement donnés à des compatriotes. »

Il faisait preuve encore d'une véritable clairvoyance quand il écrivait dans un article intitulé : *La fin des guerres* (*Patrie*, 21 juillet 1893) : « C'est comme une course furibonde des nations vers la ruine, vers la mort... Tout le monde aspire vers la paix et tout le monde semble travailler

Digitized by Google

de la liberté la plus complète, défendant ce qu'il croit juste, ce qu'il croit bon, avec son tempérament, ses moyens, son talent, ne relevant que de lui-même et de sa conscience. L'Association n'exige du journaliste parisien que l'exercice honnête de sa profession... Jamais, à aucun moment, la politique n'agit, pour si peu que ce soit, dans l'examen des candidatures, dans la distribution des secours, dans les débats et les votes des questions professionnelles soumises à nos débats... C'est une règle de conduite que nous ne devons ni changer ni modifier jamais. Il n'est peut-être pas sans opportunité ni sans honneur de montrer les avantages, j'allais dire la beauté, de ces mœurs presque inconnues jadis, qui permettent à des adversaires convaincus de faire trêve au combat, de se serrer la main dans une étreinte cordiale parce que l'un des deux combattants est tombé dans l'infortune ou qu'il se croit lésé dans ses intérêts, dans ses droits. »

« Nous sommes là dix-huit, disait-il dans son rapport de 1909, en parlant du comité (p. 16), venus des quatre points cardinaux et qui aurions sans doute quelque peine à formuler une même profession de foi philosophique ou politique, car nous risquerions beaucoup de ne pas nous mettre d'accord, et pourtant c'est en parfaite harmonie, avec le seul souci de l'équité, j'en suis convaincu, avec l'unique préoccupation du bien à faire ou à sauvegarder que nos décisions sont prises. »

« Ne médisons pas trop de la polémique, observait-il dans son rapport de 1900 (p. 7), à propos de F. Sarcey : on en peut abuser; on abuse des meilleures choses. Mais, quand elle s'inspire de convictions sincères et que les raisons, fussent-elles un peu spécieuses, ne sont pas remplacées par des outrages à droite comme à gauche, avouons-le, n'éprouvons-nous point quelque agrément à rencontrer de telles contradictions ? » Et il ajoutait, dans son rapport de 1903 (p. 23) : « Défendons nos idées, combattons les idées

Digitized by Google

contraires. C'est notre droit, c'est notre devoir : c'est aussi notre honneur. Mais discutons sans nous quereller : épargnons la personne de nos contradicteurs. Aimons tous les hommes qui pensent, même ceux qui pensent autrement que nous. Estimons les adversaires qu'ici même nous avons appris à estimer et, si ce n'est pas impossible, en les mettant hors de combat, tâchons de ne leur point faire trop de mal, car tous nous avons la même mère, la Patrie, et tous nous devons poursuivre le même idéal de Progrès, de Justice et de Liberté. »

Dans le même rapport de 1900, que nous venons de citer, après avoir parlé de la puissance de la presse et rappelé qu'en abuser serait la discréditer, il lançait cet appel (p. 30) : « Usons de notre puissance en vue du bien public et, loin de déchaîner la guerre et ses horreurs, travaillons tous... au maintien de la paix et des bienfaits qui en découlent : la civilisation, le progrès, la justice et la liberté, pour notre plus grand honneur, pour la plus grande gloire de la Patrie. »

La pacification des esprits, à laquelle, dans sa carrière de journaliste, il avait consacré toutes les énergies de son intelligence et toutes les ardeurs de son cœur, c'était précisément l'un des grands avantages qu'il trouvait dans cette Association de journalistes. « Cette tendance à l'union des intérêts professionnels, à la constitution des Congrès et des Associations, n'est-elle pas, demandait-il dans son rapport de 1899 (p. 9), une des plus heureuses manifestations de notre époque, qui peut avoir ses défauts, mais à laquelle il faudra beaucoup pardonner parce qu'elle aura certainement beaucoup aimé? Bien souvent les hommes ne mettent tant d'acharnement à se combattre que parce qu'ils s'ignorent, parce que d'injustes préventions tiennent leurs yeux obstinément clos. Toute tentative faite pour éclaircir les malentendus et dissiper les préjugés est donc une œuvre saine. Toute Association comme la nôtre

Digitized by Google

travaille à la pacification sociale. » Citons encore ce passage du rapport de 1909 (p. 25) qui est une glorification de la solidarité, ramenée à la charité, et aussi de l'œuvre de la France : « Quelque opinion qu'on puisse avoir sur notre temps, il n'est pas contestable qu'une des caractéristiques de cette époque, c'est la tendance à l'union, à la charité; ces mots de mutualité, de solidarité, qui méritent tant l'approbation des philosophes et des économistes, ne sont pas seulement l'expression de la conscience qu'on prend de ses intérêts et de ses droits; ce sont en quelque sorte une des manifestations de l'amour, père de la charité. Or, comme l'écrivait il y a vingt-quatre siècles un tragique grec [1] — mutualité déjà ! — « l'union est le remède de tous les maux chez les mortels ! » Malheureusement l'union ne pouvait être parfaite, il n'y a pas de remèdes souverains. Il faut se garder des utopies et des rêves. Nous ne pouvons pas plus songer à rendre toutes les nations sœurs que nous ne pouvons garantir qu'il ne s'élévera jamais de querelles dans une même famille. Et toujours il y aura pour notre propre sauvegarde des mesures à prendre et à conserver : C'est encore le meilleur moyen connu pour maintenir la paix dans le monde. Mais n'est-ce donc rien que de s'employer à rendre les relations d'homme à homme et de peuple à peuple moins hostiles, moins suspectes, plus polies, plus confiantes et plus cordiales ! On dit peut-être moins de bien de nous qu'on n'en pense, au dehors. Mais on constate partout — et cela n'est pas pour nous déplaire ici — que, quand il s'agit de défendre la Patrie, comme lorsqu'il s'agit de voler au secours de ceux qui souffrent, les Français et les Françaises, n'écoutant ni les calculs, ni les intérêts, ni les dangers, suivent le mouvement de leur cœur : c'est le bon. Si divisés soient-ils par ailleurs, oh ! sur ce terrain ils savent toujours s'unir. »

[1] Eschyle, *les Euménides.*

Digitized by Google

Si ses rapports à l'Association des journalistes lui fournissaient l'occasion, par des réflexions de ce genre, d'exercer un certain apostolat, il trouvait à le continuer d'une autre façon et sur un théâtre plus ample grâce aux Congrès de la presse, auxquels il assistait le plus souvent comme délégué de son Association, auxquels il ne manqua guère d'assister, sauf quand la maladie était plus forte que sa volonté, comme en 1898 qu'un refroidissement l'empêcha de partir pour le Portugal. C'est ainsi qu'il se rendit à Bordeaux (1895); à Buda-Pest (1896) où il put être secrétaire du Congrès; à Stockholm (1897) où il remplit les mêmes fonctions; à Rome (1899) où il fut encore secrétaire; à Paris (1900) où il fut appelé à l'une des vice-présidences; à Berne (1902); à Vienne (1904); à Liège (1905); à Bordeaux (1907); à Copenhague (1914).

Il n'y était pas seulement attiré par les agréments du voyage, par les facilités de prendre part aux excursions qui suivaient généralement le congrès et auxquelles il ajoutait parfois personnellement de plus lointaines expéditions, par le plaisir des fêtes mondaines, par le charme qu'il trouvait à s'instruire des conditions des divers pays qu'il voyait et des mœurs des habitants; il y était conduit par un sentiment plus haut encore et moins personnel : il y travaillait pour la France et pour la paix. La politesse, cette forme de la charité, comme on a dit, qui était comme innée en lui, la courtoisie qui lui était habituelle, le charme qui se dégageait de sa personne et de sa conversation, lui facilitaient la création de relations dont il se servit toujours pour aider au rapprochement entre nations, pour faire aimer la France et pour la servir, pour promouvoir, dans la mesure de ses forces le progrès de la civilisation chrétienne.

Il savait toujours trouver des paroles aimables et des gestes délicats pour les hôtes qu'il visitait avec ses confrères de la presse. Après le Congrès de Rome, il poussa une pointe

Digitized by Google

en Sicile : dans une lettre que publia le *Giornale di Sicilia* du 28-29 avril 1899, il rappelait ce voyage « un delizioso sogno, ahimè ! troppo presto finito ». Le souvenir d'affabilité qu'il avait laissé se manifesta dans l'adresse qu'à l'occasion de la visite du roi d'Italie en 1903 l'Association de la presse sicilienne envoya à l'Association des journalistes parisiens et « à son aimable et illustre secrétaire M. Joseph Denais ». En 1914, au congrès de Copenhague, ce fut sur son initiative que les journalistes allèrent déposer des fleurs sur la tombe de la princesse Valdemar. Et, comme on peut croire, les Danois furent très touchés de ce geste qu'ils déclarèrent « bien français ».

Dans ces excursions lointaines, c'était une joie pour lui quand il reconnaissait la grande place que sa chère patrie tenait encore dans les cœurs. En 1897, dans son voyage en Suède, s'il put constater avec malaise l'inclination de l'héritier du trône pour l'Allemagne, s'il fut témoin du progrès commençant de la germanophilie, il rencontra aussi des témoignages touchants de sympathie. Le professeur Carl Wahlund, l'éminent érudit dont les travaux sont connus de tous les romanistes, le reçut ayant en mains son *Germain Colin Bucher* : c'était là une attention personnelle pleine de délicatesse. Mais J. Denais fut bien plus touché encore de ce qu'il vit à Wisby. Après qu'il eut porté son toast, le bourgmestre et le gouverneur lui répondirent en français, à la barbe des Allemands présents. Et comme, après le repas, il disait au bourgmestre avec quelle émotion il avait entendu parler ainsi sa langue : « Je l'ai fait exprès, répondit le Suédois, parce qu'ici tous nous aimons les Français. Les AUTRES nous les détestons. » Et, quand le bateau qui emportait les journalistes s'éloignait de la rive, les dernières paroles qui lui parvinrent, ce furent celles du bourgmestre, criant : « Oui, oui, nous les détestons. »

Si son patriotisme ne pouvait qu'être joyeux de semblables manifestations, ce qu'il souhaitait personnellement,

Digitized by Google

ce n'était pas l'attisement des haines, mais au contraire la pacification générale dans la poursuite d'un idéal commun, dans la réalisation de plus de justice et de plus d'humanité.

Au banquet de clôture du Congrès de la Presse à Paris, le 9 août 1900, il s'écriait dans son toast, à l'adresse de ses confrères étrangers : « Revenez bientôt, revenez souvent en ce beau et bon pays de France. Nous l'aimons de toute notre âme, cette France, où nous avons reçu le jour, où nos pères ont vécu, travaillé, lutté, souffert pour nous, pour vous. Mais (vous avez pu vous en apercevoir) notre patriotisme, qui domine toujours nos divisions politiques, n'est point un culte barbare, étroit, fanatique et farouche. Certes nous aimons notre patrie, dans ses magnificences et ses gloires, nous l'aimons plus tendrement peut-être encore en ses déceptions et en ses infortunes. Mais, comme nous adorons notre mère patrie, nous concevons tout naturellement, mes chers confrères étrangers, que vous aimiez du même amour, que vous serviez avec la même fidélité, la même loyauté, vos patries respectives..... Et c'est à la patrie, c'est à toutes nos patries que je veux boire ..... Travaillons donc tous, ajoutait-il, à faire disparaître de ce monde les malentendus, les préventions, les haines et leurs conséquences désastreuses. Travaillons à la pacification des hommes et des peuples. »

On le voit, c'est toujours la pensée de la pacification, de l'union, de la charité, qui est maîtresse de son esprit et son sens profondément chrétien lui fait estimer que le patriotisme ne saurait consister à placer son pays au-dessus de tout, à l'élever sur les ruines des autres, que le patriotisme ne saurait étouffer en nous la voix de l'humanité, pas plus que l'amour légitime de soi ne peut se transformer en un pur égoïsme et qu'il n'a de raison d'être qu'en se conciliant avec la charité pour le prochain.

Le Congrès de Copenhague en 1914 fut l'occasion d'une autre manifestation des sympathies que l'on avait à

Digitized by Google

l'étranger pour la France. Ces réunions internationales avaient souvent pour conséquence l'attribution de distinctions à quelques-uns des membres du Congrès par le gouvernement du pays où il se réunissait. Le gouvernement danois en 1914 voulut conférer à J. Denais une décoration de l'ordre du Danebrog en même temps qu'aux représentants de l'Allemagne et de l'Autriche ; l'usage demandait que le grade conféré fût immédiatement supérieur à celui que l'on occupait dans l'ordre national de son pays. Quand on sut que notre compatriote n'était même pas chevalier de la Légion d'honneur, l'on hésita un moment ; l'on s'informa s'il n'y avait pas contre lui quelque raison d'indignité ; quand on se fut assuré que non, l'on passa outre aux règlements et on le nomma commandeur, parce qu'on ne voulut pas « admettre que le Français, bien que non décoré chez lui, eût un grade, dans l'ordre du Danebrog, inférieur à celui qui allait être conféré aux représentants de l'Allemagne et de l'Autriche » et « on voulut bien me dire ensuite, ajoute-t-il dans une lettre à M. Poincaré du 25 juin 1914 : s'il ne s'était pas agi d'un Français, on ne se fût pas préoccupé de cette différence de grade ».

Comme témoignage des sympathies que J. Denais s'était acquises parmi ses confrères de toutes opinions, nous rappellerons le toast qui fut porté en son honneur, cette même année 1900, au banquet de l'Association de la presse républicaine, bien que son peu d'affection pour la forme républicaine ne fût un mystère pour personne. Mais le plus beau témoignage de sympathie est encore dans la longue confiance que lui témoignèrent ses confrères en l'appelant sans interruption au secrétariat général de 1895 à 1909. A cette époque il eut vent que quelques membres du Comité avaient l'intention de ne pas voter pour lui. Il envoya aussitôt sa démission au président M. A. Mézières et il la maintint, en dépit des démarches amicales qui furent faites auprès de lui, parce qu'il estimait

Digitized by Google

que le secrétaire devait réunir l'unanimité des suffrages. On le nomma du moins secrétaire général honoraire et M. Gaston Jollivet, dans la lettre qu'à l'occasion de son décès, il écrivit à Mme Denais, comme vice-président de l'Association, disait : « M. Joseph Denais..... nous a rendu..... des services que nous ne saurions oublier. » (10 novembre 1916).

(*A suivre.*) E.-G. Ledos.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(Suite)

16 *octobre.* — La Préfecture rappelle la prohibition des substances suivantes aux prisonniers français : le coton (exception faite pour le linge et les sous-vêtements), l'or et toutes les pièces de monnaie quelconque, le suif, la graisse, le beurre. Le sucre et le savon ne sont pas interdits, mais ils ne doivent être expédiés que dans la plus stricte mesure.

Le Ministre de l'agriculture vient de décider que dans tous les départements où des autorisations de destruction de lièvres, faisans ou canards auront été accordées, les personnes munies d'autorisation, ainsi que les tireurs ayant participé aux battues, pourront transporter jusqu'à leur domicile, en vue de la consommation familiale, les animaux (lièvres, faisans, canards) détruits. Le Ministre de l'agriculture a décidé que le minimum du poids fixé par la décision du 4 septembre 1916 sera abaissé, pour les lièvres, de 25 à 15 kilos.

Le *Petit Courrier* publie une intéressante lettre du sergent Moreau, du 77e d'infanterie, en captivité depuis 23 mois en Allemagne et évacué en Suisse.

Un train sanitaire a laissé en gare d'Angers-Saint-Laud 89 blessés dont 25 allemands venant de la Somme, Ils ont été aussitôt répartis dans les hôpitaux de la ville.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : l'adjudant

Digitized by Google

Boussion Jean, du 77e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le sous-lieutenant Guillet Émile, du 8e d'artillerie; le maréchal des logis d'artillerie Guérineau Léon, déjà cité; — à l'ordre de la brigade : le médecin auxiliaire Thuau François.

Le lieutenant Caubère, à Candé, sous la présidence de M. Galpin et entouré de toutes les autorités de la région, a fait une fort belle et convaincante conférence sur l'utilité des versements d'or pour la patrie.

Un train sanitaire de passage à Saumur a laissé en gare 110 blessés qui ont été répartis dans les diverses formations de la ville.

17 *octobre.* — Le Ministre de la guerre vient de décider que des permissions de détente pourraient être accordées pour la Suisse aux militaires possesseurs d'une pièce authentique justifiant que leur famille habite la Suisse et revêtue de l'avis favorable de l'agent consulaire de leur résidence; ces militaires devront prendre la tenue civile pendant la durée de leur voyage et de leur séjour en Suisse et aviser de leur résidence l'attaché militaire français à Berne.

Afin de lui permettre de donner à l'hospitalisation spéciale des militaires atteints de tuberculose pulmonaire tout le développement indispensable, le sous-secrétaire d'État du service de santé militaire demande qu'il lui soit fourni. dans le plus bref délai possible, le nombre total des militaires atteints de tuberculose avérée, ouverte ou fermée, en traitement dans les divers hôpitaux de chaque région à la date du 1er octobre. Ces renseignements pourront être centralisés utilement par les médecins de secteur, auxquels incombe le triage de cette catégorie de malades dans les divers hôpitaux traitants.

On signale la belle conduite du 409e d'infanterie, dans la région d'Ablaincourt. Ce régiment possède un grand nombre d'Angevins.

Digitized by Google

Le manque de monnaie de billon continue à se faire sentir, ce qui cause une gêne sérieuse dans les transactions.

Dans la liste par ordre de mérite des candidats à l'École des arts et métiers, on relève les noms de 5 jeunes Angevins avec les numéros 11, 79, 186, 304, 378.

La Chambre de métiers de l'Anjou vient de créer un cours d'électricité, qui, avec M. Ponsolle comme professeur, ouvrira le 23 octobre, et un cours de ferblanterie, plomberie et zinguerie qui ouvrira le 24 octobre.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 245 blessés venant de la Somme et se dirigeant sur Nantes. Ils ont été ravitaillés en grands repas par l'infirmerie de la gare.

Les cours commerciaux de la Chambre de Commerce d'Angers, comptabilité commerciale et sténographie, ouvriront le 3 novembre.

L'adjudant Veillet Edelbert, du 35e d'infanterie, instituteur-adjoint à Bécon, précédemment décoré de la croix de guerre à Verdun, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur. Suivant son désir, la croix lui a été remise dans l'intimité, en présence de quelques amis, le samedi 14 octobre, à l'Hôtel-Dieu de Paris, par le professeur qui le soigne pour perte de la vision des deux yeux.

La médaille militaire a été conférée au soldat Robineau Marcel, du 71e territorial.

A été cité à l'ordre de la brigade : le caporal Gaschet Édouard, du 43e d'infanterie coloniale.

La Chambre de Commerce de Saumur fait savoir aux commerçants qu'ils peuvent recevoir les coupures émises par les Chambres de Commerce des départements voisins. La Banque de France de Saumur en fait l'échange par 10 au moins ou par multiples de 10.

Les commerçants de Saumur pourront prendre connaissance à la Chambre de Commerce de l'avis relatif à la délivrance des licences d'importation en Grande Bretagne.

Digitized by Google

M. Jacomet, procureur général de la Cour de Douai, autrefois procureur à Angers et qui, au début de la guerre fut transporté comme otage en Allemagne, vient d'être nommé officier de la légion d'honneur.

18 *octobre*. —D'accord avec le grand quartier général et la direction du service de Santé, le Ministre de la guerre vient de décider d'envoyer au front tous les infirmiers qui sont à l'heure actuelle dans les formations de l'arrière, jusqu'à la classe 1900. Ces hommes iront prendre la place des infirmiers, des ambulanciers et des brancardiers du front, lesquels seront versés dans l'infanterie et dans l'artillerie. Dans les formations sanitaires de l'arrière, les hommes partis au front seront eux-mêmes remplacés par des femmes, des réformés, des mutilés ou des engagés volontaires.

Le colonel de l'armée suisse de Loys avait fait son stage à Saumur où il avait été mis en quarantaine par ses camarades outrés de ses intempérances de langage. Il disait en effet couramment aux officiers français : « Vous autres, je ne vous donne pas huit jours en cas de guerre pour être aplatis par l'Allemagne. »

Est promu chevalier de la légion d'honneur le capitaine Viot Henri, du 265e d'infanterie.

Le médaille militaire a été conférée à l'abbé Turpault, vicaire à la cathédrale de Poitiers, aumônier du 33e d'artillerie, très grièvement blessé, au caporal Quintard Louis et aux soldats Prodeau Henri, Varnier Henri, Chesneau Victor, du 77e d'infanterie.

M. l'abbé Tourneux, ancien vicaire à Saint-Joseph d'Angers, a été nommé aumônier du 33e d'artillerie.

M. Hudelo, qui fut sous-préfet de Cholet et était préfet du Gard, vient d'être nommé directeur de la Sûreté générale au Ministère de l'Intérieur

A été cité à l'ordre du corps d'armée : le sergent Ledroit, du 335e d'infanterie.

Digitized by Google

19 *octobre.* — Le président de la République a approuvé par décret la délibération du Conseil municipal d'Angers accordant à titre d'hommage public la dénomination « de Verdun » au pont appelé précédemment Pont du Centre.

M. Louis Humeau, dans une lettre ouverte, fait savoir que le Préfet de la Sarthe a interdit aux marchands ottomans, turcs et autres, de s'installer sur les places publique de la ville du Mans et de toutes les localités du département de la Sarthe. Il demande qu'à Angers il soit fait de même.

L'organisation syndicale des employés de tramways a fait déposer à la Banque de France 290 francs en or pour la défense nationale.

Le capitaine Roblin Marcel, du 71e territorial, a été promu chevalier de la légion d'honneur.

La médaille militaire a été conférée au soldat Ballereau Vincent, du 71e territorial.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le caporal Trillot Louis; — à l'ordre du régiment : l'infirmier Gustin Louis, professeur à l'institution Urbain-Mongazon, l'infirmier Braujean, clerc minoré, élève du grand séminaire d'Angers; le sergent Mathieu Georges, du 71e territorial.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur, le 14 octobre, du sous-lieutenant Soulard Dominique, du 66e d'infanterie, professeur à l'institution Saint-Julien.

A Châteauneuf-sur-Sarthe une contravention a été dressée contre une fermière qui voulut vendre comme pesant un kilo une motte de beurre pesant 730 grammes.

Au Lion-d'Angers a été arrêté par le fermier Prodhomme Pierre un prisonnier allemand du nom de Hormer Johann qui s'était évadé des mines de fer de Noyant-la-Gravoyère. Ce prisonnier a déclaré que, s'ennuyant à Noyant, il en était parti le 15 octobre pour tenter de passer en Espagne.

Le Comité franco-belge des Réfugiés de l'arrondisse-

Digitized by Google

ment de Cholet, avec l'assentiment de Mgr l'Évêque, a sollicité et obtenu le bienveillant concours des curés de l'arrondissement pour le placement des billets de sa tombola.

Une fermière de Nyoiseau a porté plainte contre un réfugié alsacien qu'elle occupait et qui, sur une observation qu'elle lui avait faite, l'a frappée à coups de manche de fouet avec une telle violence qu'elle est tombée à terre.

20 *octobre*. — Le Ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les régions une circulaire précisant l'interprétation qu'il convient de donner aux précédentes circulaires relatives aux visites d'auxiliaires.

Au cours d'une prise d'armes qui a eu lieu sur la place de la gare à Tours, la croix de guerre a été remise au soldat Airault Charles, du 33e d'artillerie.

Le dépôt de remonte d'Angers fait savoir qu'il achètera de toutes mains des chevaux d'âge de toutes catégories, de 5 ans à 10 ans inclus (4 ans, nés en 1912) et au-dessus pour les P. S. anglais et pour les chevaux d'attelage; les mulets de 4 ans à 10 ans, toisant au moins 1 m 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordre. Tous ces animaux doivent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne. Le dépôt achètera en nombre limité : 1° des chevaux de 4 ans (nés en 1912) cuirassiers, dragons, légère, artilleurs selle, présentation réservée exclusivement aux éleveurs; 2° des juments et chevaux de P. S. anglais de 3 ans (nés en 1913), castrés ou non, présentation réservée aux éleveurs et propriétaires d'écuries de courses; 3° des chevaux hongres ou juments de 3 ans (nés en 1913) choisis uniquement parmi ceux primés ou mentionnés dans les concours des chevaux de selle de l'administration des Haras et de la Société du cheval de guerre ou ayant figuré dans les épreuves d'étalons; présentation réservée

Digitized by Google

aux éleveurs. L'itinéraire de la commission d'achat en novembre sera le suivant : Saumur, Tours, Angers, Beaupréau, Machecoul, Saint-Père-en-Retz, Pont-Rousseau, Saint-Florent-le-Vieil, Angers, Vendôme, Le Pellerin, Pont-Rousseau, Saumur, Candé, Clisson, Saint-Nazaire, Blain, Pont-Rousseau, Angers.

Nous apprenons la mort de M. Coiffard, conseiller à la cour d'appel et celle, à Beaufort-en-Vallée, de notre regretté collaborateur et ami, M. Joseph Denais, secrétaire général honoraire de l'Association des journalistes parisiens, fondateur du musée de Beaufort.

Ont eu lieu à l'église Saint-Laud d'Angers les obsèques de M. Florentin Aubry, percepteur honoraire, chevalier de la légion d'honneur de la guerre de 1870 pendant laquelle il avait été blessé. Il avait perdu son fils aîné mort au champ d'honneur en conduisant ses hommes à l'assaut. Sa sépulture a eu lieu à Segré où son corps a été transporté.

Ont été cités : à l'ordre du régiment : le soldat Grivault Émile ; — à l'ordre du service de l'aéronautique du 36e corps d'armée : le soldat Abraham René, mécanicien de l'escadrille M. F. 36.

Grand concert de charité à l'ambulance des Augustines devant un public nombreux, en tête duquel le Préfet et Mme Fabre, le lieutenant Fabre, le Dr et Mme Leullier : saynètes comiques, chants patriotiques joués et chantés par les blessés, morceaux de piano et de violoncelle, interprétés par Mme Lagay, Mlles de Beauvoys et Gautron, obtinrent un grand succès. M. l'abbé Loussier, l'âme de l'ambulance, dans un discours plein d'élévation et de délicatesse, a remercié M. et Mme Fabre de leur sympathie pour les blessés, les Drs Leullier, Luquet et le lieutenant gestionnaire Marrimpouey de leur dévouement. MM. le Préfet, Leullier, Marimpouey prirent ensuite la parole.

Digitized by Google

A Juigné-Bené ont eu lieu les obsèques de Mme Maurice de Mieulle. Le deuil était conduit par son gendre, le lieutenant d'artillerie Hart, au front.

Un nommé Keim Armand, qui était interné comme sujet belge au grand séminaire d'Angers, s'étant présenté devant la commission de recrutement de l'armée belge siégeant à la caserne Marescot à Tours, a été reconnu comme sujet allemand, né le 18 mai 1889 à Ammenenburg et habitant avec sa famille à Overfelt (Limbourg belge) au moment de la déclaration de guerre. Il a été mis en état d'arrestation.

Mme Augereau, meunière, aux Briffières, commune de Sainte-Christine, mère de 14 enfants, a 7 fils et 4 gendres mobilisés parmi lesquels 2 sont tombés au champ d'honneur. Elle vient de recevoir un prix de 500 francs au concours des grandes familles du front organisé par « La plus grande famille », association de chefs de famille de 5 enfants au moins.

A Longué, le sous-préfet de Baugé et M. Raymond Richou ont parlé sur la question des versements d'or pour la patrie. La réunion était présidée par le maire, M. Gaudin. assisté des autorités de tout ordre. Le Dr Tardif a présenté quelques observations sur les moyens pratiques de favoriser l'emprunt dans les campagnes.

A Nantes, le patron d'un bateau-lavoir a retiré de la Loire un paquet contenant environ 1.000 lettres datées des 10, 11, 12 et 13 octobre. Ces lettres, dont un certain nombre originaires de Maine-et-Loire, avaient dû contenir des billets de banque et des bons de poste.

21 *octobre.* — Les Français circulant ou se rendant par le chemin de fer dans les quatre départements limitrophes de l'Italie (Savoie, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes Maritimes) seront à l'avenir dispensés de se munir de sauf-conduits pour chaque voyage; ils seront simplement,

Digitized by Google

tenus de produire des pièces d'identité, au cas où ils en seraient requis.

L'hôpital centre de réforme n° 40 (École des arts et métiers d'Angers) demande des dames comptables, secrétaires, femmes de journée.

La Chambre de commerce d'Angers rappelle à tous ses commettants que l'échéance pour la déclaration relative à l'impôt sur les bénéfices de guerre expire le 31 octobre courant.

Un train venant de la Somme contenant 140 blessés, dont 74 allemands, est passé en gare d'Angers-Saint-Laud, où 84 ont été descendus et répartis dans les hôpitaux de la ville; les autres ont été dirigés sur Cholet après avoir été ravitaillés en grands repas par l'infirmerie.

En raison d'épidémies, il est interdit d'accorder jusqu'à nouvel ordre des permissions et congés de convalescence pour Ambillou, Ingrandes, La Chaussaire.

Environ 80 marchands forains se sont réunis au café du Soleil, place du Pélican, à Angers, pour protester contre l'envahissement des marchés par les étrangers. Après avoir pris connaissance de différents documents, l'assemblée a adopté la rédaction d'une lettre qui sera adressée au Préfet pour lui demander de faire cesser ces abus et de prendre la même sanction que le Préfet de la Sarthe.

Aux Ponts-de-Cé, ont eu lieu les obsèques d'un des enfants du caporal Fournel, du 9e génie. Une délégation d'officiers, sous-officiers et soldats y assistait. Une collecte faite parmi les officiers, sous-officiers et soldats, a fourni 95 fr. 25 dont une partie a été employée à l'achat d'une couronne et l'autre remise à Mme Fournel, évacuée de Reims, pour subvenir aux besoins des trois enfants qui lui restent.

A Saumur, au théâtre, devant une salle absolument remplie, sous la présidence de M. Charier, assisté du sous-préfet et du maire, Me Gardot, avocat à la cour d'appel

Digitized by Google

d'Angers, a fait une conférence très remarquable sur la question du versement de l'or. Il a été présenté au public par M. Mayaud, maire de Saumur. M. Charier a remercié l'orateur et donné des détails intéressants.

A Allonnes M. Charier a fait une conférence sur les versements d'or. La séance était présidée par le maire, M. Renard, qui présenta le conférencier.

Une conférence du Comité de l'or, sous la présidence du commandant Amiot, a été donnée à Saint-Hilaire Saint-Florent par M. Ségretain, dans la salle des fêtes de la maison Bouvet-Ladubay. Le conférencier, directeur de la Banque de France de Saumur, a été présenté par le commandant Amiot qui, à la fin de la réunion, s'est fait l'interprète de tous, pour le remercier.

C'est un nommé Viaud, facteur intérimaire, qui a jeté dans la Loire, à Nantes, les lettres qui en ont été retirées par un patron de bateau-lavoir. Les lettres qui ont été ouvertes proviennent de deux convoyages. Une partie de ces lettres provenaient de Beaupréau, Gesté, Saint-Florent-le-Vieil.

22 *octobre.* — Le Dr Alliot a été désigné pour remplacer, comme médecin chef de la garnison d'Angers le Dr Gauvin.

Les colis destinés aux militaires français détachés aux armées britanniques doivent porter les indications suivantes : 1° le nom et l'adresse de l'expéditeur; 2° le nom du destinataire; 3° son grade; 4° le corps et l'unité à laquelle il est attaché; 5° la formule : bureau central anglais, Abbeville.

Le Ministre de la guerre fait savoir qu'une allocation de 50 francs pourra, le cas échéant, être attribuée aux membres des sociétés de préparation militaire, de gymnastique, de sports, et professeurs d'éducation physique désireux d'accomplir un stage de 4 jours dans les centres régionaux d'instruction physique institués par la cir-

Digitized by Google

culaire du 1er octobre 1916, pour les dégrever des frais de séjour dans ces centres.

Une réunion sportive et musicale a eu lieu sur le terrain du Vieux-Moulin, route de Paris. Elle était organisée par le Comité central de secours aux Victimes de la guerre. On y remarquait la présence du général Gendron, commandant la place, de MM. Blanc, maire d'Angers, Défossé, conseiller de préfecture, et autres notabilités. L'équipe seconde du 3e génie a battu l'équipe seconde d'Angers-Université-club par 4 buts à 1; les équipes premières ont fait match nul par 2 buts à 2. La partie musicale, tenue par la musique du 3e génie, fut très brillante. On y applaudit surtout deux chœurs accompagnés par la musique, sous la direction de son chef M. Capelle, « Gloire au génie guerrier », poésie de Guillot, musique de Capelle, « Les Gars d'Anjou », paroles de des Tranchandières, musique de Paul Petrucci; des jeunes filles vendaient la partition de ce dernier chant ornée d'un beau crayon lithographique de Berjole; la gravure des notes fait honneur à Mlle Piétri, professeur à l'école de gravure de musique d'Angers, et l'impression aux presses de l'imprimerie G. Grassin.

18 grands blessés venant de Suisse, se dirigeant vers Nantes, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud. Un seul est descendu à Angers.

Le lieutenant aviateur de Saint-Pern Roger a été nommé chevalier de la légion d'honneur. Il avait été cité en septembre à l'ordre de l'armée.

Ont été cités à l'ordre de la division le : sous-lieutenant Laurentin Francis, du 77e d'infanterie, le médecin auxiliaire Portier Maurice; — à l'ordre de la brigade : le sergent Æschlimann Louis, du 8e bataillon de chasseurs à pied: — à l'ordre du régiment : les soldats Hée Adolphe, du 327e d'infanterie, Bridier Camille, du 240e territorial.

Les gendarmes de Doué-la-Fontaine ont amené à Angers

Digitized by Google

un prisonnier allemand malade, qui a été conduit à l'hôpital des Arts et métiers.

Nous apprenons la mort de l'enseigne de vaisseau Favry Georges, mort des suites d'une maladie contractée au service.

Saumur a été privé de gaz par suite du manque de charbon.

A Thouarcé, Me Gardot et M. Richou, vice-président du Comité central de l'or, ont fait une conférence très goûtée de l'assistance, invitant les habitants du pays à verser leur or pour la patrie. De là ils se sont rendus à La Possonnière où une nouvelle conférence organisée par le maire, M. le commandant de Romain, qui présidait, assisté de M. Planchenault, président du Conseil d'arrondissement, a été très brillante. Me Beucher, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien conseiller municipal de la Possonnière, et Me Gardot ont éloquemment démontré la nécessité des versements d'or.

En même temps le lieutenant Caubère donnait de fort belles conférences à Saint-Macaire et Torfou qui furent écoutées et suivies avec la plus grande attention. A Saint-Macaire la réunion fut présidée par M. Griffon; à Torfou par M. de la Bretesche. Le public à ces deux réunions était extrêmement nombreux.

M. Bacon, au nom du Comité de l'Or de Saumur, a fait deux très intéressantes conférences : la première, à Gennes, devant 250 personnes, présidée par M. Grignon, conseiller général, qui, au début de la réunion, souhaita la bienvenue au conférencier et l'assura que ses efforts ne seraient pas vains; la seconde à Coutures, où M. Bacon était accompagné de MM. Girard-Amiot, Poisson et Imbert; cette conférence était faite sous le patronage du comité local.

Pendant ce temps M. Segrétain, devant 250 personnes, accompagné de MM. Charier et Pichard, délégués du Comité de l'Or faisait une conférence très applaudie aux

Digitized by Google

Rosiers. Cette conférence était présidée par M. de la Guillonnière, conseiller général, qui remercia le conférencier et mit en garde les assistants contre les espions et les bruits infâmes qu'ils répandent.

23 *octobre*. — Un décret institue dans chaque département un comité chargé de veiller à la répartition du sucre attribué au département pour les besoins de la consommation familiale et industrielle.

Nous apprenons la mort du capitaine Roland Paulze d'Ivoy de la Poype, du 4e chasseurs d'Afrique, décoré de la croix de guerre, revenu de Salonique pour servir sur sa demande dans l'infanterie, tombé glorieusement dans la Somme, le 10 octobre, et celle du sous-lieutenant Louis Besse, du 94e d'infanterie, tué à la tête de sa section le 25 septembre.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Pousset Paul, du 60e d'artillerie (il a été depuis l'objet d'une nouvelle citation, sa troisième); — à l'ordre de la division : le sous-lieutenant de la Poëze Gaston, du 319e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le maréchal des logis Lépine Georges, du 13e d'artillerie, le brigadier Plantard Henry, du 33e d'artillerie. Le lieutenant d'infanterie Millet, professeur à l'École normale d'Angers, a été cité aussi à l'ordre du jour, ainsi que le sous-lieutenant du Bodinat (2e citation).

A Angers ont eu lieu les obsèques de M. Coiffard, conseiller à la Cour d'appel. MM. Sergent-Alléaume, avocat général, Berlaud, conseiller à la Cour, Beucher père, ancien bâtonnier, et le Dr Mengarduque, de Thouarcé, tenaient les cordons du poêle. Après les parents venaient, en robes rouges, les membres de la Cour d'appel. Après la cérémonie religieuse qui eut lieu à l'église Saint-Joseph le corps a été transporté à Nueil-sous-Passavant.

Le *Petit Courrier* imprime une interview de M. Bigeard,

Digitized by Google

directeur de l'usine à gaz d'Angers qui n'a plus de charbon que pour quelques jours : 10 de ses chalands sont immobilisés en partie à Saint-Florent-le-Vieil où un banc de sable leur coupe la route; une autre partie est aux quais de Nantes et leur chargement sera mis sur wagons demain. La consommation journalière de l'usine à gaz d'Angers est de 65.000 kilos. Le charbon ne manque ni à Nantes ni à Saint-Nazaire où se trouve un stock de 150.000 tonnes, mais les wagons font défaut pour transporter ce charbon.

A l'hôpital n° 11 à Angers, devant une salle parfaitement garnie, l'admirable pianiste Mlle Blanche Selva s'est fait entendre parmi les blessés auprès desquels elle a obtenu un grand succès avec des morceaux variés et choisis exécutés avec un grand brio et une perfection incomparables. Un intermède très intéressant a été donné par deux blessés : l'un a remarquablement dit « Le cheveu blanc » et déclamé avec beaucoup d'émotion une pièce de vers sur la cathédrale de Reims composée par un poilu des tranchées; l'autre a chanté d'une voix chaude et bien timbrée deux morceaux de son répertoire.

Ont eu lieu en l'église de Beaufort-en-Vallée les obsèques de notre distingué collaborateur et ami M. Joseph Denais, secrétaire général honoraire de l'Association des journalistes parisiens, fondateur et conservateur du musée de Beaufort Le deuil était conduit par son frère M Henri Denais et son beau-frère M. Dubois. Tenaient les cordons du poêle : MM. G. Grassin, directeur de la *Revue de l'Anjou*, E. Marchand, rédacteur au *Petit Courrier*, Trouillard et Boutard. Dans la nombreuse assistance on remarquait la présence du maire, des adjoints et conseillers municipaux et une délégation des jeunes Serbes, élèves du collège de Beaufort. La levée du corps a été faite et l'absoute donnée par le chanoine Bonamy, d'Angers, remplaçant le curé de Beaufort mobilisé. Au cimetière, le Dr Geslin,

Digitized by Google

maire, en une allocution émue a dit les mérites de M. Denais et les services qu'il a rendus à Beaufort.

A Saumur, les personnes qui ont prêté des objets de literie à l'hôpital des Ponts sont priées de les retirer. Passé le 30 octobre ces objets seront considérés comme abandonnés en faveur des hôpitaux.

Aucun stock de charbon n'étant parvenu à l'usine depuis plusieurs jours, les abonnés du gaz se trouvent à Saumur complètement privés de chauffage et d'éclairage. La représentation du « Duel » par la tournée Baret a été contremandée par suite du manque de gaz.

Au cours d'une séance du cinéma-éducateur donnée à l'école publique de garçons de Chemiré-sur-Sarthe, le 22 octobre, la quête a fourni 17 francs qui ont été envoyés au Comité central des Victimes de la guerre pour l'Œuvre des prisonniers de guerre.

A Cholet, un match de foot-ball association a eu lieu entre l'Étoile sportive de Saint-Pierre et l'Énergie du May-sur-Evre. La première a triomphé par 5 buts à 0.

Le conseil de guerre du 9e corps à Tours a condamné aux travaux publics deux prisonniers allemands (bavarois) qui, à Segré, ayant été punis pour leur attitude arrogante, avaient refusé de nettoyer les baraquements, et à un an de prison, un soldat du 71e territorial qui, étant employé comme manutentionnaire aux magasins du 135e d'infanterie, avait dérobé un certain nombre d'objets appartenant à l'État.

24 *octobre*. — Le Ministre de la guerre a décrété que, pendant la durée de la guerre, les sous-lieutenants à titre définitif, de réserve et de l'armée territoriale, ou assimilés, quelle que soit leur origine, seront promus au grade de lieutenant ou assimilés dans les mêmes conditions que les sous-lieutenants de l'armée active, sous la réserve qu'ils

Digitized by Google

auront accompli deux années de service dans ce grade depuis la mobilisation.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur des sous-lieutenants Jougla Henri, du 135e d'infanterie, et de Becdelièvre Amaury, du 77e d'infanterie, fils des commandants Jougla et de Becdelièvre.

La médaille militaire a été remise au sapeur Décluzeau, du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du jour de la division : les soldats Rochard Joseph, du 32e d'infanterie, Mazé Camille, de l'artillerie; — à l'ordre de la brigade : le soldat Douillard Georges, du 290e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Vinsonneau Germain, de l'infanterie coloniale. Est encore cité à l'ordre du jour le brancardier Thiberge Marcel, du 19e d'infanterie.

A l'hôpital n° 8 d'Angers, sous-centre de physiothérapie, le capitaine de gendarmerie Le Bret, commandant l'arrondissement, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au brigadier Louchard Polycarpe, de la 1re légion de gendarmerie.

Le 4 novembre, sur la place du Champ-de-Mars à Angers, il sera vendu aux enchères environ 40 chevaux réformés provenant des 6e et 10e génie, du 33e d'artillerie, du 135e d'infanterie et du dépôt de remonte.

La Compagnie du gaz d'Angers attend toujours que des wagons soient mis à sa disposition pour transporter de Nantes le charbon nécessaire à sa production.

Un homme d'équipe, en sursis d'appel depuis huit jours, nommé Morand Jean-Baptiste, s'est fait écraser en gare d'Angers-Saint-Laud et est mort de ses blessures.

Les Facultés catholiques d'Angers font savoir que les cours rouvriront le 4 novembre pour la faculté de droit.

Saumur reste dans l'obscurité, le charbon ne parvenant pas à l'usine à gaz, malgré les démarches réitérées du directeur.

Digitized by Google

Le *Temps* ayant fait savoir que la haute administration et le conseil de son village dédaignaient de secourir un petit sourd-muet auquel s'étaient intéressés des soldats anglais et français, le Dr Monprofit lui a fait connaître que, si ce petit sourd-muet n'était pas encore placé et si sa mère voulait bien le lui confier, il lui ferait réserver, près sa clinique à Angers, une place à l'École des sourds-muets de la Forêt, où on lui apprendrait à lire, à écrire, à parler.

25 *octobre*. — Le Sous-secrétaire d'état à l'artillerie a décidé la relève complète et sans exception de tous les jeunes gens des classes 1916 et 1917 actuellement dans des établissements travaillant pour la guerre. Cette relève doit être terminée le 10 décembre.

Les prisonniers Ackmann Jean et Homer Jean, évadés il y a 15 jours de Noyant-la-Gravoyère, ont été arrêtés.

Un arrêté du Ministre de la guerre prescrit que des ordres de route seront notifiés d'urgence aux jeunes soldats ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917 qui n'ont pas été touchés par leur ordre d'appel.

L'autorité militaire a envoyé une équipe de pontonniers qui vont essayer de creuser un chenal pour permettre aux chalands de l'usine à gaz d'Angers, chargés de charbon et arrêtés à Saint-Florent, de traverser le banc de sable au-delà duquel ils pourront reprendre leur route vers Angers. Plusieurs remorqueurs ont quitté Angers pour se rendre à Saint-Florent où ils aideront au remorquage.

Un train sanitaire contenant 239 blessés évacués des hôpitaux du secteur de Reims et allant vers Nantes est passé en gare d'Angers-Saint-Laud.

Nous apprenons la mort du sous-lieutenant Garraud Paul, du 37e d'infanterie, et celle des aspirants Jeanson François, Rousseau Jean, Jouault Pierre, du 135e d'infanterie.

Un décret vient de décider que jusqu'au vote de la loi

Digitized by Google

régularisant l'attribution de décorations faite au titre du décret du 13 août 1914, la croix de guerre pourra être retirée par le chef de corps tant que le militaire restera sous les drapeaux et par le Ministre si le militaire a été rendu à la vie civile, l'intervention du conseil de l'ordre de la légion d'honneur ne devenant réglementaire qu'après le vote de cette loi.

M. Sarthou, inspecteur d'Académie (3e classe), en résidence à Mâcon, est nommé inspecteur d'académie (même classe), en résidence à Angers, en remplacement de M. Renaud qui a été nommé dans la Sarthe et est aujourd'hui mobilisé.

Mgr l'Évêque d'Angers a envoyé à son clergé une lettre circulaire ordonnant des prières pour la France et pour nos armées à l'occasion du seizième centenaire de la naissance de saint Martin.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant Rochet Émile et le sergent-major Mattei Anatole, du 77e d'infanterie; — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Dautresme Lucien, du 44e d'infanterie, le caporal Jolivet Alfred, du 317e d'infanterie, le lieutenant Floquet, l'adjudant-chef Parpaillon, l'adjudant Queneau, du 77e d'infanterie; — à l'ordre de l'artillerie de l'armée d'Orient : le sous-lieutenant Plédy, déjà cité.

L'École supérieure de commerce d'Angers rouvrira ses cours le 4 novembre.

Sont promus chevaliers de la légion d'honneur : le lieutenant Hamel, du 135e d'infanterie, le sous-lieutenant Bréger, du 6e génie, le sous-lieutenant Arnaud, du 72e territorial.

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Gohel du 6e génie.

La *Semaine religieuse* publie une lettre du front de l'abbé Seng et consacre, d'après le *Journal de Maine-et-Loire*, deux pages à la mémoire du sous-lieutenant Soulard.

Digitized by Google

professeur à l'institution Saint-Julien, mort au champ d'honneur.

Le général Gendron, assisté de ses officiers d'état-major, a, au Stand Bessonneau, remis solennellement la médaille militaire et la croix de guerre, mis à la disposition de l'hôpital n° 8, au sergent Maurice François, du 117e d'infanterie, au caporal Besnier Julien, du 236e d'infanterie, au soldat Dagaud Julien, du 37e d'infanterie. Le capitaine aviateur Bessonneau et M. Pineau étaient présents.

Le maire de Saumur, au sujet de la crise du gaz, a reçu de Granville un télégramme lui annonçant que 80 tonnes de charbon sont parties de Granville à destination de Saumur et que 80 autres partiront aujourd'hui.

Un train sanitaire a débarqué à Saumur 75 blessés dont 11 allemands. Ces derniers ont été conduits à l'hôpital mixte et les blessés français répartis dans les diverses formations de la ville.

A Montrevault, Me Gardot a porté la bonne parole au nom du Comité de l'Or. La réunion était présidée par MM. du Reau, conseiller général, et Gallard maire, entourés de MM. de Villoutreys, conseiller d'arrondissement, Charier et Brunellière, maires de Saint-Pierre-Montlimart et du Puiset-Doré, d'Armaillé, Beucher, Pellaumail, etc. Le public nombreux, encore sous l'émotion du communiqué de la victoire de Verdun, fit au conférencier le meilleur accueil.

A Laval, le Club sporting Bessonneau a battu le Stade lavallois par 3 buts à 2.

26 *octobre*. — En vertu des dispositions de la loi du 23 juin 1916, tous les mobilisés auront droit pendant le mois de novembre à l'envoi gratuit d'un paquet postal de un kilo pour la réexpédition de linge ou de vêtements à leurs familles ou correspondants.

Des wagons de charbon destiné à l'usine à gaz sont

Digitized by Google

arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud. D'autre part un des chalands immobilisés à Saint-Florent est parti et sera à quai à Angers demain. L'usine à gaz est donc à l'abri du manque de charbon pour une huitaine. Il serait urgent que les pouvoirs publics compétents pussent faire exécuter en Loire les travaux nécessaires afin de permettre à la navigation de doubler les chemins de fer.

Nous apprenons, en outre, que la Compagnie d'Orléans, à la suite de démarches du Préfet et du maire d'Angers, a mis à la disposition de la ville d'Angers une navette de 8 wagons de 20 tonnes chacun qui, tous les deux jours, apportera de Nantes à Angers le charbon nécessaire à l'approvisionnement des négociants et de la population.

Le général Lizé, qui commande au front un groupe d'artillerie coloniale, vient d'être promu commandeur de la légion d'honneur.

Le lieutenant Dumesnil Gaston, du 106e d'infanterie, député de Maine-et-Loire, vient d'être cité à l'ordre du régiment. C'est sa cinquième citation.

Une messe de requiem a été célébrée en l'église de la Madeleine d'Angers pour le sous-lieutenant Jougla Henri, du 135e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur le 10 octobre. Mgr Rumeau a donné l'absoute. L'assistance des plus nombreuses comportait la plupart des officiers de la garnison en tête desquels le colonel Couilleau, le colonel Gory, le lieutenant-colonel Bouton. Le Lycée et l'Association des Anciens Élèves y étaient représentés.

Relativement à la résiliation des engagements spéciaux, les mesures suivantes viennent d'être adoptées : 1° Les engagés spéciaux dont le contrat a été résilié en raison de leur inconduite ou de leur indiscipline ne sont en aucun cas admis à contracter un nouvel engagement spécial; ils rentrent immédiatement dans la règle commune et

Digitized by Google

doivent subir, le cas échéant, la contre-visite prescrite par l'article 3 de la loi Dalbiez; — 2° Ceux dont l'engagement a été résilié en raison de leur inaptitude à l'emploi qu'ils occupaient peuvent contracter un nouvel engagement spécial pour un autre emploi, sinon ils retombent, eux aussi, dans la règle commune et subissent, s'il y a lieu, la contre-visite prescrite.

La Cour d'appel d'Angers a confirmé le jugement du tribunal de Segré acquittant M. Robert poursuivi sur la demande du Président de la commission du ravitaillement de Pouancé, cette réquisition n'ayant pas été présentée par un des membres de la municipalité et étant de ce fait illégale et son extrême urgence n'étant pas démontrée.

Les arrivages de charbon annoncés pour l'usine à gaz de Saumur n'étant pas parvenus, la ville est restée encore une fois dans l'obscurité.

A Fontaine-Guérin ont eu lieu les obsèques du soldat Grandin Joseph, victime du climat de Salonique. Au cimetière, le maire, M. le Bault de la Morinière, a prononcé un discours.

27 *octobre*. — Le Comité de l'Or, grâce aux nombreuses conférences organisées sur de multiples points du département, grâce enfin aux visites faites dans chaque commune par le secrétaire général de la Préfecture et les sous-préfets accompagnés de membres du Comité, a réussi à provoquer d'importants versements d'or.

Le *Petit Courrier* rapporte l'interview du sergent Dalaine Auguste, de Saint-Remy-la-Varenne, qui, blessé dans la Somme et fait prisonnier, s'est évadé par la Hollande avec un de ses camarades de captivité.

Aujourd'hui le total des sommes en or encaissées par les succursales de la Banque de France dans le département depuis le 1er de ce mois s'élève à 1.600.000 francs.

A Angers, le maire, par mesure exceptionnelle, supprime

Digitized by Google

jusqu'à midi le repos hebdomadaire le dimanche 29 octobre dans tout établissement de la ville où s'exerce un commerce de détail.

Le maire d'Angers fait savoir que, la foire de la Saint-Martin tombant cette année un dimanche, la foire commerciale aura lieu le lendemain lundi 13 novembre; la foire foraine commencera le dimanche 12 novembre.

Le maire de la ville d'Angers donne avis aux propriétaires récoltants dans le rayon de l'octroi de cette ville, que l'inventaire des vins et cidres de la récolte de 1916 aura lieu, par les soins du service de l'octroi, à partir du lundi 6 novembre 1916.

La Société des grands musiciens de France nous apprend que Mlle Marcelle Montagne vient de subir avec succès les examens de la licence musicale.

Le capitaine Georges de Grandmaison, capitaine d'état-major, député de Maine-et-Loire, est nommé chef d'escadron.

Le capitaine Eugène de Boyve, officier mitrailleur, a été cité à l'ordre du jour de l'armée.

Le lieutenant Grout Jean, du 33e d'artillerie, ingénieur des Arts et manufactures, décoré de la croix de guerre, est tombé au champ d'honneur le 13 octobre. Deux de ses frères, comme lui de Beaufort, l'un sous-lieutenant au 27e dragons, l'autre sous-lieutenant au 26e bataillon de chasseurs à pied, ont aussi trouvé une mort glorieuse sur le champ de bataille.

Mgr l'Évêque d'Angers demande aux fidèles pour les soldats tombés au champ d'honneur une communion le jour de la Toussaint ou dans l'octave. Il invite les curés à célébrer un service solennel dans le courant du mois et annonce qu'il en célébrera lui-même un à la Cathédrale pour la ville d'Angers le 7 novembre.

Le 1er novembre, une messe de requiem sera célébrée en la chapelle de Bellefontaine pour les soldats français tombés à Verdun.

Digitized by Google

A la Chambre des députés, M. Ferdinand Bougère a pris la parole, faisant ressortir que des villes, comme Angers, faute de moyen de transports, sont menacées de manquer de lumière et de chauffage. « Est-ce faute de charbon? Non, il y en a à Nantes et à Saint-Nazaire en quantité suffisante. Est-ce faute de wagons? Peut-être, sur la ligne d'Orléans; mais elle peut être suppléée par une ligne à voie étroite. Et si ce moyen était impraticable, n'y a-t-il pas la Loire? Pourquoi ne l'emploie-t-on pas? Est-ce parce qu'elle ne peut pas servir? Elle servirait, si on avait voulu ! — Mais on a négligé de faire cet été les quelques dragages qui eussent suffi, à travers la grève qui arrête les bateaux, paraît-il, tout chargés, bloqués à quelques kilomètres de leur destination, attendant que, la pluie consentant à tomber, l'eau monte en Loire ou que l'on s'organise enfin ! — Deux lignes de chemins de fer et une rivière : voilà quels étaient les moyens économiques disponibles. Et, pour l'instant les plus vives et les plus légitimes appréhensions : voilà le résultat. »

La Chambre de commerce d'Angers fait savoir qu'un décret du 26 octobre prohibe la sortie d'un certain nombre de produits qu'elle désigne.

Saumur est sorti des ténèbres, un premier arrivage de charbon ayant permis à l'usine de fonctionner.

Une commission de médecins militaires suisses et français vient de visiter les blessés allemands hospitalisés à l'hôpital mixte et à l'hôpital du château, à Saumur. 2 seulement sur 51 ont été trouvés susceptibles d'être transportés en Suisse comme grands blessés.

28 *octobre.* — Le Ministre de la guerre vient de décider que tous les achats de fourrage de la nouvelle récolte qui n'ont pas encore donné lieu à paiement seront réglés sur la base du dernier tarif, que les livraisons aient été faites avant ou après la notification de ce tarif.

Digitized by Google

Le Ministre vient de faire savoir que seules les cuisinières et aides-cuisinières doivent être complètement nourries à l'ordinaire, mais que toute latitude est laissée aux chefs de corps et de services pour décider s'il leur est possible de donner satisfaction aux demandes des autres femmes désireuses de prendre à l'ordinaire le repas du matin.

A la caserne Desjardins, Angers, le lieutenant-colonel Bouton, commandant le dépôt commun d'infanterie, a remis la médaille militaire au soldat Belhomme René, du 135e d'infanterie; — la croix de guerre (ordre de l'armée) à Mme Maloyer, veuve du soldat Maloyer René, du 71e territorial; — (ordre de la division) à Mme Baril, veuve du sergent Baril Jean, du 71e territorial, à Mme Piron, veuve du soldat Piron Louis, du 71e territorial, au soldat Boulanger Jacques, du 135e d'infanterie; — (ordre de la brigade) au soldat Brusard Léon, du 135e d'infanterie; — (ordre du régiment) à Mme Carré, Chabosse, Chartier, Derouet, Marion, Oinard, veuves des soldats Carré Joseph, Chabosse Alphonse, Chartier Jacques (caporal), Derouet, Marion Louis, Oinard François du 71e territorial, au soldat Drouet Bernard, du 135e d'infanterie, au sergent Marteau Paul, réformé temporaire.

La médaille militaire a été conférée au soldat Martineau Charles, du 409e d'infanterie.

M. H. Champion, cultivateur praticien, recommande dans le *Petit Courrier* aux agriculteurs français de semer le plus de blé possible, leur démontrant, chiffres à l'appui, qu'outre le service qu'ils rendront à la patrie ils encaisseront un bénéfice minimum de 300 francs par hectare.

Les deux Sociétés de la Croix-rouge ont organisé en commun des quêtes qui seront faites le 1er et le 2 novembre à la porte des cimetières d'Angers.

La 37e liste de souscription du Comité central de secours aux victimes de la guerre s'élève à 2.188 francs.

Digitized by Google

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens résidant dans sa circonscription que les opérations de levée des jeunes gens nés en 1896 et appartenant à la levée maritime sont ouvertes; ils doivent se présenter immédiatement à ce consultat pour y subir la visite médicale d'enrôlement.

Au début de l'audience du tribunal correctionnel d'Angers, le président Jousseaume a fait l'éloge funèbre de l'aspirant Rousseau, tombé au champ d'honneur, fils de M. Rousseau, juge au tribunal civil.

Pour permettre à ses collaborateurs de participer à l'emprunt, la direction des établissements Brisset à Angers a fait avancer de quelques jours le paiement des appointements et salaires d'octobre; payé par anticipation à chacun des bénéficiaires la moitié de la prime généralement accordée tous les ans à la fin du mois de juin; remis 25 francs à titre de gratification à tous les employés souscripteurs et assuré l'accomplissement des formalités nécessaires aux opérations de versement.

2 prisonniers allemands venant de Bressuire sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud se dirigeant sur Nantes.

Le Comité des Invalides de la guerre donne dans les journaux une liste d'emplois disponibles offerts à des mutilés.

M. Plédy, qui fut procureur de la République à Angers, est nommé premier président de la Cour d'appel de Rennes. Il était procureur général près la même Cour d'appel.

A Angers a eu lieu la séance d'ouverture d'un nouveau cinématographe : « Victoria, ciné-musical. »

Fête intime donnée au sous-centre de physiothérapie d'Angers (hôpital de Bellefontaine), séance récréative pour les poilus, comme l'annonçait le programme. Après une ouverture et une sélection sur « Mireille » jouées par l'orchestre, M. Pinguet, le blessé L., MM. Furer, Marcou, Come, Brain (de l'Odéon), Mlle Maillard, Mme Valgalier se sont fait applaudir.

Digitized by Google

29 *octobre.* — Les deux derniers chalands de la Compagnie du gaz qui étaient immobilisés à Saint-Florent sont arrivés à Angers. Les Ponts et Chaussées ont réquisitionné une trentaine de gabarres qui feront le service régulier entre Angers et Nantes et vice versa pour ravitailler Angers.

A été cité à l'ordre de la division : le soldat Clin Victor, du 4e mixte de zouaves.

La Faculté des sciences d'Angers ouvrira le 4 novembre.

Angers Université-club (1) bat le 166e d'infanterie (1) de la Flèche. Le Club sportif Bessonneau (2) et Angers-Université-club (2) font match nul par 1 but à 1. Le Club sporting Bessonneau (3) et Angers-Université-club (3) font match nul par 0 à 0.

Un pupille de la colonie de Fontevrault placé comme aide-boulanger à Brain-sur-Allonnes s'est enfui.

A Fontevrault, M. Bacon a fait une conférence sur les versement d'or. La réunion était présidée par le maire, M. Trudeau, assisté des conseillers municipaux et de personnalités de la commune.

A Champtoceaux, sous la présidence de M. Godefroy, maire, devant un très nombreux public, après que des explications sur l'emprunt, les bons et obligations de la défense nationale, eurent été données par le Directeur de la Banque de France de Cholet, Me Semery, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Angers, délégué du Comité central de l'or, et Me Gardot ont démontré éloquemment la nécessité des versements d'or.

A Champtocé, réunion sous la présidence du maire, M. Jubin, qui présenta les orateurs, Me Beucher, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Angers, et Me Follenfant, qui ont mis en lumière les nécessités financières imposées par la guerre et fait un pressant appel aux porteurs d'or.

A Coron et à Ambillou, M. Segretain, directeur de la

Digitized by Google

Banque de France à Saumur, a fait deux très intéressantes conférences en faveur des versements d'or. La première réunion était présidée par M. de Fougerolle, conseiller général, et la seconde par le maire de la commune.

30 *octobre.* — Jusqu'à ce jour il a été souscrit à l'emprunt dans le département un capital de 60 millions environ, 40 millions en numéraire; sur cette somme la Trésorerie générale a encaissé pour plus de 500.000 francs d'or.

Un arrêté préfectoral établit qu'à partir du 1er novembre le prix du lait livré au domicile du consommateur ne devra pas dépasser 30 centimes dans la commune d'Angers.

12 prisonniers allemands en traitement à l'hôpital des Arts et métiers sont partis pour le dépôt de Bressuire.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens de sa circonscription que sont appelés à subir une nouvelle visite les inscrits et les militaires nés dans les années 1876, 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881 réformés avant le 31 août 1915 et qu'en conséquence les réformés de ces classes devront se présenter au Consulat d'Italie dans le plus bref délai pour y subir l'examen médical; ceux qui seront déclarés aptes au service seront laissés en congé illimité jusqu'à nouvel ordre.

Un soldat de l'hôpital n° 6 ayant été avisé de la mort de sa mère, ses camarades firent une collecte qui lui permit de se rendre à l'enterrement.

A été cité à l'ordre de la division : le caporal-fourrier Fortin Eugène, du 77e d'infanterie.

Il faut s'abstenir d'envoyer aux prisonniers : du coton (les sous-vêtements excepté), l'or, le suif, la graisse, le beurre, les denrées de luxe (foie gras, gibier, caviar), de la viande fraîche, des fruits, tous les liquides, à l'exception des médicaments. Les envois de savon et de sucre doivent être restreints dans la stricte mesure des besoins personnels

Digitized by Google

du prisonnier. Le pain et le biscuit sont interdits, sauf pour les officiers. Le lait condensé et les fromages à pâte dure ou en boîte sont admis. Il est recommandé de donner aux colis uu numéro d'ordre.

A la séance de la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire il est donné lecture d'une communication de M. Grau qui conseille le remplacement de l'avoine dans l'alimentation du cheval de ferme par d'autres grains, comme le maïs, le seigle, le riz, le sorgho, l'orge.

Le sous-préfet de Cholet demande des fauteuils pour les blessés et les malades qui commencent à se lever.

31 *octobre*. — La souscription du Comité d'assistance pour les tuberculeux de la guerre s'élève à 21.487 fr. 50.

A Angers sont arrivés par la gare de l'Anjou 10 prisonniers allemands venant de Beaufort; 20 autres sont arrivés de Gesté. Tous ces Allemands seront employés par l'entreprise Laboureau.

La tournée Charrier vient de jouer au grand théâtre d'Angers « Servir » de Lavedan.

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Robinet Gabriel, du 1er zouaves, blessé à Salonique, en traitement à l'hôpital Narischkine.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sergent Guignard Maurice du 66e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le sergent Blouen Pierre, du 44e d'infanterie.

Un groupe d'élèves du collège et de l'école industrielle de Saumur ont ouvert entre eux une souscription à l'emprunt, qui a produit une somme de 116 francs.

Le 22 novembre aura lieu à Angers l'adjudication des pommes de terre, légumes verts, épiceries, lapins, oies, poulets, nécessaires pour la période du 1er janvier au 31 juin 1917, au 135e d'infanterie. Celle de l'enlèvement des os, eaux grasses et balayures des chambres, pour la pé-

Digitized by Google

riode du 1er janvier au 31 décembre 1917, aura lieu le 22 novembre.

A Saumur, 4 novembre, il sera vendu aux enchères 15 chevaux réformés provenant des dépôts communs des 2e et 4e hussards et 5e et 21e dragons.

D'après le *Journal officiel* la situation agricole à fin octobre est la suivante : « Malgré un temps favorable, partout, dans le département, la préparation des terres destinées aux céréales d'automne est retardée. Chacune de nos fermières fait de son mieux pour s'organiser et assurer la marche des cultures dans sa ferme. Nous pouvons espérer que cette année une plus grande surface de terre sera consacrée aux semailles de blé. La question de l'emploi des tracteurs, que nous n'avons cessé de préconiser et d'encourager, fait son chemin. Un certain nombre ont déjà été achetés et livrés; ils fonctionnent à la satisfaction de tous; d'autres, achetés ferme, sont attendus avec impatience par les intéressés pour labourer leurs terres en vue des semailles. Enfin plusieurs syndicats sont en voie de constitution pour l'achat d'un tracteur et des particuliers même se préoccupent pour leurs besoins personnels de l'acquisition d'un appareil de cette nature. Les vendanges s'achèvent dans des conditions favorables; la qualité sera bonne, mais la quantité sera absolument déficitaire. La récolte de pommes à cidre est absolument nulle. »

A fin septembre la farine vaut 42 fr. 20 les 100 kilos, le blé 4 fr. 50 le double-décalitre, l'avoine 3 fr. 10 le double-décalitre, le seigle 5 fr. 50 le double-décalitre, les pommes de terre 2 francs le double-décalitre, le beurre 4 fr. 70 le kilo, les poulets 8 fr. 50 la couple, les œufs 2 fr. 40 la douzaine, le bœuf 3 fr. 10 le kilo, la vache 3 francs le kilo, le veau 3 francs le kilo, le mouton 3 fr. 50 le kilo, le lard 4 francs le kilo, les bœufs gras 1 fr. 15 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 15 le kilo sur pied, le charbon de terre 155 francs les 1000 kilos, les bûches de chêne 30 francs

Digitized by Google

le stère, les fagots de chêne à 2 liens de 25 kilos 1 fr. 50 le fagot.

***

Pendant le mois d'octobre les établissements cinématographiques ont été fréquentés par un nombreux public à Angers et dans d'autres villes du département.

Pendant tout le mois d'octobre l'infirmerie de la gare Saint-Laud a fait de nombreux pansements et donné ses soins à des malades de passage. 11.121 portions ont été distribuées gratuitement aux convalescents et aux soldats de passage tant par les soins du personnel de l'infirmerie que par celui de l'abri des convalescents du Syndicat d'initiative.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois d'octobre, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès: Hôpital mixte : Vermesch Eugène (3e génie); Drouet Jean (20e d'artillerie); Cadiou Léon (33e d'artillerie); — Hôpital n° 6 : Niedfalka Anton (allemand); — Hôpital n° 11 : Vessier Joseph (38e d'artillerie); — Hôpital 28 : Muller Kürt (allemand); Knüppe Fritz (allemand); — Hôpital bénévole 118 bis : Samoyeau Henri (16e territorial).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits à l'état-civil d'Angers pendant le mois d'octobre, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville :

Foucart Pierre (154e d'infanterie), Vienne-le-Château, 6 juin 1915; Baudry Albert (77e d'infanterie), Mourmelon-le-Petit, 25 septembre; Bizard Jean (31e territorial), Méharicourt 4 juillet 1916; Fauveau Jules (32e d'infanterie), Ville-sur-Coutance, 9 mai 1916; Cloquemin Jean (16e chasseurs à pied), Mort-Homme, 23 mai 1916; Hodée Émile (131e d'infanterie), Sainte-Menehould, 1er juin 1916;

Digitized by Google

Deniau Georges (65e d'infanterie), Thiaumont, 7 juin 1916; Macé Joseph (129e d'infanterie), Douaumont, 4 avril 1916; Delanoë Léon (137e d'infanterie), Thiaumont, 11 juin 1916; Aubert Victor (33e d'artillerie), Vadelaincourt, 29 juillet 1916; Baugé Maurice (279e d'infanterie), Givenchy, 13 février 1916; Nail Henri (409e d'infanterie), Quennevières, 30 juin 1916; Dreux Édouard (64e d'infanterie), Bar-le-Duc, 18 juillet 1916; Halbert Raoul (1re comp. de zouaves) Maurepas, 20 juillet 1916; Courtin Charles (45e d'artillerie), Ravin des Courtes Chausses, 17 août 1916; Pellem Guillaume (151e d'infanterie), Emberménil, 10 juillet 1916; Moreau François (72e d'infanterie), Mesnil-lez-Hurlus, 22 février 1915; Boguais de la Boissière Camille (20e d'artillerie), Montzéville, 4 mai 1916; Giraud Maximilien (64e d'infanterie), Thiaumont, 20 juin 1916; Pignon Augustin (337e d'infanterie), Thiaumont, 7 juin 1916; Royer Georges (59e d'artillerie), Bois-Bouchot, 23 mai; Boué Henri (120e chasseurs à pied), Montauville, 25 juillet; Gautier François (262e d'infanterie), Villers-Cotterets, 3 octobre 1916; Le Senecal Auguste (90e d'infanterie), Verdun, 22 avril 1916; Sire Prosper (25e dragons), Mingoval, 19 décembre 1914; Merlet Léon (32e d'infanterie), Malancourt, 5 mai 1916; Guitton Léon (79e d'infanterie), Maurepas, 8 août; Milésie Germain (légion étrangère), Belloyen 5 juillet 1916; Soulard Henri (322e territorial), Évreux, 14 octobre 1916; Lagneau Émile (chasseurs, 9e groupe), Tatahouine, 29 août; Fresneau François (66e d'infanterie), cote 149 près Souain, 11 août 1916.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Mars et Avril 1918

(Altitude : 42 mètres)

Mars 1918

Pression barométrique moyenne 758^{mm}6; minimum absolu 745^{mm}9 le 31 à 12 heures; maximum absolu : 771^{mm}3 le 21 à 12 heures. Écart extrême 25^{mm}4.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 10°05; moyenne des minima : 2°4; moyenne des maxima : 13°9; moyenne des minima et des maxima : 8°15. Minimum absolu : — 2°3 le 4; maximum absolu : 23° le 25.

Humidité relative moyenne : 62; minimum : 40 le 22, maximum : 98 le 1er et le 2.

Nébulosité moyenne : 3,5; moyenne la plus faible : 0; les 7, 9, 11, 13, 22, 23, 24, 27; moyenne la plus forte : 10 les 2, 3, 30.

Pluie totale du mois : 38^{mm} en 9 jours.

Fréquence du vent : 14 jours du N, 1 jour du N-N-E 3 jours du N-E, 2 jours du S-E, 1 jour du S-S-E, 1 jour du S, 2 jours du S-W, 2 jours de l'W-S-W, 2 jours de l'W, 1 jour de l'W-N-W, 2 jours du N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par secondes : 2 m. 75; moyenne la plus forte : 10 mètres le 2, moyenne la plus faible : 0 m. 50 le 10; la plus grande vitesse : 14 mètres le 28 à 18 heures et 22 heures.

Rosée : 19, les 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29; brouillard : 6, les 10, 11, 13, 22,

Digitized by Google

26, 27; gelée : 7, les 1, 2, 3, 4, 5, 27, 28; gelée blanche : 8, les 4, 6, 8, 9, 18, 11, 12, 13; neige : 5, les 1, 2, 3, 4, 5.

Avril 1918

Pression barométrique moyenne : 755mm1; minimum absolu : 746mm6, le 9; maximum absolu : 761mm8, le 27. Écart extrême 15mm2.

Température moyenne sous abri, à 12 heures : 10°8; moyenne des minima : 4°5; moyenne des maxima : 14°6; moyenne des minima et des maxima : 9°5; minimum absolu : — 1°5 le 20; maximum absolu : 23°4 le 27. La période froide du 19 au 24 a causé d'importants dommages à la vigne, aux pommes de terre et plus particulièrement aux arbres à fruits, dont la récolte sera à peu près nulle.

Humidité relative moyenne : 74,2; supérieure à la normale de ce mois, minimum : 60 le 20; maximum : 100° le 27.

Nébulosité moyenne : 6,5; moyenne la plus faible : 0 le 20; moyenne la plus forte : 10 les 3, 5, 15, 17.

Pluie totale du mois : 38mm en 8 jours.

Fréquence du vent : 9 jours du N, 5 jours du N-E, 1 jour de l'E-S-E, 1 jour du S-E, 1 jour du S, 1 jour de l'W-S-W, 1 jour de l'W, 1 jour du S-W, 1 jour de l'W-N-W, 8 jours du N-W, 1 jour du N-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 2 m. 25; moyenne la plus forte : 9 mètres le 13; moyenne la plus faible : 0 m. 75 le 23 et le 25; la plus grande vitesse : 14 m. le 13 dans la soirée et dans la nuit.

Rosée : 17, les 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30; brouillard : 4, les 5, 6, 18, 23; gelée : 1, le 20; gelée blanche : 5, les 2, 10, 20, 22, 23; grêle : 2, le 11 et le 19; neige : 1, le 19; grésil : 1, le 19; orage : 3, les 11, 19, 26.

Le Directeur de la Station,

J. VERCHALY.

Digitized by Google

Chronique

Le 22 avril avait lieu l'ouverture de la session du Conseil général. Le président, M. le sénateur Bodinier, dès le début de la séance, prit la parole et s'exprima en ces termes :

L'heure n'est pas aux discours. Et cependant est-ce possible, mes chers Collègues, à l'ouverture de notre première session de 1918, de s'abstenir de saluer les héroïques soldats français et anglais qui luttent si magnifiquement contre la formidable ruée ennemie et d'envoyer au nom du Conseil général de Maine-et-Loire aux chefs et aux soldats des armées alliées, et en particulier aux soldats de l'Anjou, l'expression de notre admiration, de notre reconnaissance et de notre confiance?

Les soldats de la grande république américaine arrivent sur le front Ils ont demandé l'honneur de combattre sans tarder, et ce qu'ils ont fait déjà nous montre ce qu'ils pourront faire quand il seront le nombre. Je salue en votre nom, mes chers Collègues, les détachements des armées des États-Unis cantonnés dans notre région et j'adresse aux chefs et aux soldats l'expression de notre fraternelle amitié et de nos sentiments d'indéfectible confiance dans le succès final, que nous assure leur concours. Nos alliés d'au delà de l'Atlantique, qui n'ont pas oublié nos liens d'amitié séculaire, nous prodiguent sous toutes les formes les témoignages de leur sympathie. C'est ainsi que, quelques semaines après la clôture de la session d'août 1917, le Président du Conseil général recevait de la Croix-Rouge américaine un don de cinquante mille francs destiné à être distribué, à raison de cent francs par part entre les familles des officiers et soldats français les plus éprouvés par la guerre. Ce don a été réparti, ainsi qu'il nous était prescrit, d'accord avec M. le Préfet, par une commission composée des Présidents des Conseils d'arrondissement et du Président du Conseil général. Au nom du département et des familles secourues, je vous invite, Messieurs, à adresser à la Croix-Rouge américaine l'expression sincère de notre gratitude pour son geste généreux.

Digitized by Google

Je suis sûr aussi, mes chers Collègues, d'être votre interprète en saluant les familles des pays envahis qui affluent à nouveau vers nous. Elles méritent tous les égards; elles sont dignes de notre compassion et elles peuvent être assurées de trouver parmi nos populations angevines l'accueil et le réconfort que l'on doit à l'infortune.

Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue. Vous êtes arrivé dans notre département à une heure sombre. Déjà vous avez pu apprécier le moral patriotique des populations de l'Anjou, l'union sacrée qui unit tous les cœurs et toutes les volontés vers le but victorieux qui nous rendra la paix dans l'honneur. Nous collaborerons, Monsieur le Préfet, loyalement et avec confiance, à l'arrière, en patriotes qui s'efforcent de se montrer dignes de nos héroïques soldats du front.

M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire prit ensuite la parole et prononça le discours suivant, qui, comme celui du Président Bodinier, fut unanimement applaudi par l'assemblée.

Je suis extrêmement touché des paroles de bienvenue qu'a bien voulu m'adresser votre Président. J'y trouve un précieux encouragement pour l'accomplissement de la tâche qui m'incombe et dont le programme tient tout entier dans cette formule heureuse et qui se passe de tout commentaire, la pratique sincère et cordiale de l'Union sacrée.

Vous savez, Messieurs, combien l'œuvre administrative est vaste, ardue, complexe. Aussi trouverez-vous naturel que je saisisse l'occasion qui m'est offerte d'exprimer ici ma vive gratitude à tous ceux qui m'aident à faire face à des devoirs si multiples, depuis mes collaborateurs immédiats avec qui dans d'incessantes délibérations amicales nous essayons de résoudre les difficultés que chaque courrier nous apporte jusqu'aux maires des plus lointaines communes qui, avec les moyens d'action les plus limités, assurent de façon souvent bien méritoire les décisions du pouvoir central et qui par leurs objections mêmes secondent utilement notre effort en nous amenant parfois à trouver des solutions plus simples et mieux adaptées aux situations qu'ils nous signalent. — Ma fonction principale est de coordonner toutes ces activités et je sais par l'exemple de vos Comités d'assistance quels miracles peut accomplir ce groupement des pensées et des cœurs dans votre Anjou accueillant et généreux.

Il est moins aisé dans d'autres domaines de concilier les exigences de certains services avec les possibilités locales. Les procès-verbaux de vos sessions antérieures m'ont appris avec quelle haute compétence l'Assemblée départementale a traité les problèmes si délicats qui se posent en matière de réquisition. Mais autant le Conseil général se montre vigilant dans les avertissements qu'il donne pour la dé-

Digitized by Google

fense des intérêts agricoles du département, autant ses membres auront à cœur d'user de leur autorité morale pour faire comprendre autour d'eux la nécessité des mesures de restriction que les circonstances imposent au Gouvernement. M. le Ministre du ravitaillement m'a invité à faire appel à votre concours pour l'aider dans cette propagande ingrate mais courageuse et nécessaire à l'équilibre économique du pays.

J'ai quelque scrupule à retenir ainsi fixée sur des questions de cet ordre votre pensée que le discours de votre Président avait entraînée dans une région si haute. J'aurais voulu vous laisser sous l'impression de l'hommage éloquent qu'il adressait à la grande République américaine. Nous étions l'un près de l'autre, Monsieur le Président, le jour où la population angevine saluait pour la première fois le drapeau étoilé des États-Unis et je retrouve dans vos paroles le prolongement de l'émotion qui nous étreignait à cet instant solennel à tous les défenseurs de la Liberté, à la mémoire des morts tombés pour notre sainte cause, et combien sont longues hélas! les listes que le Maine-et-Loire a fournies au martyrologe de la Patrie. Aux héros qui depuis quatre ans, avec une énergie surhumaine, soutiennent victorieusement un choc formidable, — à ceux qui, entrant à leur tour dans l'Épopée, vont la renforcer pour les batailles décisives, j'offre respectueusement le tribut de l'admiration et de la gratitude qui remplissent nos cœurs tressaillants de fierté et d'espérance.

***

Le 25 avril, a eu lieu en l'une des salles de l'Hôtel de Ville d'Angers, la réunion des membres du Conseil d'administration de la Société d'Assistance aux Réfugiés.

Étaient présents : Mmes Henry, de la Noue, Cointreau, Miss Moriss, Mmes Jac, Bernier, comtesse de Nonneville, Anizan, Maigrat, Drony, Grimault, Joncheray, Mlles Guérin, Suzanne Féry et Lacretelle, Mme Decelle de Cholet; Mme Massiet, présidente du Vestiaire des Réfugiés de Saumur; Mme Milon, de Segré; Mlle Carbonel et Mme Herbault de Baugé; MM. Cochard, Lennel, Jac, Féry, Velé, J.-B. Robert, Maigrat, l'abbé Thiéry, Fortier, Lejeune, Robert, Devise, Denais, Joseph Joûbert, Bardy, Ehrmann, président du Comité des Réfugiés de Cholet; Ch. Guilleux, conseiller municipal, et Roger de la Borde, de Segré; Félix Boyaval, secrétaire général du Comité des Réfugiés de Saumur.

S'étaient excusés : Mmes Bouju, Deshayes, Turpault et Guénot; Mmes de la Borde, Foucaud et Georges François, de Segré;

Digitized by Google

MM. Berthelot, Docteur Maisonneuve, Dominique, Godard, commandant Masson, Georgin, Stanislas François et Georges François, maire de Segré.

M. H. Cochard, préside la séance. Ses premières paroles furent pour saluer la présence des personnes dévouées qui ont bien voulu se charger d'organiser à Cholet, Saumur, Baugé et Segré des sections de la Société d'assistance aux Réfugiés et pour leur adresser au nom de la Société, avec ses très vifs remerciements, l'expression de sa profonde reconnaissance. Il remercie également la Croix-Rouge américaine de son inépuisable générosité, et sa déléguée en Anjou, Miss Moriss, de son très grand dévouement à l'œuvre des Réfugiés. Puis il rend compte des travaux du Comité de Direction depuis la dernière Assemblée et il invite les représentants des divers comités de Réfugiés des chefs-lieux d'arrondissement à faire connaître le fonctionnement de leurs organisations ainsi que leurs besoins.

MM. Boyaval, Charles Guilleux et Ehrmann, Mme Massiet et Mlle Carbonel donnent successivement tous renseignements à ce sujet. La Société d'Assistance aux Réfugiés est heureuse de constater que, grâce à ces organisations, l'œuvre des Réfugiés en Anjou va recevoir un nouvel essor.

L'assemblée s'occupe ensuite de la question du logement et du mobilier des réfugiés. M. Devise fait connaître le nombre relativement important des immeubles qui pourraient être actuellement, en Maine-et-Loire, mis à la disposition des Réfugiés. De son côté, le Président communique la liste des diverses maisons louées à Angers par la Société d'Assistance aux Réfugiés et il explique que le comité de Direction s'est déjà préoccupé de la question du mobilier. A l'une de ses dernières réunions, il a décidé de meubler tout d'abord les maisons prises en charge par la Société, puis de faire ses efforts pour procurer aux réfugiés, logés ailleurs, une partie du mobilier dont ils peuvent avoir besoin. Miss Moriss, aux applaudissements de tous, déclare qu'elle pourra également aider la Société dans son œuvre du mobilier en fournissant, s'il le faut, des meubles pour garnir quelques-unes de ces maisons.

***

Mme la Générale Michel a fait à l'hospice de Saumur un legs de 350 francs de rente à charge d'entretien de sa chapelle au

Digitized by Google

cimetière et un autre de 30.000 francs pour la fondation de deux lits à l'hospice.

***

La Chambre de Commerce de Laval vient d'émettre un vœu des plus intéressants pour Angers et notre département. Il s'agit d'un projet de jonction de la Loire à la Manche dont le *Journal des Débats* nous entretient en ces termes :

La Chambre de commerce de Laval et de la Mayenne vient de faire siennes les conclusions d'un rapport de son vice-président, M. Louvard, sur un projet de jonction de la Loire et de la Manche par la Mayenne et l'Orne. Ce n'est pas, à proprement parler, un projet nouveau; c'est la réalisation d'un dessein ébauché sous Henri IV, étudié plus à fond par Vauban, repris en 1790-1791, qu'un rapport, approuvé par Louis XVIII, inscrit au nombre des créations les plus utiles à entreprendre et qui reçut, en 1828, un commencement d'exécution.

Le programme de travaux projetés pour le port de Caen et le canal de Caen à la mer lui donne aujourd'hui une pressante actualité. L'objet du rapport de M. Louvard est de faire prendre parti entre deux parcours : l'un par Laval, l'autre par Le Mans et Alençon. Le rapporteur énumère, tant au point de vue de la longueur des trajets, que des conditions et des dépenses d'exécution, les avantages incontestables de la jonction par la vallée de la Mayenne. Le trajet est plus court de 118 kilomètres; les dépenses seraient moindres et varieraient de 1/10 à 1/20 du prix total. En outre, le tracé par la Mayenne desservirait l'ensemble de la région minière, celle qui est déjà exploitée, comme celle qui est entrevue et partiellement prospectée dans la Haute-Mayenne. Enfin, il se raccorderait par la Vilaine, avec tout le réseau fluvial breton. Ainsi le tracé par Laval « est à la fois le plus économique, le plus facile, le moins long à exécuter, le mieux approprié à donner satisfaction aux intérêts actuels et au développement des industries minières ».

***

Sous ce titre « Poèmes du temps de guerre » par M. Olivier de Rougé nous lisons dans le *Correspondant* :

L'excellent poète dont nos lecteurs ont pu apprécier l'art franc et large et dont le premier recueil avait été remarqué, nous donne ici une série de nobles poèmes, où la hauteur de l'inspiration et la belle tenue des vers répondent fort heureusement aux grands événements qu'il évoque; à côté de strophes d'une ardente envolée, comme

Digitized by Google

« l'Offensive » et « le Bouvet », on y remarquera des contes vivants et intéressants et un acte fort émouvant sur un épisode de guerre.

***

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, a adressé à M. Étienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, la lettre suivante :

Je viens d'apprendre qu'un grand nombre de personnes se rencontraient pour souhaiter que la candidature de Mgr Luçon, archevêque de Reims, fût posée au fauteuil de M. de Mun. Je serais allé aussitôt vous entretenir si je n'étais en ce moment malade. Mais je ne veux pas attendre pour vous dire et vous prier de faire savoir à l'Académie française que je suis prêt à retirer ma candidature devant celle de Son Éminence. Paris tient à honneur de s'effacer devant Reims.

Les angevins ne sauraient trop applaudir à ce beau geste du Président du Conseil municipal de Paris, qui est un lettré délicat, et à cet hommage rendu à leur éminent compatriote par une voix aussi autorisée.

***

Au cours de sa session d'avril 1918, le Conseil général de Maine-et-Loire a visité la maison des Réfugiés. Cette visite a eu lieu le vendredi 26 avril.

A onze heures arrivaient avenue Besnardière : M. le sénateur Bodinier, président du Conseil général, M. Paul Bouju, préfet de Maine-et-Loire, M. Bodereau, secrétaire général de la Préfecture, et un grand nombre de conseillers généraux, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Grignon, de Grandmaison, de la Guillonnière, marquis de la Bretesche, Milon, comte Jean d'Andigné, de Livonnière, Gioux, Desnoës, Cholet, Maillé duc de Plaisance, comte de Fougerolle.

A son arrivée, la délégation est reçue dans la grande cour de l'ancien séminaire par MM. Durand-Farget, vice-président du Conseil de Préfecture, Henri Cochard et Velé, président et vice-président du Syndicat d'initiative de l'Anjou, Devise, conseiller à la Cour d'Appel, Dominique, directeur, et Sarrazin, comptable aux Hospices et un grand nombre de membres du Syndicat d'initiative.

La délégation est conduite dans la salle de l'ancien réfectoire où étaient réunies de nombreuses dames des Sociétés de la

Digitized by Google

Croix-Rouge et de l'Aide aux Réfugiés, à la tête desquelles se trouvaient Mme C. de la Noue, présidente de la Société de Secours aux Blessés militaires, Mme Cointreau, présidente de l'Union des Femmes de France, et Mme Henry, présidente de l'Aide aux Réfugiés, elle-même réfugiée de Lille.

M. le Préfet de Maine-et-Loire prend le premier la parole; il remercie le Conseil général de la visite qu'il vient faire aux réfugiés et il exalte le dévouement des dames qui leur prodiguent les soins les plus empressés.

« Nul n'oubliera jamais, dit M. le Préfet, le chaleureux accueil qui est réservé à ceux que la guerre a exilés de leur foyer. J'ai vu les mains délicates de ces dames trier la nuit comme le jour le crin végétal destiné au coucher des réfugiés et, à n'importe quel moment, par n'importe quelle température, porter elles-mêmes le paquet ou le ballot de hardes de ceux qui arrivaient fatigués d'un long voyage. Je tiens, Mesdames, à vous exprimer au nom de tous ma respectueuse gratitude. »

Au nom du Conseil général, M. le président Bodiner salue à son tour l'admirable dévouement et la charité de ces dames et de ces jeunes filles qui, sans compter, donnent avec toutes les initiatives et les prévenances d'un cœur maternel, soins et réconfort à ces malheureuses familles chassées de leurs foyers.

Il remercie aussi les organisateurs de ce service d'assistance aux réfugiés : M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture, M. Henri Cochard, président, et M. Velé, vice-président du Syndicat d'initiative de l'Anjou, et tous ces hommes de cœur qui se sont groupés autour d'eux. Il rappelle le concours si actif et si patriotique que, depuis le début des hostilités, le Syndicat d'initiative de l'Anjou n'a cessé d'apporter aux œuvres de guerre. C'est bien grâce à lui que, en quelques jours, cette maison d'asile aux réfugiés a pu être mise sur pied et organisée comme elle l'est.

La visite se continue par le réfectoire installé dans l'ancienne chapelle, où 630 réfugiés, assis devant les longues rangées de tables, vont prendre le repas de midi.

Dans une éloquente improvisation, M. le président Bodinier adresse aux réfugiés quelques paroles émues qui vont au cœur de ces braves gens.

« Vous êtes reçus ici, mes chers amis, dans la grande famille française, comme on reçoit ceux qui souffrent ou qui sont

Digitized by Google

malheureux. Ces dames et ces jeunes filles, qui vous assistent avec le dévouement des sœurs de charité s'efforcent et s'efforceront toujours de vous prodiquer les soins et les égards que vous méritez et de vous faire oublier, si possible, un peu de vos souffrances. Je les en remercie du fond du cœur.

« Je sais dans quelles conditions tragiques vous avez quitté vos foyers dévastés, les horreurs qui ont précédé et accompagné vos longs et pénibles voyages, les infortunes qui vous font cortège. »

Puis, évoquant dans la vision de jours meilleurs leur retour au foyer reconstruit, M. le président du Conseil général, en sa qualité de membre du Parlement, assure les réfugiés de la sollicitude de l'État pour atténuer et réparer les maux qu'ils ont soufferts.

La délégation visite ensuite les cuisines, les dortoirs, le dispensaire avec sa pharmacie et les salles de visites, la « pouponnière » où Mme de Nonneville, aidée par plusieurs dames, mères de famille, donnent les soins les plus éclairés aux pauvres petits enfants qui sont venus au monde dans ces jours terribles.

La visite se termine par le dispensaire et la Croix-Rouge américaine que dirige Miss Moriss avec un si intelligent dévouement.

M. Bodinier lui adresse, ainsi qu'à notre noble Alliée, l'expression des sentiments de reconnaissance de la France. « Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille, dit-il, mais aussi dans toutes les œuvres d'assistance aux malheureux que nous rencontrons le concours si précieux de la grande République américaine. Soyez-en remerciée ! »

Le même jour, dans la séance de l'après midi, le Conseil général de Maine-et-Loire allouait au Syndicat d'initiative de l'Anjou une subvention de 10.000 francs pour secours à l'Œuvre des réfugiés.

***

On a beaucoup remarqué à la vitrine de la maison Lasneret une très belle exposition d'un certain nombre d'œuvres du sculpteur angevin Georges Chesneau.

Notre compatriote s'affirme par cette manifestation comme un remarquable portraitiste. Bustes et médaillons disent ses recherches sincères et profondes devant la nature, son souci constant de serrer

Digitized by Google

la vérité de la façon la plus proche et de pénétrer le caractère intime de ses modèles...

L'art du portrait est infiniment complexe. Pour se hausser à l'œuvre d'art un portrait doit dépasser la simple exactitude, la copie sans âme et souvent si fausse de l'objectif. L'artiste doit s'efforcer vers cette réalité supérieure, cette réalité « seconde », comme disent les philosophes. En sculpture le problème est peut-être encore plus difficile à résoudre qu'en peinture par exemple, où l'artiste a pour ressources la magie des valeurs colorées, le mystère des pâtes qui permettent souvent d'audacieux escamotages....

Aujourd'hui M. Georges Chesneau présente des portraits d'enfants d'une grâce espiègle et charmante, un médaillon de jeune femme dont on aimera la facture très simple et toute une série de médaillons et de bustes de personnalités angevines dont personne ne pourra nier l'évidente ressemblance.

Ce qui frappe surtout dans l'œuvre du sculpteur, c'est le côté sérieux, honnête de sa manière, son désir de plans parfaitement établis sur d'impeccables constructions. En ces temps où la virtuosité banale court les ateliers, on appréciera chez lui ce dédain de tout étalage d'habileté, son peu de goût pour la boulette de terre joliment écrasée mais dépourvue de nécessité...

Sans doute, il n'est guère possible de faire un choix parmi des ouvrages très différents. Pourtant la tête de femme âgée, qui est le portrait de la mère de l'artiste, semble réunir ses plus belles qualités. Chacun sait que presque tous les artistes ont trouvé dans l'effigie maternelle un heureux thème. L'histoire des arts est remplie de glorieux exemples et notre compatriote paraît confirmer cette règle. Cette tête pensive, ces yeux qui regardent défiler la longue procession des souvenirs, l'air de bonté qui semble éclairer ce visage, tout affirme là une œuvre conçue et réalisée avec amour.

Une petite esquisse d'une « Musique » d'un joli mouvement est là pour nous rappeler que M. Chesneau n'est pas seulement un portraitiste et que même ses œuvres les plus importantes ne sont pas des portraits... Notre pensée va en effet vers ce poétique Daphnis qui lui valut au Salon une médaille et que la ville de Paris achetait l'an passé pour ses collections, vers sa grande figure d'adolescent et son important bas-relief au Musée d'Angers, vers toute une œuvre déjà nombreuse et harmonieuse qui classe Georges Chesneau parmi les artistes qui honorent le plus notre art angevin. (*Journal de Maine-et-Loire.*)

***

Les Angevins seront heureux d'apprendre que M. Wilson, président de la Grande République amie et alliée, vient d'adresser ses plus cordiaux remerciements et ses sentiments de pro-

Digitized by Google

fonde admiration au sculpteur Grégoire, enfant d'Angers, Grand Prix de Rome, auteur de la médaille commémorative du débarquement des troupes américaines en France.

Nous donnons ci-dessous le texte de la lettre qu'il adressa à M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington.

MON CHER AMBASSADEUR,

Ça été un grand plaisir de recevoir de vos mains l'autre jour la belle médaille frappée en commémoration du débarquement des troupes américaines en France et j'écris pour vous prier d'envoyer à l'Administration des monnaies et médailles et à M. Grégoire, l'artiste qui a gravé la médaille, l'expression de ma sincère appréciation pour leur délicate courtoisie en m'envoyant copie de la médaille et aussi de mon admiration pour ce travail artistique qu'elle représente.

***

Un certain nombre de manifestations artistiques et de bienfaisance ont eu lieu pendant les mois de mars et d'avril :

2 *mars.* — Au théâtre de Baugé un concert était offert par les blessés de l'hôpital n° 110, sous la présidence de M. le docteur Thuau, assisté du sous-préfet et du maire.

On y applaudit dans la première partie le sergent Viandier, qui possède une jolie voix de ténor, puis MM. Durand et Selosse, Chantereux, trois charmants duos, MM. Gaillard et Métivier deux violonistes de talent, M. Desmiers, un diseur à la diction parfaite, le comique Milon dans son répertoire, M. Géo Davy, un agréable ténor léger. Dans la deuxième partie se firetn applaudir M. Davy, Mme Ferrandoux une superbe soprano, M. Géo Leblanc, 2e prix de violon du conservatoire de Paris, M. Albani, baryton de l'opéra de Boston, M. Vergnet, violoncelliste, lauréat du conservatoire.

***

3 *mars.* — Dans la salle du Quinconce a eu lieu une grande solennité artistique : un récital de piano par la grande artiste qu'est Mlle Blanche Selva. Nous publions ci-dessous les lignes qu'on a bien voulu nous donner sur cette événement musical.

Mlle Blanche Selva est venue l'autre jour nous donner une vue d'ensemble sur l'histoire de la musique. Avec le temps le talent de la réputée pianiste s'affine encore et son succès s'accroît.

Digitized by Google

Le concert débutait par la « 5e suite française » mise très en relief, interprétée avec l'accent persuasif du Maître des Maîtres. A l'entendre, il vient immédiatement à l'esprit que « c'est bien comme ça » que Bach devait jouer et l'on ne conçoit même pas qu'il puisse exister une autre manière.

Très curieux ce morceau du « coucou »; on sent que le compositeur a voulu faire de l'impressionnisme musical. Pasquini fut un des premiers auteurs italiens à écrire de la musique imitative pour clavecin.

Rameau fait parler les muses et elles parlent fort bien; chacune donne son avis, juge les choses à son point de vue, puis elles s'animent à plaisir et nous entraînent à visiter les forges de Vulcain. Là, les Cyclopes travaillaient d'une manière incomparable avec une souplesse étonnante.

Dans l'œuvre de Beethoven, nous sommes étrangement surpris par la forme de cette sonate et le décousu des mouvements. Cette manière est un des traits distinctifs de la dernière métamorphose du style de Beethoven qui, à cette époque, était complètement sourd; il entendait en son for intérieur des phrases mélodiques qui n'existent pour aucune oreille. Cependant le prestissimo est ravissant, tout de légèreté. Ce sont des sylphes traversant la tempête.

L'impromptu parut fastidieux, choisi parmi les plus ignorées des petites pièces de Schubert, qui fut cependant le premier à comprendre le style du nouveau piano-forte. Notons en passant que la répétition est la caractéristique de ce compositeur.

La « Novelette » de Schumann passa presque inaperçue dans l'ensemble; elle manquait de ce rubato si particulier à l'époque romantique.

Combien il est rare d'entendre une exécution bonne et qui se rapproche un peu de la tradition. Combien sommes-nous qui sentons profondément Chopin et qui ne pouvons parvenir à le rendre ! Le célèbre « nocturne en ut mineur » est l'image de la douleur, racontée dans un récit agité; des harpes célestes apportent un rayon d'espoir impuissant à rendre le calme à l'âme ulcérée du musicien-poète, du sympathique auteur des Polonaises.

Dans la seconde partie du récital, nous recevons une véritable leçon d'interprétation.

Pour être appréciée à sa juste valeur, la musique de Vincent d'Indy demande un certain travail d'esprit. Elle n'est pas de celles qu'on écoute en achevant la conversation commencée, mais les hauteurs qu'elle habite ne sont nullement inaccessibles; il suffit de vouloir bien y monter, et vraiment les morceaux présentés étaient simples, intéressants. Quelle clarté ! on voit le paysage et c'est bien la pluie. — Maintenant, dans l'œuvre de V. d'Indy, il y a des choses plus complexes. Plusieurs voient en lui le chef d'une école qui en est encore à attendre le lever de sa première aurore. Beaucoup le jugent sans

Digitized by Google

le connaître, sans avoir même entendu le « thème sur un air montagnard », « le chant de la cloche », « Sauge fleurie, » « Souvenirs »; que sais-je encore?

Debussy conserve toujours ces modulations étrangères auxquelles nous ne sommes pas encore habitués; cependant il y a de jolies choses.

Lors des concerts d'avant-guerre, Ravel était redemandé. Dans cette « Pavane », le charme y est intense, les harmonies y sont ingénieuses, imprévues, évocatrices.

« En tartane ! » — C'est un voyage, du mouvement, des arrêts; c'est curieux au possible et nous filons à toutes voiles vers la patrie d'Albenitz. Une «rondéna » nous est chantée, accompagnée en dissonance par un instrument ancien.

Prélude, Aria, Final de Franck sont trop souvent exécutés dans les concerts et l'organiste de Sainte-Clotilde n'est véritablement pas à sa place au piano. Nous aimons à l'entendre sous les voûtes des cathédrales aux plus beaux jours de fête.

Quoi qu'il en soit, Mlle Selva est l'artiste ne s'inquiétant pas des jugements qu'on porte sur elle; elle va toujours semant çà et là ce qu'elle croit être la vérité artistique et nul effort ne l'épouvante ; son labeur est incessant et serait impossible à quiconque n'aurait pas sa foi en cet art dont elle semble une ardente apôtre. Nous garderons longtemps le souvenir de ce beau récital. — Marie Barbin.

***

4 mars. — M. Jules Ulrich, de la Société des auteurs, avait organisé, aux Variétés-Cinéma d'Angers, au profit des mutilés et réformés un fort intéressant concert.

Cette réunion, au cours de laquelle on a projeté quelques films amusants, nous a permis d'apprécier plusieurs artistes d'un réel talent. Nous citerons M. Gaston Moisson, du Théâtre lyrique, qui dans l'air de « Paillasse » et dans le grand air d' « Hérodiade' », rarement chanté dans les fêtes artistiques de ce genre, a fait valoir les ressources d'un organe de ténor généreux et bien timbré, conduit avec une haute expérience. Mlle Germaine Gramacini, des Variétés, est une aimable cantatrice, excellente diseuse, qui sait donner un tour charmant à toutes les œuvres qu'elle interprète. Son rondeau du « Petit Duc» lui conquit de prime abord toutes les sympathies. Elle se montra supérieure dans quelques chansons anciennes empruntées à divers répertoires et dans un exquis et cour poème de M. Chebroux, « Le Chant des Poètes », qu'elle récita avec émotion, finesse et distinction. Mais la triomphatrice de la soirée fut sans contredit Mlle Ga-

Digitized by Google

brielle Fouquet, de l'Opéra, dont le délicieux soprano léger fit merveille dans une série de duos du répertoire lyrique « Lakmé » « Manon », Faust », avec M. Gaston Moisson. La voix de Mlle Gabrielle Fouquet est prenante et pure, surtout dans le registre élevé. Le médium est délicat et « cendré », ce qui lui permettra de tirer le plus grand parti du rôle de Marguerite, écrit bas et terreur des cantatrices au timbre trop aigu. L'air « d'Étienne Marcel », le premier opéra de Saint-Saëns, qu'elle a chanté dans un style et un goût impeccables, a mis en relief la haute tenue de son talent éduqué, plein de mesure, de sobriété et de conviction.

***

5 *mars*. — Au grand théâtre d'Angers a eu lieu le 4e concert Boquel.

Il fut donné aux Angevins d'entendre une nouvelle Roger-Miclos L'éminent interprète de Chopin tint sous le charme l'auditoire dans le « Nocturne en fa dièze » et la « valse en ré bémol » comme avec l'exquise « Ariette variée » de Haydn.

M. Jean Reder, le célèbre baryton que nous avons applaudi à plusieurs reprises à la Société des concerts, a chanté en très grand artiste l'air d'*Henri VIII*, « Qui donc commande quand il aime ! », la « Grandeur de Dieu », de Beethoven, et diverses pièces de Fauré, de Franck, de Dubois, etc. C'est dans les deux premières surtout que son succès a été marqué. Sa voix ample, chaude, puissante, avec parfois des inflexions si douces et si harmonieuses, a beaucoup plu. Elle est l'instrument rêvé des hautes inspirations classiques, aux lignes pures et fortes. Elle n'est pas à sa place dans les petites choses, les broutilles, les bluettes, etc...

M. G. Willaume, soliste de la Société des concerts du Conservatoire, est un admirable violoniste, un instrumentiste de la grande école et un musicien expérimenté et de goût. Le programme personnel qui le concernait fut d'un bout à l'autre intéressant et exécuté avec une remarquable franchise d'archet. M. Willaume ne sortit guère de Bach, Mozart, Beethoven, Lalo. C'est dire qu'il n'accorda pas grand'chose à la « fantaisie », ni à cette virtuosité de parade qui a fait la réputation de tant d'artistes de concert. Son jeu savant, classique, solide, où rien ne manquait, pas même l'expression la plus noble, a fait merveille. Son exécution de la « Sonate en si bémol », de Mozart, avec Mme Roger-Miclos fut un délice de finesse coquette et d'enjouement. M. Willaume est un roi du violon.

M. Paul Boquel a déclamé divers morceaux choisis et bien choisis de Balzac, de la Fontaine, d'Albert de Mun. Il a apporté à ces traduc-

Digitized by Google

tions le naturel, la variété d'intentions, le coloris vocal qu'elles réclamaient et les applaudissements l'ont récompensé de ses efforts.

***

23 *mars.* — La musique du 116e génie américain a donné dans la salle du Cirque-Théâtre d'Angers aux officiers et à leurs camarades américains un charmant concert auquel avaient été conviés des officiers français et quelques personnalités civiles.

D'abord elle exécuta l'ouverture de « Phèdre » et plusieurs pièces de genre jouées avec un remarquable aplomb rythmique; puis on entendit un des plus grands violonistes de l'Amérique, le lieutenant Mac Milon, qui interpréta entre autres l'étincelant « Zapateado » de Sarasate et le grand Concerto de Mendelssohn. Le succès de ce beau virtuose, qui allie à une forte technique un sens musical des plus fins, a été considérable.

M. Robert-Bruce, l'éminent piston solo du 116e, a retracé dans ses soli les notes d'or et d'argent qu'il a coutume d'égrener de son souffle puissant et mesuré.

Il a été ovationné, ainsi que M. Noël, un pianiste fort distingué, qui s'est fait entendre comme soliste et comme accompagnateur.

***

7 *avril.* — Grande fête matinée organisée au siège du Club sportif Bessonneau. Le général Vaimbois présidait entouré de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Dans une causerie claire, précise et nette, M. le lieutenant Doumert, glorieux mutilé de la guerre et chevalier de la légion d'honneur, nous indiqua le but de la fête : 1° Récompenser les élèves assidus; 2° attirer les réfractaires. En quelques mots il expliqua le fonctionnement du Club, les méthodes employées et leurs avantages. Sous son habile direction fonctionnent 9 sections, chacune d'elles commandée par des moniteurs différents : 1re section, préparation militaire; 2e et 3e, forts; 4e et 5e, moyens; 6e et 7e, faibles; 8e et 9e, très faibles. Tous les jeunes gens sont soumis à des visites médicales fréquentes. Aussi les mamans peuvent-elles être rassurées sur les efforts athlétiques demandés à leurs enfants. Avec éloquence, le conférencier fit comprendre à tout son auditoire que, grâce au Club, l'oisiveté et les dangers de la rue n'étaient pas à craindre pour les nombreux jeunes gens employés aux établissements Bessonneau; bien au contraire. En suivant les cours et en prati-

Digitized by Google

quant les sports ils deviendront des hommes forts et robustes capables de marcher sur les traces de leurs glorieux aînés.

A l'issue de cette belle causerie commença la lecture du palmarès et la distribution des récompenses. M. Jamault, instructeur d'assauts à la baïonnette, présenta ensuite ses élèves, qui firent une démonstration réussie des mouvements éducatifs et préparatoires aux combats réels. En lutte libre et gréco-romaine se firent applaudir les hommes entraînés par M. Minée et M. Brigion. M. Pigot, professeur de jiu-jitsu et de fong-fou, aidé de deux exécutants, intéressa vivement le public. Avec une adresse remarquable, il exécuta quelques prises classiques du fameux sport de défense qui fit des petits japonais les adversaires les plus redoutables du monde. Deux matches de boxe anglaise rondement menés et une leçon de culture physique faite avec le meilleur ensemble terminèrent la partie sportive.

Une partie artistique était également épinglée au programme. M. Clarel, de l'Opéra-Comique, chanta avec un talent consommé « Benvenuto-Cellini » et « La coupe du Roi de Thulé ». Mlle Durand, de Nantes, détailla finement l'air de Louise « Je suis heureuse ». Son succès ne fut par moindre dans « Ma Bien-Aimée » et « Chansons françaises ». Sylvain Roc, le campagnard, l'inimitable paysan angevin, eut comme toujours sa part d'applaudissements. Une marche héroïque, « Ce sont des Oiseaux », chœur avec orchestre, due au grand talent musical de M. Gabelles, permit à M. Clarel, soliste, d'emballer à nouveau l'assistance.

Cette belle fête fait le plus grand honneur à M. Huet, directeur du Club sportif Bessonneau, et à M. le lieutenant Doumert. L'orchestre symphonique était dirigé de main de maître par M. Gabelles.

***

21 *avril.* — La célébration de la fête patronale à l'église Saint-Joseph d'Angers, sous la présidence de Mgr Rumeau, a été rehaussée par une partie musicale d'un beau sentiment artistique et religieux. Mme Veillon-Dalifard, professeur de chant, avait su grouper un grand nombre de ses meilleures élèves qui ont exécuté sous la direction de M. Mangeon, avec un ensemble parfait et un souci consciencieux des nuances, deux fragments d'une messe pour soprani, composée à leur intention par M. Louis Le Strat, un jeune musicien angevin, appelé à un

Digitized by Google

brillant avenir musical. M. Louis Le Strat est un organiste déjà remarquable; comme composition il a produit un certain nombre d'œuvres sérieuses.

La messe dont il est l'auteur est une composition d'un beau style religieux et musical, d'une facture aux modulations variées et très modernes; elle dénote une véritable facilité d'imagination, reposant sur de solides études d'harmonie et de contre-point. Le succès de cette audition a été complet.

Une autre œuvre également nouvelle, dont l'église Saint-Joseph avait eu aussi le privilège de la première audition, un « Aria » pour violoncelle, avec accompagnement d'orgue, fut joué à l'offertoire par l'auteur, M. Becker. Dans cette mélodie au charme musical si pénétrant, M. Becker s'est montré, comme toujours, l'artiste au goût fin et au style pur, deux qualités qui caractérisent sa virtuosité de violoncelliste.

Enfin, au salut, après les vêpres, M. Bailly, le chanteur de grand talent, doublé du musicien de premier ordre si apprécié du public angevin, a interprété un « Ave verum » de sa composition, d'un bel effet vocal et mélodique, et aussi le « Tantum ergo » de Salomé.

***

28 *avril.* — La Cathédrale Saint-Maurice, magnifiquement ornée de drapeaux alliés, présentait le plus bel aspect. La décoration était du meilleur goût : les pavillons français, anglais, américains, italiens, belges, portugais s'entrecroisaient sous la voûte comme le symbole de l'union étroite des peuples civilisés qui combattent pour la défense de leurs droits, leur indépendance et leur liberté contre les nations de proie qui voulaient les écraser, les asservir. Dominant le chœur une superbe croix rouge sur fond blanc disait à la foule qui remplissait la nef le but de cette brillante cérémonie : l'assistance à nos glorieux soldats, la solidarité des âmes françaises unies dans le vibrant amour de la Patrie.

Angers compte de nombreux blessés et c'est en particulier au bénéfice de ceux qui sont en traitement à l'hôpital 102 qu'avait été organisée cette solennité patriotique et religieuse. par le Comité de l'Union des Femmes de France.

Aux places d'honneur se trouvaient les généraux de Villaret, Estève et Vaimbois, le colonel Black du 116e génie américain, le lieutenant Amlito, de l'armée italienne, M. Bodereau, secré-

Digitized by Google

taire général de la Préfecture, etc... Mgr Rumeau présidait la cérémonie.

Dans une allocution vibrante de patriotisme, le chanoine Crosnier, vice-recteur de l'Université catholique, a exalté la bravoure des soldats français qui pendant quatre années de guerre ont surpassé les héros les plus célèbres de notre histoire ; puis il a fait un appel à la générosité qui a été entendu par son auditoire sous la chaleur de sa parole éloquente.

La partie musicale fut un régal de haut goût pour les fervents de la symphonie et du chant religieux. Au programme : la « Messe en la majeur » de César Frank, qui fut exécutée avec une science consommée; le « Kyrie » d'une facture large, imposante, permit aux chœurs de la Sainte-Cécile et des dames, qui tinrent avec une réelle autorité la partie des soprani, de donner la mesure de leur savoir. Leurs qualités s'affirmèrent encore davantage, semble-t-il, dans le « Gloria », où la fugue et le contrepoint, qui en font la beauté et la difficulté, furent traduits avec un ensemble et un art qui défient la critique. Mlle Binet a excellemment interprété les soli et s'est aussi distinguée dans « l'Agnus Dei » et le « Panis Angelicus » du même auteur, qui fut chanté à la place du «Crucifix», par suite de l'indisposition du Révérend Father Cox.

M. Bailly a, d'un style très religieux et de sa belle voix, fait entendre le « Credo » en plain-chant de Dumont. L'orchestre du Grand-Théâtre dans l'accompagnement de la messe et du « Panis Angelicus » s'est montré supérieur à lui-même, et dans l'exécution de ces deux admirables pièces si expressives qui ont pour titre « La Voix des Cloches », de Luigini, et « Le dernier sommeil de la Vierge », de Massenet, a fait preuve d'une homogénéité et d'un sentiment musical très élevé et très rare dans les orchestres de province. Mais Angers est une ville musicale par excellence et sait le prouver à l'occasion.

M. Fichet a dirigé l'exécution de la messe avec une maëstria digne des cappelmeisters les plus réputés et M. Bailly les morceaux d'orchestre avec ce respect des nuances, des mouvements et des traditions dont il a donné maintes fois des preuves.

A l'entrée, Mme Cayron-Martineau a très bien exécuté sur le grand orgue le « Grand chœur alla Haendel », de Guilmant, et pour la sortie ce fut la belle « Marche triomphale », de Missa, que l'orchestre a supérieurement rendue avec ses magnifiques

Digitized by Google

sonorités et ses belles mélodies, comme couronnement à cette superbe cérémonie.

***

Notre distingué collaborateur le chef de bataillon F. Basty (Yves Tyasbon), du 163e d'infanterie, a été encore blessé, cette fois légèrement, le 8 avril, à Courcy. Il a été cité à l'ordre du jour de la division.

***

Ont été promus dans la légion d'honneur au grade d'officier : le chef d'escadron de cavalerie Blavier Ernest, commandant un bataillon du 171e d'infanterie; le chef d'escadron Pépin Eugène, du 33e d'artillerie; le lieutenant-colonel Bourdais Julien, du 33e d'artillerie; — au grade de chevalier : le capitaine Baconnières de Salverte, du 25e dragons ; le capitaine de cuirassiers de Poret Bernard ; le capitaine Charbonneau Étienne ; le capitaine Duthu, du 11e cuirassiers, le lieutenant de Waubert de Genlis, du 6e cuirassiers ; les lieutenants Richard Auguste et Sicres Jules, du 77e d'infanterie.

Parmi les citations à l'ordre du jour, nous relevons les suivantes : le colonel d'Ollone, commandant l'infanterie, d'une division; le lieutenant-colonel Biraud, du 33e d'artillerie; le chef de bataillon de Tarlé Paulin, du 350e d'infanterie; le capitaine d'état-major de l'Estoile Michel; le lieutenant Lelong Joseph, du 311e d'artillerie; l'adjudant Nivoix Georges, du 1er d'infanterie coloniale; le capitaine de cavalerie de la Guillonnière commandant un bataillon d'infanterie; le sous-lieutenant Brard Henri, du 2e chasseurs à cheval; le soldat Mouillien René de l'infanterie; le maréchal des logis Fourmond Guy, du 25e dragons, détaché au 335e d'infanterie; le lieutenant de Bodinat Jean, détaché à l'état-major d'une division; le sous-lieutenant Hubert André, du 9e cuirassiers à pied; le sous-lieutenant Godefroy Maurice, du 131e d'infanterie; le sergent pilote d'aviation André Ernest, de l'escadrille Sop. 282; l'abbé Cornu, soldat d'infanterie; l'abbé Moreau, lieutenant au 335e d'infanterie; l'abbé Guy, soldat brancardier au 68e d'infanterie; l'abbé Giraudeau soldat brancardier au 125e d'infanterie; l'abbé Audouin Michel, sous-lieutenant d'infanterie; le canonnier de Saint-Genys Louis; le capitaine Grimault Louis, du 205e d'infanterie; le médecin-major Cruet Maurice; le lieutenant Tillette de Clermont-Ton-

Digitized by Google

nerre, du 17e chasseurs à cheval; le lieutenant Lahoulle Auguste, pilote aviateur; le maréchal des logis Catta Bernard, pilote d'aviation; le chef de bataillon de Tassy de Montluc, du 77e d'infanterie; le capitaine Pinon Alexandre, du 77e d'infanterie; le sous-lieutenant Bloudeau Jean, du 77e d'infanterie; le chef de bataillon d'infanterie Béziers la Fosse; le soldat de la Perraudière Bernard, du 214e d'infanterie; l'abbé Rouiller Stanislas, brancardier; le chef de bataillon Heinrich, de l'infanteire; le lieutenant du Plessis de Grenédan Jean, observateur d'aviation; le sergent Ripoche L. du 335e d'infanterie; le sous-lieutenant de Kervenoael, observateur d'aviation, le sous-lieutenant de Malleray Alain, du 7e d'artillerie; l'abbé Lesimple, brancardier; le pilote d'aviation Geoffre de Chabrignac; le brigadier de Danne Jacques, du 30e dragons; l'abbé Seng Henri, infirmier au 4e d'infanterie; l'adjudant téléphoniste Giraud Maurice, du 335e d'infanterie; le lieutenant Halna du Fretay, du 25e dragons; le sous-officier aviateur de Durfort de Civrac de Lorge; le médecin major de 2e classe Lambert Maurice; l'élève aspirant de Chappedelaine Rollon, du 214e d'infanterie; le lieutenant Robin Amédée, du 335e d'infanterie; le capitaine Maugrain Édouard, du 141e d'infanterie; le capitaine Dillmann Jean, du 277e d'infanterie ; le capitaine Louis Victor, du 277e d'infanterie.

***

Parmi les généraux nouvellement promus, angevins d'origine ou se rattachant à l'Anjou par des liens de famille, nous relevons les noms des généraux de Contades-Gizeux, d'Epenoux et de Bodin de Galembert, qui fut lieutenant-colonel au 25e dragons.

***

La Compagnie des avocats agréés près le tribunal de Commerce de la Seine, qui n'avait pas renouvelé sa chambre de discipline depuis le début de la guerre, vient de procéder à de nouvelles élections. M. Georges Bricard, beau-frère de M. René Bazin, a été nommé président.

***

Le 3 mars a eu lieu une conférence qui fut organisée au foyer du théâtre de Saumur par la section de la ligue française, à laquelle assistaient, auprès de M. Boutillier de Saint-André qui présidait, le général du Fretay et un grand nombre de person-

Digitized by Google

nalités M. Agoulon, président de la section, a excellemment parlé sur « l'esprit, les volontés et les buts de la Ligue française ». Dans une langue aisée, simple et élégante, qui exclut tout ce qu'il y a d'artificiel dans la pensée et qui dénote un homme de lettres et de goût, M. Agoulon a montré comment la Ligue pouvait être une école de liberté politique, de tolérance mutuelle, de rivalité patriotique, en un mot une rénovation morale et nationale.

***

Le 14 mars, sous le patronage de la Ligue de l'Enseignement, M. Lennel, professeur au Lycée d'Arras, actuellement au Lycée d'Angers, président du groupement des réfugiés du Pas-de-Calais, a donné une très belle conférence sur « L'effort anglais ».

Le docteur André Martin, qui présidait la séance, a présenté en très bons termes le conférencier dont il a fait l'éloge.

En prenant la parole, M. Lennel se défend tout d'abord de prétendre apporter à son auditoire des documents inédits; il va seulement parler des Anglais qui aiment beaucoup la France, en français qui aime beaucoup l'Angleterre.

Il rappelle que, dès février 1915, Lloyd George, prononçant dans son pays un discours, disait à ses compatriotes qu'ils devaient toujours avoir présentes à l'esprit trois choses : la première, que le pays était en guerre; la seconde, que cette guerre était la plus grande que le monde eût jamais vue, la troisième, que des résultats de cette guerre dépendait le sort de l'empire et de la race humaine tout entière.

L'Angleterre, à la voix de ses chefs, dont quelques-uns pacifistes d'hier, se jeta donc tout entière dans la guerre et si, nullement préparée, ce fut grâce à l'héroïsme de nos soldats qu'elle put fourbir ses armes, nous ne devons pas oublier non plus que ce fut grâce à la protection de sa flotte qu'ont été assurés les transports maritimes sans lesquels il nous eût été impossible de soutenir la lutte. Lors de la déclaration de guerre, l'Angleterre possédait comme armée son corps expéditionnaire comprenant tout juste 160.000 hommes et 200.000 hommes de milice à peine exercés.

L'esprit anglais, si profondément attaché aux libertés individuelles, répugnait singulièrement à la conscription et à tout ce qui pouvait ressembler à une contrainte quelconque; il s'agissait donc de transformer l'opinion de la nation anglaise et ce fut à sa conscience que l'on s'adressa. Les hommes des classes supérieures répondirent à l'appel avec enthousiasme; les étudiants des Universités, la gentry, les grands industriels, puis enfin les milliers d'ouvriers s'enrôlèrent

Digitized by Google

et, sur toute la surface du pays, s'entraînèrent dans les camps d'instruction que les propriétaires des grands domaines se faisaient un point d'honneur d'offrir à l'armée pour contribuer au salut du pays.

L'effort industriel réalisé pour doter l'armée de tout le matériel indispensable dans la guerre moderne ne fut pas moins colossal que l'effort réalisé dans le domaine militaire. Les principes en usage et en honneur dans les Trade's unions, ces puissantes associations ouvrières, cadraient mal avec les impérieuses nécessités de la guerre et des grèves par moment surgirent; mais, de ce côté encore, une transformation complète de la mentalité anglaise, de l'âme anglaise, s'opéra, grâce à la voix des principaux chefs de cette belle et grande nation, grâce aussi, disons-le franchement, à la férocité allemande et aux incursions des zeppelins. Après l'effort militaire et l'effort industriel, l'effort financier ne fut pas moindre. La théorie des économistes, anglais, qui veut ne pas faire supporter aux générations futures seules les charges financières de la guerre, est appliquée dans toute sa rigueur et les impôts directs ont quintuplé depuis la guerre alors que les impôts indirects ont seulement augmenté des trois quarts. Il n'est pas rare que l'income-taxe prenne aux grands propriétaires jusqu'à 30 et 40 % de leurs revenus.

M. Lennel termine en disant que, si les Anglais nous doivent quelque chose, nous leur devons également beaucoup; nous devons avoir confiance dans la loyauté et la ténacité britanniques et supporter avec courage les épreuves qui seront la rançon de la France et du Droit. J. M.

Des applaudissements chaleureux soulignèrent la fin de cette intéressante conférence et le conférencier, que remercia chaleureusement le docteur André Martin, à côté duquel s'étaient assis : MM. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, Benoist, adjoint au maire d'Angers, Préaubert, le général Estève, Cochard, ainsi que de nombreuses notabilités.

***

Le 3 avril, à la caserne Éblé, sous la présidence du général Vaimbois, assisté du colonel Bernard commandant les dépôts du génie, et de nombreux officiers, le capitaine Weill, commandant le dépôt du 6e génie, a fait une très documentée conférence sur le sujet « Nous sommes maintenant les plus forts ».

Avec une grande clarté, M. le capitaine Weill résume les conclusions de la précédente causerie, faite par M. le capitaine Augeard. Pour nous, la présente guerre est une question de vie

Digitized by Google

ou de mort. « Libres ou boches », c'est là l'énoncé d'une vérité rigoureusement et complètement exacte.

Pourquoi, maintenant, les Barbares ne peuvent-ils plus vaincre? La preuve en réside dans la grande bataille actuelle. Nous pouvons avoir confiance. La partie n'est pas encore commencée pour nous. Quant à l'ennemi, depuis quatre jours, il est arrêté, bloqué, « la balance des forces penche en notre faveur ».

Le ton du conférencier s'élève ; avec éloquence, il rend hommage à la noble Belgique, à l'admirable Serbie et à la Grande Italie. Il fait ensuite un saisissant tableau de l'effort déployé actuellement par les États-Unis.

Dans la partie artistique, qui succéda à cette conférence d'une belle tenue littéraire, l'américain Robert Bruce se fit applaudir dans des solos de trompette d'harmonie; le sergent-fourrier Hamelin récita avec talent « Les Mains », de Vernert, et Sylvain Roc, le campagnard, obtint comme toujours, un grand succès dans deux pièces, en patois angevin, « Les coiffes s'en vont » et « Allez-y les gars ! »

Les soldats polonais entonnèrent en chœur sur la scène leur hymne national, qui fut écouté debout par l'assistance.

Pour terminer, le général Vaimbois tint à féliciter chaleureusement M. le capitaine Weill; puis il adressa aux personnes présentes quelques paroles énergiques pour leur assurer que, plus que jamais nous devons tenir.

L'excellente musique américaine prêtait son concours à cette manifestation.

***

Le 8 avril, dans la salle Carnot à Saumur, sous la présidence du général du Fretay, le lieutenant Chéron, du 125e d'infanterie, a donné une remarquable conférence.

Le conférencier, avec beaucoup de méthode et de clarté, a dévoilé l'œuvre pangermaniste en montrant comment l'Allemagne avait d'abord préparé puis ensuite voulu cette guerre. Ce ne fut pas du vulgaire et facile « bourrage de crânes ». Avec une critique sûre, M. Chéron a apporté des textes authentiques et contrôlés.

Il a démontré, avec des chiffres pris aux sources allemandes elles-mêmes, l'effort militaire depuis 1870, effort incessant, ténacité minutieuse, principalement pendant les années qui ont précédé la guerre. Il a démasqué l'action diplomatique allemande, sans cesse

Digitized by Google

agressive et envahissante, toujours prête à combattre les droits de la France. Ne suffit-il pas de rappeler l'affaire du Maroc et le coup d'Agadir, puis la démission de M. Delcassé imposée par l'empereur d'Allemagne, « la plus grossière injure », a dit Clémenceau, que la France n'ait jamais subie ? Les buts de l'Allemagne? Avant la guerre le célèbre professeur Treitscke nous les avait bien fait entrevoir, mais l'on était porté à les considérer en souriant tant ils étaient immenses.

Aujourd'hui nous ne pouvons plus nous y tromper. Nous n'avons qu'à regarder ce qu'ils ont fait en Russie, en Finlande, en Ukraine, en Roumanie. Par là, nous pouvons juger le reste. Les véritables maîtres de l'Allemagne, les chefs militaires, se moquent de tous les principes et de tous les droits. Ils ont la haine de la France, terre de liberté, et derrière eux, comme eux, le peuple allemand réclame le bassin de Briey, cinquante milliards, des points d'appui sur le Pas-de-Calais et la Manche ! Et avec cela? L'ogre est insatiable. Mais devant Amiens les alliés sont en train de lui casser les dents.

***

Le 16 avril, dans la salle Carnot à Saumur, sous la présidence du général du Fretay assisté du sous-préfet, du maire et de nombreux officiers, le capitaine Weill a fait une conférence sur « L'effort des alliés et la balance des forces adverses ».

L'effort anglais et américain, tant militaire, maritime qu'industriel, le conférencier nous l'a montré avec des précisions, des données et des chiffres qui ne sauraient être rappelés ici dans la crainte de rendre par là même service à nos ennemis.

Tout dernièrement, lors de son séjour à Paris, M. Baker, ministre de la guerre aux États-Unis, n'a-t-il pas dit : « Les États-Unis ont jeté toutes leurs ressources dans la balance. » Et les ressources américaines sont illimitées et inépuisables. Il y a dix jours, dans un discours prononcé à Chicago, le président du gouvernement de la province de l'Illinois disait : « Jusqu'au dernier sou, jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier bateau. » Si les Américains font des promesses nous savons aussi qu'ils les tiennent.

Des projections cinématographiques de la section photographique de l'armée complétèrent cette conférence qui a obtenu un très grand succès, celui qu'elle méritait.

***

Le 19 avril, la section de la Ligue française avait convié ses concitoyens à entendre, dans la salle du grand Théâtre d'Angers,

Digitized by Google

le général Léon Durand dire « pourquoi nous avons combattu et nous combattons. » Sur l'estrade on remarquait les généraux de Villaret, Vaimbois, Estève, M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, M. Bernier, maire d'Angers, M. Chanson, premier président de la Cour, le colonel Bernard, commandant les dépôts du Génie, le lieutenant-colonel Tisserand du 33e d'artillerie, le commandant de Lignac, commandant le dépôt du 135e d'infanterie, le commandant Wyssocki, commandant les forces polonaises d'Angers, le capitaine Augeard, le sous-lieutenant Z. Amleto, commandant le groupe italien d'Angers et les membres du Comité angevin de la Ligue française.

Après la « Marseillaise » exécutée par l'orchestre du Théâtre et écoutée debout par l'assistance, le général Estève présente le conférencier qu'il salue au nom de tous. Il dit en quelques mots la belle carrière de ce général qui, après avoir combattu par l'épée, combat par le verbe et fait goûter à ses auditeurs le grand, le beau et tout ce qui est généreux.

« Il a combattu à Reischoffen et s'est vu couronné par la victoire à Nancy en 1914, dit le général Estève, et j'ai eu l'occasion de lui présenter mon régiment des Marches lorraines quand il commandait le 6e corps. Au nom de la Ligue française, mon général, merci d'être venu ».

Puis le conférencier prend la parole et fait l'historique, anecdotique, vécu, des régiments de la 9e région.

Saluant au passage les généraux de Villaret et Estève, le général Durand dit ce qu'il fit avec ses poilus au Grand Couronné de Nancy alors que « réserviste » il commandait des « réservistes » sous les ordres de Castelnau, son cadet. Un salut aussi, en passant, aux morts, comme le général Lizé tombé sur le front d'Italie, au colonel Jollois tué dans son bureau d'État-major, à bien d'autres fils d'Anjou que nous pleurons.

Heure par heure nous vivons les combats livrés par les 135e et 335e d'infanterie, sur Nancy, à la Marne, sur l'Yser, en Champagne, à Verdun, dans la Somme, etc... Les bois, les arbres même, le temps, tout est là; nous respirons la poudre, le sang chaud qui quitte les jeunes corps, tableau saisissant de la bataille moderne en rase campagne ou dans les trous, détails qu'on ne se lasse pas d'entendre. Le 33e d'artillerie, régiment d'élite, est aussi à l'œuvre; nous sommes avec les 160 compagnies du 6e génie, avec les escadrons de notre beau 25e dragons. Aucun brave n'est oublié. Quelle belle page ! « Ah ! dit le général, angevins, vous pouvez être fiers de vos enfants. »

Digitized by Google

Voyons maintenant les causes de la guerre. — Il est encore des gens qui croient que c'est la France qui déclara cette guerre, la plus grande, aussi la plus terrible. Il n'en est rien. Le conférencier fait avec clarté la récapitulation minutieuse de ces causes, cachées avec soin par l'Empereur rouge, mais qu'il faut connaître. C'est l'attentat de Sarajevo qui sert de prétexte, ce prétexte tant cherché et que l'innocente Serbie fournit sans le savoir. Il fallait la guerre pour que l'Allemagne continuât d'exister. L'orgueil prussien la réclamait. La politique, les lettres, les sciences, la philosophie, la morale, l'industrie, l'expansion commerciale de l'Allemagne au dessus de tout.

La folie mystique de Guillaume II, qui se prétendait l'élu de Dieu, l'esprit de Dieu incarné sur la terre, hérésie satanique, servit la cause du militarisme prussien. Là-bas la force prime le droit, quand chez nous la force est mise au service du droit et de la justice; là-bas le succès excuse tout. Il fallait la guerre à l'Allemagne, car sa population croissante nécessitait son débordement sur des pays voisins. De 40 millions en 1870, la population de Germania était passée à 70 millions en 1914, tandis que celle de la France tendait à décroître. Les boches disaient : « Les six fils des familles allemandes auront tôt fait de balayer le fils unique de cette nation dégénérée. Faisons-lui la guerre par tous les moyens. » Aussi le 4 août nos soldats se sont battus un contre deux et souvent contre trois. La pénurie des effectifs provenant de la natalité insignifiante que nous avions, jointe à l'incohérence de la loi de deux ans qui vidait les dépôts, ont fait que nous n'avions pas de quoi encadrer nos réserves.

Il fallait aussi à l'Allemagne, dont l'industrie prenait 80 pour cent des forces du pays, s'étendre, afin de posséder de nouvelles mines de houille, de fer. La France en était riche. Les céréales manquaient aussi, il fallait en acheter pour plus d'un milliard par an. La France et la Russie étaient une proie désirable.

Les subsides ne manquent pas aux espions; ils renseignent judicieusement celui qui les envoie. Oui, vraiment il y a de bons coups à tenter. Mais aussi, nous, si nous étions travailleurs, nous ne nous laisserions pas prendre au coup d'Agadir, en 1911 au coup du Congo. Nous étions submergés par les produits d'outre Rhin. Nos ennemis ne voyaient en tout que des affaires. La guerre fut la grosse affaire. Mirabeau n'a-t-il pas dit : « La guerre est l'industrie de la Prusse. » La Prusse a tout englobé. C'est l'Allemagne. Le militarisme prussien, et toutes les classes de la société emboîtent le pas de l'oie au son des fifres, des tambours, etc...

Ils voulaient, les bandits, prendre nos mines du Pas-de-Calais, notre bassin de Briey, notre blé, nos vins, nos betteraves, et surtout les riches contrées environnantes. Ils n'auraient pas, s'ils eussent été vainqueurs, gardé les habitants, comme ils l'avaient fait pour l'Alsace

Digitized by Google

et la Lorraine. Ces pauvres gens auraient été renvoyés dans la mère Patrie, meurtris, ruinés. Il nous aurait fallu les empêcher de tomber dans l'abîme. Ayant déjà Metz, l'Allemagne voulait Nancy, Verdun. Possédant notre Congo, elle convoitait le Congo belge; elle désirait séparer l'Afrique de l'Égypte, anéantir le Libéria. Enfin, si nous avions été vaincus, une indemnité de 100 milliards nous aurait sans doute été imposée. C'était l'anéantissement de la France. La Belgique, l'Angleterre, leurs côtes, les côtes franco-belges, appât où l'Allemagne a également mordu. Et la Hollande? Ce Rhin allemand en Hollande, quelle pitié! il aurait fallu modifier tout cela, au profit de l'Empire bien entendu. Ensuite, c'est la mainmise sur la Russie, pays moscovites ou polonais, Lithuanie, Courlande, etc..., rêve insensé auprès duquel ceux de Charlemagne et de Napoléon, de Pierre le Grand et de César ne sont que des chimères. En un mot l'Allemagne, du Pas-de-Calais au golfe Persique voulait draîner le commerce du monde.

Pour arriver à de tels résultats il fallait des soldats Une armée fut créée, ainsi que des lois militaires. 500.000 jeunes gens étaient recrutés chaque année. Leurs effectifs étaient au complet. Et M. le général Durand, à l'aide de chiffres précis et écrasants, montre la supériorité de l'organisation allemande au point de vue militaire.

Tout était prêt. Le chiffon de papier fut vite déchiré. L'invasion elle aussi fut rapide. Les événements se succèdent avec une rapidité foudroyante. A nouveau les visions de guerre, les heurts des armées en présence, violation de la Belgique, défense de Liège, Charleroi, Nancy, Morhange, la ruée sur Paris à la vitesse de 50 kilomètres par jour, cours de stratégie pratiqué par un ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, tout cela vivant dans une auréole de gloire.

M. le général Durand dans sa péroraison affirme sa confiance dans la victoire finale. Il dénonce sans pitié les faiblesses de notre Administration. Comprenons notre devoir, dit-il, il est simple : guerre aux spéculateurs; dans peu de temps, aidés par nos alliés d'Amérique, nous terrasserons l'allemand. Rendez-vous au *Te Deum* sans distinction de partis. Ils flotteront les drapeaux! N'ayons qu'une religion : la religion de la Patrie. — A. P. Oger.

On ovationne le conférencier. M. le général Estève le remercie au nom de la Ligue française.

Un film superbe, un concert artistique donné par l'orchestre du théâtre, sous la direction de M. Bailly, terminent cette charmante réunion qui finit très tard.

***

« Camille Voisin », sous-lieutenant d'infanterie, tué à l'ennemi en octobre 1915.

Digitized by Google

Nous avions lu avec émotion les pages touchantes que Mgr Pasquier avait consacrées dans la « Revue des Facultés catholiques » à la mémoire glorieuse du sous-lieutenant Camille Voisin et nous souhaitions qu'elles fussent réunies en volume. Notre souhait a été réalisé. Dans la belle préface où il rappelle le mot de Périclès sur les soldats défenseurs de la Grèce, tombés au champ d'honneur : « L'année a perdu son printemps », Mgr Pasquier dit les raisons d'écrire la vie de M. Camille Voisin dont il esquisse délicatement le portrait « physique et moral ». Il raconte avec des traits charmants son enfance pieuse, entourée de la tendresse et de la sollicitude des siens, dans le château d'Écharbot qu'il aimait tant et dont le cher souvenir ne le quittait pas aux tranchées; ses fortes études à l'Externat Saint-Maurille dont tant d'élèves, les Boucé, les Joûbert, les Jac, les Voisin, les de la Boissière et deux cents de leurs camarades sont déjà tombés sur les champs de bataille.

La carrière militaire attirait Camille Voisin. Il y avait dans cette attraction de l'atavisme. Il était le petit-fils de l'amiral Hamelin, commandant la flotte française pendant la guerre de Crimée, et le petit-neveu du contre-amiral Hamelin.

Camille Voisin, reçu à 19 ans aux examens écrits, allait entrer à Saint-Cyr quand la guerre éclata en août 1914 et, les admissibles à l'École spéciale militaire étant invités à s'engager dans les régiments d'infanterie, il choisit le 135e et, après des cours spéciaux suivis à Tours, il est promu officier et part pour le front.

En campagne le jeune sous-lieutenant « est au centre de la vie qu'il a rêvée. Il combat pour la France ». Avec quelle foi, quelle ardeur, Mgr Pasquier en cite en témoignage les lettres que ses hommes adressèrent à sa mère, après sa mort. Tous en étaient fiers, tous l'admiraient, l'aimaient et le pleurent. Il s'intéressait à eux, s'en occupait sans trêve.

Ses lettres à lui, sont délicieuses de spontanéité, de gaîté, de courage, d'affection pour ses soldats et toujours d'une piété ardente. Il a comme lieutenant un prêtre, l'admirable lieutenant Millon, dont Barrès nous entretint naguère, et se lie avec lui d'une étroite et touchante amitié : « N'ayez pas peur pour moi, disait-il à l'officier-prêtre lui reprochant sa bravoure imprudente, il faut bien que je donne toujours l'exemple. » Et il le donnait magnifiquement aux tranchées et dans la mêlée, à Arras, à Loos, en mai 1915, quand cinq officiers sur seize de son bataillon échappent seuls à la mort après la charge sublime au cri de : « Vive la France ! » et où il est cité le 18 mai à l'ordre de la division ; à Angres, à Neuville-Saint-Vaast.

Le colonel Alquier, qui l'appréciait et veillait sur lui en père, était frappé et succombait à ses blessures.

Camille Voisin ne devait pas longtemps lui survivre. Le 20 octobre

Digitized by Google

1915, il crayonnait une lettre à sa mère lui annonçant qu'il était atteint à la cuisse : une balle l'avait frappé, dans les reins, alors qu'il s'était offert pour une reconnaissance périlleuse.

La balle était sortie par la poitrine.

Il s'était affaissé en appelant « Maman » et ajoutant : « Cette fois ça y est. » Son sergent l'emportait dans ses bras, sous les balles, quand une seconde balle fracassa la cuisse du blessé.

Le soir son état empirait. On le transportait en auto à Nœux-les-Mines et il recevait les sacrements, en pleine connaissance, le regard tourné vers Dieu, offrant sa vie pour la France. Son général de division venait épingler sur la poitrine du mourant la croix de la Légion d'honneur. Il la reçut avec joie, mais « j'aime mieux encore, dit-il, celle que le bon Dieu me donnera ».

C'était sa troisième citation en neuf mois de campagne.

Quand sa mère et son jeune frère arrivèrent, Dieu avait rappelé à lui le héros dont l'enterrement eut lieu au bruit du canon ébranlant les vitraux de l'église.

Mgr Pasquier cite les lettres émues écrites à Mme Voisin par le capitaine Millon : « On n'aura jamais vu, dit Mgr Pasquier, tant d'âmes grandissant si vite devant le devoir le plus austère. »

Maurice Barrès a parlé superbement « des familles spirituelles de la France »; à son livre, Mgr Pasquier a ajouté un chapitre poignant, en retraçant simplement la vie et la mort de Camille Voisin qui, avec celles de ses frères de sang et d'armes, place l'Anjou au premier rang des «famillles spirituelles» et héroïques dont la France se pare et s'enorgueillit en cette guerre. — Léon Philouze.

***

Le 4 mars est décédée la Révérende mère Agnès de Jésus.

Modeste Bondu est née à la Séguinière, près Cholet (Maine-et-Loire), le 23 novembre 1841. Elle fut une des premières « servantes des Pauvres » et se dévoua aux soins des malheureux de la ville d'Angers de 1873 à 1883. Elle fut choisie par le Révérend Père Dom Leduc, fondateur des Servantes des Pauvres, pour fonder la première Maison de la Congrégation en dehors d'Angers, à Joinville-le-Pont (Seine). M. l'abbé Ernest Jouin était alors curé de cette paroisse. Elle fut ensuite prieure de la Maison Sainte-Françoise Romaine, paroisse de Saint-Laurent à Paris. En 1896 M. l'abbé Jouin, ayant été nommé curé de Saint-Médard et plus tard de Saint-Augustin de Paris, demanda la Révérende Mère Agnès pour commencer les autres fondations des Servantes sur ces deux paroisses.

Digitized by Google

Elle fut la première supérieure de la Congrégation. Le Révérend Père Dom Leduc lui donna le titre de Supérieure générale honoraire en 1885. Dans toutes les Maisons où elle passa la Mère Agnès se fit remarquer par sa grande charité pour ses Sœurs, par sa fidélité stricte à la règle et par un dévouement inlassable dans l'assistance des malades pauvres. Le nombre des malades qu'elle a assistés, soignés, consolés, est immense. Elle ne reculait devant aucune fatigue lorsqu'elle savait une âme exposée à se perdre.

Par suite des fatigues contractées dans l'exercice de cette mission de charité et d'apostolat, elle fut obligée de rentrer à la maison mère, où depuis plusieurs années la bonne Mère Agnès se préparait à la mort en édifiant la Communauté par sa joyeuse patience dans les souffrances causées par une maladie aiguë.

Ses funérailles eurent lieu le 6 mars en la chapelle Saint-Sauveur des Plaines. Mgr l'Évêque d'Angers a fait la levée du corps, donné l'absoute et conduit le cortège au cimetière de la Communauté. Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin de Paris, a chanté la messe et prononcé l'éloge de la défunte.

***

Le 13 mars ont eu lieu en l'église Saint-Maurice d'Angers les obsèques de M. Eugène Brunclair, conservateur du Musée des Beaux-Arts et professeur de dessin et de peinture à notre École régionale des Beaux-Arts depuis presque un demi-siècle.

Le deuil était conduit par les cousins et neveu du défunt. MM. Planchenault, adjoint au Maire, Lutscher, Alleaume, Chesneau tenaient les cordons du poêle. De nombreuses couronnes offertes par la Ville d'Angers, l'École des Beaux-Arts, les Anciens élèves du Maître, etc... garnissaient le corbillard.

Dans la nombreuse assistance on remarquait M. Bernier, maire d'Angers; M. Lépicier, adjoint; MM. les Conservateurs des autres musées de la Ville, les Professeurs de l'École régionale des Beaux-Arts, de nombreux artistes anciens élèves du Maître et de jeunes élèves de cette école où il professait encore quelques mois avant sa mort.

Au cimetière de l'Est des discours furent prononcés par M. Planchenault, au nom de la Ville d'Angers et de l'École des

Digitized by Google

Beaux-Arts et par M. Paul Pétrucci, vice-président de la Sociétés des artistes angevins, au nom de la Société.

L'éminent peintre angevin disparaît à l'âge de 86 ans, après une carrière d'artiste et surtout de professeur admirablement remplie. Mieux qu'une hâtive notice biographique la *Revue de l'Anjou* consacrera à M. Eugène Brunclair un article dans un prochain numéro.

***

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Pierre Lecocq, lieutenant-aviateur, tué le 22 mars.

M. Lecocq est né à Rochefort-sur-Loire. Par sa mère, née Cesbron, il appartient aux vieilles familles de la bourgeoisie angevine. Il était l'arrière-petit-neveu de M. Ernest Oriolle, dont nos compatriotes n'ont point oublié les services sans nombre rendus à la ville d'Angers.

Il fit ses études à l'Externat Saint-Maurille et à Mongazon, où il a laissé le souvenir d'une nature droite, généreuse, ardente et un peu volontaire.

Entré, après avoir conquis facilement les diplômes nécessaires, à la Compagnie des Messageries maritimes, en qualité de commissaire de marine, il se distingua, dès 1910, dans le sauvetage de son navire, le *Colombo*, désemparé par un typhon, dans les mers de Chine. Le Ministre de la marine lui décerna, à cette occasion, la médaille d'argent de 2e classe.

Il était à Marseille, le 2 août 1914, au moment de la mobilisation et demanda à rejoindre de suite son régiment, le 1e dragons, où il était sous-lieutenant de réserve. Mais on avait besoin de lui dans la marine et il fut prié de conserver son poste de commissaire à bord de son bateau le *Lotus*, qui devait ramener d'Égypte des mobilisés français. Dès son retour, il se hâta de rejoindre son corps à Montauban, le 26 août 1914. Dirigé de suite sur le front, il y arriva le 31 août, pour faire toute la bataille de la Marne. Évacué pour bronchite grave, le 5 octobre, il est cité une première fois, à l'ordre du corps d'armée, en ces termes :

Le général commandant le 4e corps d'armée cite à l'ordre du corps d'armée, cavalerie : Lecocq Pierre-Joseph-Benjamin, lieutenant au 10e dragons. Occupe dans la marine marchande une situation qui eût pu le dispenser de tout service pendant la campagne. A pris part, avec

Digitized by Google

le régiment actif à toutes les opérations, jusqu'au 5 octobre. Évacué pour cause de maladie, est revenu au front à peine guéri. Officier tout à fait remarquable par son allant et son énergie. Dans la nuit du 31 mars 1915, a exécuté une reconnaissance des plus périlleuses, sur un point qui n'avait jamais pu être exploré. A rapporté des renseignements précieux et signalé la présence d'un poste allemand dont on ignorait l'existence.

Le général, commandant le 4e corps d'armée.

(*Signé*) Général Putz.

A sa sortie de l'hôpital, toujours souffrant, il demeura à Montauban jusqu'en mai 1915, époque à laquelle il fut promu lieutenant avec rétroactivité de grade au mois d'août 1914. En décembre 1915, il passa au 4e hussards; mais une rechute de bronchite, dont il fut atteint à la suite d'un froid pris dans les tranchées de première ligne, le fit de nouveau évacuer, d'abord sur l'hôpital de Châlons-sur-Marne, puis à Biarritz et enfin à Pau, d'où, le 24 février 1916, après un congé de convalescence, il est renvoyé au dépôt de son régiment, à Brissac. C'est de là qu'il demanda à partir dans l'aviation.

Admis à l'école de Cazaux, le 3 juin 1916, sorti le 30 juin, avec un certificat d'aptitude comme mitrailleur, il est envoyé à l'école de Pau, où, après un stage de 72 jours, il est dirigé sur l'école d'aviation maritime de Saint-Raphaël. Après un stage de quelques semaines, il en sort pour être dirigé comme mitrailleur sur le centre d'hydravions de Boulogne-sur-mer. Mais là il se rend compte au bout de peu de temps qu'il est plus apte à rendre des services comme pilote que comme mitrailleur et demande à retourner à l'école.

On le renvoie alors à Chartres, où il obtient son brevet de pilote, le 18 mai 1917, puis à Pau, puis à Avord, puis au Plessis-Belleville, d'où enfin il est envoyé le 2 juillet 1917 à l'escadrille Spa. 62. Tous ses brevets et diplômes portent la mention très bien.

C'est là, qu'après avoir fait preuve de sang-froid et d'énergie dans toutes les circonstances et après avoir été cité à l'ordre de la 6e armée, pour « son audacieuse bravoure et son énergie magnifique », il fut chargé le 12 mars 1918 — s'étant proposé comme volontaire — de protéger un appareil d'observation chargé d'une mission sur la région où les pièces à longue portée qui tiraient sur Paris venaient d'être repérées.

Digitized by Google

Il a été tué ce jour-là, 23 mars 1918, dans l'accomplissement de sa mission, « en plein ciel ».

La veille, sachant ce qu'il avait à faire le lendemain, il s'était confessé à M. le Curé Archiprêtre de Soissons, qui en a écrit le témoignage à sa famille.

Il a été enterré par ses camarades à Vauxbuin (Aisne). Qu'est devenue sa sépulture depuis que les Allemands occupent cette région?

Sa citation à l'ordre de l'armée (*Officiel* du 2 mai 1918) est ainsi libellée :

Lecocq Pierre, lieutenant-pilote à l'escadrille Spa 62, détaché du 10e dragons; officier pilote d'une volonté et d'un sang-froid admirables. Véritable exemple de courage et de dévouement. A accompli, dans des conditions particulièrement dangereuses et difficiles, de nombreuses reconnaissances à longue distance, rapportant, chaque fois au commandement les renseignements les plus précieux. Chargé de protéger un appareil d'observation, a vaillamment succombé dans une lutte inégale contre quatre avions ennemis.

Un service funèbre pour le repos de son âme a été célébré, le 18 avril 1918, dans l'église des Mathes (Charente-Inférieure), où habite sa famille. Au cours de la cérémonie, le curé de la paroisse, M. l'abbé Bariteau, a prononcé une allocution éloquente et émue, dans laquelle, comparant le jeune héros à Saint Pierre, son patron, il se plut à rendre hommage au dévouement, à la fougue généreuse, aux magnifiques élans de notre jeune compatriote.

Il est un exemple de ce qu'une volonté persistante et une énergie de tous les instants peuvent faire pour discipliner les ardeurs tumultueuses d'un caractère qui fut assez difficile à former.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos douloureuses sympathies.

***

Le colonel Jollois, chef d'état-major d'un corps d'armée, a été tué le 29 mars dans l'après-midi. Il était au travail, se concertant avec un autre officier, lorsque des éclats d'obus le frappèrent à la poitrine et au côté. Il eut le temps de prononcer

Digitized by Google

quelques paroles, de renouveler sans nul doute le sacrifice de sa vie, qu'en parfait chrétien et avec une sérénité il avait depuis longtemps consenti, et il expira. Son collaborateur, le capitaine Febvrel, était tué. A quelques pas d'eux leur général était blessé. Le fils du colonel Jollois, maréchal des logis d'artillerie dans un corps voisin, immédiatement prévenu, eut la consolation, lorsque les derniers honneurs furent rendus à son père, de voir en quelle haute et affectueuse estime celui-ci était tenu par ses chefs. Les généraux de l'armée et du groupe d'armées étaient présents. Au cimetière militaire le lieutenant-colonel Camors, sous-chef d'état-major, en qui le colonel Jollois avait trouvé un collaborateur précieux, prononça les paroles émues qui suivent :

Avant que ces deux tombes se ferment à jamais, permettez-moi de donner un dernier adieu à notre chef et à notre camarade tombés tous deux pour le salut de la France. Je n'essaierai pas de retracer leur carrière et leur vie. Elles tiennent dans un seul mot : Devoir.

Vous connaissiez tous le colonel Jollois. La sympathie émanait de sa personne; il inspirait à la fois le respect et l'affection. Esprit curieux et chercheur, il était à l'affût de tous les procédés qui pouvaient aider le combattant; car la charité profonde qui était en lui s'exerçait à soulager dans la mesure du possible les pertes, les douleurs et les fatigues qui sont pour le soldat les conséquences fatales de la guerre. Intelligence ouverte, bon sens parfait, il ordonnait d'une manière sûre l'emploi des procédés qui devaient éviter à ceux qui combattent les efforts inutiles. Mais la marque essentielle de sa personne était la droiture absolue, la loyauté et la beauté du caractère.....

Le colonel Jollois et le capitaine Febvrel sont tombés à leur poste, fidèles à leur devoir, donnant l'exemple d'un courage calme et résolu sous la menace d'une mort qu'un ennemi implacable et cruel distillait goutte à goutte, aveuglément, sur une population et une garnison où les âges et les sexes étaient frappés tour à tour indistinctement.

Ils sont tombés pour les autres en ce jour où, il y a près de deux mille ans, une Victime s'est offerte, dont le sacrifice devait illuminer le monde d'un rayonnement de charité.....

Et maintenant, nouveaux martyrs qui, à plus d'un siècle de distance, tombez près de l'Argonne pour la défense du sol sacré de la Patrie, que la paix éternelle s'étende sur vous. Vous avez combattu le bon combat; vous avez achevé votre course; vous avez gardé la foi patriotique. Soyez notre modèle et notre exemple.

Depuis le 2 août 1914, le colonel Jollois n'avait pas cessé de

Digitized by Google

faire campagne. Il avait, comme chef d'état-major d'une division de cavalerie, participé à la bataille de la Marne et ensuite marché constamment à l'avant-garde de ce long mouvement d'extension du front vers le nord qu'on a appelé la course à la mer. C'est à cette période très rude de la guerre et à l'activité inlassable qu'il y déploya qu'a trait la citation suivante du commandant du corps de cavalerie, général Conneau :

Officier supérieur des plus distingués, artilleur émérite, a participé comme chef d'état-major de la e division de cavalerie à toutes les opérations depuis le début de la campagne jusqu'à l'Yser, faisant preuve de courage, de calme et de sang-froid en toutes circonstances, et notamment à Vieilles-Maisons sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, à Courtacon, Fismes, Pont-à-Vendin, Laventie et devant Messines.

Les mêmes faits furent d'ailleurs rappelés dans une autre citation, que le général de Contades-Gizeux avait voulu décerner à son dévoué auxiliaire et qu'il terminait ainsi :

Pendant la guerre de tranchées, les jours d'attaque sur Aspach-le-Bas et le Kalberg, n'a pas hésité à s'exposer au feu d'infanterie à 800 mètres des troupes engagées pour suivre les opérations.

En quittant la e division, le colonel Jollois avait été nommé sous-chef d'état-major d'un corps d'armée. Son goût marqué pour la vie active et son don naturel pour l'enseignement l'avaient alors porté à se charger de l'instruction des observateurs en avions en liaison avec l'artillerie. Il s'était donné de tout son cœur à la formation de ces jeunes gens qui, à leur tour, par leur intelligence, leur application, leur vaillance, le remplissaient de fierté. En 1916 il commandait l'artillerie lourde d'un corps d'armée; en 1917 une artillerie divisionnaire. En dernier lieu sa qualité d'officier breveté lui avait une de fois de plus fait quitter à regret son arme, à laquelle allaient toutes ses prédilections de soldat. Le 29 juillet 1916 il avait reçu la croix d'officier de la légion d'honneur.

La perte de tels hommes est cruellement ressentie par le pays, dont ils étaient les fidèles serviteurs, et par les familles dont ils étaient les chefs très aimés.

Une messe de requiem a été célébré le 15 avril à l'église Saint-Joseph d'Angers en présence d'une assistance nombreuse,

Digitized by Google

aux premier rangs de laquelle on remarquait : Mme Pierre Jollois, M. Henri Jollois, maréchal des logis au 31e d'artillerie, décoré de la croix de guerre, Mlles Antoinette et Blanche Jollois, Mme Brossard de Corbigny, Mme de Saint-Pulgent, M. et Mme Adrien Planchenault.

***

Nous avons appris avec une profonde émotion que le capitaine Charles de Changy du 20e régiment, avait été blessé mortellement en Lorraine. Décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre (3 citations), le capitaine Charles de Changy, a succombé dans une ambulance du front. De son mariage avec Mlle de Villebois-Mareuil, il laisse quatre fils. Il était le frère du capitaine de Changy, du 62e régiment d'infanterie, et le gendre du baron de Villebois-Mareuil, tous deux tombés au champ d'honneur.

Il était sorti de Saint-Cyr dans la cavalerie et ce fut à Vendôme que s'écoulait sa vie d'avant-guerre. Parfaitement consciencieux dans l'exécution de son devoir, il fut vite apprécié et très estimé de ses chefs. Il avait une haute idée du rôle de l'officier et alliait à la fermeté du commandement la bonté pour ses hommes, une camaraderie charmante pour ses amis qu'il savait soutenir et défendre. Sur tous il acquit en peu de temps l'ascendant que donnent la droiture du caractère, les sentiments élevés et cette rectitude morale qu'il possédait à un si haut degré. Le concert d'éloges qui accompagne le lieutenant de Changy s'étendait au delà du régiment : que ce soit sur les champs de course ou dans les joyeuses réunions sportives du Vendômois, partout le brillant cavalier apportait sa gaieté, son animation et toutes les qualités qui le rendaient sympathique à tous...

La guerre ne surprit pas le lieutenant de Changy; il l'attendait, et ses dix années de vie militaire en avaient été la préparation. Il partit dès les premières heures de la mobilisation; il couvrit la retraite de l'Argonne avec une telle présence d'esprit et sûreté du commandement qu'il ne perdit pas un seul homme, ce qui lui valut sa première citation. Mais, quelques semaines plus tard, son beau 20e était pris en défendant Lille et le lieutenant de Changy, séparé providentiellement de son escadron, échappa à cette douloureuse épreuve de la captivité. Au chagrin d'avoir perdu beaucoup de ses camarades et de ses hommes, se joignit bientôt celui de voir la cavalerie se désagréger et abdiquer son beau rôle de jadis. C'était la fin de son rêve ! Pourtant rien n'entama son moral. Il voulait « servir », il servirait; pour défendre la patrie, n'y a-t-il pas place pour tous? Bien que capable de rendre d'excellents services partout

Digitized by Google

où on l'emploierait, il eût considéré comme un crime de quitter son escadron, tant à cause de la tradition du régiment disparu qu'à cause de l'affection de ses hommes pour lui et ses chefs ajoutaient : « encore plus de sa valeur comme capitaine-commandant ». La décision était donc prise : il resterait à son 20e. Dès lors, soit sur l'Yser, soit à Verdun ou en reconnaissance dans la Somme, partout il accomplit les missions qui lui étaient confiées avec toute la lucidité de son intelligence et son calme courage. « C'était un vrai chef », disent tous ceux qui l'ont approché, et l'un d'eux ajoute : « Derrière de tels hommes, il doit être facile et même agréable d'aller au combat et jusqu'au sacrifice. »...

A un premier deuil cruel, celui d'un frère tendrement aimé, tombé en Argonne en février 1915, se joignit celui de son beau-père, le lieutenant de Villebois-Mareuil, frappé à l'assaut de la Malmaison en octobre 1917. Le capitaine de Changy avait la plus grande affection et vénération pour celui dont il était appelé à continuer les œuvres et la tradition dans cet Anjou, sa patrie d'adoption, où l'avait définitivement fixé son mariage. Il aimait la campagne, entrevoyait tout le bien à y faire; quel vaste apostolat s'ouvrait devant lui après la guerre !

...Mais Dieu a ses desseins : A ceux dont la vie a été une ascension continue il ne veut pas faire attendre la récompense promise au « bon et fidèle serviteur ». Le capitaine de Changy était en Lorraine; son secteur fut soumis soudain à un très violent bombardement; un obus atteignit la sape dont il occupait l'entrée, en avant de ses officiers et, sans éclater, sans causer la moindre blessure apparente, provoqua une telle commotion que la mort devait s'ensuivre. La Croix de la Légion d'honneur lui fut remise et, doucement, sans paraître souffrir, le capitaine de Changy s'éteignit dans la nuit du 9 au 10 avril, gardant sur sa physionomie une sérérité, reflet de son âme, qui frappa tous ceux qui l'ont vu.

A ceux qui restent, qui ont vécu dans l'intimité de cette âme si élevée dont le départ cause un tel vide, nous ne pouvons que redire le mot de la belle et chrétienne devise des Changy : « Dieu m'aide ». C'est en Dieu qu'il a puisé le courage de faire, comme il l'écrit dans son testament, « le sacrifice de sa vie pour le retour à la foi catholique de notre chère patrie, la libération de son territoire et vous assurer à vous qui êtes tout dans mon existence, un avenir fait de dignité et d'honneur ». — F. E.

***

Le 25 avril, ont eu lieu en l'église Notre-Dame d'Angers, les obsèques de M. Maurice de Soland, conseiller d'arrondissement,

Digitized by Google

maire de Thouarcé. M. le Chanoine Dupé, curé de la paroisse, a dit la messe et donné l'absoute.

Le deuil était conduit par MM. Daniel et René Prévost-Le Motheux et de la Monneraye.

MM. de Saint-Pern, comte de Quatrebarbes, comte du Réau, de la Morinière, Planchenault, président du Conseil d'arrondissement, Renou, adjoint au maire de Thouarcé, tenaient les cordons du poêle.

Au cimetière de l'Est, M. Planchenault, président du Conseil d'arrondissement, a prononcé le discours suivant :

La mort de M. de Soland est pour l'arrondissement d'Angers, comme pour la commune et le canton de Thouarcé, une perte irréparable. Même à notre époque de réveil patriotique, où les dévouements sont fréquents, où chacun s'efforce d'apporter au pays son concours le plus entier et s'y donne parfois jusqu'aux extrêmes limites de la résistance physique, il y a des hommes que leur attitude vaillante fait discerner dans la foule et qui peuvent être cités comme modèles. M. de Soland était de ceux-là.

Il ne m'appartient pas de louer ses mérites privés, bien qu'ils ne soient pas sans corrélation avec la belle tenue de sa vie publique, ni de retracer tout ce qu'il a fait pour sa commune de Thouarcé. L'exemple il l'a donné, là-bas comme ici, avec dévouement et sans compter ni avec son temps, ni avec ses forces; il est mort à la peine, comme sont heureux de mourir ceux qui combattent.

Mais c'est au nom du Conseil d'arrondissement d'Angers, où il siégeait depuis 1904, que je viens lui apporter le témoignage de notre profonde estime et de nos regrets. M. de Soland était un de nos membres les plus assidus. C'est avec une haute compétence qu'il prenait part à nos discussions et une autorité qui s'affirmait dans les questions relatives à l'agriculture, à la viticulture, à l'élevage, à tout ce qui contribue à la prospérité ou au relèvement de notre pays, et qui tient une si grande place dans nos préoccupations actuelles. Et que ne dirais-je pas de son exquise urbanité? Je sais bien que les débats des Conseils d'arrondissement sont de telle nature qu'ils ne comportent en général aucune source d'aigreurs. Mais il y a la manière d'être et d'agir; entre collègues, il peut y avoir plus ou moins de sympathie. A l'égard de M. de Soland, il n'est personne d'entre nous qui ne le regrette et qui ne conservera de lui le plus aimable souvenir.

La commune de Thouarcé, dont il était le maire écouté et respecté, le Comicé et le Syndicat agricole de Thouarcé, toutes les œuvres dont

Digitized by Google

il s'occupait lui doivent les mêmes éloges et la même reconnaissance.

L'intelligence, la droiture, la bienfaisance, l'activité avaient été avant lui, parmi les apanages des siens; telles resteront aussi les caractéristiques de sa vie si bien employée. Profondément croyant, il est mort avec toute la résignation que devaient lui inspirer sa foi religieuse et un profond amour pour la France.

Cher et regretté collègue vous disparaissez trop tôt pour notre pays que vous serviez si bien, trop tôt pour votre famille que vous laissez sans votre appui précieux, mais non sans l'espérance supraterrestre qui fait les forts comme vous, et qui les soutient.

Après M. Planchenault, M. Renou, adjoint au maire de Thouarcé, a tenu à rendre un dernier hommage au regretté maire de Thouarcé.

Je ne suis pas, a-t-il dit, qualifié pour ajouter quelque chose au discours que vous venez d'entendre; néanmoins, malgré l'émotion qui m'étreint et menace d'étouffer mes paroles, je ne puis résister au désir d'exprimer ici les adieux de la population thouarcéenne à laquelle notre cher défunt a toujours témoigné tant d'intérêt et de sollicitude. Adieu donc, mon cher maire, au nom de mes collègues du Conseil municipal avec lesquels, depuis six années, vous avez, en parfait accord, administré les intérêts de notre commune.

Cher bienfaiteur, adieu, au nom de nos enfants que vous aimiez tant et qui n'oublieront pas les sacrifices que vous vous imposiez pour leur assurer une éducation libre et chrétienne à laquelle vous teniez tant et qui plus tard les aidera à surmonter les difficultés et dures épreuves qui peuvent se présenter au cours de leur existence.

Adieu, au nom de ceux que vous avez particulièrement aidés de vos bons conseils ou secourus d'une main généreuse qui ne connaissait que la discrétion dont vous saviez entourer vos bonnes œuvres.

Enfin adieu, au nom de toute la population de Thouarcé qui a pu apprécier le dévouement empressé que vous apportiez chaque fois qu'il était en votre pouvoir de lui rendre un nouveau service et qui de son côté sait rendre un juste hommage à la franchise et à la droiture qui ont toujours guidé tous vos actes sans aucune exception à l'égard de personne.

***

Nous avons le regret de faire connaître à nos lecteurs la mort du capitaine Roger Faye, du 7e tirailleurs de marche.

Ce vaillant officier était le fils de notre regretté collaborateur M. Henri Faye, bâtonnier de l'ordre des avocats de Tours, le frère cadet du capitaine Louis Faye, qui pendant plusieurs

Digitized by Google

années fut lieutenant au 25e dragons et, capitaine aviateur, est prisonnier en Allemagne. Il est le neveu de M. le sénateur G. Bodinier.

Tombé au champ d'honneur le 26 avril, il a été enseveli à l'endroit où il avait si vaillamment combattu.

C'était une âme de soldat ! Docteur en droit, il aurait pu exercer la profession d'avocat à Tours, mais il semblait pressentir l'heure où la France ferait appel à tous ses enfants et il voulait être prêt et instruit. Deux ans avant la guerre, il avait obtenu de contracter un engagement au Maroc, où l'on se battait. Au front depuis plus d'un an, il avait su se faire apprécier de ses chefs et aimer de ses tirailleurs, dont il était fier. « Jamais, écrit le colonel à sa mère désolée, je n'ai eu sous mes ordres un officier possédant une idée plus haute de ses devoirs. »

Le capitaine Roger Faye était décoré de la médaille du Maroc et de la croix de guerre avec trois belles citations qui mettent en haut relief son courage, son sang-froid et ses grandes qualités militaires.

Nous sommes heureux de donner l'allocution prononcée par Me Boucher, président de la Chambre des Avoués de Tours.

MESSIEURS,

Aux paroles que vous venez d'entendre permettez-moi d'ajouter, au nom de la Compagnie des Avoués de Tours, le témoignage ému de la douleur que nous avons éprouvée en apprenant la mort héroïque, à l'âge de 32 ans, du capitaine Roger Faye.

Vous savez dans quelles conditions il était entré au Barreau; ses goûts, toutes ses aspirations, une véritable vocation le poussaient vers une autre carrière, celle que son frère aîné avait déjà choisie, celle-là aussi par où avait débuté le père aimé et respecté qui occupa ensuite une place si marquante dans ce Palais, où nous gardons le souvenir de cette éloquence faite de l'étroite union de la science juridique la plus étendue avec l'élégance littéraire de l'espèce la plus fine.

Et c'est en premier lieu son influence, puis le respect pour la mémoire de ce père trop tôt disparu qui décidèrent Roger Faye à se livrer tout d'abord aux études juridiques et ensuite à se faire inscrire à ce Barreau de Tours où son nom est célèbre.

C'est là que lui-même, pendant les trop courtes années passées parmi nous, sut conquérir sans effort, par le seul attrait de sa nature ouverte et de son caractère affable autant que distingué, la sympathie affectueuse de tous ceux qui l'ont approché.

Digitized by Google

Mais je dois ajouter, sans pouvoir me défendre à ce souvenir de la plus douloureuse émotion, que ceux-là seuls qui, comme moi, eurent alors le bonheur de pénétrer plus avant dans l'amitié de ce jeune homme d'une modestie si réservée, furent à même d'apprécier tout ce qu'il y avait d'élévation dans son âme, de noblesse dans son cœur, de fidèle loyauté dans tous ses sentiments.

Et, pour ne pas pas me perdre dans des souvenirs trop douloureux, je vous dirai seulement que dès lors, et malgré ses efforts pour suivre la voie qu'il s'était tracée, ceux qui pouvaient l'approcher de près sentaient croître cher Roger Faye ce besoin invincible d'obéir à l'appel de plus en plus impérieux de l'irrésistible vocation.

Cependant il continue de résister à lui-même pour se conformer aux vœux de son père, il s'efforce réellement de s'attacher au Barreau et il passe aussi avec succès ses examens et sa thèse de doctorat.

Mais voilà qu'on se bat au Maroc et vraiment la tentation devient trop forte.

Pour cette nature ardente et généreuse, éprise d'héroïsme et d'aventure, c'est un appel auquel décidément il ne pourra plus résister et, après avoir vainement lutté contre lui-même, il cède finalement à cette chère vocation.

Il obtient avec joie de partir au Maroc comme sous-lieutenant de tirailleurs, et là, on vous l'a dit, toutes ses qualités de soldat et de chef se font déjà rapidement valoir, sont vite appréciées, et il ne tarde pas à gagner les galons de lieutenant puis ceux de capitaine.

Et c'est alors que la guerre formidable éclate en Europe.

Sa patrie est attaquée, envahie, et Roger Faye, si impatient de revenir en France, est obligé d'attendre en rongeant son frein pendant assez longtemps encore malgré toutes ses démarches, avant de pouvoir partir !

Il parvient à être envoyé en France et, depuis ce jour, la glorieuse carrière qui fut la sienne, sa conduite splendide, ses admirables citations et finalement cette sublime abnégation dans la mort, tout cela vous a été retracé par Monsieur le Bâtonnier Jouanneau dans un récit tellement simple et complet à la fois que tout commentaire en affaiblirait la grandeur tragique.

Oui, c'est au cours de cette dernière et formidable offensive ennemie brisée par ces soldats qui après la Marne, après l'Yser, après Verdun ont su réaliser ce prodigieux miracle de surpasser encore leur propre valeur, c'est à Hangard-en-Santerre, le 26 avril, il y a un mois ! que le capitaine Roger Faye, à l'âge de 32 ans, trois fois cité à l'ordre du jour de la façon que vous savez, après avoir été blessé et avoir refusé de se faire évacuer est tombé mortellement blessé, donnant à son pays avec une intrépide audace, le sang le plus pur et le plus généreux.

Digitized by Google

Tous ici nous saluons sa mémoire glorieuse et à sa mère, accablée sous le coup d'une douleur d'autant plus cruelle que jusqu'à ces derniers jours une lueur d'espoir pouvait encore calmer ses angoisses, à son frère aîné, cet autre héros aujourd'hui prisonnier en Allemagne après les exploits qui vous ont été rapportés, nous tenons à dire avec quelle profonde émotion nous partageons leur terrible épreuve.

X***.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin — 1072-18

Digitized by Google

Digitized by Google

Notes sur les réfugiés politiques polonais dans la Mayenne

(1833-1860)

Les événements qui se sont succédé en France entre les années 1789 et 1848 ont exercé leurs contre-coups dans l'univers entier. Ces réactions, maintes fois constatées et étudiées, n'intéressent pas l'histoire politique seulement; elles ont eu une répercussion notable sur la constitution de notre population. Dans de nombreuses circonstances, les révolutions entreprises à l'étranger au nom des principes de liberté et d'indépendance des nationalités ont abouti à des échecs sévèrement réprimés par les gouvernements absolus; les promoteurs de ces mouvements insurrectionnels, après avoir lutté malheureusement pour la défense des idées libérales que nos pères répandirent par le monde, vinrent demander un asile à la France. Elle les accueillit généreusement dans son sein et bien souvent ils firent souche de fils dévoués.

Tour à tour, de 1795 à 1848, abordèrent en France les représentants des nationalités les plus diverses. Grecs et yriens, que nous soutenions contre les Turcs, abandonnèrent l'Égypte évacuée par les armées françaises puis s'établirent en Provence; à la fin de l'Empire, les Espagnols « afrancesados » passèrent les Pyrénées après le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône; plus tard, les Carlistes

Digitized by Google

vaincus cherchèrent un asile en France. Des Italiens compromis dans la révolution de Romagne, des carbonari, des républicains pourchassés dans leur patrie s'expatrièrent et se réfugièrent sur notre territoire. Vaincus au cours de révolutions successives, les Polonais, eux aussi, demandèrent à la « marraine des peuples » un asile temporaire ou définitif.

Tous ces infortunés ne furent point, de prime abord, admis au sein de la famille française; les réfugiés politiques étaient parfois des personnages turbulents dont Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe craignaient les idées républicaines ou socialistes. Aussi, pour les surveiller d'une manière plus efficace, on organisa dans quelques départements des dépôts de réfugiés politiques que l'on aidait à vivre en leur accordant des soldes et des allocations. Dans ces dépôts, les réfugiés politiques accomplirent un véritable stage; certains rentrèrent dans leur pays d'origine, d'autres passèrent à l'étranger, mais bon nombre d'entre eux ayant trouvé en France une occupation lucrative y prirent femme et y fondèrent leur foyer. Plusieurs jeunes hommes ayant accompli leurs études dans nos lycées et universités demeurèrent définitivement en France. Dès les premières années de séjour dans les dépôts s'opérait parmi les réfugiés une vraie sélection. Les coureurs d'aventures, les personnages turbulents allaient quérir fortune vers des pays neufs. Des hommes plus calmes, plus rassis ou moins entreprenants et hardis, s'attachaient aux lieux où ils avaient déjà vécu pendant plusieurs années, et c'est ainsi qu'au XIXe siècle on vit se reproduire en France un phénomène analogue à celui qui se passait sous l'ancienne monarchie : l'accroissement de la population française par adjonction d'éléments alluvionnaires provenant des divers pays d'Europe. La fixité des noms propres établie par la loi de 1790 permet d'ailleurs de se rendre compte de l'importance des infiltrations étrangères

Digitized by Google

qui se sont produites pendant près de cinquante ans. Pour s'en tenir aux seuls Polonais, il est peu de grandes villes où l'on ne rencontre quelques descendants de ces réfugiés politiques.

A l'heure où, confondus avec les Français d'ancienne origine, ces fils d'immigrés luttent pour la défense de la patrie, au moment où nos provinces occidentales voient défiler les Polonais venus d'outre-mer pour contribuer à la libération d'un pays qui abrita momentanément leurs pères, il a semblé intéressant d'évoquer l'histoire de leur séjour dans la Mayenne. Beaucoup de Lavallois, qui assistèrent récemment à l'arrivée des légions polonaises, ont oublié qu'une colonie de réfugiés politiques originaires de Pologne fut établie jadis dans les divers arrondissements du département qu'ils habitent.

***

Depuis les partages de la Pologne, l'ancien royaume ne s'est jamais reconstitué; le grand duché de Varsovie, créé par Napoléon Ier pour le roi de Saxe, aurait peut-être groupé autour de lui d'autres provinces s'il avait survécu aux traités de 1815, mais il fut rattaché à la Russie à la suite des congrès de Vienne. Placés sous l'autorité du grand duc Constantin et de Novosiltov, les Polonais ne tardèrent pas à être exaspérés par le mauvais gouvernement de leurs nouveaux maîtres. Secouer leur joug, recouvrer l'indépendance nationale devinrent les seuls buts des Polonais entre 1820 et 1830; aussi, quand éclatèrent en France les journées révolutionnaires de juillet, l'opinion publique polonaise fut-elle galvanisée. Or, tandis que les Polonais suivaient avec anxiété les événements qui se déroulaient à Paris, le tsar, inquiet de cette nouvelle révolution, étudiait le projet d'envahir notre pays; pour mettre ses desseins à exécution il comptait utiliser les légions polonaises; plutôt

Digitized by Google

que d'attaquer la France elles résolurent de lui servir de rempart et, le 29 novembre 1830, la révolution éclatait en Pologne [1].

Nonobstant les appels de Lafayette et de Lamarque sollicitant des Chambres un secours pour les insurgés polonais, les avis de Dupin et de Casimir-Perier prévalurent; le gouvernement français demeura neutre. Le Ministre des Affaires étrangères, Sébastiani, donna même aux Polonais des conseils fâcheux, de telle sorte que, malgré leurs victoires premières, les insurgés ne purent résister aux Russes qui, le 8 septembre 1831, entraient à Varsovie.

La vengeance des vainqueurs fut atroce et se perpétua durant plus de quarante ans. Par une série d'ukases, les autocrates russes s'efforcèrent de briser à jamais les résistances des patriotes polonais et leurs velléités d'indépendance. Leurs biens furent confisqués, leur langue proscrite; enlevés de force, leurs enfants furent enrôlés dans l'armée russe, les universités polonaises furent supprimées. Exils, proscriptions, condamnations frappèrent les Polonais suspects. Terrifiés et éperdus, ils émigrèrent en masses; plus de dix mille passèrent en France.

Les insurrections de 1863 et de 1875 ne furent pas plus heureuses pour les Polonais que celle de 1831; toutefois elles ne déterminèrent pas vers la France une émigration considérable. Les réfugiés qui cherchèrent un asile dans notre pays y vinrent individuellement.

***

Lors de l'immigration de 1831, le département de la Mayenne, qui possédait déjà un dépôt de réfugiés espagnols et portugais, ne fut pas primitivement compris au nombre

[1] Sur toute l'histoire politique de la révolution de 1831 voir : Michel Sokolnicki, *Les Origines de l'Émigration polonaise en France* (1831-1832). Paris, 1910.

Digitized by Google

de ceux qui étaient destinés à abriter les Polonais. Un seul y fut, pour ainsi dire, exilé en 1833 : Félix Sanievski. Ancien rédacteur d'un journal révolutionnaire, il s'était établi à Paris avec femme et enfants, mais, ses opinions inquiétant le gouvernement, on décida de l'éloigner de la Capitale. Au mois de juillet 1833, il était occupé à la rédaction des *Mémoires d'un Polonais consciencieux ;* il y attaquait les principes monarchiques et ses propres compatriotes. Ses idées subversives lui valurent d'être envoyé à Mayenne avec les notes de police suivantes : « Ce réfugié a été l'un des septembriseurs de Varsovie, il affecte la bonhommie et la douceur des mœurs mais sous ces dehors trompeurs il cache l'exaltation de ses sentiments politiques et le dévouement le plus absolu aux partisans de la démocratie. »

Le 20 juillet 1833, Sanievski était arrivé à Mayenne et s'était installé sur la route d'Ernée. Ayant rendu visite aux gardes nationaux, il conquit leur amitié; aussi l'assurèrent-ils de la « sympathie que toute la France témoignait à ses malheurs et aux efforts de la Pologne pour reconquérir son indépendance ». La population tenait Sanievski pour un héros; volontiers, à la fête du 28 juillet, elle l'aurait porté en triomphe si le sous-préfet ne s'était opposé à ce qu'il y parût. A peine un mois s'était-il écoulé depuis que Sanievski résidait à Mayenne qu'on le voulait expédier à Tulle. Il réclama, alléguant la rigueur du climat de la Corrèze; on le maintint à Mayenne. Pour occuper ses loisirs, Sanievski entreprit la rédaction d'une étude géographique et historique sur la Pologne; au mois d'octobre 1833, il annonçait la publication d'un ouvrage destiné à faire connaître aux Français pays et peuple polonais. Le travail devait être complet en quinze livraisons; seule parut la première comportant une introduction dans laquelle Sanievski paraphrasait les paroles que Louis-Philippe avait prononcées lors de l'ouverture de la session parlementaire de 1831 :

Digitized by Google

« La nation polonaise ne périra pas ! » L'ouvrage était dédié aux patriotes de la Mayenne, « en reconnaissance de l'accueil fraternel que nous reçûmes, moi, ma famille et mes compatriotes réfugiés polonais ».

Dès les premières semaines de son séjour dans le département, Sanievski avait en effet assisté à l'arrivée de réfugiés de son pays et constaté la faveur avec laquelle ces infortunés furent reçus tout d'abord.

Lors de leur entrée en France les Polonais immigrés avaient été envoyés dans le Vaucluse, la Vienne, l'Indre et quelques autres départements; pour des raisons d'ordre public, le gouvernement décida, à la fin du premier semestre de l'année 1833, de disloquer le dépôt des Polonais constitué dans l'Indre et de répartir les réfugiés qui le composaient dans de nouvelles régions. La Mayenne en devait recevoir quatre-vingts et des instructions furent données aux préfets de l'Indre et de la Mayenne ; le premier, pour évacuer les Polonais, avait mission de les grouper par vingt-quatre, de leur fournir des secours de route en même temps que des passeports; pour les recevoir, le second avait à prendre des mesures en vue de disséminer les Polonais dans les divers arrondissements du département, en tenant compte des forces de gendarmerie dont il disposait pour leur surveillance. D'après les derniers projets de l'administration préfectorale les réfugiés polonais furent ainsi répartis : vingt à Laval, vingt à Château-Gontier, trente à Mayenne, dix à Évron. Par la suite, quelques changements intervinrent et ces groupements furent légèrement modifiés

L'organisation des dépôts était sensiblement la même dans les départements; comme la Mayenne comptait déjà des groupements d'Espagnols et de Portugais, la préfecture n'eut pas à étudier de nouveau instructions et circulaires réglant leur constitution Au demeurant elle n'était pas fort complexe. Les réfugiés advenaient nantis d'un bulletin individuel et comparaissaient devant une commis-

Digitized by Google

sion qui, en premier ressort, décidait du droit à l'allocation quotidienne que leur octroyait le gouvernement pour leur permettre de subsister. Munis de leur bulletin, annoté de la décision de la commission et de leur secours de route, les réfugiés étaient dirigés sur la ville qui leur était assignée comme résidence.

Lorsqu'ils y étaient parvenus, ils étaient tenus, sauf autorisation spéciale, d'y demeurer et de se présenter chaque semaine à la mairie pour apposer leur signature sur une feuille de présence; en fin de mois, ils percevaient le montant de leur subside variant, suivant l'âge et le sexe, de 1 fr. 50 à 0 fr. 75 par jour. Cette allocation était ordonnancée par le préfet sur les fonds mis à sa disposition par le Ministre de l'Intérieur.

La discipline des dépôts était confiée à l'autorité militaire et la surveillance politique aux préfets. Dans la majeure partie des cas, le préfet intervenait seul dans les questions relatives à l'organisation des dépôts et au maintien de l'ordre. Ce n'était d'ailleurs point une sinécure pour lui car les demandes constantes des réfugiés, les incidents multiples qui naissaient de leur présence dans les localités, leurs mutations incessantes, nécessitaient une correspondance presque quotidienne des préfets avec le ministère, leurs collègues, les sous-préfets et les maires.

A la fin du mois d'août 1833, le nouveau dépôt des réfugiés polonais provenant de l'Indre était constitué dans la Mayenne; soixante-dix-huit avaient été installés au chef-lieu, dans les arrondissements et les cantons. Leur nombre s'accrut bientôt, car au début de 1834, le gouvernement consentit à l'entrée en France des Polonais qui s'étaient réfugiés en Suisse. Notre chargé d'affaires à Berne était autorisé à délivrer des passeports aux Polonais qui, s'engageant à vivre tranquilles en France, soumis aux lois du pays, promettaient de ne point quitter leur résidence et de rester étrangers aux excitations politiques. Une vingtaine

Digitized by Google

de Polonais, arrivant de Suisse, devaient primitivement être dirigés vers la Mayenne. Nul d'entre eux n'avait l'autorisation de résider à Laval. Le 13 janvier 1834, les treize premiers arrivants, nantis d'un viatique de 0 fr. 50 par lieue, se rendaient à Cossé-le-Vivien, Sainte-Suzanne, Meslay et Évron. Sept autres étaient plus tard acheminés sur Ambrières et Lassay. Par exception, Michel et Aloys Iackovsksi, recommandés par l'évêque du Mans, étaient autorisés à habiter Laval. Pendant toute l'année 1834, d'autres réfugiés arrivèrent individuellement; à un moment donné on compta dans la Mayenne cent vingt-quatre Polonais provenant du dépôt de l'Indre et de la Suisse.

Nul administrateur de la chose publique, à quelque degré de la hiérarchie qu'il appartienne, n'aime les difficultés et les tracas qui désorganisent l'emploi de son temps. Dans les départements où avaient été institués des dépôts d'étrangers, les préfets furent vite excédés par les soucis que leur créaient les réfugiés politiques. Chacun s'efforçait de passer à son voisin Espagnols, Portugais ou Polonais, chacun s'ingéniait à ne pas recevoir ceux qu'un collègue essayait de lui adresser. Dès le mois de mai 1834, harassé des constantes réclamations des réfugiés, lassé des récriminations des maires et des habitants du département qui tout d'abord avaient chaleureusement accueilli les Polonais, le préfet de la Mayenne écrivait au sous-préfet de Château-Gontier : « Vous ne sauriez vous imaginer toute l'étendue de la correspondance à laquelle donnent lieu les réfugiés polonais; ces turbulents étrangers font tout ce qu'ils peuvent pour se montrer indignes de l'hospitalité que la France leur donne. » Le préfet exagérait les difficultés de sa tâche; nonobstant il faut reconnaître qu'au cours de leurs premières années de séjour dans la Mayenne, les malheureux Polonais, un peu désemparés, occasionnaient, entre Laval et Paris, des envois multiples de lettres et de rapports. Les lettres avaient trait à des demandes de changement de résidence, à des

Digitized by Google

sollicitations diverses émanant de jeunes hommes désireux de faire des études ou de trouver un emploi rémunérateur; les rapports concernaient les incidents politiques soulevés par la présence des réfugiés.

André Bojakowski écrit d'Évron : « J'ose espérer, M. le Préfet, connaissant l'intérêt que vous portez aux débris d'une nation malheureuse qui n'a eu d'autre tort que d'avoir trop compté sur son courage et sur une fortune inconstante qui trompe souvent les plus glorieux efforts..., que vous me ferez trouver place au cadastre ou aux ponts et chaussées. » François Szelechowski, résidant à Château-Gontier, demande que Joseph Skalski, qui est à Montmorillon et lui est parent, soit autorisé à le rejoindre; Sumorocki, prêtre polonais, désire aller voir un prêtre français, son ancien maître, qui habite près de Couptrain; il sollicite une autorisation. François Sojecki, Théophile Osiecki, Mathieu Potocki, François Natysiewiez qui sont à Évron souhaitent aller à Craon où ils trouveront des livres et une occupation; Tiekanowicz veut se rendre à Avranches près de son frère; Pierre Dzikowski, las de sa résidence, soupire après celle d'Angers; Auguste Mieczkowski sollicite l'autorisation de faire son droit à Dijon; Mathias Lisiecki demande la permission de se rendre à Paris étudier la médecine. A toutes ces requêtes, le préfet doit répondre; il lui faut consulter le ministère de l'Intérieur, donner des renseignements, signer un passeport, allouer un secours de route, établir la feuille de mutations, avertir le maire de la localité où réside le réfugié et informer le préfet du département dans lequel on se rend. A tout instant, arrivent de nouveaux réfugiés des départements étrangers, il faut les répartir dans l'intérieur de la Mayenne; les maires ne sont pas satisfaits. Celui de Château-Gontier écrit : « Le public a bien accueilli les premiers Polonais mais les quatre qui viennent d'arriver comblent la mesure ». Parfois les réfugiés se plaignent d'aller en telle ou telle localité où la vie

Digitized by Google

est chère; c'est ainsi que quatre refusent de se rendre à Évron pour cette raison. Parfois les Polonais se disputent entre eux; ceux d'Évron ne veulent pas se solidariser avec un de leurs compatriotes qui s'enivre et les injurie.

Ce sont là multiples complications pour les bureaux et les chefs de division, troublés dans leurs habitudes, se lamentent auprès du préfet. Lui a parfois des soucis plus graves et est obligé de s'occuper personnellement de questions délicates. Parmi les réfugiés il est des gens qui, n'ayant rien à perdre dans leur patrie, se sont enrôlés sous le drapeau de l'insurrection; ils ont émigré avec les braves qui ont lutté pour leur idéal. En arrivant en France, ces malfaiteurs commettent escroqueries sur escroqueries. Skiwki vole dans les campagnes; on l'emprisonne à Château-Gontier; Dominique Sypniewski commet des abus de confiance à Laval; ses compatriotes, pour l'honneur de la nation, ne veulent pas le livrer à la justice; ils l'engagent à entrer dans la légion étrangère; mais, comme il s'y refuse, on le met hors du territoire français.

Ducki s'est montré indélicat; ses compatriotes déposent qu'ils l'ont fait passer en jugement et ils mandent au préfet : « Les Polonais ont fait comparaître Ducki à leur barre et l'ont jugé; il est stigmatisé au front devant l'ensemble de l'émigration; il a trouvé un juge grave dans ses compatriotes pour avoir commis un acte qui par sa nature même exige une punition exclusivement politique et un jugement qui est au-dessus de toutes les autorités extérieures placées vis-à-vis de nous. » Cette adresse ne détourna pas le préfet de faire appliquer les lois françaises.

Si la vie privée des Polonais donnait au préfet de la Mayenne des occupations supplémentaires et accroissait l'importance de son courrier administratif, la surveillance politique des réfugiés l'inquiétait, en même temps qu'elle donnait de la tablature au gouvernement. Au mois de mai 1834, le sous-préfet de Château-Gontier signale que les

Digitized by Google

Polonais se rendent fréquemment à Chemazé et ont de nombreuses conférences avec des militaires. Il convient de mettre un terme à ces manœuvres politiques en faisant un exemple; quelques réfugiés sont conviés à partir. A la fin de cette même année deux réfugiés de Craon, Reille et Sojecki, ont mis leur cravater ouge à sécher sur la lucarne de leur maison; on les accuse d'avoir arboré un drapeau rouge et la population s'émotionne. Enquête et contre-enquête aboutissent à démontrer l'inanité de l'accusation et l'affaire est classée.

En 1835, on arrêtait à Paris un officier polonais; zélé fondateur de la *Jeune Europe*, il appelait à l'aide de la Pologne carbonari et francs-maçons. On ordonna une enquête dans tous les dépôts pour savoir si cet officier n'y comptait pas des affiliés, si les statuts de son groupe n'avaient pas été adressés aux réfugiés et s'ils ne lui envoyaient point des souscriptions. Le préfet répondit que les Polonais de la Mayenne avaient bien appris l'arrestation de l'officier en question, mais qu'aucun d'eux n'était associé à la *Jeune Europe ;* il écrivait : « Je n'ai aucun motif de me plaindre de ces réfugiés dont quelques-uns ont été reçus dans une loge maçonnique où se réunissent de bons citoyens, les opinions républicaines n'ont pas de sympathie et ne pourraient se propager dans le département; elles sont peu nombreuses et isolées et les étrangers sont perdus au milieu d'une population qui ne répondra pas à de semblables appels. »

Chaque année voyait naître enquête nouvelle. En juillet 1836, les réfugiés polonais s'agitaient; ils publiaient une feuille périodique en langue polonaise et par la voie de ce journal ils organisaient une vaste pétition pour parvenir au rétablissement de l'indépendance de leur patrie. Cet appel, destiné au roi, contenait ce passage : « Que le nom de la Pologne retentisse de nouveau à la tribune et bientôt nous entendrons le canon gronder, . . » Le Ministère de l'Intérieur

Digitized by Google

signifiait aux préfets que, de semblables provocations étant intolérables, il avait supprimé le journal; mais il désirait être renseigné sur l'effet que cette pétition avait produit en parvenant dans les dépôts. De Laval le préfet fit connaître que le manifeste était bien arrivé aux mains des Polonais, mais qu'il ignorait la suite donnée aux demandes du Comité central siégeant à Paris. A la fin du rapport adressé au Ministre, le préfet ajoutait que les Polonais, « bien accueillis tout d'abord, avaient indisposé les habitants par leur conduite. L'intérêt des populations s'est retiré parce que l'habitude de ces étrangers de contracter des dettes a fait trop de dupes ».

A leur arrivée dans la Mayenne, comme dans les autres départements d'ailleurs, les Polonais avaient été reçus à bras ouverts; on les considérait comme des héros et, sans faire le départ entre l'ivraie et le bon grain, les habitants du Bas-Maine avaient sans doute pensé que les réfugiés politiques étaient tous des infortunés dignes de la plus vive sympathie. En outre, on estimait qu'après un court séjour dans la région, les Polonais trouveraient aisément à se procurer un emploi ou que, profitant des amnisties octroyées par le gouvernement russe, ils regagneraient leur pays. L'attente des habitants fut trompée et l'enthousiasme qu'ils avaient manifesté dans les débuts ne se soutint pas. Par ailleurs, les Polonais, se considérant comme des victimes, reprochaient au gouvernement français de ne pas avoir soutenu leurs revendications légitimes et manifestaient leur étonnement qu'on ne fût pas plus large à leur égard sous le rapport pécuniaire. Ils estimaient que les allocations qu'on leur accordait, et dont le chiffre respectable accroissait les charges du contribuable français, étaient destinées à couvrir leurs menues dépenses journalières. De 1833 à 1836, rares furent ceux qui cherchèrent à améliorer leur sort en demandant au travail un supplément de ressources. Aussi bien ne tardèrent-ils pas, un peu

Digitized by Google

partout, à contracter des dettes criardes. Les plaintes des maires, des commerçants, des bourgeois pleuvaient dans les bureaux de préfecture. Le maire de Laval écrivait au préfet : « Je n'ai pas de plaintes à former contre MM. les réfugiés; leur vie privée seule m'offre des occasions de blâme, non point sous le rapport moral mais sous celui de l'économie. La plupart se laissent aller à des dépenses qui excèdent leurs moyens et, soit par oisiveté, soit par habitude, soit, il faut le dire, par un effet souvent insurmontable des chagrins qui les obsèdent je suis fondé à dire qu'un grand nombre font des dettes et des dupes. »

Au vrai, nombreux étaient les Polonais qui réglaient difficilement logeurs, cafetiers, tailleurs ou créanciers divers. Parfois ils quittaient le département, voire même la France, en omettant de solder leur dépenses. Mogienilcki, Volski, Lepinski, Klipinski, Kaspinski fréquentaient à Laval, rue du Pilier vert, le café de Mme Ferré; quelques-uns d'entre eux y avaient une « ardoise » qu'ils oublièrent de payer avant leur départ. La propriétaire du café se plaignit au préfet et émit la prétention que ce haut fonctionnaire n'accordât de passeport aux réfugiés qu'après avoir obtenu son propre « quitus ».

Osiescki part de Château-Gontier sans payer Ory son tailleur; Érasme Zerjewski arrive à Ernée près de son père; il a quitté La Rochelle sans payer ses dettes. D'Angers, de Toulon parviennent à Laval des plaintes contre des Polonais qui sont partis débiteurs de leur hôtelier. Les dossiers d'archives sont remplis de lettres de doléances émanant de créanciers. Toutes les plaintes aboutissent à la préfecture et chacun demande au préfet de vouloir bien payer au lieu et place des Polonais. Le préfet, qui n'a pas de crédits pour ces opérations, renvoie les partis à se pourvoir devant les tribunaux ordinaires; parfois on effectue des retenues sur les mensualités des réfugiés et c'est là une complication nouvelle pour la division chargée d'ordonnancer les allocations.

Digitized by Google

Entre les années 1833 et 1837, les incidents surgissent quotidiens et nécessitent une correspondance continue entre les autorités civiles. Des Polonais veulent se marier; il faut prendre des renseignements sur leur famille : Lakasziewicz Guillaume est amoureux d'une jeune fille de Lassay; le père désire savoir à quelle famille il appartient et s'il a quelque bien. Il s'adresse au préfet et, après quelques semaines, on apprend que le jeune homme est fils d'un cabaretier de Wilna dont la réputation est bonne et qui jouit d'une certaine aisance. Les documents ne disent pas si l'union fut conclue.

Les mutations et changements de résidences sont journaliers. En janvier 1836, cinq jeunes hommes sollicitent l'autorisation de se rendre de Laval à Poitiers pour y étudier le droit. Le préfet de la Vienne ne paraît pas fort satisfait, mais, lorsqu'il apprend que Iakobovski, Malinovski et autres ont une conduite sérieuse et ne font pas de dettes, il accède à leur demande; en mars, il accueille encore Paul Prezedpetski qui se prépare à la profession de médecin. Ce Polonais souhaitait aller à Montpellier, mais le ministère lui refuse un passeport pour cette ville car la faculté en est réservée aux réfugiés dont les connaissances médicales sont déjà avancées. Maximilien Witkovski, reçu au baccalauréat, part pour Rennes; il y prend ses incriptions de droit; Léonard Droszevski se rend à Clermont chez Grasbaum, maître arquebusier, qui l'initiera à son art.

Malgré les soucis qu'il en a, le préfet de la Mayenne, à l'instar de ses collègues, favorise le développement intellectuel des jeunes hommes qui se conduisent correctement. Parmi eux se recruteront les nouveaux habitants de la France ou les amis qui, s'expatriant, porteront à l'extérieur le renom de bonne hospitalité de notre pays. Ce n'est pas seulement au développement intellectuel des réfugiés que les administrateurs départementaux accordent leur attention, il leur faut veiller aux soins de la santé des Polonais.

Digitized by Google

Deux, atteints d'hypocondrie, se sont suicidés en se jetant par la fenêtre de leur habitation; il importe que de tels événements ne se reproduisent pas; ils jettent le trouble parmi les populations et occasionnent chez les réfugiés des réflexions désobligeantes; aussi le préfet s'emploie-t-il pour accorder satisfaction à ceux qui, souffrants, sollicitent un congé de maladie et veulent se rendre aux eaux ou à l'hôpital. Volski souffre d'une bronchite chronique; on l'autorise à se rendre à Barèges; tel autre, blessé par Vénus, est dirigé sur les services spéciaux à Angers.

La charge de surveiller un dépôt de réfugiés politiques n'était pas une mince besogne; à la fermete il convenait de joindre du tact car de nombreuses situations étaient véritablement fort intéressantes. Si, à certaines moments, les préfets et les maires se plaignaient du surcroît de besogne que leur occasionnaient les réfugiés, ils n'étaient pas toujours sans avoir quelques raisons de le faire. Cependant, au fur et à mesure que passaient les années, les difficultés se tassaient. Les réfugiés turbulents, se sentant surveillés, disparaissaient; d'autres trop encombrants, avaient été expulsés du territoire. Peu à peu, pour améliorer leur sort, des Polonais, ayant cherché une occupation, en avaient trouvé une; aussi le nombre de ceux qui demeuraient dans les dépôts à la charge exclusive du trésor français tendait-il à diminuer chaque année.

Au lieu des 125 réfugiés que l'on comptait en 1834 il n'en restait plus que 88 en décembre 1835; les allocations qui leur avaient été servies s'étaient élevées à 48.753 fr. 50. A la fin de 1836, 63 Polonais demeuraient dans le département et leur entretien avait grevé le trésor de 37.510 fr. 21. Si l'on tient compte que le dépôt de la Mayenne était l'un des moins importants de France et que des subsides étaient octroyés à tous les étrangers établis sur le territoire, on comprendra qu'aux environs de l'année 1837 le Ministre des Finances ait cherché à réduire la charge qui incombait

Digitized by Google

au budget. Le régime des allocations trop facilement octroyées développent chez ceux qui les perçoivent l'esprit de paresse et détruisent l'initiative. Mû par ces considérations, le gouvernement résolut de reviser le tarif des subsides en n'accordant plus aux réfugiés polonais qu'un appoint destiné à compléter les gains trop minimes réalisés par certains d'entre eux. Une enquête fut ouverte; quelques subsides furent supprimés et le taux de l'allocation quotidienne passa de 1 fr. 50 à 1 fr. 20 et de 0 fr. 75 à 0 fr. 60.

La Mayenne est surtout un département agricole; l'industrie n'y est pas développée, aussi la réduction des subsides obligea-t-elle des réfugiés à quérir fortune au dehors; ils essaimèrent vers Rouen, le Havre; d'aucuns auraient désiré se rendre à Nantes, mais le préfet ne les reçut pas, le département n'étant pas ouvert aux réfugiés politiques. Les statistiques annuelles prouvent que le nombre de ceux qui demeuraient dans la Mayenne décroissait. En décembre 1837, il n'y restait plus que 46 Polonais et, au 31 décembre 1838, 41 seulement; tous ne percevaient plus la totalité des subsides gouvernementaux car plusieurs avaient une occupation : Antoine Malewski était serrurier, François Patysiewiez tenait des registres à la conservation des hypothèques, Jean Szaydé, ouvrier carrossier, et Joseph Prokoperik, tailleur, subsistaient avec leur salaire et une allocation de 0 fr. 56 par jour. Des officiers, comme Adam Oziemblo, n'avaient pu se résoudre au travail ou n'en avaient pas trouvé. Malgré les gains et les subsides, la vie eût été parfois difficile pour les réfugiés polonais s'ils n'avaient été secourus par un homme charitable. Ancien officier, M. Goussin s'était retiré à Laval et jusqu'à sa mort, survenue le 25 mai 1843, il aida de sa bourse les infortunés qui recoururent souvent à lui. Lorsqu'on ouvrit le testament de cet homme de bien, on apprit qu'en dehors des legs qu'il faisait aux hospices de Laval il laissait à chaque Polonais vivant dans la Mayenne une somme de mille francs. Avant

Digitized by Google

la fin de l'année 1843, les 41 chefs de famille habitant le département touchaient le montant de ce legs; les uns, en totalité, les autres, en partie seulement car des réserves étaient effectuées pour ceux qui, mariés, avaient des enfants. C'était là une aubaine pour les Polonais car Malewski, étudiant en droit et clerc de notaire, Owsianski, Oziemblo, Prokoperik, Swiechowski et Jean Szaydé vivaient chichement avec leur femme. Tous avaient épousé des françaises et avaient fondé une famille; ils n'avaient pas eu la même réussite que certains de leur compatriotes, le docteur Schweiger, notamment. Grâce à sa clientèle, ce dernier subsistait largement et sa femme, d'origine française, n'avait pas de peine à élever ses enfants.

Vers 1840, les administrateurs du département n'avaient plus de difficultés avec les réfugiés politiques polonais; en fin de mois, le préfet ordonnançait les allocations de ceux qui en touchaient encore et cette besogne était entrée dans les habitudes des chefs de division. La population avait définitivement accepté les Polonais qui s'étaient infiltrés dans son sein et, comme ils ne contractaient plus de dettes et ne créaient plus de désordre, on considérait ces étrangers avec la bienveillance coutumière que les Français marquent toujours à leurs hôtes. La surveillance dont ils étaient l'objet se relâchait peu à peu et les Polonais étaient regardés comme membres de la grande famille française.

Par la répercussion qu'elle exerça en Europe, la révolution de 1848 attira en France une foule de nouveaux réfugiés politiques. Le gouvernement, bien qu'ayant aboli virtuellement le régime des dépôts, voulut se rendre compte de la situation des étrangers qui étaient passés sur le territoire. « Considérant que la volonté du gouvernement de la République est de rendre aussi généreuse que possible l'hospitalité que la France accorde aux étrangers réfugiés politiques, mais que la prudence, que l'intérêt même des réfugiés exigent que l'administration s'assure de la position réelle

Digitized by Google

des réfugiés », écrivait-on aux préfets, ils étaient invités à fournir des renseignements circonstanciés sur les étrangers résidant dans leur département.

L'enquête faite au cours du deuxième semestre de l'année 1848 donna les résultats suivants : Vingt-et-un réfugiés polonais habitaient Ernée, Château-Gontier, Craon, Mayenne, Saint-Denis de Gastines. Les plus nombreux, ils étaient neuf, résidaient à Laval. Sur ce nombre huit étaient mariés à des françaises. Antoine Dymbowski, doreur, avait deux enfants, Alexis Jarjebowski, clerc de notaire, en comptait quatre; Paul Korazyn, vétérinaire, se suffisait avec sa clientèle et élevait sa famille. Un clerc de notaire, Florian Malewski, avait trois enfants, Owsianski, quincaillier, demeuré célibataire, subsistaient par leurs seules ressources. Sojecki, clerc de notaire, vivait entouré de ses quatre enfants, Prokoperik n'en comptait qu'un. Szaydé qui, devait mourir dix ans plus tard laissant cinq enfants et une veuve, tenant boutique de brocanteuse rue d'Ernée, n'avait encore en 1848 que trois enfants en bas âge.

Ces réfugiés polonais qui depuis quinze ans habitaient la Mayenne s'étaient fait une existence en France et ne songeaient plus à regagner une patrie où seuls les auraient rappelés de lointains souvenirs. A l'exception de deux ou trois d'entre eux, tous vivaient du produit de leur travail et bien rares furent ceux qui sollicitèrent l'appui du gouvernement après l'année 1850. Quelques subsides furent encore attribués à des Polonais postérieurement à cette époque, mais ceux qui les percevaient étaient dignes de pitié. Michel Chodorowiez, ancien employé des chemins de fer, perclus de rhumatismes, reçut de 1859 à 1877 un secours mensuel de 25 francs par mois; Jean Sobocinski, ancien officier, qui s'était adonné à l'art dentaire et était devenu aveugle en 1867, fut assisté pendant les huit dernières années de sa vie.

A la fin du second Empire les Polonais, réfugiés de la

Digitized by Google

première émigration, avaient acquis droit de cité en France; ils circulaient en toute liberté et, après avoir épousé des françaises, ils alliaient leurs filles à de vieilles familles provinciales. En 1868, arrivait de Honfleur à Laval, un Polonais réfugié de 1831, M. Hermanowski. Il était accompagné de sa femme, une française, et de ses deux filles, dont l'une entra l'année même dans une vieille famille de Rennes.

Si l'on étudiait les divers dépôts établis dans les départements français, il serait aisé de constater des faits analogues à ceux qui se passèrent dans la Mayenne. Au début de leur installation, les réfugiés politiques se considèrent tous comme des créanciers de la France au point de vue moral et financier. Ils ont lutté pour le développement d'idées politiques semées par nous; ayant échoué, nous sommes tenus de leur accorder une compensation. Ils se montrent impétueux et exigeants; puis, rapidement une première élimination s'accomplit; les éléments turbulents ou actifs, las de la monotonie de nos petites localités; passent vers des pays neufs et y vont tenter fortune. D'autres, las d'un pèlerinage pénible, ne cherchent pas de nouvelles aventures, ils se fixent en France et y fondent un foyer. Ainsi, par contre-coup, nos révolutions qui, en les enthousiasmant, déchaînèrent chez les peuples étrangers des mouvements séditieux, nous ont valu pendant trois quarts de siècle un apport important d'éléments de population étrangère.

J. MATHOREZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le « Sâr » Péladan et l'Anjou

Celui qui fut pendant un quart de siècle le « Sâr » Péladan vient de mourir.

La disparition de ce personnage étrange, dont la chronique s'égaya voilà quelque trente ans, ne pouvait manquer d'affecter profondément les vrais lettrés, car sous la simarre un peu charlatanesque du Mage se cachait un écrivain de grand talent, au verbe prestigieux : mais, cet événement n'aurait pas eu de quoi retenir spécialement l'attention des Angevins si, dans les dernières années de sa vie, le grand-maître de la Rose-Croix n'avait eu avec l'Anjou des relations inattendues et qui, venant d'un tel homme, ne pouvaient être banales.

C'était en septembre 1914. La menace qui pesait alors sur Paris avait fait fuir vers les villes de l'intérieur tous les Parisiens soucieux de leur sécurité. M. Péladan fut de ceux-là. Au commencement du mois, il arrivait à Angers, après un voyage de plus de vingt heures. Sa présence ne tarda pas à y être signalée par le très averti directeur de cette Revue, dans une des notes précieuses qu'il rédige au jour le jour et dont l'ensemble constituera vraiment les Annales angevines de la guerre.

Péladan à Angers ! Ces trois mots évoquaient en moi trop de souvenirs pour qu'ils ne m'apparussent que comme

Digitized by Google

le simple énoncé d'un accident sans importance. N'était-ce pas, en effet, à Angers que, trente ans auparavant, le mystérieux historien de la « Décadence latine » nous avait été révélé, à moi et aux quelques étudiants de mon âge qui formions alors, en marge de la Faculté, sans autre guide que notre enthousiasme déchaîné, un petit cénacle littéraire orienté vers les écoles nouvelles, plein d'une indulgence juvénile pour toutes leurs audaces et subissant, sans les discuter, l'irrésistible attirance des formules d'avant-garde? Tout de suite la personnalité originale et quelque peu troublante du « Sâr » s'était imposée à notre curiosité : sa silhouette avait fini par hanter nos esprits et ses livres, dévorés en cachette pendant les cours de droit — que mes vénérés maîtres me pardonnent cet aveu ! — enfiévraient nos jeunes imaginations. Parfois, sous les arbres du Mail, au hasard de nos promenades dans la campagne angevine, nous nous plaisions à réciter des passages entiers du « Vice suprême » ou de « Curieuse », faisant nôtres les phrases alambiquées de ces déconcertantes éthopées ; parfois aussi, nous clamions dans le vent quelques-unes des strophes enflammées de l'« Initiation sentimentale » : « Éros, Éros, roi des cœurs vagissants, etc... . » Bref, nos cerveaux, qui venaient à peine de s'ouvrir au culte des lettres, communiaient en Péladan, comme ils avaient auparavant communié — filiation d'ailleurs logique — en Balzac, en Barbey d'Aurevilly et en Villers de l'Isle-d'Adam.

Alors, quoi d'étonnant à ce que tout ce passé surgit en ma mémoire le jour où j'apprenais que le « Sâr » avait daigné descendre lui-même aux lieux où son auguste effigie nous était apparue jadis dans le rayonnement de sa gloire fulgurante !

Un désir me vint, celui de connaître l'impression qu'avait bien pu faire Angers sur notre « Sâr ». Je me hasardai à la lui demander et j'eus la joie de recevoir de lui, en réponse à

Digitized by Google

ma question, une lettre qu'il m'a paru intéressant de communiquer aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou*.

Dans cette lettre, Péladan explique d'abord pourquoi, chassé de Paris par la guerre, il fixa son choix sur Angers, afin d'y établir sa résidence d'exilé :

« J'étais, me dit-il, à mon château de Villenoy, qui est « à 1.800 mètres de Meaux, le 3 septembre, ma femme « ayant voulu rester à l'infirmerie de la gare jusqu'à « l'évacuation de la ville. A ce moment, Briand n'avait pas « obtenu l'ordre de défendre Paris : il fallait donc fuir, et « sur l'heure, vers l'intérieur. Il fallait une ville où ma « femme pût s'utiliser comme infirmière-major, où j'eusse « une bibliothèque, de vieilles églises, et du passé à « évoquer »

Tout cela, M. Péladan espérait le rencontrer à Angers. De fait, dès son arrivée, sa femme « trouva à exercer son zèle à la rue de la Juiverie », à l'hôpital des Femmes de France.

Mais la bibliothèque de la ville lui réservait quelques déboires : il s'en plaignit en termes amers :

« Je me mis, dit-il, en quête de livres, car il avait fallu « partir sans bagages. Le bibliothécaire de la ville me « refusa le prêt. Mais, comme à la Nationale, dernière- « ment, on m'a demandé mes titres; je suis habitué en « France à cet accueil. Les titres des livres qu'on a faits « ne suffisent pas ! Cependant mes livres intéressent « même les bureaux, puisque sur soixante-dix volumes, « la Nationale n'en a que treize ! les autres sont restés « dans les bureaux intermédiaires. »

Ainsi donc, le bibliothécaire qui n'était pas à cette époque, l'aimable M. Saché, n'avait pas cru devoir faire fléchir la rigueur du règlement même pour un ancien « Sâr ». Ce dernier fut, en conséquence, obligé de se rabattre sur

Digitized by Google

la bibliothèque populaire où, dit-il, « on fut très courtois ».

Tous ceux qui ont connu M. Péladan savent que sa majesté de « Sâr » ne lui conférait pas le privilège d'échapper aux brimades du genre de celles que lui infligea feu M. le Bibliothécaire d'Angers et qu'il était habitué, comme il en convient d'ailleurs ingénument dans sa lettre, à recevoir, un peu partout, l'accueil dont il fut gratifié au Logis Barrault. Qui ne se souvient, en effet, des anecdotes plaisantes dont sa vie fut émaillée? Il prenait lui-même plaisir à les raconter.

Dans une de ses chroniques du Salon, après avoir exprimé sur son propre portrait par Desboutin un jugement dépourvu de toute modestie, il dénonça une habitude fâcheuse des concierges parisiens qui, lorsqu'il pénétrait, vêtu de son costume extravagant, dans le vestibule de leur immeuble, se précipitaient vers lui pour le chasser, en criant : « Allez vous en, on ne chante pas ici ! » Et, c'est sur une plage de la Manche, je crois, que le garde champêtre, l'ayant vu, un beau matin, arpenter de long en large la place où les forains avaient coutume de s'installer, crut devoir le prévenir qu'il était inutile de prendre des mesures, le maire n'étant certainement pas disposé à lui accorder l'autorisation d'y planter sa tente.

Quoi qu'il en soit, la bibliothèque municipale ayant trompé les calculs de M. Péladan, il restait du moins au grand-maître de la Rose-Croix « les vieilles églises et le passé ». Là, pas de déceptions à redouter; le champ était libre, et le « Sâr » put, en effet, s'y répandre à son gré :

« Je fréquentai beaucoup la cathédrale, dit-il, parce que « l'étonnante tapisserie de l'Apocalypse y était exposée, « avec les anges et les instruments de la Passion, dignes « de Léonard. »

D'autres bonnes fortunes lui advinrent d'ailleurs par surcroît :

Digitized by Google

« Je rencontrai, ajoute-t-il, la plus réchauffante sym-
« pathie auprès du préfet, M. Fabre, qui est un écrivain;
« je vis aussi M. René Bazin qui parle si bien des choses
« angevines. »

Tout cela devait naturellement induire notre « Sâr » en un jugement d'ensemble tout à fait favorable à l'Anjou; aussi la dernière phrase de sa lettre contient-elle énumérées, dans la forme synthétique qui lui était familière, les raisons qu'un esprit délicat peut avoir de goûter le charme de notre pays :

« La joliesse des filles, la douceur du climat, la courtoisie
« des gens, les vieilles pierres pleines d'histoire, une abon-
« dance de fruits magnifiques auraient rendu ce séjour fort
« agréable, si ce n'avait été l'époque de la mort de Reims,
« et d'une angoisse sans nom qui vous ramenait toujours
« à la place du Ralliement, pour les journaux. »

L'éloge est bref; l'Angevin le plus fervent, le plus jaloux du bon renom de son pays n'en saurait souhaiter de plus décisif. Quant à moi, je suis reconnaissant au « Sâr » défunt de me l'avoir confié, pour me permettre de le déposer, aujourd'hui, en offrande pieuse, sur l'autel de ma petite patrie.

Henry COUTANT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Docteur Mâreau, artiste.

On a rendu hommage à la mémoire du Dr Mâreau, médecin et professeur; il reste à fixer les traits de l'artiste qu'il était : je voudrais le tenter en une large esquisse.

Son talent de paysagiste était bien connu des Angevins; on se souvient des belles toiles qu'il exposait aux Amis des Arts, et dont la tenue se remarquait, à côté même des envois les plus fameux. Beaucoup de ses amis possèdent quelque œuvre de lui et se félicitent de pouvoir en goûter le charme à loisir. Bientôt, sans doute, le public pourra admirer, aux musées d'Angers et de Saumur, des tableaux et des études, généreusement offerts par Mme et Mlle Mâreau, qui ont droit ainsi à notre reconnaissance et à nos remerciements.

Les études artistiques du Dr Mâreau furent réduites à un minimum. Il apprit à dessiner au Lycée d'Angers et continua, plus tard, à l'École des Beaux-Arts, à recevoir les leçons de Brunclair, son maître, un ami pour lui d'ailleurs, comme pour tous ses élèves, et qui devait le précéder de peu dans la tombe. Il put profiter aussi des conseils de Dauban. Cet enseignement d'école, qui devait l'initier à la technique de son art, ne convenait guère à son tempérament. Mâreau aimait la nature passionnément et la peinture d'atelier ne pouvait lui plaire. L'académie, la composition ne le tentèrent jamais; son goût allait tout entier au paysage; il devait s'y tenir toute sa vie. L'Étang de Saint-Nicolas, dont le site pittoresque n'était point

Digitized by Google

gâté alors comme aujourd'hui par les carrières, les usines, les constructions de toute sorte, offrait aux artistes un champ d'études inépuisable. C'est là que sous la direction de Brunclair, il devait faire ses premières études en plein air, de compagnie avec son ami Cormeray, devenu lui aussi peintre de talent, et qui a bien voulu nous donner de précieux renseignements pour nous permettre d'ébaucher cet essai.

Pendant les premiers temps, on retrouve dans la peinture en plein air de Mâreau, l'emploi de certains tons lourds d'atelier que la technique d'alors ne lui permettait pas d'éviter.

Puis son œil se forma et il ne tarda pas à se dégager de ces tendances, peut-être sous l'influence indirecte des maîtres du « pleinairisme », Bastien Lepage et autres, dont les théories et la peinture, en révolte contre les enseignements de l'École, faisaient grand bruit alors, aussi et surtout par son travail et son goût personnels. Quand il allait à sa petite propriété de Champtocé, il ne manquait pas de brosser de nouvelles études, dont la Loire était le sujet habituel. Comment, avec une palette chargée de tons chauds, de terres, aurait-il pu rendre les couleurs tendres, atténuées, de ces paysages dont les larges lointains, embrumés par les vapeurs qui saturent l'atmosphère, s'estompent dans des gammes de gris transparents? Il nettoie donc hardiment sa palette et fait choix de couleurs franches, transparentes, des noirs, des bleus, des laques. Il arrive ainsi à mettre sur sa toile cette lumière, cette couleur qui le séduisent.

C'est qu'il est coloriste avant tout et, s'il devait prendre parti dans la querelle fameuse, il n'hésiterait pas. La ligne, la forme l'intéressent peu; il ne dessine pas, il peint seulement; aussi, quand, dans la campagne, il s'arrête pour fixer sur sa toile, le souvenir d'un coin qui lui plaît, c'est que la couleur l'en a frappé. Mais là, qu'il n'y ait pas de confusion. Au mot de couleur, trop de peintres et d'ama-

Digitized by Google

teurs évoquent la vision de tons intenses, vigoureux parfois jusqu'à la brutalité, de juxtapositions hardies comme celles qu'on voit sur les palettes, mais qu'il est imprudent de vouloir à toute force transposer sur la toile. C'est ainsi que certains artistes, et non des moindres parfois, nous traitent la Bretagne ou l'Anjou dans les tons de l'Espagne, les eaux de notre Loire comme celles d'une Méditerranée, rutilante sous un soleil ardent; erreurs d'autant plus regrettables qu'elles sont presque toujours le résultat d'un parti pris, d'un système, et non d'une vision personnelle, qui serait au surplus anormale.

Mâreau n'est pas de ceux-là, il ne se laisse pas entraîner : sa probité d'artiste s'y oppose. Quel que soit son sujet, il s'applique d'abord à découvrir la note juste qui donnera le ton à sa gamme de couleurs, et il y parvient heureusement. Peut-être a-t-il une prédilection pour certains tons lilas, très délicats, qu'il a pu souvent observer et tenter de rendre dès ses premières études aux bords de la Loire familière; s'il aime à les reprendre ailleurs, sur les bords de la Creuse à Crozant (toile au Musée d'Angers), par exemple, à Venise même (étude au Musée Pincé), c'est qu'il les retrouve; il en est heureux, on le sent, et on peut d'autant moins songer à lui en faire grief qu'il en tire le meilleur parti. Pour le surplus, il n'a point de préférences et les études qu'il fait au Faouet, petit coin du fond de la Bretagne où il aime à peindre la lande dorée d'ajoncs, plantée de pins tortueux, taches sombres sur l'horizon de la « Montagne Noire » sont traitées avec autant d'art que celles brossées au Mont-Dore, dans l'atmosphère lumineuse, transparente des montagnes, où les tons intenses en premier plan se fondent, dans des lointains très distants, en un bleu uniforme, couleur de l'air; que celles encore, rapportées de Venise où, sous un ciel plus ardent, il retrouve l'atmosphère embuée de vapeurs chaudes, de certains soirs d'été, sur la Loire.

Digitized by Google

On le voit, sa sympathie pour la nature est très large; il sait en goûter, en rendre les aspects les plus divers. Je dis bien : la nature, et non la campagne, ce qui n'est pas la même chose. La campagne, c'est la nature rapportée à l'homme, et Mâreau s'en soucie peu. Jamais il n'anime ses paysages de la moindre silhouette; il semble se plaire d'ailleurs dans les sites où il pense rester seul, en tête à tête avec la nature agreste, fruste, un peu sauvage même.

Ce qu'il veut exprimer sur sa toile, il le dit dans une langue mesurée, sobre, marque de son esprit pondéré; il le dit sans effort, sans recherches méthodiques et savantes, comme on pourrait le croire : son œil voit juste, tout simplement; il le dit aussi avec une liberté, avec une hardiesse de touche qui peut surprendre d'abord chez l'homme timide qu'il était.

On le comprendra mieux si l'on observe qu'il peignait pour lui seul, pour satisfaire sa passion de paysagiste. Non seulement ses études, mais encore beaucoup de ses plus belles toiles ne sont pas signées. Loin de lui les soucis du public et de l'opinion qui mettent trop souvent à l'étroit les plus beaux talents. Malgré ses qualités qui s'affirmaient il voulut rester dans l'ombre; s'il envoya quelques toiles aux Amis des Arts c'est qu'il se sentait là chez lui, en pays de connaissances, entouré d'amis de vieille date.

La peinture fut en somme sa seule distraction — pour laquelle il se passionna — dans les loisirs trop rares que lui laissaient ses devoirs professionnels. Aux heures tristes où la maladie l'affaiblissait, tant qu'il en eut la force, il monta travailler dans son petit atelier de la rue du Commerce, où s'amassaient tant de précieuses études.

Le Dr Mâreau nous laisse le souvenir d'un artiste original, sincère et délicat; son nom mérite de rester, parmi les meilleurs de l'Anjou.

M. VALOTAIRE.

Digitized by Google

Poésies

I

Nos poèmes, à nous.....

A la glorieuse mémoire de mon ami, l'aspirant Georges Masse, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, trois fois cité à l'ordre du jour, deux fois blessé et mort héroïquement devant Verdun.

Y. CHAUMET.

Nos poèmes à nous, c'est Verdun, c'est la Somme,
L'attaque de Champagne et les combats d'Artois;
Mais pour les bien conter il n'est pas un seul homme
Et pour les bien chanter il n'est pas une voix !
La plume qu'il leur faut, c'est notre baïonnette,
Et les vers qu'elle inscrit sont en lettres de sang
Après que la « marmite » a fait la place nette
Sur le sol, parchemin repris à l'allemand !

Mais quelquefois l'éclat ou la balle sifflante
Nous frappe et nous venons (le fait est très banal)
Échouer tristement sur un lit d'hôpital.
— Lors, nous pensons, et de la lutte ardente
Nous revivons souvent les plus cruels instants.

Digitized by Google

Certains, se souvenant des appels que les Muses
Venaient leur adresser, jadis, joyeusement,
Cherchent à raconter, loyalement, sans ruses...
Et peut-être sans art tout ce qu'ont vu leurs yeux.
Il faut leur pardonner...
Ces tragiques poètes,
Ces soldats de vingt ans, ces héros glorieux,
Dès qu'ils seront guéris, laisseront là les fêtes
Où se plaisaient les Dieux !
Ils diront : « Haut les Cœurs ! »
Puis ils repartiront tout joyeux d'espérance,
Vers les sanglants combats, pour les assauts vainqueurs,
Et mourront pour la France !

1917 Yves CHAUMET.

II

L'Assaut

Souvenirs du 25 septembre 1915
en Champagne et en Artois.

Le jour de la suprême offensive est venu;
C'est l'heure où nous allons délivrer notre France.
L'énergie est dans tous les yeux et l'Espérance
Dans le cœur de chacun.
Le secteur est connu.
Les gueules des canons, rugissantes, braquées
Sur les redans, sur les blockhauss, sur les tranchées,
Depuis trois jours déjà vomissent plomb et fer.
Incessant — monotone — un long tonnerre roule;
Un à un, tout là-bas, les parapets s'écroulent,
Les boches éperdus désertent cet enfer.

Digitized by Google

Les « 77 » et les « 105 » fusants
Crachent sur nous la mort, mais ils sont impuissants
A calmer notre ardeur guerrière!
« Ouff ! Il a passé près; ne tremble pas, le bleu;
Nous n'en mourrons pas tous; si t'es blessé, parbleu!
T'en fais pas, t'iras vers l'arrière ! »

Les premiers blessés, tout sanglants,
Désarmés, s'en vont lentement,
Tandis que geignent les mourants.

Le tir de nos canons s'allonge.....
Mais notre attente se prolonge.....
Neuf heures dix ! c'est énervant !
Et la Mort hurle dans le vent !

Le quart ! EN AVANT ! EN AVANT !

Alors c'est la course démente;
C'est le fracas, c'est l'épouvante,
Et nous escaladons la pente
Au souffle rauque du clairon.

C'est la symphonie infernale,
Dominant la chanson des balles,
Les cris héroïques, les râles.
Sans trêve, tonne le canon !

Sous les grenades, sous les bombes,
En masse les Allemands tombent
Et ces boyaux seront leurs tombes !

La panique se met dans les rangs ennemis;
C'est le triomphe, enfin! qu'on nous avait promis !

Digitized by Google

Nous nous rions des contre-attaques;
Nous sommes chez nous, maintenant,
Et nos mitrailleuses, qui claquent,
Chantent victoire, éperduement !

Mettons là des chevaux de frise,
Ici des sacs de terre... encor !
La position est conquise
Et nous tiendrons jusqu'à la Mort !

Georges MASSE et Yves CHAUMET.

Paris, décembre 1915.

Digitized by Google

Joseph Denais

Écrivain et Journaliste angevin

Esquisse biographique

(*Suite*)

Sa retraite de directeur d'un journal, si elle ne rompit pas les liens de J. Denais avec la presse, lui rendit du moins plus de temps et plus de liberté pour ses travaux personnels. Dès lors nous le voyons multiplier les communications sur les sujets d'érudition les plus variés, soit à l'Académie d'Angers, soit aux Congrès annuels des sociétés savantes. Et les distinctions officielles qui reconnaissent le mérite de ses travaux et les services qu'il rend par là ne lui font pas défaut. Il avait été nommé officier d'Académie en 1877; en 1891 il devint officier de l'Instruction publique, en 1897 correspondant du Comité des travaux historiques et archéologiques.

Parmi ses publications, nous devons en signaler quelques-unes plus spécialement. En 1889 il remettait en lumière *Un musicien du XVIe siècle, Jean Chardavoine*, auteur d'un recueil de chansons à quatre voix, le plus ancien que l'on connaisse notant l'air, recueil rarissime dont, en vingt années de recherches, il n'avait pu découvrir que trois exemplaires. C'était un service appréciable à l'histoire de notre ancienne musique que rendait J. Denais par cette publication. L'année suivante, il remplissait « une vraie lacune de notre histoire littéraire », suivant l'appréciation de M. Marius Sepet (*Le Monde*, 18 août 1890). Il avait eu la chance — si l'on peut appeler chance une de ces rencontres qui ne récompensent guère que les patientes recherches de

Digitized by Google

fureteurs infatigables — de retrouver les *Poésies* de *Germain Colin Bucher*, qu'il pouvait qualifier *d'un émule de Clément Marot*. La critique fut unanime à reconnaître l'importance et l'intérêt de cette exhumation. Et, si d'aucuns estimèrent que le nouveau poète ne pouvait être mis sérieusement en balance avec Marot, si quelque maître de l'érudition, comme M. Émile Picot, put combler quelques lacunes de la vie de Bucher (*Supplément aux Poésies de G. Colin*, 1890), l'on ne contesta pas que J. Denais avait fait faire par là « à la littérature du XVIe une intéressante acquisition » (G. Lefèvre-Pontalis, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* de 1890) ni, suivant les paroles même de M. Picot, avait « placé Germain Colin dans son cadre » et permis « de le suivre pendant la plus grande partie de sa carrière ».

Il s'était attelé à une œuvre plus considérable encore, mais qui, elle aussi, se rapportait à sa chère province d'Anjou. Le Ministère de l'Instruction publique l'avait chargé de rédiger pour l'*Inventaire des richesses d'art de la France* la description et l'histoire des monuments religieux du département de Maine-et-Loire, en commençant par la monographie de la cathédrale d'Angers, travail considérable pour lequel le ministère était convenu avec lui d'une assez forte somme, faible relativement, si l'on songe aux recherches, aux déplacements, aux frais de tout genre que ce travail allait lui imposer. En 1888, en 1889, en 1890, il parcourut l'Anjou, prenant des notes pour son travail.

En 1891, comme sa monographie de la cathédrale d'Angers était prête, le Parlement supprima le crédit afférent à l'Inventaire des richesses d'art; M. Proust, rapporteur du budget des Beaux arts, avait critiqué la façon dont le travail était exécuté par quelques collaborateurs et, sans tenir compte des engagements pris — ce qui n'aurait pas empêché d'exiger un contrôle sévère des œuvres soumises au Comité — avait demandé la suppression du crédit. J. Denais dut se contenter d'une indemnité dérisoire et

Digitized by Google

accepter que son œuvre fût mutilée et défigurée pour prendre place dans le nouveau cadre de l'*Inventaire général*.

Son travail ne fut cependant pas complètement perdu. La Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers s'honora en le publiant (1899, gr. in-8). L'obligation de se conformer au plan général de la collection à laquelle il était destiné n'avait pas permis à J. Denais de faire de cette œuvre ce qu'il aurait voulu. C'est ce que constatait l'un des maîtres de l'archéologie française, le comte R. de Lasteyrie, en faisant à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions, le 16 novembre 1900, l'éloge de l'ouvrage, honoré d'une mention au concours des antiquités nationales : « Si la *Monographie de la cathédrale d'Angers*, disait-il, ne tient pas toutes les espérances que pouvait faire concevoir la haute compétence de son auteur, la faute n'est pas à lui sans doute, mais au plan défectueux qui lui a été imposé. » Telle qu'elle est néanmoins, comme le disait le 23 mars 1900 le critique du *Journal des débats* « cette œuvre magistrale ... qui se présente toute remplie de détails du plus haut intérêt, de faits ignorés et de faits déjà connus, éclairés et contrôlés par la plus sûre érudition et par la plus judicieuse critique, mérite à la fois les suffrages des archéologues, des historiens, des amis de l'art en ses plus belles manifestations. »

Toute une série de travaux moins développés, conformément au nouveau plan de l'*Inventaire des richesses d'art* parut en 1901 ou 1902 : l'église de la Trinité, l'église Saint-Serge, le Grand Séminaire, ancienne abbaye de Saint-Serge, l'église Sainte-Marie, l'église Saint-Laud, tous monuments d'Angers, furent présentés au lecteur dans leur histoire et dans leur description.

Il donnait en même temps de nombreuses notes d'histoire ou d'archéologie à diverses publications périodiques, notamment à la *Revue d'Anjou*; et la réunion de beaucoup d'entre elles servit à grossir ce *Portefeuille d'un curieux*, où le curieux peut en effet aller puiser bien des renseignements.

Digitized by Google

A ses travaux historiques et archéologiques se rattache la fondation du Musée de Beaufort, dont les origines premières ont déjà été signalées au cours de cette notice. C'est en 1897 qu'il donna définitivement à sa ville natale les collections que sa diligente curiosité avait assemblées depuis tant d'années. En 1894, il avait fait gagner un procès à la ville de Beaufort, grâce à sa connaissance des vieux titres; le maire, venu pour le remercier le 28 octobre, admira ses collections et c'est alors que Joseph les offrit spontanément, sans autres conditions que l'ouverture gratuite du musée au moins le dimanche et la garantie, au cas où la municipalité viendrait à abandonner la collection, que ses héritiers pourraient l'offrir au musée d'antiquités d'Angers.

L'objet qu'il se proposait en donnant ce musée à Beaufort, lui-même l'a indiqué dans la préface du *Catalogue illustré* (1908). « Pourquoi ce musée? demande-t-il (p. XI). Parce que j'aime ma petite patrie comme la grande..... d'autant plus que la fréquentation de ses archives m'a, pour ainsi dire, fait vivre de toute sa vie passée. Parce que je voudrais épargner à d'autres les longues recherches et les minutieuses investigations qui m'ont permis de démêler — autant qu'il se peut — la vérité des légendes historiques, parce qu'un musée est une excellente école... Et puis ! pourquoi ne pas le dire, pour céder à une instinctive et traditionnelle répugnance de l'humanité qui a horreur du vide, de la désagrégation, de la mort... Enfin parce que tout homme doit être utile aux autres hommes. »

Le conseil municipal, en acceptant le don de ce musée, voulut en témoigner sa reconnaissance au donateur par l'offre d'un objet d'art. En remerciant de l'intention dès qu'il en eut connaissance, Joseph refusa, demandant que l'on consacrât à l'enrichissement du musée la somme que l'on voulait mettre à lui offrir cet objet d'art.

Lui-même de son côté, tant par de nouveaux dons per-

Digitized by Google

sonnels que par des démarches réitérées soit auprès du ministère, soit auprès de particuliers, ne cessa de veiller à l'accroissement de ces collections. Non content de donner ses richesses, il donna son temps et son intelligence, s'occupant lui-même de l'installation et du classement des collections, en dressant un catalogue qui dès 1908 formait un gros volume. « Notre Musée, a dit M. le Dr Geslin, maire de Beaufort, à ses obsèques, notre Musée a été sa grande préoccupation et c'est en le quittant après une journée de fatigue qu'il a dû s'aliter pour ne plus se relever. »

La prise officielle de possession par la municipalité n'eut lieu qu'en 1905. Que les espérances que J. Denais avait fondées sur son utilisation n'aient pas été stériles, nous n'en voulons pour preuve que le fait qu'en une seule année (1909) il y vint quatre mille visiteurs (*Angevin de Paris*, 12 juin 1910).

Un autre service qu'il rendit à sa ville natale, ce fut le classement des archives municipales qui gisaient pêle-mêle dans un grenier et dont il dressa, à titre purement gracieux, l'inventaire.

Un des charmes que l'érudit trouvait à l'étude de l'histoire c'est que « sans être infaillible, l'histoire sait, avec l'éloignement nécessaire..., remettre à leurs places relatives les contingences de l'esprit humain et diminuer les grossissements suspects des passions en guerre » (*Rapport à l'association des journalistes*, 1907, p. 9—10).

Mais il ne renonçait pas pour cela à s'occuper de questions plus brûlantes. A côté de ses articles de journaux, nous devons signaler sa brochure *Rome au pape* parue en mars 1889, et où il disait, entre autres choses, grave avertissement à l'anticléricalisme de quelques Italiens : « La guerre à la papauté, c'est l'exil du pape; l'exil du pape, c'est la ruine du trône d'Italie, et la ruine de la monarchie, c'est la désagrégation de l'unité italienne. » Deux ans après et en collaboration avec le comte Ch. Conestabile, il faisait

Digitized by Google

paraître, sous le voile de l'anonymat, une brochure qui eut quelque retentissement : *La situation du pape et le dernier mot sur la question romaine.*

Quelques années après, un voyage en Orient tourna ses regards vers la Turquie et, pendant des années, les affaires de cet empire absorbèrent trop toute son attention, toutes ses préoccupations pour que nous n'ayions pas le devoir d'en dire ici quelques mots.

C'est à la suite du Congrès de Buda-Pest, en 1896, qu'il voulut profiter d'une occasion, peut-être unique, pour aller jeter un regard sur l'Orient (juillet-août 1896). Belgrade, Sofia, Constantinople, Scutari, Brousse, Smyrne reçurent tour à tour sa visite. Puis il passa en Grèce et revint à Constantinople. Le 7 août, sans qu'il eût sollicité cet honneur, il était invité par le sultan à venir le voir à Yildiz Kiosk : Abdul Hamid, apprenant la présence dans sa capitale d'un journaliste français et du secrétaire de l'Association des journalistes parisiens, avait sans doute cru se l'attacher et trouver en lui un défenseur et un auxiliaire dans la presse française; le 10 août, en souvenir de sa visite, il lui envoyait la cravate de l'ordre de l'Osmanié. Mais J. Denais n'avait pas vu seulement le sultan; il avait causé avec bien des personnages, il s'était instruit de bien des choses, il avait recueilli bien des renseignements. Il ne se crut pas tenu par une distinction qu'il n'avait eu garde de solliciter et il considéra comme un devoir de conscience de dire à ses compatriotes ce qu'il estimait être la vérité.

Ce sont d'abord des articles anonymes dans *l'Éclair* : *Autour d'Abdul Hamid* (4 septembre 1896); *La Franc-Maçonnerie en Orient* (4 novembre 1896); *Au palais d'Yildiz* (26 janvier 1897) et dans le *Gaulois* : *Turquie* (26 décembre 1896), et signé dans *le Figaro* : *Chez le Sultan* (21 septembre 1896), ce dernier article sur Izzet bey, auquel il se montre favorable. Puis c'est sa brochure retentissante, extraite de la

Digitized by Google

Nouvelle Revue : *Le Sultan* (1897, in-8) : « Il y a pour un écrivain indépendant, dit-il, des heures où le silence même serait une sorte de complicité. » Venu à Constantinople en simple touriste et sans prévention à la veille des massacres d'Arménie, les informations qu'il a pu prendre lui ont ouvert les yeux. Il est loin de dénier au sultan toute bonne qualité, mais il le montre hanté par la peur, miné par elle, et transformé par elle en une bête féroce. Sa conclusion est que la déposition du sultan serait la délivrance, non seulement des Arméniens, mais de la Turquie entière.

Dans une autre brochure, également parue en article dans la *Nouvelle Revue*, il examine la question : *Les Turcs sont-ils fanatiques?* (1897, in-8), question importante, on le conçoit, puisqu'il s'agit de savoir si les massacres de chrétiens sont le fait du fanatisme de la population turque ou s'ils ne sont pas uniquement commandés par un gouvernement qui voit rouge. Ce qu'il essaie d'établir, ce qui est la conviction qu'il s'est faite à lui-même, c'est que les Turcs peuvent être fanatisables, qu'ils ne sont pas fanatiques : « Le naturel doux, patient, tolérant des Turcs, leur endurance résignée, leur bravoure légendaire, leur mépris de la mort, leur foi religieuse seraient d'excellents outils entre les mains d'un gouvernement raisonnable, juste et éclairé » (p. 11). Le malheur, c'est qu'ils n'ont pas ce gouvernement : « Le plus grand défaut des Turcs, c'est leur gouvernement, c'est le despotisme asiatique; sous ce régime malsain, les qualités natives peuvent dégénérer en vices » (p. 9). Et il observe (p. 37) que, si l'on a connu les actes de férocité commis en Arménie et à Constantinople, « on connaît moins les actes d'humanité par lesquels un grand nombre de musulmans se sont honorés pendant les massacres ».

Pendant la même année 1897 et l'année suivante une série d'articles ou de notes, la plupart anonymes, sont encore donnés par l'auteur sur la Turquie et les choses

Digitized by Google

d'Orient au *Peuple Français*, au *Figaro*, au *Gaulois*, à *la Patrie*. Nous noterons plus spécialement, à cause du sujet, l'article signé du 29 mai 1897 sur *L'Allemagne en Orient* : « L' Allemagne met la main sur le trafic de l'Europe centrale avec l'Extrême Orient. »

En 1898, au moment où le Kaiser commence à grand fracas son voyage en Palestine, voici une nouvelle brochure, anonyme : *Mourad V, vrai khalife*, sous forme de « lettre à S. M. l'empereur d'Allemagne ». « En prenant le chemin de la Terre Sainte, écrit le publiciste français, arrosée des larmes et du sang de Jésus-Christ, *pourquoi passez-vous par Constantinople sans songer que vos pieds pourraient glisser sur des pavés gluants du sang des six mille chrétiens massacrés par ordre du sultan que vous allez saluer*[1]? » Et il l'invite à aller voir Mourad V, le vrai khalife, qu'Abdul Hamid a fait déposer, comme fou; qui a eu, en effet, l'esprit troublé, mais qui, moins d'un an après sa déposition, était complètement guéri; qui devrait par conséquent remonter sur le trône, délivrant l'empire turc du cauchemar de cette domination féroce d'un fou bien plus dangereux que ne l'a jamais été le sultan déposé. Mourad sur le trône ce seraient les réformes; ce serait la régénération de l'Empire turc.

Il y a en Turquie tout un parti qui souhaite les réformes, qui veut moderniser, européaniser le pays, qui cherche à lui donner des institutions libres. Pendant son passage en Turquie, J. Denais a vu quelques-uns de ces hommes; il a pu en rencontrer d'autres en France; bientôt arrivent chez nous (octobre 1899) Demad Mahmoud pacha et ses fils les princes Sabahéddine et Loutfoullah, neveux par leur mère d'Abdul Hamid et petits-fils d'Abdul Medjid. J. Denais se lie avec eux d'une amitié intime et, de sa part, presque paternelle; il les guide dans Paris, il les appuie

[1] Ce n'est pas moi, c'est l'auteur qui souligne.

Digitized by Google

de ses conseils, il les soutient dans leurs luttes [1]. Mais, dès avant leur arrivée en France, il a recommencé ses informations sur la Turquie par deux articles signés de son nom ou de ses initiales dans *le Moniteur universel* : *La Turquie sous Abdul Hamid* (15 juin 1899); *Le Sultan et la conférence de la paix* (17 juin). Les princes une fois à Paris, voici dans le même journal les 6 et 27 janvier 1900 deux autres articles signés : *S. A. Damat Mahmoud pacha et les petits-fils d'Abdul Medjid réfugiés à Paris*; — *La politique du sultan jugée par son beau-frère*; puis des articles anonymes dans *l'Éclair* : 17 juin 1900, *Une sultane prisonnière*; 19 octobre 1900, *L'arbitraire à Constantinople*; 31 décembre 1900, *Une visite à l'hôtel des princes fugitifs.* Pour faire connaître les princes, pour attirer l'attention et les sympathies sur leur programme de régénération, la presse parisienne ne lui suffit pas; voici à la rescousse le *Journal de Maine-et-Loire* (14 août 1901, *France et Turquie*; 4 septembre 1901, *La protestation des neveux du sultan*), reproduits l'un et l'autre dans le *Petit Maine-et-Loire* des mêmes dates : « Des circonstances diverses, et je pourrais dire extraordinaires, affirme-t-il dans le premier, m'ayant permis de bien connaître ce qui se passe en cet empire, si peu connu, si difficile à étudier et à suivre, je me suis constitué l'avocat des Turcs contre leur bourreau pour deux raisons : la première est une raison d'humanité; la deuxième est une raison nationale »; cette raison nationale, c'est qu'il pense que la Turquie régénérée serait pour la France une puissante alliée.

Bientôt Mahmoud pacha meurt et la tyrannie du sultan rouge trouve moyen de s'exercer jusqu'en France. Quand, aux obsèques qui ont lieu à Paris, le 24 janvier 1903, J. Denais, qui est venu assister ses amis les jeunes princes,

[1] Le prince Sabaheddine écrivit à la mort de M. Denais qu'il était devenu et resterait toujours pour lui « un second père ».

Digitized by Google

voit le commissaire de police Mouquin s'approcher de lui, l'entend dire qu'il a l'ordre de s'opposer à tout discours en turc et à toute attaque contre le sultan, le citoyen français regarde comme un devoir d'élever une protestation énergique : « Il m'est profondément pénible, déclare-t-il, plus que je ne puis l'exprimer, de voir, moi, Français, qu'en ce pays de liberté on ne laisse pas honorer comme il convient des morts tels que Damad Mahmoud pacha qui a tout sacrifié pour la liberté et qui est mort pour la justice et les réformes que tout le monde demande en son pays comme en Europe. »

En 1905, *La Vraie Turquie* se présente comme un nouveau manifeste en faveur du pays et des princes : « La Turquie entière a soif de progrès, d'humanité, de sécurité », affirme l'auteur (p. 5). « Ce n'est pas un parti seulement, proclame-t-il encore (p. 6), qui en Turquie réclame des réformes sérieuses, loyales, c'est la Turquie tout entière à l'heure actuelle ». Et voici (p. 7) ce magnifique éloge de Sabaheddine, sous la présidence duquel s'est tenu le Congrès des libéraux ottomans : « digne petit fils du sultan Abdul Medjid et l'un des hommes les plus accomplis et les plus noblement désintéressés (nulle ambition personnelle, nul appétit du pouvoir ne le guidèrent jamais), je le dis en toute sincérité, qu'il m'ait été donné de bien connaître au cours d'une existence déjà longue ... Je n'ai jamais été, je ne serai jamais un courtisan, même un courtisan de l'exil. Mais, après une fréquentation presque quotidienne de près de six années avec le prince, je puis dire... que, quand un peuple a de pareils serviteurs aux premiers rangs de la dynastie qui a constitué la patrie, sa fierté ne doit pas être inférieure à ses espérances. »

Quand la révolution turque, si peu attendue de beaucoup, eut renversé l'ancien pouvoir et fait naître tant d'espérances de régénération réelle, quand, Abdul Hamid chassé du pouvoir, ses neveux purent revenir en Turquie, y furent

Digitized by Google

appelés par les rénovateurs, J. Denais les accompagna dans leur voyage triomphal; comme il avait été à la peine, il fallait qu'il fût à l'honneur. De ce voyage nous ne citerons ici qu'un incident; c'est le discours que le secrétaire général de l'Association des journalistes parisiens (il l'était encore à cette date) tint à Constantinople aux syndics de la presse ottomane : il leur recommanda d'être unis pour être forts, de mettre leur probité, leur loyauté au service exclusif du progrès, de la liberté et surtout de la justice. Il ajouta : « Le poète a dit :

Tout homme a deux pays : le sien et puis la France.

Le poète aurait pu dire aussi, avec l'histoire, que les vrais Français ont le cœur assez grand, l'âme assez haute pour considérer qu'il servent leur patrie, qu'ils entrent dans son rôle traditionnel en reportant une part de leur affection sur les peuples qui souffrent comme vous avez souffert. »

De retour en France, il faisait le 17 novembre 1908, à l'Athénée Saint-Germain, une conférence enthousiaste sur *La Turquie nouvelle et l'ancien régime.* Quand il la publia quelques mois plus tard, en 1909, il fut obligé de reconnaître dans une note (p. 61) que « par des abus d'autorité, par son exclusivisme, par ses vues véritablement despotiques, la demi-douzaine de membres du Comité Union-Progrès qui mènent les autres à leur corps défendant, dit-on, semblent avoir fait perdre à ce groupe une part de son prestige; ils risquent de tout perdre. »

Il gardait sa foi cependant dans l'avenir de la Turquie régénérée. Il espérait toujours que les éléments modérés et sainement réformateurs prendraient le dessus, pour conduire et maintenir la Turquie dans les voies de la liberté et de la justice; mais il ne se dissimulait pas que, comme il arrive trop souvent, les modérés manquaient de la fermeté et de la décision qui auraient pu, qui auraient dû faire

Digitized by Google

contrepoids à l'audace des partis de violence et d'arbitraire. Les guerres balkaniques, avec l'issue malheureuse qu'elles eurent pour l'empire ottoman, l'inquiétaient comme étant de nature à l'affaiblir, à l'ébranler, à entraver la marche normale des réformes. L'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne contre l'Entente, fut pour lui un coup douloureux : il y vit, d'ailleurs, non pas une manifestation de la véritable pensée turque, mais une politique imposée à la nation par le groupe des turbulents, politique qu'il ne regrettait pas seulement comme opposée aux intérêts de la France, mais comme nuisible à l'avenir de la Turquie.

***

Ses articles de presse, ses travaux d'érudition, n'absorbaient pas J. Denais au point qu'il ne trouvât plus le temps de s'occuper d'autre chose. Par manière de délassement, il s'abandonnait parfois à des œuvres d'imagination. En 1892, il avait donné au public un nouveau petit roman, *Jean de Brion ;* les observations psychologiques qu'au cours de ses flâneries dans les rues et sur les boulevards de Paris il faisait au jour le jour lui fournissaient la matière d'études de mœurs; et ses cartons renferment des nouvelles ou des romans, ébauchés ou terminés, qui n'ont jamais vu le jour. En 1895 et 1896, avec M. Lionel Bonnemère, avec qui il avait en commun l'amour de l'Anjou, le goût des belles lettres et celui de la musique, il écrivit deux opéras comiques en un acte, *Mamamouchi* et *Les Muets de Bergame,* dont la musique fut composée respectivement par Paul Rougeron, professeur au Conservatoire, et par G. Mouchet. Il lutinait parfois la muse et dans ses manuscrits une « chanson rosse » voisine avec un sonnet, avec une poésie religieuse ou un chant bucolique; bien peu de ces œuvres poétiques ont été publiées; une mélodie, *Le Sourire,* dédiée au prince Sabaheddine, fut mise en musique par Rondeau (1903).

Digitized by Google

La mort d'Eugène Guyon, directeur de *la Patrie*, au début de 1896, fit cesser sa collaboration régulière et attitrée à ce journal et, comme ses fonctions de secrétaire général de l'Association des journalistes parisiens ne lui facilitaient pas autant qu'on pourrait croire l'entrée des journaux, comme d'autre part les travaux d'érudition ne procurent pas en général à ceux qui s'y livrent des revenus bien appréciables, il songeait à trouver quelques moyens d'accroître ses ressources. Un moment il fut question de le faire entrer au Musée social comme bibliothécaire (septembre 1898); sans être considérable, le traitement de début qu'on lui offrait (4.000 francs) n'était pas à dédaigner surtout avec les espérances d'augmentation, jusqu'à 10.000 francs, que l'on faisait miroiter à ses yeux. Mais le projet s'en alla en fumée. C'était pour lui l'ère des déceptions : les démarches faites par M. Alfred Mézières pour lui obtenir la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1895-1897) échouèrent, la politique ayant hélas ! souvent plus de part que le mérite à ce genre de distinctions. Des propositions postérieures, et que justifiait à lui seul son rôle à l'Association des journalistes, ne furent pas plus heureuses. La cause de la libération des Ottomans pour laquelle il bataillait dans la presse avec tant d'ardeur avait été l'occasion pour lui de lourds sacrifices pécuniaires; le moment n'est pas venu de faire la lumière sur son rôle dans toute cette affaire; mais ce que je viens de dire n'est pas un mystère, puisque lui-même l'a révélé publiquement [1]. D'autres charges, d'autres déceptions,

[1] « Il n'est peut-être pas un Ottoman qui ait fait de plus lourds sacrifices que moi, Français, pour l'abolition de la tyrannie d'Yildiz dans l'espoir de doter l'empire de Turquie d'un gouvernement probe, loyal, sagement libéral, équitable également pour toutes les religions et toutes les nationalités. » (Lettre du 1er janvier 1911, publiée dans la *Turquie* du 7 février 1911.)

Digitized by Google

d'autres chagrins [1] lui étaient réservés. Sans doute, avec l'esprit de foi qui le caractérisait, il s'en remettait à Dieu; mais la soumission n'allait pas toujours sans douleur. « Moi aussi, écrivait-il le 27 juin 1903 à sa vieille amie Mme Priou, la vénérable religieuse de l'hôpital Saint-Joseph de Beaufort, j'ai des épreuves, et je suis obligé de m'abandonner à la Providence, non sans faiblesse, non sans épouvante pour tous les petits besoins que je me suis inconsidérément créés, qui me paraissent nécessaires; et puis ! et cela est bien autrement angoissant, j'ai ma chère femme, ma pauvre petite Marie-Joseph. »

C'est qu'en effet la naissance d'une fille, à Beaufort, le 16 septembre 1889, en même temps qu'elle était venue le consoler de la mort de son petit garçon ou du moins adoucir le regret de cette perte et resserrer, s'il était possible, les liens de tendre affection qui l'attachaient à sa femme, rendait plus impérieux pour lui le devoir de veiller sur ses intérêts matériels. Malgré tout d'ailleurs, dans ces difficultés de la vie dont l'on est si rarement exempt, les joies et l'affection du foyer étaient pour lui une aide et un réconfort. Des notes intimes montrent avec quel intérêt, avec quel bonheur, avec quelle tendresse il suivait les développements de l'esprit et du cœur de cette enfant que la bonté de Dieu lui avait envoyée et qu'il avait mise à son

[1] Je ne puis passer sous silence, sans vouloir m'y arrêter, la brouille de famille que causa l'attitude de son neveu, le député de Paris, dont l'identité de nom et de prénom avec lui provoquèrent des confusions qui lui étaient infiniment pénibles, d'autant plus pénibles qu'il y avait entre eux des divergences de vues assez accentuées. Toutes les démarches que fit et fit faire J. Denais pour obtenir de son neveu qu'il modifiât sa signature pour éviter ces confusions demeurèrent inutiles. Si ce jeune homme était dans son droit, au point de vue de la stricte légalité, on ne peut s'empêcher de penser qu'il eût pu montrer plus de déférence envers un oncle dont la vie et les œuvres honoraient sa famille.

Digitized by Google

baptême sous la double protection de la Vierge Immaculée et de son vénérable Époux. Bien qu'il eût besoin, quand il travaillait, de se trouver seul dans son cabinet de travail, il y souffrait, il y voulait plutôt la présence de sa petite Marie-Joseph, qui jouait silencieusement ou travaillait sans bruit, heureux de l'embrasser entre deux articles. A mesure qu'elle grandit, il l'associa quelque peu à ses travaux, à ses pensées, et ceux qui l'ont un peu connu savent avec quelle fierté, avec quelle joie, avec quelle tendresse il parlait de cette enfant. C'est en elle et dans sa femme qu'il avait concentré toute sa vie et c'est peut-être dans leur intimité qu'il se plaisait le plus à répandre cette verve, cette abondance de souvenirs, cet art de la causerie qui donnaient à sa conversation tant de charme.

Dans les peines de la vie, un esprit aussi chrétien, un cœur aussi généreux que J. Denais trouve toujours une consolation dans l'exercice de la bienfaisance. Il disait un jour :

« J'aurais tant voulu aimer tout le monde et être aimé de tout le monde. » C'est cette inclination à la charité qui lui faisait trouver tant de plaisir à des Associations comme celle des journalistes parisiens, dont l'un des objets est de secourir des confrères dans le besoin. Dans un de ses rapports il parle, sans le nommer, d'un collègue qui, ayant appris la détresse d'un journaliste, adversaire de ses idées, courut chez lui et remit à la concierge du malheureux une somme importante, sans se laisser connaître, en disant que c'était un argent qui lui était dû. Joseph Denais était bien capable d'actes de ce genre. Il arriva que Denis Guibert, dont nous avons raconté la conduite vis-à-vis de lui au temps de *l'Observateur français*, tomba gravement malade, et son fils, qui d'ailleurs n'était pas au courant de l'incident, vint demander à l'ancien directeur de *l'Observateur*, s'il ne pourrait pas faire entrer son père dans un hôpital où il trouverait les soins nécessaires. Joseph le fit et, ayant réussi auprès de l'Hôpital international, il disait en rentrant

Digitized by Google

chez lui tout radieux : « Je suis bien vengé maintenant ». Quand en 1900 la Société d'encouragement au bien lui décerna une de ses médailles, le rapporteur disait : « Dans chacun de ses ouvrages il n'a jamais eu d'autre but que la glorification des idées les plus généreuses, des sentiments les plus élevés... M. Denais ne cessa jamais d'aider de sa bourse et de ses conseils tous les vaincus qui dans la vie s'adressèrent si souvent à lui ». C'était cette générosité qui le faisait s'intéresser à tous les malheureux, à tous les opprimés. Nous l'avons vu expliquer lui-même ainsi le zèle avec lequel il prit en mains la cause turque. Invité en 1902 au Congrès des arménophiles de Bruxelles et ne pouvant y assister personnellement, il envoya son adhésion, en disant : « Comme catholique, la charité et la justice m'enseignent de ne point faire de différence entre les opprimés, coreligionnaires ou non ; ce sont tous des hommes comme nous, tous des frères plus malheureux qu'on ne le pourra jamais dire... Comme Français, pourrais-je oublier que, comme l'a si bien dit Sully Prudhomme :

> Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
> Et plus je suis Français, plus je me sens humain.
> (*Pro Armenia*, 7 juillet 1902.)

Ces mêmes sentiments le guidaient dans les fonctions d'administrateur du bureau de bienfaisance du IXe arrondissement, auxquelles il avait été nommé en 1895. Nous avons vu par tel de ses articles qu'il n'était pas sans sévérité pour la façon dont l'assistance publique s'acquittait de son rôle. Dans les fonctions qui lui étaient assignées, il s'efforça d'apporter l'esprit de justice et de charité qui seules peuvent les rendre fécondes. Nous pouvons lui appliquer l'éloge qu'il prononçait, le 26 octobre 1913, de M. Charles Guillard, conseiller municipal du IXe, qui venait de mourir : « Malgré tant d'occupations, disait-il, (il) tenait à venir très assidûment prendre part à nos délibérations, qu'il suivait avec

Digitized by Google

une sollicitude qu'aucun de nous n'a pu manquer de remarquer. C'est que Charles Guillard fut éminemment et, comme il convient, équitablement bon... Il professait avec raison que tous les pauvres ont des droits égaux aux secours du budget payé par tous... et que ce serait une cruauté sans nom, une iniquité sans excuse, que d'exiger encore de leur misère, en échange d'un morceau de pain, qu'elle renonçât au peu qui lui reste d'indépendance et de dignité, à ce droit essentiel, imprescriptible de l'homme : la liberté de ses opinions. » Il a écrit ailleurs (*Patrie*, 23 septembre 1893, à propos de *l'Office central des institutions charitables*) : « Si vous saviez — mais vous le savez certainement — combien il est doux d'obliger quelqu'un, de soigner les blessés de la vie, de rendre à des malheureux l'existence moins atroce, de consoler les âmes abreuvées de dégoût, de tendre la main aux misérables, de relever les courages et de donner un peu d'argent avec beaucoup de sympathie ! » Mais la pitié qu'il avait au cœur pour la véritable infortune ne le rendait que plus sévère pour les faux pauvres; nous avons dit déjà qu'il appelait les mendiants « les pires ennemis des pauvres », ne sachant que trop par expérience que les mendiants le plus souvent sont des malheureux qui exploitent la bonté des passants et la crédulité publique et qui trouvent dans la mendicité une source de revenus à l'appui de leur fainéantise. C'est la même pensée qui, lorsque la guerre eut éclaté et que l'on prit tant de mesures généreuses pour empêcher les malheureux d'en pâtir très cruellement, lui fit adresser au maire du IXe arrondissement, le 20 novembre 1914, un projet d'affiche contre les faux chômeurs qu'il n'hésite pas à traiter justement d'escroquerie.

Dans la lettre que M. le Maire du IXe arrondissement adressait à la famille quand il eut appris la mort de ce précieux auxiliaire, je relève cette phrase : « M. Denais avait consacré à nos services de bienfaisance toutes les

Digitized by Google

ressources de son esprit distingué et de son inépuisable dévouement » (23 octobre 1916). Nous citerons aussi les paroles suivantes de M. Leroux-Cesbron dans un article qu'il donna sur J. Denais à la *Revue angevine*, le 1er août 1899 : « Joseph Denais n'a pas de plus grand amour que celui des pauvres, des humbles, des souffrants : il se consacre le plus qu'il peut à des œuvres de charité, négligeant pour cela ses chers travaux littéraires, et il a accepté les dures fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance du XVIIIe (*sic*) arrondissement pour pouvoir faire le bien et essayer de résoudre par la charité la question sociale : « Elle serait résolue, me disait-il un jour, si l'on mettait « en pratique cette maxime philosophique et religieuse « qui est la base du catholicisme: Ne fais pas aux autres « ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même. » Et il ajoutait : « Mais faites donc entendre cela à des partis qui « ne cherchent qu'à s'exterminer ! »

Comme on peut croire, sa charité ne se bornait pas à remplir scrupuleusement ses fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance. Dans les flâneries que, pour se reposer d'un long travail, il aimait à faire sur les boulevards de Paris, regardant les étalages, parcourant les baraques foraines, au temps du jour de l'an par exemple, se mêlant à la foule, écoutant les réflexions des uns et des autres, notant à part soi mille traits psychologiques, il fit plus d'une fois rencontre d'un déshérité de la vie, qu'il se plaisait à secourir. Et, comme il n'oubliait pas que, pour un chrétien, il est des œuvres de miséricorde spirituelle non moins importantes que celles qui s'adressent aux besoins temporels, il n'épargnait ni les conseils ni l'affection pour ramener les âmes au bien, pour leur donner le goût de la vertu, pour les éclairer des lumières de la foi. Il savait que « la France, en grande majorité catholique par les baptêmes, est peut-être en majorité sceptique par l'ignorance inconcevable des classes élevées ... On reste interdit

Digitized by Google

quand on voit avec quelle outrecuidante raillerie des littérateurs, des hommes politiques commettent des bourdes à faire lever les épaules d'un enfant préparé à la première communion ... Rien ni dans le *Syllabus* ni dans aucun acte pontifical ne met d'entraves à la science ». (*Patrie*, 15 avril 1891 : *Science et goupillon.*) Cette ignorance il y remédiait, quand il le pouvait, par sa conversation, en faisant tomber les objections de ses interlocuteurs, sans les brusquer, sans les railler, mais en les convainquant par la force d'un raisonnement que guidait la charité. Il leur mettait entre les mains des ouvrages capables de les instruire; et quelle récompense de ses peines c'était pour lui quand il recevait un billet comme celui que lui adressait un jour un homme à qui il avait envoyé le premier volume de l'ouvrage de Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents* : « Je suis pauvre, lui écrivait cet humble ami, je suis inconnu, mais, grâce à M. l'abbé Bougaud, je puis, je sais prier » (*Observateur français*, 10 novembre 1887: *L'abbé Bougaud, évêque nommé de Laval.*)

Plus que dans les témoignages officiels qui furent rendus à son dévouement (1900, médaille de la Société d'encouragement au bien; 1908, médaille de bronze du ministère de l'Intérieur pour services rendus à l'Assistance publique; 1910 médaille d'argent du ministère du Travail pour services rendus à la mutualité) et auxquels cependant il n'était pas insensible, la récompense de sa charité il la trouvait et dans le sentiment du devoir accompli et dans la reconnaissance que lui gardaient au cœur sinon tous, du moins beaucoup de ceux qu'il avait obligés. Sa famille en eut des témoignages touchants à sa mort dans les nombreuses lettres reçues : « Je perds un second père », disaient les uns; « C'est un peu de chez nous qui s'en va, affirme un autre; son souvenir reste uni à ceux de mes parents défunts ». « Qui me conseillera désormais ? » gémit une de ces âmes qu'il soutenait. « Il avait un bon conseil pour

Digitized by Google

tous et sur tout », proclame un autre. « Si dure que soit pour moi la vie, reconnaît une pauvre femme, je ne me sentais pas seule ». Et, au souvenir du bien qu'il leur a fait, plusieurs avouent qu'ils se sentent plus portés à le prier qu'à prier pour lui.

Une des formes par lesquelles s'exerçait encore sa charité c'était celle des lettres qu'il écrivait à ceux que frappait un deuil. Autant que dans son cœur il trouvait les paroles à dire dans sa foi, lui qui savait que « la Religion ne peut être remplacée par rien comme soutien, comme secours, comme consolation ». (*La grande consolatrice*, dans le *Bulletin mensuel de l'archiconfrérie de N. D. Consolatrice des affligés*, 1er mai 1894). Et il savait trouver des accents qui allaient, sans les blesser, au cœur même de ceux qui ne possédaient pas ses convictions ni ses espérances. Un ami, qui était dans ce cas, avouait qu'à la mort de sa femme J. Denais lui avait écrit « une des lettres les plus belles que j'aie reçues, de celles que l'on garde. J'ai senti vraiment son cœur battre auprès du mien. » Sa foi très ferme, son attachement inébranlable aux doctrines de l'Église catholique ne l'empêchaient pas de fréquenter, même intimement, des personnes de convictions opposées, quand du moins le goût de l'art, l'amour des lettres, le culte de quelque idéal offrait un terrain où ils pussent se rencontrer; sans aborder la discussion des points qui creusaient un abîme entre lui et son interlocuteur, n'arrivait-il pas parfois insensiblement par le seul contact, par le seul échange d'idées analogues, par le simple courant de sympathie qu'il créait vis-à-vis de lui-même, à faire tomber quelque préjugé, à ouvrir la voie à la lumière, quand pourrait sonner l'heure de Dieu.

Fin et spirituel causeur, d'une causerie abondante en aperçus ingénieux, à laquelle ses souvenirs et ses vastes connaissances donnaient une variété et un charme toujours nouveaux, il avait cet art de la conversation que la dispa-

Digitized by Google

rition des salons d'autrefois a fait perdre de plus en plus. Quand M. Prévot, maire du IXe arrondissement, annonça au bureau de bienfaisance la mort de « cet homme de bien », il rappela qu'il « tenait une place à part dans le bureau. Le souvenir restera de l'urbanité exquise des rapports qu'il entretenait avec ses collègues, des conversations pleines d'intérêt dont il se plaisait à faire suivre les séances de la délégation et qui retenaient son auditoire sous le charme. Ces petites conférences intimes nous donnaient des aperçus bien suggestifs des multiples aspects de la question d'Orient, dont M. Denais avait fait sa spécialité de publiciste et qu'il avait étudiée sur place. Nul n'était plus documenté que lui sur les hommes et les choses de ces pays et notre ministre des Affaires étrangères trouvait en lui un conseil dont l'expérience lui apportait un concours précieux. » (Extrait des registres de délibérations, 26 octobre 1916.)

La causerie prenait un autre tour quand il s'agissait de quelque travailleur qui venait le consulter sur ses recherches. C'était encore une sorte de charité intellectuelle que de mettre à la disposition des érudits, de ses chers Angevins surtout, ses conseils, ses connaissances, ses collections. Sa belle bibliothèque, qui renfermait quelque quinze mille volumes, s'ouvrait largement à qui voulait la consulter. « Les livres, disait-il, sont des amis toujours disposés à vous accueillir, jamais froissés d'être quittés, délaissés, repris, interrogés, puis encore abandonnés selon les dispositions, les goûts, l'humeur, les caprices. Ils ont pour vous, quand vous le voulez, de l'esprit, de la gaîté, du talent, du génie, des trésors. Et ce sont les seuls amis peut-être, qui vous réservent *toujours* bon accueil et ne vous boudent point, même lorsqu'ils vous tournent le dos. » Aussi tenait-il passionnément à cette bibliothèque réunie lentement et au jour le jour, tout en avouant que s'il l'eût constituée à son goût et sans préoccupation de dépenses, il y aurait fait figurer plus d'un ouvrage qui y manquait et en aurait peut-être

Digitized by Google

éliminé, ou du moins point recherché, certains autres. Mais telle quelle, elle a rendu plus d'un service à ses amis.

Je puis bien mettre encore sur le compte du dévouement l'accueil qu'il fit à la proposition de continuer la bibliographie de la franc-maçonnnerie qu'avait commencée l'abbé Fesch. Quand l'abbé Fesch mourut, il n'y avait pas de très longues années qu'il était entré en relations avec J. Denais. Mais des sentiments semblables sur les choses de Turquie, l'accord dans les idées sur le mal que fait la Franc-maçonnerie et sur la nécessité de la combattre loyalement, avaient assez rapidement établi des liens d'amitié entre ces deux hommes qui avaient été sur le point de faire ensemble un journal. Aussi, quand l'abbé mourut, laissant inachevée cette vaste publication de bibliographie maçonnique, ses héritiers ne crurent pouvoir s'adresser pour la mettre au point à un plus fidèle ni plus compétent continuateur de sa pensée. Bien que la bibliographie proprement dite, avec ce qu'elle a d'aride et de presque rebutant, ne fût pas beaucoup dans les goûts de J. Denais[1], il crut devoir accepter. L'œuvre était en partie déjà en placards; mais il ne tarda pas à s'apercevoir de l'immense travai qu'en exigeait la mise sur pied. Il y avait tant de choses à vérifier, à compléter, à rectifier ! C'est un point sur lequel je puis rendre personnellement témoignage au labeur de M. Denais, à son acharnement à rechercher les documents, à son scrupule à ne rien laisser passer d'inexact, à sa conscience à ne pas taire ce qui pouvait être à l'honneur de la Franc-maçonnerie pas plus qu'il ne taisait les pièces à sa charge. C'est cette recherche d'impartialité qui fit qu'après l'apparition du premier fascicule plusieurs francs-maçons crurent avoir affaire à l'œuvre de l'un des leurs et l'auteur reçut des lettres où

[1] Il avait cependant songé en 1894 à dresser une bibliographie générale de la France.

Digitized by Google

il était traité de cher F.·. Mais c'est aussi ce qui assure la valeur de l'œuvre et, au lieu d'un sec et simple catalogue de fiches bibliographiques, en fait un répertoire précieux de faits et de textes dont beaucoup seraient de difficile accès pour les profanes.

***

Ce grand travail, qui absorbait une bonne partie de son temps et qu'il avait entrepris à titre purement bénévole, était en cours de publication, quand la guerre se déchaîna en tempête sur l'Europe. M. Denais, qui était allé au Congrès de la presse à Copenhague et qui avait eu la joie d'y être accompagné par sa fille, faillit être surpris en Allemagne par la déclaration de guerre et risqua ainsi de ne pouvoir rentrer en France. On pense si cet ami passionné de la paix dut être douloureusement surpris par le cataclysme qui s'abattait sur le monde et qui, par le caractère de violence qu'il prit dès le début, menaçait de faire brutalement reculer la civilisation. Son patriotisme, dont la clairvoyance n'avait pas été des dernières à signaler l'envahissement de la France par l'immigration étrangère, à pousser un cri d'alarme en face de la dépopulation, à prévoir le caractère de férocité que prendrait une prochaine guerre, à flétrir les doctrines anarchiques destructrices de l'esprit national et de la force militaire du pays, se réjouit de l'union sacrée que le danger créa miraculeusement en France. Si ni son âge, ni son état de santé ne lui permettaient de prendre un service actif, il ne resta pas un serviteur inutile du pays. Nous avons fait allusion déjà à la part qu'il prit à l'organisation de l'assistance. A Beaufort il eut à diverses reprises l'occasion de parler sur la tombe de soldats frappés au service de la France et il en profita pour soutenir et exalter le courage. C'est le même patriotisme, c'est le même esprit de foi, c'est la même volonté de lutter contre tout abattement qui les inspire deux poésies qu'il écrivit à cette époque et qui furent publiées

Digitized by Google

à la fois dans les journaux et sous forme de brochures. Nous citerons, dans *Deuil de mère*, quatre vers où il fait appel à l'énergie des soldats de la France :

Luttez jusqu'à la fin, le pays le réclame,
O nos fils, défendez le Droit, l'Humanité.
L'Univers tout entier vous bénit, vous acclame,
Martyrs de la Patrie et de la liberté.

Et dans *Tué à l'ennemi*, il fait dire au soldat tombé pour le pays :

Tu pleures mon absence ! et je suis toujours là.
Je ne te quitte pas [1]. Si je suis invisible,
C'est qu'un nuage épais à tes yeux me voila,
C'est que pour les humains le ciel est illisible.
Si je pouvais, ô Dieu ! si je pouvais parler,
Clairement t'expliquer en quelle douce extase
Mon esprit est ravi...

Il ne manquait pas une occasion de mettre au service de la France soit les connaissances que ses études et ses voyages lui avaient fait acquérir, soit les relations qu'il s'était créées à l'étranger. Dès le 25 juin 1914, dans une lettre à M. Poincaré, que nous avons eu déjà l'occasion de citer, il attirait l'attention du Président sur les craintes que l'on avait en Danemark et dont il avait été le témoin attristé « que la France ne soit livrée aux partis d'aventures et n'oublie trop sa propre défense, à laquelle le Danemark et d'autres sont intéressés ». Il lui signalait aussi le mouvement de désaffection qui « depuis dix ans peut-être, depuis cinq ans très visiblement » détachait la Suède de la France pour la pousser vers l'alliance germanique.

Un musicien italien, le maestro Maltese lui ayant écrit

[1] On pourra rapprocher de cette pensée celle qu'il exprimait après la mort de son père et que nous avons déjà citée : « il me semble que nous vivons en plus parfaite communion avec notre père que de son vivant. »

Digitized by Google

les vœux formés pour le succès des armées françaises, J. Denais lui répondit une lettre qui fut reproduite partiellement dans *l'Unione* de Tunis (10 janvier 1915), plus au long dans le *Pungolo* de la même ville (28 février 1915) et qui parut en français dans le *Courrier de Tunisie* du 7 mars. Il exprimait sa joie de la neutralité italienne, son réconfort de savoir que la vieille et fidèle amitié de la nation sœur n'avait pas été sacrifiée au triomphe de la race germanique. Il ajoutait qu'il pleurait d'admiration devant les gestes de nos soldats. On pourrait citer d'autres exemples des efforts de sa propagande à l'étranger et des beaux témoignages qu'il reçut de divers côtés des affections françaises. L'illustre professeur Sophus Muller lui envoya notamment des preuves non équivoques de sa francophilie. Ljunquist, un soldat suédois, jadis blessé au Tonkin, rêvait d'amener cent mille homme à la France. Nous nous bornerons à dire encore qu'il écrivit le 8 janvier 1915 une lettre au cardinal Gasparri.

La guerre avec les émotions qu'elle lui donna — ses espérances dans le succès des armes alliées, sa foi dans le triomphe définitif, n'empêchait pas qu'il ne ressentît douloureusement le contrecoup des événements et que la pensée seule des désastres provoqués par les barbares ne fût pour lui une cause de larmes — la guerre, cela ne semble point douteux, agit d'une façon funeste sur sa santé. Cette santé, qui de tout temps d'ailleurs avait été un peu délicate, avait subi depuis plusieurs années d'assez rudes atteintes. Dès le 30 décembre 1910 il écrivait à l'un de ses amis : « J'ai eu ces dernièresannées... de longues périodes de maladie et de fatigue peut-être causées, en partie du moins, par l'ennui de voir si mal conduit cet empire ottoman pour lequel j'ai cru devoir faire plus de sacrifices d'aucune sorte qu'aucun Turc ». (Lettre au comte Grabinski.) On conçoit que les épreuves auxquelles il voyait soumises une patrie qui lui était si chère aient agi sur son état phy-

Digitized by Google

sique. Il lui aurait fallu beaucoup de repos; le médecin lui interdisait le travail; mais vivre sans travailler quand toute sa vie l'on a fait du travail l'un des buts principaux de son existence, qu'on y a cherché non seulement l'emploi de ses facultés, mais la joie et la consolation, était-ce possible? Le 23 août 1916, il écrivait au baron d'Yvoire : « J'ai beaucoup vieilli depuis six mois et j'ai été fort invalide, au point que l'on m'avait interdit d'écrire une lettre. Être condamné à l'inaction quand, même lorsqu'on ne peut plus se battre, il y a tant à faire ! » Et, sentant combien peu il se rétablissait, il ajoutait : « Si je ne reprends pas de forces en cette saison, près des bois, avec un temps splendide, je redoute fort l'automne et surtout l'hiver à Paris, où j'ai tant été éprouvé cette année. » Hélas ! il ne devait pas revoir ni Paris ni l'hiver. Le 20 octobre 1916 la mort le prenait après une assez courte maladie, qu'il supporta avec la belle et sereine résignation que l'on pouvait attendre de son christianisme. Il s'efforçait de s'oublier lui-même et, quand les affections qui entouraient son lit de douleur lui apportaient quelque adoucissement à son mal, il se le reprochait presque, rappelant que nos soldats n'avaient pas tout cela : « Sur les champs de bataille, disait-il, ils ont besoin d'un peu d'eau et moi je suis choyé. ... Ils souffrent loin des leurs et moi je suis entouré de ceux qui me sont chers... Je suis heureux, oui, très, très heureux. » Et, avec cet abandon à la Providence divine que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler dans le cours de sa vie : « Je ne demande pas à guérir, disait-il. J'ai pu me préparer à la mort dans cette solitude, loin du monde ...; serais-je aussi bien préparé une autre fois? A la volonté divine. » Il disait encore : « Dieu peut faire de moi ce qui lui plaît, je suis inondé de sa grâce. »

D'ailleurs ne savait-il pas que, sans être exempt des erreurs et des faiblesses inhérentes à la nature humaine, il n'avait jamais cessé d'avoir une intention droite? M. Émile

Digitized by Google

Collas, qui avait été pendant quelques mois son secrétaire de rédaction à *L'Observateur français*, a témoigné que J. Denais lui avait dit un jour que, malgré les polémiques nécessaires du journalisme, il pensait n'avoir jamais écrit une ligne dont à la fin de sa vie il pût se sentir inquiet ou se repentir. Et, dans la lettre au baron d'Yvoire, que nous venons de citer, à cette époque où la mort planait déjà sur lui, il écrivait : « Je puis me rendre ce témoignage que TOUJOURS, *j'ai voulu le bien.* » Et, faisant allusion à toutes les luttes qu'il avait dû soutenir au moment de la création de *l'Observateur français*, il ajoutait : « Comme tout cela qui a occasionné tant de luttes est à cette heure peu de chose! En me le démontrant par un petit recul je crois que la Providence a voulu me pénétrer davantage du néant de nos *grosses* affaires comme de nos petites ! »

Cette certitude du néant des choses d'ici-bas n'est-elle pas la meilleure condition pour se préparer à bien mourir?.

Je voudrais encore citer quelques lignes de son testament qui me semblent parfaitement belles et dignes d'être proposées en modèle à tous les chrétiens : « Je ne voudrais pas mourir avec la pensée que mon départ causera de la peine à ceux qui m'aiment. Pas de larmes ! des prières !... Les prières seules me feront du bien et les larmes peuvent me causer de la douleur, si un être immortel les voit couler. Restons, dans notre séparation, *en communion de prières et de pensées*, en attendant la fin de quelques pauvres années sur la terre et la réunion définitive, *éternelle*, dans le ciel, que les prières m'ouvriront plus tôt. »

Les obsèques furent célébrés à Beaufort, où il repose dans le caveau de famille. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Georges Grassin, Émile Marchand, Trouillard et Boutard. Son vieil ami, le maire de Beaufort, M. le

Digitized by Google

Dr Geslin, prononça quelques paroles, où il fit naturellement ressortir surtout le patriotisme local du défunt.

Des nombreux témoignages de sympathie que reçurent les siens à l'occasion de ce deuil cruel je ne veux citer ici que quelques-uns. M. Jean Jullien, délégué de la Société des gens de lettres, écrivait, au nom de cette société (23 octobre) : « C'est toute une vie de labeur qui meurt avec lui, vie de journaliste ardent et documenté et d'homme de lettres plein de verve et de talent. » M. Henri Coutant, au nom de la Société des artistes angevins, dont il est le secrétaire, écrit le 21 octobre que ce malheur « frappe l'Anjou tout entier ». Un de ses amis l'appelle « l'ami le meilleur, le plus droit, le plus exquis ». (N., 27 novembre 1916). Un autre ajoute : « Il était un de ces cœurs vraiment apostoliques qui songent surtout à conquérir à Dieu des âmes et qui redoutent tout ce qui peut les en éloigner. »

Et il me semble qu'il y a dans ces quelques lignes le plus bel éloge que l'on puisse faire de J. Denais. Cœur affectueux et passionné de dévouement pour ses amis, patriote ardent autant attaché à la petite patrie qu'à la grande, érudit distingué et scrupuleux, écrivain et journaliste de talent qui a mis sa probité à ne défendre que ce qu'il croyait juste et bon, il a été par-dessus tout un chrétien sincère et éclairé ; la foi a pénétré toutes ses pensées, illuminé toutes ses paroles et tous ses écrits, guidé tous ses actes ; et c'est parce que la foi n'est qu'une foi morte sans les œuvres et que sa foi à lui était vivante, qu'il n'a pas cessé d'être un apôtre du Christ et de sa sainte Église.

E.-G. Ledos.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

Novembre 1916

1er *novembre*. — A Angers les autorités civiles et militaires et les sociétés patriotiques se sont réunies dans la cour de la Mairie. Le cortège se dirigea ensuite sur le cimetière de l'Est, précédé par les sapeurs-pompiers et des soldats blessés portant des couronnes parmi lesquelles on remarquait les suivantes : « la Ville d'Angers », « l'Union des Femmes de France », « Aux héros décédés à l'hôpital mixte », « La Compagnie des sapeurs-pompiers », « Le Dessert aux blessés ». En tête marchaient M. Fabre, préfet, le général Gendron, le maire, M. Blanc, M. Ferdinand Bougère, député, suivis d'une foule nombreuse de personnalités. Parmi les sociétés présentes se trouvaient la Société nationale des médaillés militaires, la Société des combattants de 1870-71, la Société fraternelle des anciens militaires, la Fraternelle des armées de mer, la Solidarité militaire, l'Étrier, les Chass'bis, les Chacals, la Société des vétérans de terre et de mer, la Société des sapeurs du génie. Des délégations des régiments de la garnison terminaient le cortège.

Au cimetière, devant une foule immense et respectueuse, du haut d'une estrade ont pris successivement la parole : le préfet Fabre, le général Gendron, le maire Blanc, qui ont prononcé des discours patriotiques et émus. M. G. La

Digitized by Google

Perrière, au nom de la presse angevine, a lu une poésie : « La troisième Toussaint ».

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière de l'Ouest où, après avoir déposé de nouvelles couronnes, M. le Préfet a pris la parole devant les tombes des soldats anglais morts pour la patrie. M. le commandant Petit, président de la Fédération des sociétés d'anciens militaires a prononcé également un discours. « Que la mâle et énergique sérénité de ceux qui sont à la peine et au danger, a-t-il dit en terminant, soit notre égide à nous gens de l'arrière et, comme eux, élevons nos cœurs : pour la Patrie, le Droit et la Liberté. »

Le « Dessert aux blessés » à distribué à Angers à 1.758 hospitalisés : 135 fr. 55 de café et sucre, 71 fr. 85 de tabac, 175 fr. 80 de gâteaux, 16 fr. 55 pour le dessert des fiévreux.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant Auvert Charles, du 149e d'infanterie, le chef d'escadron de Grandmaison, de l'état-major d'un corps d'armée, député de Maine-et-Loire; — à l'ordre du corps d'armée : le soldat Ménard Auguste, du 155e d'infanterie. Le sergent Morin Victor, du 46e d'infanterie, a été aussi cité à l'ordre du jour. Le soldat Wautier Victor a reçu la médaille militaire et la croix de guerre avec palme. Ces trois derniers sont morts au Champ d'honneur.

Est passé en gare d'Angers-Saint-Laud un groupe de 23 kabyles venant de Marseille et allant vers Nantes. Ils seront employés dans la région nantaise aux travaux agricoles.

A l'hôpital n° 8 de Bellefontaine a été célébrée une messe en musique avec orchestre, à la mémoire des soldats français tombés au Champ d'honneur, avec le concours de Mlle Maillard et de M. Duchon-Doris, du 3e génie, violoncelliste, premier prix du Conservatoire de Paris.

La *Semaine religieuse* publie un article de l'abbé Bimier, brancardier divisionnaire au front, sur le capitaine Humeau François, tué à l'ennemi.

Digitized by Google

L'*Écho chalonnais* publie d'intéressants extraits de lettres de M. Paul Meignant qui, interné comme prisonnier au camp de Holzminden depuis le début de la guerre, a été évacué en Suisse. C'est le fils du Docteur Meignant de Chalonnes-sur-Loire et le neveu de notre collaborateur et ami M. Germain Dufour, notaire honoraire.

A Cholet, la fête des morts a été célébrée par la population avec un pieux recueillement. La municipalité avait convié toutes les sociétés civiles et militaires à une manifestation patriotique. En tête du cortège, qui partit du foyer du Grand-Théâtre, place Travot, marchaient les sapeurs-pompiers et la société de gymnastique « Les enfants de Cholet ». Venaient ensuite le maire, M. Marie-Baudry, M. Besques, sous-préfet, le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes, le corps d'officiers et un grand nombre de personnalités parmi lesquelles les dames de la société de la Croix-Rouge, le Conseil municipal, les Commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance, le Comité des œuvres de guerre, le Comité franco-belge, les combattants de 1870-71, le 29e mobiles, les sociétés d'anciens militaires, etc.

Arrivés devant le monument élevé en l'honneur des soldats morts pour la patrie, où de nombreuses couronnes avaient été déposées par les soins des diverses sociétés, le Maire, M. Marie-Baudry et M. le colonel Baguerey prononcèrent devant une assistance d'environ 3.000 personnes de très beaux discours empreints du plus pur patriotisme, qui furent écoutés avec une respectueux silence.

A Baugé, la municipalité et le conseil municipal, accompagnés de la subdivision des sapeurs-pompiers, des combattants de 1870-71 et des enfants des écoles publiques se sont rendus au cimetière pour déposer des fleurs sur les tombes des soldats victimes de la guerre inhumés à Baugé. Au cortège qui comprenait les autorités de la ville et un grand nombre de personnalités s'étaient joints de nombreux

Digitized by Google

blessés en traitement dans les diverses formations sanitaires de la ville. Après un discours du maire, M. Georges, les enfants des écoles de garçons exécutèrent un chant : « La France éternelle ».

2 *novembre*, — Les mesures suivantes ont été prises pour la mise en sursis des membres de l'enseignement pendant l'année scolaire 1916-17 : Enseignement public : 1° Mise en sursis d'office de tous ceux du service auxiliaire, classe 1891; 2° mise en sursis, sur proposition du Ministre de l'instruction publique, de certains membres de l'enseignement supérieur et secondaire et de quelques inspecteurs primaires et directeurs d'écoles importantes, appartenant au service auxiliaire ou aux classes 1887 et 1888. — Enseignement privé : 1° Mise en sursis d'office de tous les hommes du service auxiliaire, classe 1891; 2° mise en sursis, par analogie avec l'enseignement public, de quelques membres des établissements de l'enseignement supérieur ou secondaire, du service auxiliaire ou des classes 1888 et 1887. Les membres de l'enseignement privé doivent justifier de leur qualité aux inspecteurs régionaux des sursis.

Un certain nombre de vacances de sergents rengagés existent actuellement dans les bureaux de recrutement. Ces vacances seront réservées par ordre de préférence : 1° aux sous-officiers rengagés ou commissionnés de toutes armes; 2° aux sous-officiers de l'armée active de toutes armes qui désirent contracter un rengagement à l'issue des hostilités; 3° aux caporaux et brigadiers de toutes armes rengagés ou qui désirent contracter un rengagement et ayant l'ancienneté voulue pour être nommés sergents. — Ces gradés devront appartenir aux catégories ci-après : 1° mutilés susceptibles de remplir un emploi de bureau; 2° blessés ou inaptes à faire campagne pour six mois au moins; 3° service auxiliaire.

La Compagnie des chemins de fer d'Orléans refusera

Digitized by Google

jusqu'à nouvel avis tous les transports commerciaux, petite vitesse, à destination des gares des chemins de fer d'intérêt local du Morbihan, à l'exception des envois du ravitaillement des bestiaux et des denrées périssables.

Le détachement du 135e d'infanterie à Loudun passera, le 8 novembre, un marché de la fourniture des viandes qui lui sont nécessaires.

Le Préfet vient d'adresser aux maires une lettre les priant de faire connaître au président de l'Association française pour le dressage des chiens de guerre, dont le siège est à Joinville-le-Pont, les personnes qui seraient disposées à prêter ou à donner des chiens, que des convoyeurs militaires viendraient prendre.

Le personnel de l'Octroi d'Angers a fait, pour l'Œuvre des orphelins de la guerre, une collecte qui a produit 20 francs (2e versement).

La Trésorerie générale de Maine-et-Loire a reçu pour la souscription du 2e emprunt 65 à 70 millions, comprenant 60 % en numéraire (dont 600.000 francs en or), 50 % en bons du Trésor, 10 % en obligations ou rente 3 %. La succursale de la Banque de France d'Angers a recueilli de son côté une vingtaine de millions.

A la chapelle du cimetière de l'Est, à Angers, une foule nombreuse et recueillie se pressait pour entendre la parole de M. l'abbé Paulin. Mgr Rumeau est allé ensuite bénir les tombes des soldats morts pour la Patrie. Dans son allocution, l'abbé Paulin a rappelé que les morts nous demandaient le souvenir, qui les préserverait, en notre mémoire, de l'oubli où ils tombaient si vite, le respect qui, par égard pour eux, devait nous faire vivre d'une vie sérieuse, exempte de frivolité, et nous écarter des théâtres et des cinémas où il était malséant, pour ne rien dire de plus, de voir des personnes en deuil, l'affection enfin, qui leur procurerait des prières qu'ils sollicitaient ardemment.

3 prisonniers allemands travailleurs venant de Bressuire sont

Digitized by Google

passés en gare d'Angers-Saint-Laud se rendant à Ingrandes.

La Faculté des lettres d'Angers ouvrira ses cours le 4 novembre.

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur le capitaine Roblin, du 71e territorial.

Ont été cités à l'ordre du jour de la brigade : le médecin auxiliaire Lenfantin Henri, du 356e d'infanterie ; le sergent Tirault Rémy, du 404e d'infanterie ; — à l'ordre du régiment : le sergent Jouteau Ernest, du 169e d'infanterie ; le canonnier Durand Gustave, du 33e d'artillerie ; — à l'ordre de l'artillerie divisionnaire : le canonnier Lhomme Émile, du 26e d'artillerie.

Une manifestation pour les soldats morts, à laquelle assistait tout Saumur, a eu lieu au cimetière de cette ville au milieu du recueillement général. Le cortège auquel ont pris part les sociétés patriotiques et d'anciens militaires, les boys-scouts, des détachements des troupes de la garnison et de l'École de cavalerie, les pompiers portant des couronnes, comprenait M. Mayaud, maire, M. Vidal, adjoint, M. Senné-Desjardins, sous-préfet, le colonel de Mareuil, commandant d'armes, les autorités de tous ordres, de nombreux officiers et beaucoup de personnalités. Au cimetière, les tombes avaient été fleuries. Après que M. Mayaud eut prononcé un émouvant discours, M. l'archiprêtre Bouvet, au nom de la religion, s'associa à ses paroles et demanda pour les défunts un « ave » auquel l'assistance répondit pieusement.

La *Loire navigable*, dans son numéro de juillet-septembre qui vient de paraître, reproduit sous les titres « La Loire navigable en Maine-et-Loire, les services qu'elle peut rendre » et « La question des charbons », deux articles publiés dans *Le Petit Courrier* par M. Émile Marchand, rédacteur à ce journal, qui estime que le devoir de tous est de s'unir pour solutionner ce grand problème conformément à l'intérêt général que présente la Loire navigable.

Digitized by Google

La Société d'électricité de la vallée de la Loire, dont l'usine est à Trélazé, n'a pas fonctionné le 1er et le 2 novembre.

3 *novembre.* — Les colis expédiés de France en Allemagne aux soldats français prisonniers peuvent contenir du lait condensé et du fromage, à condition que ce dernier soit à pâte dure ou enfermé dans des boîtes spéciales pouvant être expédiées sans inconvénient.

Relativement à la taxe des chasses gardées, l'administration des finances communique les précisions suivantes : Le propriétaire, dont les gardes particuliers ne sont pas commissionnés pour la surveillance de la chasse, doit, en vue de s'affranchir de la taxe instituée par l'article 6 de la loi du 30 juillet 1913, consigner en marge de chaque acte de commission une déclaration datée et signée établissant que le garde n'est pas commissionné pour la surveillance de la chasse, puis aviser l'autorité préfectorale par une lettre missive de l'accomplissement de cette formalité. — Toutefois, en vertu du principe de l'annualité de l'impôt, les modifications apportées, en cours d'année, à des commissions de gardes-chasses ne sauraient, en principe, avoir d'effet que pour l'année suivante, la taxe restant due intégralement pour l'année en cours.

176 blessés évacués du secteur de Verdun sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud, où il ont été ravitaillés en grands repas par l'infirmerie; 108 ont été descendus à Angers où on les a répartis dans les divers hôpitaux de la ville; les autres ont été dirigés sur Cholet.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Ballereau Vincent, du 71e territorial, Girardeau Maximin, du 72e territorial, Courtois Jean et Nadeau Charles, du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant de Damas Henri, du 4e génie, tué glorieusement devant Verdun; le commandant de Soyer Paul, du 48e d'infanterie, déjà cité à l'ordre du régiment.

Digitized by Google

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sergent fusilier mitrailleur Huet de Courjamont Robert qui, le 8 septembre 1914, avait été déjà blessé à la Fère-Champenoise; son frère, maréchal des logis au 51e d'artillerie, vient d'être cité à l'ordre du jour.

A l'église Saint-Laud d'Angers, décorée de drapeaux, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, ont eu lieu les obsèques de M. Pierre Richou. Les cordons u poêle étaient tenus par MM. le vicomte O. de Rougé, le lieutenant Jouin, Paul Pousset et de Lozé. Le deuil était conduit par M. Richou, son père, M. Taugourdeau, son beau-frère, MM. Frogé, Jamin-Richou et les autres membres de la famille.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet 1916 s'élèvent pour Angers, Baugé, Segré à 16.212.000 francs, Cholet 4.568.000 francs, Saumur 4.856.000 fr., soit au total pour le département 25.636.000 fr. Pendant le mois d'octobre il a été versé 2.450.000 francs d'or.

La Cour d'appel d'Angers a confirmé la peine de 2 mois de prison et 1 franc de dommages intérêts infligée par le tribunal de La Flèche à un habitant de Malicorne qui avait dit à la directrice de l'École privée de cette localité : « Vous êtes des assassins; c'est vous qui faites tuer nos pauvres gars. Vous faites, avec les curés et les nobles, des quêtes pour envoyer de l'argent au Pape qui l'envoie à l'Allemagne. » Dans une autre affaire, une question de droit ayant été soulevée par la défense, la Cour n'a pas statué et l'a mise en délibéré. Un menuisier de Stellier (Mayenne) avait été condamné à un an de prison pour avoir dit au père d'un officier mort au Champ d'honneur (dans l'espèce un ecclésiastique) : « Il y a beaucoup d'officiers qui sont tués par leurs hommes; votre fils Auguste a été tué comme cela. »

Le Maire de Saumur a été avisé qu'un convoi de rapa-

Digitized by Google

triés sera très prochainement envoyé dans le département de Maine-et-Loire et qu'un certain nombre d'entre eux sera dirigé sur Saumur. Il prie toutes les personnes qui pourraient, soit recevoir nos malheureux compatriotes, soit leur venir en aide par un moyen quelconque, de vouloir bien se faire connaître à la mairie de Saumur.

Le Maire de Cholet, M. Marie-Baudry, annonce que les cours d'adultes qui sont donnés chaque année dans les Écoles communales de filles et de garçons auront lieu le dimanche, à partir du 12 novembre.

A Cholet sont arrivés 60 blessés militaires qui ont été immédiatement conduits à l'hôpital mixte.

4 *novembre*. — Le Ministre de la guerre vient de faire savoir que des permissions annuelles de 21 jours, en une seule fois, seraient accordées aux soldats de l'armée d'Orient.

Le *Petit Courrier*, sous le titre « Comment les Allemands traitent les prisonniers » imprime un intéressant extrait d'une lettre d'un prisonnier en Allemagne.

A Angers, sur le marché, les œufs se sont vendus jusqu'à 3 fr. 10 la douzaine, soit plus de 0 fr. 25 l'œuf.

Au café du Soleil, a eu lieu une réunion de 60 commerçants d'Angers et d'étalagistes forains. Elle fut présidée par M. Le Deuff, président du Comité de défense commerciale et industrielle, qui parla des Ottomans s'implantant d'autorité dans les villes de France et sur les marchés, faisant une concurrence acharnée au commerce sédentaire et aux étalagistes forains. M. Le Deuff espère que des sanctions seront prises à l'égard de ces étrangers. A la fin de la séance, une quête faite au profit des blessés militaires a produit 30 fr. 30.

Un certain nombre de chiens ayant été mordus, le maire d'Angers par arrêté décide que les chiens ne pourront pas circuler dans toute l'étendue de la commune d'Angers, du 5 novembre 1916 au 5 janvier 1917.

Digitized by Google

5 prisonniers allemands venant de Durtal sont passés en gare d'Angers Saint-Laud, se rendant à Bressuire.

Un soldat du 10e génie, en garnison à Bouchemaine, a été jeté à l'eau à Nantes après avoir été dévalisé par des malfaiteurs. C'est un nommé Louer, venant de Malansac. Il sortit de l'eau comme il put et fut reconduit mouillé et transi de froid à la gare de Nantes-Orléans, où on le soigna.

Un armurier de Saint-Malo ayant gagné à une loterie un titre de 5 francs de rente souscrit à l'emprunt national a offert aux bleuets malouins du 6e génie un ballon qui portera le nom de « La Victoire ».

La commune de Champigné a versé 26 fr. 75 à l'œuvre du Dessert aux blessés.

Le général Gendron, commandant d'armes, a remis la croix de guerre à deux militaires en traitement à l'hôpital mixte d'Angers : le soldat Gasnier Auguste, du 71e territorial, cité à l'ordre du corps d'armée, et le sergent Aguesse Louis, du 65e d'infanterie, cité à l'ordre de la brigade. Le général a chaudement félicité les nouveaux décorés.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sous-lieutenant Madon, du 409e d'infanterie.

Une flotte relativement importante de chalands traînés par un puissant remorqueur est arrivée à Angers apportant du charbon pour l'usine à gaz.

Ont été cités à l'ordre de la division : le sergent Ganne, du 409e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : les canonniers Boutier Paul et Nail Henri, du 33e d'artillerie, le soldat Parquet Alphonse, de la légion étrangère.

A l'église Saint-Joseph d'Angers, devant une assistance nombreuse et en présence de Mgr Rumeau, a été célébrée une messe de requiem pour le capitaine d'infanterie vicomte Paulze-d'Ivoy, décoré de la croix de guerre, tombé à Soyecourt (Somme) le 10 octobre dernier.

Un groupe d'habitants de Saumur demande par la voie de la presse que l'Administration municipale se substitue

Digitized by Google

aux commerçants pour se procurer le charbon, que la ville céderait à prix coutant; d'obtenir un service de transport par la Loire et d'amener par cette voie un stock de charbon; d'obliger les bouchers à afficher d'une façon uniforme les prix des différentes catégories de viande qu'ils mettent en vente.

Le sous-préfet de Cholet a reçu pour les blessés en traitement dans les formations sanitaires de la ville la somme de 18 francs provenant d'une souscription faite parmi le personnel de l'octroi.

Les derniers soldats de la classe 1917 ont quitté Loudun pour rejoindre leurs dépôts respectifs, ceux du 135e d'infanterie se rendant à Angers et ceux du 77e d'infanterie à Cholet.

5 *novembre.* — Au Cirque-théâtre d'Angers, devant une salle archicomble, l'abbé Wetterlé, ancien député protestataire au Reichstag, où il représentait les Alsaciens-Lorrains, a fait une conférence sur ce sujet : « Ce que doit être la paix pour qu'elle soit durable ».

Sur l'estrade se trouvaient M. Blanc, maire d'Angers, le général Gendron, M. Stirn, secrétaire général de la Préfecture, MM. Bodinier et Fabien Cesbron, sénateurs, Laurent et Ferdinand Bougère, députés, Gauvin, ancien député, président de la Ligue anti-allemande, Chanson, premier président de la Cour d'appel, Bideau, président de la Chambre de Commerce, Féry, président du Comité des Alsaciens-Lorrains, les présidents des Comités meusien et de Meurthe-et-Moselle, etc.

M. Blanc, en quelques paroles, présente le conférencier qui déclare que c'est avec ivresse que les Alsaciens-Lorrains se jetteront dans les bras de la France. 1.000 d'entre eux ont été emmenés en otage par les Allemands dans les camps de concentration et un grand nombre ont supporté des peines s'élevant à 3.000 ans de prison pour avoir manifesté leur

Digitized by Google

attachement à la France. L'abbé Wetterlé expose ensuite les revendications projetées de l'Allemagne, formulées dès 1913 par Tanneberg, tant en Europe que dans le domaine colonial, et les arguments ethniques et historiques sur lesquels ils basaient ces revendications. « Paris, a-t-on dit, est un peu près de la frontière, ajoute-t-il ; comme on ne peut déplacer Paris, il faut déplacer la frontière », la reculer jusqu'au Rhin. Puis il expose les richesses qu'apporteront les Alsaciens-Lorrains, les productions minières de leur pays. L'Alsace-Lorraine apporte une jolie dot. On pourrait dire : « La mariée est jolie, elle a le cœur fidèle, elle vous apporte beaucoup d'argent. J'espère que cette fois les épousailles seront éternelles. » Puis, après avoir indiqué le programme des revendications des alliés, l'abbé Wetterlé termine ainsi son discours salué d'applaudissements nourris et unanimes : « Vis-à-vis de nos morts et des générations futures nous avons le devoir de créer une France puissante rentrant dans les grandes traditions de l'Histoire, de la Monarchie et de la République, une France ayant retrouvé les frontières que Dieu même lui a assignées en créant les fleuves et les montagnes, c'est-à-dire les Alpes, les Pyrénées et le Rhin. »

M. le maire Blanc et M. Féry prennent enfin la parole pour remercier M. l'abbé Wetterlé, dire leur confiance dans la victoire future et leurs espoirs de voir une France grande et prospère. « Vive Verdun ! vive l'héroïque armée française », s'écrie en terminant M. Féry.

La musique du 3e génie qui avait ouvert la séance par « La Marseillaise » la termine par la « Marche de Sambre-et-Meuse » et une autre marche brillamment exécutées et très applaudies.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud sous escorte militaire, 80 prisonniers allemands qui avaient été pris, il y a quelques jours, sur le front de Verdun et dirigés sur Saint-Nazaire.

Digitized by Google

Nous apprenons la mort au champ d'honneur de l'aspirant Muffang Yves, du 32e d'infanterie, fils aîné d'un professeur agrégé du Lycée.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le lieutenant Chérel, du 71e territorial, professeur agrégé de première au Lycée, déjà cité à l'ordre du jour; — à l'ordre de la division : le caporal Depin Alcide, du 69e d'infanterie, déjà cité à l'ordre du régiment; — à l'ordre du régiment : le brigadier infirmier Goisnard Albert, du 102e d'artillerie lourde, le sergent Blouen Pierre, du 44e d'infanterie; — à l'ordre du service de santé de l'armée d'Orient : le sapeur-infirmier Lasne Désiré, du 6e génie, à qui ont été attribuées les médailles des épidémies et de sauvetage.

Le Club sportif Bessonneau (1) a battu Angers-Université club (1) par un but à zéro; les équipes (2) du Club sporting Bessonneau et d'Angers-Université-Club ont fait match nul, 0 à 0; l'équipe 3 d'Angers-Université-Club a battu une équipe du 33e d'artillerie; les équipes 3e du Club sporting Bessonneau et 1re de Trélazé ont, par suite du mauvais temps, abandonné leur match au bout de 20 minutes; Stella-club d'Anjou a battu l'équipe du 3e génie par 3 buts à 2; la première équipe de l'Étoile sportive du 3e génie a battu l'équipe correspondante du 33e d'artillerie par 5 buts à 1.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Anjou fait connaître l'horaire des trains qui seront mis en marche le 13 novembre à l'occasion de la foire de la Saint-Martin, à Angers.

La direction du Collège de Beaufort vient de rétablir la section agricole qui avait été créée dans cet établissement et que la guerre avait momentanément interrompue. Le programme comprend trois années; un jardin d'expériences est mis à la disposition des élèves.

A Cholet, un Belge en état d'ivresse a donné des coups de couteau à une dame qui passait et l'a atteinte à l'avant-bras; l'agresseur fut désarmé par un autre Belge.

Digitized by Google

A Turquant, des vols de menus objets et de victuailles ont été commis par deux colons belges.

6 *novembre.* — La demande et la concession d'une pension aux veuves ne les empêchent pas de continuer à percevoir les allocations jusqu'à la fin des hostilités si elles le préfèrent. Les sous-intendants doivent faire savoir aux ayants droit qu'ils n'ont intérêt à opter pour la suppression de l'allocation que dans le cas où elle est inférieure à la pension. — Les veuves qui ont opté pour le régime des allocations n'ont pas à craindre de se voir imposer à la fin des hostilités le remboursement des sommes perçues, ce remboursement ne s'appliquant qu'à celles qui optent pour la jouissance immédiate de la pension.

L'Office municipal et international de placement de la mairie d'Angers fait savoir qu'il a reçu des offres d'emploi pour manœuvres du chemin de fer de Segré à Châteaubriant.

Le colonel Soubbotich, chirurgien en chef de l'armée serbe, envoyé par son gouvernement, est arrivé dimanche à Angers. Il a eu plusieurs entrevues avec le Docteur Monprofit au sujet de la chirurgie de guerre et a visité avec lui, les cliniques chirurgicales de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Martin-la-Forêt.

8 blessés allemands soignés à l'hôpital des Arts et Métiers sont partis d'Angers par la gare Saint-Laud se dirigeant sur Bressuire.

Le Conseil de guerre du 9e corps a condamné à un an prison avec sursis un forgeron d'Épinard, mobilisé au 33e d'artillerie, qui a volé au dépôt de son régiment 8 bandages de roues en fer usagées et les a vendues 25 francs à un maréchal ferrant, originaire de la Vienne, mobilisé au même régiment. Ce dernier a été condamné à la même pénalité.

Le Syndicat des institutrices et instituteurs de Maine-et-Loire demande le renvoi dans leurs classes de tous les

Digitized by Google

instituteurs publics du service auxiliaire et de la réserve de l'armée territoriale; il sollicite du Parlement le vote rapide de la proposition de loi Lafferre; il estime que l'Administration, sans nuire aux instituteurs mobilisés, peut titulariser effectivement tous les jeunes maîtres pourvus du certificat d'aptitude pédagorique.

La Chambre de Commerce d'Angers a émis le vœu qu'à l'avenir les Compagnies de chemins de fer soient tenues d'aviser, par la voie de la presse locale, de la fermeture des gares, la veille au plus tard du jour où cette décision est mise en vigueur.

Le capitaine adjudant-major du Plessis de Grenédan, professeur à l'Université catholique, vient d'être cité pour la quatrième fois à l'ordre du jour.

Une messe de requiem a été célébrée, à Angers, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de Raymond Le Godec, lieutenant mitrailleur au 162e d'infanterie, tombé devant l'ennemi.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur de MM. Gorgier Jean, adjoint à l'école libre de garçons de Neuvy-en-Mauges, et Bernier Laurent, adjoint à l'école libre de garçons du Mesnil-en-Vallée.

La médaille militaire a été conférée au soldat Martineau Charles, du 409e d'infanterie.

Le Comité des réfugiés de l'arrondissement de Cholet, sur le point de recevoir un important convoi de rapatriés venant d'Allemagne, rappelle qu'une tombola est organisée pour procurer des subsides à son vestiaire, qui a déjà rendu tant de services.

La commune de la Chaussaire est consignée aux permissionnaires.

7 *novembre*. — Le Gouvernement a décidé, à partir du 15 novembre, de fixer la fermeture des magasins à 6 heures, excepté les magasins d'alimentation et les pharmacies.

Digitized by Google

L'Ouest demande que, comme corollaire, les magasins soient ouverts de 9 heures du matin à midi le dimanche, afin que puissent s'approvisionner les ouvriers et les employés.

Répondant à l'invitation de l'Évêque d'Angers, les Angevins en grand nombre se sont rendus à la Cathédrale et ont assisté à la messe de requiem pour les soldats morts pour la patrie. Les autorités militaires, les corps constitués étaient représentés; diverses formations sanitaires de la ville avaient envoyé des délégations. La maîtrise chanta la messe de requiem avec tout l'art dont elle est capable. M. de Farcy avait organisé une splendide décoration de la nef. Dans le transept étaient le général Gendron et son officier d'ordonnance, les généraux Estève et de la Celle, le commandant Petit; le sénateur Bodinier, le député F. Bougère, M. Jousseaume, président du Tribunal civil, etc.

Par décision des Ministres de l'agriculture et des finances la réamodiation amiable des lots de pêche pourra être consentie, pour 1917, au profit des détenteurs actuels, ou, en cas de refus de leur part, au profit de toute personne en situation de remplir les conditions du bail. Faute d'offres de la part des adjudicataires avant le 15 décembre, les baux seront considérés comme résiliés.

Le Comité angevin de l'Union des Femmes de France adresse ses remerciements aux communes et sociétés qui lui ont fait de nouveaux dons en argent et en nature, entre autres aux soldats employés au service de la presse à fourrage de Martigné-Briand dont les cotisations s'élèvent à 20 francs, aux employés et préposés de la manufacture d'allumettes de Trélazé pour trois versements ensemble de 160 francs, aux communes de Saint-Germain-des-Prés pour versement de 50 francs, Saint-Sulpice 25 francs, Saint-Jean-de-la-Croix 25 francs, Saint-Melaine 25 francs, Blaison 25 francs, Gohier 15 francs, Bocé 60 francs, aux femmes de mobilisés de la Doutre (perception Mendousse)

Digitized by Google

15 francs, aux ouvriers des ateliers de confection de l'Usine du Mail 54 fr. 75, aux élèves de l'École publique de filles de Denée, pour abandon des prix, 25 francs.

Le Comité de l'or et des titres de la Défense nationale réuni à l'hôtel de la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. le sénateur Bodinier, après avoir pris connaissance des très beaux résultats de son action, a arrêté l'organisation de la propagande par publications et par une seconde série de conférences qui seront données dans toutes les localités importantes du département.

Le service de la sûreté à Angers a dressé procès-verbal à une cultivatrice de Saint-Barthélemy pour avoir livré à une personne 4 litres et demi de lait pour 5 litres, qu'elle fit payer 0 fr. 35 au lieu de 0 fr. 30.

La tournée Baret a joué devant une salle moyenne au Grand-Théâtre d'Angers le « Coq en pâte », pièce en 3 actes de Marcel Gerbidon et Paul Armont, avec le concours de Mmes Jeanne Provost et Simone Landray, de MM. Champagne, Garaudet, etc.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Bréhéret, du 335e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le sergent Commentry Edmond, de la légion étrangère, le sergent Cogné, du 71e territorial, instituteur à la Ménitré.

Nous apprenons la mort de M. Guy, fils de l'adjoint de Mazé, qui, grièvement blessé sur le champ de bataille, a succombé deux ou trois jours après à ses blessures.

Au Mesnil, la gendarmerie de Montjean a dressé procès-verbal pour délit de chasse à un soldat du 33e d'artillerie et à un domestique de ferme.

A Saumur, a été célébrée en l'église Saint-Pierre, une messe de requiem à l'intention des enfants de Saumur tombés au Champ d'honneur. Parmi les notabilités civiles et militaires, y assistaient : MM. Senné-Desjardins, sous-préfet; Mayaud, maire; le colonel de Mareuil, commandant la place, plusieurs conseillers municipaux, des officiers des

Digitized by Google

dépôts de cavalerie et du service de santé ainsi qu'un certain nombre de notabilités. Une allocution patriotique a été prononcée par M. l'abbé Esseul, curé de la Visitation, et M. l'abbé Decron, curé de Nantilly, qui officiait, a donné l'absoute.

8 *novembre.* — Le Conseil d'administration de la Caisse régionale agricole de Maine-et-Loire fait savoir aux agriculteurs et surtout aux femmes de mobilisés qu'il tient à leur disposition les capitaux nécessaires à l'exploitation agricole. Les femmes de mobilisés doivent être munies d'un pouvoir sous seing privé de leur mari. Les femmes de prisonniers, disparus ou présumés tués peuvent également emprunter sur caution solidaire émanant d'agriculteurs solvables et non mobilisables ou sur engagement solidaire de tout ou partie des membres de la caisse locale.

Un lecteur du *Journal de Maine-et-Loire*, en présence de l'octroi pour les Allemands d'un souverain bavarois à la Pologne, demande que le quai du Roi-de-Pologne s'appelle seulement « quai de Pologne ».

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 30 prisonniers allemands venant de Nantes. Par le même train sont passés des kabyles travailleurs se dirigeant sur Tours.

A l'École de médecine d'Angers ont eu lieu les examens de doctorat (1er examen) : 2 candidats reçus; (2e examen) 1 candidat reçu.

A Angers, à l'hôpital temporaire n° 8, a eu lieu une matinée récréative, sous la présidence de M. Fabre, préfet de Maine-et-Loire. Comme les précédentes elle a obtenu un mérité succès et fait honneur au Docteur Leullier, médecin-chef de cette formation, qui se dépense sans compter pour soigner et distraire ses pensionnaires. On y applaudit Mlle Maillard, MM. Marcou, Furer, Maffre, Côme, Brain (de l'Odéon) qui a déclamé d'une façon remarquable la Marseillaise, le violoniste Legendre. Après un vin d'honneur servi dans une des

Digitized by Google

salles de l'ambulance, le médecin-chef a salué M. le Préfet et a adressé à tous ses chaleureux remerciements. Le Préfet a vivement félicité le Docteur Leullier de son inlassable dévouement et des résultats obtenus auprès des soldats blessés auxquels il donne tout son temps et toute son énergie. Il l'a loué d'avoir joint, en son hôpital modèle, les soins moraux et artistiques aux traitements physiques les plus perfectionnés.

Le Comité central de secours aux victimes de la guerre a voté une subvention de 500 francs en faveur du Cercle des blessés dont l'organisation vient d'être prévue au Foyer du soldat.

Le Comité central de secours aux victimes de la guerre renouvelle l'appel qu'il a adressé l'année dernière pour le « Noël du soldat ». Il recevra donc avec reconnaissance tous les dons en argent ou en nature qui lui seront envoyés dans ce but. Des envois collectifs seront faits aux 135e, 335e, 77e, 277e d'infanterie, 71e et 72e territoriaux, 33e d'artillerie, 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Humeau Bertrand, du 290e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le sergent Mounié Joseph, du 264e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : le sergent-major Aeschlimann, du 94e d'infanterie, le soldat brancardier Dupont Alfred, du 409e d'infanterie.

Le Ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets les instructions suivantes concernant l'attribution des majorations militaires aux frères et sœurs des mobilisés : Les majorations militaires ne doivent pas être attribuées d'office aux collatéraux des mobilisés lorsque ces derniers ont ouvert le droit aux allocations principales au profit d'un de leurs ascendants. Les commissions chargées de l'application de la loi ont la faculté d'apprécier, dans chaque cas d'espèce, si les majorations doivent ou non être accordées, et c'est à elles qu'il appartient de statuer sur la situation

Digitized by Google

de ceux des collatéraux réellement à la charge des frères mobilisés.

A Saumur, au cours d'une prise d'armes dans la cour d'honneur de l'École de cavalerie, le colonel de Mareuil, commandant d'armes, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme aux soldats Chesneau Victor, du 77e d'infanterie, Mesange Auguste, du 335e d'infanterie, Pelisson Armand, du 68e d'infanterie; — la croix de guerre avec étoile de bronze au maréchal des logis Mangin Albert, du 4e hussards; — la croix de guerre aux familles des militaires morts pour la France, Ratouis François, sergent au 4e zouaves; avec étoile de bronze, Catton Eugène, du 55e d'infanterie coloniale, Savary Léopold, du 328e d'infanterie; — les diplômes aux familles des militaires morts pour la France : lieutenant de Chauvenet, du 22e dragons, soldats Massacré Victor, du 82e d'infanterie, Grégoire Louis, du 76e d'infanterie, Bruneau, du 156e d'infanterie, Thibault Alfred, du 232e d'infanterie.

La ville de Cholet est à la veille d'être privée de gaz en raison de la difficulté de transport du charbon des docks de Rochefort-sur-mer à Cholet. La provision actuelle sera épuisée vers le 12 courant; à moins qu'un nouvel envoi n'arrive avant cette date on peut considérer l'arrêt de l'usine à gaz comme probable.

Un sujet belge, exerçant le métier de débardeur, sans domicile fixe, a été arrêté à Durtal pour, étant ivre, avoir crié : « Les Français ne sont que de la pourriture. »

9 *novembre*. — L'emprunt en Maine-et-Loire a procuré 75 millions dont 65 %, c'est-à-dire 48.750.000 francs d'argent frais, et 25 % environ de bons de la Défense nationale, soit environ 18.750.000 francs qui peuvent être considérés comme du numéraire, étant à des échéances assez rapprochées. C'est donc 90 % de sa souscription totale que le département a donnés en argent liquide.

Digitized by Google

Ont été cités — à l'ordre du jour de l'armée : le général Claret de la Touche, commandant la 41e division ; — à l'ordre de la brigade : le caporal Boret Émile ; — à l'ordre du régiment : le musicien-brancardier Gastebois Louis, du 135e d'infanterie — Le caporal Laplanche Jean, du 1er zouave de marche d'Afrique, aux armées à Salonique a été cité à l'ordre du jour (2e citation).

La *Semaine religieuse* publie une lettre de l'évêque de Soissons à l'évêque d'Angers appelant son attention et celle des œuvres charitables du diocèse d'Angers sur les misères qui accablent son pays. Mgr Rumeau espère que des personnes généreuses, touchées d'une si grande infortune, auront la délicate pensée de faire quelques envois qui pourront être adressés directement à l'évêque de Soissons à Château-Thierry.

A une prise d'armes qui a eu lieu à Paris à l'esplanade des Invalides, la croix de la légion d'honneur a été remise au lieutenant Barbeau Louis, du 8e tirailleurs, affecté au 4e mixte de zouaves, déjà titulaire de 3 citations et blessé 4 fois. Il était avant la guerre archiviste paléographe, conservateur de la bibliothèque personnelle du bey de Tunis. — Son frère, le lieutenant Barbeau Charles, du 1er génie, tombé au Champ d'honneur le 30 avril 1915, avait été cité à l'ordre du jour de l'armée.

10 *novembre*. — Un nouvel arrêté du Préfet établit que le prix du lait, livré au domicile du consommateur ou pris chez les marchands détaillants ne devra pas dépasser 30 centimes le litre dans la commune d'Angers.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie d'intéressantes observations d'un riverain à propos du ravitaillement en charbon de la ville d'Angers et de la Loire navigable.

Le Ministre de la guerre fait connaître que la concession de deux jours supplémentaires de permission aux militaires

Digitized by Google

qui sont l'objet d'une citation est un droit qui ne peut êtra exercé qu'une fois par citation.

Le Ministre de l'Agriculture fait savoir aux présidents des Associations agricoles que, le transport des engrais devenant chaque jour plus difficile, à cause de leur tonnage considérable, il faut que le 15 décembre au plus tard le programme complet de ces transports lui ait été soumis. Les principaux fournisseurs d'engrais devront donc lui faire parvenir tous les renseignements utiles sur l'importance et la destination de leurs expéditions éventuelles. Toutes les commandes tardives seront traitées comme des transports commerciaux ordinaires. Les associations agricoles feront œuvre utile en réunissant toutes les commandes de leurs adhérents pour faciliter les transports. Les fournisseurs d'engrais devront faire connaître au Ministre avant le 20 novembre, en ce qui concerne chaque catégorie d'engrais, les quantités dont ils pourront disposer.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir que tous les Italiens nés entre les années 1875 et 1897 doivent se présenter à son consulat afin de se munir d'un certificat constatant qu'ils sont en règle avec leurs obligations militaires. Ceux qui n'en seront pas pourvus se verront refuser le renouvellement de leur permis actuel, qui expire le 1er décembre.

Trois malfaiteurs qui, à Angers dévalisèrent plusieurs soldats se rendant au front et quelques autres personnes ont été arrêtés. Ce sont les soldats Guillard Alexandre, du 135e d'infanterie, en traitement à l'hôpital temporaire n° 8, Jaunault Principe, du 417e d'infanterie, en traitement à l'hôpital temporaire n° 8, Jéséchel Julien, du 1er bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique, en permission de 9 jours à Angers.

Est arrivé en gare d'Angers-Saint-Laud un train sanitaire contenant des malades et des blessés évacués des hôpitaux de Beauvais : 80 ont été ravitaillés en grands repas

Digitized by Google

par l'infirmerie, 78 sont restés à Angers et ont été répartis dans les hôpitaux de la ville; le reste a été dirigé sur Cholet.

Il est rappelé que, dans les renseignements que les familles sont autorisées à transmettre à l'étranger en vue de la recherche des disparus, doivent seulement figurer la désignation du corps (régiment, bataillon, compagnie) auquel appartenait le disparu, la date et le lieu de sa disparition. Toutefois, dans l'intérêt de la défense nationale, ces renseignements ne devront s'appliquer qu'à des militaires dont la disparition est antérieure au 1er septembre 1916. Dans tous les cas il est absolument interdit d'indiquer le numéro du secteur postal; cette indication n'ajouterait d'ailleurs rien d'utile aux renseignements nécessaires pour la recherche des disparus.

Le Tribunal correctionnel d'Angers a prononcé 5 condamnations pour chasse en temps prohibé contre des personnes habitant diverses localités et une pour délit de pêche.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le caporal Porcher Léon, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Tallard Paul, du 135e d'infanterie.

A Bécon ont eu lieu les obsèques du soldat Schneider Adolphe, soigné à l'hôpital bénévole. Le cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore dont quatre camarades du défunt tenaient les coins. Derrière suivaient la marquise de Maillé, directrice de l'ambulance, la sœur infirmière, M. Guy de Maillé. Le deuil était conduit par le Marquis de Maillé, maire, accompagné de son adjoint et du brigadier de gendarmerie, suivis d'une foule émue et recueillie. Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu à la gare où M. Guy de Maillé a pris la parole, avant le départ du corps pour Noisy-le-Sec.

Le Tribunal correctionnel de Saumur a prononcé 3 condamnations pour délit de chasse.

Le Tribunal correctionnel de Cholet a prononcé 2 condamnations pour délit de chasse.

Digitized by Google

A Cholet, sont arrivés 79 blessés qui ont été répartis dans les ambulances de la ville.

Grâce aux démarches de la municipalité une rame de 103 tonnes de charbon a pu être amenée à Cholet assurant l'éclairage jusqu'au 12 courant seulement.

11 *novembre*. — Les protestations surgissent de toutes parts au sujet de la décision prise par le Ministre de l'intérieur relativement à la fermeture des magasins à 6 heures du soir. Cette mesure est jugée impraticable par les commerçants dont les intérêts seront lésés, par les ouvriers qui seront dans l'impossibilité de faire leurs achats, par les employés de commerce qui craignent que cette réglementation n'oblige les commerçants à ouvrir leurs magasins le dimanche matin et ne porte atteinte à la loi sur le repos hebdomadaire. Des lettres publiées par les journaux disent l'ennui général ou proposent des modifications à la décision ministérielle. Dans l'*Ouest* un commerçant demande qu'au lieu de fermer les magasins on laisse toutes choses comme précédemment, mais en ordonnant la suppression de l'éclairage dans les vitrines d'étalages des magasins disposées pour être vues de l'extérieur, qu'on limite l'éclairage des cafés, des cinémas, des théâtres, qu'on supprime l'éclairage extérieur de ces établissements.

Le Général en chef vient de décider que les militaires qui, sans motif reconnu valable, auront dépassé la durée de leur permission verront leur permission suivante diminuée d'un nombre de jours égal au nombre des jours de retard, sans préjudice de sanctions disciplinaires.

M. Dominique, directeur des Hospices d'Angers, remercie la personne anonyme qui lui a remis 50 francs pour les aveugles de guerre. Il a transmis cette somme au Docteur Ginestous, chef du service ophtalmologique d'Angers.

Le Maire d'Angers fait savoir que les rôles primitifs de

Digitized by Google

l'impôt sur le revenu seront mis en recouvrement entre les mains des percepteurs à partir du 12 novembre.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir que sont appelés sous les armes les militaires de tous les districts du royaume d'Italie nés en 1878 et appartenant à la 3e catégorie. Tous les sujets italiens résidant en Maine-et-Loire et visés par cette note doivent se présenter sans retard au Consulat pour être rapatriés d'urgence.

Le prix des œufs à Angers s'est élevé jusqu'à 3 fr. 25 la douzaine.

Au Cirque-théâtre, brillante représentation de l'opérette d'Hervé « Mamselle Nitouche » donnée avec le concours de Mlle Defrenne, MM. Dagnelys, Baudhuin, André, Morris, Monval, Marcou, Mmes Valgalier et Setnoff.

A Angers à la caserne Desjardins, le colonel Varlet, commandant les 7e et 8e subdivisions, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au sergent-major Blanc Henri, du 53e d'infanterie, au sergent Turpin Albert, du 335e d'infanterie, au caporal Delépine Alexandre, du 68e d'infanterie, aux soldats Dion Léon, Branchereau René, Daviaud Jean, du 94e d'infanterie, Boulay René, du 135e d'infanterie; — la croix de guerre avec étoile de vermeil au soldat Guinedot Lucien, du 135e d'infanterie; — la croix de guerre avec étoile de bronze au soldat Boisseau, du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant d'Humières Marie, du 8e hussards; — à l'ordre du régiment : le soldat d'infanterie Treille Paul.

Le Comité franco-belge de l'arrondissement de Cholet fait savoir que les nombreux lots offerts pour la tombola du Vestiaire des réfugiés seront exposés au foyer du Théâtre de Cholet du 12 au 19 novembre.

12 *novembre*. — La journée pour les Orphelins de la guerre a été excellente à Angers. Tout Angers était sorti

Digitized by Google

et les quêteuses et quêteurs, au nombre de 210, qui ont dépensé un zèle infatigable à accomplir leur tâche, ont vu leurs efforts couronnés de succès. La recette, dit-on, dépasse celle des journées précédentes. Au Mail l'excellente musique du 3e génie, sous l'habile direction de M. Cappelle, a interprété d'une façon parfaite de très jolis morceaux. Le public a couvert d'applaudissements «Les gars d'Anjou » et « Honneur au génie guerrier » chantés par les chœurs du 3e génie et accompagnés par la fanfare. Le concert a été terminé par l'exécution de la «Brabançonne », l'« Hymne russe » et la « Marseillaise ».

A Angers, la foire Saint-Martin s'est ouverte par un temps gris qui n'a pas empêché des milliers de personnes de se diriger vers le Champ-de-Mars bien garni de baraques, au milieu desquelles s'élève le Cirque Rancy. Les tirs et les loteries sont nombreux; la roue joyeuse, le train Montana sont très fréquentés.

A la caserne Desjardins, à Angers, devant des détachements des 3e et 10e génie, le commandant Lor a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au caporal Dotin Charles; — la croix de guerre au caporal Dupont Fernand, aux sapeurs Levert Henri, Gilles Albert, Poulard Julien, Sauvage Henri. Pendant la cérémonie la musique du 3e génie s'est fait entendre.

Une nouvelle agression s'est produite à Angers. Des vauriens au nombre de 8 ou 10 ont assailli une famille de cultivateurs qui, passant sur le boulevard de Saumur, allait conduire à la gare un soldat retournant au front.

Rue Parcheminerie, à Angers, dans la soirée, à la suite d'une discussion entre un civil et deux militaires, l'un de ceux-ci tira un coup de revolver sur son camarade, d'ailleurs sans l'atteindre.

Nous apprenons la 4e citation à l'ordre de l'armée du général Claret de la Touche, commandant la 41e division.

Digitized by Google

Une vingtaine de prisonniers allemands sont arrivés à Angers venant de Feneu. Ils ont été dirigés sur Ingrandes où ils seront affectés à des travaux agricoles.

Ont eu lieu, à l'église Saint-Joseph, au milieu d'une nombreuse assistance, dans laquelle se trouvaient MM. le préfet Fabre, Stirn, secrétaire de général de la préfecture, le sénateur Bodinier, des membres du comité du Syndicat d'initiative de l'Anjou, les obsèques de M. Georges Arnaudeau. Ancien commerçant retiré des affaires, M. Arnaudeau, depuis le début de la guerre, s'était dévoué aux œuvres de bienfaisance créées pour venir en aide à ceux qui souffrent. Le premier il parcourut le département pour placer les réfugiés, prépara et régla leurs tristes convois sur chacune des communes de l'Anjou. Il accepta les fonctions de directeur de l'Office des étrangers, que lui confia le Préfet, et se dépensa sans compter dans l'organisation et le fonctionnement des nombreux services créés par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou. Le jour même de sa mort il travaillait à l'organisation de la journée des Orphelins de la guerre. Sur sa tombe M. Cochard, président du Syndicat d'Initiative, et M. Maurice de Farcy, au nom de l'Union de la Voile et vapeur d'Angers, de l'Aéro-club de l'Ouest et de l'Automobile-club, ont retracé la vie si bien remplie de M. Arnaudeau, rendant un dernier hommage à son désintéressement et à son dévouement.

Le lieutenant-colonel Richard, maire de Nueil-sous-Passavant, a reçu à Crombesse, de la main du roi de Belgique, la croix d'officier de l'ordre de Léopold.

Le « Dessert aux blessés » a distribué à Angers pour 1.862 hospitalisés : 143 fr. 65 de café, 77 francs de tabac, 15 fr. 15 aux fiévreux.

Les membres de la Société de Notre-Dame des Champs, à Angers, donnent une représentation de « Quand la patrie

Digitized by Google

parle » et « Le vieux poilu » au profit de leurs camarades mobilisés.

Ont été cités — à l'ordre du corps d'armée : le sergent Chatelain Raymond, pilote, de l'escadrille F.36; — à l'ordre de la brigade : le caporal Boret Émile, le soldat Dillenséger Ernest, du 409e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le caporal Bolève Jean, les soldats Burlet Charles, Mercier Armand, Nau Louis, Crespin Michel, Chinault Léon, Boué Jean, Jacob Jean, du 71e territorial, le sergent-fourrier Blanchard Lucien, du 51e d'infanterie, le caporal Durand Henri, du 130e d'infanterie, les soldats Hérin Alphonse, Desfontaine Auguste, du 77e d'infanterie; le soldat Cottereau Georges du 409e d'infanterie.

Angers-Université-club (1) a battu l'Union sportive du Mans par 6 buts à 4; Angers-Université-club (2) bat l'équipe du 135e d'infanterie par 2 buts à 0; Angers-Université-club (3) a battu le Club-sporting Bessonneau par 3 buts à 1.

A l'hôpital 6 bis, au Lion d'Angers, dans une fête intime, sur la demande du baron de Cholet, administrateur de l'hôpital, le capitaine d'état-major de Vienne, en permission, a procédé à la remise de la croix de guerre à deux soldats blessés, en traitement à cette formation : les soldats Lacombe Jean, du 139e d'infanterie, et Lefebvre Louis, du 3e bataillon de chasseurs de marche d'Afrique. En termes vibrants de patriotisme le capitaine de Vienne les félicita et les cita en exemple à leurs camarades.

Mgr Rumeau a prononcé dans l'église métropolitaine de Tours le panégyrique de saint Martin. « Obtenez-nous, dit-il en terminant, la gloire d'un prochain, d'un éclatant triomphe sur nos ennemis, qui sera encore la victoire du catholicisme contre l'hérésie; obtenez-nous en même temps la grâce d'une régénération intérieure non moins essentielle pour reprendre au milieu des nations notre rang privilégié et, une fois de plus, ô notre immortel protecteur, vous aurez changé la face du pays. »

Digitized by Google

13 *novembre.* — La foire de la Saint-Martin, favorisée par un beau temps a été bonne au point de vue commercial. Avaient été amenés 86 bœufs, 394 vaches et 89 veaux, vendus bon prix, mais sans augmentation sur la foire d'octobre (le nombre des veaux diminue de plus en plus); 23 moutons, 1.125 porcs; les gros se vendaient 1 fr. 60 poids vif; les coutards de 80 à 100 francs; les laitons de 35 à 50 francs. On comptait 178 chevaux; les poulains s'enlevaient à des prix élevés. On cotait les dindes de 14 à 18 francs la pièce, les oies de 10 à 12 francs la pièce, les poules de 9 à 12 francs la couple, les poulets de 7 à 9 francs la couple; les lapins de maison vivants se vendaient 1 fr. 45 la pièce et les lapins de garenne de 1 fr. 90 à 2 fr. 25 la pièce. Les œufs se cotaient de 3 francs à 3 fr. 50 la douzaine et le beurre 2 fr. 25 la livre. Les haricots valaient 18 francs le double-décalitre, les oignons 4 à 4 fr. 50 le double-décalitre, l'ail 1 fr. 50 le kilo. On remarquait une hausse de 0 fr. 10 par double-décalitre sur les pommes de terre. La paille se cotait de 75 à 80 francs les 1.050 kilos.

Si les marchés ont été suivis, les commerçants et les étalagistes ont reçu la visite de nombreux acheteurs. Les établissements forains installés place du Champ-de-Mars ont reçu également toute l'après-midi une foule compacte. Ce fut une bonne journée pour le commerce. et les forains.

Voici, d'autre part, la mercuriale de cette foire : Froment, première qualité, le décalitre, 2 fr. 55; seigle, 2 fr. 75; orge, 2 fr. 50; son, 0 fr. 50; avoine d'Anjou, 1 fr. 55; châtaignes dorées, 1 fr. 65 à 2 francs; pommes de terre de Hollande, 1 fr. 50; bourcière, 1 franc; early rose, 1 franc; foin, première qualité, le quintal, 8 francs; 2e qualité, 6 fr. 50; paille de froment, 6 fr. 50; de seigle, 6 fr. 50; beurre, le kilo, 4 fr. 50; lard, le kilo, 4 francs; œufs, la douzaine, 3 fr. 15; gros bois avec sa peau, le stère, 30 francs, sans sa peau, 32 francs; cham-

Digitized by Google

pêtre, 30 fr; hanoche avec sa peau, le stère, 30 fr; sans sa peau 32 fr.; champêtre, 30 fr.; bourrées de taillis, le cent, 175 fr.; poules, la pièce 4 francs; poulets à rôtir, la couple, 8 fr. 50; vin, première qualité, l'hecto, 100 à 120 fr.; 2e qualité, 92 à 98 francs; 3e qualité, 82 à 90 fr.; vinaigre, l'hecto, 80 francs; eau-de-vie, le décalitre, à 23°, 27 fr. 50; farine, les 100 kilos, 42 fr. 20; sucre, le kilo, 1fr. 45; viande de bœuf les 100 kilos, 210 à 300 fr.; de vache, 210 à 300 francs; de mouton, 350 francs; de veau, 300 francs; pain fantaisie, le kilo, 0 fr. 50; les six kilos, première qualité, 2 fr. 80; oies, le kilo, 2 fr. 90; lapin de maison, le kilo, 3 francs; de garenne, la pièce, 2 fr. 40.

Sont venus à Angers ce jour de foire Saint-Martin : par les lignes de Tours 3.750 personnes, La Flèche 419, Nantes 990, Cholet 446, le Mans 480, Montreuil 670, Noyant-Méon 603, Candé 336, Beaupréau 225, soit au total 7.919 rien que par la gare Saint-Laud.

Sur la place des Halles deux femmes d'Érigné ont été volées de 4 poules chacune. La voleuse, reconnue, s'est sauvée, laissant 6 poules sur la même place; un camelot a été arrêté qui vendait aux jeunes jeunes gens des gravures et écrits pornographiques.

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 6 suspects venant de Rouen et allant à Hendaye (Suisse)

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud, venant de Coëtquidan (Morbihan) et allant à Roanne, 29 prisonniers allemands travailleurs.

Le lieutenant de réserve Guéret Anselme, du 328e d'infanterie, tombé au Champ d'honneur le 14 septembre, a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

Le tribunal correctionnel de Baugé a prononcé deux condamnations pour délits de chasse.

La Société de secours mutuels de Saint-Martin du Bois a versé 2.000 francs à l'emprunt national.

Nous donnons ci-dessous, par commune, les résultats

Digitized by Google

de la « Journée Nationale des Orphelins de la Guerre » : Angers, 8.212 fr. 25; Écouflant 80 fr. 50; Le Plessis-Grammoire, 50 francs; Saint-Barthélemy, 22 fr. 20; Saint-Sylvain, 35 fr. 75; Sarrigné, 15 fr. 50; Villevêque, 136 francs; Avrillé, 115 francs; Beaucouzé, 106 fr. 30; Bouchemaine, 127 fr 05; Cantenay-Épinard, 36 francs; Juigné-Béné, 32 fr. 25; La Meignanne, 40 fr 25; La Membrolle, 33 fr. 65; Montreuil-Belfroy, 33 fr. 70; Le Plessis-Macé, 15 fr. 40; Saint-Lambert-la-Potherie, 35 francs; Andard, 47 fr. 50; Brain-sur-l'Authion, 73 fr. 60; Trélazé, 212 fr. 95; Chalonnes-sur-Loire, 100 fr.; Chaudefonds, 63 francs; Denée, 37 fr. 25; Rochefort-sur-Loire, 39 fr.25; Bécon, 60 fr. 85; La Cornuaille, 42 francs; Le Louroux-Béconnais, 183 fr. 45; Saint-Augustin-des-Bois, 20 fr. 85; Saint-Clément-de-la-Place, 43 francs; Saint-Sigismond, 9 francs; Villemoisan, 30 francs; La Bohalle, 43 francs; La Daguenière, 140 francs; Juigné-sur-Loire, 35 francs; La Ménitré, 156 fr. 85; Mazé, 58 fr. 25; Les Ponts-de-Cé, 141 fr. 80; Sainte-Gemmes-sur-Loire, 12 fr. 25; Saint-Jean-de-la-Croix, 63 fr. 50; Saint-Je -des-Mauvrets, 33 fr ; Saint-Mathurin, 173 francs; Saint-Lémy-la-Varenne, 15 francs; Saint-Saturnin, 30 fr 25; Saint Sulpice, 10 fr. 20; Soulaines, 54 fr. 90; Béhuard, 12 francs; Champtocé, 38 fr. 35; La Possonnière, 110 fr. 75; Saint-Georges-sur-Loire, 63 fr. 80; Saint-Germain-des-Prés, 25 fr.; Saint-Martin-du-Fouilloux, 19 fr. 10; Savennières, 75 fr.; Les Alleuds, 28 fr.; Beaulieu, 59 francs; Le Champ, 21 fr. 85; Chanzeaux, 36 fr. 50; Charcé 38 fr. 50; Chavagnes, 3 fr. 75; Faye, 50 francs; Gonnord, 33 fr. 15; Joué-Etiau, [illegible] 80; Notre-Dame-d'Allençon, 10 francs; Quincé, 50 fr. 65; Rablay, 120 francs; Saint-Ellier, 11 fr. 65; Saint-Lambert-du-Lattay, 49 fr. 75; Saulgé-l'Hôpital, 32 fr. 90; Thouarcé, 100 francs; Vanchrétien, 21 fr. 10; Briollay, 70 fr. 75; Cheffes, 184 fr. 40; Écuillé, 45 francs; Feneu, 74 fr. 25; Montreuil-sur-Loir, 20 francs; Soucelles, 4[illegible] francs; Sou-

Digitized by Google

laire-et-Bourg, 43 fr. 60; Tiercé, 160 fr. 55; Baugé, 140 fr.; Bocé, 35 francs; Cheviré-le-Rouge, 11 fr. 45; Clefs, 34 fr. 10; Cuon, 27 francs; Échemiré, 16 francs; Fougeré, 53 fr. 60; Le Guédeniau, 13 fr. 50; Pontigné, 30 francs; Saint-Martin-d'Arcé, 19 fr. 50; Le Vieil-Baugé, 45 francs; Brion, 56 fr. 60; Corné, 68 fr. 55; Fontaine-Guérin, 42 fr. 10; Gée, 24 francs; Mazé, 187 fr. 30; Saint-Georges-du-Bois, 8 fr. 10; Baracé, 33 fr. 80; Daumeray, 91 fr. 15; Durtal, 129 francs, Étriché, 28 francs; Huillé, 41 francs; Montigné-les-Rairies, 18 fr. 75; Morannes, 117 fr. 20; Les Rairies, 55 francs; Courléon. 59 francs; Jumelles, 44 fr. 30; La Lande-Chasles, 24 fr. 85; Longué 284 francs; Mouliherne, 30 francs; Saint-Philbert-du-Peuple, 12 francs; Vernantes, 59 fr. 50; Vernoil, 50 francs; Auverse, 21 fr. 75; Breil, 31 francs; Broc, 21 fr. 35; Chalonnes-sous-le-Lude, 8 fr. 40; Chavaignes, 12 fr. 70; Chigné, 12 fr. 30; Denezé-sous-le-Lude, 23 francs; Genneteil, 34 francs; Linières-Bouton, 25 francs; Meigné, 21 fr. 40; Méon, 25 francs; Noyant-sous-le-Lude, 100 francs; Parçay, 49 fr. 10; La Pellerine, 5 fr. 65; Beauvau, 12 fr. 50; La Chapelle-Saint-Laud, 11 fr. 20; Chaumont, 32 francs; Corzé, 70 francs; Fontaine-Milon, 27 fr. 25; Jarzé, 46 fr. 45; Lézigné, 38 fr. 55; Marcé, 30 francs; Seiches, 55 francs; Sermaise, 12 fr. 50; Bauné, 50 francs; Lué, 16 francs; Andrezé, 21 fr. 15; Beaupréau, 168 fr. 05; Bégrolles, 23 fr. 85; La Chapelle-du-Genêt, 11 fr. 10; Gesté, 52 fr. 10; Jallais, 74 fr. 35; La Jubaudière, 39 fr. 35; Le May-sur-Èvre, 72 fr. 25; Le Pin-en-Mauges, 24 fr. 05; La Poitevinière, 50 fr. 60; Saint-Léger-sous-Cholet, 22 fr. 75; Saint-Philbert-en-Mauges, 11 fr 50; Villedieu, 25 fr.; Bouzillé, 15 fr 20; Liré, 25 francs; Saint-Christophe-la-Couperie, 11 fr 35; Saint-Laurent-des-Autels, 16 francs; La Chapelle-Rousselin, 25 francs; Chemillé, 139 fr. 50; Cossé, 33 fr. 60; Les Gardes, 14 francs; Melay, 18 fr. 95; Neuvy-en-Mauges, 35 fr. 50; Sainte-Christine, 15 fr. 15; Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 7 fr. 15; La Tourlandry, 11 fr. 15; Les Cerqueux-de-

Digitized by Google

Maulévrier, 22 fr. 50; Chanteloup, 34 fr.; Cholet, 689 fr. 35; Maulévrier, 61 fr. 75; Mazières, 8 fr. 25; Nuaillé, 2 fr. 50; La Séguinière, 16 fr. 10; La Tessoualle, 38 fr. 75; Toutlemonde, 9 fr. 70; Trémentines, 51 fr. 95; Vezins, 37 fr. 05; Yzernay, 65 francs; Montigné-sur-Moine, 30 fr. 35; La Renaudière 7 fr. 90; Roussay, 18 francs; Saint-André-de-la-Marche, 14 fr. 55; Saint-Crespin, 18 fr. 50; Saint-Germain-sur-Moine, 16 francs; Saint-Macaire-en-Mauges, 37 fr. 20; Torfou, 92 fr. 60; La Boissière-sur-Èvre, 6 fr. 50; Le Fief-Sauvin, 32 francs; Saint-Pierre-Montlimard, 19 fr.; Saint-Rémy-en-Mauges, 36 fr. 15; Botz, 5 fr. 45; La Chapelle-Saint-Florent, 38 fr. 20; Le Marillais, 20 fr. 25; Montjean, 76 fr. 50; La Pommeraye, 34 fr. 85; Saint-Florent-le-Vieil, 92 fr. 60; Saint-Laurent-du-Mottay, 55 fr. 30; Denezé-sous-Doué, 15 francs; Douces, 67 fr. 95; Doué, 235 francs; Martigné-Briand, 4 francs; Meigné-sous-Doué, 3 fr. 70; Montfort, 7 fr. 10; Saint-Georges-Châtelaison, 119 fr. 20; Soulanger, 25 fr. 60; Les Ulmes, 19 fr. 80; Les Verchers, 13 francs; Ambillou, 17 fr. 60; Chemellier, 15 francs; Chenehutte-les-Tuffeaux, 30 fr. 40; Coutures, 47 fr. 15; Gennes, 94 fr. 70; Grézillé, 5 fr. 50; Louerre, 12 fr. 85; Le Thoureil, 30 fr. 65; Trèves-Cunault, 34 fr. 40; Coudray-Macouard, 78 fr. 50; Épieds, 25 fr. 40; Montreuil-Bellay, 155 francs; Le Puy-Notre-Dame, 60 fr. 30; Saint-Cyr-en-Bourg, 46 fr. 35; Saint-Just-sur-Dive, 19 fr. 60; Saint-Macaire-du-Bois, 44 fr. 50; Le Vaudelnay-Rillé, 23 fr. 20; Allonnes, 121 fr. 30; Brain-sur-Allonnes, 41 fr. 15; La Breille, 29 fr. 50; Saumur, 650 fr. 60; Varennes-sur-Loire, 50 francs; Villebernier, 49 fr. 95; Vivy, 42 francs; Les Rosiers, 83 fr. 80; Saint-Clément des-Levées, 65 fr. 50; Saint-Lambert-des-Levées, 146 fr. 15; Saint-Martin-de-la-Place, 33 fr. 25; Artannes, 11 fr. 45; Bagneux, 130 fr. 25; Chacé, 84 fr. 25; Dampierre, 61 fr, 60; Distré, 38 francs; Fontevrault, 124 fr 85; Montsoreau, 56 fr. 15; Rou-Marson, 11 fr. 60; Saint-Hilaire-Saint-Florent, 134 fr. 75; Souzay,

Digitized by Google

120 francs; Turquant, 38 fr. 05; Varrains, 34 fr. 50; Les Cerqueux-sous-Passavant, 54 fr. 50; Cléré, 23 fr. 60; Montilliers, 59 fr. 95; Nueil-sous-Passavant, 92 francs; Saint-Hilaire-du-Bois, 56 fr. 65; Saint-Paul-du-Bois, 31 fr. 65; La Salle-de-Vihiers, 33 fr. 60; Somloire, 28 francs; Tancoigné, 30 francs; Trémont, 23 fr.05; Vihiers, 137 fr. 55; Angrie, 71 francs; Candé 220 fr. 85; Chazé-sur-Argos, 5 francs; Loiré, 37 fr. 15; La Potherie, 75 fr. 30; Brissarthe, 30 fr. 60; Champigné, 83 fr. 35; Chanteussé, 12 fr. 50; Chemiré-sur-Sarthe, 35 francs; Cherré, 6 fr. 50; Contigné, 26 fr. 70; Marigné, 50 francs; Miré, 86 fr.90; Querré, 3 fr. 80; Sceaux, 21 fr. 50; Thorigné, 23 fr. 45; Andigné, 67 fr. 20; Brain-sur-Longuenée, 31 fr. 30; Chambellay, 46 francs; Gené, 3 fr. 20; La Jaille-Yvon, 15 francs; Le Lion-d'Angers, 197 fr. 35; Montreuil-sur-Maine, 36 fr.15; La Pouèze, 56 francs; Vern, 41 fr. 55; Armaillé, 24 fr. 75; Bourg-l'Évêque, 18 fr. 20; Carbay, 5 francs; La Chapelle-Hullin, 3 fr. 25; Chazé-Henry, 15 francs; Combrée, 140 fr. 15 Grugé-l'Hôpital, 33 fr. 70; Noëllet, 16 fr. 80; Pouancé, 308 fr. [illegible]; Le Tremblay, 15 fr. 80; Vergonnes, 23 fr. 50; Aviré, 21 francs; Le Bourg-d'Iré, 20 francs; La Chapelle-sur-Oudon, 26 fr. 90; Châtelais, 57 fr. 85; La Ferrière, 103 fr. 75, L'Hôtellerie-de-Flée, 23 fr. 75; Louvaines, 20 francs; Montguillon, 8 fr. 90; Noyant-la-Gravoyère, 120 francs; Nyoiseau, 20 fr. 80; Sainte-Gemmes-d'Andigné, 35 fr. 05; Saint-Martin-du-Bois, 120 francs; Saint-Sauveur-de-Flée, 14 fr. 60; Segré, 829 francs. Le total des résultats connus et énoncés ci-dessus est de 21.245 fr. 35 pour la « Journée Nationale des Orphelins de la Guerre ».

La gare d'Angers Saint-Laud fait savoir que le 15 et le 16 novembre, il ne sera accepté à la gare Saint-Laud aucune expédition en petite vitesse, sauf les transports de la guerre accompagnés d'ordres militaires A ou B. En grande vitesse, en dehors des bestiaux et denrées périssables, il ne sera accepté que des expéditions n'attei-

Digitized by Google

gnant pas 500 kilogrammes par jour, d'un même expéditeur à un même destinataire.

M. le docteur Kauffmann, médecin principal, vient d'être nommé médecin chef des formations sanitaires de la Place d'Angers et de l'hospice mixte, en remplacement de M. le médecin principal Alliot.

Ont été cités — à l'ordre du jour de la division : les soldats Coquereau Benjamin, du 77e d'infanterie, Chollet René, du 10e chasseurs à pied ; — à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant Rivière Marcel, du 239e d'infantèrie, le caporal Porcher Léon, du 135e d'infanterie ; — à l'ordre du régiment : l'abbé Delaunay, professeur à l'institution Sainte-Marie de Cholet, caporal-fourrier au 77e d'infanterie, le soldat brancardier Defontaine Auguste, du 77e d'infanterie, le soldat téléphoniste Busson Octave, du 117e d'infanterie. — Le sous-lieutenant Bouget, qui a demandé à passer de l'infanterie dans les formations d'artillerie d'assaut, les « Tanks » des Anglais, vient d'être pour la quatrième fois cité à l'ordre du jour.

14 *novembre*. — A la Bourse du travail d'Angers un membre du Conseil fédéral, secrétaire du bâtiment, a exposé le programme des revendications ouvrières et les travaux du Comité confédéral relatifs aux décisions à prendre en vue de l'organisation, de la répartition et de l'emploi de la main-d'œuvre française, étrangère et féminine, surtout dans la période qui suivra la guerre. Les membres présents votent un ordre du jour exprimant aux membres du comité leur confiance et les engageant à poursuivre leurs travaux pour la réalisation des opérations du prolétariat.

On demande des marraines de guerre pour 5 prisonniers de guerre originaires des pays envahis.

A Angers sont arrivés trois gabarres chargées de charbon.

Digitized by Google

La médaille militaire a été conférée aux soldats d'infanterie Piénoir Pierre et Delépine Alexandre, du 68e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le médecin auxiliaire Lelong Jacques, du 97e d'infanterie alpine ; — à l'ordre du régiment ; le soldat Herin Alphonse, du 77e d'infanterie.

Un jeune garçon de ferme a été arrêté pour outrages et voies de fait envers le garde-champêtre du Plessis-Grammoire.

Au May-sur-Èvre, a été célébré en présence d'une foule considérable un service solennel pour le capitaine Humeau François, du 262e d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec 4 citations, tué glorieusement le 4 septembre.

Des procès-verbaux pour délits de chasse ont été dressés au Vauldenay et à la Fosse-de-Tigné, à Longué, à Brossay.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de Mai et Juin 1918

(Altitude : 42 mètres)

Mai 1918

Pression barométrique moyenne : 758^{mm}4; minimum absolu : 748^{mm}3 le 7 à 12 heures; maximum absolu : 766^{mm}4 le 29 à 12 heures; écart extrême : 18^{mm}1.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 19°8; moyenne des minima : 10°3; moyenne des maxima : 23°5; moyenne des minima et des maxima : 16°9; minimum absolu : 6° le 2; maximum absolu : 34° le 22.

Humidité relative moyenne : 71; minimum : 41 le 31; maximum : 93 le 26.

Nébulosité moyenne : 3,9; moyenne la plus faible : 0, 4 les 16, 29, 31; moyenne la plus forte : 10 les 6, 7, 8.

Pluie totale du mois : 54^{mm} en 13 jours; la plus forte en 1 jour : 25^{mm} le 5.

Fréquence du vent : 6 jours du N, 1 jour du N-N-E, 7 jours du N E, 1 jour du S-S-W, 8 jours de l'W, 2 jours de l'W-N-W, 4 jours du N-W, et 1 jour du N-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 2 m.50; moyenne la plus forte : 6 mètres le 27; moyenne la plus faible : 50 centimètres; la plus grande vitesse : 10 mètres le 19 à 18 heures.

Digitized by Google

Rosée : 20, les 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 ; forte brume : 3, les 25, 27, 29 ; orages : 5, les 3, 4, 17, 19, 20 ; coup de vent : le 19.

Arrivée des premières hirondelles le 2.

Juin 1918

Pression barométrique moyenne : 760mm3 ; minimum absolu : 751mm7 le 16 à 18 heures ; maximum absolu : 766mm3 le 2 à 8 heures ; écart extrême 14mm6.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 20° ; moyenne des minima : 10°1 ; moyenne des maxima : 27° ; moyenne des minima et des maxima : 18°5 ; minimum absolu : 5° le 18 ; maximum absolu : 31°2 le 1er.

Humidité relative moyenne : 59,4 ; minimum : 37 le 6 ; maximum : 90 le 10.

Nébulosité moyenne : 3 2 ; moyenne la plus faible : 0 le 27 ; moyenne la plus forte : 9 le 10.

Pluie totale du mois : 38mm en 11 jours, la plus forte en 1 jour 23mm le 17.

Fréquence du vent : 4 jours du N ; 1 jour du N-N-E ; 9 jours du N-E ; 1 jour de l'E-N-E ; 2 jours de l'W-S-W ; 5 jours de l'W ; 2 jours de l'W-N-W ; 4 jours du N-W ; 2 jours de l'W-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par secondes : 3 m. 50 ; moyenne la plus faible : 50 centimètres le 20 ; moyenne la plus forte : 7 mètres ; la plus grande vitesse le 10 de 11 heures à 15 heures.

Rosée : 14, les 1, 2, 3, 4, 11, 12, 14, 15, 18, 20, 21, 23, 24, 25 ; forte brume : 3, les 3, 23, 25 ; grêle : 1, le 17.

Le Directeur de la Station,

J. Verchaly.

Digitized by Google

Chronique

Rome s'apprête à célébrer le cardinal Mathieu. En novembre auront lieu des fêtes qui remettront en belle lumière la figure du grand lorrain que le diocèse d'Angers s'honore d'avoir eu comme évêque. Mgr Mathieu était cardinal-prêtre de Sainte-Sabine et à Rome on va célébrer avec éclat le 1.500e anniversaire de l'église qui fut son titre cardinalice.

Dans le *Gaulois*, M. Hinzelin, le grand patriote, consacre au regretté prélat les lignes suivantes :

Le cardinal Mathieu n'avait perdu de vue ni sa Lorraine, ni Angers; d'ailleurs il retrouvait au fronton de la cathédrale angevine la croix de Lorraine à double croisillon; ni à Toulouse, où il fut archevêque, ni à Rome.

Sous sa pourpre cardinalice (l'Académie française en est témoin), il est resté un lorrain de pure race. Son visage solide aux yeux pénétrants rappelait celui des vieux paysans qui le long du Sanon, de la Meurthe ou de la Moselle, semblent des consuls lorrains conduisant la charrue pour donner à la paix toute sa valeur.

Ses yeux pénétrants, quand ils se tournaient vers l'Allemagne, voyaient venir l'orage pour la France comme pour l'Italie.

Un jour il entendit un homme d'État commencer une phrase ainsi : « A en croire nos amis d'Allemagne... » Il l'interrompit gravement : « En Allemagne, français ou italiens n'ont pas d'amis. »

Ce n'est pas seulement à la France et à l'Italie que ce bon français signalait le pire danger : c'était aussi à l'Angleterre. Il y était allé pour le Congrès eucharistique du 26 octobre 1908, et il y mourut. Presque à la veille de sa mort, il eut l'occasion d'exprimer son sentiment sur la prochaine guerre européenne : « Elle est inévitable, disait-il. L'Angleterre y sera nécessairement mêlée. C'est pour elle une question

Digitized by Google

de vie ou de mort. Si le drapeau britannique s'abaissait devant le drapeau allemand, il n'y aurait plus d'Angleterre.

Son âme rayonnait à la pensée des alliances que la France était en droit d'espérer. Mais son cœur saignait à la pensée des épreuves que le sort réservait à sa Lorraine. Il est mort trop tôt pour voir la grande misère sévir en son pays natal.

Le 25 juin 1899 — déjà 18 années ! — en prenant possession de son titre cardinalice à la basilique Sainte-Sabine, il salua le nom sacré de la Lorraine : « Pays lorrain, disait-il, petite patrie qui aides à mieux aimer la grande, reçois l'hommage de l'un de tes fils que les dignités n'aveuglent point sur lui-même et qui te fait honneur de ce qui lui arrive d'heureux ou d'honorable : cher pays lorrain, j'ai vu tes douleurs et je partage tes espérances. »

***

Sur le front a eu lieu une remise de drapeaux aux régiments américains, à laquelle prit part notre distingué compatriote et collaborateur, M. le marquis de Dampierre. Celui-ci, le 13 mai, fut reçu à Bar-sur-Aube, ainsi que le baron de Contenson, par le général américain de Mac-Mahon.

Les drapeaux furent remis aux 6e et 11e régiments d'infanterie américains par Mlle de Mac-Mahon, fille du comte Emmanuel général de Mac-Mahon. La cérémonie fut très simple et très belle et la revue des deux régiments en tenue de campagne, très brillante. Étaient présentes à la cérémonie la marquise de Mac-Mahon et la comtesse de Piennes, née Mac-Mahon.

Nous reproduisons ci-dessous les paroles qui y furent prononcées en anglais par M. de Dampierre :

Général; colonel Winans; colonel Bennett; officiers et soldats des 6e et 11e régiment d'infanterie américaine.

Nous les descendants des officiers français qui eurent l'honneur de combattre pour créer le liberté américaine nous vous offrons avec une grande joie, ces drapeaux sous lesquels vous combattrez pour la renaissance de la liberté de l'ancien monde.

Ces étendards furent brodés, avec amour et espoir, par des françaises, pendant que leurs pères et leurs frères, leurs époux et leurs fils combattaient pour nous tous, vous attendant longtemps. Mais, maintenant, vous êtes là, mes jeunes camarades, prêts à montrer à la face de l'humanité que vous êtes dignes de vos grands ancêtres, dignes de notre grande espérance, dignes de notre vieille et toujours confiante fraternité d'armes.

Et maintenant à vous, à cette florissante jeunesse de la jeune

Digitized by Google

Amérique, le sourire de bienvenue de l'ancienne France symbolisée par ces jeunes filles de vieille race, dans les veines desquelles coule toujours le sang qui fut autrefois répandu pour vous.

Comme les chevaliers des croisades sacrées recevant des mains féminines les étendards portant le signe de la Rédemption humaine, vous recevrez avec foi et vaillance ces drapeaux faits et donnés pour vous avec le plus gracieux esprit de France.

Vos couleurs sont aussi nos couleurs. Un sang pur a rayé le blanc rayon de notre commun idéal. Mais, dans le ciel bleu de notre espérance, vous venez comme de lumineuses étoiles qui guideront la victoire. Et l'aigle américain à la blanche tête s'élévera contre les aigles noirs des empires germains, comme le glorieux emblème de la démocratie qui fut fondée il y a cent quarante ans, par l'amitié et l'alliance des armes françaises et américaines.

Américains ! Au nom et à la mémoire de tous les héros français et américains morts pour la liberté du monde que Dieu vous bénisse, vous et vos armes ! Hurrah !

Au cours de la réunion du comité du « Dessert aux blessés », qui eut lieu le 28 juin sous la présidence de Mme la générale Écochard, M. Gourin, directeur de l'École primaire supérieure d'Angers, vice-président du Comité, a fait en ces termes l'historique de l'œuvre :

L'œuvre du Dessert aux Blessés fut créée en avril 1916... L'idée première en est due à la très activé Mme Garbe. Grâce à son initiative, à son activité débordante, elle sut grouper tous les éléments de succès, préparant par ses nombreuses démarches la constitution du Comité et plaçant l'Œuvre sous le haut patronage de M. le Préfet de Maine-et-Loire, de Mgr l'Évêque d'Angers, de M. le Premier Président de la Cour d'appel, de M. le général commandant la Place et de M. le Maire d'Angers. Notons en passant que ce premier acte indique très nettement le caractère de notre Œuvre, œuvre d'union qui se place en dehors et au-dessus de tous les partis.

Mme Garbe sut, grâce à sa foi dans l'efficacité de l'Œuvre projetée, grouper un nombre considérable de bonnes volontés; elle eut l'heureuse idée de demander à chaque adhérent, non une somme importante une fois donnée, mais une cotisation mensuelle, si modique qu'elle fût. Elle fut aidée dans le recrutement de ses adhérents par de très dévouées collaboratrices, notamment par Mme Labesse, à Angers, Mme Vétault, aux Ponts-de-Cé, Mme Baruk, à Sainte-Gemmes; Mme Chaillou, à Champigné; et par d'autres encore que je m'excuse de ne pas nommer ici. La presse locale, de son côté, en donnant à l'œuvre la publicité la plus large, favorisa le recrutement

Digitized by Google

des adhérents qui, au bout de quelques mois, dépassèrent le chiffre de 1.200.

En dehors des cotisations mensuelles, la Caisse du Comité fut alimentée par des dons fréquents adressés spontanément au trésorier par des personnes qui, sans vouloir s'engager au versement de cotisations mensuelles, voulaient néanmoins donner une preuve d'intérêt à l'Œuvre dont elles appréciaient la patriotique mission. Au cours des années 1916-17, cinq communes votèrent des subventions en faveur de notre œuvre : Blaison, Gohier, Saint-Jean-des-Mauvrets, Quincé et Saint-Martin-du-Fouilloux. Deux instituteurs publics, MM. Leclerc, de Chemiré, et Allain, de Beaulieu, organisèrent parmi leurs élèves une collecte dont ils adressèrent le montant au trésorier. Enfin, au cours de l'année 1917, tous les établissements de la ville d'Angers, publics et libres, ont manifesté leur sympathie pour l'œuvre, en organisant une souscription dont le produit se chiffra par une somme fort importante.

Rappelons en outre que le Comité a montré sa vitalité par trois manifestations extérieures : une représentation cinématographique en mai 1916, aux Variétés-Cinéma, boulevard de Saumur; une messe en musique à Notre-Dame, le 11 février 1917; une messe en musique à la Cathédrale, le 11 novembre 1917. Au cours de ces cérémonies, des quêtes fructueuses sont venues accroître l'avoir de la Société.

Grâce à toutes ces ressources réunies le Comité à pu faire face aux dépenses nécessitées par les distributions effectuées très régulièrement chaque dimanche et tous les jours de fête, et réparties uniformément entre tous les hôpitaux d'Angers (21 au début et 16 actuellement), au prorata du nombre des hospitalisés militaires. Pendant les deux premières années (1916-17) le ravitaillement fut relativement facile; les distributions opérées par les soins du Comité ont consisté, en dehors de la ration hebdomadaire de café et de tabac, en desserts variés : fruits, confitures, chocolat, gâteaux, oranges ,bonbons pectoraux pour les malades; on put même parfois donner des œufs et du lait.

Aujourd'hui les difficultés d'approvisionnement sont devenues telles qu'il a fallu, pour donner satisfaction à nos blessés, envisager un dessert d'une autre nature. Notre bureau a cru devoir dans plusieurs circonstances faire une distribution de vin d'Anjou. Il est juste de dire que ce fut le dessert le mieux accueilli par les poilus, qui ont fait fête au « pinard » et ont manifesté le désir d'en recevoir de nouveau. Nous pensons qu'il y a lieu, avec votre approbation, d'envisager pour le 14 juillet une nouvelle distribution de vin d'Anjou, l'état de notre caisse permettant cette libéralité en faveur de nos vaillants blessés.

Nous sommes heureux de constater que les témoignages recueillis tant de la part des blessés eux-mêmes que de la part des administrateurs, des infirmières et des sœurs des différents hôpitaux, permettent de dire que notre œuvre rend de réels services.

Digitized by Google

Les distributions effectuées sans aucune interruption depuis la création de l'Œuvre (distributions dont le fonctionnement a été assuré grâce au zèle infatigable de notre dévoué secrétaire général M. de Couaridouc) ont apporté à nos chers blessés, non seulement une douceur matérielle, mais encore et surtout un véritable réconfort.

***

M. le Dr Barot, maire d'Angers, a adressé le 10 mai à la population angevine un très bel appel que nous sommes heureux de publier ci-dessous :

CHERS CONCITOYENS,

Le hasard d'une permission du front me fait me trouver parmi vous au moment même où entrent en application diverses restrictions alimentaires.

Je ne doute pas un seul instant que vous ne les acceptiez comme un noble devoir. Vous êtes trop bons français pour ne pas vous dire que si le Gouvernement de la République — d'accord avec les Gouvernements alliés — à dû limiter la consommation de matières de première nécessité telles que le pain, la viande, le sucre, etc..., c'est qu'il y a été conduit par d'impérieuses et indiscutables obligations de résistance et de défense nationales.

A l'admirable esprit de sacrifice, à l'inlassable énergie des soldats du front, qui supportent avec opiniâtreté la rude vie des tranchées, l'enfer des obus, des gaz toxiques, des lance-flammes, vous répondrez par un égal esprit de sacrifice dans l'acceptation et l'observation stricte des privations imposées.

Ce n'est pas aux épanchements bruyants des soirs de victoire que se mesure le vrai patriotisme, mais seulement à l'égalité et à la force de caractère dont on fait preuve aux heures critiques...

Si, parfois, devant les restrictions actuelles ou à venir vous êtes tentés de vous estimer malheureux, reportez — je vous en prie mes chers concitoyens — vos pensées vers les populations envahies de Belgique, d'Artois, de Lorraine, de Serbie, du Trentin; osez vous souvenir de tout ce que les femmes, les enfants, les vieillards de ces régions ont supporté depuis quatre ans de douleurs, de vexations, de violences, de privations vraies, sans jamais ni désespérer ni se plaindre. Alors vous comprendrez combien vous, populations de l'Ouest, qui ne connaissez ni l'exil, ni l'invasion, ni le bombardement, ni l'incendie, avez en vérité peu souffert de la guerre et, refoulant les pensées égoïstes, vous envisagerez comme une légère participation à la grande lutte votre part de restrictions nécessaires.

Je crois avoir discerné que quelques-uns parmi vous murmurent moins contre les restrictions elles-mêmes que contre leur modalité

Digitized by Google

d'application. D'aucuns croient ne pas pouvoir vivre avec 300 grammes de pain, d'autres n'admettent pas que telle ou telle de leurs connaissances puisse toucher l'un des suppléments prévus, etc., etc...

C'est une mauvaise manière d'envisager les choses que de tout ramener à soi et d'oublier que les mesures d'intérêt général lèsent forcément des appétits particuliers. Les oublis, les erreurs, les inégalités apparentes, qui sont fatales dans l'exécution du règlement, seront réparées ou corrigées par les commissions spéciales, soyez-en sûrs... mais leur existence ne peut ni légitimer, ni excuser certains subterfuges ou certaines fraudes par lesquels on prétend les corriger.

L'heure des privations doit aussi être l'heure de l'équité absolue, puisque tout avantage accordé aux uns entraînerait une diminution du stock général et, par suite, une privation éventuelle pour tous les autres. C'est vous dire qu'aucune complaisance administrative ne pourrait se comprendre, aucune fraude ne saurait être tolérée, aucune négligence ne se pourrait pardonner...

Vous devez, chers concitoyens, avoir confiance en ceux qui, depuis le début de la guerre, ont la lourde charge de l'Administration municipale. Ils vous ont donné de nombreuses preuves de leur désintéressement, de leur dévouement et de leur bienveillance.

Je vous demande instamment d'écouter leurs conseils et de les aider à remplir leur mission en vous imposant volontairement la forte discipline de citoyens conscients à la fois de leur devoir et de la gravité de l'heure présente. Vous conserverez ainsi le bon renom de patriotisme éclairé de nos provinces de l'Ouest et vous concourrez pour votre part à l'héroïque lutte mondiale où nous sommes engagés et dont sortira vainqueur celui-là seul qui le plus longtemps saura « souffrir et tenir ».

***

L'Imprimerie nationale vient d'éditer, sous le titre « La tapisserie de la Passion d'Angers et la tenture brodée de Saint-Bernard de Romans », une très intéressante brochure de notre savant collaborateur M. le chanoine Urseau, conservateur des Antiquités et Objets d'art de Maine-et-Loire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à laquelle le *Journal de Maine-et-Loire* consacre ces lignes :

On sait avec quelle science et quel goût M. le chanoine Urseau a créé le Musée d'art religieux dans l'ancien Évêché d'Angers, après son attribution en 1910 à l'administration des Beaux-Arts.

Dans ce Musée, qui fait l'admiration de tous les connaisseurs et attire de nombreux visiteurs étrangers et angevins, sont exposées et merveilleusement présentées quelques-unes des plus belles tapisseries de la Cathédrale d'Angers, s'échelonnant de la fin du XIVe siècle au

Digitized by Google

début du XVIIIe : « l'Apocalypse », la « Vie de saint Maurille », « le Christ devant Pilate », « la Vie de saint Martin », « la Vie de saint Jean-Baptiste », « la prière de Zacharie au Temple », « la Visitation de la Vierge », « la Bénédiction de Jacob » et les trois pièces uniques remarquées en 1904 à l'Exposition des Primitifs français : « la Dame de Rohan jouant de l'orgue », « les anges portant les instruments de la Passion » et « Penthésilée reine des Amazones. »

La cathédrale d'Angers n'a malheureusement qu'une partie de « la Passion ». On s'est demandé quel était le sujet des pièces disparues.

Or l'église Saint-Bernard de Romans, dans la Drôme, possède une suite de très curieuses tentures en laine qui ont été brodées, soit d'après une tapisserie semblable à celle d'Angers, soit directement d'après les cartons de Jean de Room et dont M. le chanoine Urseau nous donne avec les noms l'exacte et intéressante description.

L'intérêt que présente cette belle série de tentures de l'église Saint-Bernard ne peut que nous rendre plus regrettable la perte d'une partie de l'œuvre du tapissier Pierre Van Aelst.

La brochure de M. le chanoine Urseau est complétée par les photogravures correspondantes des Tapisseries d'Angers et des Tentures brodées de Saint-Bernard de Romans, et c'est un guide précieux et nécessaire pour aller voir notre admirable et unique musée religieux de l'ancien Évêché d'Angers.

***

Aux Galeries Lasneret, Angers, M. Berjole a exposé quelques-unes de ses œuvres. M. Léon Philouze en rend compte en ces termes :

Dans ces premiers jours mouillés de mai, l'exposition Berjole aux Galeries Lasneret, rue Saint-Julien, nous apporte ses claires aquarelles, des rayons de soleil, clartés dorées sur les sables étincelants de « La Plage du Croisic » le « Voilier en réparations » et « les barques » blotties près du môle ou amarrées au quai, sur « la rue de l'église » aux maisons éclatantes de chaux et de lumières; clartés douces enveloppant les sites des environs d'Angers : « Le moulin et le Village de Villevêque », « la lisière du bois », « le sous-bois » aux indécises pâleurs printanières et « le Jardin ».

Et quelle vigueur et coloris également dans « les rochers de la Maine », « le roc de la Baumette », « l'orage sur le village » (Villevêque), les « Sapins », les paysages de Clisson, Beaupréau, etc.

Auprès de cette très belle exposition d'aquarelles, figure une remarquable série d'eaux-fortes, d'un burin net, mordant, évocateur.

« La Rentrée des Barques » et l'expressive tête de « Vieux paysan de Guérande » évoquent encore la presqu'île croisicaise; et l'Anjou

Digitized by Google

reparaît avec les eaux-fortes des « Châteliers dans la plaine Saint-Laud », « l'entrée du village de Pruniers », le « sous-bois », « les bords de l'Authion » et « la place du village à Soucelles », à trois couleurs. On sent combien le graveur aime ces paysages familiers angevins et en comprend la grâce insinuante et légère.

Vous retrouverez dans le « Matin sur la Loire » et le « nuage rose », le même charme reposant, la même exactitude d'observation, la même délicatesse de rendu.

Regardez, avec le recul nécessaire, l'ensemble de cette exposition du peintre et poète qu'est sincèrement et profondément Charles Berjole et vous serez retenu et séduit par la lumière qui s'en dégage. Tout vibre et tout chante.

***

A Pruniers, aux portes d'Angers, en un site qu'on peut presque qualifier d'admirable, dans une propriété Beaumont, mise gracieusement à la disposition du Comité départemental pour la tuberculose, par la famille Guérin — ayant pour mandatrice Mlle Anne Guérin — vient d'être édifiée une petite maison de cure pour les réformés militaires tuberculeux curables.

Deux bâtiments ont été construits, transportés et mis en place par les soins de M. Bessonneau, à la générosité duquel ils sont entièrement dus. Ils permettent d'utiliser 12 lits pour le but spécial poursuivi, essai d'un traitement spécial pour une certaine catégorie de malades. Si l'essai réussit, d'autres maisons analogues seront édifiées en divers points du département. La lutte contre la tuberculose est à son début; elle s'amplifiera après la guerre.

Malgré le don gracieux du terrain et des bâtiments, l'aménagement, les frais de toutes sortes ont entraîné une dépense d'installation de 1.500 francs environ. M. Bessonneau, non content de ce qu'il avait déjà fait, a pris le tiers de cette dépense à sa charge. Mgr l'Évêque à tenu à offrir le premier lit et a versé 500 francs. Il a été suivi dans cette offre de lit par MM. Frémy, R. Richou, le comte d'Olonne, Cointreau, Louis-An.-Leroy. Le Comité espère que d'autres offres lui permettront, non seulement de couvrir les frais engagés, mais d'assurer le fonctionnement nécessairement très coûteux d'une telle entreprise.

Pour assurer l'unité de vues nécessaires en pareille matière, les malades ne peuvent être reçus que s'ils réunissent certaines conditions particulières d'ordre médical. Le Dr Papin, qui assure

Digitized by Google

le service de consultations du dispensaire de la rue Chevreul, mis à la dispositon du Comité départemental par l'Union des Femmes de France, s'est chargé de faire les examens multiples nécessaires. Aucune autre condition d'admission n'est requise, en dehors de ces constatations, que celle d'être réformé militaire pour tuberculose.

***

Le Comité de la Loire Navigable, qui ne s'était pas réuni depuis la guerre et la mort de son regretté président M. Lynier, avait organisé pour le jeudi 20 juin une visite aux travaux exécutés à Saint-Florent-le-Vieil, dans le but d'obtenir la régularisation d'un chenal navigable. Sur ce point très important, on a exécuté depuis l'année dernière des travaux assez considérables et c'était justement pour juger de l'efficacité desdits travaux et en constater les résultats que le Comité de la Loire navigable avait convié à Saint-Florent un certain nombre de notabilités intéressées.

Nous citerons parmi les visiteurs : M. Jamin, conseiller général de la Loire-Inférieure, président du Comité de la Loire navigable; M. Bellamy, maire de Nantes, vice-président; l'amiral de Marguery, commandant des ports de Nantes et de Saint-Nazaire, et son officier d'état-major; le lieutenant-colonel Kauffmann, ingénieur en chef du service de la Loire; MM. les Secrétaires du Comité; le colonel commandant une base américaine; M. Bernier, maire d'Angers; M. Créton, président de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire; MM. Mercier, Bigeard, Picherit, d'Angers, et différentes personnalités nantaises. M. Frémy, de Chalonnes, et M. Cormeray, d'Angers, s'étaient excusés.

Après un déjeuner tout intime à l'Hôtel Rémy Couraut un vapeur affrété spécialement pour les visiteurs emmena ceux-ci sur les lieux où sont exécutés les travaux. Il s'agissait de constater les résultats obtenus par un procédé préconisé par M. l'ingénieur en chef Kauffmann et qui n'a rien de commun avec celui des épis précédemment employé.

Ce système consiste à obtenir un chenal navigable formé de courbes sinusoïdales, en réunissant entre eux les bas-fonds au moyen d'un chenal artificiel. Pour cela, on plante deux rangées de pieux solidement enfoncés, contre lesquels on fixe des madriers formant ainsi deux murailles contre lesquelles le sable viendra s'arrêter et dont l'écartement constituera le chenal artificiel que

Digitized by Google

le courant se chargera de creuser. Ces murailles, ne possédant qu'une hauteur modérée de un mètre à un mètre cinquante, ne sauraient, dit-on, offrir d'inconvénients sérieux en cas de crue.

Les résultats constatés à Saint-Florent par les Membres du Comité de la Loire navigable sont, paraît-il, tout à fait encourageants. En maints endroits, où la hauteur d'eau était insuffisante l'année dernière, le mouillage est maintenant assez profond pour le passage des bateaux.

***

Le 25 mai à l'Institut Rudy, à Paris, M. Charles Fuster, le très distingué critique et poète, a fait une conférence très applaudie sur le Grand Cordial, la Poésie, où il lut avec grand succès des vers délicieux de Charles d'Olonne, « Certains bruits, certains jours », et les beaux poèmes, extraits des deux volumes de M. Olivier de Rougé, notamment « l'Évangile de Pâques », qui, nous écrit un témoin, « a tiré des larmes à l'assistance ». Le *Gaulois* vient de publier une nouvelle poésie de M. O. de Rougé, « Sonnets de France : hier, aujourd'hui, demain ».

***

Le Syndicat d'initiative de l'Anjou et avec lui les services des divers Comités de réfugiés et de la Société d'assistance aux réfugiés, obligés de quitter les locaux qu'ils occupaient dans l'hôtel de la Chambre de Commerce d'Angers, ont, grâce à la bienveillance de la Municipalité, réinstallé leurs bureaux au n° 71 de la rue Plantagenet, dans une maison contiguë aux bâtiments de l'École de musique (La Godeline).

***

La Caisse d'épargne de Saumur qui, en 1912, a fondé l'établissement de bains-douches qui rendent les plus grands services à la population, consciente de son rôle, a voulu faire quelque chose pour ses déposants ruraux qui sont la cause première de sa prospérité. Elle vient de créer une bibliothèque et son premier effort s'est manifesté par l'achat de 80 beaux volumes illustrés traitant, notamment, des sciences appliquées à l'agriculture, de la production et de la culture des plantes, de la production et de l'élevage des animaux, du génie rural et du

Digitized by Google

matériel agricole, de la technologie agricole, de l'économie et de la législation rurales.

***

M. Julien Bessonneau, le sympathique industriel de notre ville, vient de se signaler récemment à l'attention de tous les milieux sportifs français par une nouvelle libéralité qui, réellement, laisse loin derrière elle tout ce qui a été fait jusqu'à présent.

En souvenir de son regretté père, que la population angevine n'oubliera jamais, M. Julien Bessonneau a offert à la grande fédération de l'U. S. F. S. A. une somme de 15.000 francs et un challenge magnifique pour l'organisation annuelle, dans toute la France, de fêtes fédérales d'athlétisme dites « Journées Bessonneau ».

***

La ferme des Noires, restée sans locataire en 1917 avait été mise à la disposition de la Ville de Cholet par son propriétaire, M. Guillou. Mais, la ville n'ayant pas les ressources suffisantes pour l'exploiter, M. Georges Turpault, avec cette habituelle générosité dont il a donné tant de preuves au cours de la guerre, accepta toutes les charges et tous le risques de l'exploitation, abandonnant d'avance le bénéfice possible au profit du Bureau de bienfaisance et du Fourneau économique municipal.

Les dépenses nécessitées par la mise en culture des terres et par les travaux de la récolte se sont élevées à 21.029 fr. 09. Les recettes provenant de la vente des pommes de terre, haricots, blé noir, choux, navets, carottes livrés à nos concitoyens à des prix modérés, et bien au-dessous du cours actuel, ont atteint 23.944 fr. 60.

Il en résulte un bénéfice total de 2.915 fr. 51 répartis de la manière suivante : 1.000 francs au Bureau de bienfaisance, 1.500 francs à l'œuvre du Fourneau économique municipal, 415 fr. 51 réservés provisoirement pour couvrir quelques petites notes encore impayées.

***

A propos de mon article sur la « Cathédrale de Reims » et le « Problème du pain » j'ai reçu hier, dit Barrès, dans l'*Écho de Paris*, des lettres utiles. En voici une du Dr Labesse d'Angers, que je recommande d'une manière pressante à l'attention du Ministre du ravitaillement :

Digitized by Google

Je viens d'apprendre par votre article qu'un maire de la Meuse a eu l'idée d'incorporer de la purée de pommes de terre à la farine pour l'obtention du pain. Il y a belle lurette qu'on aurait dû fabriquer du pain de pommes de terre suivant le procédé Émile Martin, honoré en 1851 d'un prix de 2.000 francs de la Société d'encouragement, pour avoir résolu la question de la panification de la pomme de terre.

Le procédé récompensé consiste à associer la pomme de terre cuite et la fécule dans des proportions convenables pour que l'excès d'eau que le pétrissage laisse dans la première suffise à humecter complètement la seconde. On prépare ainsi une farine qui peut être introduite dans la fabrication du pain pour un poids égal et même supérieur à celui de la farine ordinaire, tout en conservant à cet aliment les qualités qui le caractérisent.

J'ajoute que je suis navré de voir des gaspillages de toutes sortes de choses qui seraient si utiles et qu'une sage prévoyance pourrait conserver. L'année dernière j'ai vu avec peine nos promenades publiques de marronniers laissées à l'abandon. Or, on peut faire du pain avec les marrons; il en a été fait et présenté à l'Académie des sciences en 1851. En tout cas, on peut économiser des farines de blé, de céréales et de pommes de terre, en les remplaçant dans les usages industriels par celle des marrons d'Inde.

***

Nous apprenons avec plaisir que la Société des Agriculteurs de France vient de décerner une médaille d'argent, grand module, au livre de notre distingué collaborateur, M. André Godard sur « Les oiseaux nécessaires à l'agriculture », dont la diffusion, d'une importance capitale, a été faite dans les écoles du département de Maine-et-Loire.

***

Au cours de la séance du 23 mai de l'Académie française, le Secrétaire perpétuel lut le décret autorisant à accepter la donation entre vifs, fait par M. Géhère (de Chemiré-sur-Sarthe), de 5.000 francs de rente sur l'État français, pour que les arrérages en soient répartis par moitié entre deux familles de paysans français et catholiques, ayant au moins quatre enfants, à choisir une dans le département de la Mayenne et l'autre dans le département de Maine-et-Loire.

***

Notre compatriote M. Jean Huré fait depuis sa 29e année partie du Jury des concours du Conservatoire. Il en est le plus jeune membre. Au concours d'orgue, cette année, c'est lui qui

Digitized by Google

a été choisi pour écrire le thème de l'improvisation, que les concurrents ont traité à merveille.

M. Jean Huré, tout en se livrant à la composition, étudie beaucoup la musique et la métrique anciennes. Il est lecteur et traducteur appliqué du traité « de musica » de Saint-Augustin et des œuvres de Guy d'Arezzo.

***

Parmi les lauréats du 28e concours général d'art décoratif, nous relevons le nom d'un angevin, M. Georges Réveillard, élève de l'École régionale des Beaux-Arts d'Angers.

***

Le jeune Y. Urvoy, également élève de l'École régionale des Beaux-Arts d'Angers et adjoint au cours élémentaire de dessin, vient de passer brillamment le concours d'admission à l'École de céramique annexée à la Manufacture nationale de Sèvres. Treize concurrents ont affronté ce difficile concours; cinq furent définitivement admis, et notre jeune et studieux compatriote a été classé premier de la liste.

***

Un certain nombre de manifestations artistiques et de bienfaisance ont eu lieu dans le département pendant les mois de mai et de juin :

5 *mai.* — Le Comité angevin de l'Union des femmes de France, présidé par Mme Cointreau, a fait célébrer à la Cathédrale d'Angers une grand'messe en musique, qui a été une imposante cérémonie religieuse, au bénéfice des soldats en traitement à l'hôpital no 102.

Aux places d'honneur, on remarquait M. le général Vaimbois, commandant d'armes; M. Bodereau, secrétaire général de la Préfecture, remplaçant le Préfet; M. Planchenault, adjoint au maire, M. Joseph Joûbert, conseiller municipal, vice-président du Comité de la Croix-Rouge française; M. Gauvin ancien député; M. de la Guillonnière, conseiller général; M. Édouard Lafarge; M. Bunoust, président du Tribunal de Commerce MM. les généraux de Villaret et Estève; le colonel Black, commandant le détachement américain; le sous-lieutenant Z. Amleto, commandant le groupe italien; le com-

Digitized by Google

mandant Ancelot; M. Bonnet, médecin principal; le lieutenant Cointreau et de nombreux médecins-majors des hôpitaux et officiers de la garnison et des détachements alliés.

Mgr Rumeau, évêque d'Angers, présidait cette cérémonie, donnant ainsi une nouvelle preuve de sa sollicitude pour toutes les œuvres charitables.

Après l'exécution de la messe en la majeur de César-Frank et avant l'Évangile, M. le chanoine Crosnier est monté en chaire et, dans une allocution vibrante de patriotisme, a tout d'abord montré l'héroïsme de nos soldats qui, depuis bientôt quatre ans, luttent et versent leur sang pour la Patrie. « Aux heures tragiques que nous vivons, dit-il, il s'agit de savoir si la force brutale triomphera du Droit, de la Justice et de la Liberté. » Puis, il a fait l'éloge des membres des Sociétés des dames de la Croix-Rouge, des femmes de France et des dames françaises, qui, véritables sœurs de charité, se dévouent près de nos chers blessés malades, remplaçant près d'eux une sœur, une épouse, une mère, et relaté surtout l'effort fait par la Société des femmes de France, pour l'organisation et l'installation de son hôpital 102 et pour sa nouvelle œuvre de secours aux soldats tuberculeux; puis il a fait un vibrant appel à la charité : « Donnez, dit-il, pour le petit soldat de France, qui fait l'admiration de tous les peuples. » Son appel fut entendu et la quête fut fructueuse.

Un éloge tout spécial doit être adressé à la maîtrise sous la direction du Maître de chapelle, à Mme Binet, dont la merveilleuse voix remplit admirablement l'immense édifice, à M. Bailly qui a interprété le *Credo* de Dumont avec son beau talent et qui a dirigé avec art les morceaux de choix exécutés par l'orchestre du Grand-Théâtre : « La voix des Cloches », de Luigini; « Le dernier sommeil de la Vierge », de Massenet; « La Marche triomphale », de Missa. M. Fichet, dirigeait la chorale Sainte-Cécile.

5 *mai*. — La Société de Notre-Dame-des-Champs a donné une matinée en la salle des Œuvres, rue Toussaint, Angers. Le Maire, empêché, s'était fait représenter par M. Planchenault, adjoint. Au programme figuraient deux pièces de choix : « Une minute trop tard » et « Une nuit d'Alsace », qui furent jouées par des amateurs de talent auxquels un nombreux public ne ménagea pas ses applaudissements. MM. Péneau, Marcou, J. Colas et

Digitized by Google

Bondu se sont surpassés dans leurs diverses interprétations et une mention toute spéciale doit être adressée au fils de M. Péneau, qui, malgré son jeune âge, sut remplir admirablement le rôle qui lui était échu.

12 *mai.* — Mgr Rumeau a présidé à la Cathédrale la deuxième messe en musique organisée par l'Union des femmes de France, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

Le programme de cete solennité fut le même que le 5 mai; La foule très dense qui se pressait dans la vaste cathédrale entendit en outre « A l'Étendard », de M. Laurent, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans, dont les chœurs et l'orchestre ont donné une interprétation en tous points remarquable. Mme Binet a fait résonner son superbe soprano dans les soli que soulignaient les appels de trompette et les accords de l'orchestre formant un ensemble du plus bel effet. Une quête fructueuse fut faite au profit des blessés de l'hôpital no 102.

20 *mai.* — Angers-Université-Club et le Groupe uvéfiste de Maine-et-Loire avaient organisé une grande journée athlétique sur le terrain d'Angers-Université-Club, au profit du Comité central de secours aux victimes de la guerre. 4 à 5.000 spectateurs étaient présents et purent pendant près de 2 heures assister au match de foot-ball disputé entre les équipes du 116e de génie américain et de l'hôpital de Mongazon. Mais un violent orage dispersa tout le monde avant que le tumbling, les épreuves de sport gai, la parade militaire, que M. le capitaine Bowleske avait fait préparer avec soin par ses hommes, ne purent avoir lieu.

De nombreuses personnalités s'étaient fait un devoir de rehausser par leur présence l'éclat de cette belle fête de bienfaisance. M. Paul Bouju, préfet de Maine-et-Loire et M. le général Vaimbois, commandant la Place d'Angers, présidaient, ayant à leurs côtés : M. Gauvin, ancien député; le major commandant le 116e génie américain; le major commandant l'hôpital base de Mongazon; le major commandant l'artillerie américaine du dépôt d'Angers; M. Cointreau, industriel, membre du Comité de secours; M. Raymond Richou, vice-consul d'Angleterre, secrétaire général du Comité central; M. Bunoust, président du Tribunal de commerce; M. de Farcy, président du Groupe uvéfiste de Maine-et-Loire; M. Cordier, vice-président de

Digitized by Google

l'Angers-Université-Club; le capitaine Vest, officier subdivisionnaire d'éducation physique; M. Huet, directeur du Club-Sportif-Bessonneau; les infirmières de l'hôpital Mongazon et de nombreux officiers français et américains.

20 *mai.* — Les réfugiés de la Meuse ont reçu la visite de Mgr Ginisty, évêque de Verdun. Le prélat, reçu à la gare d'Angers-Saint-Laud par Mgr Rumeau, M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture, MM. Velé et Berthelot, vice-président et secrétaire du Syndicat d'initiative de l'Anjou, M. Hussenet, vice-président du Comité des réfugiés meusiens et M. Gastinois, archiprêtre de Verdun, se rendit à la chapelle des Ursules où se pressaient les réfugiés de la Meuse, des Ardennes, de la Somme et d'ailleurs. Sur le seuil de la chapelle Sa Grandeur a été reçue par M. le chanoine Rondeau, chapelain des Ursules, Mgr Legendre, l'abbé Thiéry, président du Comité angevin des Meusiens, les abbés Paulin et Gastinois, archiprêtre de Verdun, l'aumônier des Belges, l'abbé Ancel, prêtre meusien, curé intérimaire de Contigné.

M. l'abbé Thiéry présenta alors à Sa Grandeur les hommages de ses diocésains, rappelant la paternelle sollicitude de Mgr Rumeau pour les pauvres réfugiés et l'assistance inépuisable du Syndicat d'initiative de l'Anjou et des dames de charité. Mgr Ginisty prit ensuite la parole et répondit à M. l'abbé Thierry avec une émotion contenue et une confiance dans l'avenir, avec un humour qui ne déplaisait pas sur les lèvres de « l'évêque du front ». Puis, Sa Grandeur bénit les assistants et donna le salut du Saint-Sacrement.

Les personnes présentes se rendirent alors dans la cour de la Mairie où M. Féry, président des Alsaciens-Lorrains, les reçut. Un très beau bouquet tricolore, entouré d'un ruban portant les armes d'Angers et de Verdun entrelacées sur une croix de Lorraine, a été offert au prélat auquel une charmante jeune fille, Mlle Verdun, et un réfugié lut un compliment.

Mgr Ginisty remercia pour les sentiments qui venaient de lui être exprimés et, après avoir rendu hommage au zèle de M. l'abbé Thiéry et de ses collaborateurs, il dit toute sa reconnaissance à Mgr l'Évêque d'Angers et déclara que nous devions tenir jusqu'au bout. « Nous voulons retourner au milieu de nos ruines et nous reconstruirons, dit-il en terminant, nos

Digitized by Google

maisons avec les secours qui nous viendront de toutes parts. Courage et confiance et merci à tous ceux qui aiment la Lorraine . »

Mgr Rumeau a remercié chaleureusement Mgr Ginisty de sa visite déclarant qu'il avait maintenant deux diocèses, celui de Verdun et le sien et qu'il aimait autant les Meusiens que les Angevins, ajoutant qu'on était ici en pleine union sacrée, ainsi que le prouvait le salut à la gare du représentant du Préfet. Puis Mgr l'Évêque d'Angers offrit à Mgr l'Évêque de Verdun, le titre de chanoine d'honneur de sa cathédrale.

Dans la soirée Mgr Ginisty est parti pour la Pommeraye, avec M. le chanoine Olivier, supérieur des sœurs de la Providence, dont M. Gastinois, archiprêtre de la cathédrale de Verdun, est l'aumônier très apprécié.

24 *mai.* — Au Grand-Théâtre d'Angers, gala de bienfaisance au bénéfice des blessés de l'hôpital n° 28.

Après l'exécution par l'orchestre de l'Hymne national américain qui servait d'ouverture et qui fut écouté debout religieusement et frénétiquement applaudi, et celle d'un fragment du ballet « La Source », de Léo Delibes, un très joli petit acte de Maurice Donnay, « Eux », fut fort bien rendu par deux excellents artistes amateurs du « Théâtre aux Armées », Mlle Gladys Maxhance et le baron de Bermingham, qui firent les délices de leur auditoire et récoltèrent d'unanimes applaudissements.

Et voici M. Max d'Ollone qui s'installe au piano et fait entendre deux « Nocturnes », de Chopin, le premier en ut mineur et le second en ut dièze mineur, dans lesquels il révéla une science consommée du clavier : jeu sobre mais très sûr et exécution parfaite de ces deux admirables pages du maître symphoniste. Ce fut ensuite le « Capriccio » de Mendelssohn, égrené dans le mouvement prestissimo avec une vélocité remarquable et assez rare même chez les pianistes les plus renommés. Le succès de M. d'Ollone fut très vif et très mérité.

Celui de Mme Auguez de Montalant ne le fut pas moins, dans deux mélodies de Saint-Saëns : « La Cloche » et « la Feuille de peuplier », qu'elle chanta avec l'art exquis qu'elle met au service de son merveilleux organe. Le public souligna comme il convenait de ses applaudissements répétés, cette brillante interprétation.

Derechef, ce fut M. Max d'Ollone qui reparut sur la scène pour aborder cette fois les « Prélude, Choral et Fugue », de César Franck, dont la magistrale exécution procura une sensation d'art comme seules peuvent les provoquer les belle auditions symphoniques. Le public

Digitized by Google

angevin, qui n'a pas souvent l'occasion d'entendre de telle musique, parut y prendre le plus vif plaisir et le montra d'ailleurs par ses applaudissements.

Et c'est encore Mme Auguez de Montalant qui chante avec une sentiment religieux très prononcé cette sublime page de César Franck « La Procession ».

Entre temps, l'orchestre a exécuté avec un superbe brio la marche « Francia », de Paradis, et un extrait de la suite d'orchestre de Peer Gynt », de Griegh, « La mort d'Ase », que M. Bailly dirigea avec sa conscience artistique.

La première partie fut terminée par une reprise du « Poilu et la Princesse », image poétique de M. A. Métérié déjà donnée une première fois à la Salle du Quinconce. Mme Coste avait bien voulu accepter au pied levé de dire le prologue, tâche dont elle s'acquitta en excellente diseuse. Le public consacra par ses applaudissements le mérite de l'œuvre et de ses interprètes.

La seconde partie commençait par l'Hymne italien, exécuté par l'orchestre et frénétiquement applaudi par l'assistance.

Le rideau s'est ensuite levé sur un décor de jardin et Mme Madeleine Jeanny et le baron de Bermingham ont joué avec une finesse remarquable la délicieuse comédie en vers de MM. Jacques Normand et Revollet, « L'Occasion », que le public angevin sut apprécier tout comme le public parisien lors de sa première représentation à la Comédie Française, où elle obtint un énorme succès en juin 1917.

Mme Auguez de Montalant tint de nouveau l'assistance sous le charme avec deux mélodies de la série des « Nuits d'Été », « Absence » et « Villanelle » que l'immortel Berlioz a écrites sur les jolis vers de Théophile Gautier. Ce fut un ravissement pour l'auditoire et un brillant succès pour l'éminente cantatrice.

M. Max d'Ollone offrit le bouquet de ce beau gala, et ce fut la célèbre « Polonaise fantaisie », de Chopin, qui se déroula sous son doigté savant en gerbe merveilleuse, éblouissante, atteignant les sommets de l'art le plus pur, le plus élevé. Le succès fut considérable.

Pour clôturer, l'orchestre attaqua la « Marseillaise » qui souleva l'enthousiasme de la foule.

Entre la première et deuxième partie, les infirmières de l'hôpital 28 accompagnées des infirmiers, tendirent l'aumônière, tandis que d'autres vendaient un programme-souvenir artistique, pour grossir, la recette qui fut des plus fructueuses.

26 *mai.* — Une cérémonie franco-américaine organisée avec un véritable dévouement par notre distingué collaborateur

Digitized by Google

M. G. de la Villebiot a été célébrée à l'église Saint-Joseph d'Angers.

L'église était à peine assez vaste pour contenir la nombreuse et très élégante assistance qui la remplissait entièrement. La messe, présidée par Mgr Rumeau, fut dite par le Révérend Father Cox, aumônier de l'hôpital de Mongazon, et M. l'abbé Banzet y prononça une belle et émouvante allocution. La quête a été faite par Mme la générale Écochard; Mlle Alanic et Mme G. de la Villebiot et A. Justeau. La partie musicale a tenu toutes les promesses de son programme varié et si attrayant. M. Bailly, qui ne refuse jamais le concours de son grand talent aux œuvres de charité, surtout à celles qui ont pour but de soulager les misères et les infortunes de nos chers blessés, avait su réunir un grand nombre de ses élèves qui ont exécuté sous sa direction, dans un ensemble parfait, un « Ave Maria », de Saint-Saëns, et un « O Salutaris », de Samuel Rousseau. A l'offertoire, M. Bailly sut rendre avec un goût exquis la suave romance, pour violon, de Svendsen, toute parfumée de poétiques effluves norvégiennes.

Puis au grand orgue, M. Louis Le Strat, dont le talent d'organiste s'affirme de plus en plus, exécuta avec une technique parfaite les « Prélude et fugue » en sol mineur, de Bach, sachant donner aux dessins mélodiques de cette œuvre toute gracieuse la délicatesse de sentiment et l'élégance de style qu'elle demande.

M. Bailly, qui est également un maître de l'alto, joua encore une mélodie, « Anxiété », d'un charme profondément mélancolique et d'une harmonie sérieusement traitée, composition du jeune musicien Louis Le Strat, qui eut ainsi la chance d'être interprété par un véritable maître de l'archet.

Enfin, un « Agnus Dei » chanté par M. Bailly terminait cette belle et émouvante cérémonie, à laquelle la musique américaine du 116e génie était venue prêter son précieux concours, en y interprétant deux morceaux bien appropriés à la circonstance : l' « Adagio religioso », de Thomée, et l' « Angelus », de Massenet.

M. le Professeur Mangeon, tenait, avec son grand talent, l'orgue d'accompagnement.

31 *mai*. — Une représentation de gala au profit de l'Aisne dévastée a été donnée dans la Salle des Variétés-Cinéma, boulevard de Saumur.

Digitized by Google

Un excellent petit orchestre, sous la direction d'un maître musicien s'est d'abord fait applaudir. Puis le charmant acte de M. André Theuriet, « Jean-Marie », donna l'occasion à Mme Duveau-Setnof et à MM. Péneau et Marcou de faire valoir leurs réelles qualités dramatiques.

Un concert délicieux suivit, instrumental, vocal, littéraire. On ne peut dire plus finement les vers que Mme Delattre, dont le succès fut grand dans « Le faucheur basque », de Rostand. Plusieurs pièces d'orchestre, notamment « Les larmes qui tombent », de E. Gillet, furent très appréciées. Enfin, Mme H.-Maurice Jacquet, ravissante cantatrice, voix d'or, ample, généreuse, style de haute expression, connut une manière de triomphe par le charme qu'elle apporta dans l'interprétation des œuvres de son mari et dans un extrait de Mme Butterfly.

La gentille opérette d'Offenbach « Lischen et Fritzchen », valut à Mme Duveau-Setnof et à M. Marcou de nouveaux lauriers. Mme Duveau-Stenof donna très heureusement la réplique et chanta avec goût pour finir le « Coricoco », de M. Bertal-Maubon.

2 *juin.* — Au Cirque-Théâtre d'Angers a été donnée, par l'Association des anciennes élèves de l'École primaire supérieure de jeunes filles, une matinée pour les orphelins de la guerre.

Sous l'habile direction de M. Chapiet, un orchestre composé de violons, violoncelle, piano, interpréta avec art le remarquable « Largo », de Haendel, « Sarabande et Gavotte », de Coselli et une symphonie de Beethoven en trois parties.

« La rose de l'infante », l'exquis poème en vers de Victor Hugo, et le « Cœur d'Hialmar », poème en prose traduit de l'anglais, furent dits avec une distinction parfaite par Mlle Tisseau. Et avec le concours de Mme Ménard, elle réunit encore tous les suffrages et les applaudissements de l'auditoire dans la « Nuit d'octobre », œuvre émouvante d'Alfred de Musset.

Mlle Mazet, Chevalier, Lemercier et M. Germain charmèrent les assistants en exécutant des soli de violon, violoncelle, alto et piano.

Les chœurs des élèves de l'École se firent entendre dans l' « Esprit de la France », de Bourgault-Ducoudray; « Ce que pensent nos fillettes », de M. Boucher; « Nuit d'azur », de Ch. Maquer; l'« Automne », de G. Marty; l'« Adieu », de Schu-

Digitized by Google

bert; « David chantant devant Saül », de Luigi Bordèse; « A nos morts glorieux », œuvre de M. Chapiet, économe de l'École normale.

Pendant le concert une quête fructueuse fut faite au profit des orphelins de la guerre.

23 *juin.* — Sur le terrain de Saint-Léonard, à Angers, ont eut lieu les épreuves éliminatoires du challenge Bessonneau.

Mme et M. Bessonneau, qui s'étaient spécialement dérangés pour applaudir aux exploits des jeunes gens de leurs usines, présidaient la fête. A leurs côtés avaient pris place : M. Pineau, directeur aux Établissement Bessonneau, M. Bunoust, président du Tribunal de commerce; M. Robert, directeur de l'Enregistrement; M. de Farcy, président du Groupe uvéfiste de Maine-et-Loire; M. Cordier, vice-président du Club-Sportif-Bessonneau; M. Huet, vice-président du C. S. B; le capitaine Bailly, officier subdivisionnaire d'éducation physique d'Angers, et de nombreux officiers français et américains.

A tout seigneur tout honneur! Remoué, de la « Vaillante-Sports », fut le grand triomphateur de la journée. Cinq épreuves sur les six portées au programme, furent son apanage. Il passa la barre à 1 m. 55, fit 41 secondes 1/5 aux 300 mètres, sauta 5 m. 35 en longueur, lança le poids à 7 m. 35 et couvrit les 60 mètres en 7 secondes 2/5. Ces performances, si l'on veut bien considérer le jeune âge de leur auteur, sont tout simplement excellentes, principalement celles du saut en hauteur avec élan et de la course de vitesse. Elles dénotent chez ce débutant modeste et sympathique de remarquables qualités d'athlète complet qui, si elles sont bien entretenues, feront de lui certainement un « as » de demain.

Le petit Desvaux de la Vaillante (encore elle!) s'adjugea l'unique lot que son gourmand camarade du Club, Remoué, lui laissa : la course de 1.000 mètres. Il parcourut la distance du kilomètre dans le temps merveilleux (n'oublions pas que lui aussi est un débutant) de 3 minutes 4 secondes 1/5. L'effort de Desvaux fut suivi avec grand intérêt par tous les spectateurs et une belle ovation (très méritée du reste) salua sa victoire. Ces succès font le plus grand honneur à leur professeur, notre aimable collaborateur M. Fernand Richou.

André, individuel du Lycée, fit de bonnes choses, bien qu'étant complètement à court d'entraînement. Ce beau gaillard arrive-

Digitized by Google

rait à de jolis résultats s'il consentait à se préparer soigneusement; à noter son saut en hauteur de face de 1 m. 45.

Lailier, Rocquet, Colas, du Club Sportif Bessonneau, figurèrent aux principales places d'honneur, ne démériteant pas de la confiance placée en eux.

Goubard et Bry portèrent dignement les couleurs de la Préparation militaire. L'individuel Meslet témoigna de quelques bonnes qualités.

Pendant que se disputaient les éliminatoires du Challenge-Bessonneau, les élèves du Club, conduits par leurs moniteurs, exécutèrent quelques démonstrations réussies de culture physique : lancement de grenades, combat à la baïonnette, etc. Il convient d'accorder une mention toute spéciale aux sauteurs à la perche, principalement au petit Lizé, entraîné depuis dix jours seulement, et aux jeunes coureurs de haies qui amusèrent considérablement le public.

La musique américaine de l'hôpital de Mongazon, qui n'avait pu au dernier moment prêter son concours, avait été remplacée par celle de l'artillerie américaine d'Avrillé. Pendant toute la réunion, l'excellent orchestre des artilleurs de la Grande Amérique charma les nombreux spectateurs. Sans exagération, on peut affirmer qu'il conquit, au cours de sa première audition publique, les sympathies de tous les Angevins présents.

A l'issue de la réunion, un vin d'honneur fut servi. Vainqueur concurrents, musiciens et organisateurs, trinquèrent fraternellement, heureux du bon succès de la réunion et de ses résultats.

***

Ont été nommés dans l'ordre de la légion d'honneur : officiers : le chef d'escadron Garreau Léon, du 2e régiment de montagne; le chef de bataillon de Gardey-Soos Paul, du 15e d'infanterie; le chef de bataillon Lacoste Paul, du 135e d'infanterie; — chevaliers : le capitaine André Henri, commandant l'aéronautique du 3e corps; le lieutenant Pouvreau Auguste, du 77e d'infanterie, le lieutenant Vanickaut, du 277e d'infanterie, le capitaine d'artillerie de Maquillé, le sous-lieutenant Guenel François, du 77e d'infanterie, le sous-lieutenant Mauger Maurice, du 409e d'infanterie, le lieutenant Giraud Louis, du 135e d'infanterie, le lieutenant Serrigny Marcel, du 277e d'infanterie, le lieutenant Lacroix Louis, du 1er de marche d'Afrique.

La médaille militaire a été conférée au caporal Gaschet

Digitized by Google

Édouard, du 43e d'infanterie coloniale, à l'adjudant Paillard Antoine, pilote-aviateur, au soldat Turpault Médard, de l'infanterie.

Parmi les citations à l'ordre du jour nous relevons les suivantes : le 77e d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel Gaussot; le 33e d'artillerie de campagne, sous les ordres du commandant Fourcaut; le 3e bataillon du 32e d'infanterie, commandé par le capitaine Tristani; le 1er bataillon du 72e territorial, commandé par le chef de bataillon Carbiot; la compagnie 6/53 du 9e génie; l'abbé Civrays, aumônier titulaire du 9e corps d'armée, professeur à l'Université catholique d'Angers; le chanoine Ballu, aumônier divisionnaire; l'abbé Gabory Basile, sergent brancardier au 277e d'infanterie, l'abbé Coudrais, soldat au 3e *bis* zouaves; l'abbé Lesimple Ferdinand, brancardier; le pilote d'aviation de Geoffre de Chabrignac, le brigadier Bernard de la Barre de Danne Jacques, du 30e dragons; le maréchal des logis Quintard Alfred, aviateur, détaché du 233e d'artillerie; le lieutenant de Gouvello Amaury; le soldat Grimault René, du 335e d'infanterie; le capitaine de Combettes du Luc François, du 28e dragons; le lieutenant Bergeron Pierre, du 30e dragons; le maréchal des logis Thirion Léon, du 28e dragons; le capitaine interprète Legras; le sous-lieutenant Cussonneau, observateur en ballon, instituteur à Blaison; l'adjudant d'infanterie Brechotteau, instituteur au Mesnil; le sergent Chalopin, instituteur adjoint à Angers; le capitaine de la Guillonnière, commandant un bataillon d'infanterie; le sous-lieutenant Brard Henri, du 2e chasseurs à cheval; le maréchal des logis de Moulins de Rochefort Robert, du 25e dragons; le lieutenant Fortunat Eugène, du 277e d'infanterie; le chef de bataillon Peyre Jacques, du 32e d'infanterie; le lieutenant Savoie Charles, du 335e d'infanterie; le médecin aide-major Estève Gabriel, du 12e cuirassiers à pied; le lieutenant de Gramont Sanche, pilote-aviateur; le lieutenant Dézé Marcel, du 68e d'infanterie; l'aspirant Nivelleau de la Brunière Jacques, du 4e dragons; l'aspirant Dutertre Remi, du 106e d'infanterie; le médecin aide-major de 1re classe Branlard; le chef de bataillon Guerrini, du 2e d'artillerie coloniale.

La médaille d'argent des épidémies a été conférée à l'adjudant-dentiste de Hogues.

La croix de guerre belge a été conférée au sergent Levêque Constant, du 77e d'infanterie.

La médaille roumaine Bravoure et dévouement a été conférée

Digitized by Google

au caporal Perrault Charles, de la mission militaire française en Roumanie.

***

Le 4 mai, à Saumur, salle Carnot, devant un auditoire nombreux et sous la présidence du général du Fretay, le capitaine du génie Guy a fait une conférence sur « Le mensonge de la paix blanche et de la lutte morale ».

Après avoir prouvé par des arguments historiques et des raisons psychologiques, basées sur la différence de races, que la guerre actuelle est, de la part de l'Allemagne, surtout une guerre contre la France, M. le capitaine Guy a démontré qu'il ne saurait y avoir une paix blanche, une paix sans indemnités ni annexions.

Des indemnités, l'Allemagne les a déjà encaissées en pillant les pays envahis, en faisant rentrer chez elle les matières premières et l'outillage de nos usines, en emportant les valeurs mobilières, les objets d'art, en dévalisant les coffres-forts des particuliers et des banques, en imposant aux villes des amendes de guerre formidables. On estime déjà à 160 milliards ce que l'Allemagne a soutiré des pays envahis par ses armées. Et, chez nous, comment pourrions-nous, par nos propres forces, après l'effort merveilleux mais épuisant de cette guerre, relever les ruines de nos départements du nord? L'Allemagne serait dans la situation d'un voleur qui est venu dévaliser votre maison et qui, en mettant la clef sous la porte, vous tend la main en disant : « Nous sommes quittes. » Ce serait vraiment trop commode.

Des annexions? La France n'en veut pas. Elle demande seulement la réparation du droit violé en 1870. Pendant ce temps, l'Allemagne, elle, travaille de toutes ses forces à l'établissement de la « Mittel-Europa », le rêve de toutes les convoitises pangermanistes.

Il faut donc vaincre, s'écrie le conférencier, et nous vaincrons. Pour cela, la France et ses alliés ont en mains les moyens militaires et matériels nécessaires; mais plus décisifs encore sont les facteurs moraux de la victoire. Quels sont-ils? L'honneur, la discipline, la vertu de l'effort. Avec une éloquence émouvante, entraînante et simple à la fois, M. le capitaine Guy a démontré comment l'honneur est le fondement de toute morale, de celle des individus comme de celle des peuples; la discipline, force non seulement des armées mais de la nation entière; la vertu de l'effort, source inépuisable de victoires et de relèvement.

Cette intéressante conférence fut suivie d'une partie de concert dans laquelle se firent applaudir Mme Rittberger, pianiste merveilleusement douée, Mme Ferraudoux, une cantatrice à la voix chaude et prenante, M. le colonel Brisset, hautboïste

Digitized by Google

de talent, M. Verguet, un violoncelliste de valeur, M. Géo-Leblanc, violoniste remarquable, organisateur de cette belle manifestation d'art.

***

Le 5 mai, à Saumur, sous le patronage du Comité saumurois de la Ligue française et sous la présidence de M. Mayaud, maire, M. Bacon a, dans une causerie intéressante et pratique, parlé de la carte d'alimentation.

Avant de donner la parole au conférencier, M. Mayaud a remercié M. Agoulon d'avoir eu la pensée de cette causerie et M. Bacon d'avoir bien voulu la faire. Puis M. Bacon a pris la parole.

L'argumentation et la façon claire avec lesquelles il a traité son sujet ont vivement intéressé l'auditoire.

Les raisons et les conseils qu'il préconise marqués au coin du meilleur bon sens, auront tôt fait de dissiper chez beaucoup certaines difficultés que soulèvent toujours les méthodes nouvelles. Il a fait ressortir que les obligations sont faciles et que, si le gouvernement nous les impose, ce n'est qu'après force études et l'assurance qu'elles peuvent être envisagées avec sérénité parce qu'elles nous aideront à remporter la victoire décisive, cette victoire pour laquelle nos poilus, eux, s'imposent chaque jour bien d'autres sacrifices que celui du ticket de pain. Il a donné aussi de sages enseignements, même sur la façon de consommer ces denrées de premières nécessités qu'il nous faut réduire; qu'on les consomme avec méthode, et le rationnement sera plus salutaire à notre organisme que l'abondance exagérée.

***

25 *mai.* — Au Cirque-Théâtre d'Angers M. Le Téo, inspecteur d'académie de Loir-et-Cher, a fait devant les maîtres et élèves des établissements scolaires publics d'Angers une conférence vécue sur la bataille de Verdun.

Sur l'estrade : M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; M. Sarthou, inspecteur d'Académie; M. Duval, proviseur du Lycée; M. Gay, directeur de l'École normale; M. Vannier, inspecteur primaire honoraire; MM. Delage, Gilbert et Bois, inspecteurs primaires; M. Gourin, directeur de l'École primaire supérieure; M. Guédon, secrétaire de l'inspection académique; M. Paul Cardi, administrateur du « Petit Courrier ».

Digitized by Google

La réunion s'ouvrit par des chœurs excellemment chantés par les jeunes gens et les jeunes filles des écoles normales d'Angers, sous l'experte direction de Mme Delage et M. Chapiet.

Puis en quelques mots extrêmement heureux M. le Préfet ouvrit la séance en disant qu'il se faisait un honneur, un devoir et un plaisir de s'arracher à ses nombreuses occupations pour assister à cette manifestation universitaire. Il présenta ensuite le distingué conférencier, auquel il donna la parole.

M. Le Téo raconta alors les trois jours qu'il vécut au front de Verdun en compagnie de plusieurs de ses collègues et sous l'aimable conduite du colonel et du commandant de la citadelle de la célèbrecité. Ce récit fut instructif, vécu, émouvant, et cependant empreint d'une élégante tenue verbale, souvent fort expressive. Après avoir montré comment et pourquoi Bar-le-Duc fut le point de départ de la bataille de Verdun et décrit l'horizon des deux rives de la Meuse au nord de Verdun, M. Le Téo expliqua le rôle des côtes et des vallons de ce pays que M. André Theuriet a si amoureusement décrit. L'offensive allemande du 21 février eut son point culminant le 13 juillet (affaire de Souville), mais au bout de 5 mois, le 1er août, la victoire était remportée par les Français, dont toutes les armées peuvent revendiquer une part glorieuse. Ce chef-d'œuvre de résistance, puis de réaction militaire, arracha des cris d'admiration aux Prussiens eux-mêmes.

Le conférencier clôtura ses explications par le récit de nos contre-attaques, une splendide évocation de Verdun en ruines, par un acte de foi patriotique à l'adresse de nos poilus héroïques et par une vigoureuse exposition des devoirs de l'arrière, lutte contre le défaitisme, soumission aux restrictions, etc., si bien qu'en remerciant le distingué maître, M. le Préfet put dire avec raison qu'il s'était montré géographe, poète et patriote puisqu'il avait su instruire, émouvoir et exalter son auditoire. MM. Le Téo et Bouju furent très applaudis.

Des chants tour à tour suaves et réconfortants terminèrent cette belle séance.

***

26 *mai*. — Dans la salle des fêtes de la Bourse du travail d'Angers conférence sur « le suffrage des femmes » par Mlle Pauline Rebouvet et M. Gouguenheim.

M. Bernier, maire d'Angers, qui présidait, assisté de Mme Billot-

Digitized by Google

Thulard, présidente du Groupe féministe de Maine-et-Loire, Mlle Louise Held, vice-présidente, Mme Schlegel-Ruman, secrétaire; Mlle Houdemont, trésorière, prononçe une allocution sur le suffrage des femmes et fait ressortir les oppositions qu'il a d'abord rencontrées auprès des autorités qui sacrifiaient l'intérêt général à leur influence personnelle. Lui-même a reconnu comme un droit et un acte de justice la collaboration du féminisme. Nous devons, dit-il, exalter le courage et la vertu des femmes françaises. M. le Maire remercie par anticipation Mme Pauline Rebours et M. Gouguenheim, les deux conférenciers qui doivent traiter les deux sujets suivants : « Les femmes et le suffrage; droits et devoirs nouveaux ».

Mme Rebours prend ensuite la parole :

Pourquoi voulons-nous voter? Parce que notre droit est indiscutable. Toujours, nous avons été mises à l'écart des questions concernant notre pays, sous prétexte que nous n'avions pas l'intelligence des hommes !

Depuis la guerre, des exemples suffisants ont été donnés pour prouver le contraire. On avait de nombreux prétextes pour écarter les femmes des métiers lucratifs. A travail égal, elles étaient moins rétribuées que les hommes. Dès 1914, le gouvernement faisait appel aux femmes pour les métiers agricoles. Manquant de main-d'œuvre, ce furent elles qui acceptèrent avec reconnaissance. Elles ont depuis et déjà montré leur sang-froid, leur énergie, leur résistance et leurs capacités dans les postes qu'elles occupent tant dans les usines, ateliers, chemins de fer, que dans les administrations, bureaux, etc., où elles remplacent avantageusement les hommes. L'avenir nécessitera l'emploi féminin. Des métiers nombreux seront accessibles aux femmes. En pays envahis combien remplacèrent les maires, conseillers municipaux, etc., et ont tenu tête à l'envahisseur ! En France même, que d'institutrices ont prêté leur concours aux conseillers municipaux. Après la guerre, on dira à toutes ces femmes : « Retournez à votre foyer, vous ne devez être que là ! » sous prétexte, que là est leur place.

La secrétaire générale à Paris a logé des milliers de réfugiés. Seule à l'œuvre, elle l'a organisée et l'œuvre fonctionne parfaitement.

Citons quelques objections au vote des femmes : 1° En France, le tempérament latin. Les hommes ne l'ont-ils pas aussi ce tempérament? Le suffrage des femmes est en progrès en Italie, pays cependant bien latin ! — 2° Le jour où les femmes voteront, elles ne s'occuperont plus de leur foyer. Les électeurs exercent bien un métier! — 3° Aller aux réunions? Elles vont bien au théâtre, au cinéma, etc. Donc, pas d'abandon matériel du foyer pour aller voter ! Les lois dirigeant la famille ont leur répercussion sur les

Digitized by Google

mères. Il est donc nécessaire que les femmes s'occupent de la vie sociale.

En 1916, il y eut un projet de loi sur l'électorat et l'éligibilité des femmes en matière électorale. En 1914, ce projet fut représenté. Le 15 février 1917, la commission du suffrage universel, après avoir reçu une députation des principales sociétés suffragistes, invita M. Flandrin à déposer un rapport favorable.

Les Anglaises viennent d'obtenir le suffrage : 6 millions votent à la Chambre des Communes. Dans le monde, 21 millions de femmes possèdent le droit de suffrage. La cause gagne chaque jour en Europe de nouveaux partisans.

Mme Rebours demande à M. le Maire d'émettre des vœux en faveur du suffrage féminin. Si Angers voulait se mettre avec les féministes, il serait un appui à notre avantage devant le Parlement et nous pourrions avoir droit au vote l'année prochaine. Nous devons à notre pays d'agir et nous ne faillirons pas à ce devoir.

La parole est à Gougnenheim. Donnant suite au brillant exposé de Mme Rebours, M. Gougnenheim s'en prit au sexe fort.

Il est plus facile, déclare-t-il, de dresser contre eux-mêmes un réquisitoire qu'aux femmes de défendre leur cause. Il est regrettable que nous n'ayons pas encore pensé que nous avions un devoir à remplir : celui d'admettre les femmes au suffrage, aux emplois et aux situations que nous occupons. C'est cependant un des meilleurs moyens de leur montrer notre affection.

La femme a toujours été présentée comme frivole ! Puis l'orateur démontre que les droits de l'homme doivent également s'appliquer à la femme. Une objection se posait : il faudrait que la femme fasse son éducation civique. Étions-nous civiquement éduqués lorsque, sortant de l'ancien régime, nous avons joui des droits civiques? La femme fera comme nous !

M. Gougnenheim fit ensuite l'éloge des femmes pendant la guerre, de leur assistance matérielle et surtout morale : les femmes apportaient à l'homme le surcroît de leur énergie, la force immense de leur espoir. Il y va de la paix, du maintien de la paix de demain que la femme soit appelée à siéger au gouvernement.

L'orateur cite aussi les paroles dites par M. Lloyd Georges en faveur du vote des femmes, au cours d'un meeting suffragiste : « Si les femmes par leur présence sur les registres électoraux nous évitaient l'infamie d'une seule guerre, elles auraient justifié leur droit au vote devant Dieu et devant les hommes. Quand les femmes auront obtenu le droit de vote, non seulement ici, mais sur le continent, les mères empêcheront que les champs de l'Europe soient souillés du sang de leurs fils. »

Digitized by Google

Le conférencier fit ressortir l'indispensabilité de la femme dans un nombre infini d'œuvres. Au milieu de cette guerre son rôle est apparu en pleine lumière et partout elle a pris résolument la place de celui qui manquait au foyer. La continuation de l'existence sociale depuis la guerre, nous la devons à la femme !

Mme Billot-Thullard, présidente du Groupe angevin de U. F. S. F., partage les opinions des conférenciers et les remercie du concours bienveillant qu'ils sont venus lui apporter.

Elle espère que la municipalité lui prêtera son appui pour le succès de l'U. F. S. F., à Angers.

***

5 *juin.* — M. Émile Hinzelin, officier interprète, professeur à l'École des Hautes-Études sociales, chevalier de la légion d'honneur, a fait, sous les auspices de la Ligue française de l'Enseignement, une conférence sur le sujet « Pourquoi la France vaincra ». Cette réunion eut lieu dans la salle des Variétés-Cinéma d'Angers.

M. le Dr André Martin présente le conférencier en termes élogieux; il dit le grand français qu'est ce lorrain; il rappelle sa foi toujours si vive en la victoire finale et son indomptable énergie souvent mise à l'épreuve.

M. Hinzelin prend ensuite la parole.

L'Anjou est la sœur bien-aimée de la Lorraine. Les anciens ducs d'ici sont les mêmes que ceux de là-bas. Les Angevins sont fiers de combattre pour la liberté de cette terre lorraine et de sa voisine l'Alsace; en réalité, ils combattent pour leur propre liberté.

De multiples souvenirs de jeunesse reviennent à la mémoire du lorrain; ces souvenirs, il les rapporte tout ému, et le frisson qui passe dans son âme se communique à ceux qui l'écoutent.

Jamais une bataille semblable à celle d'aujourd'hui ne s'est livrée au cours des siècles et le sang de nos soldats coule alors que nous n'avons pas voulu la guerre. Car toujours la France s'efforça de maintenir la paix européenne. Elle endura tout, plutôt que de prendre les armes : le sarcasme, l'injure, la provocation. Les coups de Tanger, d'Agadir, coups de boutoir dans notre politique de paix, ne réussirent pas à nous faire abandonner notre càlme. Et, maintenant, depuis quatre ans, nous combattons pour le salut de l'humanité.

Pourquoi la France vaincra? Parce qu'il y a l'effort français, parce qu'il y a l'effort britannique, parce qu'il y a l'effort américain.

L'effort français est réalisé depuis 1914. Nous ne voulons plus que l'on chante « Gloire aux vaincus ». Le chant, l'hymne que nous appe-

Digitized by Google

lons c'est « Gloire aux vainqueurs. » Oui nous serons vainqueurs, il ne peut en être autrement : la victoire aux soldats du Droit !

Nous savons tous ce que nos soldats ont souffert, souffrent et souffriront encore. Il ne faut pas que ces souffrances soient inutiles. Les Allemands ont inventé des supplices terribles et spéciaux contre les militaires et les civils. Les malheureuses villes de France n'ont pas été épargnées : Reims, Soissons, Amiens, Paris ont tour à tour été martyres. Les bombardements, les obus, les gothas, le canon à longue portée, voilà les procédés des barbares. Ils croient avoir semé l'épouvante. Ils n'ont réussi qu'à semer la haine !

Le soldat français qui se bat aujourd'hui est très supérieur à celui du début de la guerre. Surtout, il ne suppose plus. Il fait seulement ce que ses chefs lui disent de faire. L'hypothèse est morte. D'ailleurs les chefs sont bons et grands. Le soldat français, qui a appris à se battre, apprend maintenant à nos alliés ses méthodes de combat. Car nos amis ont besoin de se perfectionner dans l'art de la guerre. Leur sang ne doit pas couler inutilement. Ils doivent le faire payer cher à l'ennemi.

L'effort anglais, lui aussi, date du premier jour, Les 150.000 hommes de la « méprisable petite armée » ont eu des successeurs. Ils sont quatre millions maintenant.

Les Teutons savent que l'heure de la défaite approche. Dans une lutte gigantesque ils jouent leurs dernières chances. L'effort anglais les empêchera de se relever.

Il fallait l'unité de commandement, nous l'avons. Le général Foch, qui commença cette unité sur l'Yser, en est le chef. Il conduira les armées alliées à la victoire. L'Angleterre par ses productions de guerre fait face aux usines d'outre-Rhin. Les filles des princes même travaillent pour la défense nationale. Les fils sont tous à l'armée.

L'effort américain ne s'exerce que depuis peu, et l'ennemi a compris qu'il sera décisif. Les États-Unis seront fidèles à leur serment : « Nous combattrons jusqu'à la mort de l'Allemagne, nous enverrons sur le front français autant d'hommes qu'il en faudra. »

Déjà les Américains sont sur la ligne de feu; en petit nombre il est vrai, mais bientôt, ceux qui sont à l'entraînement renforceront leurs instructeurs. Ces instructeurs ce seront les poilus, surtout nos admirables chasseurs. A leur tête un général, chasseur lui aussi.

Nous touchons au but. L'Usine américaine écrasera l'Usine allemande. Nous ne devons pas ignorer que les États-Unis possèdent plus que tous les pays du monde aciers, métaux divers, machines, etc.

Sur mer les marines alliées, et surtout la marine britannique, nous assurent le succès final. Voilà pourquoi nous vaincrons.

La France a tout pour elle. Il ne nous faut que la confiance pour mener à bien l'œuvre entreprise. Aux armes tous. Soyons dignes de nos combattants et de nos morts. Nos chers morts sont nos plus

Digitized by Google

grands alliés. Pas de paix sans victoire. Songeons à ces morts qui nous regardent et qui nous maudiraient et nous mépriseraient si nous étions vaincus. Il faut que notre drapeau flotte très haut. La première place à la France ! — A. P. Oger.

Quelques vues cinématographiques montrant nos soldats à l'action terminèrent la réunion.

***

12 *juin.* — A Segré, M. le baron Surcouf a fait une conférence sur « le rôle social de la femme dans les circonstances actuelles, principalement au point de vue agricole ».

Voici les principales idées développées.

Nos admirables soldats luttent à l'avant, nous devons lutter à l'arrière; — les hommes font défaut, aux femmes de les remplacer; — l'agriculture est le facteur primordial de la victoire; — le manque de main-d'œuvre, aux champs surtout, se fait cruellement sentir, puisque les denrées de première nécessité ont augmenté d'une façon prodigieuse; — femmes, vieillards, enfants, réfugiés ont le devoir d'intensifier la production agricole sous toutes ses formes. La femme qui abandonne la terre pour l'usine ou la ville manque à son devoir patriotique.

De fréquents applaudissements ont prouvé à M. le baron Surcouf qu'il était compris.

Un gentil concert a terminé la séance. L'auditoire a apprécié le beau talent de M. Servais, 1er prix de piano du Conservatoire de Paris; la belle voix de Mme du Castaing qui recueillit de mulmultiples applaudissements et enfin M. de Gerlon qui, dans ses chansons humoristiques, provoqua le fou rire et obtint auprès des enfants, très nombreux, un véritable succès.

La quête au profit des Œuvres de guerre fut fructueuse.

***

16 *juin.* — M. Delage, inspecteur primaire, a fait dans la salle de l'École de Savennières une intéressante conférence sur ce sujet : « L'Allemagne et les vins français ».

A l'arrivée de M. l'inspectenr Delage, les élèves de M. Maupoint entonnèrent la « Marseillaise », puis M. Étienne Martin, maire, qui présidait, assisté de M. J. Meslet, adjoint, et des membres du Co seil municipal, présenta, en termes élogieux.

Digitized by Google

M. Delage, dont le talent de conférencier est bien connu des Baugeois et des Angevins.

Le sujet traité, « L'Allemagne et les vins français », fut extrêmement intéressant au point de vue général et au point de vue local, la commune de Savennières produisant les vins réputés, dont elle est fière à juste titre.

M. Delage montra clairement comment, et de quelle façon, dans les années qui précédèrent la guerre, l'Allemagne était en train d'accaparer à son profit tout le commerce de nos grands vins français; comment et par quels procédés les Allemands arrivèrent à concurrencer nos grandes marques avec les produits fabriqués par leurs chimistes; comment enfin ils répandaient ces produits dans toutes les parties du monde sous des étiquettes françaises : c'est ce qu'ils ont fait pour le champagne et même pour nos grands vins rouges.

Heureusement le vin de France aura sa revanche; il l'a déjà prise en partie à la Marne; elle sera bientôt complète.

Le vin de France, le « pinard », ainsi que l'appellent dans leur langage imagé nos héroïques poilus, soutient les forces de nos combattants et aura sa part dans la victoire finale. Celle-ci est en marche grâce à nos soldats incomparables et à leurs chefs éminents, grâce à l'aide de nos vaillants alliés, notamment à l'aide de ces splendides soldats américains qui tous les jours débarquent en plus grand nombre dans nos ports de l'Atlantique. Cette victoire affranchira l'humanité et délivrera notre commerce de l'emprise allemande qui s'exerçait même sur nos produits agricoles et viticoles de l'Anjou. En ce jour heureux, le Vin de France pétillera encore dans nos verres. Puisse ce jour arriver bientôt !

M. Etienne Martin se fit l'interprète de toute l'assistance en adressant à M. Delage ses chaleureuses félicitations et ses bien vifs remerciements pour sa conférence si documentés et si captivante et pour ses paroles si pleines d'espoirs et si réconfortantes.

Puis deux jeunes élèves chantèrent avec goût deux couplets du « Vin de France », couplets absolument de circonstance et enfin, pour terminer, « Le clairon ».

***

20 *juin*. — A eu lieu à Saumur sous le patronage de la Ligue française une conférence de M. Hinzelin sur le sujet « La France vaincra ». Le général du Fretay présidait, entouré de M. Senné-

Digitized by Google

Desjardins, sous-préfet, M. Mayaud, maire, M. Agoulon, président du Comité de la Ligue française.

M. Hinzelin prit la parole et tint son auditoire sous le charme.

Grâce à l'héroïsme tranquille et magnifique de tous ses enfants, soutenus par l'effort anglais et américain, la France vaincra. Et ne faut-il pas en finir une bonne fois avec ces abominables guerres? En exprimant cette idée, le conférencier remettait en mémoire quelques pages du petit livre que le grand romancier anglais, H.-G. Wells vient de publier. Cette guerre, si horrible qu'elle soit, ne nous donne qu'une faible idée de ce que la guerre serait dans l'avenir.

Et Wells nous montre des tanks monstrueux qui écraseront les villes, des raids aériens accomplis par des milliers d'avions monstrueux qui, en quelques jours, brûleront, détruiront de fond en comble des cités immenses et rendront fous ceux de leurs habitants qui n'auront pas été massacrés; un développement de la guerre sous-marine qui aboutira à la destruction complète de tout transit maritime. Même le transit terrestre deviendra impossible avec le développement de l'aviation. La misère, la famine et la ruine universelle en résulteront.

Voilà les perspectives sinistres qui s'offrent au genre humain si les nations démocratiques, éprises de fraternité, de liberté et d'idéalisme, n'arrivent pas à détruire le militarisme prussien. Pour l'Allemagne moderne, au cœur d'acier, la puissance est sa fin à elle-même, et elle est la fin suprême : pour les Alliés la pusssance n'est qu'un moyen, celui d'arriver à la fraternité des peuples et à la réalisation du Droit.

En écoutant M. Hinzelin affirmant que cette guerre serait la dernière parce que les Alliés remporteraient la victoire finale sur toutes les oppressions et sur tous les maîtres qui menacent les libertés des peuples, les sombres visions de Wells s'évanouissaient.

***

30 *juin.* — A Chemillé, dans une salle de classe coquettement ornée de fleurs et de drapeaux aux couleurs des alliés. M. Robert, professeur à Cholet, a fait une conférence sur « Nos raisons de tenir et d'espérer; la valeur du concours américain ».

M. Robert, après avoir rendu un juste hommage à la tenue morale de nos populations de l'Ouest et, en particulier, à la vaillance des fils du terroir angevin, examina la situation actuelle. Il montra en termes saisissants quels étaient les responsables de la guerre et par quels moyens ignobles la défection russe avait été obtenue. Il indiqua comment les diplomates de la Wilhemstrasse avaient organisé et

Digitized by Google

joué l'indigne comédie de Brest-Litowsk. Il étala au grand jour les buts de la guerre allemande en les opposant aux nôtres et à ceux du Président Wilson. Il étudia les conséquences désastreuses d'une paix de défaite ou de compromission qui laisserait à nos charges la réparation des ruines de la guerre.

Après avoir fait l'éloge de nos Alliés anglais et italiens, l'orateur aborda la seconde partie de son sujet, en déclarant que le concours de l'Amérique apportait à l'Entente la certitude mathématique de la victoire. Il prouva cette affirmation en exposant, les chiffres en main, tout ce que l'Amérique avait fait depuis un an et tout ce qu'elle est capable de faire.

Dans une émouvante péroraison, M. Robert associa dans un même éloge les deux Républiques sœurs, guidées par leur conscience vers le même idéal de liberté, de justice et de paix universelle par le droit triomphant.

Sur l'estrade, aux côtés du conférencier avaient pris place M. Martineau, inspecteur primaire, MM. Gourdon et Sigonneau, délégués cantonaux, le juge de paix. Le Maire empêché s'était fait représenter par un de ses adjoints.

Pour rendre la cérémonie plus attrayante, une partie musicale servait de cadre à la conférence. Tour à tour les jeunes filles et fillettes, sous la direction de Mlle Dabin, et les garçons, conduits par M. Guignard, chantèrent avec beaucoup de goût des chœurs appropriés à la circonstance et dont l'exécution fut couverte d'applaudissements. Ce furent pour l'école de filles : « Ave Gallia », « les Petits nuages », « la Patrie, pour la France »; et pour l'école des garçons : « la France attend », « Fraternité », « Vive la France ! »

***

Le 3 mai a été célébré, en l'église de Saint-Martin-du-Bois, décorée pour la circonstance de trophées des drapeaux français et des nations alliées, un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Jacques de Danne, engagé volontaire, brigadier au 30e dragons, mort au champ d'honneur à l'âge de 20 ans.

De magnifiques couronnes de fleurs, une riche couronne de perles, offerte par les jeunes gens de la classe 1918, dont le défunt faisait partie, avec le large ruban tricolore, étaient déposées au pied du catafalque. Dans la très nombreuse assistance étaient présents : les conseillers municipaux, les militaires permissionnaires, la Société des sapeurs-pompiers, les enfants des écoles et leurs maîtresses, les curés d'Aviré et de Louvaines, la

Digitized by Google

famille, les religieuses de l'hospice, les conseillers d'arrondissements de Segré, le maire de Segré, les maires des communes voisines. Toutes les châtelaines du Segréen et des environs étaient présentes. Les commerçants, les serviteurs, anciens et actuels de la maison, les ouvriers et fermiers étaient venus apporter leurs témoignages de sympathie à ce deuil cruel.

Avant de donner l'absoute, M. l'abbé Tuffraux, curé de Saint-Martin-du-Bois, a adressé à la mémoire de M. Jacques de Danne et de sa famille, si douloureusement éprouvée, les éloges et les consolations que la religion, en ces douloureuses séparations, sait apporter.

***

Le capitaine de Monspey, du 8e cuirassiers à pied, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme, chevalier de l'ordre de Malte, décoré de l'Aigle blanc de Serbie et de la médaille de Saint-Stanislas de Russie, est mort des suites des blessures qu'il a reçues devant la Pompelle.

Ancien officier de l'armée active, le comte de Monspey avait été nommé, durant la guerre, capitaine d'état-major d'une brigade de cavalerie. Sur sa demande, il obtint de suivre un cours d'infanterie et fut nommé commandant du 10e escadron au 8e cuirassiers à pied.

Grièvement blessé à l'Allée-Noire, en vue de Reims, il a été l'objet de la citation suivante à l'ordre de l'armée : « Officier d'une haute conscience, plein de bravoure et de sang-froid. Au cours d'une attaque ennemie, accompagnée d'un violent bombardement, n'a pas hésité à sortir de son poste abrité pour se porter à un observatoire. Gravement atteint par un obus, ne s'est laissé évacuer qu'après avoir fait avec le plus grand calme toutes les recommandations nécessaires sur la situation. »

Ce vaillant officier était l'unique fils du colonel en retraite marquis de Monspey, qui fut longtemps en garnison à Angers, et de la marquise, née de Sinétry. Il laisse deux jeunes fils.

***

Une foule importante, dans laquelle on remarquait les membres du corps médical angevin, les représentants de nombreuses administrations et un grand nombre de personnalités du monde artistique se pressait le 6 mai aux obsèques de M. le Dr Gustave Mâreau, chevalier de la légion d'honneur,

Digitized by Google

professeur d'anatomie à l'École de médecine, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, ancien conseiller municipal, décédé à l'âge de 68 ans.

La levée du corps eut lieu à 10 heures, au domicile du défunt, rue du Commerce, et la cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame. Le cortège était ainsi composé : les professeurs de l'École de médecine et de pharmacie, les membres de la famille, la municipalité, les conseillers municipaux, le directeur et les professeurs de l'École des Beaux-Arts, les membres des administrations de l'Orphelinat municipal de garçons et des Hospices d'Angers.

Le deuil était conduit par Mlle Élise Mâreau, nièce, et Mme Mâreau, belle-sœur du défunt, les membres des familles Lorin et Barois et par M. et Mme Juin. Tenaient les cordons du poêle : M. le Dr Boquel, directeur de l'École de médecine et de pharmacie; M. Bernier, maire d'Angers; M. Brassart, directeur de l'École d'Arts et Métiers; M. Paride-Weber, directeur de l'École des Beaux-Arts; M. Cormeray, ancien président du Tribunal de commerce; M. le Dr Chárier.

De très nombreuses et superbes couronnes garnissaient le corbillard; plusieurs portaient des inscriptions, entre autres « Les professeurs de l'École de Médecine et de pharmacie d'Angers à leur collègue », « Le directeur et les fonctionnaires de l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers », « La Ville d'Angers », « Union des Femmes de France, hôpital 102 », « L'École régionale des Beaux-Arts », « L'Orphelinat municipal de garçons au Dr Mâreau », « La Prospérité à son médecin et membre honoraire 1878-1918 ». Aussitôt derrière le corbillard étaient portés les drapeaux des sociétés de Secours mutuels la Prospérité et les Cordiers.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Ouest, où eut lieu l'inhumation.

Des discours y ont été prononcés par M. le Dr Boquel, au nom de l'École de médecine et de pharmacie; M. Bernier, maire, au nom de la Ville, et M. Brassart, au nom des professeurs et élèves de l'École d'Arts et Métiers.

Discours de M. le Docteur Boquel

Une mort prématurée vient encore de frapper l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers et, de nouveau, il me faut, au nom de mes

Digitized by Google

collègues, venir sur la tombe entr'ouverte du professeur Mâreau prononcer les paroles de suprême hommage et de dernier adieu.

Il fut mon maître, et c'est le dernier de ceux qui pendant mes études occupaient une chaire de professeur qui disparaît aujourd'hui. Les nouvelles générations d'alors sont devenues les anciennes. Ancien interne de l'Hôtel-Dieu d'Angers, ancien prosecteur à l'École, professeur suppléant des chaires de chirurgie depuis 1882, il fut nommé professeur d'anatomie à la mort de Meleux en 1891, à 40 ans, après un an de chargé de cours. Il avait à recueillir une lourde succession, mais on savait ce dont il était capable; on l'avait vu à l'épreuve dans un enseignement qu'il avait créé en 1880 à l'École municipale de dessin, peinture et modelage, aujourd'hui notre École régionale des Beaux-Arts. Les promesses furent réalisées, et au-delà.

Convaincu que c'est l'anatomie et la clinique qui constituent vraiment la base de tout l'édifice médical, il se donna tout entier à cet enseignement, qu'il aimait passionnément. Il semblait qu'une fois accomplis ses devoirs de chirurgien de l'Hôtel-Dieu, de médecin de l'École des Arts et Métiers, de médecin des Prisons, une fois terminées les visites journalières réclamées par une clientèle nombreuse et affectionnée, ce fût pour lui un véritable délassement que cette préparation pourtant si délicate et si minutieuse qu'exige un cours d'anatomie. Jusqu'au dernier moment, alors qu'il avait dû, en face de l'affaiblissement chaque jour plus grand d'une santé toujours délicate, renoncer à ses diverses fonctions, renoncer même à toute clientèle, il continua tout l'hiver son enseignement avec la même ardeur, la même ponctualité, oublieux de souffrances qui ne lui laissaient pourtant plus aucun répit. Son dernier cours fini, l'amphithéâtre quitté, il gagna sa chambre, et la mort, qui le guettait, survint plus promptement qu'on ne l'attendait.

Mais il ne quittait pas tout entier ce pavillon d'anatomie qui lui était si cher. Conscient de la brièveté des souvenirs de ceux qu'on a le plus aimés et servis, il voulut, comme tout professeur digne de ce nom, laisser de son passage dans la chaire qu'il avait ambitionnée et obtenue une trace tangible et palpable. Et ainsi fut créée peu à peu cette remarquable collection de modèles, de dessins, de tableaux, de planches, exécutés de main de maître, en guise de repos, les dimanches d'hiver, dans son atelier bien-aimé, qui, conservée précieusement par l'École pour le plus grand bien des générations futures, perpétuera près des élèves le souvenir d'un maître qui les a beaucoup aimés, qui s'est dévoué pour eux jusqu'au dernier jour.

Science et art, anatomie et dessin doivent s'unir pour permettre une telle œuvre. Seules les brillantes qualités de savant et d'artiste, si heureusement combinées chez le professeur Mâreau, pouvaient lui permettre de l'accomplir. Ces qualités, qu'il possédait au plus haut degré, lui assuraient cette influence si remarquable qu'il possé-

Digitized by Google

dait sur les jeunes artistes qu'il formait à l'École des Beaux-Arts et dont quelques-uns sont aujourd'hui des maîtres. Qui le remplacera là? Je regardais hier encore la plaquette qu'en un jour mémorable — alors que la croix de la Légion d'honneur était venue récompenser tant de services et tant de dévouement — la piété d'un jeune maître reconnaissant lui dédia affectueusement. Je le voyais là, en son attitude familière d'autrefois, pleine de modestie et de simplicité, pensif et quelque peu rêveur, insoucieux des conventions, poursuivant sans souci d'en tirer un avantage personnel le double but vers lequel il se sentait attiré : la recherche de la vérité et de la beauté. Combien à ce moment, ami sûr, affectionné de tous, il nous paraissait devoir, malgré sa santé délicate et son âme sensible, gagner ses derniers jours sans trop d'amertume, protégé par l'art consolateur.

Hélas ! un jour vint où, issu d'une lignée médicale dont il était fier, qui, d'anneau en anneau, formait depuis trois siècles une chaîne ininterrompue de dix générations de médecins, il connut que la lignée allait s'éteindre avec lui. Un neveu, médecin comme ses ancêtres, notre élève, destiné peut-être à devenir notre collègue un jour, ayant déjà montré toutes les qualités de droiture et de loyauté de sa race, en qui il avait mis tous ses espoirs, était tombé comme tant d'autres au champ d'honneur ! Le vieil arbre généalogique qu'il aimait à contempler sur le mur de sa maison de Champtocé allait se dessécher. Le dernier médecin survivant de la famille Mâreau attendit la mort qu'il prévoyait et qui fut extrêmement douloureuse.

Les médecins, pour mourir, souffrent souvent plus que les autres. On prévoit, triste privilège, quelquefois de longtemps, on ne peut toujours s'empêcher de redouter. Notre ami a trouvé enfin le repos définitif. Une vie bien remplie, le devoir accompli sans bruit, sans tapage lui ont assuré l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu, confrères, amis, malades surtout.

Que sa famille veuille bien accepter ici l'hommage de la profonde part que l'École, douloureusement émue, prend à la perte cruelle qu'elle vient de faire si prématurément à une heure particulièrement douloureuse.

Discours de M. Bernier

C'est avec un sentiment de tristesse profonde que je m'acquitte de la douloureuse mission d'adresser, au nom de la Ville d'Angers et au nom de ses nombreux amis réunis autour de cette tombe, le dernier adieu à l'homme droit, intelligent et respecté que la mort vient de nous ravir.

Le docteur Mâreau, Messieurs, a tenu, malgré sa modestie, une place considérable dans notre cité.

Ce fut tour à tour un professeur éminent, un chirurgien distingué, un artiste délicat, remarquable pour la netteté de son esprit, la

Digitized by Google

supériorité de son intelligence, la fermeté et la noblesse de son caractère. Je ne le suivrai pas dans toutes les étapes de son existence si bien remplie. Il me suffira de dire — et je ne trouve pas de plus grand éloge à lui adresser, ni de terme qui définisse mieux ma pensée : « Ce fut un homme de grand cœur, un homme de bien. »

Il aimait passionnément Angers et l'Anjou où, depuis plusieurs générations, la famille Mâreau, de père en fils, exerça la médecine.

Par suite de son état de santé, il vivait depuis quelques années, triste, à l'écart du monde, mais toujours bon pour les autres, de cette bonté sans bornes que sait parfois créer la douleur.

La Science et l'Art illuminèrent sa route de leurs flambeaux et ses aspirations tendirent toujours vers la vérité et la beauté.

Messieurs, nous sommes unis, dans un commun sentiment de douleur et de regrets. Nous saluons avec émotion la dépouille du bon citoyen, du professeur distingué que la famille municipale s'honore d'avoir compté parmi les siens, et c'est pourquoi je viens apporter sur ce cercueil l'expression de sa vive sympathie. J'associe également dans une même pensée l'École des Beaux-Arts et l'Orphelinat municipal de Garçons, qui font aujourd'hui une perte irréparable.

Personnellement, cher docteur et ami, je suis fier d'avoir trouvé auprès de vous une amitié que pour une grande part, j'en suis certain, vous m'accordiez en souvenir de l'un des miens qui me fut très cher. Il vous a précédé dans la tombe et je crois accomplir un devoir en rappelant ici sa mémoire, pour rendre un hommage tristement affectueux à votre famille éplorée.

Dormez en paix l'éternel sommeil, cher ami. Du fond du cœur je vous adresse le suprême adieu.

Discours de M. Brassart

Au nom de l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers, au nom de tous mes collaborateurs, de plusieurs générations d'élèves et aussi en mon nom personnel, j'apporte à mon tour sur cette tombe, avec nos suprêmes adieux, le tribut de nos vifs regrets, le témoignage de notre profonde douleur et de notre commune affection.

Depuis 1890, le docteur Mâreau était médecin de l'École. Pendant plus de vingt-quatre ans — jusqu'au départ de nos élèves en 1914 — nous reçûmes chaque jour sa visite et ces rapports fréquents ont toujours grandi notre estime et notre admiration pour celui que nous pleurons.

Une parole plus qualifiée que la mienne vient d'apprécier le praticien distingué que fut le docteur Mâreau ; mais, si l'homme de science est particulièrement compétent pour parler des qualités professionnelles, le profane peut traduire l'impression des malades sur leur docteur : notre confiance en M. Mâreau était absolue et j'eus maintes

Digitized by Google

fois l'occasion de constater l'exactitude de ses rapides diagnostics. Comme tous ceux qui savent beaucoup, qui savent réellement, il ne lui en coûtait guère de dire à l'occasion : « Je ne sais pas », car il fut par-dessus tout d'une scrupuleuse probité; dans ces circonstances seul le développement de la maladie pouvait apporter les précisions susceptibles de guider.

Sous des dehors un peu réservés il cachait une grande bonté de cœur : l'élève facilement inquiet, comme le malade sérieux, pouvaient compter sur un accueil toujours bienveillant et les soins particulièrement attentifs qu'il prodiguait dans les cas de gravité exceptionnelle forçaient l'admiration de tous.

Les élèves l'aimaient parce qu'il les aimait et tous seraient là pour témoigner de leur reconnaissance et de leur douleur si les obligations militaires ne les tenaient pas éloignés d'Angers. Je me tenais pour grandement honoré de votre amitié, cher M. Mâreau. Vous nous laissez l'exemple d'une existence noblement et utilement employée.

L'École d'Arts et Métiers, qui vous était chère, gardera de vous, je vous le promets, un long, un pieux, un reconnaissant souvenir.

Puissent ces témoignages d'affectueux respect qui vous viennent de tant de côtés adoucir, s'il se peut, la douleur de votre famille désolée.

***

Le 10 mai ont eu lieu en l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques de M. Marcel Volland, professeur au Lycée David-d'Angers, décédé à l'âge de 29 ans.

Le deuil était conduit par Mme veuve Volland, mère du défunt, et par M. Sarthou, inspecteur d'Académie, M. Duval, proviseur, M. Maillard, censeur, et par tous les professeurs du Lycée. Tenaient les cordons du poêle : MM. Piet, Goudier, Petit et Taugourdeau, professeurs au Lycée. Parmi les couronnes, on remarquait celles offertes par les élèves, les fonctionnaires du Lycée, ses amis et ses anciens élèves.

Dans l'assistance on remarquait la présence de M. Gay, directeur de l'École normale, M. Vannier, inspecteur primaire honoraire, des professeurs du Lycée, de M. Gauvin, ancien député, secrétaire général de l'Association des anciens élèves du Lycée. Suivaient également le convoi les élèves du Lycée David-d'Angers.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit à Chazé-Henri. Au moment de la dislocation du cortège, route d'Avrillé, près de l'octroi, et alors que le cercueil allait être déposé sur une automobile, M. Duval, proviseur du Lycée, puis M. Sarthou, inspecteur d'Académie, ont fait l'éloge du défunt.

Digitized by Google

Discours de M. Duval

J'ai la douloureuse mission d'adresser l'adieu de tous au maître, au collègue, que nous venons de perdre.

Nous sommes encore dans la stupeur d'une mort que la maladie n'avait point préparée, dans l'angoisse dont nous fûmes étreints en apprenant que M. Volland était entré dans l'éternel repos.

Sans doute, nous le sentions gravement atteint et, depuis plusieurs jours, nous constations le déclin lent de ses forces; mais nous ne pouvions pas penser que la mort l'avait si profondément marqué pour une fin prochaine. A le voir remplir avec tant de courage ses devoirs professionnels, nous nous étions laissés aller à l'espérance, hélas ! illusoire, que le mal dont il souffrait reculerait devant la résistance opiniâtre que lui opposait, moins encore qu'un organisme déprimé, une énergie et une force de volonté admirables. Cette énergie, cette volonté, M. Volland l'a mise jusqu'à la fin au service de sa classe. Nous pouvons bien dire que M. Volland, jusqu'à son dernier souffle, aura servi en fils fidèle l'Université et qu'il est mort, lui aussi, au champ d'honneur.

Marcel Volland naquit le 16 février 1894, à Pouancé. Après de bonnes études secondaires au collège de Château-Gontier, il suivit à Rennes les cours de préparation à l'École Normale supérieure au Lycée, puis ceux de la Faculté des Lettres. Fils d'instituteur, il se sentait attiré par la carrière de l'enseignement, vers laquelle le portaient ses goûts et les conseils de ses professeurs qui avaient pu apprécier ses qualités et qui le tenaient en grande estime. En 1914, il venait d'obtenir la licence ès-lettres quand la guerre éclata. D'une santé trop délicate pour suivre ses camarades sous les drapeaux, Volland fut mobilisé pour le service de l'arrière. Il fut chargé de la classe de seconde du Lycée de Rennes pendant l'année scolaire 1914-1915 et, tout en travaillant pour les autres, il continuait ses études personnelles et prenait devant la Faculté le diplôme d'études supérieures.

Au mois d'octobre de cette même année, il était délégué dans la chaire de 3e au Lycée de Nantes. Volland accepta avec joie ce dur labeur. Il allait enfin pouvoir trouver dans la remunération de son travail les moyens de venir en aide à une mère durement éprouvée par les vicissitudes de la vie et qui avait mis toute sa confiance dans les revanches du sort sur la tête de son fils.

Mais dans ce perpétuel sacrifice de soi-même qu'est l'enseignement, le maître ne saurait se donner à moitié. Robuste ou débile, il ne peut être question pour lui de ménager ses forces. Au mois de mai 1916, Volland dut interrompre son service et prendre un congé pour raisons de santé jusqu'au 15 avril 1917.

En octobre 1917, il était chargé de la classe de 6e au Lycée d'Angers. Sa complexion délicate ne lui permit pas de supporter ce fardeau trop

Digitized by Google

lourd pour ses forces. Après s'être dépensé, avec un dévouement admirable au service de ses élèves, il meurt brusquement, épuisé par tant d'efforts. Comme si elle hésitait à le frapper, la mort le prend doucement, sans souffrance.

Devant cet implacable arrêt du destin, au chagrin qui nous accable nous joignons la pitié pour cette mère qui a déjà tant souffert, qui doit tant souffrir encore.

Puisse le témoignage de notre admiration respectueuse, puisse la manifestation de nos regrets, de nos sympathies unanimes, adoucir l'amertume de sa douleur.

Au nom du Lycée d'Angers, j'adresse à M. Volland un suprême adieu.

Discours de M. Sarthou

Qu'ajouterais-je aux regrets émus de M. le Proviseur et au résumé, par lui-même assez douloureux, d'une trop courte vie? Celui que nous pleurons donnait les plus belles promesses. Intelligence, savoir, activité, dévouement — autant de gages qui semblaient lui cautionner un sûr et fécond avenir. Mais une fée manquait à la fête, celle sans qui les espoirs humains sèchent dans leur fleur, je veux dire : la Santé.

Vous qui l'approchiez chaque jour, et moi qui ne l'apercevais qu'à d'assez longs intervalles, nous suivions avec une égale tristesse l'ombre mouvante du doigt fatal qui lui désignait son tombeau. Lui ne la voyait pas, ou plutôt ne voulait pas la voir. Ni l'épuisement qui, progressivement, dissolvait sa chair, ni les conseils de ceux qui l'aimaient ne le détournaient de sa tâche. Jusqu'à la dernière heure presque, il l'accomplit d'un cœur joyeux et résolu : ne prétendait-il pas encore faire sa classe quand déjà la mort était à son côté?

Admirable exemple, n'est-il pas vrai? et digne de nos méditations même en un temps où l'héroïsme foisonne et resplendit parmi nos soldats

Comme une fleur de pourpre en l'épaisseur des blés.

Il fut, certes, un héros à sa manière, puisqu'il brava sans frémir l'assaut du seul ennemi dont on ne triomphe jamais.

Aussi l'Université est-elle à bon droit fière de ce rejeton qui tenait à elle par toutes ses racines. Comme devant les pages de son Livre d'Or où éclatent en fanfare les noms et les exploits de tant des siens qui sont morts pour la paix du monde, il n'est pas inopportun de s'arrêter avec recueillement devant le cercueil moins glorieux, mais non moins méritoire, de ce jeune homme qui, loin de la sanglante mêlée, succombe, lui aussi, en pleine lutte et sans avoir un seul instant désarmé.

***

Digitized by Google

Le 21 mai ont eu lieu en l'église Saint-Laud d'Angers les obsèques de M. Émile Legludic, procureur de la République de Saumur, dont la mort a suivi de bien près celle de son regretté père le Dr Legludic, le distingué directeur honoraire de l'École de médecine, qui voulut bien honorer la *Revue de l'Anjou* de sa précieuse collaboration et à la mémoire duquel Mlle Alanic a bien voulu y consacrer un hommage ému écrit avec tout son talent et tout son cœur.

M. Émile Legludic laisse le souvenir d'un homme aimable et d'un magistrat intègre. Aussi était nombreuse l'assistance d'amis et de personnalités du monde judiciaire qui se pressaient à ses obsèques.

Après la cérémonie religieuse le corps a été conduit au cimetière de l'Est.

Nous exprimons nos respectueuses condoléances à sa mère Mme veuve Legludic, et à la famille, si éprouvée par ce nouveau deuil.

***

Le 23 mai ont eu lieu à Angers, au temple protestant, les obsèques de M. Louis Duplan, qui fut longtemps le directeur de la Compagnie d'électricité d'Angers.

Une assistance nombreuse, dans laquelle on remarquait la présence de M. Bernier, maire d'Angers, de conseillers municipaux, de M. Birgé, directeur de la Compagnie électrique d'Angers et du personnel de cette usine, du capitaine Gras, directeur de la Compagnie des tramways électriques d'Angers, et d'amis, se pressait derrière la famille du défunt.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigea vers le cimetière de l'Est où avait lieu l'inhumation.

***

Nous avons le regret d'enregistrer la mort du capitaine Bernard de Poret, du 5e cuirassiers à pied, tué glorieusement à l'ennemi, le 28 mai dans la matinée.

Pendant ces quatre années de guerre, le brillant officier n'avait cessé de se distinguer en toutes circonstances; modèle vivant de la bravoure, du sang-froid et de l'endurance, il ne se plaignait jamais, toujours prêt aux missions les plus dangereuses. Dès le début de la guerre, du 22 au 29 août 1914, ayant pénétré dans les lignes ennemies avec son détachement de découverte et enveloppé de tous côtés,

Digitized by Google

il avait fini par rejoindre son régiment au bout de cinq jours, n'ayant pas voulu abandonner ses blessés, qu'il a aidés et réconfortés en cette longue retraite (1re citation).

Plus récemment, au début d'avril, et au combat de Moreuil où il défendait la voie ferrée de Paris-Reims, resté presque seul officier, il gagnait la croix de la légion d'honneur sur le champ de bataille avec cette citation : « Officier de la plus haute valeur morale et doué des plus belles qualités militaires, s'est déjà fait remarquer à cheval par de brillantes reconnaissances. Passé aux escadrons à pied, s'y est toujours distingué. Le 4 août 1915, au combat de M. a contenu avec son escadron la progression de l'ennemi, permettant ainsi à son bataillon de se dégager. »

Son commandant très ému écrivait : « Blessé très grièvement le 28 mai vers 5 heures du matin, pendant qu'il faisait le coup de feu sur la première ligne de son escadron, obligé de se retirer, il a été transporté vers l'arrière et est mort entre les bras de ses hommes. »

En même temps arrivaient ces quelques lignes émouvantes d'un officier de sa division :

«... Il a été mortellement blessé par une balle pendant qu'il faisait le coup de feu avec ses hommes près desquels il s'était porté, ayant appris le recul des territoriaux sur sa droite devant Soissons. Comme à Moreuil il a voulu faire plus que son devoir; cette fois-ci Dieu lui donna une mort digne de lui et de la France qu'il servait, face à l'ennemi, le fusil à la main, exécutant à la lettre l'ordre qu'il venait de recevoir : tenir coûte que coûte. »

Tous pleurent ce vaillant officier si modeste, de sentiments si élevés, apprécié de ses chefs, adoré de ses cavaliers et qui n'eut jamais d'autre guide que le devoir en toutes choses, remplissant en peu d'années une longue et superbe carrière.

Dieu lui a donné sur le champ de bataille la mort du soldat, tombé pour la Patrie, et a déjà récompensé la sacrifice. Puisse-t-il alléger l'affreuse épreuve de la comtesse de Poret, la jeune femme du héros, et de tous les siens, devant la douleur desquels nous nous inclinons avec une respectueuse émotion.

***

Ont eu lieu, le 24 juin, à Saumur, les obsèques de l'infortuné, Dr Coutant, écrasé dans l'exercice d'une profession qu'il exerçait avec un dévouement inlassable, par une fourragère de l'École d'artillerie dont les chevaux s'étaient emballés, terrible accident qui a plongé dans la tristesse et l'affliction toute la population saumuroise à laquelle il n'avait jamais ménagé ses soins et le concours de ses connaissances médicales.

Le deuil était conduit par Mme et Mlle Coutant et suivi, aux

Digitized by Google

côtés de M. le sous-préfet et de M. le Maire, des confrères du défunt. MM. les Dr Boivin, Perreau, Baudriller, Gilbert, Dargelos, Tabaraud, de Fontevrault; Forst, des Rosiers; Druet, du Puy-Notre-Dame; les docteurs militaires et le médecin chef de la Place, ainsi que les officiers de l'École d'artillerie et les dames infirmières, avaient tenu à rendre hommage par leur présence au regretté défunt.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs et les couronnes, et était suivi par une délégation des anciens combattants de 1870 avec le drapeau de cette société; un escadron du 33e d'artillerie, sans armes, encadrait le cortège funèbre.

Après la cérémonie religieuse, qui eut lieu en l'église Saint-Nicolas, le convoi se rendit au cimetière de la ville où le Dr Druet, président du Syndicat des médecins de l'arrondissement dont le Dr Coutant était le dévoué trésorier, retraça la carrière médicale et toute de dévouement qu'un malheureux accident venait de rompre si brusquement.

X***.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE-SEIZIÈME VOLUME

JANVIER-FÉVRIER

Pages

La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle. — **Ch. Urseau** 5

« Nina et le Brenn », légende vécue. — **Yves Tyasbon** 33

Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron (*suite*). — **André Godard** ... 39

Joseph Denais, écrivain et journaliste angevin. Esquisse biographique (*suite*) — **E.-G. Ledos** 53

Poésies : Pour les moissons futures. Un homme s'est levé... Ébauche d'églogue. Vent d'automne. Visite à l'arsenal. — **Henri Tilleul** 87

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (octobre 1916) (*Suite*). — **G. Grassin** 93

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de (janvier-février 1918). — **J. Verchaly** 113

Chronique 115

Création de la Société d'assistance aux Réfugiés. — L'assemblée générale du Comité central de secours aux victimes de la guerre. — La question du charbon; ce qui a été fait en

Digitized by Google

Maine-et-Loire pour la résoudre. — Les Noces de diamant de Mgr Pessard. — Départ d'Angers du commandant Bochot. — Un bel hommage aux *Poèmes du temps de guerre*, de M. Olivier de Rougé. — Une exposition des œuvres de M. Ruel. — La réception de M. Bergson à l'Académie française. — La *Revue au camp... volant*, de Yves Chaumet. — Manifestations artistiques et de bienfaisance : au Cirque-théâtre d'Angers; au Grand théâtre d'Angers, à Segré, à Challain-la-Potherie, à la Salle du Quinconce à Angers, aux hôpitaux nos 11 et 8 d'Angers, à Baugé, à la salle des Agriculteurs à Paris. — Promotions et nominations (légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, magistrature). — Conférences : La Société pour l'avancement des sciences, par M. Desgrez; L'Avenir économique de la France, par M. Chudeau; La vie chère, par M. Le Moy; Les Américains chez nous, par M. René Benjamin; Lendemains de guerre, par M. Victor Cambon. — Nécrologie : MM. le vicomte de la Grandière, le général Lizé, Gaston Allard, Jules Lachelier, le lieutenant-colonel Black, Louis Boyer, François de Charette, Couderc-de-Saint-Chamant, Maurice Rochard, le lieutenant Courtès, l'abbé Verschave. — **X*****.

A travers les Livres et les Revues..... 156

Joseph Joûbert : *A travers les Continents pendant la guerre*. — *Dans la montagne*, par J.-M. de Pereda, roman traduit de l'espagnol par MM. Henri Collet et Maurice Perrin; — Abbé Uzureau : *La Fédération de Pontivy et les Angevins, en* 1790 : Charbonneau-Lassay : *Méron et Miron près Loudun* ; *Le Sceau de Guillaume* de Vaon ; — de Mély, *L'anneau d'Ulger* ; — Appel d'un journal du front. — **Ch. Urseau.**

Correspondance. — **Un Collaborateur**..... 160

MARS-AVRIL

Au pays des Templiers. Un problème architectural. — **S.-L. de Villebois-Mareuil**..... 161

Le colonel Fonssagrives. — **E. R.**..... 195

La nouvelle Armée polonaise. — **Yves Chaumet**..... 205

Un ancien du 135e régiment d'infanterie. — **A. B.**..... 209

Digitized by Google

Poésies : Ballade du Bout-du-Monde ; L'Ardoise. — **Paul Drouet**.. 219

Joseph Denais, écrivain et journaliste angevin. Esquisse biographique (*suite*). — **E.-G. Ledos** 223

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (octobre 1916) (*suite*). — **G. Grassin** 245

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de mars et avril 1918. (Altitude : 42 mètres). — **J. Verchaly** 277

Chronique 279

Au Conseil général : Discours de M. le sénateur Bodinier et de M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire. — La Société d'assistance aux réfugiés. — Un vœu, intéressant pour l'Anjou, de la Chambre de Commerce de Laval. — Les « Poèmes du temps de guerre », de M. Olivier de Rougé. — Un beau geste de M. André Mithouard, président du Conseil municipal de Paris. — Une visite du Conseil général à la Maison des Réfugiés. — Une exposition du sculpteur Georges Chesneau. — Le Président Wilson et le sculpteur Grégoire. — Manifestations artistiques : au théâtre de Baugé, à la salle du Quinconce, aux Variétés-Cinéma d'Angers, au Grand théâtre d'Angers, au Cirque théâtre d'Angers, au Club sportif Bessonneau, à Saint-Joseph d'Angers, à la Cathédrale. — Nouvelle citation du Commandant F. Basty (Yves Tyasbon). — Promotions et citations (légion d'honneur, Croix de guerre). — Généraux angevins. — Un angevin président de la Chambre de discipline des avocats agréés près le Tribunal de commerce de la Seine. — Conférences : L'esprit, les volontés et les buts de la Ligue française (M. Agoulon) ; L'effort anglais (M. Lennel) ; Nous sommes maintenant les plus forts (Capitaine Weill) ; L'œuvre pangermaniste Lieutenant Chéron) ; L'effort des alliés et la balance des forces adverses (Capitaine Weill) ; Pourquoi nous avons combattu et nous combattons (Général Durand). — Nécrologie : Le sous-lieutenant Camille Voisin ; la Révérende Mère Agnès de Jésus (Modeste Bondu) ; M. Eugène Brunclair, le lieutenant aviateur Lecocq, le colonel Jollois, le capitaine Charles de Changy, M. Maurice de Soland, le capitaine Roger Faye.

Digitized by Google

MAI-JUIN

Notes sur les réfugiés politiques polonais dans la Mayenne (1833-1860). — **J. Mathorez** 321

Le « Sâr » Péladan et l'Anjou. — **Henry Coutant** 341

Le Docteur Marcau, artiste. — **M. Valotaire** 347

Poésies : Nos poèmes, à nous. L'Assaut. — **Georges Masse et Yves Chaumet** 351

Joseph Denais, écrivain et journaliste angevin. Esquisse biographique (*suite*). — **E.-G. Ledos** 355

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (novembre 1916) (*Suite*). — **G. Grassin** 383

Résumé des observations météorologiques faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de mai et juin 1918. (Altitude : 42 mètres). — **J. Verchaly** 419

Chronique 421

Le Cardinal Mathieu et l'Allemagne. — Un discours du Marquis de Dampierre aux troupes américaines. — L'historique du « Dessert aux blessés ». — Un appel du Dr Barot à la population angevine. — « La tapisserie de la Passion d'Angers et la tenture brodée de Saint-Bernard de Romans ». — Une exposition de M. Berjole. — Une maison de cure pour les réformés militaires tuberculeux. — Une visite du Comité de la Loire navigable à Saint-Florent-le-Vieil. — A l'Institut Rudy. M. Charles Fuster lit des vers de MM. Charles d'Olonne et Olivier de Rougé. — Le Syndicat d'initiative de l'Anjou change de domicile. — La Caisse d'épargne de Saumur fonde une bibliothèque agricole. — Création des « Journées Bessonneau ». — MM. Guillou, Georges Turpault et la ferme des Noires. — Le Docteur Labesse et le problème du pain. — M. André Godard lauréat de la Société des Agriculteurs de France. — Le prix Géhère à l'Académie Française. — M. Jean Huré aux concours du Conservatoire. — M. Georges Réveillard lauréat du concours général d'Art décoratif. — M. Y. Urvoy admis à l'École de céramique de la manufacture nationale de Sèvres. — Manifestations artistiques et de bienfaisance : à la Cathédrale, à la salle des œuvres de la rue Toussaint, sur le terrain d'Angers-Université-Club, à la Cha-

Digitized by Google

pelle des Ursules, à la mairie d'Angers, au Grand-Théâtre d'Angers, à Saint-Joseph d'Angers, aux Variétés-Cinéma, au Cirque-Théâtre d'Angers, sur le terrain du Sporting-Club Bessonneau. — Nominations et promotions (légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, médaille des épidémies, croix de guerre belge, médaille roumaine « Bravoure et dévouement »). — Conférences : Le mensonge de la paix blanche (M. le Capitaine Guy); La bataille de Verdun (M. Le Téo) ; Le suffrage des femmes (Mme Rebours et M. Gougnenheim); Pourquoi la France vaincra (M. Hinzelin) ; Le rôle social de la femme dans les circonstances actuelles, principalement au point de vue agricole (M. le baron Sarcouf); L'Allemagne et les vins français (M. Delage) ; La France vaincra (M. Hinzelin); Nos raisons de tenir et d'espérer : la valeur du concours américain (M. Robert). — Nécrologie : Le brigadier Jacques de Danne, le capitaine de Monspey; le docteur Gustave Mâreau M. Marcel Volland; M. Louis Duplan; le capitaine Bernard de Poret; le Docteur Coutant.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin — 1292-18

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3138

Digitized by Google

Digitized by Google